
ALTE · VOLARE · VOLO





LE

GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE MILITAIRE ET POLITIQUE

PAR

A. DEBIDOUR

Avec un portrait en héliogravure



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1904

Ouvrage couronné
par l'Académie des sciences morales et politiques

PRIX AUDIFFRED

LE GÉNÉRAL FABVIER

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La Fronde angevine, *tableau de la vie municipale au XVIIe siècle.* (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1 vol. in-8°. Paris, THORIN, 1877.

De Theodora, *Justiniani Augusti uxore.* 1 vol. in-8°. Paris, THORIN, 1877.

Précis de l'histoire de l'Anjou *jusqu'à la Révolution de 1789.* 1 vol. in-12. Paris, DELAGRAVE, 1878.

Le Général Bigarré, *aide de camp de Joseph Bonaparte, d'après ses mémoires inédits.* 1 vol. in-8°. Paris, BERGER-LEVRAULT, 1880.

Histoire de Du Guesclin. 1 vol. in-12. Paris, HACHETTE, 1880. 3e édition, 1891.

L'Impératrice Théodora. 1 vol. in-12. Paris, DENTU, 1885.

Études critiques sur la Révolution, l'Empire et la période contemporaine. 1 vol. in-12. Paris, CHARPENTIER, 1886.

Les Chroniqueurs français au moyen âge, *étude historique et critique.* 2 vol. in-8°. Paris, LECÈNE et OUDIN, 1888-1889; nouvelle édition, 1892.

Histoire diplomatique de l'Europe depuis l'ouverture du Congrès de Vienne jusqu'à la clôture du Congrès de Berlin (1814-1878). (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.) 2 vol. in-8°. Paris, ALCAN, 1891.

Cours d'histoire *à l'usage des écoles primaires* (en collaboration avec M. AULARD). 3 vol. in-12. Paris, L. CHAILLEY, 1894-1895. Nouvelle édition, Paris, CORNÉLY, 1902.

Histoire des rapports de l'Église et de l'État *en France de 1789 à 1870.* (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.) 1 vol. in-8°. Paris, F. Alcan, 1898.

EN PRÉPARATION

L'État et l'Église en France sous la troisième République. 1 vol. in-8°. Paris, F. ALCAN.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4982.



Hélioğ Chauvet. Imp. Eudes

LE GÉNÉRAL FABVIER

1782-1855

d'après une lithographie

Plon Nourrit & Cie Edit.

LE
GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE MILITAIRE ET POLITIQUE

PAR

A. DEBIDOUR

Avec un portrait en héliogravure



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1904

A LA LORRAINE

EN SOUVENIR

DES TREIZE ANNÉES DE BONHEUR QUE JE LUI DOIS

AVANT-PROPOS

Je me propose de retracer en détail la vie militaire et politique d'un homme de cœur dont le nom, populaire dans toute l'Europe il y a trois quarts de siècle, n'est pas assez connu de nos jours dans son propre pays. Le général Fabvier, soldat héroïque, mais obscur, du premier Empire, dut sa célébrité à l'audace loyale avec laquelle il défendit les libertés publiques sous la Restauration et surtout au concours chevaleresque qu'il prêta, comme volontaire, à la cause de l'indépendance hellénique. Les commandements qu'il exerça sous la monarchie de Juillet et le rôle parlementaire qu'il eut à jouer dans sa vieillesse ne le firent pas déchoir de sa haute renommée. S'il ne fut ni un génie stratégique de premier ordre, ni un orateur de haut vol, il fut du moins l'incarnation la plus pure du patriotisme et de l'honneur français. L'étude approfondie que je lui consacre est un hommage légitime à sa mémoire. Puisse-t-elle être aussi un enseignement fortifiant et fécond pour la génération présente !

Fabvier, qui était avant tout un homme d'action, ne se soucia jamais, à ce qu'il semble, de l'art d'écrire. Il n'a point laissé de mémoires et ses publications consistent simplement en quelques brochures de circonstance où il a mis tout son cœur, mais où l'on ne trouverait pas d'élé-

ments suffisants pour reconstituer son histoire (1). Ses discours à la Chambre des pairs (2) et à l'Assemblée législative (3) sont imprimés dans le *Moniteur*. Mais ils ne permettent de juger que le Fabvier des dernières années; le soldat, le conspirateur, le philhellène doivent être cherchés ailleurs. C'est dans sa correspondance et ses papiers divers que j'ai pu suivre sa vie et ressaisir son âme. Ces documents, conservés dans sa famille avec un soin pieux, ont été mis libéralement à ma disposition par M. Eugène Fabvier, son fils, et M. Edouard Fabvier, son petit-neveu, à qui je tiens à exprimer ici ma vive reconnaissance. Ils forment un volumineux recueil où, à côté d'études et de rapports techniques et d'intéressants journaux de voyage, se trouvent d'une part la série presque complète des lettres adressées par le général à ses parents et à son frère de 1803 à 1819; de l'autre, une grande partie de sa correspondance militaire et diplomatique pendant la guerre de Grèce. Cette collection, dont je donnerai de nombreux extraits, présente malheureusement bien des lacunes. Je n'y ai trouvé que peu de chose sur la période postérieure à 1830. J'ai tâché de suppléer à cette insuffisance d'informations directes par de sérieuses recherches dans les publications originales (pièces officielles, journaux, mémoires et lettres) qui peuvent avoir quelque rapport avec le sujet que j'ai à traiter, et dans les archives des ministères des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, ainsi qu'aux Archives nationales. Ces divers dépôts m'ont fourni des documents et renseignements pleins d'intérêt, qui seront mentionnés au cours

(1) *Lyon en 1817*; Paris, 1818, in-8. — *Lyon en 1817, seconde partie*; Paris, 1818, in-8. — *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de 1814 en France*; Paris, 1819, in-8. — *Orient*; Paris, 1840, in-8°, etc.
(2) De 1845 à 1848.
(3) De 1849 à 1851.

de mon récit. M. Zeiller, membre de l'Institut, a bien voulu me communiquer un certain nombre de lettres écrites par le général Fabvier à son ami Victor Poirel de 1831 à 1849 et dont quelques-unes m'ont paru fort curieuses. Je tiens à lui exprimer ici toute ma gratitude. Je dois enfin à l'obligeance de M. Spyridion Lambros, professeur à l'université d'Athènes, que je suis heureux d'en remercier ici, l'indication d'un certain nombre de pièces grecques ou françaises que j'ai fait copier aux archives de la Société historique et ethnologique d'Athènes et qui n'ont pas été non plus pour moi sans utilité.

Le lecteur trouvera, du reste, dans un appendice de ce volume, un état détaillé des sources manuscrites et imprimées où j'ai puisé mes éléments d'information.

LE GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE MILITAIRE ET POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES CAMPAGNES

1782-1807

Origine de Fabvier. — Sa famille. — L'École polytechnique en l'an XI. — Le camp de Boulogne. — Combat de Dirnstein (ou Dürrenstein). — La Grande Armée en cantonnements. — Fabvier en Dalmatie. — Mission à Constantinople. — Départ pour la Perse.

L'aventureux soldat dont nous allons raconter l'histoire sortait d'une famille éminemment pacifique et sédentaire. Les Fabvier, honorablement connus dès le dix-septième siècle dans la magistrature et le barreau, avaient été anoblis en 1736 par le dernier duc indépendant de Lorraine (1). En 1789, Jean-Charles Fabvier, père du général, était à Pont-à-Mousson procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts. C'était un homme instruit, prudent, plein d'honneur, fort attaché à la monarchie et qu'effarouchèrent bientôt les progrès et les victoires de la démocratie. Aussi devint-il *suspect* sous la République. Sa femme, Anne-Catherine Richard, était d'une piété profonde, qui s'accommodait mal aux innovations religieuses du temps. Ils furent incarcérés sous la Terreur. Leur fils aîné,

(1) Paillart, *Éloge de M. Fabvier, conseiller à la Cour de cassation*, p. 4-7.

Nicolas Fabvier, jeune homme de vingt ans, qui partageait leurs croyances, avait émigré sur leurs instantes prières et servi quelques mois à l'armée de Condé. Réfugié plus tard en Angleterre, il y vécut longtemps dans la gêne, donnant pour vivre des leçons de français, et ne rentra qu'en 1802 (1) dans son pays où, fidèle à ses premiers goûts, il se distingua comme avocat, avant de devenir procureur général à la Cour d'appel de Nancy, puis conseiller à la Cour de cassation.

Tout autre était la vocation de son jeune frère, Charles Fabvier, dont nous commençons l'histoire. Né à Pont-à-Mousson le 10 décembre 1782, ce fils de suspects, ce frère d'exilé n'était ni un républicain ni un libre-penseur. Nous verrons qu'il garda toute sa vie en politique une préférence marquée pour le gouvernement monarchique et en religion un tendre attachement pour le culte dans lequel l'avaient élevé les siens. Mais il avait grandi au milieu des guerres de la liberté, tout près de cette frontière où la France de 89 luttait pour ses droits reconquis contre l'Europe coalisée. Sa droiture et sa générosité naturelle s'étaient émues. Il avait à jamais pris parti pour le drapeau tricolore, symbole de l'égalité et de l'indépendance nationale, et il avait juré de bonne heure non seulement de l'aimer, mais de le servir.

La Lorraine avait déjà fourni à la France depuis le commencement de la Révolution bien des soldats illustres. Au moment où Fabvier sortait des bancs, il n'était presque pas une ville de la région qui n'eût déjà son héros. Ney, de Sarrelouis, revenait victorieux de Hohenlinden; Oudinot, de Bar-le-Duc, et Molitor, de Hayange, avaient battu Souvarov; Bourcier, de la Petite-Pierre, était le second de Moreau; Mouton, de Phalsbourg, s'était illustré au siège de Gênes; Exelmans, de Bar, était aide de camp de Murat; Drouot, de Nancy, simple capitaine, était célèbre; le bourg de Vendière avait donné à la France deux des trois généraux Fririon; Pont-à-Mousson avait donné le troisième; enfin cette dernière ville avait vu naître et avait élevé, dans la petite école militaire

(1) PAILLART, *ibid.*, p. 11-13.

qu'elle possédait depuis Louis XVI, Duroc, naguère sous-lieutenant, maintenant confident du Premier Consul.

Il ne fallait point tant de glorieux exemples pour attacher au métier des armes un enfant aussi vigoureux d'âme que de corps, plein de dédain pour le repos et la fortune, épris d'honneur et de dévouement, amoureux du péril, mauvaise tête, pensaient ses parents; grand cœur, dira l'histoire. Les études littéraires, qui l'éloignaient, croyait-il, de l'état militaire, l'exaspéraient. Il monta un jour sur un toit et déclara qu'il se jetterait en bas si on voulait le contraindre à les continuer (1). Il fallut lui céder, et il s'appliqua dès lors tout entier aux sciences exactes, sous la direction d'un vieux prêtre nommé Lalliet, pour lequel il conserva toujours (sa correspondance le prouve) la plus respectueuse reconnaissance. C'est grâce aux leçons de cet excellent homme qu'il fut à vingt ans (vers la fin de 1802) admis à l'École polytechnique.

Fabvier était déjà un robuste soldat, haut de près de six pieds, carré d'épaules et de visage, loyal, bouillant et pressé de se battre. Patronné par ses compatriotes les généraux Bourcier et Duroc, il lui tardait de porter l'épaulette. L'École ni Paris n'étaient pour le séduire. Il allait quelquefois aux séances du Corps législatif, mais plus souvent aux revues du Premier Consul. S'il apprenait consciencieusement à l'École la coupe des pierres et l'art des constructions, il s'appliquait bien plus volontiers à la balistique et à la manœuvre du canon. Son père avait exigé qu'il se destinât à l'arme du génie. Il préférait, lui, l'artillerie, où le danger était plus grand, mais les occasions de se distinguer plus fréquentes et l'avancement plus rapide. Aussi n'hésita-t-il pas à y entrer dès que la porte lui en fut ouverte. On était à la fin de 1803. La paix d'Amiens venait d'être rompue. Le ministre de la guerre, en quête d'officiers d'artillerie, invita ceux des élèves de l'École polytechnique qui voudraient le devenir en deux mois à se déclarer. Fabvier commença par donner son nom et ne sollicita qu'ensuite l'autorisation de sa famille. Ses

(1) Détail rapporté par M. Édouard Fabvier dans des notes sur son grand-oncle qu'il a bien voulu me communiquer.

parents furent sans doute un peu contristés. Mais il était si pressant qu'ils cédèrent encore (1). Deux mois après, il quittait Paris et, en mars 1804, passait comme sous-lieutenant à l'École d'application de Metz.

La famille n'était pas au bout de ses peines. Il était toujours le plus tendre et le plus dévoué des fils. Mais le calme et la prudence n'étaient pas ses vertus dominantes. Il eut avec les bourgeois de Metz de fréquentes querelles, qu'il racontait d'ailleurs fort sincèrement dans ses lettres à sa mère. A ses yeux, de pareilles affaires ne tiraient pas à conséquence. Mais il n'en était pas de même de celle qu'il rapportait à Mme Fabvier le 19 floréal an XII (9 mai 1804). Il s'agissait de son vote contre l'établissement de l'Empire. Lorsque celui qui était Bonaparte voulut qu'on l'appelât Sire, l'École d'application dut prendre part au scrutin. De vieux officiers eussent dit, comme Paul-Louis Courier (2) : « S'il veut être empereur, qu'il le soit. » Mais la jeunesse n'a pas de ces complaisances. Le vote n'étant pas secret, l'opposition devenait un acte de courage.

« Nous avons encore eu autre chose, écrit Fabvier, mais plus sérieuse. C'est pour l'Empereur. On nous a proposé de signer une adresse d'*invitation* à se déclarer tel. La majorité a refusé. Nous avons eu de plus la folie d'écrire au général Férino de vouloir bien effacer le mot *unanimement* qu'il avait mis sur sa pétition. Cela l'a mis dans une fureur horrible. Il est venu comme un enragé nous faire un discours..., il a envoyé à la prison de rigueur les cinq qui s'étaient chargés de la lettre et a écrit au ministre pour demander leur renvoi et celui de cinq d'entre nous qu'on désignerait. Alors nos chefs sont venus nous tourmenter de nouveau pour signer et nous y avons été contraints pour sauver nos camarades. Si nous nous étions contentés du refus de signer, on ne pouvait

(1) Lettres inédites de Fabvier à son père et à sa mère (23 ventôse an XI, 27 germinal an XI, 1er nivôse an XII).

(2) P.-L. Courier était alors officier d'artillerie et tenait garnison à Plaisance. Voir, à propos de ce plébiscite militaire de 1804, la piquante lettre qu'il écrivait à M. N. (*Œuvres* de P.-L. Courier, p. 436-438.)

rien nous dire qu'à tous. Mais nous ne savions pas qu'il est défendu très expressément d'adresser une demande au général sans la permission du colonel de son corps. Ce jour-là on n'entendait que jurer, pester dans toute l'École. C'était un bouleversement général. »

Voilà comment on manipulait le suffrage universel en l'an XII de la liberté.

Fabvier, morigéné par ses parents, n'eut pas de peine sans doute à renoncer à la République, qu'il n'avait défendue que par camaraderie. Mais sa turbulence lui valut encore bien des semonces, qu'il acceptait d'ailleurs avec la plus affectueuse docilité, sans qu'elles l'empêchassent de se faire de nouvelles querelles. A la veille de quitter Metz, il traînait encore sur le terrain un bourgeois fanfaron, pour quelques propos malsonnants tenus sur un de ses camarades d'école (1).

Cependant l'heure arrivait pour lui de risquer sa vie pour une cause plus haute. Appelé à la Grande Armée (juin 1805), comme lieutenant en second au 1er régiment d'artillerie à pied, il partit, fou de joie, pour Boulogne. Mais là tout l'été se passa et l'embarquement pour l'Angleterre n'eut pas lieu. Fabvier n'eut que la maigre satisfaction de coucher bien des nuits sur le sable des dunes et de casser à coups de canon quelques vergues aux frégates anglaises qui s'aventuraient à portée de sa batterie (2).

Il dépérissait d'ennui. L'Empereur, qu'il ne frondait plus et qu'il admirait sans réserve, lui paraissait bien lent à prendre un parti. Enfin l'armée s'ébranla (septembre), mais ce ne fut pas pour aller à Londres. La campagne d'Allemagne commença. C'est devant Ulm que notre lieutenant fit l'apprentissage des batailles. Sa fermeté au feu fut remarquée. Mais son audace et sa sûreté de coup d'œil ne furent pleinement appréciées qu'à la journée de Dirnstein. On sait qu'après la prise d'Ulm, pendant que Lannes et Murat couraient sur

(1) Lettre inéd. de Fabvier à Mlle Richard, sa tante (18 prairial an XIII — 6 juin 1805).

(2) Lettres à son frère et à son père (26 prairial, 19 messidor, 29 thermidor an XIII, — 14 juin, 2 juillet, 16 août 1805).

la rive droite du Danube jusqu'à Vienne, le maréchal Mortier, isolé sur la rive gauche avec une seule des trois divisions de son corps d'armée, heurta tout à coup l'armée russe de Kutusov, qui venait de repasser le fleuve; qu'après avoir escaladé le plateau rocheux de Dirnstein et refoulé péniblement l'ennemi, il se trouva bientôt enveloppé par lui, lutta jusqu'au soir contre des forces très supérieures et dut, pour briser ce cercle de fer, sacrifier la moitié de sa troupe (1). Ce qu'on a oublié, c'est la part considérable que Fabvier prit à cette furieuse bataille.

« Les journaux te parleront sans doute, écrivait-il à son frère le 20 brumaire (11 novembre), d'une affaire où la division Gazan, forte de 4,000 hommes, a seule résisté et même forcé 25,000 Russes. Eh bien! mon cher, j'avais l'honneur d'être commandant de toute l'artillerie à cette affaire... Au débarqué, le maréchal Mortier m'envoya chercher et me dit de me mettre en position à un certain point. Ne me trouvant point assez près, un instant après j'avançai et fus me mettre en batterie à côté d'un détachement de grenadiers que les Russes houspillaient. Avant d'avoir pu me mettre en batterie, sur vingt hommes j'en ai eu trois de blessés et deux chevaux de tués, avec deux balles, une à mon chapeau et une autre au genou, qui heureusement ne m'a pas percé. Depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir nous sommes restés sous le feu opiniâtre de ces coquins-là. Enfin nous avons enlevé une position superbe. Nous nous sommes établis sur un plateau où, au bout d'une heure, nous avons été cernés par deux régiments d'infanterie qui nous chargeaient à la baïonnette en criant : *hourah! hourah!* Nous nous sommes défendus là avec seulement trois bataillons pendant deux grandes heures, croyant toujours être forcés et faisant toujours comme si cela était impossible. Enfin à huit heures du soir nous avons pris le parti de faire une trouée. Le général Mortier m'a fait laisser mes pièces de force; je me suis mis avec les grenadiers et nous avons passé, bien

(1) Thiers, *Histoire de l'Empire*, liv. V.

entendu pas tous. J'y ai attrapé un coup de crosse et un de pierre... Le général Mortier m'a donné les plus grands éloges, m'a fait dîner avec lui, et le général Gazan aussi. Le maréchal a donné ordre que j'aie toujours une batterie à commander de préférence à tout autre, et j'espère qu'il sera fait mention de moi dans le rapport... J'ai été gorgé d'honneurs et de compliments de toute la division. Par parenthèse notre division a perdu la moitié de ses hommes... »

A la suite de cette affaire, Fabvier alla se reposer à Vienne, avec le corps de Mortier. Presque tous ses canonniers avaient reçu des balles ou des coups de baïonnette. Mais son ardeur guerrière et son enthousiasme pour l'Empereur n'en étaient pas diminués (1).

Il voyait tout en rose et, n'ayant rien de mieux à faire, visitait de vieux châteaux, comme celui où avait été enfermé Richard Cœur de Lion, et faisait provision d'anecdotes pour les veillées de Pont-à-Mousson (2).

A Vienne, il fut logé « chez un bon pékin fort à son aise », et comme son service se bornait (surtout après Austerlitz) à expédier en France les canons pris aux Autrichiens (3), il put vivre quelque temps « comme un chanoine », partageant son temps entre l'étude de l'allemand, des promenades à cheval aux environs de la ville et de joyeuses réunions d'officiers. Le Viennois, par crainte, sans doute, plus que par amitié, faisait la vie douce au vainqueur et ne lui laissait pas grand'chose à désirer. « Tu t'inquiètes pour de l'argent, écrivait le jeune officier à son frère (13 décembre). Ce serait bien le diable s'il fallait m'envoyer de l'argent en pays ennemi. Il faut que *les esclaves* me nourrissent; pour le reste, ma solde y suffit bien. Toute la noblesse a évacué la ville et abandonné ses hôtels aux Français, avec des intendants chargés de les bien traiter. Il y a de mes camarades qui m'invitent quelquefois à dîner

(1) Lettre à son frère (30 brumaire an XIV — 20 décembre 1805).

(2) *Ibid.*

(3) « Hier dans la journée j'en ai fait partir cinq cents pièces, toutes neuves... On enlèvera aussi tous les fusils des arsenaux... J'espère que vous êtes contents de votre Empereur et de ses troupes... » (Lettre de Fabvier à son frère, 23 frimaire an XIV — 13 décembre 1805).

dans de bonnes maisons. Nous sommes trois ou quatre, chacun deux bougies et un laquais derrière, avec cuisine française, allemande et italienne et les vins de Hongrie. Nous sommes d'une gravité à faire mourir de rire. On nous appelle *Monseigneur,* et en nous levant de table nous présentons le dos de la main à M. l'intendant, qui vous la baise très respectueusement et vous remercie de l'honneur que vous lui avez fait. Il faut convenir que tout cela est très commode. »

Cette vie de Capoue n'allait pas, on le pense bien, sans quelques galanteries. Les Allemandes étaient pour le moins d'aussi bonne composition que leurs maris et leurs pères. Fabvier n'avait qu'un fonds médiocre d'austérité. Aussi servit-il Vénus aussi bien que Bellone, pour parler comme les troubadours de l'époque. Nous ne le suivrons pas dans ses bonnes fortunes et ses mésaventures, qu'il contait fort gaîment à son indulgent frère. Le récit en serait trop scabreux.

De Vienne, qui fut évacuée en janvier 1806, il dut se rendre en Bavière, en traversant la Haute-Autriche. Ce dernier pays, vu en plein hiver, ne lui plut guère. « Figure-toi (c'est toujours à son frère qu'il s'adresse) que nous avons continuellement marché avec notre parc par des chemins où le diable même ne s'aviserait pas de faire passer une voiture. Une certaine fois nous avons mis trois jours à faire quatre lieues et travaillé comme des chevaux. Ce n'est que montagnes, lacs gelés, glaces, neiges, etc., et par-dessus tout cela une pauvreté dont rien n'approche, des chaumières où on ne trouve que du pain noir et détestable, des femmes hideuses et dégoûtantes, qui, presque toutes, ont des goitres et mal à la bouche (1). »

Heureusement la Bavière le dédommagea de ces déboires. Dans cet État, qui trouvait alors notre amitié très profitable, les Français étaient reçus à bras ouverts. « Tu ne saurais croire (écrivait Fabvier) comme ces faquins-là (les Bavarois) sont fiers de n'être pas Autrichiens. On n'entre nulle part

(1) Lettre de Fabvier à son frère, 19 janvier 1806.

qu'aussitôt on ne vous dise : « Nous avons l'honneur d'être Bavarois et alliés des Français (1). »

On voit que la reconnaissance du jeune officier pour la docilité allemande n'allait pas sans quelque dédain. Fabvier était bien loin de se douter alors qu'au fond ces peuples nous haïssaient et à cent lieues de penser qu'ils pussent jamais être pour nous redoutables. Il les voyait si divisés, si faibles, si pauvres ! Cantonné, en avril, près d'Anspach, il coudoyait dans les villages des souverains de clocher, dont les États n'étaient guère que de grosses fermes. « Un tas de petits princes, pauvres, et fiers à proportion. Vous entrez dans un cabaret de village pour y boire de la bière, vous vous y trouvez avec M. le baron ou le comte un tel, occupé à boire et à fumer, en veste ronde et en bonnet fourré. Ces faquins-là ont chacun trois ou quatre gardes et deux uniformes. Quand il y en a deux de service, les autres restent au lit. De ma fenêtre je vois les États de huit ou dix princes différents (2). »

La vie de garnison dans des bicoques perdues aigrissait peu à peu le soldat de Dirnstein. La sombre monotonie des bois de sapins dont il était entouré l'exaspérait. Il passait des journées à relire *Zaïre*, *Phèdre* et le *Cid*, qu'il avait fait venir de Strasbourg pour se désennuyer ; d'autres fois, c'était la Bible. Il y avait bien aussi un ministre luthérien, dont il allait souvent boire la bière, fumer le tabac et, entre temps, courtiser la fille. Mais l'excellent homme voulait le convertir au protestantisme. Fabvier le laissait dire, mais restait « attaché à I.N.R.I. ». Le jeu faisait, du reste, diversion aux sermons. Notre lieutenant et ses camarades consacraient parfois des journées

(1) Fabvier à son frère, 6 février 1806. — Rapprocher de ces lignes celles par lesquelles le général Bigarré (*Mémoires*, p. 104) rappelle l'accueil qui lui avait été fait à Munich en 1800 : « On vit alors les chanoinesses du grand chapitre noble laisser leurs trente-deux quartiers de côté pour s'attacher à de jeunes plébéiens français par les liens d'une amitié qui ressemblait beaucoup à de l'amour. Dans les bals, aux promenades, au spectacle, une femme du bon ton ne paraissait pas sans avoir à ses côtés un officier français. On tourmentait le général Moreau pour faire de la Bavière une République et le cri de tous les Bavarois était de chasser les Impériaux de l'autre côté de l'Inn... »

(2) Fabvier à son père, 1er avril 1806.

entières à la bouillotte ou au reversi; tout en pestant contre l'Allemagne et le repos, nous vivions, dit Fabvier, comme un tas de brigands (1).

Au fond, ce qui l'exaspérait le plus, ce n'était pas l'oisiveté, ce n'était pas le désir toujours déçu de revoir son cher pays, c'était la lenteur que l'on mettait à le récompenser de sa belle conduite au combat de Dirnstein. Ses chefs lui avaient promis le grade de capitaine ou la croix de légionnaire et six mois après la bataille il n'avait encore ni l'un ni l'autre. Il souhaitait ardemment la décoration, mais il ne voulait pas la solliciter. « Je ne suivrai pas, écrivait-il à son père le 24 avril, le conseil de mon frère qui m'engage à parler au maréchal Mortier. Je ne le ferais pas pour être colonel. Quand ils ont besoin de moi pour commander des pièces et pour me faire casser le cou, ils viennent me chercher. Si j'ai mérité une récompense, qu'ils me l'envoient... Ils ne me verront jamais que quand il faudra se battre. Il y a des personnes qui avancent à force d'assiduité. Moi je tâcherai de réussir par la marche inverse. »

Elle arriva pourtant cette récompense qu'il avait si bien méritée. Fabvier en fut plusieurs jours presque fou de joie.

« Enfin, écrit-il à son frère (le 15 mai), la voilà cette croix tant désirée! Je l'ai essayé aujourd'hui. Quand je l'ai mise sur ma poitrine, elle battait d'une telle force que j'ai été obligé de l'ôter... C'est mon commandant qui le premier m'a appris cette charmante nouvelle. Il revenait du quartier général avec sa charmante femme. Il me vit de loin à la manœuvre et m'appela. Aussitôt arrivé, il sauta en bas de sa voiture et m'embrassa en m'appelant *frère*. Je ne pensais plus du tout à cette diable de croix. Il ne voulait pas me dire ce que c'était. Sa femme me cria : « Vous êtes légionnaire! » Je suis devenu pâle comme la mort. J'ai cru que je tomberais de mon haut. Je suis presque fou depuis avant-hier que je l'ai su... Je crois que si on pense qui je l'ai eue bon marché, du moins on ne pensera pas que c'est tout à fait pour rien; d'ailleurs j'ai

(1) Lettres à son père et à son frère, 24 avril, 15, 31 mai 1806.

bien le projet de payer après ce qu'on m'aura donné d'avance... La seule chose qui me peine, c'est que je vois plusieurs camarades à qui il n'a manqué que des occasions pour faire plus que moi, et tu sens que, quoique je sois très bien avec eux, ils aimeraient autant avoir la croix à ma place. Mais cela se passera... Quand je suis passé à Strasbourg, j'ai dit à Desaix devant son tombeau que, s'il suffisait de hasarder mille fois sa vie pour avoir la croix, en repassant je lui dirais que je l'ai. »

On voit par cette lettre que le nouveau légionnaire était plus belliqueux que jamais. On était à la fin de mai. On parlait alors d'une alliance possible de Napoléon avec la Prusse, d'une campagne en Poméranie; et Fabvier voulait en être à tout prix.

« Malgré tout le désir que j'ai de revoir cette chère France et de vous embrasser de tout mon cœur, vous sentez que j'aurais très mauvaise mine, après l'honneur que l'Empereur vient de me faire, de désirer rentrer si les autres vont se battre... Si on fait la paix, allons en France, tant mieux. Mais s'il y a guerre, que nous soyons de la partie (1). »

Cependant les semaines s'écoulaient et l'on ne partait point pour la Poméranie. La Prusse, loin de s'unir à la France, armait contre elle, et c'est en ennemie victorieuse que la Grande Armée allait, vers la fin de 1806, entrer à Berlin et à Stettin.

Mais il était écrit que Fabvier, qui n'avait pu être à Austerlitz, ne serait pas non plus à Iéna. Deux mois avant l'ouverture des hostilités en Thuringe, il était encore en Bavière lorsqu'il reçut tout à coup l'ordre de se rendre non point en Prusse, mais en Dalmatie.

On sait que cette province avait été cédée à Napoléon par le traité de Presbourg. Mais les agents de la cour de Vienne, au lieu de la lui remettre purement et simplement, avaient livré aux Russes (qui n'avaient point fait encore la paix avec la France) les bouches de Cattaro, plutôt que d'y laisser

(1) Fabvier à son père, 31 mai 1806.

entrer les Français. Tout près de là était la ville libre de Raguse, avec son admirable port. Les Russes, assurés du concours des Monténégrins, leurs coreligionnaires et fidèles clients, allaient certainement s'en emparer. Le général Lauriston, que Napoléon avait envoyé avec quelques troupes, les y prévint. Mais bloqué bientôt dans sa conquête par la flotte et les troupes de l'amiral Siniavin, il fut quelques semaines dans le plus grand danger, et ce fut seulement à la fin de juillet 1806 que le général Molitor, accouru à son secours, put le délivrer.

Cet incident avait vivement préoccupé l'Empereur qui, dès le mois de juin, avait chargé un de ses lieutenants de prédilection, le général Marmont, alors cantonné dans le Frioul, de renforcer l'armée de Dalmatie, d'en prendre le commandement et d'assurer dans toute cette province la domination française (1).

Par suite de cette mesure, des officiers d'élite, détachés des différents corps de nos armées, avaient été mis à la disposition du nouveau général en chef. C'est à ce titre que Fabvier avait reçu l'ordre de se rendre à Zara. S'il lui en coûtait de s'éloigner de la Grande Armée, son humeur aventureuse s'accommodait assez bien de ce lointain voyage, au bout duquel il comptait trouver quelque gloire (2).

Impatient d'arriver, il ne s'arrêta guère en route à étudier les contrées accidentées qu'il avait à traverser. Le Tyrol, admiration des touristes, ne lui laissa qu'une détestable impression. « C'est le pays le plus affreux qu'on puisse voir, écrivait-il à son frère. Imagine des rochers à perte de vue, une petite route le long d'un ruisseau, voilà où vous passez, et vous avez le plaisir de voir les paysans occupés à ramasser les éclats dont la chute de rochers immenses a obstrué la route. De sorte que vous avez toujours l'espoir d'en avoir un pour vous. Ajoute que les paysans sont tous voleurs et assassins et que, si nous n'avions pas été trois, je crois qu'il aurait fallu

(1) Sur cette affaire de Dalmatie, voir la *Correspondance* de Napoléon, et les *Mémoires* de Marmont, duc de Raguse, t. II et III.

(2) Fabvier à son père, 12 juillet 1806.

partager la bourse (1). » Venise même, malgré son air de grandeur et ses monuments de gloire qui le frappèrent, malgré l'aimable facilité de mœurs de ses grandes dame, ne le séduisit guère. Les « grosses voix rauques » des gondoliers le choquèrent. Il trouva la ville sale, la population misérable, et en fit cette peinture peu flatteuse :

«... Sous les superbes portiques du palais ducal, dans tous les vestibules, partout enfin vous voyez des milliers de malheureux accablés de vermine, qui se soulagent mutuellement et qui, pour faire plus facilement leur chasse, sont à moitié nus. Dans les rues les plus brillantes, sur la fameuse place Saint-Marc, des malheureux couverts d'emplâtres réels ou postiches sont étendus sur la pierre brûlante, et une femme ou un enfant aussi misérable, mais qui a l'avantage de pouvoir parler et un peu se remuer, demande pour lui. Dans les églises, au pied des colonnes de porphyre enlevées aux Turcs avec tant de gloire, vous en voyez autant, et les animaux les plus sales se promènent sur les bancs du plus beau marbre ou sur les tables où sont décrites les grandes actions de cette fameuse république. Ce qu'il y a encore de pis que tout cela, c'est l'habitude que cela donne aux habitants aisés de voir la misère sans la secourir. Je me promenais avec une société assez brillante ; un malheureux dont les membres tombaient réellement en lambeaux était couché de manière à nous forcer de passer presque au-dessus de lui. Je lui donnai une pièce; eh! bien, on se moqua presque de moi. Une dame à qui je donnais le bras me dit que ce n'était pas l'usage. Je répondis que je n'avais pas bonne opinion d'un pays où c'était la mode de laisser mourir de faim un malheureux, pouvant le secourir (2)... »

Au sortir de Venise, Fabvier subit une tempête de dix jours sur la mer Adriatique, où les Russes lui donnèrent la chasse, et dut relâcher en Istrie, un véritable « enfer », où il entendit parler une langue diabolique et où la vue des ruines qu'il admira ne le dédommagea qu'imparfaitement des procédés

(1) Favier à son frère, 20 juillet 1806.
(2) Fabvier à son père, 1er août 1809.

malplaisants d'une population inhospitalière. Un « descendant des Romains, bien sale, bien dégoûtant », chez lequel on l'envoya loger, commença par lui jeter son billet au nez. Mais ces rebuffades n'étaient pas pour l'intimider. « A force de soufflets et de beaux raisonnements, nous dit-il, j'ai obtenu de la paille pour me coucher. Oh! ma pauvre Allemagne (1)!... »

Il ne devait pas non plus retrouver les délices de Vienne à Zara, où il arriva enfin le 1er août.

« D'abord, écrivait-il à son père (2), l'aspect (*de la contrée*) est repoussant. Des montagnes arides, d'où sortent quelques mauvais oliviers bien chétifs, et avec cela quelques vestiges de blé de Turquie et force oignons, voilà ce qui nourrit une multitude incroyable d'habitants. Eh bien! ces coquins-là sont les plus beaux hommes que j'aie vus de ma vie, et bien bâtis; il n'y en a pas quatre sur cent de plus petits que moi, et les hommes de six pieds sont de la taille ordinaire. Tous ont de grandes moustaches et sont habillés uniformément : des souliers de corde ou d'écorce qui tiennent à des pantalons bleu de ciel à la hussarde, rarement des chemises, la poitrine toujours nue, une grande ceinture et une veste rouge jetée sur l'épaule, un bonnet rouge, les cheveux en deux tresses qui viennent sur la poitrine. Ils ne font jamais un pas sans un fusil, deux pistolets, un sabre, un poignard et surtout un stylet qu'ils portent dans le pantalon et dont ils se servent très adroitement. Maintenant ils sont tellement portés pour nous que quand le général Molitor est allé débloquer Raguse, plus de quatre cents de ces Morlacs se sont joints à lui volontairement. »

Bien accueilli par Marmont, qui l'attacha à son état-major, il le suivit à Raguse et y séjourna quelque temps, fort près des Monténégrins, indomptables brigands, toujours prêts à fondre à la voix des Russes sur le littoral occupé par les Français. Mais il habitait une ville agréable, où régnaient les mœurs italiennes, où nous étions aimés, où les femmes étaient

(1) Fabvier à son père, 1er août 1806.
(2) *Ibid.*

belles et n'avaient qu'un tort, celui d'avoir des maris ridiculement jaloux.

« J'ai été assez heureux, écrivait-il à son frère le 2 septembre, pour rester ici, où il fait meilleur que dans ces vilains pays où on ne trouve que des Monténégrins et des rochers. Je dis heureux parce qu'on ne se battra pas, sans quoi j'aurais bien aimé à tâter de cette nation-là, qu'on dit si brave. On nous en faisait des mangeurs de petits enfants. Ils sont extrêmement cruels, mais point braves. Leur évêque les mène au feu. C'est un farceur qui coupe les têtes lui-même, qui a toujours deux ou trois maîtresses à son quartier-général. Autant de Latins il trouve, autant il en fait égorger, quand il n'a pas le temps de le faire lui-même. Tu n'as pas d'idée des atrocités que les Russes et les Monténégrins ont commises.

« Sais-tu que c'est une ville charmante que Raguse? A l'exception des choses dont on a besoin, ou y trouve tout au monde. Par exemple des femmes sages, ou au moins des demoiselles... Les femmes, vous les voyez assez; mais à quoi cela vous avance-t-il? Il y a toujours le mari ou un frère qui se trouve là et qui n'en bouge non plus qu'un terme. Quant aux demoiselles, elles ne sortent absolument pas. Aussi je t'assure qu'elles sont blanches, et si jolies! Oh! mon cher, il y a de quoi se damner mille fois. On n'a pas d'idée de la surveillance de ces manants-là. Imagine que ces nigauds d'hommes, maris et pères, ... ne font exactement rien tant que le jour dure que fumer leur pipe et boire du café. Que le diable les emporte! Sitôt qu'un tourne la tête, faites un signe à la femme, vous êtes sûr qu'elle le reçoit avec plaisir. Mais si vous faites une démarche un peu hardie, elles n'osent plus, parce qu'elles craignent les vengeances, qui sont terribles. Et puis d'autres sont coquettes et vous rouent horriblement. Cela crie vengeance. Elles ont la mise de Paris, la tournure la plus élégante. Et tout cela, où le prennent-elles? Il n'y a que le diable qui puisse le leur donner pour faire enrager les pauvres Français. Pour les hommes, il y a une vingtaine de familles qui sont à la tête du gouvernement. Il n'y a nulle part un despotisme égal à celui dont ces faquins-là écrasent le peuple.

Imagine que ces imbéciles-là sont, je crois, au nombre de quarante sénateurs, dans le costume le plus fou que tu puisses imaginer, de grandes perruques à trente-six marteaux, des robes noires, un ridicule d'une main et un éventail de l'autre; c'est encore pis que les médecins de Molière. Quelquefois ces cadets-là vont faire des visites en corps, et là vous voyez dessous leurs robes de bure noire, bien sales, l'un avec des pantalons de nankin et des bas, l'autre des bottes, etc. Nous nous moquons assez d'eux; cela fait rire ces dames, mais cela fâche les maris et cela redouble la surveillance. Il est diabolique de penser que ces faquins, avec leurs perruques et leurs robes, vont caresser de si jolies petites femmes, tandis que nous nous trouverions trop heureux de leur baiser la main. »

En septembre, Fabvier crut un moment que la guerre allait sérieusement recommencer. Il fit partie de la colonne que Marmont conduisit lui-même coutre les Russes et les Monténégrins et qui les refoula rudement jusqu'à Castelnovo, aux bouches de Cattaro (1). La campagne fut courte, mais pénible. Aussi le lieutenant insiste-t-il, à cette époque, dans une de ses lettres, « sur ce que ces pauvres soldats ont souffert dans un pays où il n'y a d'autres pierres que des marbres tranchants, qui leur ensanglantaient les pieds après avoir déchiré leurs souliers pendant la première heure de marche. Sais-tu, ajoute-t-il, qu'en arrivant ils manquaient d'eau et de pain ? Et continuellement en butte aux attaques des Monténégrins, les plus barbares des hommes. Vois-tu, c'est une guerre affreuse. Non pour le danger; peu de ceux qui ont été droit à ces brigands-là ont été attendus. C'est de la canaille... On ne peut pas les joindre. Les Russes se sont assez bien battus. Mais tu sais que leur destinée est d'être vaincus par les Français (2). »

Malheureusement pour Fabvier, la campagne fut bientôt interrompue. Napoléon, qui venait d'attaquer la Prusse et qui se méfiait de l'Autriche, ordonnait à Marmont de se rapprocher des frontières de l'Allemagne. Notre lieutenant dut rentrer à Raguse et n'eut guère, deux mois durant, d'autre besogne

(1) *Mémoires* du duc de Raguse, III, 6-20

(2) Lettre de Fabvier à son frère, 21 octobre 1806.

que d'établir à l'entrée du port des batteries d'où il tirait de temps à autre quelques coups de canon sur une frégate ou une canonnière russe. Maigre régal pour un batailleur! Fabvier employait, il est vrai, ses loisirs forcés à courtiser une belle Ragusaine, qui n'était point cruelle; il apprenait les idiomes illyriques, s'habillait en Turc, devenait gras. Et pendant qu'il menait malgré lui cette molle vie, ses camarades de la division Gazan se battaient en Allemagne, se couvraient de gloire à Iéna! Cette pensée le mettait parfois hors de lui.

« J'ai réellement (écrivait-il à son frère le 10 novembre) manqué le moment de me faire une fortune militaire. Si j'étais resté à mon corps d'armée, encore une chance et je pouvais aller loin. C'est fini maintenant, je retrouverai des chefs qui m'auront oublié. Il est bien singulier qu'une nomination de légionnaire soit un titre d'exil... Ce n'est pas la peine d'aller si loin pour rester tranquille. Cette idée d'avoir fait cinq cents lieues en courant la poste nuit et jour, et cela pour fuir la guerre, me met quelquefois dans de telles fureurs que j'en grince des dents de dépit... L'ambition me travaille continuellement... Il y a peut-être une chance pour moi, je veux la chercher. Maintenant mes espérances sont culbutées, mais un moment peut tout relever. Tu penses bien qu'avec tout cela je ne dois pas être très aimable. Je ne suis bien que quand je me trouve en quelque endroit où le danger présent me force à mettre de côté les autres idées, quand je nage dans la mer bien mauvaise ou que je grimpe sur quelque rocher de marbre. Cela me fatigue et je dors bien. Mais rester avec cet enfer dans la tête pendant que les autres se battent, il n'y a pas de supplice qui approche de cela... Il n'y a qu'une chose qui pourrait me rendre content d'être venu ici, ce serait une invasion en Turquie et une guerre quelconque... »

Parfois les accès de colère faisaient place chez Fabvier à des explosions de pitié pour les victimes de nos guerres et de nos conquêtes.

« Au moins, disait-il à son frère (1), tu n'es pas forcé de

(1) Lettre du 21 octobre 1806

t'éloigner de ton pays et de courir continuellement comme un brigand, rendant malheureux tous ceux chez qui tu passes. Je crois que les résultats seront grands. Mais les détails sont affreux. Tu n'en as pas d'idée... C'était peut-être de toute la terre le peuple le plus heureux. Ils n'avaient ni troupes, ni presque d'impôts; protégés par les Turcs, dont leur patrie est presque entourée, ils les chargeaient du soin de leur défense et se livraient tout entiers au commerce, qui faisait vivre tout le monde dans l'abondance. Maintenant tout cela est bien changé. Leurs vaisseaux sont répandus chez toutes les nations. Ceux qui sont dans nos ports n'osent se mettre en mer, crainte des ennemis. Ceux qui sont chez l'ennemi ne peuvent venir; nous occupons tous les ports. Il faut une paix bien prompte, si on veut empêcher leur ruine totale. Cela me fait beaucoup de peine. C'est un si bon peuple! Et puis ils n'ont de ressource que dans la mer. Il n'y a pas même de chemins par lesquels on puisse arriver chez eux qu'à pied et avec beaucoup de peine. On ne sait ce que c'est qu'une route, et il n'y a que les voyageurs qui aient vu des voitures (1). »

La condition de la pauvre république devenait d'autant plus lamentable que le blocus établi sur ses côtes par les Russes se resserrait de jour en jour. L'île de Curzola, son principal avant-port, tombait, en décembre, au pouvoir de Siniavin. Fabvier, envoyé trop tard pour la sauver, faillit être pris aussi. C'est peu après qu'il quitta définitivement Raguse et alla rejoindre Marmont au quartier-général de Spalato (2).

Ce dernier, nous l'avons dit, le traitait bien. Mais les plus hautes amitiés ne pouvaient le consoler d'être si loin de la Grande Armée. On était en janvier 1807. Napoléon, vainqueur de la Prusse, était maintenant aux prises avec les Russes. Une grande bataille était imminente. Et Fabvier attendait toujours son rappel! Il était bien décidé, s'il ne l'obtenait pas, à ne pas rentrer en France.

(1) Fabvier à son père, 1er décembre. 1806.

(2) *Mémoires* du duc de Raguse, III. 29, 31. — Lettre de Fabvier, 15 janvier 1807.

« ... Je ne rentrerai pas en France, déclarait-il à son frère. Il faut que je suive cette armée si elle va dans l'Orient, et alors nous verrons ce que le hasard décidera. Je ne sais pas à qui je dois mon envoi en Dalmatie. Ces messieurs, me voyant la croix, ont cru qu'il fallait me la faire gagner après, croyant que je ne l'avais pas gagnée avant. Il y a beaucoup de ces faquins-là qui n'ont pas payé la leur si cher que moi la mienne. Voilà cependant mon avancement perdu, et peut-être sans retour, par un caprice de quelques chefs de bureaux, que Dieu confonde! Cela a l'air d'une dérision... Si tu voyais comme je peste en lisant les journaux! Les larmes me viennent aux yeux quand j'entends annoncer des victoires. J'entends citer tous les officiers généraux de ma connaissance qui se distinguent, les régiments avec lesquels j'ai fait la campagne qui se couvrent de gloire; oh! sacredieu! Et tu viens me conter que j'ai de bonnes notes... Et qu'importe, si elles ne servent à rien? Il n'y aura qu'une note à la fin : Armée de Russie. Ce sera un titre à tout (1)!... »

L'impétueux officier se plaignait en vain. Il ne vit Eylau ni Friedland. Et s'il finit par quitter la Dalmatie, ce ne fut pas pour retourner en Allemagne, ce fut pour se rendre à Constantinople.

Depuis plus de six mois Napoléon, désireux de diviser les forces de la Russie en lui suscitant un nouvel ennemi, avait envoyé au sultan Sélim III un ambassadeur extraordinaire, le général Sébastiani. Ce dernier manœuvra si bien qu'en décembre 1806 la Porte finit par déclarer la guerre au tsar. Cet événement devait donner une importance particulière à l'armée de Dalmatie. Dès le commencement de 1807 Marmont, sur l'ordre de l'Empereur, envoyait à Constantinople plusieurs officiers d'élite chargés de réorganiser à l'européenne les armées ottomanes et de mettre les places fortes du Grand Seigneur un état de défense. On sait que grâce à eux la flotte anglaise fut éloignée du Bosphore et dut repasser les Dardanelles. Mais qu'était-ce que quelques hommes, pour protéger

(1) Lettre du 15 janvier 1807.

l'empire turc à la fois contre la Russie et contre l'Angleterre? Il fallait une armée. Vingt-cinq ou trente mille Français, partant de Dalmatie, pouvaient en quelques semaines atteindre le Danube et refouler les troupes moscovites. Qui les empêcherait même de gagner la Pologne et de rejoindre la Grande Armée, dont ils formeraient l'aile droite? Ce projet gigantesque souriait fort à l'imagination fanfaronne de Sébastiani et surtout de Marmont. Comment n'eût-il pas séduit celle du lieutenant Fabvier? (1)

Chargé par son général en chef de construire une route qui permît à l'armée de Dalmatie de déboucher en Bosnie, le jeune officier, en un mois, au milieu des rochers et des montagnes, exécuta ce difficile travail. En mai 1807, mourant d'impatience, il obtint enfin de partir pour Constantinople, où Marmont allait envoyer d'autres officiers. Juste à ce moment, le colonel de son régiment lui annonçait son rappel à la Grande Armée comme décidé. Que faire? Un mois plus tôt, Fabvier eût opté pour la Grande Armée. Mais il était maintenant trop tard; la campagne dans le Nord était trop avancée; il n'arriverait point à temps pour la dernière bataille. C'était trop d'une année perdue. L'avenir, la gloire étaient pour lui en Orient.

« Probablement, écrivait-il à son frère, que nous ne faisons que l'avant-garde de l'armée. Nous sommes un bataillon de 700 hommes, tous canonniers, commandés par le colonel Foy (2), homme du plus grand mérite. Je suis dans l'état-major... Je vais faire le petit baron de Tott et je leur apprendrai (*aux Turcs*) à combien est égale la somme des trois angles d'un triangle. » Il ajoutait que, quoique « noir et maigre comme tous les diables », il se portait à merveille, qu'il était

(1) *Mémoires* du duc de Raguse, III. 30, 36. C'est par erreur que Marmont (p. 36) signale Fabvier comme ayant pris part à la mise en état de défense de Constantinople au mois de février 1807. Cet officier ne fit partie que de la seconde mission organisée par le général. Il était encore à Spalato le 8 mai 1807.

(2) Le colonel Foy s'illustra plus tard en Espagne, devint général de division, combattit à Waterloo et fut sous la Restauration, à la Chambre des députés, le plus brillant orateur du parti libéral.

bien équipé. « Avec cela je peux aller en Chine, si on veut (1). »

Hélas ! Que de déceptions l'attendaient encore ! D'abord, les 700 canonniers ne partirent pas, ou ne partirent qu'après lui et furent bientôt rappelés. Seul avec Foy, Destutt de Tracy (2), (son ancien chef d'étude à l'École polytechnique) et trois ou quatre autres officiers, il traversait péniblement les provinces turques, lorsque la « culbute » de Sélim III et l'avènement de Mustapha IV (29 mai 1807) remirent en question l'alliance de la France et de la Turquie. Qu'allaient devenir les envoyés de Marmont ? Certains pachas se seraient fait un plaisir d'envoyer leurs têtes au nouveau sultan, d'autres leur faisaient bonne mine. Mais il fallait payer d'audace. « J'ai été envoyé, écrit Fabvier le 6 juin, faire visite à plusieurs pachas qui m'ont parfaitement reçu. Si tu avais vu mon aplomb, fumant sur les coussins en grandes bottes et éperons au milieu de tous ces originaux, tu aurais eu de la peine à garder ton sérieux (3)... »

La mission parvint enfin sans encombre à Constantinople (21 juin). Mais elle vit bien qu'il n'y avait plus rien à faire pour la France ; Mustapha IV se méfiait de Napoléon et n'avait pas tort. L'Empereur des Français, qui avait tant poussé la Porte à la guerre, était en train de la trahir. Vainqueur à Friedland, il coquetait à Tilsit avec le tsar Alexandre et lui livrait la Turquie, dont l'alliance ne lui paraissait plus nécessaire. Sébastiani quittait Constantinople. Où étaient maintenant les rêves d'Orient ou de Pologne ?

Fabvier jouait vraiment de malheur. Partout il cherchait la guerre, et nulle part il ne trouvait que la paix. Qu'on se représente sa colère. Avoir traversé toute l'Europe pour se

(1) Lettre de Fabvier à son frère, 8 mai 1807.

(2) Victor de Tracy, fils du philosophe Destutt de Tracy, servit avec distinction en Dalmatie, en Espagne, en Russie. Il se retira comme colonel en 1820, devint député, tint une place importante, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, dans le parti libéral, et fut ministre de l'agriculture de 1848 à 1849. Fabvier resta toute sa vie en étroite intimité avec lui.

(3) Fabvier à son frère, 6 juin 1807.

battre et n'avoir encore une fois qu'à se croiser les bras! Et avoir fait cela au bruit du canon de Friedland! Comment, après une déconvenue si piteuse, oser se montrer en France? Il fallait, puisqu'il n'avait pu atteindre la gloire sur le Bosphore, la poursuivre plus loin encore. Justement un aide de camp de l'Empereur, le général Gardane, chargé d'une mission en Perse, arrivait à Constantinople. Il allait négocier une alliance avec le schah, essayer de l'entraîner dans une guerre contre les Anglais. Il lui fallait comme auxiliaires des officiers vigoureux, instruits, résolus. Fabvier s'offrit sans hésiter, et, dès le 9 juillet, voici ce qu'il écrivit à son frère :

«... N'est-ce pas vrai qu'en honneur et conscience j'aurais fort mauvaise mine de rentrer en France pour me trouver avec tous ces vainqueurs? D'ailleurs je veux voyager. Je suis à moitié chemin. La Perse est peu connue. Eh bien! en revenant, si je n'ai pas la considération que donne la guerre, j'aurai au moins celle que donnent les voyages... »

Les instances de sa famille pour le retenir lui furent sensibles, mais n'ébranlèrent pas sa résolution. Une fatalité, disait-il, le poussait en Orient. Il devait suivre sa destinée. «... C'est une affaire finie, cher papa, écrivait-il le 26 août, dans huit jours nous partons pour la Perse. Depuis que j'ai quitté ma chère division, je n'ai fait que courir, et jusqu'à présent sans beaucoup de résultats. Ici il paraît qu'on veut faire. De la Perse nous allons dans l'Inde et c'est sûrement là qu'on travaillera. Dieu veuille!... Il paraît que j'aurai beaucoup de besogne. Nous ne serons que deux pour l'artillerie et je suis le chef; il faudra sans doute construire, exercer, manœuvrer, etc... Je vois d'ici l'armée de Pologne rentrer en France, tous les parents embrasser leurs enfants; et vous, vous chercherez le vôtre, vous ne jouirez pas de la joie générale. Mais aussi je reviendrai; mais j'aurai vu, connu le monde, et il m'en restera quelque chose (1)... »

Peu de jours après avoir tracé ces lignes, il traversait le Bosphore et se mettait effectivement en route pour la Perse.

(1) Lettres de Fabvier à son père et à son frère, 17 juillet, 26 août 1807.

Voilà comment, après avoir, en deux années, canonné les Anglais à Boulogne, culbuté les Russes en Autriche et pourchassé les Monténégrins en Illyrie, Fabvier, toujours plein de vie, d'espoir et d'illusions, partait pour la conquête de l'Inde.

CHAPITRE II

UNE MISSION EN PERSE

1807-1809

Napoléon Ier, Feth-Ali-Schah et l'ambassade du général Gardane. — L'Asie Mineure et la Perse en 1807. — La cour de Téhéran. — Essais de réforme militaire en Perse. — Travaux de Fabvier à Ispahan. — Fin de l'ambassade. — Fabvier en Pologne.

Nous n'avons pas à raconter ici en détail la mission de Gardane (1) en Perse; on en trouvera le détail dans les lettres du général, publiées par un de ses fils (2). Le sujet propre de ce chapitre est la part, relativement considérable, qu'y prit le lieutenant Fabvier.

Parmi les projets grandioses qu'avait dès sa jeunesse conçus Napoléon, il n'en est pas qu'il ait plus longtemps et plus complaisamment caressé que celui d'anéantir la puissance britannique par la conquête de l'Inde. Le fâcheux résultat de l'expédition d'Égypte ne l'avait pas rebuté. Dès 1802 Sébastiani, envoyé par lui en Orient, s'était enquis des moyens de recommencer l'entreprise. L'alliance de la Perse était un des meilleurs. Notre infériorité navale ne nous permettant guère d'attaquer l'Inde par mer, cet État formait une excellente base d'opérations pour une armée française se

(1) Gardane (Claude-Mathieu, comte de), né à Marseille le 11 juillet 1766, mort à Lincel (Basses-Alpes), le 30 janvier 1818. Sous-lieutenant de cavalerie avant la Révolution, il dut à sa bravoure un assez rapide avancement à partir de 1792; fut nommé général de brigade par Moreau en 1799; devint gouverneur des pages en 1804 et aide de camp de Napoléon en 1805. Après sa mission en Perse, il fut quelque temps disgracié; puis obtint le titre de comte et une dotation de 25,000 fr.; perdit de nouveau la faveur de Napoléon pour avoir subi un échec militaire en Portugal (1811) et servit pourtant encore l'Empereur pendant les Cent-Jours.

(2) *Mission du général Gardane en Perse sous le premier Empire*. Paris, Lainé, 1865, un vol. in-8°. — Voir aussi un article de M. Gaffarel dans la *Revue politique et littéraire*, numéro du 16 février 1878.

dirigeant droit vers le Sindh et le pays des Mahrattes. Mais nous ne pouvions l'intéresser à une pareille guerre qu'en le soutenant de notre côté contre son ennemi capital, la Russie, qui, depuis un siècle, le menaçait et récemment lui avait enlevé la Géorgie. Feth-Ali-Schah, réduit pendant les premières années de son règne à combattre les rivaux qui lui disputaient le trône (1), avait ouvert les hostilités contre Alexandre Iᵉʳ; mais avait subi, notamment en 1803, échec sur échec. L'idée lui était alors venue d'accepter le secours que lui offrait l'Angleterre. Mais cette puissance lui demandait en retour le port de Bouchir et l'île de Kareck. Feth-Ali avait refusé; puis, se tournant vers la France, il avait écrit à Napoléon. Ce dernier n'avait eu garde de repousser ses avances. Par ses ordres, deux agents sûrs et habiles, Jaubert et Romieu (2), étaient allés en 1805, séparément et dans le plus grand secret, étudier les ressources de la Perse et entretenir les bonnes dispositions du schah. D'autres, comme les Jouannin (3), les Bontemps, les de Lablanche, les avaient suivis en 1806. La

(1) Ce souverain, connu avant son avènement sous le nom de Baba-Khan, avait succédé, en 1797, à son oncle Agha-Mohammed-Khan, fondateur de la dynastie des Cadjars, actuellement régnante en Perse. Le prince de Géorgie Héraclius XII, qui devait sa couronne à Agha-Mohammed, avait fini par se tourner contre lui et appeler les Russes à son aide. Feth-Ali mourut en 1834, après plusieurs guerres malheureuses contre les tsars. Voir, pour son histoire : MALCOM, *The History of Persia*, t. II. — PRICE, *A Journal of the British Embassy to Persia*. Londres. 1825. In-4°. — Sir HARFORD JONES BRYDGES, *An Account of His Majesty's Mission to the Court of Persia in the years* 1807-1811. Londres, 1834. 2 vol. in-8°. — *The dynasty of the Khajars, translated from the original persian mss.*, Londres, 1883. In-8°. — JAUBERT, *Voyage en Arménie et en Perse*. Paris, 1821. In-8°. — DUBEUX, *La Perse* (*Univers pittoresque*); etc.

(2) Jaubert (Pierre-Amédée-Émilien-Probe), orientaliste, né à Aix le 3 juillet 1779, mort à Paris le 28 janvier 1847. Il avait suivi Bonaparte en Égypte et en Syrie. Il fit partie de la mission de Sébastiani en 1802, puis fut envoyé à Constantinople avec le général Brune en 1804. Chargé d'affaires de France en Turquie (1815), il fit en 1818 un nouveau voyage en Orient, fut nommé professeur de persan au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1830), enfin pair de France (1841). Il a laissé de nombreux et importants ouvrages sur les langues et les littératures orientales. — Romieu mourut en Perse dès 1806. On accusa les Anglais de l'avoir fait empoisonner.

(3) Jouannin (Joseph-Marie), orientaliste, né à Saint-Brieuc en 1783, mort à Paris le 1ᵉʳ février 1844.

cour de Téhéran, quelque temps contenue par les menaces des Anglais, n'avait plus hésité après Austerlitz, surtout après Iéna et Eylau. Au mois de mai 1807, un envoyé extraordinaire, Mirza-Méhémed-Ali-Riza, était venu de sa part trouver l'Empereur à Finkenstein, pour lui proposer une alliance. C'est à la suite de cette démarche que Napoléon chargea un de ses aides de camp, le général de Gardane (1), de ramener à Téhéran l'ambassadeur du schah et de conclure formellement le traité.

Il est vrai que, peu après, vainqueur à Friedland, il se réconciliait à Tilsit avec le tsar (juillet 1807) et lui sacrifiait ses nouveaux alliés, les Persans, aussi bien que les Turcs. Pourtant il ne donna aucun contre-ordre à Gardane, qui arrivait à ce moment à Constantinople, et qui ne passa le Bosphore que deux mois après. Il comptait qu'il faudrait du temps pour que sa trahison fût prouvée à Feth-Ali. En attendant, il espérait entraîner le schah dans son entreprise contre les Anglais ou tout au moins effrayer ces derniers assez pour que la crainte d'une expédition dans l'Inde les réduisît à demander la paix. Feth-Ali, après avoir servi sa politique, resterait aux prises avec les Russes et se tirerait d'embarras comme il pourrait. Napoléon, nous le verrons plus loin, devait être justement puni d'un tel machiavélisme.

Le général n'avait emmené de Finkenstein que ses deux aides de camp, un officier d'infanterie et deux sous-officiers. C'est à Constantinople qu'il dut compléter le personnel de sa légation. La petite troupe de Sébastiani lui fournit de précieuses recrues. Il lui fallait des auxiliaires non seulement braves et fidèles, mais instruits et actifs. Gardane choisit donc ses compagnons avec le plus grand soin. Ajoutons qu'il eut la main heureuse. Presque tous sont plus tard devenus célèbres. Citons parmi eux, à côté d'Ange de Gardane (2),

(1) Dont plusieurs ascendants avaient rempli au dix-septième et au dix-huitième siècle des fonctions consulaires en Perse, aussi bien que dans l'empire ottoman.

(2) Né à Marseille le 2 mars 1765, mort dans la même ville le 8 janvier 1822, il revint de Perse avant le général. On a de lui le très curieux *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse fait en 1807 et 1808*. Marseille, 1808, in-8°.

frère du général et premier secrétaire de la légation, le diplomate Rousseau (1), l'archéologue Lajard (2), le lieutenant-ingénieur-géographe Trézel (3), le capitaine du génie Lamy (4), l'orientaliste Jouannin, et enfin le lieutenant d'artillerie Fabvier. Plusieurs membres de la mission furent détachés vers la Syrie et durent gagner la Perse par Alep et Bagdad. Mais le gros de la troupe prit route par l'Asie Mineure et partit de Scutari, le 10 septembre 1807. Des interprètes, des artisans, des gens de service l'accompagnaient. Un chef de caravane la conduisait. Au total, elle comptait cinquante-trois cavaliers (5), avec quatre-vingts chevaux ou mulets chargés de bagages.

Fabvier a beaucoup écrit sur son voyage en Perse. Outre une quinzaine de lettres (6) adressées par lui à ses parents ou à son frère, nous avons sous les yeux ses journaux de route, rédigés, on peut le dire, heure par heure et avec une rare exactitude, et ses volumineux rapports tant sur les questions diverses qui lui furent données à étudier que sur ses travaux personnels à Ispahan. Nous pouvons donc le suivre de très

(1) Rousseau (Jean-Baptiste-Louis-Jacques), né en 1780, mort à Tripoli (Afrique) en 1831. Son père (1738-1808) avait rempli d'importantes missions en Perse et en Turquie au nom du gouvernement français. Lui-même fut consul général de France à Téhéran (1806), puis à Alep, à Bagdad, à Tripoli. Il a publié des études considérables sur l'histoire, la géographie et les langues de l'Orient.

(2) Né à Lyon le 30 mars 1783, mort à Tours en septembre 1858; membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1833. Il révéla le premier, par ses découvertes achéologiques et philologiques, les rapports anciens qui unissaient la civilisation de la Grèce à celle de l'Orient.

(3) Né à Paris le 5 janvier 1780, mort dans cette ville le 11 avril 1860. Aide de camp des généraux Gardane (1807) et Guilleminot (1809), il se distingua plus tard au siège de Mayence (1814), rendit de grands services au Dépôt de la Guerre sous la Restauration, devint maréchal de camp en 1829, lieutenant général en 1835, prit une part importante à la conquête de l'Algérie et devint pair de France (1846) et ministre de la guerre (1847).

(4) Plus tard général, aide camp du roi Louis-Philippe et député de la Dordogne.

(5) En y comprenant l'ambassade persane que Gardane ramenait à Téhéran.

(6) En dehors de ces lettres, sa famille possède de lui, sur la mission en Perse, divers manuscrits qu'elle a bien voulu mettre à ma disposition et dont on trouvera les titres à la fin de ce volume.

près dans sa mission et nous rendre compte avec exactitude de la part qu'il prit à l'œuvre de la légation française.

Cette part consistait en principe à organiser l'artillerie persane. Il serait plus juste de dire à créer. Aussi, avant de quitter Constantinople, s'y était-il préparé de son mieux. « Jugean bien, nous dit-il, que ma mission aurait pour principale difficulté de former un matériel, je m'occupai uniquement de tous les procédés employés à Tophana (l'arsenal de Constantinople.) J'en dessinai tous les instruments et je cherchai à me pénétrer des modifications que les causes locales, comme le climat, les mœurs, avaient dû introduire dans les procédés employés en Europe... Je me procurai quelques livres utiles. Avec toutes mes précautions et ma confiance, je ne ressemblais pas mal à Don Quichotte avec son armure de carton partant pour aller assaillir des géants enchantés (1). »

En attendant de fondre des canons, il fallait arriver en Perse. L'ambassade mit deux mois pour y atteindre et trois pour parvenir jusqu'à Téhéran. Dans les provinces ottomanes, peu ou point de routes, presque pas de ponts sur les rivières, partout, sauf peut-être en Anatolie, un contraste navrant entre la richesse du sol et la misère des populations. La caravane marchait dix, douze et jusqu'à seize heures par jour, sans avancer beaucoup, et s'arrêtait chaque soir dans quelque village à demi ruiné. Fabvier relevait avec soin, sur de petits cahiers qui nous ont été conservés, les moindres accidents de terrain, la direction et l'importance des cours d'eau, l'orientation des montagnes et les produits particuliers de chaque canton. Ce travail l'occupait sans relâche et ne lui permettait guère d'admirer le pays ou d'en étudier les antiquités. Le pittoresque le ravissait, il est vrai, mais il n'avait pas le temps de le décrire. L'archéologie, qui n'était pas son fait, ne l'arrêtait guère non plus. Il ne signale qu'en passant les ruines de Nicée; il a vu, dit-il, « le siège dans lequel Constantin s'est assis (2) ». Quelques mots lui suffisent aussi pour rendre l'impression que lui ont faite les monuments antiques d'Angora

(1) *Avant-propos*, p. 11.
(2) Lettre de Fabvier à sa mère, 26 septembre 1807.

(l'ancienne Ancyre). Ailleurs il se borne à rappeler les noms antiques des villes défigurés par la barbarie turque.

Mais la topographie et la statistique ne l'absorbaient pas au point de lui faire négliger l'état social et politique des pays qu'il traversait. Si l'on veut se faire une idée exacte de la dissolution et de l'anarchie où était tombé l'empire ottoman au commencement du dix-neuvième siècle, il faut lire le journal du lieutenant Fabvier. En Asie, comme en Europe et en Afrique, le pouvoir du sultan était à peu près réduit à rien. Il n'y avait d'autorité redoutée que celle des pachas, qui se comportaient en souverains absolus. Ali de Janina, en Épire, et Méhémet-Ali, en Égypte, n'étaient pas plus indépendants que ce gouverneur d'Ismid (Nicomédie) qui fit pendre un homme pour le seul plaisir de le montrer à l'ambassade française, ou que ce Tchiapan-Oglou, qui régnait en maître à Iosgad, commandait à quarante mille soldats et vivait au milieu d'un faste dont Gardane et ses compagnons furent littéralement éblouis (1).

A mesure qu'on avançait dans l'Est, il semblait qu'on pénétrât davantage dans la barbarie. Les souvenirs d'Europe se faisaient rares. Parfois cependant il s'en produisait de bien imprévus. A Tokat, apanage d'une sœur du sultan Sélim, on avait, comme d'habitnde, assisté à des fêtes militaires. On s'éloignait. «... J'avais, dit Fabvier, laissé partir ma caravane depuis un quart d'heure et je traversais le bazar seul avec un postillon, lorsque j'entendis crier derrière moi : « Citoyen! « Citoyen! » Je tournai la tête et je vis un Turc assez bien mis qui courait à moi. Je m'arrêtai. Lui me prit la main et me demanda avec beaucoup de feu : « Comment va la République? — La « République, lui dis-je, elle a fait un mariage qui a mal tourné « pour elle. » — Cet homme me fit entrer dans sa boutique; il était marchand de tabac. En fumant une pipe, il me conta qu'il avait été fait prisonnier en Égypte; conduit dans tant de contrées, avec tant de fatigue et de misère, il s'était fait Turc, marié et établi assez avantageusement pour ne plus vouloir changer; que la vue d'un citoyen français, qu'il avait reconnu

(1) *Voyage de Constantinople à Téhéran*, 1-8.

à nos chères et glorieuses couleurs, l'avait ému. Je lui contai, de mon côté, nos combats et nos triomphes, et après quelques moments je le quittai pour aller rejoindre mes compagnons (1). »

Cependant on s'engageait dans la région montagneuse et sauvage qui sépare le versant de la mer Noire de celui du golfe Persique. — On touchait aux rives du haut Euphrate, et les difficultés du voyage s'aggravaient chaque jour. — On rencontrait çà et là quelque *orta* de janissaires qui fêtait bruyamment les Français, mais faisait assez mauvaise mine à l'ambassadeur de Feth-Ali et à ses gens, que Gardane ramenait à Téhéran. L'antagonisme traditionnel des Turcs et des Persans éclatait parfois en rixes violentes, qui obligeaient nos officiers à tirer l'épée. «...Il y a quelques jours, écrivait Fabvier le 25 octobre, nous avons eu une affaire qui nous a fait grand bien près des Persans avec lesquels nous voyageons. Dans un village de deux cents maisons, où ces pauvres diables, au nombre de huit à dix, étaient restés en arrière, une rixe s'engagea, et, comme les Turcs les détestent, on tomba dessus et on les retint. Quatre ou cinq officiers que nous étions, à peu de distance, accourûmes au bruit. A peine arrivés sur la place, nous vîmes à quarante pas une centaine de Turcs faisant assez bonne mine. Je mis pied à terre et... nous chargeâmes cette canaille. Les cris d'Allah et ceux de France se répondaient. Nous nous attendions à une vigoureuse défense, mais sans nous attendre ils se sauvèrent et coururent se retrancher dans une maison qui leur servait de fort. On fit sur-le-champ une reconnaissance dont le résultat fut avantageux. Les Turcs alors demandèrent à parlementer. Je fus choisi de notre bord et j'entrai dans le réduit, où les femmes et les enfants étaient sous la garde d'environ soixante hommes bien armés. J'eus une conférence avec le cadi. J'obtins toute satisfaction. Nous donnâmes la loi au village de la manière la plus despotique et nous rejoignîmes la caravane en ramenant nos Persans en triomphe (2). »

(1) *Voyage de Constantinople à Téhéran*, 9.
(2) Lettre de Fabvier à son frère, 25 octobre 1807.

Quelques jours après, et aux environs même d'Erzeroum, on trouva devant soi une bande de *Delhis-Basch* (*têtes folles*), espèce de soldats-brigands qui, sous prétexte de servir le pacha d'Arménie, tenaient campagne et rançonnaient les passants. Fabvier fut envoyé pour parler à leur chef. «...Nous trouvâmes, dit-il, notre homme sur la rive droite (de l'Euphrate), dans une cabane enfumée, entouré de ses principaux cavaliers, tous jeunes gens de bonne mine et bien armés. Après avoir fumé et pris du café, je lui racontai comment un général français venait de la part de Napoléon saluer le visir d'Erzeroum et le Schah de Perse ; qu'il espérait trouver chez lui tous les égards que d'aussi grands noms méritaient. Il envoya sur-le-champ deux hommes pour que notre marche ne fût pas troublée. Je restai à manger avec lui, parlant de notre gloire. En le quittant, comme il me demandait avec instance quelque chose de France, je lui donnai une pièce de 40 francs pour qu'il eût le portrait de l'Empereur. Il le donna pour le percer et le porter à son cou (1). »

A Erzeroum, où on arriva le 24 octobre. le pacha Ioussouf, qui avait été vaincu sept ans auparavant par Kléber à Héliopolis et qui avait gardé une singulière estime pour les Français, rendit de grands honneurs à l'ambassade ; donna un dîner où l'on servit de deux à trois cents mets ; conduisit ses hôtes dans son camp, où étaient entassées toutes ses richesses ; leur fit, malgré son grand âge, admirer son adresse à lancer le *dgirît* (espèce de javelot) et voulut qu'ils assistassent aux exercices de sa brillante cavalerie. Ce corps défila, dit Fabvier, « au nombre d'environ 3,000 hommes, dont 1,200 à 1,500 delhis coiffés de hauts bonnets noirs et cylindriques, sorte de schakos. A la fin une troupe d'élite s'élança sur notre tente en franchissant le ruisseau avec une telle fureur que plusieurs personnes en furent un peu émues. Ils s'arrêtèrent comme par enchantement, les chevaux cabrés, les hommes poussant des cris de guerre. C'était un tableau à faire. » La peste régnait alors à Erzeroum ; mais Ioussouf prétendit galamment qu'elle avait

(1) *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 14.

diminué depuis l'arrivée des Français et qu'ils *avaient apporté toute sorte de bien avec eux*. Il voulut, lui aussi, une médaille de l'Empereur. Enfin, au départ, l'ambassadeur et chacun des officiers de sa suite reçurent de lui le cadeau d'un cheval (1).

Mais l'impression de ce brillant accueil ne tarda guère à s'effacer. En approchant des frontières du Kurdistan, terre classique du brigandage, il fallut de nouveau se mettre sur ses gardes. Les Kurdes, race nomade et belliqueuse, n'avaient guère, alors comme aujourd'hui, d'autre métier que le pillage. «... Deux de nous, dit Fabvier, en ayant rencontré après le passage de la caravane, nous eûmes de la peine à sortir de leurs mains et nous échangeâmes quelques coups de fusil et de pistolet (2). » Partout où ils avaient passé, tout n'était plus que ruines. « Les habitants, ajoute notre auteur, se jetaient à nos pieds en nous demandant quand donc les Francs viendraient les arracher à leurs dévastateurs et aux barbares qui leur refusaient les armes nécessaires à leur défense (3). » A un certain endroit, les Français trouvèrent une jeune fille que les bandits avaient abandonnée demi-morte et dont ils avaient emmené les deux frères en captivité. Près du mont Ararat, à Utch-Kinia, se dressait un couvent fortifié de tours et d'épaisses murailles, où les pauvres gens des alentours venaient se réfugier avec leurs enfants et leurs troupeaux quand approchaient les Kurdes. Au moment où passaient les Français, on se battait devant le monastère. «... C'étaient les Kurdes, dit Fabvier, qui voulaient enlever les troupeaux des pères. Nous partîmes douze ou quinze pour secourir les moines. Les Kurdes se jetèrent dans la montagne et nous nous approchions du couvent avec la plus grande confiance, quand nous reçûmes quelques coups de fusil fort bien ajustés de derrière les murs des jardins. Nous tînmes conseil et, nous approchant tout à fait, un père nous connut pour amis et fit cesser le feu. On nous fit entrer dans le couvent, où nous reçûmes beaucoup de politesses. » Ces moines étaient, ajoute le vaillant officier, gens *robustes et bons vivants*,

(1) *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 15-17.
(2) *Ibid.*, p. 18.
(3) *Ibid.*

s'entendant mieux sans doute à combattre qu'à prier, exigeant de leurs serviteurs une exacte obéissance, toujours « les premiers aux armes et tenant tout sous la clé (1) ».

C'est dans les premiers jours de novembre que la légation franchit les frontières de la Perse. A Tebris (Tauris), où l'on demeura cinq jours (11-16 novembre), l'on fut fêté par Abbas-Mirza, gouverneur du pays, fils et héritier désigné de Feth-Ali. Ce prince retint près de lui le capitaine Lamy et plusieurs autres officiers. Le reste continua sa marche vers la capitale.

Fabvier décrit dans son journal la triste plaine qui s'étend entre Tauris et Téhéran, au pied des montagnes du Ghilan et du Mazendéran. Tout ce pays, désolé par la guerre, était couvert de ruines. Des villes autrefois populeuses, comme Zenghian et surtout Sultanié, étaient devenues presque désertes. On trouvait non plus des brigands; mais une population molle, désarmée, misérable, souffrant sans révolte les exactions et les caprices les plus odieux de ses gouverneurs, et, çà et là, quelques bandes nomades mourant de froid sous leurs tentes et ne paraissant pas avoir conscience de leur triste condition (2).

Vers la fin de novembre, l'ambassade était parvenue à Caswin, c'est-à-dire à peu de distance de la capitale. Il lui fallut s'y arrêter quatre jours : « *Sa Hautesse, schah, padischah, le refuge du monde, l'un des pôles du globe, ombre de Dieu* et vingt ou trente autres noms que j'ai oubliés, a lu elle-même dans les astres que l'ambassade française serait malheureuse si elle entrait à Téhéran tout autre jour que le 4 décembre. Après avoir bien pesté, ajoute Fabvier, contre le frère du soleil et de la lune et ses connaissances astrologiques, il a fallu se résigner, et le général Gardane, *rossignol de la sincérité*, est heureusement arrivé, par une belle et bonne pluie, malgré *lee traverses du corbeau de la perfidie*, à la résidence *du chef du siècle* (3). » Au milieu d'une affluence de peuple extraordinaire, les Français firent leur entrée, escortés des plus brillants corps de la cava-

(1) *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 19.
(2) *Ibid.*, p. 20-26.
(3) Lettre de Fabvier à son frère, 15 décembre 1807.

lerie royale. Devant eux marchaient, pour leur faire honneur, les bouffons de Feth-Ali. « Nus, à l'exception d'un caleçon, ils dansaient en se retournant et faisant mille contorsions. Leur chef avait à chaque main une énorme massue dont il s'escrimait sans cesse (1). » Par ordre du schah, le grand-vizir, Mirza-Chifi, dut recevoir chez lui le général. Quant au reste de l'ambassade, on lui assigna la demeure d'un grand seigneur de la cour qu'on fit sans façon déloger de son palais (2).

Peu de jours après, les Français étaient reçus en audience solennelle par Feth-Ali : «... Couvert, écrit Fabvier, de plus de pierres précieuses que la lampe merveilleuse n'en fournit jamais, est assis un homme vigoureux, âgé d'environ quarante ans, portant sur lui pour des millions de millions. Sa tiare et son bracelet gauche n'ont pas de prix... Sa barbe noire, la plus belle de toute la Perse, descend jusqu'à ses genoux. Au pied du trône sont rangés les *Schah-Zadés*, ses fils. Nul autre Persan ne se trouve dans la salle. Tous sont à dix pas, rangés dans le jardin, les mains cachées sous leurs manches. Le général et les deux secrétaires furent introduits, et on nous fit rester à la hauteur des premiers ministres, ce qui fit beaucoup crier les mutins, parmi lesquels Monsieur ton frère. Nous en parlâmes au général, et celui-ci fit signifier au Schah que le grand Napoléon traitait ses officiers comme ses camarades et non comme ses domestiques. Le soir même le Schah fit répondre qu'il ne fallait accuser que son ignorance si notre place avait été mal choisie. Le vendredi suivant nous fûmes présentés de nouveau nominativement et à trois pas du trône. Sa Hautesse nous dit qu'elle nous aimait comme ses propres enfants et que l'avenir nous le prouverait. Effectivement nous fûmes rangés d'un côté du trône et ses enfants vis-à-vis. Tu crois qu'un roi de Perse ne peut rien dire d'aimable ; écoute. Après avoir entendu les qualités de chacun et nous avoir dit que nous étions de fort beaux garçons et des gens de bonne mine, il ajouta qu'il nous devait de la reconnaissance pour les services que nous avions rendus à Napoléon, puisque

(1) *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 26.
(2) Lettre du 15 décembre 1807.

les deux empires n'en faisaient plus qu'un. « Aussi ceux d'entre « vous, dit Sa Hautesse, qui déjà ont reçu de mon frère un « témoignage éclatant de son estime seront les premiers à qui « j'en accorderai de la mienne... » Nous avons répondu que nos bras, nos faibles talents et tout notre sang serviraient Sa Hautesse... Elle me proposa ensuite d'aller à Ispahan; et... je lui dis que je soumettrais un mémoire à sa haute sagesse et que d'après cela elle déciderait. J'ai fait en effet un projet d'organisation pour l'artillerie persane dont j'envoie copie au général Pernetti, chef d'état-major de l'artillerie française... Veux-tu que je t'apprenne une grande nouvelle? Eh bien! mon ami, je suis *chevalier de l'ordre royal du Soleil levant*. Il y a trois degrés dans l'ordre; je suis du second. J'espère que tu es bien fier. Il faut que tu saches que Sa Hautesse, pour me faire connaître à *quel point elle estime mon mérite, moi rayon de l'Occident qui vient briller jusqu'en Orient, a voulu par cette faveur immense m'élever des poissons à la hauteur de la lune.* Quand j'aurai le premier ordre, je serai à celle du soleil... (1). »

Bientôt commencèrent les travaux sérieux. Gardane, qui avait vu Fabvier à l'œuvre pendant tout le voyage, le chargea de rédiger pour le gouvernement français l'itinéraire suivi par la légation depuis Scutari jusqu'à Téhéran. Ce travail minutieux, auquel, on l'a vu, nous n'avons guère emprunté que des anecdotes, devait être plus tard utilisé par le géographe Lapie. Persuadé du reste que l'expédition de l'Inde était prochaine, le laborieux officier ne s'en tint pas là. Fort peu après, c'est-à-dire dans les premiers jours de janvier 1808, il écrivit un lumineux mémoire (2), dont nous avons une copie sous les yeux et où il comparait, avec une précision singulière, la Turquie d'Asie et la Perse, tant au point de vue géographique que sous les rapports des productions, de la faune, des populations, des gouvernements, des mœurs, de la religion, des coutumes et du commerce. Comme un homme qui a vu de près et qui a vu juste, il se montrait, dans ce travail, sévère pour deux États qui auraient pu être puissants, mais où tout

(1) Lettre de Fabvier à son frère, 15 décembre 1807.
(2) *De Caswin à Téhéran et considérations générales.*

l'art de gouverner semblait se réduire pour le souverain à remplir ses coffres; pour chaque gouverneur de province à s'enrichir, à s'isoler et à se désintéresser du reste de l'Empire (1). Il terminait en exposant les moyens pratiques à employer pour transporter au besoin, sans les exposer à mourir de faim, 12,000 ou 15,000 soldats français de Constantinople par la route que lui-même venait de suivre.

L'exécution d'un pareil plan ne pouvait évidemment être immédiate. La petite armée française dont parlait Fabvier ne devait partir pour la Perse que le jour où elle serait sûre d'y trouver des auxiliaire dressés à l'européenne et un matériel de guerre qui pour le moment faisaient complètement défaut à Feth-Ali schah. Aussi la principale préoccupation du jeune officier était-elle d'étudier les vices de l'organisation militaire du royaume et surtout d'y porter remède. — Dans un rapport très étendu, qui est parvenu jusqu'à nous, il démontrait que de tous leurs voisins les Persans n'avaient guère à redouter que la Russie; mais que l'état actuel de leurs forces ne leur permettait pas de lui résister. — « La frontière est gardée de ce côté, disait-il, par une multitude de forteresses ridicules et absolument faibles. Les enceintes sont immenses, sans terrassements et bâties la plupart en briques cuites au soleil. Quelques-unes ont des figures de bastions, mais petits comme des tours et sans courtines, et, par conséquent, sans objet (2). » Il fallait donc au plus tôt fortifier les places. Quant à l'armée, elle n'offrait qu'un élément passable, la cavalerie; ce corps se battait bien, quoique mal armé, et évoluait avec une certaine précision. — Mais la difficulté de le réunir, de le garder sous la main; l'impossibilité de nourrir les chevaux en hiver (vu l'ab-

(1) Quelque mépris qu'il eût pour eux, il n'allait pas jusqu'à leur dénier toute vertu. Il jugeait, par exemple, avec beaucoup de justesse que la race turque avait en elle une force de résistance avec laquelle il faudrait toujours compter. « Malgré tant de vices, disait-il; malgré tant de faiblesse dans le gouvernement, le peu d'instruction des troupes, la lâcheté d'un grand nombre, jamais le peuple ottoman ne sera subjugué. Il sera expulsé, exterminé peut-être facilement; mais jamais les Osmanlis ne serviront des maîtres, et peut-être, s'il s'élève un grand homme à leur tête, ils se rendront terribles à leurs voisins. »

(2) *Etat militaire persan*, p. 5.

sence de magasins), l'indiscipline, la cohue des femmes et des enfants à la suite, permettaient rarement d'en tirer bon parti. L'infanterie, levée au fur et à mesure des besoins, n'était qu'une tourbe de vagabonds, dont les chefs ignoraient même les noms et qui, marchant en troupeaux, ne recevant presque jamais ni solde ni vivres, pillaient beaucoup, mais ne combattaient guère. Des levées et des exercices réguliers; une administration exacte, vigilante, et une discipline sérieuse devaient, suivant Fabvier, avoir pour résultat de former un effectif de trente à quarante mille soldats, dressés à la française et à l'exemple desquels serait peu à peu façonnée toute l'infanterie persane.

Quant à l'artillerie, elle était non pas à réformer, mais à créer de toutes pièces. La Perse n'avait ni fonderies ni arsenaux. Les quelques canons qu'elle possédait lui venaient de l'étranger. On les voyait sur les murailles de diverses places, étendus à terre, « calés avec des pierres, sans affûts et rien qui leur ressemblât. Le schah avait à sa cour le seul canon qui pût marcher. On l'avait pris aux Russes, et ce malheureux canon suivait partout le schah, qui l'avait pris en affection parce qu'il avait donné dans une tente, le roi l'ayant pointé et tiré (1) ». Fabvier ne citait que pour mémoire les *zemboraks*, petits canons fort courts, d'une demi-livre de balle, manœuvrés à dos de chameaux, et dont la portée était aussi faible que le tir en était incertain. Le personnel de l'artillerie ne comprenait qu'environ 150 hommes, sans aucunes connaissances techniques

Les pleins pouvoirs que Fabvier réclamait pour l'organisation du matériel aussi bien que du personnel lui furent accordés en janvier 1808 par Feth-Ali. Il fut convenu qu'il se rendrait à Ispahan, qu'il y installerait sa fonderie, qu'il requerrait les fonds et fournitures qui lui seraient nécessaires, qu'il recruterait lui-même ses auxiliaires et ses premiers soldats et qu'à la fin de l'année il livrerait au gouvernement de Sa Hautesse, toutes montées et tout attelées, cinquante pièces semblables au canon russe si cher à Feth-Ali.

(1) *État militaire persan*, p. 12.

Dès les premiers jours de février, Fabvier était à son poste et faisait part à son frère, dans les termes suivants, de ses premières impressions : «... Il n'y a ici que destruction, misère et, au milieu de tout cela, deux ou trois hommes qui volent les malheureux qui ont le courage d'y demeurer encore. J'ai vu de grands palais, couverts de glaces et de débris de peintures ; là-dessous quelques pauvres Arabes et cheiks qui ont accablé de malédictions l'infidèle qui parcourait le palais du roi des rois avec irrévérence (j'avais mes bottes). J'ai vu des bazars immenses, autrefois couverts des produits de tout genre d'une nation industrieuse; maintenant quelques fruits, et voilà tout... Si je reste longtemps ici, j'aurai un pli d'indignation et de mépris imprimé sur le visage. Enfin autour de moi je ne vois que canaille (1)... »

Le dégoût n'allait pas chez Fabvier jusqu'à le décourager ou à le détourner de sa tâche. « Je sais, écrivait-il le 28 février, que les fatigues, les peines, les privations, tout cela augmente chaque jour. Tout cela n'est rien pour moi. Tant que j'aurai un morceau de ruban rouge à mettre sur ma poitrine, je ne me plaindrai pas... Je suis ici utile à mon pays beaucoup plus que je ne le serais en France... Le jour que j'ai reçu ma nomination de légionnaire, j'ai promis de me dévouer plus que jamais au service de la Patrie. Je tiens mon serment, voilà tout.. »

Isolé au milieu d'une population qui ne savait que flatter et mentir, le jeune officier ne voyait ou ne sentait autour de lui que platitude ou perfidie. Les quelques chrétiens réunis à Ispahan dans le faubourg de Zoulfa étaient des marchands sans honneur, venus de tous les pays ; ou des Arméniens intrigants, qui l'accablaient de leurs hommages intéressés autant qu'obséquieux et qu'il lui coûtait de fréquenter. Ils l'appelaient *Excellence* et *Monseigneur*, mais ils le grugeaient ou cherchaient à abuser de son crédit. A plusieurs reprises, ils lui offrirent de riches cadeaux. « C'était, écrivait-il à son père, pour me payer de choses justes que j'avais faites ou pour m'engager à

(1) Lettre de Fabvier à son frère, 12 février 1808.

d'injustes que je ne voulais pas faire. En général ces négociants chrétiens dans l'Orient sont des manants... (1) » Il repoussait, avec indignation, de pareilles offres. Il mettait même ces marchands à la porte et, s'ils étaient juifs, allait jusqu'à les faire chasser à grands coups de pied dans le ventre. Parmi ses coreligionnaires, les prêtres ne lui inspiraient pas beaucoup plus d'estime que les séculiers. L'archevêque arménien ne songeait guère qu'à ses intérêts temporels ; les moines placés sous ses ordres menaient une vie si peu édifiante que ce qu'il trouvait de plus sage était de n'en pas parler. Enfin le culte catholique était représenté par un missionnaire nommé le père Joseph, « vieil ivrogne assez méprisable (2) » que Fabvier recevait à sa table deux fois par semaine et dont il allait entendre la messe chaque dimanche, mais pour lequel il lui paraissait dur de montrer du respect.

Du côté des mahométans, c'était pis encore. Les grands seigneurs persans l'enguirlandaient sans cesse de leurs métaphores ampoulées. Ils venaient avec lui fumer le *calioun* (3) ; l'accablaient de présents, de fleurs et de fruits. Au fond ils le jalousaient, le trompaient, s'entendaient pour faire échouer son entreprise. «... J'en ai surpris plusieurs, écrivait-il, à me faire des mensonges, à me voler, non des manants, des grands seigneurs, des khans; je les ai chassés de chez moi avec mépris. Ils reviennent le lendemain avec des *Selamalekim*, e pour explication me disent que, s'ils m'ont trompé, ils ne m'en aiment pas moins, mais que c'était leur intérêt. Tu juges comme ils sont reçus (4). » Au nombre de ces faux amis étaient le chef de l'artillerie persane, Aslan-khan, qui affectait au début un dévouement presque servile pour Fabvier (5), et

(1) Lettre de Fabvier à son père, 16 mars 1808.

(2) Lettre de Fabvier à sa mère, 16 mai 1808.

(3) Espèce de *narghileh* ou pipe à eau. Pour la description de cet ustensile, voir Perrin, *la Perse*, t. V, p. 189 et suiv.

(4) Lettre de Fabvier à son frère, 30 mars 1808.

(5) « Le P. Joseph a soin de mon spirituel. Il me tance vigoureusement quand j'arrive trop tard à la messe. Pour le temporel, Aslan-khan s'en charge. Tantôt il vient me faire saigner, d'autres fois il me fait un lavement; il me tâte le pouls dix à douze fois par jour; si je vais tête nue, il crie comme un sourd. Quand je voudrai être malade, je n'aurai qu'à me

Abdoullah-khan, fils et suppléant du gouverneur d'Ispahan, qui était alors éloigné de la ville. Cet Abdoullah traitait en toute occasion l'officier français avec la courtoisie la plus raffinée. Mais obligé par le schah de lui fournir, sur les revenus de sa province, tout ce qui lui était nécessaire pour ses travaux, il l'avait pris en haine et s'était juré de le perdre.

Tout d'abord, on logea l'officier français dans le palais du gouverneur ; on lui fournit, pour l'installation de ses machines et de ses ateliers, un caravansérail qui ne servait à rien ; on le laissa recruter des ouvriers. Mais là se borna pendant plusieurs semaines le concours de l'administration persane. Fabvier devait fondre des canons, les forer, les tourner, fabriquer des affûts et des caissons. Or, non seulement les machines perfectionnées des ateliers européens, mais les outils les plus vulgaires et les plus indispensables lui faisaient défaut, et les pauvres manœuvres qu'il avait sous ses ordres étaient tout à fait incapables de les lui confectionner. Pas un d'eux ne savait seulement se servir d'un compas et l'art de travailler le fer leur était à peu près inconnu. Il avait été bien inspiré en copiant des modèles à Constantinople ; et il se félicita d'avoir dans son enfance, à Pont-à-Mousson, passé bien des heures pour se récréer à tailler du bois chez son voisin, le menuisier Pierron. Il lui fallut commencer par faire de ses propres mains une brouette, un vilebrequin, un tour à tourner, etc., et veiller ensuite à ce que ses ouvriers lui fabriquassent des instruments absolument semblables. Il dut mettre la main aux travaux de maçonnerie dont il avait dressé les plans. Pour les pièces d'ajustage et surtout pour les machines en fer, il dut non seulement tracer et découper des modèles, mais dégrossir lui-même les objets à la lime pour les réduire à la précision mathématique dont ses ouvriers ne comprenaient même pas la nécessité. Quand il fut parvenu, au prix d'efforts inouïs, à faire deux roues dentées et à les engrener l'une sur l'autre,

bien tenir. Je lui ai donné dernièrement une de mes montres. Il m'a juré de la garder toujours. Ce brave homme est réellement mon ami ; il n'est content que quand il me voit boire, manger ou fumer. » Lettre de Fabvier à son frère, 16 mars 1808.)

toute la ville vint avec stupéfaction contempler le mécanisme si simple qui transformait un mouvement horizontal en mouvement vertical. Abdoullah-Khan s'attela lui-même au manège. Mais les malveillants fonctionnaires n'en restaient pas moins incrédules et se réjouissaient à l'avance de l'insuccès certain auquel courait, suivant eux, l'entreprenant officier (1).

De fait, les mécomptes ne lui manquèrent pas. Lorsqu'il eut de ses mains moulé en terre les six premières pièces qu'il devait fondre et qu'il voulut essayer les fourneaux qu'il venait de construire, il s'aperçut qu'ils étaient entièrement à refaire. Heureusement, après une nuit de fièvre et de désespoir, il s'avisa d'utiliser de vieux fourneaux construits autrefois par des Anglais et qui ne demandèrent, pour être remis en bon état, que de menues réparations. Mais pour faire du bronze, il lui fallait de l'étain et du cuivre. Abdoullah, qui devait lui en fournir, le fit attendre plusieurs semaines et, pour s'exécuter sans bourse délier, finit par mettre en réquisition tous les chaudrons d'Ispahan, que les habitants, en larmes, vinrent un matin présenter à la fonderie. Fabvier commença par renvoyer ces pauvres diables avec leurs ustensiles de cuisine et se rendit, furieux, chez le fils du gouverneur. « Je lui déclarai, dit-il, que je retournais dès le même jour à Téhéran rendre compte au roi de sa mauvaise volonté et de sa désobéissance. Je m'emportai avec beaucoup de violence et je menaçai le khan de la meilleure foi du monde, car je sentais que les mains me démangeaient (2). » Abdoullah, intimidé, s'exécuta le lendemain par l'envoi d'un certain nombre de lingots, qui furent aussitôt jetés dans les fourneaux. Alors commença le travail de la fonte, que Fabvier surveilla sans relâche tout un jour et toute une nuit. Au matin, quand il fallut enfoncer les tampons pour faire couler le métal en fusion, les ouvriers épouvantés hésitèrent à lui obéir. « Je m'emparai du ringard

(1) Tous ces détails, ainsi que la description technique des appareils, que nous ne pouvons reproduire ici, malgré le vif intérêt qu'elle présente, nous sont fournis par l'intéressant mémoire que nous retrouvons dans les papiers de Fabvier sous le titre de *Travaux à Hispahan*.

(2) *Travaux à Hispahan*, p. 8.

(écrit-il dans son rapport); la hampe en était trop faible, le tampon ne s'enfonçait pas. Je pris une barre de fer et avec deux coups de marteau j'ouvris le canal, et le métal sortit brûlant comme d'entre mes mains. Le suif des rigoles s'enflamma. Je fus un peu brûlé et tombai en arrière. On me crut mort. Je me relevai précipitamment pour aller enfoncer les autres tampons et je regardais tout tremblant et tout pâle encore d'émotion couler ce précieux métal, qui, sans accident, allait se placer dans les moules. Les cris de *Barick Allah!* de *Mach Allah!* mille fois répétés suivirent ceux de douleur; enfin ce bienheureux bronze parut en haut des moules. Le reste tomba dans des trous que j'avais préparés exprès pour le diviser et le reporter plus facilement dans le fourneau (1). »

Mais les premières pièces une fois coulées, il fallait procéder au forage, et c'était là le travail le plus difficile et le plus chanceux. Après trois mois de tâtonnement, Fabvier avait créé de toutes pièces une forerie à peu près complète. Quand il annonça qu'avec cet outillage il allait couper en deux les énormes blocs de bronze qu'il venait de fondre, les évider et en faire des canons exactement du même calibre que celui qui lui servait de modèle, on sourit, et lui même avoue qu'intérieurement il ne croyait guère au succès. Effectivement, dès les premiers essais, toute la machine se disloqua. « Je sentis, lisons-nous dans son rapport, que je perdais la tête et que je me déconsidérais beaucoup en faisant voir tous mes vains efforts pour réparer des accidents qui augmentaient à chaque instant. Je sentis heureusement qu'il fallait réfléchir d'abord et travailler ensuite. Je ne gardai que deux ouvriers, renvoyai tout le reste jusqu'au lendemain. Je fis fermer l'arsenal et je revins tristement et à pas lents vers cette déplorable machine. Tout à coup l'idée me vint que la cause principale de tout cela était que la tête du tablier n'était pas entièrement en bronze. Son poids n'était pas considérable. La ligne de l'axe de la pièce ne se conservait pas la même que celle de la barre et celle-ci arrachait tout pour se mettre à sa place. Quant au recul

(1) *Travaux à Hispahan*, p. 9.

et au frottement, la cause en était indubitable et la même que j'indique. Je reçus de cette idée une grande consolation (1). »

Au bout de quelques jours, le mal était réparé. Mais il se produisit encore d'autres accidents et ce ne fut pas sans passer par de nouvelles transes que l'énergique officier parvint enfin à forer et à aléser intérieurement ses premières pièces. Il n'était pas au bout de ses peines. Ce n'était pas seulement par mauvais vouloir que les autorités locales cherchaient à entraver son œuvre; mais la trahison se glissait jusque parmi ses ouvriers : « Je viens de découvrir, écrivait-il à sa mère en mai 1808, une conspiration affreuse... Ces brigands ont payé ou plutôt menacé tous mes ouvriers des traitements les plus cruels s'ils ne faisaient tous leurs efforts pour faire manquer ma besogne. Cela m'est venu du gouverneur, plat coquin que je vais mener sévèrement, et du seul homme à qui j'avais accordé de l'amitié en Perse, d'Aslan-Khan. Il m'a trompé avec une scélératesse sans exemple. Sa tête, j'espère, y sautera. Je l'ai dénoncé au roi, qui est sévère, même cruel... J'aurai l'œil ouvert et plus de pitié pour personne. Leurs têtes me répondront de tout. On me payera cher le désespoir où j'ai été pendant quinze jours. Je voyais manquer toute ma besogne. J'étais demi-fou... (2) »

En juin, Fabvier s'aperçut un matin que le foret engagé la veille dans une de ses pièces avait été enfoncé par force pendant la nuit et qu'il ne pouvait plus ni fonctionner ni être retiré. Il dut prendre le parti de ne plus quitter son atelier ni la nuit ni le jour. Abandonnant le palais du gouverneur, « je vins, dit-il, m'établir dans une petite chambre; je fis dresser une tente en avant pour servir d'antichambre... Je mis dehors les canonniers et les employés qui n'étaient pas à mon gré. Je chargeai Ahmet-Khan de la garde de la porte et j'ordonnai que toutes les nuits un manœuvre de garde coucherait sur le tablier de la forerie et répondrait sur sa tête de tout ce qui arriverait (2). »

(1) *Travaux à Hispahan*, p. 16.
(2) Lettre de Fabvier à sa mère, 16 mai 1808.
(3) *Travaux à Hispahan*, p. 25-26.

La malveillance d'Abdoullah ne se bornait pas à l'emploi des petits moyens que nous venons de signaler. Ce fonctionnaire avait dénoncé Fabvier au roi, et, le représentant comme un incapable, s'était efforcé d'obtenir qu'il fût rappelé. Mais quand le brave officier eut connaissance de ces menées, on était à la fin de juin, et l'éclatant succès de ses travaux pouvait déjà confondre ses détracteurs. A ce moment, plusieurs pièces étaient non seulement forées, mais tournées; des affûts et des caissons étaient construits, et plus que jamais Fabvier se faisait fort de fournir à la fin de l'année les cinquante canons qui lui avaient été demandés. Seulement il fallait, pour cela, que l'argent et les fournitures ne lui manquassent pas. Or Abdoullah mettait chaque jour une plus grande négligence à lui procurer de quoi continuer son œuvre. Bientôt, Fabvier sollicita vainement le bois, le charbon, le cuivre qui lui étaient indispensables. Ses ouvriers cessèrent de recevoir leur solde et commencèrent à déserter ses ateliers.

A ce moment le gouverneur en titre Hadji-Mohammed-Hussein-Khan, père d'Abdoullah, rentrait à Ispahan. Fabvier, qui espérait trouver en lui plus de bon vouloir que dans son fils, alla lui rendre ses devoirs. Le grave personnage l'accueillit à merveille, l'invita à dîner, lui promit de lui envoyer sans retard tout ce qui lui était nécessaire et le pria de pardonner à Abdoullah, qui, disait-il, « était un enfant, n'entendant rien aux affaires (1) ». Mais ce n'étaient là que des paroles. Trois semaines s'écoulèrent et l'officier français n'avait encore reçu qu'un cadeau de dix-neuf melons. Mohammed-Hussein ne s'occupait qu'à extorquer de l'argent aux habitants de la province et oubliait absolument Fabvier. Ce dernier vit peu à peu le vide se faire dans ses ateliers. « Je me trouvai, dit-il, abandonné, n'ayant plus que deux ouvriers... payés par moi.., avec lesquels je me mis à mouler six autres pièces... Je fis ouvrir les portes de l'arsenal et toute la ville put me voir en bras nus, travaillant avec courage (2)... » Le gouverneur, un peu confus, lui fit dire par un de ses agents qu'il voulait le

(1) *Travaux à Hispahan*, p. 32-32.
(2) *Ibid.*, p. 33.

traiter comme son fils, que dans cinq ou six jours il lui donnerait pleine satisfaction. Fabvier mit l'agent à la porte. Mohammed-Hussein s'étant décidé, le 24 juillet, à venir visiter la fonderie, Fabvier lui reprocha sans ménagements ses mauvais procédés, lui déclara qu'il appartenait à une nation trop fière pour se laisser ainsi jouer; qu'il était décidé à partir dans quinze jours pour Téhéran et de là pour la France et qu'il serait assez puissant pour faire repentir le gouverneur et ses complices des torts qu'ils avaient eus envers lui. Effrayé sans doute, le haut personnage se confondit en excuses et en protestations d'amitié. Ses promesses, cette fois, furent suivies de quelque effet. A partir de ce moment, les fournitures devinrent à peu près régulières; le personnel de l'usine fut reconstitué, et, grâce à son énergie, Fabvier put mener grand train l'entreprise qui lui tenait si fort au cœur.

Ce ne fut pas sans orgueil qu'il célébra, le 15 août, la fête de l'Empereur, aux salves répétées de *ses* canons. Il fit, ce jour-là, chanter par le P. Joseph un *Te Deum* et un *Domine salvum* et réunit de nombreux invités pour pouvoir les entretenir de la France. « Jusqu'à minuit, dit-il, je parlai aux assistants de tout ce qui faisait alors le bonheur de la grande nation. Je leur décrivis notre mode régulier d'administration, l'égalité de tous les citoyens, la faculté qu'avait chacun d'eux de parvenir à tous les emplois de la société par leurs efforts sans connaître la figure ni les faveurs d'un maître (1)... »

Fabvier était, comme tant d'autres à cette époque, subjugué par la gloire impériale. Il se croyait du reste d'autant plus obligé de louer sa patrie qu'il vivait bien loin d'elle et qu'il se préoccupait sans cesse de la faire respecter en sa personne. Un jour, le P. Joseph ayant été battu et volé par deux malfaiteurs, et Abdoullah-khan ne paraissant pas mettre beaucoup de zèle à trouver les coupables, Fabvier déclara que, si on ne les lui livrait, « il irait couper la barbe au premier mollah qu'il rencontrerait à la porte de la mosquée ». Les bandits lui furent aussitôt remis et reçurent par ses ordres une vigoureuse

(1) *Travaux à Hispahan*, p. 40-41.

bastonnade sur la plante des pieds. Depuis ce moment nul ne se permit plus de molester les chrétiens (1).

Fabvier avait pris tant d'ascendant sur son personnel, donné aux travaux une telle impulsion, qu'une maladie grave dont il fut atteint vers la fin d'août n'interrompit pas sensiblement son œuvre. Terrassé par la fièvre chaude, il resta couché plus d'un mois, soigné tantôt par le P. Joseph, qui l'accablait de couvertures, tantôt par Mirza Ismaël, médecin persan, qui les lui enlevait, lui faisait boire de l'eau glacée et qui, pour savoir s'il devait lui administrer certaine drogue, suivant lui souveraine, prenait au hasard une partie de son chapelet et comptait les grains. « Si le nombre était pair, j'avalais la drogue; s'il était impair, on l'emportait et l'on recommençait l'épreuve le soir (2). » Quoi qu'il en soit, le malade guérit et reparut dans son atelier. Il était temps : plusieurs ouvriers commençaient à devenir paresseux ou mutins. Un certain Cassem l'ayant exaspéré par ses retards et par quelques insolences, il voulut le faire battre par deux manœuvres. Mais ceux-ci feignaient de frapper et semblaient ainsi se moquer de lui. « Je pris alors, dit-il, un écouvillon dont je donnai sur la tête du manœuvre qui était devant moi un tel coup qu'il tomba comme mort sur la place. Alors les autres obéirent et le pauvre Cassem fut battu beaucoup plus fort qu'il ne l'aurait été. Je rentrai chez moi au désespoir; je croyais avoir tué cet homme. Je fus rassuré en le voyant rentrer soutenu par ses camarades. Il venait me demander pardon (3). »

Au commencement d'octobre, Fabvier reçut du roi l'ordre de conduire à Téhéran les vingt premières pièces qu'il aurait fabriquées. Il en référa aussitôt au général de Gardane et se hâta de compléter la grande batterie qu'il avait promise au gouvernement persan. Le matériel roulant fut construit avec autant de solidité que de légèreté et, dans les dernières semaines, on s'occupa de dresser au trait les chevaux d'His-

(1) *Travaux à Hispahan*, p. 41-42.
(2) *Ibid.*, p. 44.
(3) *Ibid.*, p. 47-48.

pahan, qui n'étaient habitués qu'à la selle. Ce fut un travail fort pénible et qui durait encore quand, à la fin de novembre, il dut enfin, sur l'ordre formel de son général, reprendre le chemin de Téhéran.

Gardane, en le rappelant, ne lui dissimulait pas qu'il ne retrouverait pas la cour de Perse telle qu'il l'avait laissée, que la mission française n'était plus guère en faveur auprès du Schah et qu'elle serait probablement obligée de quitter avant peu le pays. Le revirement de Feth-Ali était dû à la connaissance qu'il avait depuis quelque temps de procédés peu loyaux de Napoléon à son égard. Ce souverain avait espéré le concours de la France contre la Russie, et c'était justement ce qui, dès le lendemain de l'alliance, lui avait fait défaut. L'Angleterre n'avait pas manqué d'aviver son ressentiment et, plus que jamais, avait cherché à l'entraîner de son côté. Dès le printemps de 1808, une première ambassade britannique avait débarqué dans le royaume; mais ses exigences, qui n'allaient à rien moins qu'à l'occupation des principaux ports persans du golfe Persique et de la mer Caspienne, avaient paru exorbitantes à Feth-Ali. Gardane avait été assez puissant pour obtenir de ce dernier qu'il refusât de la recevoir. Ordre avait été donné à Fabvier de rechercher par quels établissements les Français pourraient protéger le golfe et, par suite, la Perse contre une attaque des Anglais. C'est sans doute à cette époque qu'il avait rédigé sur cette question un mémoire très détaillé, que nous retrouvons parmi ses papiers (1) et qui concluait à l'acquisition par la France d'Ormus et de l'île de Kheism, positions dominantes sur le détroit d'Ormus, alors occupées par les Wahabites. Mais quelques mois plus tard, le gouvernement britannique était revenu à la charge, et, cette fois, avec plus de succès. Un nouvel agent, sir Harford Jones Brydge, s'était présenté, suivi d'une escadre imposante. Feth-Ali, menacé d'un débarquement, et de plus en plus mécontent de Napoléon, inclinait à le recevoir, malgré l'opposition de Gardane. Voilà pourquoi l'ambassadeur

(1) *Mémoire pour le choix d'un établissement dans le golfe Persique.*

français, en prévision d'une rupture prochaine, ralliait ses auxiliaires et se préparait au départ.

Fabvier sortit d'Ispahan le 25 novembre, avec vingt pièces de canon et le matériel qu'elles comportaient. Son retour à Téhéran, qu'il a raconté minutieusement (1), dura cinq semaines. Il n'y pas de routes en Perse; au lieu de chevaux, il dut employer au transport de son artillerie des bœufs ou même des hommes, que les gouverneurs lui fournissaient par corvée; parfois il dut laisser ses pièces embourbées et aller en avant demander de nouvelles troupes de paysans. Enfin, le 31 décembre, il faisait sa rentrée dans la capitale. Il n'eut pas de peine à s'apercevoir que les Français n'y jouissaient plus d'un très grand crédit. Déjà précédemment des observations peu obligeantes et peu équitables lui avaient été faites de la part du roi. Il avait construit des caissons que deux chevaux suffisaient à traîner. Au lieu de le remercier, on lui avait demandé de faire en sorte qu'ils pussent aller à un cheval; à quoi il avait répondu qu'il tâcherait, et qu'ensuite il prierait Dieu « que non seulement les caissons marchassent avec un cheval, mais qu'ils allassent tout seuls (2) ». Les canons qu'il avait fabriqués n'avaient pas de bouton de mire et il les avait voulus ainsi. Et le grand-vizir lui ayant demandé *comment ses pièces pourraient tirer sans nez*, il lui avait répondu « d'être bien tranquille, qu'elles n'en tireraient que mieux; que l'essentiel dans la figure d'un canon, c'était la bouche et non pas le nez (3) ». Quand il fut à Téhéran, l'on ne parut guère pressé de le récompenser. « On a éprouvé mes pièces, écrivait-il à son frère le 15 janvier 1809, on a fait l'impossible pour les casser. N'ayant pu réussir, ils les ont enfermées dans des magasins et me voilà aussi avancé que si je n'eusse rien fait de toute cette année... Ne va pas croire qu'on me traite mieux du côté des finances : bien loin de là; le gouverneur d'Ispahan ne payant pas mes ouvriers, il m'en a coûté envi-

(1) Dans un mémoire intitulé : *Voyage de Hispahan à Téhéran avec de l'artillerie.*

(2) *Travaux à Hispahan*, p. 52.

(3) *Ibid.*

ron quatre mille francs à moi pour avoir le plaisir de fonder un bel arsenal au roi de Perse. »

Après tant de fatigues et de déconvenues, Fabvier n'éprouvait plus qu'un désir, celui de rentrer en France. Ni lui, ni ses compagnons, du reste, ne pouvaient rester plus longtemps en Perse. Le Schah s'était décidé à recevoir solennellement la seconde ambassade anglaise. Gardane aussitôt avait annoncé son départ. Le 13 février, il alla prendre congé de Feth-Ali, qui lui parla courtoisement, mais ne le retint pas. Le même jour il chargeait Fabvier de se rendre à Caswin et à Kirmanchah (Kurdistan), pour venir ensuite, par Hamadan ou par Maragha, rejoindre à Tauris la légation. Le prétexte de ce voyage était de porter quelques cadeaux et des compliments à plusieurs membres de la famille royale. Le motif réel était de se procurer un complément d'informations sur la Perse. « Il décrira (lisons-nous dans l'ordre du général) avec tous les détails possibles les différentes routes qu'il aura à parcourir et fera une attention particulière aux monuments anciens, notamment à ceux de Bisoutoun et de Kirmanchah. »

Fabvier accomplit à l'entière satisfaction de son général cette laborieuse mission. Le 14 avril, il était à Tauris et annonçait à sa mère son prochain départ pour Tiflis, d'où il allait rentrer en Europe en traversant la Russie. Son âme vigoureuse s'attendrissait au souvenir de sa ville natale, qu'il allait revoir après quatre années de guerres et d'aventures. « Que j'ai vu de pays, s'écriait-il, de coutumes, d'usages, d'hommes! Eh bien, nulle part je n'ai trouvé la Lorraine. Il me manquait d'abord ma mère; puis mon bon père, mon frère, la Moselle, nos bois, tant de choses! Et quand je pense que je reverrai tout cela, vous concevez bien que je ne puisse pas écrire, faire des traits, des points, des virgules, quand le cœur, la tête, tout est en mouvement. Tenez, il vaut mieux laisser là papier et encre et sauter comme les autres de plaisir. »

Son impatience était encore doublée par un sentiment plus vif que celui qu'il exprimait dans ces lignes passionnées. Un

amour, qui devait remplir toute sa vie et qui était alors d'autant plus exalté qu'il était sans espoir, poussait sans relâche ses pensées vers la France. Lors de son dernier séjour à Pont-à-Mousson, c'est-à-dire en 1805, il avait eu occasion de voir plusieurs fois et d'admirer la jeune femme de son compatriote le général Duroc (1). Il avait conservé de sa beauté, de sa grâce et de sa bonté une ineffaçable impression. Depuis son départ, elle était devenue duchesse de Frioul. Un long et brillant avenir semblait s'ouvrir devant son mari. Rien ne pouvait faire prévoir à l'obscur lieutenant d'artillerie que le grand-maréchal du palais périrait à la fleur de l'âge et que sa veuve échangerait plus tard son nom contre celui de Fabvier. Il ne s'en complaisait pas moins dans le culte ignoré qu'il rendait de loin à son idole. Ses fredaines d'Autriche et de Dalmatie ne la lui avaient pas fait oublier, et quelques aventures « à poignard » qu'il avait eues en Perse n'avaient pu le détacher de ce cher souvenir. C'est à son frère qu'il confiait d'ordinaire ses regrets et ses lointaines aspirations. « Je crains, lui écrivait-il un jour (2), que ce ne soit une maladie. Au milieu de mes travaux, en traversant les déserts, sur mes chevaux, je la trouve toujours à la même place, vis-à-vis de moi; je la vois à chaque instant des six semaines que j'ai passées près d'elle, à la promenade, dans ses jeux bruyants, dans ses accès de raison... Il y a quelque temps, à table chez le général, quelqu'un parla d'elle. Si on m'avait regardé, sans doute on m'aurais pris pour un fou. Il faut sacrifier cela comme le reste. Le reste, je le retrouverai; mais elle, je ne crois pas... » Une autre fois, revenant avec tristesse sur le

(1) Maria de las Nieves-Luisa-Rita-Dominica de Hervas, née à Madrid le 5 août 1788, morte à Paris le 8 décembre 1871. Elle avait été élevée en France et avait passé plusieurs années dans la maison d'éducation de Mme Campan avec Hortense de Beauharnais, dont elle demeura l'intime amie. C'est en 1802 qu'elle avait épousé le général Duroc. Elle était fille de Jose-Martinez de Hervas, marquis de Almenara, financier, diplomate et écrivain espagnol, qui, né en 1760, fut successivement banquier, ministre d'Espagne en France, puis à Constantinople, ministre de l'Intérieur sous Joseph Bonaparte; proscrit, puis rappelé et employé par Ferdinand VII, il mourut en septembre 1830.

(2) Lettre du 28 février 1808.

même sujet : « J'ai une telle vénération, disait-il, une telle opinion d'elle que je n'oserais en parler sans sa permission. Si tu la voyais, si elle savait qu'au bout de trois ans d'absence je la vois à chaque instant!... Mais à quoi cela sert-il? Elle est princesse maintenant; un malheureux *chevalier* serait-il encore connu, même de nom? Enfin cette femme ne me sort pas de la tête, moins encore du cœur. Que Dieu la bénisse et la rende heureuse (1). »

Pourtant, ni cette passion romanesque, ni l'amour de la famille et du pays natal ne le détournaient un seul instant de la passion maîtresse qui brûlait en lui et à laquelle il eût sacrifié toutes les autres. Fabvier pratiqua toute sa vie la religion de la gloire nationale. Pour lui, l'honneur du drapeau passait avant tout. La victoire l'enivrait; dans les triomphes de Napoléon il ne voyait alors que la grandeur de la France; leur éclat ne lui laissait pas apercevoir ce qu'il y avait souvent de violent et d'immoral dans les entreprises de l'Empereur. C'est ainsi qu'il écrivait à son frère (le 15 janvier 1809) : « Nous avons reçu les journaux qui nous ont instruits des affaires d'Espagne. Notre Empereur est toujours le même, il ne prend les armes que quand la douceur n'a pas réussi... Il faut convenir que nous sommes bien heureux de vivre dans une époque aussi glorieuse... »

On ne doit pas s'étonner qu'à la nouvelle de la grande guerre qui venait de s'allumer en Allemagne, au mois d'avril 1809, l'ancien soldat de Dirnstein ait oublié en un instant ses fatigues, ses déceptions, son impatience de revoir la Lorraine. Ce n'était plus la France, c'était la Grande Armée qui maintenant l'attirait. Mais comment et où la rejoindre? La Russie était alors notre alliée; c'était par cet État seul qu'il pouvait alors effectuer rapidement et sûrement son retour. Il le traversa donc et arriva bientôt en Pologne. Ce pays était en feu. Les Autrichiens venaient de l'envahir. Mais le parti national, qui combattait pour nous et qui comptait, en nous aidant à vaincre, reconstituer sa patrie, était en armes de toutes parts.

(1) Lettre de Fabvier à son frère, 28 juin 1808.

Poniatowski remontait la Vistule et marchait sur la Gallicie. Arrivé à Varsovie, Fabvier ne put rester froid devant un tel spectacle. Les mains lui démangeaient. « M. de Serra, ministre de France, et le général Kaminieski me firent comprendre que sur la route que je devais suivre pour me rendre à l'armée j'éprouverais de grands obstacles, la Prusse, la Saxe, la Thuringe étant alors dans une fermentation dont on ne pouvait calculer la marche. N'ayant à cette époque aucun devoir que celui de toute la vie, servir la patrie; n'étant d'aucune importance à l'armée de l'Empereur; l'insurrection des Polonais m'ayant touché jusqu'au fond de l'âme, je résolus d'aller joindre nos dignes auxiliaires. MM. de Serra et Kaminieski me donnèrent des lettres pour le prince Poniatowski, je partis en poste et arrivai au delà de Konski le lendemain au soir (1)... »

Cordialement reçu par Poniatowski, Fabvier put donc assister à quelques combats sur la Vistule. Il eut notamment la joie d'entrer à Cracovie avec l'armée polonaise (2) (15 juil-

(1) Brouillon d'une note adressée par Fabvier en 1823 au général Pelet qui composait alors ses *Mémoires sur la guerre de* 1809 (Paris, 1824, 4 vol. in-8°.)

(2) A ce propos et dans la note que je viens d'indiquer, il nous montre combien l'armée russe, malgré l'alliance apparente d'Alexandre Ier avec Napoléon, était peu disposée à concourir à nos succès et surtout à ceux des Polonais. Elle s'entendait presque toujours secrètement avec l'armée autrichienne. Celle-ci, en évacuant Cracovie, fit son possible pour que cette ville fût aussitôt occupée par les Russes qui, naturellement, ne l'auraient pas livrée à Poniatowski; devançant en hâte ce dernier, un régiment de hussards de Souwarov accourut pour enlever la place. « Il me parut clair, écrit Fabvier, qui avait assisté à cette scène, que Cracovie allait faire le second volume de Cattaro. Pour m'en assurer, je m'approchai du jeune officier (*russe*) et lui demandai en allemand ce que c'était. Lui, dans sa joie, n'hésita pas à me dire que les Autrichiens avaient évacué après avoir prévenu le général Souwarov, commandant l'avant-garde russe qui était à Wieliska; qu'aussitôt on avait employé leur régiment en toute hâte, et que 6,000 hommes d'infanterie partis de Wieliska seraient dans deux heures en ville, et que les Polonais seraient bien attrapés. Pendant ce temps arrivait un escadron qui se forma sur la route. L'officier retourna près de son chef, et moi, descendant dans les jardins, je regagnai à la hâte nos avant-postes, d'où je courus annoncer au prince ce qui se préparait. Les Polonais, enflammés de colère, courent aux armes. La division Dombrowski se forme en masse, tambours, musique en arrière, et on arrive à la course sur les hussards. Sans écou-

let). Mais là se borna, à son grand regret, sa participation à la campagne de 1809. Napoléon venait de remporter à Wagram une victoire décisive. La nouvelle de l'armistice de Znaïm arrêta les hostilités. Le volontaire Fabvier n'avait plus rien à faire en Pologne.

Quelques semaines après, il était à Vienne et rejoignait enfin la Grande Armée. Son ancien chef Marmont et son compatriote Duroc le revirent avec plaisir et ce fut sans doute par leur entremise qu'il entra, vers la fin de 1809, dans la garde impériale avec le grade de capitaine. L'Empereur étant dépité de l'insuccès de son ambassade en Perse et Gardane étant à peu près disgracié, Fabvier aurait pu être tout à fait oublié. Aussi se tint-il pour satisfait et rentra-t-il en France comme il en était sorti, passionné pour la gloire et très peu disposé au découragement.

ter leurs protestations, on les culbute et, certes, sans la modération des chefs polonais, il n'en serait pas resté un seul vivant. Cependant la population de Cracovie, du haut des remparts, voyait arriver l'armee polonaise. Un torrent de femmes, enfants, vieillards, prêtres, citoyens, etc., sort de la ville, avec des transports que rien ne peut rendre, mais qu'on ne peut avoir vus sans conserver le plus tendre souvenir d'une pareille nation. »

CHAPITRE III

UN AIDE DE CAMP DE MARMONT

1809-1814

Fabvier intime. — Loisirs de garnison. — Fabvier aide de camp de Marmont. — Sa mission en Russie. — Campagne de 1813. — Le colonel Fabvier et les opérations du 6ᵉ corps pendant la campagne de France. — Bataille de Paris. — Défection de Marmont.

Depuis quatre ans et plus que Fabvier avait quitté sa chère Lorraine, ses parents, ses amis, il n'avait jamais cessé de les regretter. Ce lui fut un indicible bonheur de les revoir. Si l'amour de la gloire prédominait dans cette âme vaillante et fière, il n'y étouffait pas des sentiments plus tendres, que le rude soldat exprimait parfois avec la plus naïve et la plus charmante gaucherie. Il avait par exemple un culte passionné pour sa mère, digne et pieuse femme, auprès de laquelle il se sentait redevenir enfant. Il s'en voulait de n'être pas doux et souple, comme elle l'eût souhaité. Mais il jurait de le devenir grâce à elle. « J'étais si mutin sous votre férule! » lui écrivait-il de Vienne un peu avant son retour. « Mais vous verrez comme je serai docile. Je m'assoirai sur le petit tabouret et là je vous conterai mes aventures, mes fredaines, vous me gronderez, vous me morigénerez tant qu'il vous plaira. Je sens que j'ai besoin d'aller prendre près de vous un peu de douceur et de patience. Et puis, je suis d'un orgueil du diable (1). »

Ce n'était point la faute de Mme Fabvier, il l'avouait humblement, et nous devons l'en croire, s'il n'était pas « devenu le

(1) Lettre du 5 septembre 1809.

meilleur des hommes (1) ». Toutes les résolutions du monde ne pouvaient triompher en lui de certains défauts, dont le moins curable était une vivacité loyale et généreuse, mais un peu intempérante. La contradiction et les conseils, quand ils ne venaient pas de sa mère, avaient souvent pour effet de l'irriter. Son père, qu'il aimait et respectait fort, mais dont le caractère rassis et prudent contrastait avec sa fougue un peu téméraire, provoquait parfois chez lui, par excès de sollicitude, une impatience qu'il lui était impossible de dissimuler. Ce n'était, il est vrai, qu'un feu de paille, et le bouillant officier était moins prompt encore à s'emporter qu'à reconnaître ses torts. Que de fois il lui arriva de rudoyer par paroles ou par écrit son frère, qu'il chérissait! Mais que de fois il lui en témoigna noblement son repentir! Fabvier l'aîné, vu son âge et l'autorité qu'il s'était faite comme avocat, avait un peu le droit de lui parler en Mentor. Mais il n'avait point affaire à Télémaque. La toge de l'avocat n'intimidait guère un soldat qui avait culbuté les Russes et fait marcher les Persans à coups d'écouvillon. L'excellent homme, pour avoir eu trop raison, s'attirait parfois des quolibets, des sarcasmes. On s'insurgeait contre son bon sens. L'instant d'après on lui tendait la main et on le suppliait de tout oublier. « Tiens, je t'avoue, si tu veux, lui écrivait-il vers la fin de 1810, que c'est moi qui ai eu le plus grand tort. Je te tends la main le premier; mets-y la tienne et que tout soit fini. Si tu as quelques griefs contre moi, je te promets d'y satisfaire. Tout ce que tu voudras, mais je ne veux pas être brouillé avec toi (2). » Pouvait-on résister à un tel élan de cordialité? Aussi Mentor pardonna-t-il bien vite.

Cette paix si touchante n'empêcha point Fabvier de retomber vis-à-vis de son aîné dans son péché d'habitude. Mais ses brusqueries n'altérèrent jamais l'étroite intimité qui régnait entre les deux frères. Le plus âgé fut toujours regardé par le plus jeune comme le meilleur des amis. C'est lui qu'en toute circonstance et en tout pays il ne cessait de prendre pour

(1) Lettre datée de Vincennes (1er décembre 1810).
(2) *Ibid.* (8 novembre 1810).

confident de ses sentiments les plus secrets et les plus chers.

Il n'avait révélé qu'à lui seul, à ce qu'il semble, sa passion respectueuse pour la charmante duchesse de Frioul. « Fais mes compliments bien respectueux, écrivait le jeune officier en septembre 1809, à la belle dame des rives de la Seille; elle est bien, comme tu dis, *toute grâce*, *toute bonté*. Je suis bien sensible au souvenir qu'elle veut bien conserver de moi. Orne tout cela des fleurs du barreau. Pour moi, je sais mieux parler qu'écrire (1). » A partir de cette époque il n'est presque pas une de ses lettres à son correspondant de Nancy qui ne contienne un nouvel hommage à sa divinité. Pendant les quinze ou seize mois que dura son séjour en France, il eut souvent occasion de la revoir. Il avait ses entrées chez le grand-maréchal Duroc, qui aimait en lui un compatriote destiné à honorer sa ville natale et qui était sincèrement payé de retour. Il s'y montrait assez pour qu'on ne l'oubliât pas. Chaque année, la duchesse venait passer l'été à Clémery, beau château que son mari avait acheté non loin de Pont-à-Mousson; il lui arrivait aussi de séjourner dans cette ville, chez sa belle-sœur, Mme Georges (2), intime amie des Fabvier. Là, le capitaine était accueilli et fêté comme en famille. L'aimable femme qui devait, bien des années après, devenir sa compagne l'accueillait avec douceur, appréciait la délicatesse et l'élévation de son cœur, souriait de ses boutades et lui reprochait parfois ses emportements. Il était, lui, sous le charme, ne demandant rien qu'à la voir, à l'entendre, trouvant son frère bien heureux d'avoir cet honneur plus fréquemment que lui. Sa passion, qu'elle ignorait ou qu'elle pouvait à peine pressentir, tant il mettait de délicatesse à la contenir, était à la fois le bonheur et le tourment de sa vie.

Mais si Fabvier avait l'âme romanesque, il n'était pas homme à s'oublier et se perdre en rêveries. Il était avant tout

(1) Lettre datée de Vienne (25 septembre 1809).

(2) Qu'on appelait d'ordinaire Mme Duroc. Son mari l'avait rendue fort malheureuse et elle avait dû divorcer. Elle résidait habituellement à Pont-à-Mousson, où elle est morte en 1858 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

soldat, et la vie de garnison qu'il mena un peu plus d'une année, d'abord à Blois, puis à Vincennes, lui faisait souhaiter plus que jamais la guerre, les hasards, les fatigues, les lointaines aventures. Mais où retrouver tout cela? La paix régnait dans presque toute l'Europe. Le sang ne coulait plus qu'en Espagne, où un peuple indomptable et fier, soutenu par l'Angleterre, défendait pied à pied son indépendance contre les soldats de Napoléon. C'est de ce côté que Fabvier alla porter au commencement de 1811 sa bouillante activité.

Le maréchal Marmont venait d'être appelé au commandement de l'armée que Masséna avait ramenée de Portugal après une campagne malheureuse. Fabvier, qui avait jadis servi sous ses ordres, sollicita l'honneur d'être employé par lui, et le duc de Raguse le choisit comme aide de camp. Tous deux partirent pour l'Espagne vers la fin d'avril. Ainsi fut renouée entre ces deux hommes une liaison dont Fabvier eut longtemps le droit d'être fier, mais qui lui réservait les épreuves les plus douloureuses pour un patriote et pour un soldat.

Parmi les maréchaux de Napoléon, Marmont était le plus jeune et non le moins brillant. Aussi brave et plus instruit que ses collègues, hardi, généreux, ardent, il plaisait singulièrement à l'Empereur, qui l'appelait son enfant et qui, comme il le dit plus tard avec tristesse, l'avait comme élevé sous sa tente. Malheureusement l'excès de la faveur avait développé en lui une vanité qui devait le perdre. Il se croyait supérieur à tous les généraux de son temps. Les récompenses qu'il avait reçues lui paraissaient à peine en rapport avec son mérite. S'il montrait encore quelque déférence pour le maître qui l'avait formé, il s'indignait déjà en recevant de lui les remontrances — parfois acerbes — que motivaient de temps à autre ses légèretés stratégiques. Bref, il y avait en lui l'étoffe d'un mécontent. Mais qui pouvait prévoir qu'il dût jamais manquer à l'honneur militaire? Aimé de ses soldats, qu'il savait enlever devant l'ennemi en payant d'exemple, il était adoré de ses officiers pour sa sollicitude, son obligeance et la constante aménité de ses manières. Ceux qui, comme Fabvier, sortaient des armes d'élite, appréciaient particulière-

ment son savoir et professaient la plus haute admiration pour ses talents, aussi bien que pour son caractère. Nous ne sommes donc pas surpris de l'affection profonde qu'il sut inspirer à son nouvel aide de camp et de la durée de ce sentiment, qui devait survivre quelque temps encore, dans l'âme enthousiaste de Fabvier, à la plus cruelle désillusion.

Nous n'avons pas à raconter ici les campagnes de Marmont en Espagne (1). Rappelons seulement qu'après avoir passé les huit derniers mois de 1811 à défendre les abords de ce pays contre l'armée anglaise qui débouchait du Portugal, il dut, au commencement de 1812, rétrograder devant Wellington, qui prit Badajoz et Ciudad-Rodrigo; qu'il lui fallut même évacuer Salamanque, son quartier général, et qu'ayant voulu peu après reprendre l'offensive sans attendre les renforts qui lui étaient annoncés, il amena, par sa témérité, la journée des Arapiles (2), si funeste à nos armes. Grièvement blessé dès le commencement de l'action, l'on pense bien qu'il n'attribua la défaite de ses troupes qu'à l'impossibilité où il s'était trouvé de garder jusqu'au soir le commandement. Mais il n'en jugea pas moins nécessaire d'envoyer sans retard un homme de confiance vers l'Empereur pour lui expliquer sa conduite. Ce mandataire ne fut autre que Fabvier.

Qu'était devenu ce dernier depuis son entrée en Espagne? Quelle part avait-il prise à la guerre? Nous ne le savons au juste. Il ne nous reste malheureusement de lui pas une lettre, pas une note sur cette partie de sa vie. Nous pourrions cependant affirmer *a priori* qu'il ne s'était pas épargné. La recommandation que le maréchal adressait en sa faveur au ministre de la guerre peu de jours après la bataille de Salamanque (31 juillet 1812) en fournit la preuve.

« C'est, écrivait Marmont, un officier extrêmement distingué, d'une grande bravoure, plein d'ardeur et remarquable par sa capacité. Il a rempli avec distinction une mission en Perse pour laquelle il n'a point obtenu de récompense. Il est à regretter que cet officier ait été retardé dans sa carrière.

(1) Voir sur ces campagnes les *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. IV.
(2) Le 22 juillet 1812.

Plusieurs fois j'ai sollicité pour lui le grade de chef d'escadrons... (1) »

Fabvier prit le meilleur moyen pour que l'épaulette de commandant ne lui échappât point une fois de plus : il courut la chercher sur le champ de bataille et sous les yeux même de l'Empereur. Blessé aux Arapiles le 22 juillet 1812, quinze jours après il quittait Burgos avec les instructions de Marmont ; il était le 17 août à Paris ; presque aussitôt il remontait à cheval et le 6 septembre au soir il rejoignait à franc étrier Napoléon au cœur de la Russie. L'heure était bien choisie : la bataille d'où dépendait le sort de Moscou allait être livrée le lendemain. Introduit aussitôt près de l'Empereur, il lui exposa les derniers événements d'Espagne avec tant de chaleur, répondit à ses questions avec tant d'assurance et de netteté, enfin lui donna des explications si satisfaisantes sur la conduite du duc de Raguse, que la cause de ce maréchal fût bien vite regagnée dans l'esprit du maître. Le fidèle aide de camp avait conquis, ce semble, le droit de se reposer. Mais il n'était pas de ceux qui dorment quand les autres se battent. Le 7 au matin, lorsque la Grande Armée s'ébranla de toutes parts et marcha sur la Moscova, Fabvier sauta sur un cheval et courut à l'ennemi. Il combattit en volontaire, pour l'honneur, pour le plaisir. Le soir, après la victoire, on le releva au bas de la grande Redoute. Une balle lui avait fracassé le pied droit. On le porta dans une ambulance, où un chirurgien parla de lui couper la jambe. Il déclara net qu'il aimait mieux mourir. N'avait-il pas gagné son épaulette? Cette fois on ne la lui fit plus attendre. En octobre 1812 il était enfin nommé chef d'escadrons.

La joie ne contribua pas peu, sans doute, à sa guérison. Il ne mourut point et l'on ne songea plus à l'amputer. Mais son état était fort grave, et après avoir passé plusieurs semaines à Moscou il fut dirigé, avec un grand nombre de blessés, sur Smolensk, d'où il écrivait le 3 novembre à son père pour le rassurer. A partir de ce moment sa correspondance va de

(1) *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. IV, p. 439-430.

nouveau nous servir de guide. Le 23, il était à Berlin, ignorant encore les malheurs de la Grande Armée, heureux de vivre, d'avoir vu la capitale de la Russie et surtout de ne s'y être pas déshonoré comme tant d'autres par le pillage. « Attends-toi, écrivait-il à son frère, à me voir revenir les mains pures du sac de Moscou. Ici, en arrivant, les commis de la douane m'ont demandé si j'avais à déclarer quelque chose. Je leur ai montré mon porte-manteau en leur disant : « Messieurs, il y a là dedans « un pantalon, une chemise, un mouchoir, un bas et une botte, « que je vous laisserai si je dois payer des droits pour elle, « parce que c'est celle de mon pied droit... »

En décembre, il était à Paris, où il retrouvait Marmont qui, presque guéri de sa blessure, lui déclara qu'étant sur le point d'obtenir un grand commandement en Allemagne il comptait l'attacher de nouveau à son état-major. Fabvier, bien entendu, ne demandait pas mieux. « Quoique je lui reconnaisse, écrivait-il, plusieurs défauts, je n'en apprécie pas moins ses nobles et grandes qualités. L'amitié, d'ailleurs, et la confiance qu'il me montre méritent bien mon attachement (1). » Le maréchal, en attendant la campagne, voulait, paraît-il, que son aide de camp vînt loger chez lui ; et l'excellent officier y fût allé s'il n'eût fui comme la peste la maréchale qui était, à son sens, « la plus ennuyeuse et la plus détestable guenon de tout Paris ». Ce refus ne l'empêchait pas de donner la plus grande partie de son temps au duc de Raguse. Il suivait avec lui les cours du docteur Gall et ne le quittait pour ainsi dire pas. Il était impossible, en somme, d'être mieux vu de Marmont qu'il ne l'était.

Il avait, d'autre part, retrouvé à Paris la duchesse de Frioul, cette *femme parfaite*, comme il l'appelle sans cesse dans ses lettres à son frère. Sans relâche il entretenait son confident ordinaire des visites qu'il venait de lui rendre, des mérites nouveaux qu'il venait de lui découvrir. Le confident, du reste, ne trouvait jamais qu'il eût dit d'elle trop de bien et son propre enthousiasme pour la duchesse amenait parfois

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, le 26 janvier 1813).

son cadet à lui recommander plaisamment le calme et la prudence.

« Je pense comme toi, écrivait un jour notre Fabvier. Je crois que personne au monde ne peut lui refuser son admiration. Je vois que je n'ai besoin de rien t'écrire de plus. Ce que tu me dis me prouve que tu la connais bien. Je t'engage au contraire à te livrer avec un peu moins d'abandon à ton admiration. Tu pourrais bien t'y trouver pris (1). »

Il était donc plus épris que jamais. Mais pas plus en 1813 qu'en 1811, nulle considération, nulle passion ne pouvait lui faire oublier sa vocation militaire. Les circonstances, du reste, ne lui permettaient plus de ne voir dans la guerre que le moyen d'acquérir quelque gloire. Il y avait maintenant la France à venger ; demain peut-être il faudrait la défendre. Trahi par la fortune en Russie, Napoléon venait de faire sortir du sol une armée nouvelle. Ses vieux soldats étaient morts. C'est avec des conscrits imberbes qu'il allait reparaître en Allemagne et tenter le sort une fois de plus. En février et mars 1813, les régiments français s'acheminaient de toutes parts vers le Rhin. Fabvier brûlait de les suivre. Mais sa blessure, à son grand désespoir, ne guérissait pas. Tantôt la plaie se rouvrait, tantôt une esquille nouvelle se détachait de l'os. Il lui fallait se mettre au lit. Il y était, par exemple, au temps du carnaval ; c'était sans doute, disait-il, l'effet des prières de sa mère pour son salut : Dieu les avait exaucées en le mettant aux arrêts, pour le préserver du péché (2). Il avait le chagrin de voir partir Marmont qui, chargé du commandement du 6e corps, allait peut-être se battre sans lui. A cette pensée, tout son sang bouillait; coûte que coûte, il fallait qu'il partît aussi. « Il s'agit, écrivait-il à son frère, de défendre la patrie, de conserver la gloire acquise par vingt ans de victoires, par tant de sang et de génie. Je me porterai toujours assez bien pour me trouver à une bataille (3). » Enfin vers le milieu d'avril, les médecins lui permirent de se mettre en route. Il monta aussitôt en chaise

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 26 janvier 1813).
(2) *Ibid.* (Paris, 2 mars 1813).
(3) *Ibid.*

de poste, prit à peine le temps d'embrasser en Lorraine son frère et ses parents, et en moins de huit jours rejoignit le 6e corps. La grande tuerie de 1813 allait commencer. A la veille du choc décisif qui se préparait entre la France et la coalition; en présence d'un ennemi sombre, résolu, prêt à tout, Fabvier fut tout à coup envahi par une vague tristesse, dont il ne pouvait se défendre. Son âme restait forte et son bras ne tremblait pas. Mais son cœur éprouvait une sorte d'angoisse ; sa virile mélancolie de soldat s'épanchait dans ces lignes touchantes :

« ... Je n'ai jamais quitté la France avec autant de regret que cette fois-ci. J'avais le cœur cruellemeut serré en passant le Rhin. Je ne sais ce que cela veut dire... Mais quelle que soit l'ardeur avec laquelle je me porte à faire cette campagne, à combattre les Russes que je hais, le spectacle de cette triste Allemagne, harassée depuis tant d'années du poids de nos armées, m'afflige. Combien de malheureux allons-nous faire! Plaise à Dieu que les Russes nous attendent, que quelques batailles glorieuses terminent promptement la guerre, que notre gloire soit maintenue! Alors tout sera bien. Mais si la campagne est disputée, si l'on doit dévaster depuis le Rhin jusqu'au Niémen, quelle horrible chose (1)! »

Fabvier n'était pas pour cela découragé. « L'armée, ajoutait-il, est bien disposée; personne ne doute du succès. L'Empereur a fait dans quatre mois plus de prodiges que dans tout le reste de sa vie. Il est à mes yeux plus grand que jamais (2). » Cette confiance de nos jeunes troupes était bien réelle. Il en eut la preuve à Lutzen, où l'honneur de la journée fut aux conscrits, et particulièrement à ceux du 6e corps. Fabvier, qui les vit à l'œuvre et qui partagea leurs périls, sentit un moment renaître en lui tout son entrain, toute sa bonne humeur de soldat. « Nos troupes, écrivait-il dès le lendemain, ont montré toute la valeur qu'on n'aurait dû attendre que des plus vieilles bandes. Jamais je n'ai vu de plus intrépides soldats. Lorsqu'un coup de mitraille frappait une compagnie, tout ce qui ne tombait pas se serrait en criant : *Vive l'Empereur!* Pendant la

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Eisenach, 21 avril 1813).
(2) *Ibid.*

nuit, nous avons été chargés par la cavalerie prussienne, qui a été reçue froidement sur les baïonnettes. Nous avons failli être tous tués par un carré qui nous a pris pour de la cavalerie et nous a salués à bout portant. Moitié de notre état-major a été tué, blessé ou démonté. Le bonheur qui m'a suivi toute la journée ne m'a pas abandonné le soir. J'ai vu beaucoup de boulets, surtout de balles. Mon cheval a été renversé, moi aussi. Le premier aide de camp du maréchal a été blessé à mort. Tous ces messieurs ont eu leurs chevaux tués; eux-mêmes blessés. Le feu a été presque aussi vif qu'à la Moscova. J'ai été préservé, je pense, par quelque bon génie (1). »

Fabvier, qui s'était signalé par sa belle conduite à Lutzen et qui, les jours suivants, avait été chargé d'une importante reconnaissance de cavalerie, ne fut pas inférieur à lui-même le jour de Bautzen. Aussi la dignité d'officier de la Légion d'honneur lui fut-elle conférée dès la fin de mai pour ses dernières actions d'éclat. Cette récompense devait, à ce qu'il semble, le combler de joie. Mais, s'il n'y fut pas insensible, il ne la célébra pas avec l'exaltation qu'on pouvait attendre de lui. Son âme était à ce moment déchirée de douleur. Il venait de voir mourir son compatriote, son protecteur, son ami, le duc de Frioul, et ne s'en pouvait consoler. Le lendemain de Wurschen, le 22 mai, le grand-maréchal Duroc, examinant les positions de l'ennemi, qui se retranchait sur les hauteurs de Reichenbach, avait reçu un boulet dans le ventre. On l'avait emporté dans une cabane et là on n'avait pas tardé à reconnaître que sa blessure était sans remède. L'Empereur, en larmes, était venu dire un dernier adieu à son confident le plus intime et le plus cher. Marmont, étroitement lié depuis longtemps avec Duroc, était accouru aussi. Quant à Fabvier, on doit bien penser qu'il n'avait pas été des derniers à se rendre auprès du mourant.

« O mon ami, écrivait-il à son frère dès le 23 mai, quel horrible coup! Ce malheureux duc de Frioul, dans un combat insignifiant, a été frappé d'un boulet de canon. Aussitôt que

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Pegau, près Leipzig, 3 mai 1813).

je l'ai su, j'étais aux avant-postes, je suis venu près de lui; j'étais hors de moi. Il m'a reconnu, m'a dit adieu avec bonté et calme. Avec quelle constance il souffre les plus cruelles douleurs! J'y suis retourné cette nuit; j'y vais aller encore. Mais ce n'est que pour le voir souffrir le martyre, car il n'y a plus d'espoir, les intestins sont coupés... Quelle désolation! Je n'ose y penser. Je crains l'excès d'une telle douleur pour toute sa famille. La consternation est générale dans l'armée. Tout le monde l'aimait. Je te quitte pour y aller encore. Je ferais peut-être mieux de ne pas y aller; c'est un spectacle déchirant. Les douleurs sont quelquefois si aiguës qu'elles lui arrachent des cris qui me font mal (1). »

Un peu plus tard (1er juin), il retraçait encore en ces termes la longue et cruelle agonie du grand-maréchal :

« Je ne puis te peindre toutes les peines douloureuses qui m'accablaient lorsque assis sur un banc et sans qu'il me vît je regardais cet homme si heureux jusqu'ici : il était là, couché sur de la paille, prêt à tout quitter, à perdre tout ce que le ciel a pu donner de faveurs à un homme sur la terre. Peut-être a-t-il pensé que le bonheur avait été trop grand pour en devoir jouir longtemps. Pendant plus de six heures, j'ai été volontairement accablé de ce triste spectacle. La première fois que j'y suis entré, il m'a dit adieu avec calme et d'un air d'amitié plus agréable qu'il ne me l'avait jamais montré; depuis lors, cent fois, lorsque ce malheureux homme se plaignait des affreuses douleurs qui le déchiraient, je voulais lui parler, l'aider à se mouvoir. Jamais je n'ai osé. Mon maréchal a été le voir; je l'ai conduit; ils se sont fait des adieux à arracher des larmes. La nuit, dans un moment de délire, il se plaignait de n'avoir personne pour soutenir son bras. J'étais derrière lui; je l'ai soutenu sans qu'il me vît. L'armée a marché en avant. Je suis encore revenu depuis la première affaire : il était mort. Il a bien souffert pendant trente heures. Mais il a été heureux bien des années (2)... »

On doit bien croire que le jour de la catastrophe l'esprit et

(1) Lettre datée *du camp devant Reichenbach, le 23 au matin.*
(2) Lettre datée d'Eisendorf, entre Breslau et Striegau.

le cœur de Fabvier s'étaient portés d'un irrésistible élan vers la famille du grand-maréchal et surtout vers l'infortunée duchesse de Frioul. La pauvre jeune femme était depuis un an bien éprouvée. Elle avait eu un fils de Duroc, et cet enfant donnait les plus belles espérances. Il était mort au commencement de 1812. Elle n'avait plus qu'une fille, née depuis, et d'une constitution si frêle qu'elle tremblait sans cesse de ne pouvoir la conserver. Elle perdait maintenant un mari jeune, illustre. Quelques semaines plus tard, elle allait apprendre la déroute de Vittoria (1) et trembler pour la vie de son père, qui servait alors le roi Joseph et qui, s'il fût tombé au pouvoir des Espagnols vainqueurs, eût été infailliblement mis à mort. Tant de malheurs la rendaient chaque jour plus chère et en même temps plus sacrée à son lointain adorateur. Mais il n'était pas homme à l'importuner des témoignages de sa respectueuse sympathie. Il poussait même la délicatesse et la discrétion jusqu'à ne pas vouloir que son nom fût prononcé devant la duchesse. « Ne parle pas de moi à ces dames, écrivait-il à son frère; cela leur rappellerait la guerre et leurs cruelles pertes. Que Dieu la frappe cruellement! Tant de douceur et de bonté! Qu'elle a déjà souffert dans sa vie! Je voudrais de mon sang remplacer celui qu'elle a perdu... (2) » Un peu plus tard, il exprimait encore les mêmes idées et ajoutait : « Ne parle pas de moi, si ce n'est si on te demandait si j'aurais voulu me charger de ce malheureux boulet; réponds : oui... »

Bientôt, il est vrai, son cœur ne put tenir à cette contrainte. A l'impatience toujours croissante d'apprendre *comment se portait la douleur* de la jeune duchesse, se joignit en lui le désir de savoir si elle parlait quelquefois de lui, si elle ne doutait pas de son admiration, de son respect. Il suppliait son frère d'aller la voir souvent (3). « Dis-lui, lisons-nous dans une de

(1) Cette bataille, donnée le 21 juin 1813, ruina complètement le parti français en Espagne. — On se rappelle que le père de la duchesse, le marquis d'Almenara, était un Espagnol de distinction attaché à la cause du roi Joseph. Il se trouvait près de ce prince le jour de la bataille.

(2) Lettre du 23 mai 1813.

(3) Elle était alors à Clémery.

ses lettres, que tous les éloges du reste du monde ne valent pas à mes yeux le plus léger signe de son approbation (1)... » — « Qui t'empêche d'y aller, de te tenir là sans la voir, si tu veux? Mais au moins tu saurais comment elle est; les gens te diraient chaque quart d'heure comment elle est. Ton flegme me tourmente. Moi qui donnerais tout pour savoir (2)!... »

Quelle joie, quelle exaltation en lui, quand il sut ce qu'elle avait fait, ce qu'elle avait dit! « Je te sais bien bon gré, répondait-il à son frère le 12 juillet, de m'avoir si bien dit tout. Tu es bien heureux qu'elle te reçoive ainsi à partager sa douleur; cela sera bon aussi pour elle. Tu as le cœur bon et délicat. Ne la fatigue pas d'impertinentes consolations. Il n'y a rien de mieux quand on souffre que d'avoir à côté de soi quelqu'un qui ne dit rien, mais qui souffre aussi... » Mais, d'autre part, quelle impatience fébrile! quelle irritation quand les lettres se faisaient attendre! Fabvier n'avait pas à ce moment, pour se distraire de ses peines de cœur, le bruit du canon, l'agitation du champ de bataille. Les hostilités étaient suspendues par l'armistice de Plesswitz. Quelques missions à Dresde auprès de l'Empereur, quelques reconnaissances sur les frontières de Bohême ne suffisaient pas pour absorber l'esprit et lasser l'activité du bouillant officier. Il se répandait en reproches contre son frère: « Vraiment tu me désespères. Est-il possible que ton amitié pour moi ne puisse vaincre cette chienne de paresse qui s'enracine chaque jour davantage?... Ah! tu ne te mets pas un instant à ma place... »

Ces lignes étaient tracées le 5 août. Neuf jours plus tard, les hostilités avaient recommencé sur toute la ligne. Fabvier, du moins, allait pouvoir se battre. Il est vrai qu'il était malade. Sa blessure de la Moscova le faisait de nouveau souffrir. Une esquille venait de se détacher de l'os. Mais il en prenait son parti, annonçant qu'il voyagerait en calèche, sauf à monter à cheval les jours de bataille. Seulement ce qu'il ne pouvait admettre, c'était que son frère eût l'air de l'oublier. « Nous partons aujourd'hui, écrivait-il tristement. Ma jambe est

(1) Lettre datée de Buntzlau (8 juin 1813).
(2) Lettre datée de Dresde (18 juin 1813).

en assez mauvais état. Mais je voudrais avoir une autre balle au travers du corps et n'avoir pas les tourments que tu m'as donnés (1) !... »

La seconde campagne de Saxe venait de s'ouvrir. Elle eut, comme la première, le début le plus glorieux pour l'armée française. Les Austro-Russes s'étaient portés sur Dresde pour couper à Napoléon sa ligne de retraite. L'Empereur y courut du fond de la Silésie. Fabvier, qui le suivait avec Marmont, était, en y pénétrant, tout vibrant d'enthousiasme. La pluie qui tombait à torrents, la canonnade qui faisait rage, ne l'empêchèrent pas de tracer aussitôt ces lignes où l'on sent comme la fièvre du combat et de la victoire : « A demain une des plus mémorables batailles de notre âge. Gloire sur gloire! Je t'écrirai aussitôt. Adieu. Nos soldats chantent ce fameux couplet : *L'astre du jour ramène les combats*. Ils ont fait douze lieues par jour et font des prisonniers à la course (2)... »

Ses pressentiments ne le trompaient pas. L'ennemi fut mis complètement en déroute et, huit jours après, Fabvier pouvait annoncer en ces termes les derniers triomphes de nos armes en Allemagne : « ... Nous venons de poursuivre l'ennemi jusqu'en Bohême. Notre corps d'armée a eu trois belles affaires, les 28, 29 et 30 août. Nous avons pris plus de 4.000 hommes et 400 à 500 voitures, sans compter la déroute totale devant Dresde. Ces bonnes gens croyaient que nous n'étions plus les mêmes. Nos troupes n'ont jamais été plus valeureuses (3)... »

A la suite de ces belles opérations, Marmont tint à honneur d'appeler sur le plus brave et le plus distingué de ses aides de camp la bienveillance de l'Empereur. Par décret du 19 septembre 1813, Fabvier fut nommé colonel. Il n'avait que trente et un ans. Mais si les sourires de la gloire lui étaient sensibles, ils ne pouvaient à ce moment triompher de sa tristesse. Sa pensée s'envolait toujours vers la Lorraine, et la duchesse de Frioul, renfermée dans sa douleur, le désespérait en lui refusant jusqu'à l'expression d'un souvenir. Elle déten-

(1) Lettre du 14 août 1813.
(2) Lettre de Fabvier à son frère (Dresde, 16 août 1823).
(3) *Id.* (Dippoldiswalde, 3 septembre 1813).

dait même à Fabvier l'aîné de lui parler de lui et, si le colonel ne pouvait plus maintenant accuser de négligence son correspondant de Nancy, il se plaignait amèrement de ne pas trouver dans les lettres de ce dernier ce qui par-dessus tout les lui rendait désirables. « Ne peux-tu pas me dire, lui demandait-il, que les personnes pour qui j'ai tant d'attachement se portent bien, qu'elles daignent penser à moi quelquefois et t'en parler? Je ne vois pas ce que cela peut avoir d'indiscret. Comment peut-on te le défendre (1)? »

Cette idée qu'elle pouvait bien songer à vendre Clémery, quitter la Lorraine et n'y plus jamais revenir, l'obsédait et le désespérait. Il faut ajouter qu'à ces préoccupations toutes personnelles se joignaient, pour l'assombrir, les réflexions douloureuses que la mauvaise tournure de la guerre commençait d'inspirer à tous les Français. Après des victoires inespérées, Napoléon fléchissait sous les coups de la coalition. Ses lieutenants étaient battus partout, Macdonald sur la Katzbach, Vandamme à Kulm, Oudinot à Gross-Beeren, Ney à Dennewitz. Il lui fallait reculer, concentrer les débris de la Grande Armée à Leipzig, où cinq cent mille ennemis l'enserreraient bientôt d'un cercle de fer. La *bataille des nations* était imminente, et les plus braves de nos soldats ne pouvaient se faire illusion sur le résultat de la partie suprême que le conquérant aux abois allait leur faire jouer.

C'est avec une résolution mâle et triste que Fabvier voyait approcher cette journée. Ce que fut la bataille, chacun le sait. On n'ignore pas que Marmont s'y couvrit de gloire. Si son aide de camp en revint vivant, ce ne fut pas faute d'y avoir affronté la mort. Une retraite lugubre commençait. Dans la boue et dans le sang, les quelques milliers de Français qui avaient échappé à l'égorgement de Leipzig traversaient péniblement l'Allemagne soulevée. Le vainqueur, âpre et furieux, les poursuivait; un allié de la veille, le Bavarois, maintenant tourné contre eux, les attendait au passage pour les exterminer. Mais, chose étrange, Fabvier se sentait à cette

(1) Lettre datée de Leipzig (30 septembre 1813).

heure le cœur plus haut et plus fort. S'il n'espérait plus le triomphe de nos armes, une douce pensée avait tout à coup fait renaître en lui son entrain, sa verve et son désir de vivre. Il savait enfin qu'*on* ne l'oubliait pas. Son frère avait été autorisé à le lui dire. « Remercie des vœux qu'on fait pour moi. écrivait-il, d'Er urt, le 24 octobre. C'est tout ce que je veux au monde. Remercie encore d'avoir levé la consigne du silence. Elle m'avait fait tant de mal! Maintenant je suis bien. Je ne crains Russes, Prussiens, Autrichiens, rien au monde que l'oubli... Nous nous battons. On s'écrase de toutes parts, mais le nom français va bien. Canon, fusil, sabre, tout joue avec vigueur. Le cœur est toujours bon chez nous. Adieu! voilà l'ennemi. »

Enfin, dans les premiers jours de novembre, Napoléon put cantonner derrière le Rhin le peu de soldats qu'il ramenait de Leipzig et de Hanau. L'Allemagne était perdue et nous allions avoir à défendre notre propre indépendance. A cette idée, Fabvier se sentait presque défaillir. Mais il ne pouvait admettre qu que l'ennemi fût assez hardi pour entrer en France, ou que la France ne l'en fît pas repentir. « Nous sommes rentrés ici, écrivait-il de Mayence, en combattant chaque jour, assaillis à chaque pas, sur tous les points, à Leipzig par les Saxons sur qui nous comptions; à Francfort, à Hanau par les Bavarois, toute l'Allemagne enfin. Jamais l'armée n'a montré plus d'énergie. Jamais nos ennemis n'ont combattu avec plus d'audace. Nous avons versé plus de sang depuis un mois que dans tout le reste de la campagne... Le Rhin, qui est devant nous, me donne des pensées assez tristes. Mais je vois avec plaisir que chacun de nous fera plus d'efforts que jamais pour défendre cette barrière sacrée (1)... »

Au milieu de ces ombres préoccupations, il ne cessait de songer à la duchesse de Frioul. Il tremblait toujours qu'elle ne quittât la Lorraine sans esprit de retour. « Ce serait, déclarait-il, une calamité pour tout le pays. Vous êtes si heureux

(1) Lettre de Fabvier à son frère (5 novembre 1813).

de l'avoir (1)!... » Parfois, il se rappelait lui avoir déplu par ses emportements. Il suppliait son frère de plaider sa cause auprès d'elle; de lui représenter qu'il n'était pas *hautain*, comme elle pouvait le croire. « ... Je me doutais bien qu'elle n'aurait pas oublié cela, que je lui avais laissé cette impression désagréable. Mais, qu'elle croie, qu'elle n'oublie pas que mon dévouement pour elle est sans bornes; qu'il n'y a rien au monde que je ne fasse pour mériter son estime et cette douce et glorieuse amitié qu'elle me porte (2). » Il s'inquiétait enfin du parti qu'elle prendrait au cas de plus en plus probable d'une invasion. La duchesse avait passé tout l'été de 1813 à Clémery. Depuis quelques semaines, elle avait regagné Paris. Mais y resterait-elle? Le colonel, vers la fin de décembre, suppliait son frère de s'en enquérir. « Je te prie d'écrire sur-le-champ à Paris pour savoir ce que l'on compte faire... Il peut se présenter telle chance qui me donnerait les moyens d'être utile, et je serais bien malheureux si je la manquais... (3) »

Pendant son séjour à Mayence, qui dura deux mois, il avait un désir ardent d'aller embrasser ses parents et son frère. Il n'était plus guère maintenant qu'à cinquante lieues de Nancy, ou de Pont-à-Mousson. Vingt fois il fut sur le point de partir. Mais un scrupule de soldat le retenait toujours. Pouvait-il demander un congé quand d'un moment à l'autre on s'attendait à voir déboucher l'ennemi? « Le maréchal, écrivait-il le 12 novembre, est gouverneur de toute la frontière... Je lui suis utile en service et en amitié. Je n'ai pas le cœur de lui parler de le quitter dans ces moments, même pour vingt-quatre heures. Et cependant, Dieu sait que je ne passe pas un quart d'heure dans le cabinet ou sur le champ de bataille que mon esprit ne soit sur la route de Lorraine. Ce diable de canon me retient toujours... Ce n'est pas le moment de quitter la partie. Si je m'éloignais à dix lieues d'ici, je croirais entendre tous les canons ennemis tonner contre nos forts (4)... »

(1) Lettre de Fabvier à son frère (5 novembre 1813.)
(2) Lettre datée de Mayence (28 novembre 1813).
(3) Lettre du 27 décembre 1813.
(4) Lettre de Fabvier à son frère (Mayence, 12 novembre 1813).

Au moment où Fabvier traçait ces lignes, l'invasion n'était pas imminente. Elle l'était à la fin de décembre et, à cette époque, le colonel, malgré son désir de revoir les siens, ne songeait plus guère à quitter Mayence que pour prendre part à la défense nationale. « Tu sais, écrivait-il, qu'avant tout il faut être fidèle à la devise de l'Ordre : *Honneur et patrie.* Je verrais avec rage notre inaction, si elle devait durer pendant que l'ennemi va pénétrer en France. Je laisserais tout là et j'irais me joindre aux masses (1)... »

Ses vœux devaient être exaucés. La campagne de France allait commencer et Fabvier devait y participer plus glorieusement encore qu'à la campagne d'Allemagne.

Marmont, à qui Napoléon, en se rendant à Paris, avait laissé à défendre la partie la plus menacée de la frontière (2), venait, en réunissant les débris de huit ou neuf corps d'armée, d'en former un nouveau, que l'on continua d'appeler le sixième. Grâce aux quelques conscrits qui purent le rejoindre avant la fin de décembre, il en avait porté l'effectif à douze ou treize mille hommes. C'était avec cette poignée de soldats qu'il avait à protéger soixante lieues de frontière. Victor n'en avait pas plus pour défendre l'Alsace; Macdonald en avait moins pour protéger la Belgique. Que pouvaient faire ces trois maréchaux? Quand les trois grandes armées de la coalition, celle de Bohême, celle de Silésie et celle du Nord, franchirent à la fois le Rhin et que cinq cent mille hommes pénétrèrent sur le sol de l'Empire, ils durent bien reculer. Napoléon, qui n'avait pu recruter que quelques milliers de soldats, leur ordonna de se replier et de se concentrer en Champagne, où il devait les rejoindre à la fin de janvier. Alors seulement il put disputer le terrain à la coalition.

C'est principalement par les soins de Fabvier que le sixième corps avait été réorganisé, à Mayence et à Worms. Marmont, depuis Leipzig, l'avait chargé des fonctions de chef d'état-

(1) Lettre du 27 décembre 1813.

(2) Depuis Andernach jusqu'à Landau; le maréchal Victor commandait depuis cette ville jusqu'à Bâle, et Macdonald avait à surveiller la région inférieure du Rhin.

major. Il eût voulu le maintenir dans cet office. Mais c'était un emploi de général. Le colonel avait dû, en décembre, céder la place à un autre. L'Empereur avait tenu à le dédommager en lui donnant le titre de baron. Du reste le maréchal n'avait point voulu se séparer de Fabvier, et c'est à lui que, du commencement à la fin de la campagne, il devait confier les études les plus ardues et les missions les plus périlleuses. C'est donc à lui, plus qu'à nul autre peut-être de ses officiers, que devait revenir la tâche de retracer l'histoire du sixième corps durant la campagne de France. Fabvier s'en est acquitté plus tard avec la précision d'un tacticien rompu à la grande guerre et l'émotion d'un soldat inconsolable de n'avoir pu préserver sa patrie de l'invasion. Nous n'avons pas à faire ici l'analyse de son livre (1). Nous laisserons de côté le détail des opérations qu'il raconte. Nous ne devons prendre dans son écrit que ce qui nous éclaire sur son rôle personnel et ses sentiments pendant les trois mois que dura la campagne.

Tout d'abord, c'est lui que le duc de Raguse, en quittant le Rhin, chargea de visiter Metz et Nancy, villes sur lesquelles il comptait s'appuyer, et de s'assurer des ressources qu'il y trouverait pour la défense. Ce voyage, qui lui permit de passer quelques heures avec ses parents et avec son frère, l'attrista d'autre part en lui montrant le désarroi, l'effarement des administrations et des pouvoirs publics en présence de l'invasion. Voici en quels termes il en a rendu compte dans le *Journal des opérations du 6ᵉ corps :*

« Le maréchal avait envoyé un colonel de son état-major à Metz et à Nancy... Le grand quartier-général était encore à Metz et son énorme consommation rendait impossible l'approvisionnement de cette place. On marquait à cette époque dans les forêts du Gouvernement les arbres destinés à fournir des palissades à cet antique boulevard de la France. Il n'y avait que trente canons sur les remparts. La sollicitude du maréchal sauva cette place de la honte de tomber après quelques semaines de siège. Il y resta quatre jours, l'approvisionna et

(1) *Journal des opérations du 6ᵉ corps pendant la campagne de 1814* (Paris, 1819, in-8°).

en organisa la défense, qu'il confia au général Durutte. Un sénateur commissaire avait été envoyé à Nancy, investi des pouvoirs les plus étendus, mais d'un âge avancé et dont la carrière avait toujours été fort éloignée de l'état militaire. Il avait cru remplir tous ses devoirs en publiant un arrêté qui appelait à la défense de la patrie tout Français en état de porter les armes. Dix à douze mille hommes de cette brave province se présentèrent. On n'avait songé à leur préparer ni armes ni vivres. Lorsque les premières troupes légères de l'ennemi parurent, les autorités revinrent en poste à Paris rendre compte de leur mission. La levée en masse se fondit d'elle-même... »

Fabvier signale encore dans d'autres endroits de son livre cette inertie ou ce mauvais vouloir des corps administratifs qui paralysaient la défense du pays. Les maires ne se prêtaient que mollement et de mauvaise grâce aux réquisitions, ne fournissaient pas en temps utile les renseignements qui leur étaient demandés. Quelques-uns se cachaient. Il en était même qui, à l'instigation de certains royalistes, commençaient à tourner leurs regards vers les Bourbons et qui accueillaient l'ennemi sans répugnance (1). Tous ces symptômes de découragement ou de trahison portaient au comble l'exaltation patriotique de notre auteur. Le 23 janvier, arrivé à Verdun, il écrivait à son frère : « Je t'écris dans les chagrins et les inquiétudes les plus vives, l'indignation et la douleur la plus cruelle. Au milieu de tout cela, je me porte bien, au cœur près. J'ai eu il y a deux jours une affaire heureuse et brillante. Mais qu'est-ce que cela? Quand nous reverrons-nous? Quand aurons-nous du repos dans l'âme? Enfin ce que je voudrais te dire, tu le devines?... »

A cette heure la Lorraine presque entière, aussi bien que l'Alsace, étaient déjà occupées par l'ennemi. Quelques places fortes seules résistaient encore. Le début de la campagne eût été tout autre si les autorités constituées eussent fait partout leur devoir. Pourquoi, d'autre part, Napoléon n'en avait-il

(1) Voir, sur les premières manifestations royalistes en 1813, entre autres documents, la lettre de Napoléon au roi Joseph, du 13 mars 1814,

pas dès lors, loyalement et sans réserve, appelé à ce patriotisme populaire qui avait sauvé la France vingt ans plus tôt et qui pouvait encore la sauver? Au lieu de témoigner au peuple, comme il le faisait encore à ce moment, une injuste défiance, il fallait se jeter cordialement dans ses bras. A l'approche des alliés, les bûcherons des Vosges s'étaient spontanément soulevés et la fermeté avec laquelle ils avaient, plusieurs jours durant, défendu leurs montagnes, montrait le parti qu'on aurait pu tirer de leur dévouement et de celui de leurs voisins. Un peu plus tard, en Champagne, au milieu de populations misérables, ruinées, qui n'avaient plus guère en perspective que l'incendie et la mort, Fabvier put constater bien des fois le bon vouloir infatigable de nos paysans pour la cause nationale.

« Dans cette campagne sacrée, a-t-il écrit, où chacun défendait le sol qui l'avait vu naître, chaque jour voyait des scènes nouvelles ou attendrissantes. Tantôt, malgré nos efforts, il fallait abandonner aux barbares nos villes, nos villages et leurs habitants; d'autres fois nous y rentrions en vainqueurs, et alors, malgré les pillages et les incendies, ces nobles paysans venaient nous offrir leurs dernières ressources. Souvent on voyait, du milieu d'épaisses forêts, s'élever des colonnes de fumée. C'étaient des vivres qui cuisaient pour nous. On les apportait à la faveur de la nuit, à travers mille périls, à nos colonnes harassées. Que n'auraient-ils pas fait, ces paysans, si une politique insensée, habituelle au despotisme, ne les eût désarmés de longue main (1)!... »

Les troupes régulières, pour leur part, se démoralisaient d'elles-mêmes en constatant leur impuissance. L'invasion avançait toujours. Quatre cent mille coalisés étaient en France à la fin de janvier. A ce moment Marmont, Ney et Victor venaient de faire péniblement leur jonction à Vitry-le-François. Macdonald s'était rabattu sur la Marne, Mortier sur la Seine. Ces cinq maréchaux n'avaient pas à eux tous plus de cinquante mille hommes. Napoléon, qui accourut pour coor-

(1) *Journal des opérations du 6e corps.*

donner leurs efforts et diriger lui-même la défense, ne put jamais en mettre en ligne plus de trente mille à la fois devant l'ennemi. Ses premières opérations, on le sait, ne furent pas heureuses. Battu à la Rothière, il dut reculer de Brienne jusqu'à Troyes, jusqu'à Nogent-sur-Seine, et encore ne put-il effectuer sa retraite que grâce à l'héroïsme du corps de Marmont, qui s'exposa à une entière destruction pour arrêter l'ennemi. Bientôt Blücher, avec toute l'armée de Silésie, se porta contre Macdonald, qui dut reculer aussi. C'est alors que le duc de Raguse fit agréer à l'Empereur l'idée d'attaquer tout à coup le général prussien en pleine marche. Ce projet eut un entier succès, et les trois victoires de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamps, qui furent dues en grande partie aux troupes de Marmont, dégagèrent pour un temps Paris du côté de la Marne (10-14 février).

Il ne fallait rien moins que ces brillantes journées pour relever le courage de nos pauvres soldats. Marcher et se battre chaque jour, quelquefois sans manger, et reculer toujours, tel était leur sort depuis plusieurs semaines. La mort faisait parmi eux des vides effrayants. Du 30 décembre au 10 février l'effectif du 6e corps était tombé de treize mille hommes à moins de six mille. L'esprit de désertion menaçait de devenir contagieux Un seul régiment avait perdu en une nuit deux cent quarante-sept hommes, qui s'étaient dispersés et qu'on n'avait pu retrouver. Les batailles heureuses que nous venons de mentionner ranimèrent dans les cœurs l'énergie militaire et rétablirent la discipline. Il faut dire aussi que, contrairement à toutes les prévisions, nos corps d'armée gagnaient chaque jour plus d'entrain patriotique par l'incorporation des conscrits qu'on leur envoyait de Paris ou d'ailleurs et qui étaient encore presque des enfants. Ces enfants se battaient mieux que les vieux soldats.

« L'innocence et la simplicité de ces braves jeunes gens, lit-on dans le *Journal* de Fabvier, amusaient les vieux soldats. Leur habillement consistait en une redingote grise et un bonnet de forme féminine. On les appelait les *Marie-Louise*. Ces enfants manquaient de force et d'instruction. Mais chez

eux l'honneur remplaçait tout. Leur courage était indomptable. Au cri : *En avant, les Marie-Louise!* on voyait leurs figures éteintes se couvrir de la plus noble rougeur; affaiblis par la fatigue et par la faim, leurs genoux se raidissaient pour voler à l'ennemi. Quant à ce qu'ils savaient faire, les grenadiers russes peuvent le dire... » A Champaubert, « l'ennemi occupait fortement un petit bois. On se disposa à l'enlever. Les *Marie-Louise* composant le 113e eurent la tête; des pelotons de tirailleurs furent disposés autour du bois. Avant le signal, le duc de Raguse parcourut les pelotons de tirailleurs en répétant les ordres. A l'un deux il demanda : « Qui commande ici? « Y a-t-il un officier? — Non, lui dit un conscrit qui était un véri« table enfant. — Un sous-officier? — Non, mais nous sommes « bons là. » — Plus loin, un autre *Marie-Louise* dit : « Oh! je tirerais bien mon coup de fusil, mais je voudrais bien avoir quelqu'un pour le charger. » Avec de pareilles gens on pouvait donner le signal. Tout s'élança en même temps. Le bois fut enlevé. Le corps d'Alsufieff, composé de neuf mille grenadiers russes, fut totalement détruit. Ce général fut pris dans le bois par un chasseur du 16e, conscrit de six mois, qui ne voulut jamais le quitter qu'il ne l'eût conduit à l'Empereur; il fut fait légionnaire... Un enfant de treize ans amena d'une lieue deux grenadiers. Il avait pour arme un grand couteau de boucher, qu'il brandissait d'un air tout à fait plaisant. « Ces gaillards-là voulaient broncher, disait-il, mais je les ai bien fait marcher... »

Les grands succès remportés sur Blücher ne pouvaient malheureusement pas être décisifs. Car tandis que Napoléon refoulait vers le nord l'armée de Silésie, l'armée de Bohême, sous Schwartzenberg, gagnait du terrain le long de la Seine et atteignait déjà Fontainebleau. Il fallut que l'Empereur, avec le gros de ses forces (et ce n'était guère), courût vers lui pour le faire reculer. Il réussit, grâce aux victoires de Mormant et de Montereau. Mais pendant ce temps Marmont et Mortier, laissés sur la Marne avec quelques milliers d'hommes, voyaient Blücher revenir sur eux avec toutes ses forces, grossies d'une partie de l'armée du Nord, et devaient rétrograder à leur

tour. Dans les derniers jours de février, les deux maréchaux étaient à Meaux, disputant le sol pied à pied, mais désespérant de pouvoir arrêter plus longtemps les Prussiens et les Russes. Il leur fallait sur l'heure des renforts. Ils envoyèrent en toute hâte le colonel Fabvier en demander à Paris. Le brave officier s'y rendit aussitôt, vit les ministres et le roi Joseph (1); mais constata une fois de plus avec douleur le désarroi et l'impuissance du Gouvernement.

« Les deux maréchaux réunis, lisons-nous dans son *Journal*, envoyèrent un colonel à Paris pour attirer l'attention de la régente, du roi Joseph et des ministres sur les dangers qui menaçaient Paris. Chacun renvoyait à l'autre ces soins devenus trop pénibles. Le Roi était le même qu'on l'avait vu en Espagne. Le ministre (2) faisait à peu près tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme que tout le monde connaissait médiocre. L'Empereur s'obstinait, dans toutes ses dépêches, à traiter de fuyards, de débris les soixante mille hommes qui suivaient Blücher et menaçaient Paris. Tout le Gouvernement ne s'occupait que d'une brillante cérémonie pour la réception aux Invalides des drapeaux pris à Champaubert, Vauchamps, Montereau, etc. A force d'importunités, six mille hommes de toutes armes rejoignirent l'armée. Beaucoup d'entre eux ne savaient pas charger leurs fusils... »

Fabvier ne demeura qu'une journée dans la capitale. Le lendemain, il était de retour à Meaux. Un nouveau coup de théâtre s'était produit pendant son absence. L'Empereur, après avoir poursuivi Schwartzenberg jusqu'au delà de Troyes, s'était porté en toute hâte au secours des ducs de Raguse et de Trévise. C'est alors qu'avec l'aide de ces deux maréchaux il exécuta le mouvement qui eût amené en trois jours la perte de Blücher, sans la fatale reddition de Soissons, qui sauva l'armée prussienne (1er-4 mars). Blücher put se retirer sur Laon, s'y joindre à Wintzingerode et y prendre avec cent mille hommes des positions presque inexpugnables. Na-

(1) L'impératrice avait le titre de Régente; mais l'effectif du pouvoir avait été laissé par Napoléon au roi Joseph.
(2) Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre.

poléon résolut pourtant de l'en déloger. C'était une folie. Marmont et Fabvier en jugaient ainsi et ils avaient bien raison. Au moment de livrer la bataille, le colonel écrivait tristement à son frère : « Je me porte bien, malgré toutes nos rudes affaires... Je ne sais trop si cela durera longtemps. Je ne demande au ciel qu'une mort glorieuse, qui me délivre du supplice de voir ravager plus longtemps notre triste patrie (1)... »

L'attaque de Laon échoua complètement (10 mars). Le corps de Marmont, qui formait la droite de l'armée, fut mis en pleine déroute. Mais trois jours étaient à peine écoulés que, grâce à quelques renforts, il marchait de nouveau à l'ennemi. Cette fois il s'agissait d'enlever Reims au corps russe de Langeron. L'opération réussit à souhait. Fabvier réconforté se reprit à espérer. On parlait de nouvelles victoires et de négociations. «... Tout s'achemine à la paix ou à une délivrance prochaine de notre territoire, écrivait-il le 16 mars à son père. Notre pauvre patrie aura bien souffert. Mais l'armée et le peuple ont montré toute l'énergie et la générosité que l'on pouvait attendre. Le peuple est content de l'armée. L'armée admire le peuple (2)... »

Ces dernières illusions, hélas ! devaient être bientôt cruellement démenties.

L'Empereur, qui n'avait plus qu'une poignée d'hommes, désespérant de pouvoir évoluer plus longtemps avec succès entre Blücher et Schwartzenberg, venait de prendre un parti d'une témérité inouïe. C'etait de ne plus couvrir Paris, de se porter sur les derrières de la coalition et d'obliger les armées alliées à se retourner en faisant mine de marcher vers l'Allemagne. Malheureusement, l'ennemi savait à cette heure que des traîtres l'attendaient à Paris pour l'aider à renverser l'Empire. Il fut décidé que Blücher et Schwartzenberg, réunissant leurs armées, qui formaient près de trois cent mille hommes, se dirigeraient vers la capitale sans s'inquiéter des mouvements de Napoléon. Que pouvait, du reste, ce dernier,

(1) Lettre datée de Berri-au-Bac, entre Laon et Reims (8 mars 1814).
(2) Lettre datée de Colmicy, à trois lieues de Reims.

avec les vingt-cinq mille conscrits exténués qu'il traînait après lui? Encore sa tentative eût-elle paru inquiétante s'il eût pris le temps de rallier toutes ses troupes. Mais, par une aberration inconcevable, il avait laissé derrière lui, pour ainsi dire en l'air, les deux corps de Marmont et de Mortier, leur donnant les deux ordres contradictoires de venir le rejoindre, c'est-à-dire de se diriger vers l'est, et de protéger Paris, c'est-à-dire de marcher vers l'ouest en cas de besoin. On sait ce qui arriva. Les deux maréchaux, qui se portaient vers l'Empereur, vinrent se heurter le 25 mars, à Fère-Champenoise, contre la grande armée de la coalition. Ils luttèrent désespérément, avec quinze mille hommes, contre cent cinquante mille. Leur glorieuse défaite ne leur permit pas de continuer leur route. Il leur fallut battre en retraite dans la direction de Paris et ne plus viser qu'à ce double but : sauver ce qui leur restait de troupes et livrer, au moins pour l'honneur, un suprême combat sous les murs de la capitale.

Marmont avait reçu le commandement en chef des deux corps. Par ses soins, les vaincus de Fère-Champenoise, repoussés le 26 mars de la Ferté-Gaucher, purent gagner Provins le 27 et se diriger en toute hâte par la voie du sud vers Paris, que l'avant-garde de Schwartzenberg menaçait d'atteindre avant eux par le nord. En trois jours ces soldats démoralisés, sans souliers, sans pain, sans espoir, firent quarante lieues pour pouvoir se battre une dernière fois.

Fabvier, détaché, dès le 28, pour aller s'entendre avec Clarke et le roi sur les mesures à prendre d'urgence dans la capitale et pour examiner les positions que nos troupes allaient avoir à défendre, arriva dans la nuit du 28 au 29 mars à Paris et employa toute la journée suivante à remplir sa mission. Ce qu'il y vit n'était malheureusement pas de nature à lui donner beaucoup d'espoir. Nous pouvons en juger par ce passage triste et discret du *Journal des opérations* :

« Cette ville était alors dans les plus vives alarmes. L'ennemi s'était facilement emparé de Meaux. Le général Compans, avec une poignée de conscrits, combattait en se retirant pied à pied. Les redoutes dont les journaux nous avaient avec

tant d'impudence annoncé la construction n'étaient pas même tracées. Le départ de l'Impératrice fut résolu; je dois avouer que j'ai vu avec douleur et regret des bataillons de vieux soldats escorter une femme et un enfant, tandis que la patrie les réclamait pour sa défense... »

Ce que Fabvier n'ajoute pas, mais ce qu'il sait bien, c'est que le roi Joseph et le ministre de la guerre pouvaient en vingt-quatre heures réunir dans Paris de soixante à soixante-dix mille hommes d'assez bonnes troupes et qu'ils n'en firent rien; que la garde nationale leur demandait des fusils, qu'ils en avaient et ne les donnèrent pas; qu'ils avaient trois cents pièces de canon dans les arsenaux et qu'ils ne les en tirèrent pas; c'est que leurs ordres furent donnés avec tant de légèreté que, le jour du combat, des gargousses de huit furent envoyées à des batteries de 12, et réciproquement; enfin que les magasins militaires regorgeaient de vivres et que nos derniers soldats mouraient littéralement de faim.

« On croira difficilement, lit-on dans le livre de Fabvier, que quand nos troupes arrivèrent le 29 à Charenton, à Belleville, etc., elles ne trouvèrent pas une seule ration de vivres ou de fourrages, et que le lendemain plus de trois cents hommes combattirent pieds nus... »

C'est dans ces conditions que Marmont et Mortier durent combattre le 30 au matin. Le 6e corps était réduit à 540 officiers et 4,180 sous-officiers et soldats. Le corps du duc de Trévise était à peu près d'égale force. En joignant à ces deux troupes les débris ramenés par les généraux Compans et Arrighi, quelques vétérans trouvés à Paris, les élèves de l'École polytechnique qui s'offrirent pour le service de l'artillerie et environ douze cents Parisiens volontaires, le duc de Raguse avait à peu près vingt mille hommes sous ses ordres. Schwartzenberg en avait cent mille en première ligne et Blücher allait, dans quelques heures, lui en amener cent mille autres.

Il fut convenu entre les deux maréchaux que Marmont défendrait les abords de Paris depuis la route de Meaux jusqu'à Charenton, et que Mortier les protégerait depuis la route de Meaux jusqu'à Saint-Denis. Pendant la nuit, nos troupes

furent conduites sur les hauteurs où elles devaient combattre; nos batteries furent mises en position, et, une heure avant le jour, le duc de Raguse donna le signal de l'action. C'est vers lui que se portèrent surtout les efforts de l'ennemi. Durant toute la matinée, le 6e corps disputa aux troupes alliées le plateau de Romainville. En somme l'ennemi, de ce côté, avançait peu. Mortier, pour sa part, se maintenait sans trop de peine à la Villette. C'est alors que le roi Joseph qui, du haut de Montmartre, observait prudemment le combat, vit déboucher de la plaine Saint-Denis les colonnes de Blücher, qui semblaient se diriger vers sa position. Fou de peur, il monta aussitôt à cheval et partit au galop pour Saint-Cloud, Rambouillet et Blois, laissant Paris sans gouvernement et se contentant d'expédier à Marmont un billet ainsi conçu :

« Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le maréchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils sont autorisés à entrer en pourparlers avec le prince de Schwartzenberg et l'empereur de Russie, qui sont devant eux.

« JOSEPH.

« Montmartre, ce 30 mars 1814 à midi un quart. — Ils se retireront sur la Loire. »

Marmont, surpris et outré à la lecture de ces lignes, se hâta d'envoyer vers Joseph le colonel Fabvier, pour lui remontrer que la position n'était pas désespérée; qu'on pouvait, à la rigueur, tenir jusqu'au soir et que la nuit amènerait peut-être un revirement favorable à nos armes. Fabvier courut à Montmartre, puis dans la direction de Saint-Cloud. Mais la peur donnait des ailes à l'ex-roi d'Espagne, et il ne put l'atteindre. Le colonel retourna donc vers Romainville, où le combat venait de reprendre avec une effroyable intensité. L'ennemi arrivait en masses profondes de toutes parts. Nous étions débordés. On se battait de rue en rue, de maison en maison. Deux fois Fabvier fut blessé en défendant les Prés-Saint-Gervais. Pantin, Romainville, Ménilmontant durent être évacués. Le 6e corps, malgré tout, tenait encore bon dans la position

centrale de Belleville quand tout à coup de nouvelles colonnes ennemies, venant de la direction de Charenton et de Charonne, prirent à revers toute notre ligne de bataille et la coupèrent. Le duc de Raguse, avec les troupes les plus avancées, se trouva séparé du reste de ses soldats. Il lui fallut faire une trouée. Noir de poudre, les vêtements déchirés, le bras droit en écharpe (1), l'épée dans la main gauche, dont deux doigts étaient mutilés depuis Leipzig, il se mit, raconte Fabvier, « à la tête de tout ce qu'il put réunir et chargea sur-le-champ à la baïonnette tout ce qui occupait derrière nous la grande rue de Belleville. Il força le passage d'un seul effort et se remit en communication avec la barrière. Les généraux Ricard, Arrighi et Pelleport y furent blèssés; le duc de Raguse eut plusieurs balles dans ses habits. Pendant qu'on se fusillait d'une maison à l'autre, on parvint à retirer tout ce qui était engagé en avant. On prit une dernière position, tenant la butte Chaumont, le village de Belleville jusqu'à l'église et le chemin de Ménilmontant (2)... »

Il était alors quatre heures. Nos pertes étaient énormes. Nos troupes tombaient de fatigue. Les munitions manquaient sur plusieurs points. Mortier avait dû évacuer ses positions et était acculé à la barrière; nous étions tournés par le nord et par le sud; Blücher occupait Montmartre, et les obus commençaient à tomber jusqu'au centre de Paris. C'est alors que Marmont, pour préserver la capitale d'une destruction sûre et inutile, crut devoir faire usage des pleins pouvoirs du roi Joseph. Napoléon n'arrivait pas; il n'arriverait pas à temps pour défendre Paris. Mais on savait qu'il revenait de l'est à marches forcées. Il fallait au moins pouvoir le rejoindre librement avec ce que l'on avait encore de troupes. De là la suspension d'armes que Marmont demanda aux alliés et qui fut convertie dans la soirée en une convention portant que Paris serait évacué et que les deux maréchaux emmèneraient leurs troupes où ils le jugeraient convenable. Le maréchal cédait à une

(1) Il n'en avait pas encore recouvré l'usage depuis la bataille des Arapiles.

(2) *Journal des opérations du 6e corps.*

nécessité cruelle. Il y cédait en soldat loyal et sans reproche. L'honneur de nos armes était sauf; le sien restait intact. Plût à Dieu, pour sa gloire, qu'il fût mort à ce moment même!

L'abnégation militaire de Fabvier allait être mise à une bien cruelle épreuve. Ayant eu, après la suspension d'armes, à surveiller le mouvement de nos troupes qui allaient être dirigées vers Fontainebleau, il revint, vers minuit, trouver le maréchal qui le chargea, conjointement avec le colonel Denys de Danrémont (1), de signer en son nom la capitulation, et le nomma son commissaire pour la remise des barrières aux alliés. Il fallait qu'à ce titre il assistât à l'entrée de nos ennemis dans Paris. Le brave colonel se récria. « En signant la capitulation, dit-il, j'attacherais mon nom à un acte trop malheureux, et remettre les barrières à l'ennemi est une mission qui me répugne. — Il est pourtant essentiel, répliqua Marmont, que l'Empereur sache quelles sont la composition et la force des troupes qui vont occuper Paris. Personne mieux que vous n'est en état de prendre à la hâte, au coup d'œil, des renseignements précis, qui lui seront d'autant plus utiles qu'il vous connaît et qu'il a confiance en vous. Aussi est-ce moins un ordre que je vous donne qu'un service que je vous demande, dans l'intérêt de l'Empereur, comme dans celui de la France (2). »

Fabvier, le deuil au cœur, obéit sans mot dire. Le lendemain, quand les troupes alliées défilèrent pompeusement sur les boulevards, on put le voir en grand uniforme, sombre et muet, au milieu de l'état-major qui accompagnait l'empereur de Russie. Il vit des lâches et des traîtres se porter au-devant de nos ennemis, qu'ils saluaient comme des libérateurs, et agiter sous leurs yeux le drapeau blanc des Bourbons. Il vit des gentilshommes s'atteler à un câble pour abattre, en présence de l'étranger, la statue de l'homme qui l'avait si longtemps fait trembler. Il vit un Français attacher à la queue de son cheval l'étoile de la Légion d'honneur. Et il lui fallut se

(1) Plus tard général, tué devant Constantine en 1837.

(2) Ach. de Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*, t. I, p. 332-333.

taire (1)! Le soir, il dut, pour obtenir un sauf-conduit et une escorte, se rendre chez le tsar. Il y trouva la tourbe d'intrigants qui arrachait à ce prince l'engagement de ne plus traiter ni avec Napoléon ni avec les siens. Cet engagement, une proclamation allait le rendre public. Bourrienne (un autre traître) ne manqua pas de le faire connaître à Fabvier (2).

Le malheureux officier put enfin sortir de Paris dans la nuit du 31 mars au 1er avril. A ce moment, Napoléon qui, dans la soirée du 30 mars, n'avait pu approcher de la capitale assez tôt pour la sauver, était établi à Fontainebleau, où le rejoignaient peu à peu ses dernières troupes de Champagne. Marmont, après avoir cantonné les siennes en avant de cette ville (à Essonnes), était allé l'y retrouver. L'Empereur, loin d'incriminer, comme il le fit plus tard injustement, la conduite qu'il avait tenue à Paris, l'en avait, au contraire, félicité. Puis il était lui-même venu à Essonnes visiter le 6e corps. C'est là que Fabvier le rencontra, dans la journée du 1er avril, et lui fournit les renseignements qu'il avait pu se procurer pendant l'entrée des alliés. Le colonel n'omit rien et ne dissimula pas les scènes honteuses dont il avait été témoin; il parla de Français parés de cocardes blanches et acclamant les étrangers : « Vous pouvez bien me les nommer, dit l'Empereur. — Sire, répliqua le noble soldat, je sabrerais ces individus si je me trouvais en face d'eux; mais je ne les nommerai pas à Votre Majesté. — Eh bien, il en est un qui devait certainement s'y trouver. C'est cette pauvre tête de Sosthène de Larochefoucauld. » A ce mot le colonel ne put que se taire; son interlocuteur avait deviné juste. Il entretint ensuite Napoléon de la déclaration du tsar, qu'il connaissait par Bourrienne. « Ce pauvre Bourrienne, dit l'Empereur avec une froide ironie, cela a dû lui faire bien du mal. » Dans tout le cours de cet entretien, le souverain affectait le plus grand calme. Le colonel lui ayant avoué que la population de Paris

(1) Voir, sur ces honteuses manifestations, outre les histoires (Thiers, Vaulabelle, Viel-Castel, Houssaye, etc.), les *Mémoires* du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, qui, loin de les nier, se vante d'y avoir contribué.

(2) Voir les *Mémoires* de Bourrienne, t. X.

l'épargnait peu dans ses propos et dans ses cris : « Les Parisiens sont malheureux, dit-il simplement, et les malheureux sont injustes (1). » Mais s'il ne manifestait pas de haine contre ceux qui l'avaient abandonné, il montrait la plus vive reconnaissance pour ceux qui l'avaient bien servi. Fabvier était du nombre, et l'Empereur ne le quitta pas sans lui promettre une récompense qu'il avait bien gagnée. Il voulait l'élever dans la Légion d'honneur à la dignité de commandant (2), qui fut demandée pour lui par Marmont. Mais les événements, qui se précipitèrent les jours suivants, lui firent perdre de vue cette proposition.

Jusqu'à ce moment, la conduite du duc de Raguse avait été irréprochable. Elle ne le fut plus quand ce malheureux, cédant aux flatteries et aux sophismes des traîtres, circonvenu par les agents de Talleyrand, qui venait de constituer à Paris un gouvernement provisoire sous la protection des coalisés, finit par se persuader que se rallier au pouvoir nouveau était pour lui une obligation de conscience. On lui remontra qu'il avait assez fait pour un homme, qu'il ne devait plus songer qu'à sauver la France, que la France serait perdue si Napoléon conservait les moyens de continuer la guerre (3). Il ne se dit pas que, quels que fussent les torts de l'Empereur, ce n'était pas à lui, son lieutenant, à le livrer à l'ennemi. Placé aux avant-postes avec le 6e corps qui, grâce à l'adjonction de diverses troupes, comptait maintenant de douze à quinze mille hommes, Marmont presque seul couvrait Fontainebleau. S'écarter d'Essonnes en ce moment, c'était désarmer Napoléon, le réduire à une soumission absolue. C'est pourtant ce parti que le duc de Raguse, qui n'avait pas l'âme basse, mais avait l'esprit faux, finit par adopter. Dès le 4 avril au matin, il était en accord secret avec Schwartzenberg et communiquait mystérieusement à plusieurs de ses généraux, qui

(1) Ach. DE VAULABELLE, *Histoire des Deux Restaurations*, t. I, p. 385-386.

(2) On dit aujourd'hui *commandeur*.

(3) C'est le principal argument qu'il fit valoir pour sa défense dans son *Mémoire justificatif* (publié à Gand en 1815), et c'est aussi celui qu'il développe le plus longuement dans ses *Mémoires* (t. VI).

l'approuvèrent, son dessein de mener ses troupes à Versailles, puis en Normandie, et de découvrir ainsi complètement Fontainebleau. Sur ces entrefaites, Ney, Macdonald et Caulaincourt, qui viennent d'obtenir de Napoléon son abdication en faveur de son fils, passent par Essonnes. Le duc de Raguse, honteux de ce qu'il a fait, rompt son engagement avec Schwartzenberg et suit à Paris les négociateurs chargés de plaider devant le tsar la cause de Napoléon II et de la Régence. Mais pour que cette cause puisse être gagnée, il faut que la coalition puisse encore craindre l'Empereur; il faut donc que le 6e corps demeure à Essonnes. Marmont, rendons-lui cette justice, a prescrit à ses lieutenants de ne pas bouger jusqu'à son retour. Mais voilà qu'en son absence arrive tout à coup à son quartier général un aide de camp de Napoléon, qui vient le chercher au nom de ce dernier, s'étonne un peu bruyamment de ne pas le trouver à son poste et veut emmener à Fontainebleau au moins son suppléant. Aussitôt ceux des généraux de Marmont qu'il a initiés à son secret prennent peur. L'Empereur aurait-il tout découvert? Vite il faut se mettre à l'abri de sa vengeance.

C'est à ce parti que s'arrête Souham qui commande pour l'heure le 6e corps. Vers onze heures du soir, il fait tout à coup mettre les troupes en marche. Elles le suivent sans défiance, pensant qu'il les mène contre l'ennemi. Vainement Fabvier, qui n'a pas accompagné son chef à Paris; Fabvier, qui ne sait rien, si ce n'est que le 6e corps ne doit pas quitter Essonnes, se précipite au-devant de lui, veut le retenir, lui demande ce qu'il prétend faire. « Je n'ai pas l'habitude, répond brutalement le général, de rendre compte de mes actes à mes inférieurs. » Et il ajoute bientôt avec cynisme : « Marmont s'est mis en sûreté; je suis de haute taille, moi, et je n'ai pas envie de me voir raccourci de toute la tête... » Le loyal officier insiste, demande au moins quelques heures de délai. « Tout cela est bel et bon, s'écrie Souham en jurant; mais le vin est tiré, il faut le boire. » Puis il passe outre, et le 6e corps s'ébranle, sans se douter, grâce à la nuit, qu'il traverse les cantonnements de Schwartzenberg, que l'armée autrichienne

s'ouvre pour lui faire passage et qu'elle va se refermer derrière lui. Essonnes n'est plus gardé; la route de Fontainebleau est ouverte aux alliés (1).

Que restait-il à faire à Fabvier? Ce qu'il fit : monter à cheval. courir à Paris au galop et informer Marmont de ce qui se passait. Le 5 avril, dans la nuit, il rejoignait les maréchaux et leur annonçait cette grave nouvelle. « Je donnerais un bras, s'écria le duc de Raguse, pour que cela ne fût pas arrivé. — Un bras? répliqua Ney, dites la tête, ce ne serait pas trop. »

Le mal maintenant était sans remède. L'empereur de Russie, informé de l'événement, déclarait déjà ne plus vouloir accepter la Régence. Napoléon était à la merci de la coalition. Il lui fallait, cette fois, abdiquer sans conditions; et l'on sait que c'est à ce parti qu'il dut finalement se résoudre.

Quant à Marmont, il pouvait rejeter sur ses lieutenants l'odieux d'une défection qu'il avait préparée, sans doute, mais qu'il n'avait pas effectuée lui-même. On lui persuada, du reste, sans peine, que le 6e corps venait de sauver la France. Apprenant que ses troupes se mutinaient et voulaient, par un détour, regagner Fontainebleau, il courut après elles, les atteignit au delà de Versailles et, leur parlant de patrie, de discipline, d'honneur, les ramena à l'obéissance passive. Le Gouvernement provisoire combla d'éloges sa conduite. L'opinion publique, plus tard justement sévère à son égard, lui fut alors indulgente; mais, en leur âme et conscience, de loyaux soldats comme Fabvier jugèrent dès lors, non sans tristesse, que le duc de Raguse avait fait tort à sa gloire.

(1) Ach. de Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*, t. I, p. 395-416. — Voir aussi Thiers *(Histoire du Consulat et de l'Empire)*, de Viel-Castel (*Histoire de la Restauration*) et Henry Houssaye (*1814*, l. VIII), qui exposent ces faits à peu près de même.

CHAPITRE IV

UN VOLONTAIRE PENDANT LES CENT-JOURS

(1814-1815.)

La Restauration. — Fabvier aux gardes du corps. — Retour de la duchesse de Frioul. — Sentiments de Fabvier sur le gouvernement des Bourbons. — Correction de sa conduite au retour de Napoléon. — Fabvier chef de partisans en Lorraine. — Défense de Metz.

Les Bourbons venaient de remonter sur le trône. Fabvier, comme la majorité de ses contemporains, trouvait cette révolution naturelle. Mais si l'avènement de Louis XVIII ne l'étonnait point, il n'y assistait pas sans une profonde tristesse. Ses parents, vieux et dévoués royalistes, qui avaient souffert pour leurs princes sous la Terreur, pouvaient, aussi bien que son frère, émigré de 92, faire éclater leur joie; pour lui, s'il n'était pas insensible à la renaissance de la paix et de la liberté en France, il était surtout frappé de l'abaissement de sa patrie, foulée aux pieds par l'étranger.

« Je suis, écrivait-il à son frère le 19 avril, bien loin de regretter un régime de dévastation qui n'avait rien eu d'égal depuis la création du monde. Mais je ne vois pas encore bien clairement le port. Les alliés ne connaissent pas notre nation. Je crains qu'ils ne veuillent l'avilir, et alors on verrait encore plus de sang et de malheurs que jamais. Je te parle un langage qui n'est pas à la mode. Tout le monde espère, moi je désire. Je reste ici avec le maréchal sans savoir encore à qui les emplois seront donnés. J'attends : ma peine amère est de vivre pêle-mêle avec nos ennemis. Je ne puis pas supporter cette honte sans la plus cruelle douleur. »

Vis-à-vis de son père, sa douleur s'exprimait à peu près sur le même ton : « Il me serait difficile de vous peindre dans une

lettre les divers sentiments douloureux dont j'ai été agité depuis que je vous ai quittés. Si, comme citoyen, je dois voir avec plaisir que le sang et les larmes vont enfin cesser de couler dans ma triste patrie, il est d'un autre côté bien pénible pour un soldat de poser les armes pendant que l'ennemi désole encore le territoire sacré (1)... »

Il n'avait pas toujours, il est vrai, la force de contenir sa colère et son dégoût. Il éclatait quand il voyait le pouvoir nouveau s'humilier devant l'étranger, lui livrer d'un trait de plume, pour un simple armistice, tous les gages matériels qui lui permettaient encore d'obtenir une bonne paix. La funeste convention du 23 avril le mettait hors de lui (2). Il s'indignait à la vue des plats ambitieux qui au milieu de la France vaincue et ruinée ne paraissaient s'occuper que de leur propre fortune. « On n'a pas honte, écrivait-il à son frère au commencement de mai, de céder d'un trait de plume, sans aucune garantie pour la paix, tout ce que nous ont acquis le sang et les trésors prodigués pendant vingt ans. Douze mille pièces de canon, mon ami, livrées avec les vaisseaux d'Anvers, les magasins... Je voudrais voir les ennemis deux fois plus nombreux et qu'il n'y eût dans la nation qu'un parti, celui de l'honneur; nous en serions bientôt débarrassés. Est-il possible que ceux qui se vantent de descendre du grand Henry veuillent monter sur un pareil trône, environné de baïonnettes étrangères et trompent la nation pour la dégrader? Crois-tu que si le peuple connaissait les conditions de cette paix qu'on va nous faire, il y consentirait? Non, le sang français est meilleur que cela; l'indignation des soldats est à son comble. En effet, avoir combattu glorieusement pendant tant d'années pour finir aussi salement, mille fois vaudrait mieux la mort. Rien ne sert de leçon aux hommes. Cette famille des Bourbons, cette ancienne noblesse... Ils ont déjà oublié les

(1) Lettre datée de Paris (25 avril 1814).

(2) Par cette convention nous rendions, sans autre avantage que l'évacuation de notre territoire avancée de quelques semaines, *cinquante-trois* places fortes que nos troupes occupaient encore en dehors des anciennes limites de la France et dont la possession nous eût permis d'obtenir un traité de paix bien plus avantageux que ne fut celui du 30 mai suivant.

horribles malheurs qu'ils ont essuyés. Ils s'en préparent déjà d'autres... J'ai fait tous mes efforts pour qu'on conservât un peu de dignité, un peu d'énergie; l'égoïsme et l'ambition ont étouffé tout autre sentiment dans tous les cœurs. Je te demande..., l'ambition à cette heure! Tandis que cette pauvre France est dévastée si cruellement par toutes les hordes de l'Europe! Le cœur me saigne et j'en viens, malgré toutes mes pensées de jeunesse, à détester les hommes... Dis-moi comment est l'esprit de Lorraine, les campagnes, les Vosges. N'est-on pas las de voir l'ennemi (1)?... »

L'occupation paraissait effectivement bien lourde aux populations de l'Est. Le frère du colonel commençait à trouver que nos *libérateurs* nous faisaient payer bien cher notre *délivrance* (2). Son père pensait de même sans doute. Mais l'exaltation du bouillant officier l'effrayait. Il le sermonnait de son mieux. Et Fabvier lui répondait tristement : « Vous trouvez ma manière de voir exagérée. Dieu veuille que vous ayez raison, que la paix et le bonheur soient désormais rendus à l'Europe! Mais tout cela est entre les mains des hommes. Vous pouvez très bien sans être coupable d'ingratitude vous dispenser d'être reconnaissant envers nos ennemis. Croyez bien que ce n'est ni pour nous ni pour nos princes qu'ils ont fait tant d'efforts. Je ne suis rien moins que content et tranquille. Ce que je vois de clair, c'est la France envahie, ruinée, épuisée de tout, la gloire perdue, et sans garantie pour l'avenir que la parole des souverains, parole déjà faussée (3)... »

La France fut évacuée enfin par les étrangers après le traité du 30 mai, qui la réduisait à ses limites d'avant 1792. Il ne lui

(1) Lettre datée de Paris (6 mai 1814).

(2) Voici en quels termes Fabvier l'aîné s'exprimait sur ce sujet le 25 avril dans une lettre à son père : « ... Ne vous étonnez pas des réflexions un peu tristes de Charles. Il n'est pas le seul qui les fasse. Tout n'est pas beau dans ceci. Tant que le Roi ne sera pas arrivé en France, qu'une paix juste ne sera pas signée, que nous ne serons pas assurés de l'évacuation de notre territoire, il n'y aura pour nous ni salut ni honneur. En attendant, les logements militaires, les réquisitions nous accablent. Et pour peu que cela continue, nos libérateurs nous auront délivrés même du nécessaire... »

(3) Lettre datée de Paris (12 mai 1814).

restait guère que le souvenir de ses conquêtes et de ses gloires récentes. Mais du moins elle reprenait possession d'elle-même. La Charte semblait lui assurer la mesure de liberté dont elle était pour l'heure disposée à se contenter. Fabvier n'avait pas songé un instant à cesser de servir son pays. Maintenant que le territoire était délivré, que le gouvernement était réorganisé, qu'allait-il faire? S'il n'eût obéi qu'à ses propres inspirations, il eût sans doute simplement demandé à commander un régiment. Mais le duc de Raguse, qui lui témoignait plus d'estime que jamais, n'entendait pas se séparer de lui. Le colonel, de son côté, malgré le triste souvenir d'Essonnes, conservait pour son maréchal une affection qui, pour n'être plus aussi vive qu'autrefois, n'en était pas moins encore très sincère. Ses parents le suppliaient de ne point quitter un tel protecteur. Fabvier céda. Marmont venait d'être nommé par Louis XVIII capitaine d'une de ses six compagnies de gardes du corps (1). Il s'empressa donc d'y faire entrer son ancien aide de camp, pour lequel il obtint en outre quelques semaines plus tard la croix de Saint-Louis.

« Tu sauras, écrivait Fabvier à son frère le 3 juin, que je suis nommé sous-lieutenant aux gardes du corps, en conservant mon grade de colonel. Ce n'est pas moi qui te dirai s'il faut t'en réjouir. Je n'ai rien demandé, rien refusé. Je n'éprouve ni plaisir ni peine... Cela me donne une grande liberté. Ce qui n'est absolument rien à mes yeux, ce qui serait beaucoup pour d'autres, cela me tient près du Roi et à portée de recueillir quelque faveur. J'ai trop vu pour être à apprendre que ce qui tient à la fortune n'est pas digne des désirs d'un homme comme il faut. L'état militaire n'offre plus maintenant de carrière glorieuse et, ôtée la gloire de ce métier, tout le reste n'est que peines, et peines qui vont au cœur. Regarde où en est la France et dis-moi si on osera se vanter d'avoir porté les armes pour elle. Le temps qui, dit-on, guérit tout, n'effacera jamais de mon cœur la dernière époque que nous venons de voir. Je te remercie de l'opinion que tu as de moi. Tu as

(1) *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 41.

raison quand tu dis que j'ai le cœur français. Mais je n'en souffre que plus. Je cherche à me distraire sur tout cela; j'y réussis bien mal... »

Ce qu'il voyait aux Tuileries n'était pas de nature à lui faire oublier le malheur de sa patrie. La compagnie dont il faisait partie contenait, à côté d'anciens soldats de l'Empire, des émigrés, revenus avec l'étranger et exultant encore de leur triste triomphe. Ces gentilhommes, qui n'avaient jamais fait la guerre ou ne l'avaient faite que contre leur patrie, ne cachaient pas leur aversion ou leur dédain pour des camarades sortis de la roture et qui avaient si longtemps servi les trois couleurs. Ils ne rêvaient, ne prônaient que l'ancien régime. Les propos les plus offensants pour la France nouvelle et les plus contraires à l'esprit de la Charte se tenaient dans l'entourage des princes. Quel métier, d'ailleurs, pour un homme qui avait vu la Moscowa, Lutzen, Leipzig. Champaubert, que de passer son temps à garder dans son palais un roi vieux. impotent, sans ardeur et sans gloire! Le seul dédommagement à ce mortel ennui était pour Fabvier d'obliger par des recommandations d'anciens compagnons d'armes ou des compatriotes. Aussi les requêtes les plus variées pleuvaient-elles sur lui. Il était parfois tenté de crier grâce, ne pouvant suffire à tous les solliciteurs et souhaitant qu'on lui demandât au moins ce qu'il pouvait donner, comme la décoration du Lis, dont il distribuait les brevets à peu près à son gré (1).

En dehors de son service et des démarches auxquelles l'obligeaient ses amis, Fabvier menait à cette époque une vie assez retirée. Tout ce qu'il voyait ou entendait lui faisait singulièrement apprécier les livres et la solitude. Il se sentait désorienté. Il se demandait parfois si le parti qu'il avait pris était le bon, et dans ses heures d'incertitude, de découragement, il invoquait la sagesse de son frère... « Je te demanderai, lui écrivait-il, des conseils sur mon avenir. Tu es froid, calme; cela me conviendra beaucoup. Pour le monde et ce qu'il vaut, je n'ai plus rien à apprendre (2)... »

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 6 août 1814).
(2) Lettre du 25 juin 1814.

L'excellent homme auquel s'adressaient ces lignes cherchait à démontrer au colonel qu'il devait juger hommes et choses avec plus de sang-froid, plus d'indulgence. Mais les remontrances, les sermons avaient d'ordinaire pour effet de réveiller entièrement une exaltation qui ne dormait jamais qu'à demi. Fabvier ripostait par des boutades passionnées. Ses parents et son aîné le traitaient de tête folle. Mais il ne se rendait pas. « Tu te plains de ma bizarrerie, répliquait-il à ce dernier. Tout ce que tu ne comprends pas, toi, c'est autant de sottises. Tu n'es pas le seul comme cela. Je te dis que tu auras un jour la clé de tout cela. Prends patience (1) .. » D'autres fois il était moins vif; mais il n'en persistait pas moins à soutenir qu'il avait raison. « Calme-toi et rassure-toi, écrivait-il le 16 septembre. La considération de ma famille m'a retenu depuis quelque temps. Sans cela ma marche aurait été bien directe. Tu veux que j'en croie mon bon, mon vieux frère. Sans doute, mais quand nous aurons causé une demi-heure et que je t'aurai donné des notions que tu ne peux avoir... je ne désespère pas de te ramener à mes idées... Celui qui a été depuis plusieurs années au centre de tant de grands événements peut bien avoir aussi une opinion sans y avoir mis d'inquiétude ni de précipitation d'esprit. J'ai même, d'après la position où je me suis trouvé, dû mettre beaucoup de mesure. J'ai réussi au bout d'un assez long temps à acquérir l'estime de mes camarades J'y ai perdu d'ailleurs, mais peu m'importe. Pour l'article du vide et du regret, crois-moi, je n'aurai plus d'illusions de grandeur et d'ambition. Nous causerons encore de cela... »

Pour se rafraîchir de ses tristesses et se reposer de ses colères, Fabvier n'avait guère que l'amitié toujours précieuse, toujours bénie de la duchesse de Frioul. Il la recherchait, il l'appréciait plus que jamais. Mais il n'y trouvait pas toujours le calme que son frère lui recommandait et il n'y pouvait à coup sûr puiser beaucoup de sympathie pour le gouvernement de la Restauration.

(1) Lettre du 11 juillet 1814.

Aussitôt après l'abdication définitive de Napoléon, il avait couru en Normandie, puis en Bretagne, pour rejoindre et rassurer la veuve de Duroc, qui s'y était réfugiée avec sa belle-sœur pendant la campagne de France. Depuis, la duchesse était rentrée à Paris, avec sa fille. Le colonel allait souvent rendre ses devoirs à la *femme parfaite*. « C'est toujours la même perfection, écrivait-il après l'avoir revue. Seulement on lui voue plus de dévouement et de respect pour l'air de malheur que toute sa force ne peut cacher entièrement (1)... » « La personne que nous nommons parfaite, annonçait-il une autre fois, se porte bien, ainsi que tout ce qui la touche... Que le ciel veuille ne plus lui envoyer de malheurs!... Je tremble toujours que la fortune ne lui envoie encore quelque horrible coup. Elle est si épuisée que je doute si elle pourrait le porter. Sa petite fille se porte à merveille, et cependant je ne la regarde pas sans effroi. Si celle-là meurt encore, alors il faudra que les plus incrédules croient à un autre monde où les récompenses seront infinies. Je n'ai pas besoin de te dire que je vais souvent dans cette maison. C'est toujours le même charme, avec un voile de tristesse par-dessus (2)... »

Le colonel songeait-il déjà que la duchesse de Frioul pût un jour devenir sa femme? C'est probable, bien qu'il ne le dise point dans ses lettres de ce temps-là. Peut-être attendait-il pour déclarer sa passion d'être élevé assez haut dans la hiérarchie militaire pour que la veuve de Duroc ne craignît pas de déchoir en l'épousant. Ce qui paraît certain, c'est qu'il était résolu à n'épouser qu'elle. Une famille polonaise fort distinguée, dont il avait été l'hôte en 1812, après la bataille de la Moscowa, vint à Paris en 1814. Il la revit avec plaisir et lui témoigna sa reconnaissance. Le bruit courut qu'il allait s'unir à elle par des liens plus tendres que ceux de l'amitié. Et c'est sans doute à cette supposition qu'il répondait un jour par cette déclaration à son père : « Rassure-toi, je

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 19 avril 1814).
(2) *Ibid.* (Paris, 6 mai 1814).

ne me marie pas, je ne me marierai même probablement jamais (1)... »

Ce qui le préoccupait sur toutes choses à cette époque, c'était de bien convaincre la duchesse que, loin d'imiter les faux amis qui, depuis la chute de l'Empire, se détachaient d'elle, il tenait à honneur, plus que jamais, de lui rester fidèle. Il en voulait à certains habitants de Pont-à-Mousson, qui, après l'avoir encensée au temps de sa grandeur, l'attaquaient maintenant et faisaient méchamment retomber sur ses propriétés une part excessive des charges résultant de l'occupation étrangère. « Il me semble qu'il est mal à ces messieurs, écrivait-il, de profiter ainsi de la faiblesse d'une femme et de montrer une espèce d'animosité après avoir si longtemps adulé son mari. Tout cela, c'est de la canaille, là-bas comme ici. Je vais te donner un sujet sur lequel je te conseille d'écrire en prose et en vers, jusqu'à ce que tu la persuades. Prie-la, supplie-la de venir cette année en Lorraine; dis-lui que s'il y a quelques ingrats, quelques misérables, il y a aussi des personnes qui lui sont dévouées et qui font leur bonheur de la voir quelquefois (2)... »

Son correspondant, il est vrai, toujours un peu indolent, ne se pressait pas d'écrire, et Fabvier, peu patient, le gourmandait avec vivacité (3) : « Combien t'ai-je prié d'écrire pour engager à venir en Lorraine? Qui t'a retenu? J'ai des raisons pour croire qu'une lettre de toi aurait pu la décider. Tu ne l'as pas voulu. Eh bien? il est, je crois, trop tard. Tu ne la verras pas cette année. Tu ne la verras peut-être plus... Au reste, comme elle le dit, tu t'en consoleras facilement. Tu sauras quelque jour le mal que tu as fait. Elle est assiégée de toutes parts et tu sais qu'avec une grande force les personnes qui ont quelque ascendant sur elle sont sûres d'en faire ce qu'elles veulent, quoiqu'elle s'aperçoive souvent que ce n'est pas son intérêt qui les guide. Tu as si bien fait que, je te le répète, il est probablement trop tard pour qu'elle se décide à

(1) Lettre du 11 juillet 1814.
(2) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 15 juin 1814).
(3) Lettre datée de Paris (25 juin 1814).

aller à Clémery. Elle le vendra peut-être, et alors que penses-tu qu'elle fasse (1)?... »

Fabvier l'aîné finit par écrire, mais il avait trop attendu et la duchesse décida que cette année-là elle n'irait point à Clémery : « Ta sublime prose, lisons-nous dans une lettre du colonel à son frère, n'a pas produit un grand effet... Je suis parfaitement certain que, la lettre arrivant deux mois plus tôt, elle y serait allée. Tu peux lui écrire une lettre d'adieu. Jamais tu ne la reverras. Elle embrassera un autre train de vie. Elle n'y sera pas heureuse, parce qu'elle part de bases fausses. Je ne veux pas te faire davantage de reproches. Tu n'y es que pour ton compte et après avoir été *bien ému* en lui écrivant, *bien ému* encore en recevant sa réponse, tu n'y penseras plus, et tout sera à merveille. Tu m'étonnerais bien si tu allais en maigrir. Ma bizarrerie contrarie ta sagesse. Mais le diable m'emporte si tu n'as pas de quoi rougir. Enfin je veux tu laisser tranquille. N'en parlons plus (2)... »

Il ne tarda pourtant pas à reconnaître que, pour passer un été sans aller à Clémery, la duchesse ne prétendait point se brouiller avec la Lorraine. Quant à son frère, il ne lui garda pas rancune. Il le lui prouva bien en allant passer près de lui une bonne partie du congé qu'il obtint vers la fin de 1814. Les trois mois qu'il lui fut permis de vivre à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Pagny (3), avec sa famille et ses amis d'enfance, furent pour lui un repos délicieux. Ses passions, ses douleurs s'assoupirent. Mais il lui suffit de rentrer à Paris pour les sentir se réveiller dans son cœur avec une vivacité nouvelle.

En décembre, le colonel était de retour dans la capitale. Il y retrouva la duchesse de Frioul. Mais il constata qu'elle avait, comme il le craignait, changé son train de vie. « Elle est lancée dans le grand monde de la Fronde, écrit-il vers cette

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 11 juillet 1814).
(2) Lettre datée de Paris (2 août 1814).
(3) Ses parents, qui résidaient d'ordinaire à Pont-à-Mousson, passaient une partie de l'été et de l'automne à Pagny-sur-Moselle, où ils avaient une importante propriété, que la famille Fabvier de Nancy possède encore.

époque à son frère; elle passe toutes ses soirées dehors (1). »
La veuve de Duroc avait en effet repris ses relations avec cette partie de la haute société qui, ayant servi l'Empire, le regrettait, lardait les Bourbons d'épigrammes et préparait presque ouvertement le retour de l'île d'Elbe. Elle était étroitement liée avec l'ex-reine Hortense (qu'on appelait maintenant la duchesse de Saint-Leu) (2), et dont le salon, comme ceux de Mme Regnauld de Saint-Jean-d'Angély et de la duchesse de Rovigo, était alors un des points de ralliement du parti bonapartiste. Certes, Fabvier était trop loyal pour prendre part aux complots que l'on ourdissait dans ce monde contre le trône de Louis XVIII. On ne lui eût pas proposé de s'y associer. Mais ce qu'il entendait dans une société où prédominaient ses anciens compagnons d'armes n'était pas de nature à lui faire aimer le gouvernement que les circonstances l'avaient amené à servir et qu'il ne servait qu'à regret.

Les fautes de la Restauration, d'ailleurs, se multipliaient et s'aggravaient chaque jour. Les Bourbons semblaient prendre à tâche de provoquer, d'humilier, d'indigner la France nouvelle. Nous n'avons pas à retracer les maladresses qui leur firent perdre la confiance et la fidélité du pays au point de rendre possible la réapparition de l'Empereur et son extraordinaire succès. Bornons-nous à rappeler que de toutes les classes de la nation l'armée était de beaucoup la plus mécontente et celle qui avait le plus le droit de l'être. Ce n'était pas seulement la suppression des couleurs glorieuses que remplaçait maintenant le drapeau de l'ancien régime et de l'émigration; c'était la disgrâce de tant d'officiers, renvoyés en demi-solde sous prétexte d'économie, après avoir vingt ans lutté pour leur pays, tandis qu'on trouvait de l'argent pour donner l'épaulette à huit mille royalistes et les récompenser d'avoir conduit chez nous l'ennemi; c'était le ministère de la guerre aux mains d'un général flétri (3); c'était la grande chancel-

(1) Lettre datée de Paris (29 décembre 1814).

(2) Elle avait été élevée avec elle chez Mme Campan et avait gardé l'habitude de la tutoyer.

(3) Le général Dupont, disgracié jadis avec éclat par Napoléon pour

lerie de la Légion d'honneur confiée à un prêtre sans conscience et sans foi (1); c'était l'avilissement presque systématique d'une décoration prodiguée à des sujets indignes qui faisait croître chaque jour la sourde irritation de nos anciens soldats.

Fabvier, si fier en 1806 de sa croix de légionnaire, ne témoigna nulle joie quand, en décembre 1814, la dignité de commandant de l'ordre lui fut conférée. « J'ai cru devoir l'accepter, écrivait-il à son frère, puisqu'on me l'envoyait sans m'avoir prévenu. Ç'aurait été offenser non seulement le Maréchal, mais le Roi. — Mais je n'ai pas laissé ignorer à Son Excellence le peu de cas que j'avais le droit de faire d'une pareille faveur (2)... »

Le colonel avait son franc parler avec les puissances. Il lui était pénible d'avoir à demander quelque chose au prélat sceptique et taré qu'un gouvernement mal inspiré avait mis à la tête de la Légion d'honneur. Il lui répugnait aussi d'aller solliciter l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, ecclésiastique moins décrié sans doute, mais dont la personne était loin d'imposer le respect. C'est à un de ces deux personnages qu'il eut affaire un jour qu'il s'était mis en tête de faire décorer son vieux professeur de Pont-à-Mousson, M. Lalliet. Il se crut un moment sur le point de réussir. Malheureusement, Lalliet avait été prêtre avant la Révolution et il eut l'imprudence de le dire. Tout manqua. « J'avais, écrit-il à ce propos, bien mitonné l'affaire. Le comte d'Artois qui m'a, je ne sais pourquoi, pris en amitié, avait joint une lettre très instante à ma pétition, que je croyais un petit chef-d'œuvre de catholicisme. Mais ce fut précisément cela qui me fit échouer. Si je n'avais parlé de la prêtrise, l'affaire était faite. Le ministre m'a dit que les prêtres devaient avoir trop d'humilité pour chercher les décorations et trop s'occuper des vrais biens pour songer

avoir capitulé à Baylen. Il fut remplacé en décembre par Soult, qui flagornait bassement les Bourbons et qui devait les trahir cyniquement trois mois plus tard.

(1) L'abbé de Pradt, archevêque de Malines.

(2) Lettre datée de Paris (29 décembre 1814).

à ceux de la terre, et que pendant son ministère aucun prêtre n'aurait de décoration. « Les évêques de Bonaparte, m'a-t-il dit, « les portent, je le sais ; mais il n'est pas étonnant que *faits par* « *un diable ils fassent les œuvres d'un diable*, etc. » J'ai réfuté tout cela en raisonnant et en goguenardant, le tout en vain. J'ai ajouté que je connaissais de saints prélats qui, malgré toute leur humilité, n'en étaient pas moins sensibles aux charmes de la croix du Saint-Esprit, etc. ; que la France voyait avec plaisir que de saints prêtres trouvaient le moyen de lui être utiles dans de hautes dignités sans rien omettre de leurs devoirs envers leur patrie céleste, etc. Tu vois que je suis joliment courtisan... Quand j'ai vu que je perdais ma peine, je lui ai lâché quelques bons lazzis et suis parti en disant que j'allais prier Dieu pour que tous les ecclésiastiques pratiquassent tellement cette vertu d'humilité qu'ils prissent la résolution de laisser le soin des choses d'ici-bas à nous autres profanes, sans s'en mêler davantage (1)... »

Le brave colonel n'était pas plus heureux pour lui-même que pour le « père Lalliet ». Il souhaitait passionnément le grade de général de brigade (ou de maréchal de camp, comme on disait depuis la Restauration). L'obtenir n'était pas seulement pour lui une récompense légitime, c'était un moyen de diminuer la distance qui le séparait encore de la duchesse de Frioul. Il ne l'eut pas, parce que le duc de Raguse lui fit préférer un colonel qui était de ses parents. « Je viens de voir, écrivait-il à son frère le 12 février 1815, passer sous mon nez un brevet de maréchal de camp et un emploi de quinze mille francs par suite d'une des injustices dont cet homme, qui ne m'appelait que son cher ami, m'a gratifié. Cela n'est rien de nouveau ; mais cela se présente maintenant. Tu sais pourquoi je le regrette : je me trouve maintenant le premier à passer. Mais Dieu sait s'il y aura encore quelque parent !... »

Le pauvre colonel ne se doutait pas qu'il ne serait général que quinze années plus tard et qu'il faudrait une révolution pour qu'il le devînt.

(1) Lettre datée de Paris (12 février 1815).

Il y avait dès cette époque entre Marmont et lui un désaccord politique qui, sans détruire encore son affection pour le maréchal, ne lui permettait plus de vivre avec son chef en aussi cordiale intimité que par le passé. Le duc de Raguse, sans méconnaître les fautes de la Restauration, n'était pas d'avis que le gouvernement penchât à gauche. Selon lui Louis XVIII avait eu tort de donner la Charte ; c'était un sacrifice funeste à l'*idéologie*, au *doctrinarisme* ; la liberté de la presse était un présent détestable ; les Bourbons auraient dû conserver en entier, ou à peu près, le système autoritaire de Napoléon (1). Fabvier, lui, était *libéral;* il le fit bien voir depuis ; aussi ne s'entendait-il guère avec le maréchal quand la politique était en jeu ; c'est ce qu'attestent les lignes suivantes : « Je suis toujours fraîchement avec mon patron. J'ai eu, il y a deux jours, une scène assez vive dans laquelle je lui ai rappelé que dans aucun temps, même ceux de la plus grande intimité, je n'avais embrassé de ses idées que celles qui m'avaient paru bien clairement dans le sens du bien public; que j'avais même résisté autant qu'il était en mon pouvoir à ce qui m'avait paru mal; que j'en avais souffert la peine par les injustices dont il m'avait accablé depuis; que par conséquent je ne voulais pas épouser sa conduite et renoncer à me justifier vis-à-vis des personnes qui pourraient me croire dans son sens (2)... »

Mais s'il résulte de ce qui précède que Fabvier n'aimait guère les Bourbons et n'était plus guère content du duc de Raguse, il ne s'ensuit pas qu'il fût disposé, au moment où Napoléon revint de l'île d'Elbe, à trahir le gouvernemeut qu'il servait et à se joindre aux ennemis de Marmont pour l'accabler de son ingratitude.

En ce qui concerne le Roi, l'idée ne lui vint pas un instant de l'abandonner et d'aller rejoindre l'Empereur. A défaut de toute autre considération, il en était une qui eût suffi pour le retenir : c'était le devoir militaire. Non seulement il ne concourut ni de près ni de loin au triomphe éphémère de Napoléon; mais il ne tint pas à lui que l'illustre aventurier n'échouât

(1) Voir ses réflexions à ce sujet dans ses *Mémoires*, t. VII, p. 31-37.
(2) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 12 février 1815).

dans son entreprise. Même après la défection du maréchal Ney, Louis XVIII pouvait encore se défendre. Marmont lui conseilla fort sagement de ne pas quitter Paris et, tandis que le duc et la duchesse d'Angoulême, le comte d'Artois et le duc de Berry grouperaient sur divers points de la France les forces royalistes, de se retrancher dans les Tuileries, qu'il se faisait fort de rendre imprenables. Le plan de résistance qu'il lui soumit fut en grande partie rédigé par Fabvier (1). Mais l'âme du roi, pas plus que celles de ses parents, n'était à la hauteur du péril. Il ne songeait qu'à fuir, et, en dépit de toutes les observations, il prit, dans la nuit du 19 au 20 mars, la route de Lille. Sa maison militaire l'accompagnant, Fabvier le suivit jusqu'en Flandre. Il eût voulu qu'au moins Louis XVIII ne sortît pas du royaume, qu'il défendît résolument les places fortes du Nord. Il offrait pour sa part de s'enfermer dans l'une d'elles et d'y tenir contre toute attaque. Mais la famille royale ne se jugea en sûreté que lorsqu'elle eut franchi la frontière et pris la route de Gand. Marmont se crut obligé de le suivre jusqu'au bout. Fabvier, lui, jugea, fort loyalement, que le devoir d'un soldat n'était pas de s'attacher à un souverain qui désertait son pays pour solliciter le secours de la coalition. On ne lui en fit pas du reste une obligation. Il retourna donc à Paris, non sans avoir déclaré aux princes que, s'il entendait leur rester strictement fidèle, il prétendait aussi avoir sa pleine liberté d'action pour combattre au besoin les armées étrangères.

« Me voilà de retour, écrivait-il à son frère. J'ai été jusqu'en Belgique. J'y ai escorté le Roi et les princes. Je leur ai déclaré que leur départ me déliait et que tout étranger venant en France était mon ennemi, quelle que fût sa cause ou son prétexte. J'avais offert de rester dans Hesdin ou Béthune et d'y soutenir un siège. C'est une affaire finie et j'ai le cœur très à l'aise d'avoir fait mon devoir... Si on a la paix, je vais aux eaux; sinon, si l'ennemi entre en France, je me rue dessus (2)... »

(1) *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 86-92.
(2) Lettres du 30 mars et du 6 avril 1815.

Si Fabvier s'était honoré en servant les Bourbons tant qu'ils ne s'étaient pas abandonnés eux-mêmes, il se conduisit aussi en homme de cœur lorsqu'il prit la défense du maréchal Marmont, que l'Empereur, dans une proclamation célèbre, avait indignement calomnié. Au mépris de toute vérité, ce document, daté du golfe Juan, attribuait à la trahison la reddition de Paris par le duc de Raguse. Marmont, réfugié à Gand, riposta par une brochure qui fut interdite en France par Napoléon (1). Fabvier prit la plume à son tour pour défendre son ancien chef. Ce n'était pas, bien entendu, pour le justifier de sa défection. Le colonel savait qu'à cet égard le maréchal était malheureusement trop vulnérable. C'était pour démontrer au public abusé ce que l'Empereur savait fort bien : que Paris avait été loyalement défendu en 1814 et qu'il n'avait pas tenu au duc de Raguse que la capitale ne fût sauvée. Le récit exact et circonstancié qu'il écrivit alors des événements du 30 mars, et qu'il inséra plus tard presque sans changement dans le *Journal des opérations du 6e corps*, se terminait par ces lignes : « Le colonel Fabvier, après avoir accompagné l'empereur de Russie, retourna dans la nuit à Essonnes. Il rendit compte le 1er avril à Sa Majesté de l'entrée des ennemis à Paris et de l'accueil à jamais honteux fait par les Parisiens à leurs vainqueurs. L'Empereur fut content de la défense, dont il savait déjà les détails; ordonna des mémoires de proposition pour les troupes qui avaient combattu. Sa Majesté voulut bien alors reconnaître à la douleur du colonel Fabvier les sentiments d'un sujet fidèle et dévoué, et si Sa Majesté daignait s'informer de sa conduite dans tous les temps, elle y verrait celle d'un citoyen et d'un homme d'honneur (2). »

Le colonel voulut publier aussitôt son mémoire. Mais la police de Fouché veillait. Pas un imprimeur n'osa se charger de mettre en lumière ce petit écrit. De guerre lasse, Fabvier prit le parti de l'envoyer au général Drouot, son compatriote

(1) Il l'a reproduite comme pièce justificative dans le tome VII de ses *Mémoires*.

(2) Cet exposé, dont nous avons le manuscrit sous les yeux, est daté de Paris, le 10 avril 1815.

et son ami, qui, au moins, le présenterait à l'Empereur. « Mon général, lui écrivit-il le 12 avril, j'ai l'honneur de vous adresser une note que vous avez bien voulu me promettre de présenter à l'Empereur. J'ai essayé en vain de la faire imprimer. Je ne prétends pas m'ingérer dans les affaires politiques; mais je ne veux pas laisser attaquer mon honneur sans protester. Un de mes motifs en vous adressant ceci est que je n'ai rien fait qui doive me faire perdre votre estime et celle des gens d'honneur. Plusieurs personnes m'ont parlé des dangers que présentait une semblable démarche. Tous les dangers du monde ne m'empêcheront pas de repoussser la calomnie... »

Drouot ne manqua pas de soumettre à l'Empereur la réclamation du colonel et lui en remontra le bien fondé. Napoléon, qui savait bien s'être mis dans son tort, lui répondit : « Je sais mieux qu'un autre tout ce qui s'est passé. Les circonstances m'ont fait une loi du langage que j'ai tenu; mais que les choses s'arrangent et tout sera bientôt réparé (1). »

L'Empereur rendait, au fond, justice au duc de Raguse. A plus forte raison ne méconnaissait-il pas la loyauté et les bons services de Fabvier. Il lui fit offrir un commandement dans l'armée qu'il allait conduire en Belgique. Le colonel aurait pu accepter sans déshonneur. Beaucoup d'officiers qui étaient restés, comme lui, fidèles à Louis XVIII jusqu'au moment où il avait quitté la France, se ralliaient maintenant au drapeau impérial, parce qu'en face de l'Europe hostile il symbolisait l'indépendance nationale. Ses amis, son frère même lui conseillaient d'en faire autant. Il pouvait en refusant compromettre à jamais son avenir militaire. Il n'hésita pas; il refusa.

Ce n'était pas, on s'en doute bien, que son intention fût de rester dans l'inaction pendant que ses frères d'armes défen-

(1) *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 131-132. — « Une autre fois. ajoute le maréchal, le général Clausel lui parla (*à l'Empereur*) avec intérêt de ce qui me concernait. Il répondit : « Vous savez quelles sont les exi« gences de la politique. Ce que j'ai fait m'était commandé; mais que « tout s'arrange, il nous reviendra et j'aurai grand plaisir à l'embrasser. «

draient la France envahie. « Une chose pour ta boussole, écrivait-il à son frère le 12 avril : si l'ennemi entre, tu sauras que je suis à cheval pour le combattre. On ne s'égare pas avec cela. »

Ses réflexions l'amenèrent bientôt à un parti qui conciliait sa répugnance à servir l'Empereur avec son désir de servir son pays. Il résolut d'aller en Lorraine lever un corps de volontaires et de concourir ainsi pour sa part, sans titre officiel, à la défense de la patrie. C'est ce qu'il annonçait à son frère en ces termes dès la fin d'avril : « Je compte partir sous très peu de jours. J'irai aux eaux si on ne fait pas la guerre. Mais si l'ennemi entre en France, je ne resterai pas à rien faire. J'ai l'intention de faire ce que j'avais projeté l'année dernière. Cela réussira mieux cette année; dispose, si tu peux, quelques personnes à venir avec moi. Parles-en au préfet. Je veux, sans avoir une bande de voleurs, avoir l'autorisation de marcher avec ce qui voudra me suivre à la défense de la patrie... Explique au préfet la chose comme elle est. Je dois aller aux eaux et pour cela n'ai point d'emploi dans l'armée. Mais j'y suis connu des chefs et des soldats. Je le suis dans la province par toi et par mon père. J'aurai du monde; j'en ai déjà qui m'ont écrit... Je ne veux rien faire qu'en cas d'invasion et sur les derrières ou sur les flancs. Ces compagnies franches sont toujours des bandes de voleurs. C'est pour cela que je ne veux que l'autorisation d'avoir du monde, mais pas adopter le système de faire la guerre qu'on veut leur faire prendre (1). »

Dans le courant de mai, il devint évident que la guerre aurait lieu. La coalition, loin de vouloir traiter avec l'Empereur, l'avait mis hors la loi. Il massait presque toutes ses forces sur la frontière de Belgique, pour aller au plus pressé, laissant presque sans protection nos provinces de l'Est. Rapp, chargé de couvrir l'Alsace; Belliard, préposé à la défense de la Lorraine, n'avaient guère sous leurs ordres que des gardes nationaux mobilisés et ne pouvaient songer qu'à protéger les places. C'est de Belliard, établi à Metz, que Fabvier se fit l'auxi-

(1) Lettre datée de Paris (28 avril 1815).

liaire. Nous ne trouvons malheureusement parmi ses papiers aucune des lettres qu'il dut écrire en mai et en juin 1815; nous n'y voyons non plus presque aucun renseignement de nature à nous éclairer sur la façon dont il organisa son corps de volontaires et sur la part qu'il prit à la guerre quand, à la suite de Waterloo, les Prussiens et les Russes entrèrent dans les départements de la Moselle et de la Meurthe. Tout ce que nous savons, c'est que sa levée d'hommes n'avait guère été favorisée par l'administration impériale, toujours méfiante à l'égard des mouvements populaires; qu'il avait cependant réuni quelques centaines de compagnons résolus, dévoués; et qu'il contribua en juillet aux succès de détail remportés sur l'ennemi par le *corps franc des Vosges et de la Moselle*, que commandaient avec lui le général Mériage, les colonels Viriot, Yung, Brice, l'avocat Frantz, de Metz, et quelques autres braves (1). Grâce à lui, comme à eux, si le plat pays et les villes ouvertes furent occupés par l'étranger, les places fortes furent préservées de tout outrage. Montmédy et Longwy notamment, attaqués avec vigueur, furent défendus victorieusement. Metz eut une telle contenance que les Prussiens n'osèrent pas l'assiéger et se contentèrent de la surveiller au moyen d'un corps d'observation. C'est dans cette ville que Fabvier se trouvait encore un mois après Waterloo. A ce moment le roi était rétabli, l'armée de la Loire était sur le point d'être licenciée. Paris était occupé et pillé; les derniers défenseurs de la France étaient désavoués par le gouvernement français; la terreur régnait dans les provinces de l'Est. Un ancien émigré, le comte d'Olonne, qui servait la Russie, était devenu gouverneur militaire de Nancy et menaçait de faire fusiller tous ceux des habitants qui « oseraient troubler la tranquillité publique ou qui se permettraient la moindre insulte envers un soldat allié (2) ». Les parents de Fabvier le suppliaient de faire sa soumission, de retourner à Paris, de reprendre son service auprès du Roi. Mais il était dans une

(1) Ach. DE VAULABELLE, *Histoire des Deux Restaurations*, t. III, p. 393-410.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 389-390.

exaltation qui ne lui permettait pas de se rendre à leurs prières. « J'ai souffert bien vivement, écrivait-il à sa mère le 22 juillet, de toutes vos peines et d'autant plus que j'ai blâmé de toute l'amertume de mon cœur les malheureux qui nous ont attiré tant de calamités. Il y a longtemps que je sais à quoi m'en tenir sur l'homme que l'on adorait et sur mon pays. Tout cela sont des coups du ciel; il faut les recevoir avec soumission, mais avec dignité, et si l'on se soumet à Dieu, il ne faut pas se soumettre à l'étranger. Metz a fait sa soumission au Roi. Mais nous n'en sommes pas moins disposés à la défendre pour la France contre toute la terre, et si les ennemis prétendent à nos places, ce sera sans doute un trait de lumière pour les gens mêmes les plus aveuglés. »

Le même jour, il écrivait à son frère : « Je sais que vous êtes cruellement étrillés... C'est avec bien du chagrin, mon cher ami, que je me suis aperçu que j'avais mieux jugé des choses que toi. Quant à l'infernal coquin qui nous a perdus avec tant de lâcheté et de perfidie, je ne sais quelle punition le ciel lui réserve, mais à coup sûr elle n'égalera pas ses crimes. Je suis bien loin de me glorifier du triste triomphe que j'ai remporté sur toi. Le profit que je désire en tirer, c'est que dorénavant tu me laisses faire à ma guise et d'après la connaissance que j'ai chèrement payée de ce bas monde. Je n'ai pas été aussi utile dans ce pays que j'aurais pu l'être. Cependant j'y ai produit quelque bien; j'ai fait une expédition qui aurait été bien brillante si elle avait réussi; des gens bien pensants avaient prévenu l'ennemi; je suis rentré cependant sans perdre un homme... J'avais refusé le service que m'offrait l'Empereur. Je n'ai pas voulu faire de serments de fidélité, et cependant, quand le misérable a été renversé, que tout le monde voyait bien que le Roi allait remonter sur le trône, j'ai fait une attaque vigoureuse et si je n'ai pas égorgé huit cents hommes, ce n'est pas ma faute. Tout contre l'étranger! quelque mauvais, quelque honteux que soit un gouvernement, s'y réunir tous, n'importe les couleurs. Pour rien au monde je ne rentrerai dans la maison du Roi. Si le ministre m'appelle à d'autres fonctions, où je puisse être utile, je les

accepterai, quoique avec répugnance; sinon, qu'on me laisse à la demi-solde. Je ne veux pas me trouver mêlé avec des étrangers, avec des émigrés qui viennent de rentrer encore une fois avec les bagages... Il faut avoir le diable au corps pour aimer encore les faveurs après tout ceci. »

Cependant les parents du colonel le suppliaient avec insistance de quitter Metz. « Tant que la paix ne sera pas faite et publiée et l'intégrité de la France reconnue, répondait-il à son frère le 30 juillet, je ne quitterai pas ce poste. Pour aller te voir, c'est difficile. Je m'égorgerais avec le premier Russe. »

Dix jours plus tard, il résistait plus que jamais. « Je suis fort mécontent des lettres de mes parents. Ils me font des phrases de sentiment, me prient au nom de leur vieillesse, etc. Tout cela est du joué. Bref, je ne veux pas partir, en voilà assez comme cela... Quand je me détermine à quelque chose, ce n'est pas d'après les fantaisies que je changerai d'avis... Tout cela, c'est de la présomption de sagesse que vous avez tous...; pour mes devoirs je ne demande conseil à personne. » (9 août 1815.) Le 14, il croyait encore à une attaque possible de Metz par l'ennemi et annonçait l'intention de défendre cette place, quoi que pût ordonner le Roi. Il s'occupait encore de recruter de nouveaux volontaires. « Malgré mon mépris pour notre race, écrivait-il, j'espère que si les étrangers voulaient assiéger Metz, il se trouverait encore quelques hommes qui viendraient s'y jeter. Les ordres que le Roi pourrait donner en pareil cas seraient évidemment arrachés, par conséquent regardés comme non avenus... Parle de cela à C. H (1) et à d'autres en secret. Si la chose en vient là, il est probable que je serai envoyé pour glaner des gens d'honneur dans le pays. Je pense bien qu'on ne me laissera pas rentrer seul... Nous n'avons rien de nouveau ici (officiel); dis-moi ce que vous savez de l'Alsace, de Béfort, etc.; enfin ce qu'on dit et fait chez vous... Mande-moi un mot sur ce que

(1) Ces initiales désignent sans doute un de ses compatriotes nommé Charles Henry, brave officier dont il parle dans beaucoup de ses lettres avec la plus vive amitié.

tu penses qu'on pourrait décider de gens à venir ici en cas de besoin. Mézières, Soissons, Valenciennes ont reçu beaucoup de renforts volontaires. Notre province sera-t-elle la seule à ne pas agir? »

Effrayé de pareils projets, le père de Fabvier ne cessait de lui représenter que ses craintes à l'égard de Metz étaient vaines, que ses démonstrations belliqueuses le perdaient, qu'elles nuiraient à son avenir. Le colonel lui répondait, sans céder, en le rassurant de son mieux : « J'ai reçu des nouvelles de Paris. On est fort loin de blâmer mon séjour ici; d'ailleurs cela me serait assez indifférent. Je ne suis pas du tout aussi facile que le *Meunier* de La Fontaine. Je n'agis que d'après moi... Laissez faire les caquets, ils ne m'inquiètent pas du tout. Dernièrement on ne m'approchait pas, j'avais marqué trop de fidélité au Roi. Maintenant je suis un bonapartiste. Et vous croyez que c'est d'après cela que j'irai prendre mon parti?... Vous pouvez dire que malgré tout je serai bien reçu à Paris et que, quoique je ne demande rien, suivant mon habitude, je n'aurai pas moins aussi bonne part qu'un autre (1)... »

Au fond, le colonel n'était point aussi sûr du bon accueil des princes qu'il voulait le paraître. Mais même dans leur entourage sa conduite avait des approbateurs. Marmont, pénétré de reconnaissance pour le courage avec lequel son ancien aide de camp l'avait défendu pendant son exil, ne demandait qu'à le faire rentrer en grâce. Fabvier lui avait écrit et voici en quels termes le maréchal lui avait répondu :

« ... J'ai reçu dans mon exil seulement deux de vos lettres; les autres ont été interceptées. Vous m'avez bien jugé et vous avez rendu justice aux sentiments qui m'animent. Quelque douloureux qu'ait été mon départ, quelque pénible que soit un état de proscription non mérité, l'un et l'autre m'ont paru mille fois plus cruels que mon retour, et les sentiments déchirants qui l'ont accompagné ont anéanti toute la joie que la vue

(1) Lettre écrite à Metz, non datée, mais antérieure de fort peu de jours au départ de Fabvier, qui eut lieu vers la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre.

de mes amis et de mon pays aurait dû faire naître. Je regrette de ne pas vous avoir vu et que vous restiez loin de nous. Cependant je ne vous désapprouve pas; les motifs que vous me donnez sont dignes de vous, de votre conduite sûre, laquelle a toujours été celle d'une âme élevée et d'un cœur droit. — Vous pouvez vous reposer sur moi pour être (1)... comme vous le désirez, et si la chose est possible... Comptez à jamais sur l'amitié que je vous ai vouée pour la vie (2). »

On était à la fin d'août. L'armée de la Loire et les gardes nationales étaient licenciées. Mais grâce aux bons Français qui, depuis deux mois, s'obstinaient à tenir fermées nos places fortes du Nord et de l'Est, l'ennemi ne parlait plus d'attaquer ni Metz ni Strasbourg. Les garnisons allaient être licenciées à leur tour. Les négociations pour la paix étaient commencées et l'on savait que, malgré la rapacité prussienne, l'empereur de Russie ne laisserait pas démembrer la France; — Fabvier consentit enfin à quitter les bords de la Moselle. — Sa détermination de ne pas rentrer aux gardes du corps était irrévocable; et son frère ayant encore essayé de l'en faire changer: « ...Je te déclare une fois pour toutes, lui répondait-il, qu'aucune considération d'amitié ni de confiance n'agiront jamais sur mes déterminations. Je veux avoir l'esprit tranquille et être conséquent avec mes principes. Ainsi laisse-moi tranquille là-dessus. Si tu me parles encore d'emploi, de tout cela, je suis capable de faire un bon serment de ne rien accepter de ce qu'on pourra m'offrir. Je garderai ta lettre et te la ferai relire. Tu verras que tu en penseras comme moi. Pour Dieu, je te le répète, plus de politique, plus de conseils... Rappelle-toi que j'écris comme je parle et que je ne me donne pas la peine de te mâcher les choses. Je sais d'ailleurs que tu es bon cheval de trompette et que ta première lettre sera encore une grande pièce politique... (3) »

Dans les premiers jours de septembre, l'impétueux colonel

(1) Ici une déchirure du papier a fait disparaître plusieurs mots.
(2) Fabvier a joint la copie de cette lettre, qui n'est pas datée, à celle qu'il adressait à son frère le 14 août 1815.
(3) Lettre datée de Metz (26 août 1815).

était enfin de retour à Pont-à-Mousson. Sa famille ne manqua pas sans doute de lui recommander de plus belle la douceur, la souplesse, toutes les qualités enfin qui lui manquaient, C'était peine perdue. Fort peu après, Fabvier rentrait à Paris. Ce qu'il y vit n'était pas de nature à le rasséréner et à le rapprocher des princes. On venait d'y fusiller La Bédoyère; on allait y juger le maréchal Ney; la *Chambre introuvable* était sur le point de se réunir; il y soufflait, comme dans toute la France, un vent furieux de réaction et de vengeance. Le colonel, dont la noble conduite pendant les Cent-Jours méritait les éloges de tous les gens de cœur et de tous les partis, allait être traité en suspect aux Tuileries, en attendant qu'il fût persécuté. On verra dans les chapitres qui vont suivre comment les Bourbons devaient réduire ce serviteur loyal et sans reproche non seulement à cesser de les servir, mais encore à les combattre.

CHAPITRE V

FABVIER ET LA TERREUR BLANCHE

1815-1817

Situation politique et militaire de Fabvier, de 1815 à 1816. — La *Terreur blanche*. — Premiers rapports de Fabvier avec les *indépendants*. — Les *ultras*, Canuel et les événements de Lyon. — Mission du duc de Raguse.

Rentré à Paris (fin de septembre 1815), Fabvier y retrouva les *alliés*, ivres de leur victoire et ne dissimulant pas, comme en 1814, leur arrogance, leur avidité, leurs exigences. Un soldat sans reproche, qui n'avait voulu ni suivre les Bourbons à Gand, ni prêter serment à Napoléon pendant les Cent-Jours; un bon Français qui, jusqu'au bout, avait combattu pour la patrie, et pour elle seule, ne put constater sans indignation que la famille royale et ses plus chauds partisans, loin de rougir de l'avilissant appui de l'étranger, semblaient au contraire s'en glorifier. Les princes, d'autre part, n'avaient ni le cœur assez haut, ni l'esprit assez large pour comprendre ce que sa conduite, au milieu des derniers événements, avait eu de noble et de glorieux. S'il ne put leur cacher entièrement son dégoût, ils ne cherchèrent pas à lui dissimuler leur colère.

« Tout va au plus mal, écrivait-il à son frère le 30 septembre. Le premier besoin de la France, le départ des étrangers, est encore fort incertain. Leur insolence accroît à tel point qu'on ne sait raisonnablement que penser des excès auxquels ils veulent enfin arriver. Ils insultent le Roi dans son palais, la nation dans tous ses souvenirs, sa richesse, son existence et son honneur. Et le pis de tout, c'est encore la démence qui dirige toute la conduite de la maison régnante. Rien ne peut la peindre. Les princes se livrent à tous leurs caprices, à ceux

de leurs flatteurs et toujours ils paraissent unis aux étrangers, malgré leur mépris, et le public ne leur en fait pas grâce. Tu peux m'en croire sur parole, tout cela finira mal. Pour ma part, voici où j'en suis. J'ai été parfaitement accueilli. Le ministre m'a porté pour le commandement de la légion de la Moselle (1). C'était une chose arrêtée. Mais depuis ce dernier bouleversement, je ne sais sur quoi compter. M. le duc de Berry m'a reproché fort vivement que j'avais combattu les étrangers et que je n'avais pas été à Gand, etc. J'ai répondu d'après ma façon de penser. Il a prétendu que c'était du bonapartisme. Je lui ai dit que s'il appelait bonapartistes ceux qui haïssaient les étrangers, il y en avait beaucoup en France et que je me mettais du nombre. Cela a fait une scène assez vive. Je l'ai prié de se rappeler qu'il parlait à un homme dont la réputation était assez solide pour ne pas beaucoup s'effrayer de son opinion: que j'avais combattu avec quelque honneur. — Il n'y a pas de quoi se vanter, m'a-t-il dit, dans l'armée de Bonaparte, une armée de bandits, de traîtres, etc. Je l'ai quitté là sans vouloir en entendre davantage, quoiqu'il me rappelât. Tu vois que cela sent la demi-solde. »

Fabvier n'obtint pas le commandement qu'on lui avait fait espérer. C'est ce dont, peu après, il informait son correspondant ordinaire :

« Je te dirai que je n'ai point la légion de la Moselle. Je m'en console d'autant plus facilement que je n'ai pas la façon de penser que l'on exige et que je ne veux pas la feindre. Il ne tenait qu'à moi de l'avoir... Je n'avais qu'à faire une platitude ou ne pas me conduire comme je l'ai fait, rester aux eaux (2), j'étais parfait. Ce n'est pas par ignorance que je me conduis mal, c'est par choix. C'est ce qui me rend plus coupable. J'ai pourtant de beaux exemples : tant de gens que j'ai

(1) L'armée de la Loire venait d'être dissoute. La France n'avait plus de troupes. Le Gouvernement cherchait à s'en procurer de nouvelles en organisant des *légions* départementales. Il n'y travaillait que mollement, et, en fait, il ne parvint pas à les mettre au complet. C'est seulement à partir de 1818 et grâce à la loi Gouvion-Saint-Cyr que l'armée fut solidement rétablie.

(2) Pendant l'été de 1815.

vus sollicitant de l'emploi chez le maréchal Davout (1) et que je retrouve ici jurant qu'ils sont la pureté même... Tu n'es encore guère avancé si tu te gênes de ce qu'on te dit. Pour moi, les propos de la chrétienté ne me feraient pas perdre un quart d'heure de sommeil. Ce qui me touche amèrement, ce sont les maux passés, présents et surtout futurs de mon pays (2)... Ah! je me ferais tambour si je pouvais battre le ralliement par toute la France et ensuite la charge contre nos ennemis, que j'abhorre chaque jour davantage. Il n'est sorte de trame qu'ils n'ourdissent. Chaque jour et dans tous les lieux qu'ils occupent ils cherchent à détruire dans le peuple le respect dû à la bonté et aux malheurs du Roi. On cherche l'origine des cris séditieux (3) : eh bien! c'est encore eux... Voilà le malheur qu'il faut déplorer. C'est l'amitié de telles gens. Qu'ils enlèvent nos tableaux, nos millions. Mais ils bravent la justice céleste en jetant au milieu d'un peuple abattu tant de semences de discorde. J'attends la crise du désespoir. Que le Roi et la France en pleurs se jettent dans les bras l'un de l'autre; que tout soit anéanti ou que nous soyons délivrés... Je t'ai mandé ce qui m'est arrivé... Tu sais que je me suis fait des règles fort étroites. Ce qui m'arrive en est la preuve. Je n'avais qu'à biaiser, j'étais parfait. La vérité m'a fait tort. Ah! dût-elle me conduire au fond de son puits, je ne la quitterai pas. Je ne quitterai pas davantage la partie, du moins volontairement, et s'il y a quelque danger, je montrerai d'une manière honorable qu'on s'est trompé en me jugeant (4)... »

Les nobles sentiments exprimés par Fabvier dans ces dernières lignes et qu'attestaient encore à cette époque d'autres lettres de lui que nous pourrions citer (5) ne l'empêchaient pas d'être suspecté par le gouvernement. Il eût été dès lors

(1) Ministre de la guerre pendant les Cent-Jours.
(2) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 25 octobre 1815).
(3) La Chambre introuvable discutait alors cette loi sur les cris et discours séditieux, dont la police royale et les tribunaux d'exception allaient peu après faire un si abominable usage.
(4) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 30 octobre 1815).
(5) Lettres à son frère du 8 novembre et du 4 décembre 1815.

disgracié sans réserve si Marmont, qui lui portait toujours la plus vive affection, ne se fût fait un devoir de le défendre. Ce maréchal était maintenant un des quatre majors généraux de la garde royale. A ce titre, lui et ses trois collègues avaient à exercer à tour de rôle le commandement supérieur de cette garde et de la division militaire de Paris. Il demanda et obtint que son ex-aide de camp fût attaché à son état-major. (24 novembre 1815.)

Il avait gardé et garda toute sa vie pour Fabvier la plus haute estime. Dans ses *Mémoires*, écrits à une époque où ce dernier était depuis longtemps et pour jamais séparé de lui, il le représente comme un « officier de la plus grande distinction »; comme un « homme d'un esprit remarquable, d'un caractère fort élevé et du plus grand courage »; mais, ajoute-t-il, « d'une nature ardente et emportée (1) ». Le colonel, de son côté, tout en déplorant les égarements et les faiblesses du maréchal, ne pouvait se défendre d'une sympathie respectueuse pour une âme qui, malgré de regrettables défaillances, n'était, en somme, devenue ni basse, ni méchante. « Il s'est mis en avant de toute sa force, écrivait-il le 4 décembre 1815 (2), pour sauver ses amis dans le malheur. Sa conduite est très honorable. J'espère qu'il continuera. » Effectivement, on sait que Marmont, après avoir essayé de préserver les deux généraux Faucher (3) et d'autres victimes de la réaction royaliste, employa tout son crédit et risqua sa faveur pour obtenir la grâce du comte Lavalette. Il y a même lieu de croire que ni lui ni Fabvier ne furent sans contribuer au salut de ce condamné (4).

Le colonel n'entendait pas se lier sans restriction à la fortune du maréchal. Il l'aimait; mais il y avait en 1815, plus

(1) *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 255.
(2) Lettre de Fabvier à son frère.
(3) Exécutés à Bordeaux le 27 septembre 1815.
(4) Voir sur l'évasion de Lavalette ses *Mémoires*, et ceux du duc de Raguse. Le prisonnier fut caché pendant plusieurs semaines par M. Bresson, chef de la division de la comptabilité au ministre des affaires étrangères. Ce fonctionnaire, qui ne l'avait jamais connu avant cette époque, était un ancien député des Vosges à la Convention et aux Cinq-Cents.

encore qu'en 1814, des limites au delà desquelles son dévouement se refusait à le suivre. « J'ai fait, lisons-nous dans une de ses lettres, les conditions que tu penses bien. La patrie, toute malade qu'elle est, avant tout (1). » A certains moments, sans doute quand son chef lui semblait pactiser trop ouvertement avec le parti ultra-royaliste et avec la contre-révolution, il avait à son égard des accès de franchise un peu brusques; il était tenté de rompre. Mais il ne pouvait s'y résoudre. « Il y a entre cet homme-là et moi, écrivait-il à son frère le 2 juillet 1816, une amitié de guerre qui subsiste et se renoue malgré tout. » Le duc de Raguse pour sa part, semblait ne pouvoir se passer de lui. S'il allait pour quelques semaines dans ce domaine de Châtillon-sur-Seine où il était en train de se ruiner en embellissements et en entreprises industrielles, il emmenait Fabvier qui, du fond de cette retraite, envoyait à Nancy les lignes suivantes : « Je suis ici avec le maréchal et trois ou quatre hommes, toujours très bien avec le maître de la maison. Il me montre une amitié que rien n'altère, pas même des torts inévitables que j'ai envers lui. Il sait, à n'en pouvoir douter, que mon amitié est bien désintéressée et que je souffre le premier quand je me vois obligé de lui dire des choses qui ne sont pas de son goût (2)... »

Chose singulière, Fabvier n'inspirait pas moins de confiance et d'amitié à la duchesse de Raguse qu'à son mari, ce qui doit surprendre, car on n'ignore pas qu'une radicale incompatibilité d'humeur séparait depuis longtemps le maréchal et sa femme et que, dès cette époque, ils vivaient d'ordinaire loin l'un de l'autre. Le colonel était fort lié avec les Perregaux, parents de la maréchale. Il allait aussi chez eux en villégiature. Il s'efforçait de ramener la paix dans le ménage troublé de Marmont. Mais la tâche était par trop difficile, et il eût fallu, pour la remplir, des talents diplomatiques qu'il n'avait pas. Aussi ne réussissait-il guère et le constatait-il parfois avec quelque tristesse (3).

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 4 décembre 1815).
(2) *Ibid.* (Châtillon-sur-Seine, 18 juillet 1816).
(3) Marmont avait épousé la fille du fameux banquier Perregaux. Dans

On doit bien penser que, dans sa position nouvelle, les loisirs ne lui manquaient pas. Son emploi n'était guère, les trois quarts de l'année, qu'une sinécure. Aussi son activité cherchait-elle sans cesse quelque aliment qui la pût satisfaire. Il apprenait l'anglais et travaillait à la rédaction des *Victoires et Conquêtes des Français*. Entre temps, il faisait connaissance avec sir Sidney Smith et se demandait un moment s'il ne le suivrait pas comme volontaire dans son expédition contre les Barbaresques (1). Mais il était retenu par sa passion pour la duchesse de Frioul, la *petite dame*, comme il l'appelait dans ses lettres. Il s'indignait à la pensée que cette *femme parfaite* pût devenir l'épouse d'un autre. Il parlait avec mauvaise humeur d'un *plan conjugal* qu'il lui supposait, d'*un gringalet qu'il voyait fort bien chez elle*, de l'embarras qu'elle témoignait à son égard. Il allait la voir fréquemment et se plaignait d'être *toujours au même point* avec elle. Pourtant le colonel, dans une lettre du 14 mars 1816, se disait décidé à « avoir une explication avec elle ». L'eut-il effectivement? Nous ne savons. En tout cas, elle ne tourna pas au gré de ses désirs. A ce moment, la duchesse ne voulait sans doute pas se remarier. On peut croire aussi qu'elle hésitait à unir son sort à celui d'un officier plus qu'à demi disgracié et dont l'avenir militaire semblait à ce moment fort compromis. Quoi qu'il en soit, à partir de juin 1816, il n'est plus question d'elle dans la partie de la correspondance de Fabvier que nous avons sous les yeux. En revanche nous y voyons que cette année et la suivante il paraissait souhaiter un autre mariage. Il voulait maintenant

ses *Mémoires* (t. VII) il lui reproche fort amèrement son orgueil, son caractère acariâtre et peu généreux. Après avoir profité sous l'Empire de ses prospérités, elle lui rendit, s'il faut l'en croire, la vie insupportable, quand elle le vit, sous la Restauration, réduit à un revenu modique, et fit ostensiblement cause commune avec ses ennemis politiques.

(1) « C'est un homme curieux, lisons-nous dans sa lettre à son frère du 4 février 1816. Mais il ne me fait pas du tout l'effet d'un Anglais, plutôt d'un Portugais, d'un Napolitain. Il m'a assez intéressé par ses récits de toutes ses aventures. Il m'a sondé pour savoir si je voudrais être des siens pour l'expédition contre les nations barbaresques. Je ne m'en suis pas soucié. Cependant si on était bien tranquille en France sur les étrangers, cela me plairait assez. Je n'ai jamais vu d'expédition maritime. Celle-là ne serait pas longue... »

épouser la jeune Polonaise dans la famille de laquelle il avait été recueilli et soigné en 1812, après la terrible blessure qu'il avait reçue à la Moscowa. Mais ses parents à lui, nous ignorons pour quels motifs, s'opposaient à cette union. Le colonel maugréait. Mais, à ce qu'il semble, il ne maugréa pas longtemps. Les passions politiques allaient pour longtemps lui faire négliger l'amour.

On était en pleine *Terreur blanche*. Après l'assassinat du maréchal Brune; après les exécutions de Labédoyère, des frères Faucher, du maréchal Ney, la Chambre *introuvable* avait jugé bon d'*organiser* la réaction par une série de lois draconiennes que les autorités civiles et militaires appliquaient avec une rigueur parfois sauvage. La presse était bâillonnée. Grâce aux mesures nouvelles sur la liberté individuelle (1) et sur les cris et discours séditieux (2), la France voyait renaître le régime des *suspects*. Plus de cent mille citoyens, dénoncés comme bonapartistes ou républicains, étaient sous les verrous. Grâce aux cours prévôtales, chaque département avait une sorte de tribunal révolutionnaire qui jugeait sans appel et dont les procédés expéditifs rappelaient fort 1793. Grâce à la prétendue amnistie de janvier 1816, les personnages les plus marquants de la Révolution et de l'Empire étaient proscrits. Ceux qui demeuraient en France étaient traqués, mis en prison, traduits en justice, menacés de la guillotine ou de la fusillade. La Restauration ramassait les blessés de Waterloo pour les porter à l'échafaud, aux applaudissements de nos vainqueurs (3).

Si les juges n'osaient condamner Drouot, si Berryer arrachait Cambronne à l'échafaud, d'autre part les vaincus de

(1) 29 octobre 1815.
(2) 9 novembre 1815.
(3) On sait que Wellington non seulement ne fit rien pour sauver le maréchal Ney, mais contribua au contraire à ce que sa sentence de mort fût exécutée. Le comte de Rochechouart, qui commandait la place de Paris et qui dut présider à l'exécution, raconte dans ses Mémoires qu'un officier étranger se donna le plaisir d'assister à cheval et en grand uniforme à la mort du *brave des braves*, et, la victime une fois tombée, de faire sauter sa monture par-dessus le cadavre encore chaud du prince de la Moscowa.

la Vendée ne rougissaient pas de prononcer la peine capitale contre Travot, leur loyal adversaire de la veille (1). Le général Debelle était traité avec la même rigueur. Le général Chartran était exécuté à Lille. Le général Bonnaire, vieux et irréprochable militaire, était dégradé sur la place Vendôme par un ancien soldat de l'armée de Condé et en mourait de douleur. Mouton-Duvernet subissait le dernier supplice à Lyon; des femmes du grand monde allaient danser sur la terre encore humide de son sang et, peu après, des royalistes, célébrant par un banquet la mort de ce vaillant homme, trouvaient de bon goût de se faire apporter un foie de mouton, qu'ils criblaient sans péril de coups de couteau. Lefebvre-Desnouettes, Rigaud, Gilly, Drouet d'Erlon, Lallemand aîné, Lallemand jeune, Clausel, Brayer, Ameilh, etc., étaient condamnés à mort par contumace. Dans le département de l'Isère, à la suite de l'insignifiante échauffourée de Didier, le général Donnadieu faisait en quelques semaines tomber vingt-cinq têtes (mai-juin 1816) et recevait en retour d'éclatantes récompenses. Réprimer des complots ne suffisait pas à la sollicitude de la police. Des agents provocateurs livraient au bourreau Pleignier, Carbonneau et Tolleron, dits *les Patriotes de 1816* (27 juillet).

Écœuré par tant de basses vengeances, Fabvier ne prenait nul soin de déguiser ses sentiments. Tant que le général Drouot, son compatriote et son ami, était demeuré en prison, il n'avait cessé de lui rendre visite et de s'employer pour lui. L'acquittement de cet homme de bien le transporta de joie (2).

Il était heureux, d'autre part, d'avoir à féliciter son frère du dévouement dont il faisait preuve comme avocat envers les accusés de la Terreur blanche. Fabvier aîné, plus foncièrement royaliste que son cadet et surtout moins emporté, n'en détestait pas moins l'affreux régime que les ultras faisaient alors peser sur la France. Son éloquence grave, émue, péné-

(1) La peine de ce général fut commuée en vingt ans de détention. Il en fut de même de celle de Debelle.

(2) Lettre à Fabvier aîné du 9 avril 1816.

trante avait déjà sauvé beaucoup d'innocents, rendu la liberté et le repos à beaucoup de bons citoyens. Le colonel l'en complimentait non sans une douce malice. « J'ai appris avec beaucoup de plaisir, lisons-nous dans une de ses lettres (1), tous tes succès depuis quelque temps. Cela t'a fait dénoncer. Ton nom a été plus haut que tu ne penses. Il a rencontré le mien. Madame (2) elle-même a daigné s'occuper de moi, il y a quelque temps; mais comme il y a de bonnes âmes partout, il s'en est justement rencontré une qui a fait de moi un éloge beaucoup trop beau. Quand il a été prouvé que j'étais loin d'être un bonapartiste, on a conclu que j'étais un jacobin, un élève de l'École polytechnique... Du reste, on a dit que j'étais dans les bons principes en sortant de Paris à l'usurpation, que c'est mon séjour en Lorraine qui m'a gâté. Ainsi prends-en ta part. Et si j'avais pris un régiment, comme tu le voulais (3), je serais en prison à l'heure qu'il est et peut-être pendu. »

Vu ce qui précède, on doit bien penser que Fabvier ne fréquentait guère ni les salons des princes ni le faubourg Saint-Germain. « Je ne vais pas beaucoup dans le monde, écrivait-il un jour. On s'y tue de politique et on y rencontre trop de canaille. Mais j'ai quelques sociétés intimes où on me reçoit avec la plus aimable amitié et cela vaut mieux que ces grands salons qui sont de vrais cloaques... »

Quelles étaient ces *sociétés intimes?* Il est souvent question, dans ses lettres de ce temps-là, des généraux Miollis et Bourcier, ses anciens protecteurs, avec lesqnels il s'honorait, malgré leur disgrâce, d'entretenir les plus cordiales relations. Ces deux vieux officiers se tenaient à l'écart de la politique. Il n'en était point ainsi du colonel Victor de Tracy et du général Foy, qu'il avait connus, le second en Espagne, le premier à l'École polytechnique, puis à Constantinople. Ces deux personnages étaient du parti des mécontents *actifs*. En attendant que la Chambre des députés s'ouvrît devant eux, ils travaillaient obscurément, mais avec une énergie singulière, en compagnie

(1) Datée du 25 mai 1816.
(2) La duchesse d'Angoulême.
(3) Pendant les Cent-Jours.

des Manuel, des Benjamin Constant, des Laffitte, des Chauvelin, et sous la direction morale de La Fayette, à la formation de ce groupe des *indépendants* (appelés *libéraux* à partir de 1819) dont l'opposition devait à la longue amener la chute de la Restauration. C'est probablement par leur entremise que Fabvier fut mis en rapport avec ce monde, où il trouva grand accueil, car s'il n'était ni orateur ni écrivain de marque; il était homme d'action et l'on savait qu'en face du péril le cœur ne lui manquerait pas. Vers le milieu de 1816, La Fayette l'invitait à venir passer quelque temps avec lui dans son château de la Grange (1). Bientôt, ses relations avec les *indépendants* devinrent tout à fait cordiales. Il en arriva à penser comme eux à peu près sur tous les points. Pas plus qu'eux-mêmes il ne songeait alors à conspirer. Mais il était déjà bien décidé, quoi qu'il pût lui en coûter, à mettre son nom et sa voix au service d'un parti dont le programme se résumait à ses yeux en ces deux articles : Libération du territoire, triomphe de la liberté constitutionnelle.

Il applaudit de grand cœur à l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui, en dissolvant la Chambre introuvable, semblait ouvrir à la France terrorisée une ère nouvelle de réparation et de sécurité. La loi du 5 février 1817, qui assurait à la bourgeoisie, c'est-à-dire à la classe la plus attachée aux droits constitutionnels, la prépondérance dans les élections, le remplit de joie et d'espérance. Mais, par contre, l'évolution si sage que venait d'exécuter Louis XVIII sur les instances de son favori du moment, le comte Decazes, exaspéra les ultras, qui jurèrent la perte de ce ministre et la ruine du cabinet Richelieu, dont il était l'âme. Cette faction ignorante et haineuse, qui rêvait le rétablissement des privilèges nobiliaires et ecclésiastiques et qui le croyait possible, sentait la France lui échapper peu à peu sous une administration nouvelle, qui tendait à la suppression ou à l'adoucissement des lois d'exception. Encouragée par le comte d'Artois, ses fils, la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, les principaux dignitaires

(1) Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 25 mai 1816).

de l'Église et les coryphées de l'émigration, elle jugeait sans doute que la fin justifie les moyens. Aussi n'hésita-t-elle pas à en employer de fort coupables pour reconquérir le pouvoir. D'une part, elle s'efforçait de retarder l'évacuation du sol français par les étrangers; de l'autre elle ne cessait, par des provocations de tout genre, d'entretenir à l'intérieur un désordre moral qu'elle dénonçait à grand bruit comme l'effet des menées révolutionnaires. Un de ses procédés habituels consistait à susciter, par d'infâmes agissements de police, des complots bonapartistes ou républicains pour les noyer ensuite dans le sang et s'attribuer le mérite d'avoir sauvé l'État. C'est ainsi notamment que la servait en 1817 un misérable renégat qui, par l'excès de son royalisme de fraîche date, pensait faire oublier ses excès révolutionnaires d'autrefois et dont Fabvier allait avoir le courage de révéler au grand jour l'ignominie.

Ce personnage, nommé Canuel, avait été jadis, en Bretagne et en Vendée, le lieutenant le plus zélé du général républicain Rossignol. On se rappelait l'avoir vu en bonnet rouge au club populaire de Lorient et l'avoir entendu dénoncer avec violence les *ci-devant* et les *brigands*, c'est-à-dire les royalistes. L'ostentation de son dévouement à la Convention lui avait valu d'être nommé général de division dès 1793, à l'âge de vingt-six ans. Pourvoyeur de la guillotine, il ne s'était guère signalé par d'autres exploits personnels que par des exécutions sommaires de chouans. Après la Terreur, il était rentré dans l'obscurité. Dédaigné par le Directoire et l'Empire, il n'avait jamais eu l'honneur, au temps de Napoléon, de marcher à l'ennemi. Aussi s'était-il rallié, en 1814, avec le plus bruyant empressement, aux Bourbons, qui avaient eu le tort de le tirer de l'oubli. Pendant les Cent-Jours, on l'avait revu en Vendée, mais cette fois dans les rangs de l'insurrection royaliste et à côté de La Rochejacquelein. Vaincu par Travot, il avait pris sa revanche en présidant sans pudeur le conseil de guerre qui, le 18 mars 1816, condamnait à mort ce vaillant soldat. Il exerçait maintenant un grand commandement, celui de la 19e division militaire, dont Lyon était le chef-lieu, et pouvait à son gré terroriser la seconde ville du royaume.

Les lauriers de Donnadieu empêchaient Canuel de dormir. Il lui fallait une insurrection à réprimer, des conspirateurs à châtier (1). Il eut bientôt organisé à Lyon une police secrète qui, d'accord avec certaines sociétés catholiques, avait pour principal but non pas seulement l'espionnage, mais la provocation directe à la révolte. Ses agents (presque tous militaires) avaient pour mission de s'aboucher avec les anciens soldats de l'Empire, avec les officiers à demi-solde, avec les paysans propriétaires qu'alarmaient les menaces des émigrés et des prêtres, de raviver leurs colères et leurs alarmes, de les entraîner enfin jusqu'à ce commencement d'exécution nécessaire pour qu'il pût sévir et signaler avec fracas l'existence d'un complot. Les bruits les plus absurdes, les promesses les plus décevantes étaient répandus dans la ville et dans les campagnes par ces provocateurs : Napoléon, par exemple, avait passé de Sainte-Hélène en Afrique; il allait apparaître avec deux cent mille nègres; ou bien encore il allait arriver des Antilles; ses principaux lieutenants étaient réunis en Suisse; plusieurs grandes puissances favoriseraient la Révolution. Dès le mois d'octobre 1816, Canuel rapportait ces bourdes — en affectant d'y croire — et dénonçait l'insurrection comme très prochaine au préfet du Rhône et au lieutenant-général de police de Lyon. Mais ces deux fonctionnaires se montraient fort incrédules. Le second surtout, vieux Lyonnais (2), fort bon royaliste et qui l'avait été dans un temps où il y avait quelque mérite à l'être, ne cessait de nier la réalité ou la gravité du danger et mettait loyalement le comte Decazes, son chef hiérarchique, en garde contre les prétendues alarmes de l'ancien terroriste. Il s'appelait Charrier-Sainneville. Canuel, il est vrai, vingt fois confondu, ne se

(1) On lui attribuait ce mot atroce : « J'ai marché dans le sang jusqu'à la cheville pour la République; pour les Bourbons, ce sera jusqu'aux genoux. » (*Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 235.)

(2) Il était né à Grenoble (en 1768). Mais il y avait plus de vingt ans qu'il habitait Lyon. Il avait été, de 1805 à 1815, adjoint au maire de cette ville, à laquelle il avait rendu de grands services tant en cette qualité que comme administrateur des bureaux de bienfaisance. Il était lieutenant-général de police depuis la fin de 1815.

tenait jamais pour battu. En février 1817, il signalait encore une effroyable conjuration. Mais le lieutenant de police et le préfet démontraient qu'elle était l'œuvre d'un certain Brunet, son émissaire. Trois mois après, en mai, le commandant de la 19e division, grâce à la maladresse d'un autre espion à ses gages, le capitaine Cormeau, subissait encore pareille déconvenue.

Canuel, malgré tout, ne lâcha pas prise Ses agents parvinrent à fanatiser deux pauvres diables, le capitaine à demi-solde Oudin et le cultivateur Garlon, qui avait commandé une compagnie de fédérés pendant les Cent-Jours. Ces malheureux, convaincus, sur l'assurance des provocateurs, que Lyon se soulèverait à leur exemple, que l'armée tournerait comme en 1815, convinrent de donner le 8 juin le signal de la prise d'armes qui devait combler les vœux du général. Rien n'était plus facile à ce dernier que de les en empêcher, puisqu'il était au courant de tout et qu'Oudin se présenta chez lui deux jours avant cette date. Mais il fallait qu'ils tombassent dans le piège; aussi ne prit-il aucune mesure préventive. Sainneville aurait pu, comme précédemment, déjouer ses desseins. Mais ce fonctionnaire était alors à Paris. Son absence fut singulièrement mise à profit par l'ex-lieutenant de Rossignol.

Le 8 juin, l'échauffourée si péniblement préparée par Canuel eut lieu à point nommé. Échauffourée misérable et qui serait risible si, par ses conséquences, elle n'avait fait couler tant de sang et tant de larmes. A Lyon, il n'y eut pas un mouvement, pas un coup de fusil. A peine put-on signaler, le soir, quelques altercations de cabaret et un meurtre, celui du capitaine Ledoux, agent provocateur du général, tué dans la rue par quelques amis de Garlon et d'Oudin, qui avaient la preuve de sa trahison. Quant aux deux chefs de l'*insurrection*, ils firent sonner le tocsin dans onze petites communes suburbaines formant deux groupes séparés l'un de l'autre de plusieurs lieues. Le nombre des volontaires qui accoururent à leur appel ne dépassa pas deux cent cinquante, dont cinquante ou soixante à peine avaient des fusils. Deux détachements de vingt à trente hommes, envoyés par Canuel, suffirent

à les disperser. Il n'y eut d'essai de résistance nulle part, si ce n'est à Saint-Genis-Laval, où fut tué un gendarme, victime unique de la révolte. Dès le matin du 9 juin, il n'y avait plus nulle part trace de soulèvement. La victoire, on le voit, avait été facile.

Le général ne la célébra pas moins comme le plus signalé service qu'eût depuis longtemps reçu la royauté. Le préfet du Rhône, M. de Chabrol, soit qu'il voulût maintenant complaire aux *ultras*, soit que son opinion fût vraiment modifiée, parut persuadé que la monarchie venait d'échapper à un grand péril. On le crut aussi à Paris dans le premier moment et Canuel fut nommé baron.

Fort peu de jours après le 8 juin, grâce au zèle du général, du préfet et du maire de Lyon (1), plus de trois cents personnes étaient arrêtées dans les villages; deux cent quinze l'étaient dans la ville. Des colonnes mobiles parcouraient le département du Rhône, pillant et réquisitionnant comme en temps de guerre; les maires de campagne dénonçaient leurs administrés et aidaient à les dépouiller. A Lyon, les maisons d'arrêt étaient pleines; les sentinelles tiraient parfois à bout portant sur les prisonniers; on entassait dans les caves de l'hôtel de ville de pauvres gens qui demandaient vainement quel était leur crime. Dès le 13 juin la cour prévôtale faisait tomber deux têtes. Puis les jugements se multiplièrent et le sang continua de couler. Par un raffinement d'iniquité, Canuel divisa les accusés ruraux en onze séries différentes correspondant aux communes *insurgées;* il semblait ainsi qu'il y eût eu onze conspirations; c'était le moyen de trouver et de punir plus *de chefs*. Quant aux Lyonnais, on les réservait pour une douzième série. Dans l'espace de deux mois (juin-août 1817), cent cinquante-cinq insurgés, ou prétendus tels, dont cent vingt-deux seulement étaient présents, furent jugés. Quarante-cinq furent soumis à une longue surveillance et à un cautionnement qu'ils étaient pour la plupart hors d'état de payer; quarante-deux furent condamnés à un

(1) C'était ce même de Fargues qui, déjà maire en 1815, avait accueilli Napoléon par une proclamation enthousiaste.

emprisonnement plus ou moins long, trente-quatre à la déportation, six aux travaux forcés, enfin vingt-huit à la peine de mort. Parmi ces derniers, seize étaient contumaces. Onze subirent le dernier supplice. Deux mois durant, la guillotine fut promenée de village en village. Les soldats qui protégeaient l'exécution du capitaine Oudin étaient ivres, comme leur chef; l'un d'eux dépouilla le cadavre de la victime de son pantalon et de ses souliers. A Saint-Genis-Laval un enfant de seize ans, le jeune Dumont, coupable seulement de menaces, fut décapité devant la maison de sa mère, et cette pauvre femme fut peu après contrainte de payer 150 francs pour les frais de l'exécution de son fils.

Canuel continuait à provoquer et à dénoncer. Il avertissait le gouvernement que l'insurrection devait se reproduire, mais avec des forces bien plus imposantes, le 14 juillet. Cette date passée, c'était le 25 août que devait éclater la révolte. Ce bruit, répandu à Lyon, y causa une telle panique que six mille habitants quittèrent précipitamment la ville. Le commerce et l'industrie étaient alors presque paralysés dans le chef-lieu du Rhône et aux alentours. Les trois quarts des métiers étaient abandonnés. La délation, la terreur étaient partout.

Fort heureusement Sainneville, rentré à Lyon dès le 13 juin, s'était donné pour tâche d'éclairer le gouvernement. Le préfet, le maire et surtout le général avaient tout d'abord voulu l'empêcher d'interroger les prisonniers. Ils eurent beau faire; le lieutenant de police acquit bientôt la preuve que le vaste complot qu'ils se vantaient d'avoir déjoué se réduisait à bien peu de chose et que Canuel était, en somme, le principal coupable. Les nouvelles menées de ce dernier ne lui échappèrent pas. S'il ne put arrêter les procès commencés, il s'efforça du moins, et avec succès, de prévenir le retour de pareils holocaustes. Les renseignements accablants pour le général qu'il fournit à M. Decazes convainquirent sans peine ce ministre que le gouvernemeni avait été trompé par Canuel. Le gouvernement, ne voulant pas se brouiller avec les *ultras*, hésita quelque temps à prendre un parti. Mais les dénonciations

contre Canuel s'étant multipliées, le Roi se résolut, vers la fin d'août, à ordonner une enquête et à charger un des plus hauts dignitaires de l'État du rétablissement de l'ordre à Lyon.

C'est à Marmont que fut confiée cette importante mission. Le titre de lieutenant du Roi fut conféré à ce maréchal et, avec lui, un pouvoir à peu près discrétionnaire sur les territoires formant la 19e et la 7e divisions militaires. A Grenoble comme à Lyon toutes les troupes étaient mises à sa disposition, sans réserve; tous les dépositaires de l'autorité publique étaient placés sous ses ordres. Il était, en un mot, investi d'une véritable dictature.

Dès le 3 septembre, Marmont arrivait à Lyon, accompagné du colonel Fabvier, qu'il avait pris pour chef d'état-major et à qui revient principalement dans l'histoire l'honneur des mesures réparatrices ordonnées peu après par le duc de Raguse.

Tout d'abord, le maréchal fut à tel point circonvenu par le général Canuel, le préfet de Chabrol, le maire de Fargues, enfin par tous les *ultras* de Lyon, qu'il parut disposé à leur donner entièrement raison. Il reçut assez mal Sainneville, qui persistait à les accuser. Bientôt, il est vrai, Fabvier, qui ne fréquentait pas exclusivement, comme lui, le *monde officiel* et qui était plus facilement abordable, acquit la conviction que les assertions du lieutenant de police étaient d'une exactitude absolue. Son âme généreuse s'enflamma aussitôt. Il n'eut plus de repos qu'il n'eût dessillé les yeux du maréchal. Marmont, détrompé peu à peu par lui, mis par lui en présence de témoignages accablants pour Canuel et pour ses complices, regarda dès lors comme un devoir d'honneur d'éclairer le gouvernement sur la conduite de ce misérable et de réparer, dans la mesure du possible, le mal qu'il avait fait. Au commencement, il avait sollicité pour lui une récompense. Au bout de quelques semaines, au contraire, il le dénonçait comme ayant mérité « mille fois » la peine capitale (1).

C'est Fabvier qui, de toutes parts, recueillit les plaintes

(1) *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 249-250.

longtemps comprimées que motivait l'odieuse politique du général. Chargé de porter à Paris les premiers résultats de son enquête, il fit, par la chaleur et la vivacité de ses récits, une impression profonde sur les ministres. De là date sans doute l'amitié que M. Decazes lui témoigna par la suite et dont il devait lui donner encore des preuves trente ans plus tard (1). De retour à Lyon, le colonel, assisté d'un avocat, dépouilla pièce par pièce l'inique procédure de la cour prévôtale (2) et rédigea le rapport lumineux qui en faisait ressortir les illégalités (3). Ne pouvant rendre la lumière aux morts, il concluait du moins à ce que justice fût faite aux condamnés vivants. Il demandait que les amendes et les cautionnements fussent remis, que la peine de la déportation prononcée contre certains accusés fût commuée en un emprisonnement de deux ans, celle des travaux forcés en un emprisonnement d'un an, enfin que grâce entière fût accordée à ceux qui n'avaient été condamnés qu'à la détention simple.

Ces conclusions furent adoptées par le duc de Raguse (4) et sanctionnées par le gouvernement. Les prisons s'ouvrirent bientôt et les populations terrorisées par le général Canuel reprirent quelque assurance. En outre, le maréchal ne voulut pas quitter Lyon sans faire justice de certains militaires ou fonctionnaires qui s'étaient particulièrement fait remarquer par leurs violences pendant la dernière crise. Il destitua sept des maires ruraux les plus compromis et purgea l'état-major de la dix-neuvième division de six officiers qui l'avaient déshonoré. Il va sans dire qu'il avait déjà exigé et obtenu le rappel de Canuel et même celui de Chabrol (5). Mais il dut consentir,

(1) Voir plus loin, chap. XVII.

(2) Les accusés de la douzième série ne furent jugés que le 29 octobre. L'un d'eux fut condamné à mort. Mais, grâce à Marmont, il ne fut pas exécuté.

(3) Dans tous ses arrêts, la Cour avait outrepassé sa compétence ; dans la plupart, elle avait fait une application abusive de la loi ; nombre d'accusés avaient été condamnés pour des crimes ou des délits qui n'étaient même pas énoncés dans les actes d'accusation.

(4) Qui a joint ce rapport comme pièce justificative au tome VII de ses *Mémoires*.

(5) Il est vrai que peu aprés Canuel devint inspecteur général d'infanterie et Chabrol sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur.

d'autre part, au déplacement de Sainneville qui, nommé lieutenant général de police à Strasbourg, reçut comme compensation le titre de maître des requêtes au Conseil d'État (1). Le gouvernement se serait honoré en frappant Canuel de la peine qu'il méritait. Mais redoutant le scandale de certaines révélations, et ne voulant pas exaspérer les ultras, il tenait à ce que l'affaire fût étouffée. Il y réussit bien mal, comme on va le voir.

Fabvier, pour sa part, n'était guère disposé à faire le silence. Rentré à Paris en novembre 1817, il écrivait à son frère : « Personne n'est plus en état que moi de donner la vérité sur les événements de Lyon. J'ai passé deux mois dans le travail et les recherches les plus assidues et les plus cruelles. Ce n'est pas en vain, car je sais la vérité. Mais nous sommes trop loin et c'est une chose trop compliquée. Si j'étais seul cependant, si les fonctions que j'ai remplies n'étaient pas trop secondaires, rien ne m'arrêterait et ce serait au public que je parlerais... Si jamais tu vas à Lyon, que tu entres ailleurs que dans un salon, il y a à parier que tu n'entendras pas de mal de moi... Il est probable que les rapides trompettes des ultras feront parvenir bien du mal de moi jusque là-bas (*à Nancy*). Que cela ne t'effraye pas et ne t'empêche pas de dormir. »

(1) Marmont fut, pour sa part, nommé ministre d'État.

CHAPITRE VI

FABVIER ET CANUEL

1817-1819

Le colonel Fabvier et le général Canuel; guerre de brochures. — Les préliminaires du procès et l'affaire du *bord de l'eau*. — Les élections de 1818. — Le procès de Fabvier en première instance et en appel.

Fabvier ne devait pas résister bien longtemps à la tentation de révéler au grand jour ce qu'il savait. De toutes parts en France on demandait que la lumière fût faite sur les événements de Lyon et que les coupables fussent châtiés. C'était le vœu non seulement des libéraux, mais des doctrinaires, comme le duc de Broglie et comme Camille Jordan, Lyonnais de naissance et de cœur, que sa qualité de conseiller d'État n'empêcha pas (le 13 décembre) de dénoncer avec indignation à la Chambre des députés des crimes à son sens depuis trop longtemps impunis. A leurs réclamations répondaient, il est vrai, les clameurs furieuses des ultras, dont les journaux menaient non seulement contre Decazes, mais contre Marmont et Fabvier la plus violente campagne de calomnies et de menaces. Du haut de la tribune du Palais-Bourbon, un député de l'extrême droite, Crignon d'Auzoer, accusait solennellement l'ex-lieutenant du Roi d'*avoir abusé de son pouvoir pour suspendre des maires qui n'avaient d'autres crimes à se reprocher que leur dévouement à la légitimité, pour puuir des officiers qui n'avaient d'autres torts que d'avoir prévenu les effets de la sédition et de s'être rendus trop redoutables aux ennemis du trône.*

En présence de telles attaques, le premier mouvement de Marmont fut de demander la permission de réfuter publiquement, pièces en main, les imputations outrageantes dont il

était l'objet. Le duc de Richelieu le lui interdit au nom du Roi. Une âme plus ferme eût franchement désobéi. Le duc de Raguse jugea plus politique de se faire défendre par son chef d'état-major qui, on l'a vu, ne demandait qu'à prendre la parole. C'était de sa part une grande légèreté, car Fabvier s'exposait à une irrémédiable disgrâce et le maréchal n'était rien moins que sûr de pouvoir le sauver.

Sans une minute d'hésitation, Fabvier prit la plume et, vers la fin de janvier 1818, écrivit cette retentissante brochure : *Lyon en 1817* (1), qui en quelques jours fit le tour de la France. Il s'y expliquait en homme sûr de son fait sur les événements du 8 juin, sur l'insignifiance du péril qu'avait couru la monarchie, sur les violences et les illégalités commises par les pouvoirs publics et sur la légitimité des mesures prises par le duc de Raguse. Sans citer les pièces officielles qu'il avait eues entre les mains et qu'il n'était pas autorisé à publier, il ne laissait pas ignorer qu'il pouvait prouver ce qu'il avançait. Sans dénoncer formellement Canuel, il faisait comprendre que tout le mal était venu de lui. Il ne dissimulait pas, du reste, que, s'il fallait parler encore plus clairement, il saurait mettre les points sur les *i*. Après avoir exposé les effets de la mission de Marmont : « Quand on a concouru de tous ses moyens, disait-il en terminant, à un aussi heureux résultat, on peut, certes, dédaigner de répondre à de vils pamphlétaires, à des orateurs inconsidérés. On peut dire, appuyé sur sa conscience, que ce sont d'honorables injures que celles qu'on reçoit pour avoir fait du bien à son pays; la haine des méchants n'effraie que les faibles, et le caractère du duc de Raguse garantit qu'il n'hésitera pas à la braver quand il s'agira pour lui d'acquérir quelques droits de plus à l'estime des gens de bien. — Je suis loin d'avoir tout dit, mais je ne m'étais pas proposé davantage. »

Le brave officier s'exagérait un peu le courage civique du maréchal. Pour lui, il était prêt à tout. Aussi n'admettait-il pas que ses parents, effrayés comme d'ordinaire par son

(1) Paris, Delaunay, 1818, in-8°.

audace, lui adressassent la plus timide remontrance sur son dernier coup de tête. « Je te préviens une fois pour toutes, écrivait-il à son frère, que n'étant pas assez près de toi pour te demander des conseils avant d'agir, je te dispense de m'en donner après coup. Rappelle-toi qu'il n'y a rien de plus *inconsidéré* que de parler de choses que l'on ne connaît pas (1)... »

Les ultras redoublèrent d'outrages et de menaces à son égard après la publication de son opuscule. Ils s'inscrivaient en faux contre toutes ses assertions. Les fonctionnaires qui avaient joué un rôle personnel dans les événements de Lyon s'essayaient à le réfuter par de violentes et maladroites brochures. M. de Chabrol s'efforcait de prouver la réalité, en même temps que la gravité, de la conspiration du 8 juin (2). Le maire de Fargues se donnait la même tâche (3). Le président de la cour prévôtale, Desuttes, en fit autant. Un député de Lyon, M. de Cotton, écrivit pour son compte un libelle dans lequel il comparaît Camille Jordan à Collot d'Herbois. Quant à Canuel, il commença, dans sa réplique (4), par déclarer que le colonel Fabvier lui faisait pitié. Il niait hardiment ses menées policières et les preuves qui en existaient. A l'entendre, c'était lui et lui seul qui avait rétabli le calme à Lyon; c'était Marmont qui l'avait troublé. Les conspirations qu'il avaient dénoncées étaient toutes vraies; mais il n'avait trouvé chez Sainneville que mauvais vouloir et même trahison; ce fonctionnaire était d'accord avec les ennemis du trône; pour lui, il avait bien réellement sauvé la monarchie; s'il y avait eu des violences commises dans la répression, elles ne lui étaient pas imputables; les agents provocateurs signalés n'étaient pas les siens; bref, le colonel était un calomniateur et un infâme; pour lui Canuel, non seulement il ne craignait pas la lumière, mais il voulait qu'on la fît sans réserve. « J'ai, disait-il, supplié le Roi de me faire traduire avec mes dénon-

(1) Lettre du 19 février 1818.
(2) *Sur les événements de Lyon en 1817*. Paris, 1818, in-8°.
(3) *La Vérité sur les événements de Lyon en 1817*. Paris, 1818, in-8°.
(4) *Réponse à l'écrit intitulé « Lyon en 1817 »*. Paris, 1818, in-8°.

ciateurs devant un conseil de guerre... Là, on saura si la conspiration a été imaginaire. J'attends les ordres du Roi... »

Canuel se conformait au mot d'ordre de son parti. Les ultras, sûrs que le Roi ne voulait pas de procès et que les ministres avaient ordre de ne pas s'expliquer sur les événements de Lyon, demandaient maintenant à grands cris que tout fût révélé. Un de leurs chefs, La Bourdonnaye, s'exprimait en ces termes, le 31 mars 1818, à la Chambre des députés : « ... Si, longtemps après ces événements, lorsque les artisans de ces troubles, condamnés à mort, ont subi leur jugement, des écrits avoués, distribués aux Chambres, répandus avec profusion jusque dans les lieux témoins de ces désordres, viennent en présenter les auteurs comme des malheureux de l'ignorance et de la misère desquels on a abusé; dénoncer à l'opinion publique, comme dictés par la haine et l'esprit de parti, les arrêts de la cour prévôtale qui les ont frappés; accuser d'avoir elles-mêmes préparé ces mouvements les autorités civiles et militaires qui les ont comprimés..., les ministres du Roi garderont-ils plus longtemps un silence qui ne fait qu'accroître le mal?... Qui osera désormais lutter contre les ennemis du trône, si le Gouvernement abandonne ceux qui l'ont défendu?... »

A cette mise en demeure, les ministres de l'Intérieur et de la Police répondaient vaguement que la vérité était suffisamment connue, que le Gouvernement avait fait son devoir; ils exprimaient le vœu que les événements regrettables dont il était question fussent à jamais ensevelis dans l'oubli. On conçoit leur embarras. Comment désavouer et frapper Marmont? Comment flétrir publiquement et punir Canuel, qui avait pour protecteurs les chefs de l'émigration, ceux de l'Église et presque tous les membres de la famille royale?

Mais le silence ne convenait pas au colonel Fabvier. Outré d'indignation contre un adversaire qui l'insultait et qu'il ne pouvait déterminer à se battre avec lui; encouragé par une brochure de Charrier-Sainneville où les menées de la faction ultra-royaliste, depuis l'ordonnance du 5 septembre, étaient mises au jour avec une rare lucidité et où la culpabilité de

Canuel était démontrée jusqu'à l'évidence (1), il crut devoir publier, le 25 mai, sous ce titre : *Lyon en 1817, seconde partie* (2), un nouvel écrit, beaucoup plus vif que le premier et qui eut un succès encore plus retentissant.

Au début de ce mémoire, l'auteur, *qui rougissait*, disait-il, *de voir son nom à côté de celui du général Canuel,* mettait son amour-propre à justifier l'initiative qu'il avait prise et sa persistance dans la lutte. « On s'étonne, déclarait-il, que, du grade que j'occupe, je ne craigne pas d'élever la voix; je ne sais, mais si je juge de ce grade par les travaux qu'il m'a coûtés; si je me rappelle que, pour l'atteindre, il m'a fallu escalader les rochers de Dirnstein, les redoutes de la Moscowa; traverser bien des fois le Tage, le Danube, le Dnieper et l'Euphrate, et verser plus d'une fois mon sang, il n'est pas sans importance. Je sais que d'autres sont arrivés plus loin en moins de temps, par des chemins plus fleuris. Je ne les envie pas... On demande quel était mon mandat? Je suis homme et citoyen... On a demandé quels étaient mes motifs, mon but. Je l'ai dit : je suis indigné de voirmon pays en proie à la discorde et cela pour les passions et les intérêts de quelques individus ; de le voir présenter au monde, qui l'a admiré si longtemps, comme un foyer de troubles éternels; de penser que ces troubles, si peu réels et dont on fait tant de bruit, peuvent servir de prétexte pour appesantir encore le fardeau qui nous accable; et le plus grand de tous ces maux, à mes yeux, serait que le Roi pût hésiter à se confier au peuple français (3). Quant aux motifs d'intérêt personnel, je ne suis pas assez jeune pour ignorer que ce que je fais n'est et ne sera jamais un moyen de faveur... »

Un peu plus loin Fabvier s'élève contre cette théorie, que l'obéissance passive est le premier devoir du soldat. On peut déjà pressentir en lui le conspirateur résolu, qui ne reculera

(1) *Compte rendu des événements qui se sont passés à Lyon depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816 jusqu'à la fin d'octobre de l'année 1817.* Paris, 1818, in-8°.

(2) Paris, 1818, in-8°.

(3) C'est-à-dire se passer du concours des troupes étrangères, qui occupaient encore une partie de notre territoire.

pas devant l'idée d'une révolution militaire. Il relève avec hauteur les mots de *canaille,* de *classes obscures*, appliqués au peuple. « Les classes obscures, je n'en connais point dans la nation française; toutes ont brillé du même éclat; et, il faut l'avouer, la palme du patriotisme et de l'humanité est demeurée généralement à celles qu'on appelle inférieures. On les voit supporter tous les fardeaux qu'impose la patrie et aller au delà, quitter leurs moissons pour aller à la frontière. Mais on ne les voit pas aux fêtes des étrangers vainqueurs (1)... »

Le chef d'état-major de Marmont exposait ensuite, avec de nouveaux détails et de nouvelles preuves, les provocations grâce auxquelles la police de Canuel avait pu produire un semblant d'insurrection, et les excès inexcusables de la répression. Il démontrait par l'analyse des arrêts de la cour prévôtale combien ce tribunal avait commis d'illégalités et d'injustices. Il proclamait la nécessité de ramener à la pudeur et au respect des lois par une publicité vengeresse les mauvais citoyens qui avaient abusé de leur autorité pour assouvir les haines de parti les plus basses et les plus misérables ambitions. « Quand j'ai embrassé ma noble carrière, disait-il en terminant, j'ai promis à ma patrie de la défendre contre ses ennemis partout où je les trouverais. C'est avec hésitation, avec répugnance que je suis entré dans une carrière nouvelle pour moi; j'ai écrit pour ceux qui aiment la vérité; pour ceux qui la repoussent avec horreur, des écrits ne servent à rien : si je leur ai déplu, si je me suis attiré leur haine, je les engage à se rappeler que je suis militaire (2). »

Des milliers de lettres de félicitations furent adressées au courageux écrivain. Du Rhône et des départements voisins, lui furent envoyées des dénonciations nouvelles et des documents de toute sorte qui devaient achever d'accabler Canuel. Mais ce dernier était plus que jamais résolu à payer d'audace. Son parti lui faisait un devoir de ne pas lâcher pied. Aussi, peu de jours après (au mois de juin), poussa-t-il l'effronterie

(1) *Lyon en 1817; seconde partie*, p. 20.
(2) *Ibid.*, p. 55, 56.

jusqu'à poursuivre en police correctionnelle Fabvier et Charrier-Sainneville, qu'il était à peu près sûr de faire condamner, vu qu'à raison du caractère public dont il était revêtu en 1817, et en vertu de la législation de l'époque, les prévenus ne pouvaient être admis à justifier leurs allégations que par des *preuves légales*, c'est-à-dire par des *jugements* ou par des *actes authentiques*, et qu'ils n'avaient pas de pièces semblables à produire. Mais son excès d'audace s'explique par une raison bien meilleure encore. Les ultras se croyaient à la veille de remonter au pouvoir. Un de leurs chefs, Vitrolles, l'âme damnée de Monsieur, venait de rédiger au nom de ce prince et de faire parvenir à l'empereur de Russie la fameuse *Note secrète* par laquelle, au moment où le duc de Richelieu allait enfin obtenir l'évacuation de notre territoire, ces mauvais Français suppliaient les étrangers d'imposer à Louis XVIII, comme condition *sine quâ non* de leur départ, un changement de ministère et de politique conforme à leur désir. Et comme le tsar n'avait pas fait grand accueil à cette prière, ils préparaient mystérieusement un coup de main qui, dans leur peusée, devait avoir pour résultat de faire renaître les beaux jours de la *Chambre introuvable*. Grâce au concours de la garde royale, ils se proposaient d'arrêter, à un moment donné, les ministres, de les enfermer au fort de Vincennes et d'arracher à Louis XVIII non seulement l'approbation de leur conduite, mais la formation d'un nouveau cabinet, où Canuel et La Bourdonnaye auraient leur place. Donnadieu, le héros de Grenoble, commanderait la division militaire de Paris. Si le Roi résistait, on le déclarerait incapable de gouverner et on ferait de son frère un lieutenant-général du royaume ou un régent. Si ce programme s'exécutait, la Terreur blanche allait évidemment renaître; et l'on pense bien que Fabvier, comme Charrier-Sainneville, ne devait pas être épargné.

En apprenant que son chef d'état-major était traduit en justice pour une initiative que lui-même avait non seulement approuvée, mais encouragée, le maréchal Marmont crut devoir protester et couvrir moralement son subordonné. « Aujourd'hui, écrivait-il au duc de Richelieu le 1er juillet (dans

une lettre qui fut rendue publique), que la résolution généreuse que prit dans le temps le colonel Fabvier est un motif d'accusation contre lui; aujourd'hui que l'on veut mettre en question la véracité de ses récits, lorsque ses récits lui ont été inspirés par son amour du bien public et son attachement pour moi, je dois prendre la parole, et par mon assertion y ajouter tout le poids que je puis leur donner. Les rapports que vous avez reçus de moi, Monsieur le Duc, lorsque toute la vérité m'a été connue, établissent tous les faits dont le colonel Fabvier a publié le tableau... Le général Canuel attaque en calomnie le colonel Fabvier; il doit me comprendre dans son accusation, car je déclare ici solennellement que l'écrit qu'il attaque ne renferme que la vérité... »

Au moment même où le duc de Raguse écrivait ces lignes, le loyal officier qu'il s'efforçait de défendre était brutalement frappé d'une disgrâce qui ne pouvait avoir pour effet que de l'exaspérer et de l'amener à se jeter sans réserve dans l'opposition libérale. Le 1er juillet 1818, le colonel Fabvier était purement et simplement mis à demi-solde et, dans toute la force de l'âge (il avait trente-six ans), comme des plus nobles ambitions, condamné à vieillir inutile, impuissant, obscur. Quant à Marmont, on n'osa pas le frapper d'une peine aussi rigoureuse; mais il reçut défense de se présenter aux Tuileries jusqu'à nouvel ordre. Le duc de Richelieu lui infligea un blâme sévère. Disons à sa louange qu'il ne l'accepta pas en silence et qu'il riposta par une seconde lettre au président du conseil, lettre qui ne fut pas publiée, il est vrai, mais qui ne lui faisait pas moins d'honneur que la précédente.

« Au moment où le colonel Fabvier est attaqué en calomnie devant les tribunaux, lisons-nous dans cette pièce, devais-je garder le silence? Il y aurait eu de la lâcheté... Dans toutes les circonstances, ma démarche en faveur du colonel Fabvier était conforme aux convenances et aux règles de la plus stricte équité; mais elle est devenue un devoir impérieux pour moi, aujourd'hui que le colonel Fabvier éprouve une injustice qu'il n'avait nullement méritée et qui lui fait perdre son emploi et, par conséquent, tout son avenir. Il ne peut y avoir certaine-

ment que l'intention de le punir de la conduite qu'il a tenue, quoiqu'il n'ait été mû que par des sentiments louables et généreux, qui puisse expliquer l'éloignement du corps de l'état-major d'un des officiers les plus distingués de l'armée française, d'une haute capacité, couvert de blessures, et qui a aussi donné des preuves irréfragables de sa fidélité au roi, puisqu'il est du très petit nombre de ceux qui, quels qu'aient été les moyens de pouvoir et de séduction employés auprès d'eux, ont refusé toute espèce de serment pendant les Cent-Jours (1)... »

L'auteur de cette lettre ne tarda pas à rentrer en grâce. Mais Fabvier ne devait plus reprendre son service auprès de lui. Sa disgrâce, à lui, était définitive. On ne lui pardonnait pas, au pavillon de Marsan, son attitude résolue vis-à-vis de Canuel. De fait, le procès que venait de lui intenter ce dernier ne l'effrayait nullement. Si son frère, moins fougueux, plus prudent, lui représentait la gravité de sa situation, il lui répondait avec son entrain de soldat : «... Je n'ai pas attendu tes exclamations pour savoir que c'était une immense et terrible affaire. J'ai déjà vu d'immenses et terribles affaires et j'en suis revenu (2).... » Il ajoutait que tous ses amis lui offraient leur concours, qu'il n'était presque pas de départements d'où ne lui vinssent chaque jour des témoignages de sympathie et des encouragements. Quant à la sentence que rendraient les juges, il déclarait s'en soucier fort peu. «... Le jugement est fort indifférent, écrivait-il, en ce qu'il ne pourra pas toucher au fond de la question. J'ai bien compris leur intention dès le commencement. Le tribunal se retranchera sur cette faculté de ne pas admettre de preuves, etc., et dans tous les cas ne pourra juger sur le fond. Ainsi sa sentence ne changera rien à l'opinion... Je ne suis pas si mal en point que si j'avais voulu accepter de belles conditions pour abandonner la partie, je serais presque un grand seigneur (3)... »

(1) Lettre du 30 juillet 1818. *Mémoires* du duc DE RAGUSE, t. VII, p. 411. 413.
(2) Lettre de Fabvier à son frère. Paris, 28 juin 1818.
(3) *Ibid.* Paris, 8 juillet 1818.

Nous n'avons pas de peine à croire qu'il fut l'objet de tentatives de corruption. Le ministère craignait que le procès n'amenât des divulgations compromettantes pour de très hauts personnages. Quant aux ultras, c'étaient eux qui, à cette heure, étaient véritablement mal en point. La *Conspiration du bord de l'eau* venait d'avorter misérablement. Decazes était parvenu à se procurer une copie de la *Note secrète*. Il la publiait à ce moment même, à la confusion de Vitrolles et de ses protecteurs. Louis XVIII, indigné qu'on eût songé à le violenter, ordonnait des poursuites contre les conjurés. Canuel, prenant peur, disparaissait et, bien caché, faisait répandre le bruit qu'il avait quitté la France. Son procès contre Fabvier devant être appelé au tribunal le 22 juillet, il semblait très probable qu'il n'y assisterait pas.

Ces incidents mettaient le colonel de fort belle humeur. «... Le malin ne m'avait pas mal ajusté sa botte, écrivait-il à son frère. Il espérait qu'avant le 21 leur affaire aurait réussi et que, si j'étais assez adroit pour ne pas être étranglé avec ceux qu'on avait honorés d'une inscription sur la liste des proscrits, il me trouverait (2)... Si l'affaire échouait, il se moquait bien d'avoir cela de plus ou de moins sur le corps. Tu vois quel honnête homme, aussi loyal que brave... On prétend que mon pendard est parti pour la Suisse. D'autres disent qu'il est caché. Tous les pauvres niais qui trouvaient que j'avais entamé une trop forte affaire m'accablent de visites et de lettres de compliments (1)... »

Cependant, au bout de quelques jours, les amis et les protecteurs de Canuel lui firent comprendre qu'il pouvait et qu'il devait sortir de sa cachette; que les poursuites dont il serait l'objet pour la conspiration du bord de l'eau ne seraient point sans doute poussées à fond et qu'il se ferait le plus grand tort en laissant le champ libre aux adversaires qu'il avait lui-même cités en justice. Au jour fixé pour les débats, une foule énorme se pressait au Palais de justice à Paris. C'était le procès de la Terreur blanche qui allait com-

(1) Lettre du 8 juillet 1818.
(2) Ici une déchirure de sa lettre a fait disparaître un mot.

mencer. On se demandait si la partie plaignante aurait le courage de se présenter devant ses juges. Fabvier et Sainneville étaient à l'audience. Ce dernier venait d'intenter à Canuel une action reconventionnelle, à raison des attaques calomnieuses qu'il s'était permises envers lui dans sa brochure. Le colonel et son ami avaient pour défenseurs deux avocats jeunes, mordants, sur lesquels le parti libéral fondait les plus hautes espérances et qui devaient à des succès précoces une réputation déjà brillante. C'étaient, pour le premier, François Mauguin, et pour le second, Dupin aîné. De son côté le général était représenté par deux orateurs de premier rang, c'est-à-dire par Couture. qui était depuis longtemps une des gloires du barreau français, et par Berryer, dont les débuts, dans les procès politiques, en 1815 et 1816, avaient déjà fait pressentir la prestigieuse éloquence. Ce dernier se présentait non seulement pour Canuel, mais pour la famille du capitaine Ledoux, qui avait la prétention de venger la mémoire de cet officier.

A la surprise générale, l'ancien commandant de Lyon parut devant les juges. Il vint avec arrogance lire un factum violent dans lequel il insinuait, en termes aussi vagues que perfides, que ses ennemis avaient inventé de toutes pièces une conspiration pour le perdre, ajoutant que la police avait saisi ses papiers (ce qui n'était vrai qu'à demi, car il avait mis en sûreté les plus précieux), et que le tribunal ne pouvait prononcer sur Fabvier, comme sur Sainneville, avant qu'il les eût recouvrés et qu'il se fût purgé de l'accusation récemment portée contre lui. Mauguin s'éleva vivement contre ses allégations. « Voudrait-il dire, s'écria-t-il, qu'on peut fabriquer des conspirations? Si on avait pu en fabriquer une à Paris, on aurait pu sans doute en fabriquer une à Lyon. La conséquence ne serait pas en sa faveur (1). » Ce n'était là qu'une boutade sans conséquence. Le tribunal ne pouvait s'empêcher d'accorder la remise demandée par le général. L'affaire fut donc renvoyée au 1er août. Ce jour arrivé, les prévenus se pré-

(1) *Moniteur universel* du 22 juillet 1818.

sentèrent de nouveau, accompagnés de leurs avocats, auxquels Fabvier aîné avait tenu à se joindre. Mais Couture et Berryer sollicitèrent un nouveau délai, motivé par ce fait que Canuel venait d'être mis en arrestation, qu'il était au secret et que l'instruction relalive au complot du *bord de l'eau* pouvait obliger l'autorité judiciaire à l'y maintenir assez longtemps encore. Leurs conclusions furent adoptées et la cause fut, cette fois, remise au 7 novembre suivant.

Pendant cette nouvelle suspension, Fabvier fut en butte, plus encore que précédemment, aux attaques des ultras. Ses ennemis faisaient courir le bruit qu'il allait entrer au service de l'empereur de Russie et qu'il lui vendrait sans doute les notes et renseignements qu'il avait pu recueillir sur la Perse au cours de sa mission dans ce pays. Il crut devoir déclarer par une lettre publique que c'était là une invention outrageante pour lui et dénuée de tout fondement (1). On conçoit sans peine que, quoi qu'il en dît, de semblables insultes l'aigrissaient chaque jour davantage. Il glissait de plus en plus dans le *libéralisme*, c'est-à-dire dans l'opposition militante au gouvernement établi. Comment s'en étonner? Le ministère, qu'il avait servi, non seulement ne l'avait pas défendu, mais venait de le sacrifier. Le duc de Raguse se croyait quitte envers lui. Réconcilié avec la Cour, il ne songeait qu'à obtenir des faveurs pécuniaires pour payer ses dettes (2). Aussi le colonel s'abandonnait-il de plus en plus à l'influence des hommes politiques dont il faisait depuis deux ans sa société habituelle. Il allait à la Grange voir La Fayette. Il demandait conseil à Manuel et lui soumettait les mémoires que son frère lui envoyait de Nancy pour sa défense. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'intéressât passionnément au mouvement électoral dont la France était alors le théâtre.

(1) *Moniteur universel* du 11 octobre 1818.

(2) « Le maréchal, écrivait Fabvier le 29 octobre, a déjà repris ses habitudes et ses goûts d'ultra. Il est incorrigible. » Pour l'aider à sortir de ses embarras financiers, le roi Louis XVIII lui donna, vers cette époque, deux cent mille francs, et, en 1819, le recommanda vivement à l'empereur d'Autriche, qui, aux lieu et place de ses anciennes dotations de Dalmatie, lui assura une pension de cinquante mille francs.

La loi du 5 février commençait à porter ses fruits. Le premier renouvellement partiel de la Chambre des députés, qui avait eu lieu à la fin de 1817, avait déjà éclairci les rangs de l'extrême droite au profit du parti *indépendant*. Le second, qui devait s'effectuer en octobre 1818, préoccupait tous les esprits. La France, terrifiée en 1815 et 1816, reprenait visiblement conscience de sa force et de ses droits. Elle avait maintenant une armée nationale. Elle obtenait à ce moment même des alliés, malgré les intrigues des ultras (1), l'évacuation de son territoire. Un courant constitutionnel et libéral, que l'affaire de Lyon et ses conséquences n'avaient pas peu contribué à former, entraînait la classe moyenne, qui tenait la plus grande place dans le corps électoral. Le Cabinet, tout en combattant la faction forcenée de 1815, craignait maintenant d'être débordé par un parti qui, sans exclure la royauté de son programme, se réclamait avant tout de la Révolution. « Le ministère, écrivait Fabvier, se donne bien du mouvement pour écarter nos libéraux. Les efforts qu'on fait pour écarter MM. La Fayette, Benjamin Constant, Manuel, etc., sont énormes. On ne peut savoir encore qui l'emportera. Mais il sera difficile d'arrêter ce mouvement universel dans toute la France vers les idées nationales (2)... » « L'agitation est grande partout (3), lisons-nous un peu plus loin dans sa correspondance, mais surtout en Seine-et-Marne pour le général La Fayette. Les efforts des patriotes sont admirables. Ils effacent toutes les ressources de l'autorité. Les préfets courent comme des dératés. Il paraît certain que Manuel sera nommé. Il paraît que nous avons échappé de peu de chose l'armée d'observation à la frontière. Les ultras ne se consolent pas de cette perte. Ils disent qu'après ce départ et l'ordonnance des gardes nationales (4), le trône est à bas. Nous autres, nous croyons que

(1) « Tout le monde, écrivait Fabvier peu de jours avant la convention d'Aix-la-Chapelle qui amena cet heureux événement, tout le monde espère, excepté ces brigands-là. On peut juger du but de toutes ces conspirations. » (Lettre à son frère, 20 septembre 1818.)

(2) Lettre de Fabvier à son frère. Paris, 29 août 1818.

(3) *Ibid.*, Paris, 30 septembre 1818.

(4) Le Roi qui, depuis l'affaire du *bord de l'eau*, suspectait non sans rai-

c'est le seul moyen de se consolider. Voilà où en est la fusion... On menace toujours d'assassinats, et, au fait, M. Durand (de Nîmes) a été galopé de près il y a peu de jours. Du reste, on ne doute pas de leurs bonnes intentions, mais de leur courage à exécuter... (1) » Enfin, au moment où l'on commençait à connaître le résultat des opérations électorales, le colonel écrivait : « Nous sommes tous en feu pour les élections. Benjamin Constant nous donne beaucoup d'inquiétude. Imagine qu'on fait courir, entre autres sottises, une où on lui reproche d'être entré en France en 1814, à la suite des armées du roi de Suède. Si une fois on touche à ce chapitre!... On assure que M. de La Fayette est nommé dans la Sarthe ; j'en ai tant de joie que je n'ose m'y livrer. Ce serait une digne vengeance des infamies qu'on a faites dans le département de Seine-et-Marne (2). »

Les espérences de Fabvier et de ses amis furent, en somme, dépassées. Les 55 sièges législatifs auxquels la France avait à pourvoir avaient été occupés jusque-là par 16 ultra-royalistes, 36 ministériels et 3 indépendants. Les élections nouvelles donnaient 4 ultra-royalistes, 28 ministériels et 23 indépendants. Et parmi ces derniers se trouvaient, outre La Fayette, Manuel, nommé dans deux départements, et le général Grenier, ancien membre de la commission exécutive de 1815.

Le colonel se réjouit particulièrement du succès de Camille Jordan qui, sans se livrer entièrement au parti qu'il servait, venait d'accentuer encore son opposition à la politique des ultras par son éloquente brochure sur la *Session de 1817* (3). « Le plus important pour notre cause particulière, lit-on dans sa lettre du 29 octobre, c'est la nomination de Camille Jordan.

son Monsieur, ou plutôt sa coterie, venait, par ordonnance du 30 septembre, de donner au ministre de l'Intérieur la haute main sur les gardes nationales, si bien que son frère, qui en était commandant en chef, ne conservait plus guère qu'une dignité honorifique.

(1) Lettre de Fabvier à son frère. Paris, 14 octobre 1818.

(2) *Ibid.* Paris, 29 octobre 1818. — Voir, sur cette campagne électorale, VIEL-CASTEL, *Histoire de la Restauration*, t. VII, p. 113-137. La Fayette, qui avait échoué à Melun, était effectivement élu au Mans.

(3) Paris, 1818, in-8°.

Sur 1,100 voix, il en a eu 740 au premier tour (1) de scrutin. C'est moins pour lui, qui a montré de la mollesse et qui est déjà nommé dans l'Ain, que pour servir d'un jugement par jury sur la conspiration... »

C'est peu de temps après ces batailles électorales que s'ouvrit enfin le procès de Fabvier devant le tribunal correctionnel de Paris. Canuel et ses codétenus, qui avaient été renvoyés devant la Chambre des mises en accusation comme inculpés de complot contre la sûreté de l'État, obtinrent, comme on pouvait s'y attendre, un arrêt de non-lieu. Le Gouvernement voulait étouffer l'affaire du *bord de l'eau*, pour prévenir un scandale qui eût rejailli sans doute sur plusieurs membres de la famille royale; et la Cour de Paris, fort dévouée aux ultra-royalistes, ne voulait pas déplaire à ses amis. Bref, le général fut remis en liberté le 4 novembre et, après un nouveau délai qui lui fut accordé pour préparer ses moyens d'attaque et de riposte, l'affaire Canuel contre Fabvier et Charrier-Sainneville fut solennellement appelée (28 novembre).

Les débats si impatiemment attendus remplirent sept longues audiences et ne se terminèrent qu'en janvier 1819 (2).

Comme on s'y attendait, le tribunal, docile aux inspirations du ministère, refusa d'admettre les preuves testimoniales (3). Les plaidoiries commencèrent donc dès la première audience. Après un long exposé de la cause, que Couture fit à sa façon, le colonel demanda la parole et prononça une allocution courte, nerveuse, dans laquelle il affirmait n'avoir fait qu'user de son droit, que remplir un devoir d'honneur ; il déclarait qu'il avait les mains pleines de preuves, qu'il était prêt à les ouvrir; et il terminait par ces fières paroles : « Le général Canuel, a dit, il y a quelque temps, dans ce même lieu, que,

(1) Le parti adverse avait porté sur sa liste dans le Rhône le général Canuel et le comte de Chabrol, qui n'obtinrent qu'une faible minorité.

(2) On les trouve tout au long dans le *Moniteur* et dans une volumineuse brochure intitulée : *Procès du général Canuel, etc.* Paris, Lhuillier, 1819. in-8°.

(3) Les avocats de Canuel demandèrent à faire entendre des témoins. Ils savaient bien que le tribunal n'accorderait cette faculté ni à eux ni surtout à leurs adversaires.

depuis vingt-cinq ans, ses ennemis employaient les mêmes moyens contre lui. Je ne suis pas son ennemi... Il y a vingt-cinq ans, en 1793..., j'étais âgé de neuf ans, près de mes parents emprisonnés. frappés dans leur fortune, menacés dans leur existence, privé de mon frère émigré. Que faisait alors M. Canuel?... C'est à cette époque qu'il a obtenu le grade de général de division (1). »

Le 5 décembre, Dupin et son client Sainneville se firent successivement entendre. Puis ce fut le tour de Fabvier aîné, qui prit la défense de son frère et qui ne se montra pas inférieur à ses confrères du barreau de Paris. « Sera-t-on coupable, s'écria-t-il, en détestant l'affreuse souveraineté de ces tribunaux qui, créés dans des jours de trouble, entourés de toutes les causes d'erreur, jugent et frappent à la fois, et dont les irréparables méprises ne laissent aux amis de l'humanité que le triste et dangereux devoir de les révéler, afin d'en prévenir à jamais le retour? » Se tournant vers Canuel, il retraça sa vie, ses intrigues, ses mensonges et lui lança cette sanglante apostrophe : « Me direz-vous, général, comment il se fait que vous ne vous soyez jamais battu que contre des Français? » Et il termina sa péroraison par cette invocation à Camille Jordan, le nouvel élu du Rhône : « Illustre et vertueux citoyen, quelques jours encore et la tribune nationale va s'ouvrir pour vous. Vous aurez pour ainsi dire à choisir entre deux palmes civiques. Nous avons marché dans les mêmes voies, et cependant tandis que vous triomphez, on nous force à descendre sur les bancs de la police correctionnelle, on nous menace d'un arrêt flétrissant. Que dis-je? Ah! le motif même de notre conduite serait pour nous une consolation; quand on a combattu pour la cause publique, qu'importe à l'honneur un triomphe ou des revers (2)? »

Dupin revint à la charge dans l'audience suivante (12 décembre). Mais les défenseurs de Canuel ne se tenaient pas pour battus. Après Berryer, qui prononça, pour laver la mémoire du capitaine Ledoux, un discours peu probant, mais

(1) *Moniteur universel*, 19 novembre 1818.
(2) *Ibid.*, 6 décembre 1818.

d'une grande vigueur oratoire, Couture eut la parole pour sa réplique, qui dura une audience entière (19 décembre). Le vieil avocat ne se borna pas à reprendre un à un les faits de la cause; élevant et passionnant le débat, il fit entendre que les juges avaient à se prononcer entre le parti de la Révolution, c'est-à-dire l'anarchie, l'impiété, et le parti vraiment monarchique, c'est-à-dire la religion, l'ordre, la paix. On avait parlé, disait-il, de patrie et de liberté, mais en dénaturant la signification de ces mots. «La patrie, s'écria-t-il, est dans les institutions; son salut, dans le respect qu'on leur porte; son danger, dans l'audace de ceux qui conspirent contre elles et de ceux surtout qui dressent des autels aux conspirateurs et veulent que par le pied du criminel soit foulé le fonctionnaire qui a réprimé le crime... Tout vit, tout se meut, tout parle en cette enceinte en faveur des saines doctrines. Nous ne les abandonnerons jamais : la justice, divinité de nos pères, est toujours notre divinité; et si quelques impies parvenaient à incendier son temple, la sauvant au travers des flammes, comme Énée sauva ses dieux, nous chercherions des bords inaccessibles à leurs superbes lumières (1). »

Un tel langage appelait une riposte. A l'audience du 26 décembre, Fabvier aîné se leva et repoussa avec hauteur l'identification que Couture avait essayé d'établir entre la cause de Canuel et celle de la loi et de la royauté. Lui non plus ne se refusait pas à élargir le procès. « Vous nous avez dit, déclara-t-il, que la patrie est dans les institutions; c'est-à-dire que vous vous réservez de la méconnaître et de l'outrager si ses institutions vous déplaisent. Ainsi la terre paternelle, l'air natal, la langue commune, la vue de vos compatriotes, le doux nom de la France enfin, ne sont rien pour vous. Le cri de notre Henri IV au fort de la mêlée : « Sauvez les Français, main basse sur « l'étranger », m'en dit plus que vos discours. Quoi qu'il en soit, cette patrie est la France : respectez-la; cessez de l'insulter dans vos notes, dans vos plaidoiries... » Enfin, rejetant le reproche que lui avait fait Couture d'avoir manqué de respect à la

(1) *Moniteur universel*, 20 décembre 1818.

justice, l'avocat lorrain s'exprimait ainsi dans sa péroraison : « Est-il vrai que j'aie paru devant vous moins pour attendre votre décision que pour la braver ? Où donc aurais-je puisé cette audacieuse indifférence ? Dans mes opinions, dans mes habitudes? Interrogez ma vie. Dans la nature de la cause? Elle est celle de mon frère, de ma famille; elle est donc plus que la mienne; et s'il y a quelque mérite dans la résolution qui m'a conduit devant vous, quelque intérêt dans les paroles que je vous adresse, c'est celui d'une sollicitude bien éloignée de la témérité dont on m'accuse. Il est vrai que j'ai osé dire que le tribunal suprême de l'homme était placé dans sa conscience; mais il faut être bien mal avec la sienne pour trouver un crime dans cette pensée. »

Il restait à entendre Mauguin qui, dans ce procès, eut vraiment la palme de l'éloquence. C'est en politique qu'il retraça à son tour et qu'il flétrit les intrigues, les vilenies, les impostures de Canuel et de ses complices. Prenant ensuite à partie la faction ultra-royaliste tout entière, montrant qu'elle ne rêvait que le rétablissement de l'ancien régime et des privilèges, il en réprouva solennellement les tendances. « Vous connaissez maintenant, dit-il, ces *hommes monarchiques* dont on a parlé avec tant d'emphase; ces hommes qui, timides dans l'adversité, se montrent audacieux dans la fortune; qui alors n'obéissent qu'en menaçant, ne s'abaissent que pour s'élever, et dont le but unique est d'envahir à la fois les droits du peuple et les pouvoirs du trône... Ils nous parlent de religion, et ils ne rêvent que catégories et vengeance; de morale, et ils protègent la délation, qui tend à démoraliser les peuples; de patrie, et il veulent retenir l'étranger sur notre territoire; de dévouement au Roi, et ils attaquent toutes les institutions que le Roi a consacrées... Qu'on cesse d'argumenter de nos derniers orages : s'ils ont emporté la monarchie, peut-être est-ce parce qu'elle prêta un imprudent appui à la cause des privilèges (1). »

Le principal défenseur de Fabvier continua longuement encore son argumentation. Quand il l'eut terminée, il se tourna

(1) *Moniteur universel*, 27 décembre 1818.

vers Canuel : « Il demeure constant, s'écria-t-il, que, sous votre gouvernement, une ville française s'est trouvée, au milieu de la paix, soumise à la rigueur du régime militaire ; que la délation a été encouragée ; que le domicile des citoyens a été violé ; que les opinions ont été regardées comme des crimes ; que des agents provocateurs ont organisé la révolte ; que des citoyens ont péri sans accusation, sans jugement et que leur mort est restée sans vengeance. Ah ! cessez d'invoquer pour vous le témoignage des habitants du Rhône. Leur voix, si elle pouvait être entendue, serait accusatrice, j'en jure par les maux qu'ils ont soufferts ; j'en jure par les mânes de ces victimes qui ont payé de leur vie des forfaits que d'autres avaient conçus. Votre nom restera pour toujours attaché à deux époques fatales. La ville de Fougères n'oubliera point 1793 ; Lyon, cité généreuse, 1817 ne sortira jamais de ta mémoire ! — Quant à vous, Messieurs, ajoutait Mauguin pour terminer, ne craignez pas que ces débats aient des effets funestes pour l'opinion publique... On parle avec tranquillité des orages quand on est arrivé au port. La France tout entière y puisera de grandes et utiles leçons : les uns y verront la preuve que leurs criminelles manœuvres, pour être impunies, ne restent pas ignorées ; les autres y apprendront à se rattacher franchement au régime constitutionnel, à se défier surtout de ces hommes qui n'affectent tant de violence dans leurs opinions que pour mieux s'assurer le prix du sang qu'ils ont vendu. Le Gouvernement enfin y puisera la conviction que la masse des Français est tranquille ; que la paix publique est assurée ; qu'elle n'est troublée que par ceux-là seuls qui se disent ses amis. Ah ! sans doute arrive à grands pas l'instant où toutes les passions modifiées, perdant de leur mutuelle aigreur, nous viendrons nous réunir sous l'ombrage sacré du trône constitutionnel. O France, alors seront assurés ton bonheur et ta gloire ! Libre désormais du joug de l'étranger, lève, lève la tête ! Marche dans la route d'une sage liberté ; de hautes destinées t'y attendent, et l'avenir est déjà plein de ta grandeur (1). »

(1) *Moniteur universel*, 31 décembre 1818.

A la suite de cette retentissante harangue, il s'engagea un vif débat, une sorte de combat corps à corps entre Mauguin et Berryer. Ce dernier essaya de rétorquer les arguments sous lesquels Canuel était moralement écrasé et releva, non sans émotion, les attaques dont son parti venait d'être l'objet. « Pourquoi, demanda-t-il, avons-nous entendu une voix prodiguer l'outrage à ceux qu'elle nommait des *hommes monarchiques?* Quand la Charte consacre le pardon en faveur d'une autre classe d'hommes qui ne furent point *monarchiques,* ceux qui ont toujours été fidèles ne pourront-ils aussi se faire pardonner leurs malheurs (1)? »

L'avocat de Fabvier obtint encore la parole. Mais cette fois il fut bref. Les juges n'avaient plus rien à apprendre de lui. L'affaire ne fut reprise que quinze jours plus tard, le 14 janvier 1819. Après les parties contendantes, c'était au tour du ministère public de se faire entendre. L'avocat du Roi, M. Mars, n'examina la cause que sous le rapport juridique. Il s'efforça de démontrer que le tribunal correctionnel était régulièrement saisi de l'affaire et compétent pour la juger. Il soutint ensuite longuement que, les imputations lancées contre Canuel et Sainneville étant dirigées contre des fonctionnaires et à raison de l'exercice de leurs fonctions, elles ne pouvaient être, aux termes du Code pénal, justifiées que par des *preuves légales;* que ces preuves faisaient défaut de part et d'autre; qu'il y avait donc eu calomnie et contre le général et contre le lieutenant de police. Il concluait à ce que Fabvier, Sainneville et Canuel fussent tous les trois condamnés. Mais, admettant en leur faveur des circontances très atténuantes, il ne demandait contre eux que des peines fort légères. (2)

Mauguin, qui prit une fois de plus la parole après l'avocat du Roi, essaya, pour la forme et sans beaucoup d'espoir, de combattre ces conclusions. Les débats furent enfin déclarés clos et l'affaire fut mise en délibéré. Fabvier avait, en somme, moralement gagné sa cause. Le public était en très grande partie pour lui. Les juges ne pouvaient point ne pas le con-

(1) *Moniteur universel*, 31 décembre 1818.
(2) *Ibid.*, 15 janvier 1819.

damner. La lettre rigoureuse d'une loi inique leur en faisait un devoir. Mais on sentait bien qu'ils seraient cléments et que leur sentence serait une sorte d'acquittement. Les ultras frémissaient de rage. Leurs journaux étaient plus que jamais remplis d'injures à l'égard du colonel. Une sorte de bravache, non moins connu pour son vieux dévouement au drapeau blanc que pour le cynisme de sa mise et de ses mœurs, Chodruc-Duclos, le provoqua si brutalement que Fabvier dut le conduire sur le terrain. Le duel eut lieu le 18 janvier, au bois de Boulogne. Le colonel eut l'épaule droite effleurée par la balle de son adversaire, et pour sa part, il se contenta de tirer en l'air.

Le lendemain, le tribunal rendait enfin son jugement. Il déboutait les héritiers du capitaine Ledoux de leur demande. Quant à Fabvier, à Sainneville et à Canuel, il les condamnait, le premier à 100 francs, le second et le troisième chacun à 50 francs d'amende.

Cette sentence était si peu de nature à contenter Canuel qu'il la frappa aussitôt d'appel, persuadé que la cour de Paris, composée alors de royalistes passionnés, lui donnerait plus ample satisfaction.

Sa confiance ne devait pas être trompée. La chambre d'appel de police correctionnelle montra, par la rapidité avec laquelle elle expédia l'affaire, que son siège était fait et qu'elle ne croyait pas avoir besoin d'éclaircissements nouveaux. Dès la seconde audience (le 28 avril 1819), elle rendit un arrêt aux termes duquel Canuel était déclaré non coupable de calomnie envers Sainneville et était déchargé de toute amende; Fabvier et Sainneville étaient, au contraire, condamnés chacun à 3,000 francs de dommages-intérêts envers le général; ce dernier était autorisé à faire imprimer et afficher cent exemplaires de l'arrêt à leurs frais; enfin il était fait réserve au procureur général de les poursuivre pour outrages envers la cour prévôtale et les autres autorités de Lyon.

Le premier mouvement des condamnés fut de se pourvoir en cassation. L'arrêt qui les frappait leur était d'autant plus dur qu'à ce moment même les Chambres votaient, après de

retentissantes discussions, des lois nouvelles qui, restituant à la presse une liberté et des garanties légitimes, abrogeaient les articles du Code pénal dont il leur était fait une si rigoureuse application (1). Malheureusement pour eux, ces lois ne furent promulguées que dans le courant de mai et de juin 1819, et elles ne pouvaient avoir d'effets rétroactifs. Les avocats de Fabvier et de Sainneville leur remontrèrent, du reste, que les irrégularités de forme que pouvait présenter l'arrêt n'étaient pas de nature à en entraîner l'annulation par la Cour suprême. Aussi ne tardèrent-ils pas à se désister de leur pourvoi par une lettre qui fut imprimée et dans laquelle ils déclaraient qu'ils n'étaient plus *justiciables que de l'opinion publique*.

L'opinion était manifestement pour eux. Des souscriptions populaires furent organisées à Paris et à Lyon pour les décharger des frais considérables de leur procès et de leur condamnation. Fabvier, l'avocat, toujours circonspect, craignait que son frère, en encourageant ces manifestations, ne se compromît davantage. Mais le colonel, qui ne les avait pas provoquées, n'était pas disposé à s'en effrayer. « Quant à ton inquiétude, écrivait-il à son aîné le 21 mai, je ne la partage pas. Je n'aime pas ce mot de parti et cette subdivision continuelle en diverses classes de gens dont la totalité est mue par les mêmes sentiments. Du reste, tu me dis : vois et juge. Je n'ai rien à voir ni à juger. Je ne me suis occupé en rien ni de la souscription d'ici ni de celle de Lyon. Tu aurais bien pu le penser sans que je te le dise. Pour les moyens de subvenir à ces dépenses, j'en viendrai à bout. On me doit quelque argent. Je ne me soucie pas d'avoir recours à mon père... L'affaire du coup de pistolet est vraie. Mais est-ce à moi qu'on en voulait? Je n'en sais rien... »

A quel incident nouveau faisait-il allusion dans ces dernières lignes? C'est ce que nous ignorons. Peut-être Fabvier avait-il failli être victime de quelque agression nocturne de la part

(1) Lois du 17 mai, du 26 mai et du 9 juin 1819. — Voir notamment la seconde, qui est relative à la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse.

d'un ennemi politique. Quoi qu'il en soit, il n'était point nécessaire qu'il fût provoqué davantage pour devenir adversaire déclaré d'un gouvernement que, depuis 1815, on l'a vu, il n'avait jamais servi qu'à regret. Froissé dans son patriotisme, arrêté dans sa carrière militaire, atteint dans sa plus légitime ambition, puni quand il méritait d'être récompensé, il portait maintenant à la Restauration la haine vigoureuse d'un homme de cœur qui, tout en se vengeant, avait la conviction de servir son pays. Il n'avait été jusque-là que mécontent; il allait devenir conspirateur.

CHAPITRE VII

CONSPIRATION DE 1820

1819-1821

Fabvier et le parti libéral en 1819. — Le Comité directeur et la conspiration de 1820. — Mission de Fabvier en Lorraine et en Alsace. — Son retour à Paris. — Ses rapports avec Bérard. — Sa détention. — Procès du 19 août. — Fabvier devant la Cour des pairs.

C'est en 1819 que Fabvier, réduit à l'inaction par sa disgrâce, publia ce *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de 1814* dont on a pu lire plusieurs extraits dans le troisième chapitre de cet ouvrage (1). Cette narration militaire, si simple, si dénuée d'apprêt et d'appareil oratoire, produisit sur les contemporains une grande impression. Nous ne devons pas en être surpris. A l'heure actuelle elle nous émeut encore. Comment les bons Français qui se rappelaient la fin de l'Empire, ceux qui sur nos boulevards avaient vu défiler nos vainqueurs, fussent-ils restés froids à cette lecture? La popularité de Fabvier fut singulièrement accrue par cette publication. Il n'eût tenu qu'à lui de l'augmenter encore en écrivant le récit de sa noble conduite pendant les Cent-Jours; en montrant par son propre exemple le parti qu'on eût pu tirer en 1815, comme en 1814, du patriotisme populaire pour repousser l'étranger. Mais ce soldat, né pour l'action, n'était pas homme de plume. La gloire de faire de beaux livres le tentait peu, et l'idée ne lui vint jamais de se jeter dans la carrière des lettres.

Réduit comme tant d'autres, dans la force de l'âge, à quitter ce métier militaire qu'il aimait si passionnément, qu'allait-il donc faire de son instruction, de son énergie, de son aventu-

(1) Paris, 1819, in-8°.

reuse ambition? Ceux de ses amis qui n'étaient pas dans son secret s'étonnèrent de le voir renoncer ostensiblement à la vie publique et tourner son activité vers l'industrie ou vers le commerce. Cet esprit fumeux, toujours en travail, un peu chimérique dans ses multiples conceptions, parut, durant quelques mois, absorbé par des préoccupations d'intérêt privé. Il se rendit à Lyon, parla d'y établir une fabrique de bourre de soie. Mais il n'y resta guère et revint à Paris. Un peu plus tard, en octobre 1819, nous le revoyons à Pont-à-Mousson, sa ville natale (1), où il s'est mis en tête d'exploiter une mine de houille. L'affaire, du reste, n'a pas de suites. Puis il perd son père, dont la succession, qu'il refuse de liquider tant que sa mère vivra, semble fixer quelques mois son attention. Entre temps, réinstallé dans la capitale, il dit avoir trouvé sa voie : c'est le commerce des vins. Il s'associe avec un de ses parents, nommé Durozet; prend une patente (le 1er janvier 1820), écrit, voyage, achète, escompte complaisamment par la pensée ses futurs bénéfices. Sa clientèle s'étend, dit-il, jusqu'en Pologne, jusqu'en Russie.

Au fond, les *affaires* étaient le moindre de ses soucis. Ses commanditaires, les Laffitte, les Beauvau et autres chefs du parti *libéral*, s'inquiétaient fort peu qu'il vendît plus ou moins de vin de Bordeaux. La duchesse de Raguse, la comtesse Regnaud de Saint-Jean-d'Angély dont il fréquentait assidûment les salons; lady Oxford, lady Hutchinson (2), auprès desquelles il n'était pas moins empressé; La Fayette, qui le trai-

(1) Nous trouvons ces détails dans le *Recueil* des pièces relatives à la conspiration du 19 août 1820 qui furent imprimées par ordre de la Cour des pairs (Paris, 1821, 3 vol. in-4°). Une bonne partie des faits rapportés dans ce chapitre nous est fournie par cette publication. Ajoutons que nous avons pu, à propos de cette curieuse affaire, mettre en lumière beaucoup de détails oubliés ou jusqu'à présent inconnus, en dépouillant pièce par pièce les vingt volumineux cartons des Archives qui renferment la procédure de la Cour des pairs à l'égard des accusés du 19 août. (Arch. nat., série CC, 515-534.)

(2) Des rapports de police secrète conservés aux Archives nationales (série F7) signalent à plusieurs reprises ces deux dames comme favorisant à Paris les conspirateurs libéraux. Quelques années plus tard, le gouvernement français finit par prendre à leur égard un arrêté d'expulsion.

tait comme son fils; Manuel, dont il était devenu l'ami intime; Béranger, qui le comptait au nombre de ses familiers, et les généraux de l'ancienne armée, comme lui disgraciés, lui parlaient de toute autre chose que de fournitures commerciales. Son prétendu négoce n'était, en somme, pour lui comme pour beaucoup d'autres, qu'une attitude, un procédé ingénieux pour dépister la police royale. Les mécontents du parti militaire trouvaient, dans l'apparent exercice des professions les plus bourgeoises et les plus paisibles, le moyen de préparer à leur aise une révolution nouvelle. On comptait alors par centaines les officiers supérieurs et par milliers les officiers subalternes condamnés en pleine jeunesse à l'inactivité. Un très grand nombre, restés dans les rangs, se voyaient chaque jour préférer pour l'avancement des émigrés ou des fils d'émigrés. Une foule de sous-officiers, qui avaient reçu leurs galons pendant les Cent-Jours, étaient redevenus simples soldats après Waterloo et n'avaient recouvré leurs grades qu'après plusieurs années de pénitence. Beaucoup en attendaient encore la restitution. Tous, ou à peu près, désespéraient de conquérir l'épaulette sous un régime qui abhorrait la démocratie et que son origine semblait vouer pour longtemps à l'effacement et à la paix. Après l'assassinat du duc de Berry, qui venait d'amener la chute du cabinet Decazes (13-20 février 1820), la réaction, à demi triomphante, menaçait ouvertement la loi Gouvion-Saint-Cyr, seule garantie qui restât à la plèbe militaire contre le favoritisme de cour. Le nouveau ministre de la guerre, Latour-Maubourg, préparait une réorganisation de l'infanterie qui allait lui donner le moyen de mettre encore plus de deux mille officiers à demi-solde. Quiconque, dans l'armée, avait servi l'Empire, se sentait menacé dans son avenir. Le ressentiment, l'inquiétude, le souvenir des gloires anciennes et des humiliations récentes, l'ambition personnelle, le désir et l'espoir d'un relèvement national, tout prédisposait notre armée non seulement à la défection, mais même à la rébellion. Napoléon n'était pas mort. On se disait qu'il pourrait bien revenir encore. Et du reste, tout n'était-il pas préférable à un gouvernement imposé

par l'étranger et qui laissait chaque jour remettre en question les plus légitimes conquêtes de la Révolution? Voilà ce que chaque jour répétaient aux officiers et aux sous-officiers de la nouvelle armée leurs anciens camarades, transformés en industriels ou en voyageurs de commerce. Déjà la conspiration se précisait, s'organisait. Le colonel Sauset, revenu d'exil, ouvrait à Paris, sous le titre de *Bazar français*, un vaste magasin destiné en apparence à une exposition d'œuvres d'art ou de produits de l'industrie, mais où, en réalité, sous couleur d'admirer des tableaux ou de choisir des pendules, des militaires de tout grade se donnaient rendez-vous, se concertaient en vue d'un *mouvement* prochain (1). Au lendemain de l'Empire, qui n'avait eu que le sabre pour raison d'être, et sous un régime qui avait lui-même tant abusé de la force, l'idée d'un coup de force, d'un *pronunciamiento*, n'avait rien qui répugnât à ces batailleurs. L'opposition légale n'était pas leur fait. N'avaient-ils pas d'ailleurs, sous les yeux, l'exemple de l'armée espagnole qui, à la voix d'un colonel et d'un capitaine, venait de s'insurger et qui en quelques semaines avait réduit l'absolutisme à capituler? Ce qui avait été si facile à Quiroga et à Riégo leur était-il donc impossible?

Cet état d'esprit, qui n'est plus le nôtre heureusement (car que serait devenue la France si les casernes avaient pris l'habitude de lui faire la loi?), était encore aggravé par les tendances chaque jour plus hardies des hommes politiques que le parti libéral avait alors à sa tête. Si la plupart d'entre eux s'étaient résignés à la Restauration dans l'espoir que les Bourbons se réconcilieraient franchement avec la France moderne, les plus influents, en 1820, ne gardaient plus à cet égard aucune illusion. L'explosion de fureur par laquelle le parti contre-révolutionnaire avait accueilli en 1819 leurs succès électoraux, et surtout l'élection de l'ancien évêque Grégoire, et ses premières entreprises sous le nouveau ministère leur avaient ouvert les yeux. Malgré leurs efforts, la liberté indivi-

(1) Sur les origines du *Bazar français*, voyez, outre Viel-Castel et Vaulabelle, le *Rapport* de Pastoret à la Cour des pairs et le *Réquisitoire* de Jacquinot-Pampelune, dans le Recueil indiqué plus haut.

duelle et la liberté de la presse étaient de nouveau suspendues (1), comme aux plus mauvais jours de 1815. La loi du *double vote*, résultat d'une longue et passionnante discussion, assurait aux *ultras* une écrasante majorité dans la Chambre des députés. Louis XVIII, vieux et malade, n'était plus qu'un roi fainéant. Le pouvoir passait visiblement à son frère, instrument docile et aveugle de la contre-révolution. La Fayette, chef de l'opposition, incarnation de 1789, était prêt maintenant à sortir de la voie légale et à se jeter dans tous les complots. Manuel, dont l'audace de tribune avait déjà tant de fois exaspéré les vieux royalistes, était décidé à le suivre. Avec lui marchaient résolument des patriotes depuis longtemps populaires, comme Corcelles et d'Argenson; des généraux comme Tarayre, Merlin; des avocats éloquents, jeunes, renommés, comme Mérilhou et Rey; des journalistes hardis comme Cauchois-Lemaire et Chevallier. Bref, il existait une sorte de *comité directeur*, où ces divers personnages élaboraient en secret le plan d'une révolution qui, dans leur pensée, ne pouvait s'opérer qu'avec l'aide de l'armée. Les *manifestations* dans la rue ne pouvaient être qu'impuissantes. Il fallait que l'armée gagnée, non seulement se refusât à la répression, mais se prononçât pour le parti populaire. Les hommes politiques que j'ai nommés plus haut ne pouvaient, pour bien des raisons, se mettre directement en rapport avec elle. Sous peine de faire avorter la conspiration, ils devaient rester dans l'ombre jusqu'au jour où elle aurait éclaté. La Fayette et ses amis durent donc recourir à des intermédiaires. Il les leur fallait jeunes, hardis, connus du soldat. Nul, sous ce triple rapport, ne pouvait mieux les servir que le colonel Fabvier.

S'il faut en croire Marmont, Fabvier aurait même été la cheville ouvrière de la conspiration.

« On s'occupa, dit-il dans ses *Mémoires*, à travailler l'esprit des troupes et à s'y créer des intelligences. Le colonel Fabvier, chargé de ce soin important, y était éminemment propre pour diverses raisons, Les fonctions qu'il avaient exercées près de

(1) Par les lois du 26 et du 31 mars 1820.

moi l'avaient mis en rapport avec un grand nombre d'officiers. Son activité prodigieuse, la force de sa volonté, son esprit et, par-dessus tout cela, la haine ardente qui l'animait contre les Bourbons et dont la source était dans les injustices dont il avait été l'objet et la victime à l'occasion des affaires de Lyon, devaient le soutenir dans ses efforts et lui donner le moyen d'atteindre son but. Il se trouvait d'ailleurs, par une circonstance particulière, avoir à sa disposition de nombreux instruments dont il pouvait se servir. Fabvier étant né à Pont-à-Mousson, en Lorraine, et la légion de la Meurthe se trouvant de son pays, il en connaissait presque tous les officiers, et son influence sur ce corps lui donnait une autorité bien plus respectée que celle du colonel. Il recevait régulièrement les rapports de tout ce qui s'y passait et l'on s'adressait à lui pour avoir une règle de conduite dans toutes les circonstances les plus importantes. Un certain capitaine Nantil, ancien élève de l'École polytechnique, bon officier, mais embarrassé par beaucoup de dettes et irrité de la destitution d'un emploi que son père avait occupé, ardent et entreprenant par caractère, fut le bras droit de Fabvier et l'individu qu'il mit en avant (1)... »

Les colonels des légions qui tenaient alors garnison à Paris (c'étaient celles de la Meurthe, du Nord, du Bas-Rhin et des Côtes-du-Nord) étaient tous, au dire de Marmont lui-même, « d'une incapacité notoire ». Deux régiments d'infanterie de la garde royale, alors casernés dans la capitale, avaient aussi pour chefs des militaires de peu de valeur et peu aimés du soldat. Il était donc facile à des hommes intelligents et hardis comme Nantil de « travailler l'esprit des troupes ». Cet officier, qui avait brillamment servi sous l'Empire, était de Pont-à-Mousson comme Fabvier, qui l'avait jadis protégé, et qui lui faisait parfois d'amicales avances d'argent. En juin, pendant les émeutes, il se désespérait à l'idée qu'il lui faudrait peut-être commander le feu contre la foule et le colonel lui recommandait énergiquement de n'en jamais venir à cette extrémité. Nantil se le tint pour dit. Bien plus, la pensée d'un soulève-

(1) *Mémoires* du duc de Raguse, VII, 268-280.

ment militaire lui devint familière. Il la répandit autour de lui et avec un tel succès que quelques semaines plus tard il affirmait qu'il tenait la légion de la Meurthe dans sa main et qu'elle ferait ce qu'il voudrait. D'autre part, il fréquentait le *Bazar* et se tenait en relations avec Sauset et ses amis. L'avocat Rey, très populaire au quartier latin et au faubourg Saint-Antoine, lui promettait le concours des étudiants et des ouvriers. Ce personnage et un ancien officier d'ordonnance de Napoléon, nommé Dumoulin, très connu à cette époque pour l'audace de ses spéculations financières, le mirent en rapport avec leur compatriote Bérard, chef de bataillon dans la légion des Côtes-du-Nord, conspirateur timide, mais qu'il entraîna en lui représentant que la réorganisation des cadres, alors en préparation au ministère, devait lui être fatale. Par le capitaine Dequevauvillers et plusieurs de ses camarades, il gagna la légion du Nord; par les lieutenants Hutteau et de La Verderie et par le capitaine de Trogoff, il entama l'infanterie de la garde royale. Bref, vers la fin de juillet, il croyait déjà l'armée assez ébranlée pour qu'il fût facile de l'enlever et de la déterminer à un coup de main.

On apprenait à ce moment même, après la révolution d'Espagne, celle de Naples. Celle du Portugal s'annonçait par des signes précurseurs également encourageants (1). Il ne fallait pas laisser à la loi du double vote (qui devait être appliquée pour la première fois en octobre ou en novembre) le temps de porter ses fruits. Mais le parti libéral une fois vainqueur, quelle serait son orientation? Là-dessus, on n'était guère d'accord dans le *comité directeur*. S'en tiendrait-on à la monarchie constitutionnelle et parlementaire? Avec quel prince? Le duc d'Orléans? Le prince d'Orange? Retournerait-on à l'Empire de 1815? Proclamerait-on Napoléon II, comme le souhaitaient des généraux (2)? Irait-on jusqu'à la République? La Fayette était

(1) La Révolution d'Espagne s'était accomplie de janvier à mars 1820; celle de Naples eut lieu du 1er au 7 juillet. En Portugal, le mouvement ne se produisit qu'à la fin d'août.

(2) L'existence d'un comité bonapartiste, dont les principaux chefs paraissent avoir été Savary et Caulaincourt, fut plusieurs fois signalée

de ce dernier parti. En tout cas, il ne voulait à aucun prix de l'Empire. Il ne désirait pas que l'entreprise eût un caractère exclusivement militaire, et il craignait qu'elle ne profitât qu'à l'armée, si elle était exécutée uniquement à Paris. C'était aussi le sentiment de Fabvier. En outre, l'humanité de ce dernier se révoltait à la pensée de la lutte fratricide qui ensanglanterait les rues de la capitale, si le signal de la révolte y était donné par une partie de l'armée. La garnison tout entière ne pouvait pas être gagnée; il devait toujours rester pour défendre le trône une portion considérable de la garde royale. Le colonel pensait qu'il fallait à tout prix prévenir un pareil conflit. Après avoir dépouillé avec soin les pièces de la procédure où il fut impliqué un peu plus tard, par suite de l'avortement du complot, j'ai la conviction qu'un soulèvement militaire en plein Paris n'était pas ce qu'il rêvait. C'était, suivant lui, par plusieurs échauffourées locales, éclatant simultanément sur les points les plus éloignés du territoire français, que la révolution devait s'opérer. Les troupes, par petits détachements, se *prononceraient* à la fois au nord, à l'est, au midi, partout où on serait parvenu à les gagner. Le gouvernement ne saurait de quel côté faire face, dégarnirait la capitale; et tandis que les régiments qu'il aurait envoyés contre les rebelles passeraient du côté du drapeau tricolore, Paris n'aurait pour ainsi dire qu'à se secouer pour mettre à bas le trône et ses supports. La population triompherait sans combat et se donnerait le gouvernement provisoire qu'elle voudrait.

Fabvier, La Fayette et leurs amis venaient de voir les révolutions d'Espagne et d'Italie s'accomplir à peu près de la sorte et croyaient, un peu légèrement, que ce qu'il y avait de mieux à faire était de les imiter. Mener de front sur des théâtres fort éloignés les uns des autres cinq ou six intrigues simultanées, les coordonner avec assez de précision et de bonheur pour qu'elles concourussent au même résultat et qu'elles y aboutissent toutes à la même heure, c'était œuvre bien hasardeuse et de plus habiles y eussent échoué. Tout le monde, du

par la police secrète. (Arch. nat., CC.) Mais il fut impossible, faute de preuve positive, d'en impliquer les membres dans le procès.

reste, dans leur parti ne les approuvait pas. L'idée que la révolution ne pouvait se faire qu'à Paris et par Paris avait ses partisans. La Fayette, volonté vacillante et qui ne savait pas s'imposer, n'osa pas les décourager. Le complot subit donc deux directions contradictoires ou, pour mieux dire, il ne fut pas dirigé. De là son échec.

Les conspirateurs ne s'épargnèrent pourtant pas à la tâche. En juillet, une nuée d'officiers à demi-solde, improvisés voyageurs de commerce, se répandirent dans les départements pour y préparer la révolution. Leur tactique consistait à s'aboucher partout avec les militaires disgraciés et mécontents, avec les officiers subalternes et les sous-officiers en garnison dans nos places, avec les bourgeois signalés comme ennemis des Bourbons, à n'entretenir chacun d'eux, autant que possible, qu'isolément (pour pouvoir nier ensuite si l'on était trahi), à écrire fort peu, ou à n'employer en écrivant qu'un style allégorique dont les termes convenus seraient empruntés au vocabulaire de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture. (Si l'on voulait, par exemple, donner à entendre que la conspiration avait des chances de succès, on disait : La récolte s'annonce bien; les vignes sont belles, etc., etc.) Mais ces agents ne pouvaient eux-mêmes donner le signal du mouvement; l'autorité personnelle leur manquait. Il fallait, dans chacune des régions d'où l'on attendait la nouvelle des soulèvements, un homme de marque pour déterminer la population civile à commencer l'insurrection, la troupe à s'y rallier, à laisser faire ou à donner l'exemple. Aussi vers la fin de ce même mois de juillet et dans les premiers jours d'août plusieurs chefs réputés pour leur énergie personnelle quittèrent-ils Paris et se rendirent-ils dans les parties de la France où ils avaient le plus d'amis. M. de Saint-Aignan alla *travailler* la Bretagne; le chef d'escadrons Maziau, de l'ancienne garde impériale, alla mystérieusement visiter les garnisons du Nord; le colonel Pailhès partit pour Lyon; le jeune de Corcelle, fils du député de ce nom, se montra dans le Dauphiné. Fabvier eut pour sa part à remuer la Lorraine et l'Alsace, où il était, surtout depuis 1815, si populaire. Muni d'une feuille de route fort

régulière, il se rendit à Metz; puis à Pont-à-Mousson et à Nancy, où il était le 25, faisant peu d'*affaires*, mais s'entretenant fort avec les mécontents de la *récolte prochaine*. Très peu après, il se montrait à Épinal; puis, franchissant mystérieusement les Vosges, il allait, à deux reprises, dans la première semaine d'août, à Oberbrück, chez le marquis d'Argenson, député de Colmar, l'un des instigateurs les plus ardents de la conspiration. Il s'y rencontrait avec le grand industriel Jacques Kœchlin, également député et chef incontesté du parti libéral dans la Haute-Alsace. Il prenait part, dans la forêt de Cernay, à une chasse où assistaient non seulement ces deux personnages, mais des militaires de haut grade en inactivité, comme le général Dermoncourt et le lieutenant-colonel Caron, qu'il n'avait jusqu'alors jamais vu. Il allait à Colmar, à Munster, sans pouvoir dépister tout à fait la police royale, qui le serrait de fort près. Quelque réserve qu'il s'imposât, quelque violence qu'il fît à son naturel, il parlait encore trop, paraît-il, et ne plaçait pas toujours très bien ses confidences. C'est ce que donne à penser la lettre suivante, qui lui était adressée par son ami Hartmann, de Munster, et qui devait, après son arrestation, tomber au pouvoir de la justice :

« Ne soyez pas trop facile à offrir vos bons vins; méfiez-vous des personnes qui se disent amateurs et prennent un air à vous inspirer de la confiance, comme s'ils voulaient en acheter une partie considérable. Nous avons beaucoup de ces sortes d'hommes d'affaires en ce moment. »

Ce qui me paraît résulter des nombreuses pièces de procédure que j'ai sous les yeux et qui se rapportent à ce voyage, c'est que Fabvier ne trouva pas dans l'Est les esprits aussi mûrs pour la révolution qu'il l'avait espéré. Sans doute ni la troupe ni la classe moyenne de la population n'étaient pour les Bourbons. Mais on ne paraissait pas encore disposé à passer de la parole à l'action. Les mécontents de Colmar, de Pont-à-Mousson, comme de toutes les villes de France, attendaient que la capitale se compromît la première. Fabvier fit donc, en somme, plus de bruit que de besogne. Du bruit, il

en fit trop; il ne tarda pas à savoir que ses démarches étaient épiées et qu'une étroite surveillance avait été ordonnée à son égard par le parquet de Colmar, comme par celui de Nancy. Il rentra dans cette dernière ville, où il passa plusieurs jours encore. L'arrestation de Caron, qui s'était déjà perdu par une grave imprudence, le détermina bientôt à reprendre le chemin de Paris. A la nouvelle que cet officier était sous les verrous, Fabvier se jugea sans doute trop compromis pour pouvoir continuer utilement ses menées et rentra sans éclat dans la capitale le 21 août, juste pour y apprendre une nouvelle plus inquiétante encore.

Pendant son absence, le capitaine Nantil n'avait cessé de présenter à ses amis comme d'une exécution très facile le plan d'une insurrection militaire au cœur de Paris. Il avait fini même par le faire agréer à La Fayette. Voici quel était son plan : au milieu de la nuit, il irait prendre le commandement de la légion de la Meurthe, casernée dans le faubourg Poissonnière et qui, depuis longtemps gagnée, le suivrait, pensait-il, sans difficulté. Il la mènerait au fort de Vincennes, que certains travaux de réparation rendaient aisément accessible; il y avait, du reste, de nombreuses intelligences. Le général Merlin, qui connaissait bien cette place pour s'en être emparé en 1815, au retour de Napoléon, s'y établirait de nouveau; et sous sa garde un gouvernement provisoire dont La Fayette serait le chef s'y installerait aussitôt. Le mouvement serait protégé et masqué par la légion des Côtes-du-Nord, que Bérard mènerait à la même heure occuper la place de la Bastille et le jardin Beaumarchais, où elle aurait pour appui plusieurs centaines d'étudiants et d'ouvriers embrigadés par l'avocat Rey et qui s'y rendraient mystérieusement, tous bien armés et vêtus en gardes nationaux. Simultanément enfin la légion du Nord, sous le capitaine Dequevauvillers, irait prendre possession de l'Hôtel de Ville, barrerait solidement les quais et, soutenue par d'autres détachements sur lesquels on comptait, marcherait sur les Tuileries, où on espérait capturer la famille royale.

Le succès n'était pas impossible, si l'on eût brusqué l'affaire.

Mais La Fayette et les politiques du parti, par leurs atermoiements, avaient donné le temps à la police d'éventer la conspiration. Ils avaient exigé qu'on attendît la nouvelle des soulèvements préparés en province et Nantil avait dû remettre l'affaire au 10 août; puis, les nouvelles n'étant pas satisfaisantes, il dut la renvoyer au 15. A cette date, ni Fabvier ni aucun des agitateurs envoyés dans les départements n'annonçaient encore rien de bon. Il fallut de nouveau retarder l'explosion. Mais ces contre-ordres pouvaient être funestes aux chefs du complot. Nantil sentait la trahison sourdre de toutes parts autour de lui. Trop compromis pour reculer, il décida d'agir sans plus attendre. Un de ses émissaires, qui alla trouver La Fayette au château de la Grange dans la journée du 17 août, détermina ce général à promettre qu'au premier bruit de la surprise de Vincennes, il accourrait prendre la direction du gouvernement provisoire. L'aventureux capitaine fixa donc à la nuit du 19 au 20 août le soulèvement projeté.

Mais il était déjà trop tard. Dès le 15 août, deux sous-officiers de la garde royale, Vidal et Petit, avaient dénoncé au maréchal Marmont, qui était alors de service, les propositions qu'ils avaient reçues de plusieurs meneurs, et il leur avait été enjoint de continuer à provoquer leurs confidences. Leurs rapports avaient été corroborés par ceux d'un officier préposé à la police militaire, le capitaine Chenard, et par d'autres révélateurs encore. Bref le ministère, jugeant dangereux de laisser les choses aller plus loin, avait, dans la journée même du 19 août, pris toutes les mesures nécessaires pour déjouer la conspiration. Les Tuileries, l'Hôtel de Ville, Vincennes avaient été mis en état de défense. Un mandat d'amener avait été lancé contre Nantil et Rey, qui, prévenus en toute hâte, avaient dû aussitôt prendre la fuite ; la légion de la Meurthe avait reçu l'ordre de quitter Paris sur-le-champ; un grand nombre de ses officiers et de ses sous-officiers avaient été incarcérés. Les arrestations se multipliaient aussi dans les autres corps suspects. Enfin le 21 août une ordonnance royale déférait à la Cour des pairs le jugement de la conspiration.

A ces nouvelles, Fabvier, qui venait de rentrer à Paris,

affecta, par politique, une parfaite tranquillité, fit disparaître ses papiers les plus compromettants, reprit ses relations journalières et sembla défier toute accusation. Il savait Nantil bien caché dans Paris (1) et pouvait chaque jour se concerter secrètement avec lui en vue de sa défense. Rey parvint bientôt à passer en Suisse. Or ces deux personnages seuls, parmi les hommes d'action, connaissaient la conspiration dans son ensemble et eussent pu sérieusement faire du tort à Fabvier. Les autres ne savaient que des détails et n'avaient rien vu de haut (nous laissons de côté, bien entendu, les meneurs politiques de l'affaire, tels que La Fayette, Manuel, d'Argenson, Mérilhou, etc. ; la police n'osait pas les mettre en cause et Fabvier savait bien qu'en tout cas ils ne diraient rien de trop). Mais le colonel eut le tort de ne pas se garder d'un homme qui, sans avoir été l'âme du complot, y avait pris une part importante et qui, décidé maintenant à acheter la clémence royale en trahissant à demi son parti, allait tromper indignement sa confiance.

Le commandant Bérard, âme faible et vacillante, avait pris peur à la première nouvelle que le complot était éventé. Mais au lieu de se cacher, il avait cédé aux pleurs de sa femme, qui le suppliait de se racheter en dénonçant à l'autorité ce qu'il savait de l'affaire. Aussi dès le 20 août était-il allé faire à Marmont des révélations pleines, il est vrai, de réticences (car il évitait autant que possible les noms propres), mais qui éclairèrent le maréchal sur le parti que la justice pouvait tirer de ses terreurs. Le duc de Raguse, usant d'une sévérité mêlée de douceur à laquelle il n'avait pas su résister, l'avait déterminé à jouer vis-à-vis de ses anciens amis politiques le rôle infâme d'agent provocateur. Bérard continua donc de fréquenter ceux des conspirateurs qui étaient restés libres, les exhortant à ne pas perdre courage, les incitant à de nouveaux

(1) Cet officier, qu'on chercha dans toute la France, demeura dans la capitale jusqu'au mois de mars 1821 ; à cette époque, le colonel parvint à l'en faire sortir avec l'aide de l'étudiant Pietri (qui rappelle ce fait dans une lettre adressée à Fabvier, après la révolution de 1830, et que nous avons sous les yeux).

complots et allant ensuite rapporter à ses chefs une partie des confidences qu'il avait ainsi reçues. Il resta notamment en relations avec Dumoulin qui, chaque soir, venait se promener et causer avec lui dans la rue des Marais. Et c'est par ce dernier qu'il fut mis en rapport avec Fabvier que, jusque-là, paraît-il, il ne connaissait que de nom.

Le 27 août, Dumoulin amena au rendez-vous le colonel, qui eut avec Bérard une longue conversation. Ce qui fut dit dans cette entrevue, nous ne le savons pas au juste, car le commandant, d'une part, et ses deux interlocuteurs, de l'autre, en rendirent compte plus tard en termes tout à fait contradictoires. Suivant le premier, Fabvier aurait déploré l'échec de la conspiration, puis exhorté Bérard à ne pas se décourager, assurant qu'on recommencerait, que le succès était certain, qu'on en avait pour garants des hommes politiques et des généraux illustres, etc. En attendant, Dumoulin avait parlé d'adresser des lettres de menaces à certains membres de la Cour des pairs chargée de juger les inculpés du 19 août (1). D'après Dumoulin et Fabvier, ce dernier propos n'avait nullement été tenu ; le colonel avait désapprouvé formellement l'entreprise de Nantil ; c'était Bérard qui lui avait fait à lui de nouvelles propositions de complot, ajoutant même qu'il croyait le duc de Raguse assez disposé à y coopérer ; et si lui, Fabvier, avait admis la possibilité d'un changement de gouvernement, c'était à la condition qu'il s'opérât par les voies légales, avec l'assentiment des Chambres et de la nation.

(1) Il y eut effectivement des lettres de ce genre adressées à plusieurs magistrats ou membres de la Cour des pairs. Il en reste six dans les pièces du procès (*Arch. nat.*, CC, 522, liasse 15.) Elles ne portent pas de signatures et sont écrites en majuscules imitant les caractères d'imprimerie. L'une d'elles, adressée à Ravez (alors procureur général près la Cour des pairs), est ainsi conçue : « Tu vas prononcer sur le sort de bons Français. Songe au jour des représailles. Ta tête nous répond de ta conduite à la Chambre des pairs. Si tu parles en chouan, nous te traiterons en chouan. » A Sémonville l'anonyme écrivait : « Oui, nous conspirons la mort des indignes et sanguinaires Bourbons. Ta conduite répond de celle que nous tiendrons au jour des représailles. » Barbé-Marbois recevait pour sa part les lignes suivantes : « Les déserts de Sinamari te reverront encore, si tu as le malheur de sacrifier nos camarades à ces infâmes Bourbons. »

La vérité sans doute est entre ces deux versions. Mais, vu l'indignité du rôle joué par Bérard, j'ai lieu de croire que son récit s'en écarte beaucoup plus que celui de Fabvier. Quoi qu'il en soit, l'émissaire de Marmont, sans prononcer encore le nom du colonel, ne manqua pas de rapporter en haut lieu que tous les fils de la conspiration n'étaient pas coupés. Il semblait maintenant prendre à tâche, dans l'excès de son zèle, d'alarmer chaque jour le gouvernement par des révélations nouvelles. Le 1er septembre il vint annoncer qu'un grand mouvement allait avoir lieu en Bretagne ; qu'il serait dirigé par le général Bachelu et le colonel Fabvier ; que ces deux militaires venaient de partir pour Rennes, etc. Pendant une semaine la police fut en émoi. Vérification faite, il fut démontré qu'aucun préparatif de révolte n'avait été fait en Bretagne et que les deux officiers dénoncés n'avaient jamais songé à s'y rendre.

Ce qu'il y avait de vrai, pourtant, c'est qu'à ce moment le parti libéral, à demi tranquillisé par le fait que Nantil et Rey étaient en sûreté et ne soupçonnant pas encore la trahison de Bérard, agitait de nouveaux projets de prises d'armes. Seulement c'était dans l'Est et non dans l'Ouest de la France qu'il songeait à provoquer la révolution. Le colonel Sauset était revenu de Vitry convaincu que la population de cette ville n'attendait qu'un signal, un encouragement pour se soulever. Comme, d'autre part, en vertu d'un ordre du ministère de la guerre, la légion des Côtes-du-Nord allait quitter Paris pour se rendre à Verdun, Dumoulin et d'autres pensaient qu'il serait facile à Bérard de la détourner de sa route et de la conduire à Vitry, où son attitude déterminerait les habitants à se prononcer. Ils s'en ouvrirent à cet officier qui, naturellement, ne dit pas non, mais qui demanda des garanties. Exprima-t-il spontanément le désir de revoir Fabvier, comme celui-ci l'affirma depuis, dans l'espoir que l'homme de confiance de Lafayette se compromettrait à fond et qu'il amènerait même ce général à se compromettre avec lui par des engagements positifs? ou cette entrevue lui fut-elle, au contraire, suivant son dire, proposée par Dumoulin et ses amis? Je ne sais, mais

j'inclinerais à penser que le colonel ne souhaitait pas cette rencontre. Et le fait est qu'il ne s'y prêta nullement. Sans être sûr que Bérard jouait double jeu, il commençait à se méfier de lui. Il fit la sourde oreille et ne le revit pas. Quant au commandant, il assura ultérieurement que, le 21 septembre au matin, deux agents de la conspiration étaient encore venus lui proposer un rendez-vous au nom du colonel, qui devait le présenter à La Fayette, et qu'il l'avait accepté. Ces deux agents, une fois arrêtés, le nièrent énergiquement, et il est prouvé que cette offre, si tant est qu'elle eût été faite, n'eut aucune suite.

A ce moment, du reste, la commission chargée par la Cour des pairs d'instruire le procès du 19 août crut devoir mettre un terme à la triste comédie jouée par le commandant Bérard. Comme cet officier, sans doute pour se ménager l'indulgence de ses anciens amis, ne disait manifestement pas tout ce qu'il savait, les juges finirent par se demander s'il ne trahissait pas la justice plutôt que les conspirateurs et le firent arrêter. (22 septembre). Une fois sous les verrous, il parla plus net, sans cependant s'ouvrir sans réserve. Le résultat de ses nouvelles révélations fut que des mandats d'amener furent lancés contre Dumoulin, Fabvier et plusieurs autres meneurs, depuis longtemps suspects, mais laissés jusque-là en liberté, faute de preuves.

Le colonel fut arrêté dans son domicile (rue de Clichy, nº 17) le 26 septembre, à cinq heures du matin, et conduit à la prison de la Force. Tous ses papiers et une partie de ceux de son associé Durozet furent saisis. Mais, à l'exception de la lettre de Hartmann citée plus haut, on n'y devait trouver rien de fort compromettant pour lui. On commença naturellement par le mettre au secret et pendant plusieurs semaines ses amis furent à son égard dans la plus cruelle inquiétude.

Ce n'est pas qu'ils le crussent capable de se laisser abattre par le malheur, effrayer par le péril, ni qu'ils doutassent de son énergie ou de sa loyauté. Mais s'ils étaient très assurés de sa fermeté, ils l'étaient moins de son calme et de son habileté à éventer les pièges de l'instruction secrète où il avait maintenant à se débattre.

De fait, il commit bien quelques imprudences. S'il fut très réservé à l'égard de Nantil, dont il affirmait avoir toujours ignoré les desseins et à qui, disait-il, il n'avait jamais donné d'autre conseil que celui de ne pas tirer sur le peuple; s'il refusait de nommer les personnages considérables qu'il avait vus en Alsace chez M. d'Argenson, il se montra moins réservé à l'égard du colonel Caron, dont il se borna du reste à dire qu'il avait fait la connaissance à la partie de chasse de Cernay. Quand on lui présenta la lettre de Hartmann, il se troubla quelque peu et s'exprima en ces termes, qui devaient forcément le compromettre : « Je n'hésite pas à vous dire que j'ai bien cru en comprendre le sens et qu'ils m'invitaient à me défier des espions qui pourraient m'être envoyés pour me sonder. Je leur ai même répondu que je n'avais pas besoin de cette recommandation et qu'ils n'eussent aucun sujet d'inquiétude, parce que je ne faisais rien qui ne pût être connu... » Ces dernières paroles indiquent le système de défense qu'avait adopté Fabvier. A l'entendre, il n'avait voyagé que pour son commerce. Il n'avait jamais rien dit, rien fait, rien proposé d'illégal. « S'il est vrai, disait-il, que quelques personnes m'aient parlé vaguement d'un désir de mouvement militaire, j'ai toujours répondu... non seulement de manière à ne pas les accueillir, mais même à les en détourner... » Il niait qu'il eût jamais été question, en sa présence, d'un projet formel, d'une action déterminée, ni qu'il eût proposé rien de semblable. C'était peut-être aller un peu loin. Mais il voulait sauver ses amis, plus encore que lui-même. Quand on lui demanda s'il connaissait Bérard, dont la trahison ne lui était pas encore démontrée, il répondit formellement que non. C'était une nouvelle faute. Car on fit aussitôt entrer cet officier, qui déclara positivement l'avoir vu le 27 août, rue des Marais, et rendit compte à sa façon de l'entrevue que nous avons racontée plus haut. Le colonel dut bien convenir qu'il s'était entretenu au moins une fois avec lui, mais exposa, comme on l'a vu, dans un sens tout à fait contraire la conversation qu'il lui avait tenue et déclara, ce que Bérard nia de toutes ses forces, que dans le courant de septembre une nou-

velle entrevue lui avait été proposée de la part de cet officier.

Fabvier subit en tout cinq interrogatoires, dont le dernier eut lieu le 25 octobre. Les juges et le ministère public demeurèrent convaincus qu'entre l'armée d'une part et de l'autre les hommes politiques et les généraux qui avaient souhaité le *mouvement* il y avait eu un intermédiaire principal et qu'il n'était autre que Fabvier. Ces hommes politiques, ces généraux, Bérard, le révélateur, ne les avait pas vus; Nantil et Rey, qui avaient eu souvent occasion de leur parler, étaient en fuite. Le colonel seul, parmi les inculpés alors en détention, pouvait donner des preuves de leur complicité. Or ces chefs supposés de la conspiration (et supposés non sans raison) c'étaient La Fayette, Manuel, Corcelles, d'Argenson, Kœchlin, Laffitte, etc., c'est-à-dire les représentants les plus populaires du parti libéral à la Chambre des députés; c'étaient dans la presse les Chevallier, les Cauchois-Lemaire, les Étienne, les P.-L. Courier; au barreau les Barthe, les Mérilhou, les Barrot, les Berville; c'étaient parmi les représentants de l'ancienne armée les généraux Merlin, Defrance, Tarayre, Bachelu, Pajol, Dermoncourt, etc. On citait même comme ayant secrètement encouragé le complot le maréchal Davout et les généraux Maison et Dessolle, tous les trois membres de la Chambre des pairs (1). Si tous ces hauts personnages pouvaient être convaincus d'avoir trempé dans le complot et impliqués dans le procès, quel triomphe pour le parti ultra-royaliste! Et tout le monde sentait bien qu'il dépendait de Fabvier d'amener la plupart d'entre eux au banc des accusés.

Tout le monde, à la vérité, ne désirait pas également qu'il parlât. Si le ministère public fondait de grandes espérances sur son intempérance de langue, la commission d'instruction souhaitait non seulement qu'il se tût, mais qu'il pût être mis hors de cause avant l'ouverture des débats. Le ministère public était l'organe des haines et des fureurs royalistes, que le cabinet Richelieu pouvait à peine contenir aux

(1) Cette accusation était fausse en ce qui concernait Davout et Dessolle; quant à Maison, elle n'était pas, à ce qu'il semble, tout à fait dénuée de fondement.

Tuileries; la Chambre des pairs, grâce à l'abondante infusion de sang libéral qu'elle avait reçue en 1819 de Louis XVIII et de M. Decazes (1), inclinait visiblement vers la conciliation et l'apaisement. Des généraux, des ministres de l'Empire et même d'anciens serviteurs de la République y siégeaient maintenant en grand nombre à côté des chefs de la vieille aristocratie. Vu leur expérience, leurs services, leur gloire, ils y exerçaient un tel ascendant que la majorité n'avait pas tardé à se grouper autour d'eux. Or, la plupart des hommes politiques et des généraux compromis dans le procès du 19 août étaient leurs amis, quelques-uns leurs parents. S'ils n'avaient pas participé à leurs menées, beaucoup sentaient bien qu'ils n'auraient pas protesté contre le succès du complot. En tout cas, ils jugeaient impolitique la mise en accusation d'hommes si considérables, si populaires, et la preuve ainsi faite au grand jour du peu de sympathie que l'armée et la classe moyenne de la nation éprouvaient à l'égard des Bourbons.

Ces divergences de vues éclatèrent aux yeux du public quand la commission d'instruction, d'une part, et le ministère public, de l'autre, eurent fait connaître à la Cour des pairs les résultats de leur enquête, qui n'avait pas duré moins de quatre mois. Le rapport de la commission, dont le rédacteur était le marquis de Pastoret, mais dont l'inspirateur était Sémonville, souple et retors diplomate, habitué depuis longtemps à louvoyer entre les partis, tendait visiblement à restreindre le champ de l'accusation, d'où se trouvaient exclues par simple prétérition les personnalités importantes que les ultras eussent tant voulu y voir impliquées. Au contraire, le réquisitoire de l'avocat général Jacquinot-Pampelune avait pour but de prouver l'étroite solidarité qui les unissait aux inculpés pour le moment mis en cause. S'il concluait à la mise en accusation immédiate de soixante-cinq des individus

(1) L'ordonnance du 5 mars 1819 avait fait entrer d'un seul coup à la Chambre des pairs soixante nouveaux membres; la majorité de cette assemblée, précédemment ultra-royaliste, était depuis cette époque franchement constitutionnelle.

compromis dans le complot; si dans ce nombre, à côté de beaucoup d'officiers et sous-officiers obscurs, il rangeait le général Merlin; les colonels Fabvier, Sauset, Dentzel, Caron, Varlet, Pailhès; le commandant Maziau, sans parler de Bérard, de Nantil, de Rey, de Dumoulin, du banquier Combes-Sieyès, il faisait entendre fort clairement que ce n'étaient là ni les seuls, ni même les principaux coupables, et il demandait en termes formels un supplément d'instruction qui permît d'atteindre les hommes politiques et les généraux tant de fois dénoncés depuis quelques mois.

Cette mise en demeure embarrassa fort la Cour des pairs. Pour gagner du temps elle décida que le réquisitoire, comme le rapport, serait imprimé et distribué; mais elle en retrancha préalablement toute la partie relative au supplément d'instruction. Puis elle employa de longs jours à déterminer les règles de procédure à suivre. Pendant ce temps, quelques-uns de ses membres, et non des moins influents, travaillaient activement à convaincre leurs collègues que l'extension de l'accusation, telle qu'elle était demandée par le ministère public, serait, sinon une injustice, du moins une grosse faute politique. Pour atteindre ce résultat nul ne prit plus de peine que le duc de Broglie, très porté alors à une grande indulgence pour le parti libéral. Cet homme politique, fermement attaché à la monarchie constitutionnelle, détestait les ultras et, depuis 1815, combattait avec la dernière énergie leur politique et leurs tendances. Il était de l'école de Mme de Staël, dont il avait épousé la fille. En outre, il avait été élevé par le marquis d'Argenson, second mari de sa mère, et conservait pour lui le plus vif attachement. Il vivait dans l'intimité de La Fayette et de ses meilleurs amis. On s'explique donc ses efforts passionnés pour écarter d'eux l'accusation suspendue sur leurs têtes. Lui-même ne se défend nullement, dans ses intéressants *Souvenirs* (1), d'avoir systématiquement voulu les sauver.

Il raconte en effet que, se trouvant au nombre de leurs juges et ne doutant pas, au fond, qu'il n'eussent été « de la

(1) *Souvenirs* du duc DE BROGLIE, II, 195-205.

partie », c'est-à-dire de la conspiration; mais n'ayant jamais reçu leurs confidences, il se crut autorisé à avoir l'air d'ignorer leurs menées, qu'il alla même trouver La Fayette et d'Argenson et les pria de ne lui faire aucun aveu. — « Laissez-moi me démêler, leur déclara-t-il... Si je savais par vous extra-judiciairement la vérité, je mentirais en la niant ou l'altérant. Je ne mentirai point en restant dans mon rôle de juge, en ne sachant que ce que je dois savoir et en présentant les faits tels que l'instruction les offre, sous le jour qui peut nous être le plus favorable... »

On pensera ce qu'on voudra de cette casuistique. Il est certain que le duc de Broglie contribua puissamment à faire écarter par la Cour des pairs les propositions rigoureuses du ministère public. « J'entrai, lisons-nous dans ses *Souvenirs*, en communication avec les principaux membres; je reçus d'eux la confidence de leurs inductions, de leurs soupçons, de leurs découvertes; je pris une connaissance anticipée de la procédure et je concertai avec eux les moyens d'en venir au but que nous nous proposions d'atteindre... » Il nous apprend aussi qu'il s'entendit avec Sémonville, qui avait une grande autorité sur la Cour et qui se proposait de parler contre le supplément d'instruction demandé par l'avocat général. « J'entrai, dit-il, pour quelque chose dans le plan général et dans les détails du grand discours qu'il fit à ce sujet et qui entraîna la décision de la Chambre... »

Cette décision, qui fut en effet enlevée dans la séance secrète du 25 janvier, malgré la dialectique de Desèze et l'éloquence enflammée du duc de Fitz-James (1), écartait pour le moment la nouvelle enquête. C'était « une première bataille gagnée ». Mais cela ne suffisait pas. Il n'était pas moins nécessaire, suivant le duc de Broglie, d'écarter du procès certains des inculpés, dont la comparution sur le banc des accusés pouvait, à son sens, être fort dangereuse pour ses amis. Il se mit donc à étudier « à fond » les pièces de la procédure et eut de longs pourparlers avec plusieurs de ses collègues.

(1) Voir aux Archives nationales (CC., 534) le très intéressant procès-verbal de cette séance.

« Grâce à ce travail opiniâtre et discret, raconte-t-il, je parvins à concentrer tout le nœud de l'affaire sur l'un des inculpés, dont la présence courait risque de tout compromettre et dont l'absence, selon moi, devait tout simplifier.

« Cet inculpé, c'était le colonel Fabvier.

« Il était en quelque sorte le lien entre les hommes politiques et les hommes d'action, entre les chefs de la gauche et les militaires; c'était par lui que ces derniers recevaient les directions des premiers; je ne veux point dire par lui seul, mais le plus souvent, le plus habituellement. Je connaissais le colonel Fabvier. Il avait été aide de camp du duc Raguse. Je le savais téméraire, emporté, orgueilleux, peu maître de lui-même, et je ne doutais pas que, s'il figurait sur le banc des accusés, en le pressant un peu on ne lui fît dire infiniment plus qu'il n'avait dit à la commission, qui ne le pressait pas...

« Le coup de partie était donc de le mettre hors d'accusation.

« Lui absent, la plus grande partie des accusés ne pouvaient plus guère alléguer que des ouï-dire de seconde ou troisième main, qu'il était facile de réduire à de simples bavardages, les deux principaux accusés étant contumaces et en fuite (1).

« C'est à cela que je m'appliquai.

« Je pris soin, à l'égard des premiers inculpés portés sur la liste, de bien établir mon terrain, c'est-à-dire d'admettre ou de rejeter les conclusions du rapport conformément au but que je me proposais, en dégageant la question principale de toutes les questions accessoires; puis, quand vint le tour de Fabvier, j'arrêtai mon plan.

« Je divisai l'accusation en deux époques, l'une que je nommai fabuleuse, l'autre historique, et je réunis dans la première tout ce qui pouvait avoir trait, de loin ou de près, aux origines de la conspiration, en concentrant dans la seconde tout se qui tenait directement aux préparatifs du coup de main projeté, et je distribuai tous les faits indiqués ou révé-

(1) Nantil et Rey.

lés par la procédure conformément à ce double point de vue.

« Mon plan fait, je voulus avoir l'avis d'un homme du métier.

« J'allai trouver Manuel... » — « Figurez-vous, lui dis-je, que « vous êtes l'avocat de Fabvier, que vous avez sous les yeux « les résultats de la procédure, tels que je vous les indique; « voilà ce que je me propose de dire; est-ce là ce que vous « diriez ?

« J'obtins son entière approbation... »

Manuel même, à ce que raconte le duc, ne se borna pas à l'approuver; mais il fit imprimer un *Mémoire* où étaient reproduits « presque mot pour mot » les arguments que son interlocuteur se proposait d'employer pour sauver Fabvier et il en envoya au Luxembourg un grand nombre d'exemplaires. Autant par amour-propre d'auteur que par prudence (car le nom d'un tel défenseur eût pu faire du tort au colonel), M. de Broglie, qui vit le ballot à temps, le fit arrêter et supprimer par Sémonville. Aussi, quand la mise en accusation de Fabvier vint en discussion (le 10 février) obtint-il tout le succès qu'il attendait de son *plan*. Il parla, nous dit-il, quatre heures de suite. Ce que sa dialectique seule n'aurait pu faire, son influence personnelle l'obtint. Certains ultras endurcis, et notamment le vicomte Mathieu de Montmorency, âme damnée de la *congrégation*, votèrent avec la majorité de la Cour (1) en faveur de Fabvier qui (2), le soir même, après quatre mois et demi de détention, fut mis en liberté.

C'était là un vrai triomphe pour le parti libéral. La Fayette et ses amis pressentirent dès lors l'avortement du grand procès qui jusque-là pouvait encore les atteindre. Quant aux

(1) On avait employé, pour déterminer M. de Montmorency à voter de la sorte, l'influence de Mme Récamier, qu'il fréquentait alors beaucoup et à qui, deux jours après (12 février), il écrivait en ces termes : « ... Je suis bien touché de votre préoccupation relative à moi dans cette triste affaire. Elle nous a occupés samedi d'une manière bien grave et bien affligeante sous quelques rapports. Je ne sais si je dois vous dire que j'ai voté dans le sens que vous pouviez désirer après un discours très remarquable d'un jeune duc de vos amis... » (*Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, I, 356-357.)

(2) Dix-sept voix seulement se prononcèrent contre lui.

parents et aux compatriotes de Fabvier, ils ne furent pas les derniers à le féliciter de son élargissement. Il reste de son frère (qui, par une pieuse délicatesse, avait laissé ignorer son arrestation à leur vieille mère) des lettres touchantes sur ce sujet. Maintenant qu'il le savait libre, il eût voulu le détourner de la politique, lui faire prendre goût au repos. Et il n'était pas le seul. « Je t'ai dit, lui écrivait-il de Nancy le 17 février, la satisfaction qu'a causée ta mise en liberté. Il me semble qu'elle a été générale ; j'en ai du moins reçu le témoignage de personnes des deux opinions... J'ai trouvé le général Drouot chez lui. Il a été vivement sensible à l'heureuse issue de ton affaire. Mais son premier mot a été de me recommander de t'engager à venir ici et à y passer seulement *un ou deux ans.* Il prétend qu'il ne partira pas un pétard dans une rue de Paris qu'on ne te le mette sur le corps. Je te donne le conseil comme je l'ai reçu. Plusieurs de tes amis voient de même. Dis-moi ce que tu en penses... (1) »

Mais le colonel ne songeait nullement à quitter Paris. Tous ses amis n'étaient pas hors de danger comme lui, et nous voyons qu'à peine libre son premier soin fut de pourvoir à la sûreté de certains d'entre eux. C'est lui qui, en mars 1821, parvint à faire partir Nantil de Paris et lui donna le moyen de gagner Nantes, d'où quelque temps après, comme on le verra plus loin, il devait se rendre en Espagne. Il faisait, d'autre part, de fréquentes visites à ceux de ses amis qui, retenus prisonniers, allaient comparaître comme accusés devant la Cour des pairs. Il leur portait des conseils utiles et leur distribuait au prorata de leurs besoins et de leurs souffrances les fonds d'une souscription ouverte en leur faveur par les chefs du parti libéral (2).

Les débats du procès, où il ne devait prendre part que comme témoin, ne commencèrent que le 7 mai 1821. Des soixante-cinq inculpés mis en cause par l'avocat général, la Cour des pairs

(1) Lettre du 17 février 1821.

(2) J'ai sous les yeux les comptes de cette souscription écrits de la main de Fabvier, et plusieurs lettres y relatives (une notamment de Béranger et une autre de Georges La Fayette).

n'en avait retenu que trente-quatre comme accusés; encore cinq d'entre eux étaient-ils contumaces. Le banquier Combes-Sieyès, le général Merlin, les colonels Pailhès et Dentzel et d'autres personnages de marque avaient bénéficié comme Fabvier d'une ordonnance de non-lieu. En dehors de Bérard, qui savait, en somme, peu de chose et qui persistait à ne pas dire tout ce qu'il savait; de Dumoulin, qui n'avait guère été qu'une mouche du coche; des colonels Sauset, Caron et Varlet, qui niaient formellement tout ce qui leur était imputé, il n'y avait guère sur le banc des accusés que des agents subalternes du complot, de véritables comparses, dont les aveux ne pouvaient pas éclairer beaucoup la justice. L'avocat général Jacquinot-Pampelune, dépité de l'échec que lui avait infligé la Cour, avait donné sa démission. Le siège du ministère public était maintenant occupé par M. de Peyronnet, magistrat et député ultra royaliste, dont la faconde rogue et déclamatoire n'était pas pour épouvanter beaucoup les accusés. Ces derniers avaient pour avocats presque tout ce qu'il y avait à la fois de jeune et d'illustre au barreau de Paris (1).

Après la lecture de l'acte d'accusation, qui dura plusieurs jours, près de deux cents témoins furent entendus. C'est parmi ces derniers que Fabvier se présenta dans l'audience du 31 mai. Sa déposition, impatiemment attendue, déçut quelque peu ceux qui espéraient de ce militaire emporté, peu circonspect, des imprudences funestes à ses amis. Le colonel avait eu le temps de se préparer à ne rien dire de trop. Mais pas plus que par le passé il n'était disposé à se taire quand il se croyait provoqué et l'énergie de son langage répondit à l'idée que le public se faisait depuis longtemps de lui.

En ce qui concernait Nantil, il soutint que cet officier ne lui avait jamais fait part de ses projets contre le gouvernement. Pour son compte, il s'était borné à lui recommander de ne pas faire feu, en cas d'émeute, sur ses concitoyens désarmés. Après l'avoir longtemps perdu de vue, il l'avait rencontré pendant

(1) Citons entre autres Parquin, Chaix-d'Est-Ange, Odilon Barrot, Persil, Barthe, Berville, Renouard, Hennequin, Dequevauvilliers, Philippe Dupin, etc.

les troubles du mois de juin 1820. « Sa figure, dit-il, était altérée. Il me demanda mon opinion sur les événements qui se préparaient. Je lui répondis que, si j'étais employé dans cette circonstance, j'irais aux Champs-Élysées, où l'ordre l'appelait, avec les troupes sous mon commandement; que là j'irais dissiper les attroupements; que j'emploierais tous les moyens possibles pour dissiper les groupes, la persuasion et même la force de mes bras; mais que, s'il fallait faire feu, après avoir épuisé toutes les chances possibles, je briserais mon épée et donnerais ma démission. »

Questionné sur les personnes qu'il avait vues au cours de son voyage, le colonel fut d'une réserve presque impénétrable et refusa de faire connaître celles qui avaient pu s'ouvrir à lui de projets hostiles à l'ordre établi, projets du reste fort vagues, disait-il, et qui n'avaient aucun des caractères du complot, tel qu'il était défini par la loi. Confronté avec Caron qui, se trouvant avec lui en prison quelques mois auparavant, lui avait reproché de l'avoir compromis, il déclara qu'en le désignant comme un de ses compagnons de chasse il s'était trompé et que la personne qu'on lui avait présentée sous son nom ne lui ressemblait nullement.

Il s'étudiait visiblement à ne faire aucun tort aux accusés, à ceux du moins qu'il regardait encore comme dignes de son estime et de son amitié. Mais il en était un qu'il était bien résolu à ne pas ménager. C'était Bérard. « Ici, messieurs, s'écria-t-il, il faut que je me rappelle que j'ai promis de dire toute la vérité. J'ai dit que, si j'avais pu croire qu'entraîné dans un complot et devenu révélateur pour se sauver, M. Bérard n'avait point eu d'autre intention, alors j'aurais pu conserver pour lui assez d'indulgence pour le ménager par mon silence. Mais à l'égard d'un homme qui, même à l'époque où il me parlait pour la première fois, opérait déjà pour le compte de l'autorité, je n'ai aucune réserve à garder. »

Il reprit alors avec une grande abondance de détails le récit de l'entrevue du 27 août, au cours de laquelle Bérard n'avait été nullement incité par lui à la révolte, mais avait au contraire employé tous les arguments pour l'entraîner, lui, Fabvier,

dans un nouveau mouvement militaire contre les Bourbons. Depuis, cet officier, affirma-t-il, lui avait fait proposer par un tiers une seconde rencontre pour se concerter sur le soulèvement projeté de la légion des Côtes-du-Nord. « Je répondis, ajouta le colonel, que je ne voulais point voir Bérard et que je n'avais point d'instructions à lui donner; que le droit de faire des mouvements n'appartenait point à la force armée; qu'elle devait obéir; que sa seule obligation était de ne jamais faire feu sur des citoyens désarmés. »

En rapportant cette proposition, Fabvier disait parfaitement la vérité. On a su plus tard que la démarche en question avait bien été faite auprès de lui et que l'intermédiaire qui s'en était chargé n'était autre que Dumoulin. Mais on comprend que Bérard ne pouvait en convenir sans révéler toute l'infamie du rôle d'agent provocateur qu'il avait si longtemps et si froidement joué. « Nobles pairs, s'écria ce malheureux en jouant l'indignation, je voudrais que des tenailles ardentes fussent employées pour arracher la langue à celui de nous deux qui a menti... »

Ces paroles provoquèrent un débat fort vif entre le témoin et l'accusé. Fabvier maintint hautement son dire. Mais alors le président et l'organe du ministère public le requirent de faire connaître la personne qui était venue au nom de Bérard lui proposer l'entrevue en question. Se soumettre à cette exigence, c'était aggraver singulièrement la situation de Dumoulin, qui eût ainsi été convaincu d'avoir continué à conspirer même postérieurement au 19 août. Fabvier déclara de nouveau et à plusieurs reprises qu'il ne nommerait pas cet intermédiaire. Le président, qui ne désespérait pas de le fléchir, crut devoir renvoyer la suite des débats au lendemain pour lui donner le temps de réfléchir[1], et la séance fut levée au milieu d'une émotion générale.

Le lendemain, à l'ouverture de l'audience, le témoin fut rappelé. Mais les instances du chancelier Dambray pour obtenir de lui le nom qu'il ne voulait pas dire furent aussi infructueuses que la veille. Le procureur général, qui déjà plusieurs fois avait donné des signes de colère, l'interpella d'un ton

rogue : « Il faut, dit-il, que le colonel Fabvier entende pour la dernière fois cette question : Voulez-vous sans subterfuge et sans délai nommer la personne qui vous a été envoyée par le chef de bataillon Bérard? — Sans délai et sans subterfuge, répondit-il sèchement, je ne nommerai pas cette personne. » Le débat se prolongea un moment encore. Le colonel, ne lâchant pas pied, soutenait que le véritable honneur ne lui permettait pas de parler, lorque M. de Peyronnet, perdant toute mesure, ne craignit pas de s'écrier : « Un homme prête serment; il jure de dire la vérité, toute la vérité; interpellé de faire connaître les faits dont il est dépositaire, il garde le silence. Quel nom mérite une pareille conduite? N'est-ce pas celui de parjure? Comment un homme qui connaît le prix de l'honneur peut-il accepter l'ignominie d'un pareil titre?... » Mais cet outrage était à peine proféré que Fabvier, se dressant de toute sa hauteur, lança d'une voix vibrante cette apostrophe au procureur général : « Vous parlez d'ignominie; c'est par ses actes, par sa vie qu'on la mérite. Mes actes, je vous les livre; ma vie, je vous l'abandonne et je laisse à la noble Cour le soin de prononcer. Quant aux motifs qui doivent diriger ma conduite, vous trouverez bon, monsieur le procureur général, que je cherche ailleurs des conseils sur ce qui touche à l'honneur. Je suis d'une famille et d'un pays, Monsieur, qui, en fait d'honneur, n'ont pas de leçons à recevoir de ceux qui ont ouvert les portes de leur ville à l'ennemi! » Si l'on se rappelle que M. de Peyronnet devait sa fortune judiciaire et politique au fait d'être allé le 12 mars 1814, avec quelques légitimistes, au-devant des Anglais pour leur livrer Bordeaux, on peut juger de l'effet que produisit sur l'auditoire cette vigoureuse riposte.

Le procureur général ne répliqua qu'en requérant aussitôt contre le témoin réfractaire l'application des articles 350 et 355 du Code d'instruction criminelle. C'était son droit. Mais l'émotion sympathique que Fabvier venait d'exciter dans l'assemblée faisait prévoir qu'il ne serait frappé que d'une peine insignifiante. «... Avant d'être témoin, dit-il pour sa défense, je fus accusé. Alors il m'était facile de faire connaître la personne dont on persiste à me demander le nom. Cette

révélation était pour moi, pour ma sûreté personnelle, du plus haut intérêt. Je ne la fis point... Ce matin, on m'a suggéré un moyen de me dérober aux questions de la Cour. On m'a conseillé de dire que j'ai oublié le nom de la personne que l'on veut connaître. Je me suis refusé à ce subterfuge; je connais cette personne, je me rappelle son nom et je le tais. Je sais qu'il est quelquefois dans la société des devoirs que les lois imposent, mais que désavouent les sentiments naturels et les conseils de l'honneur. Tels sont les motifs de mon silence; je les soumets à la Cour et j'attends sa décision avec un profond respect. »

Comme on pouvait le prévoir, Fabvier ne fut condamné que pour la forme et parce qu'il était impossible qu'il ne le fût pas. La Cour lui infligea une amende de cent francs.

Après ce mémorable incident, le défilé des témoins continua sans éclat devant la Cour. Puis vinrent le réquisitoire du procureur général et les plaidoiries des avocats. Fabvier fut particulièrement malmené par Mᵉ Hennequin, défenseur de Bérard. Mais rien ne pouvait entamer sa réputation d'honneur et de droiture. En somme l'attitude et le langage du colonel ne contribuèrent pas peu aux dispositions indulgentes avec lesquelles la Cour se mit en devoir de rendre son arrêt. Comment, alors que les hauts personnages qu'il aurait pu compromettre se trouvaient, grâce à lui, écartés du procès, se montrer sévère pour les agents subalternes, inconscients ou égarés, du complot? Comment, l'infamie de Bérard une fois dévoilée, ne pas attribuer dans cette affaire une importance considérable aux machinations de la police? La plupart des défenseurs ne manquèrent pas de représenter comme de simples agents provocateurs non seulement cet officier, mais même Nantil, qui, bien qu'indigné de cette accusation injuste, eut le courage de ne pas protester, pour le moment du moins. Bref, après quinze jours de délibération, la Cour porta, au grand scandale des ultras, une sentence qui équivalait presque à l'absolution des hommes du 19 août. Elle condamnait à mort, il est vrai, mais pour la forme, les accusés contumaces. Quant aux vingt-neuf accusés présents, elle en acquittait

vingt-trois; des six autres, déclarés coupables non de complot, mais simplement de *non-révélation* de complot, cinq étaient frappés de cinq ans d'emprisonnement; le dernier en était quitte pour deux années.

Le quasi-avortement du procès était fait non seulement pour exaspérer les ultras, mais pour encourager les conspirateurs libéraux qui allaient, en effet, durant deux années, redoubler d'audace. Les hommes comme Fabvier, qui avaient jusque-là rêvé une révolution populaire simplement protégée par la neutralité de l'armée, allaient se familiariser bien vite avec l'idée d'un mouvement purement militaire et se jeter à corps perdu dans la carrière des *pronunciamientos*.

CHAPITRE VIII

LES COMPLOTS MILITAIRES ET LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE

1821-1823.

La conspiration de Belfort. — Les quatre sergents de la Rochelle. — Affaires d'Espagne. — Fabvier à Londres, puis à Madrid. — Ses négociations avec le gouvernement espagnol.

Fabvier n'était ni intimidé ni découragé. Le procès du 19 août n'était pas encore terminé qu'il s'était remis à *manifester*, demandant par exemple à la Chambre des députés, par une pétition que signèrent avec lui d'autres militaires mécontents, que les « cendres » de Napoléon, mort récemment à Sainte-Hélène, fussent ramenées en France (14 juillet 1821). Il se rapprochait chaque jour davantage des chefs de l'opposition libérale; allait voir à Sainte-Pélagie P.-L. Courier détenu pour son *Simple discours* (1), puis Béranger dont il s'ingéniait alors à propager les chansons en dépit de la police (2). Il était toujours en relations avec son ancien défenseur Mauguin. Enfin, il se liait de plus en plus étroitement avec Manuel, dont la froide audace le captivait et qui, par son esprit politique comme par son éloquence, lui paraissait plus digne que tout autre de diriger le parti.

Une divergence de vues assez sensible commençait alors à

(1) C'est, croyons-nous, à propos de lui que le célèbre pamphlétaire écrivait à sa femme, le 17 novembre 1821 : « J'ai reçu tout à l'heure un colonel fameux, dont je te dirai le nom. Je le crois homme de mérite et je ne m'étonne pas qu'il ait l'ambition de se distinguer... »

(2) Dans une lettre que lui adressait, le 26 décembre 1821, le notaire Blaise, de Nancy, il est question de soixante exemplaires de Béranger que le colonel devait expédier dans cette ville et des précautions à prendre pour que le ballot ne fût ni ouvert ni saisi avant de sortir de Paris.

se produire dans le parti libéral entre La Fayette, qui en avait été jusque-là le chef incontesté, et Manuel, qui en était le grand orateur et véritablement l'homme d'État. C'est sans doute à la rivalité sourde de ces deux personnages qu'il faut attribuer le refroidissement progressif de Fabvier à l'égard du premier. Sans doute le colonel ne cessa d'aimer ni de vénérer La Fayette. Mais il commençait à penser que le *héros des deux mondes* n'était pas réellement une tête politique. Il le trouvait trop facile aux entraînements, trop accessible aux suggestions de la jeunesse; il lui reprochait sa légèreté, son imprudence. La Fayette disait « que le plus beau jour de sa vie serait celui où il monterait sur l'échafaud pour sceller de son sang les principes de toute sa vie (1) ». C'était là une belle phrase à la Plutarque. Mais, au fond, le vieux conspirateur sentait bien que les Bourbons, vu son immense popularité et sans doute aussi quelques secrets qu'il y avait encore entre eux et lui, n'oseraient jamais le frapper (2). L'échafaud n'était pas à craindre pour lui; mais il l'était pour ses amis, et il faut bien reconnaître que plusieurs d'entre eux y montèrent par sa faute.

C'est en 1821 que quelques étudiants, les Joubert, les Dugied, les Trélat, les Scheffer, etc., firent de lui le pontife du *carbonarisme* qui, importé d'Italie, se répandit dans toute la France avec une rapidité extraordinaire. Cette association, plus remuante que redoutable, unie à celle des *Chevaliers de la Liberté* qui l'avait précédée, recruta ses adhérents dans la bourgeoisie voltairienne de l'époque et dans les rangs inférieurs de l'armée, où un certain nombre d'officiers et presque tous les sous-officiers étaient encore fort portés à un coup de force contre le gouvernement établi. Nous n'avons pas à rappeler ici son organisation bien connue, la subordination des *ventes*

(1) Odilon Barrot, *Mémoires*, t. I, p. 78.

(2) « C'est sous l'inspiration de ce sentiment qu'il répondait avec cette impertinence tout aristocratique à M. de Peyronnet, alors garde des sceaux, qui le menaçait des poursuites de la justice : qu'il se féliciterait de l'occasion qui lui serait donnée d'avoir à s'expliquer en présence du public sur ses anciens rapports avec la famille des Bourbons. » *Ibid.*, p. 79.

particulières aux *ventes centrales* et de celle-ci à la *vente suprême*, dont La Fayette, réfractaire à toute discipline, ne respectait même pas les décisions ou les désirs (1). Les intrigues d'une société si nombreuse, si mal menée ne pouvaient rester longtemps mystérieuses. Sous un chef qui plaçait souvent fort mal sa confiance et qui ne savait pas garder un secret, elle devait fatalement, et en peu de temps, tomber dans tous les pièges de la police. Fabvier, sa correspondance le prouve, pressentait les mécomptes qui lui étaient réservés.

Mais, s'il signalait le danger, ce n'était pas qu'il eût envie de s'y soustraire. Il le prouva en s'associant aux complots militaires que le carbonarisme organisa, vers la fin de 1821, à Saumur, à Belfort et à Marseille. De ces trois projets, le premier avorta le 25 décembre, par suite d'un accident imprévu. Mais le second qui, dans la pensée du comité directeur, devait être le principal, eut un sérieux commencement d'exécution. Après divers retards, l'explosion avait été fixée à la nuit du 1er au 2 janvier 1822. La garnison de Belfort, soulevée et grossie de celles de Colmar et de Neuf-Brisach, devait acclamer un gouvernement provisoire formé de La Fayette, de d'Argenson et de Jacques Kœchlin. Ces deux derniers se trouvaient déjà en Alsace. La Fayette partit mystérieusement de la Grange le 31 décembre pour aller rejoindre ses amis. Mais ce ne fut pas sans envoyer à Paris un des jeunes gens qui lui servaient d'aides de camp, Ary Scheffer, pour déterminer quelques-uns de ses coreligionnaires politiques, et notamment Fabvier, à se jeter avec lui dans l'aventure. Le colonel, peu confiant dans cette entreprise (2), n'en partit pas moins, décidé

(1) Les principaux membres de la vente suprême étaient, avec lui, son fils Georges; les généraux Tarayre et Corbineau; les députés Dupont (de l'Eure), Manuel, de Corcelles, d'Argenson, Jacques Kœchlin, de Thiard, l'avocat Mérilhou, le magistrat de Schonen, le journaliste Chevallier, etc. C'était l'ancien *comité directeur* reconstitué. Mais La Fayette, qui en était comme le président, ne disait pas tout à ses collègues, les engageait souvent à leur insu ou malgré eux et ne s'apercevait pas que le comité occulte des *jeunes*, dont il se croyait le maître absolu, le menait lui-même comme un enfant.

(2) « Vous vous rappelez, écrivait-il plus tard à La Fayette (18 janvier 1823), que lors de Belfort, malgré mon opinion, qui n'était que trop fondée, je n'ai pas hésité à vous suivre. »

à tout braver, en compagnie de Scheffer, du lieutenant Bénit, son compatriote (1), et d'un autre officier qui, signalé par un historien comme ayant été depuis ministre de la guerre, était sans doute le colonel Trézel. Mais on sait ce qui advint. Dès le 1er janvier au soir, la conspiration était découverte et déjouée à Belfort. Deux des meneurs, le jeune de Corcelles et Bazard, eurent le temps de courir au-devant de La Fayette, qu'ils rejoignirent à Lure et qui, pour dépister la police, se rendit aussitôt à Gray, sous un prétexte plausible. Quelques heures après, ils purent avertir aussi Fabvier, qui rebroussa chemin; puis Manuel et Dupont (de l'Eure), qui venaient derrière lui. Grâce à d'infinies précautions, les chefs du complot échappèrent ainsi à la justice. Mais, comme en 1820, un grand nombre de comparses restèrent en son pouvoir, et, pour beaucoup d'entre eux, il ne s'agissait rien moins que de la tête.

Ce n'est pas tout. Dès les premiers jours de janvier 1822, la conspiration de Marseille était découverte à son tour, et si, de ses deux chefs locaux, l'un, le commandant Caron, parvenait à prendre la fuite, l'autre, le capitaine Vallé, était réservé à l'échafaud. En février, le général Berton, qui avait renoué le complot de Saumur, se présentait devant cette place et échouait à son tour misérablement. En mars, les quatre *sergents de la Rochelle* étaient arrêtés pour de simples propos qui devaient leur coûter la vie. Puis commençait une lugubre série d'exécutions, renouveau de la *Terreur blanche*. Sirejean, Vallé, étaient guillotinés (1er mai, 10 juin). Berton, pris au piège par le sergent Wœlfeld, était livré à la justice (17 juin); et ce Wœlfeld lui avait été recommandé comme un homme de confiance de la part de La Fayette. Enfin le lieutenant-colonel Caron, dont il a été question dans le chapitre précédent (2),

(1) Le lieutenant Bénit était de Nancy où son frère, qui lui a longtemps survécu, s'est fait un nom comme médecin.

(2) L'odieuse machination qui lui coûta la vie (il fut exécuté en octobre suivant) fut courageusement dénoncée par Jacques Kœchlin dans une brochure qui valut à son auteur plusieurs mois de prison et qui a pour titre : *Relation historique des événements qui ont eu lieu à Colmar et dans les villes et communes environnantes les 2 et 3 juillet 1822* (Paris, 1822, in-8°). — Les accusés de Belfort, que l'on était en train de juger à ce

entraîné par des agents provocateurs à un mouvement militaire en faveur des accusés de Belfort, tombait lui aussi, près de Colmar (2 juillet), dans un guet-apens qui devait lui être fatal.

Nous ne savons si Fabvier prit personnellement une part très active aux conspirations qui suivirent celle de Belfort; il paraissait à cette époque tout à fait absorbé par ses entreprises commerciales, parlait de défricher la baie du Mont-Saint-Michel (1), exposait des pendules au *Bazar français*, exploitait une carrière de marbre à Lagny et faisait grand bruit d'une fabrication de faux albâtres d'où il se disait sûr de retirer de gros bénéfices.

Les bénéfices seraient-ils venus plus tard? Nous l'ignorons. En attendant, Fabvier s'endettait. En janvier 1822 il avait emprunté dix mille francs au général Drouot. Il est bien probable qu'alors comme précédemment le négoce n'était pour lui qu'un moyen de dépister la police qui, plus que jamais, le serrait de près.

Au fond, les affaires publiques étaient toujours sa principale, pour ne pas dire sa seule préoccupation. Il avait maintenant en tête un projet qui lui appartenait en propre et qu'il croyait d'une exécution sûre. En face des grands gouvernements monarchiques qui, depuis quelques années, faisaient cause commune contre la liberté, il estimait que les nations devaient pratiquer la fraternité de la résistance et de la revendication. Il s'inspirait comme tous les libéraux de l'époque du refrain si populaire de Béranger :

Peuples, formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main.

Son patriotisme devenait peu à peu cosmopolite. Il rêvait

moment, bénéficièrent de l'impression de dégoût produite sur l'opinion publique par cette manœuvre de la police royale. Vingt-trois d'entre eux étaient présents aux débats. Quatre seulement (Dublar, Guinaud, Tellier, et le colonel Pailhès) furent condamnés; encore ne le furent-ils qu'à cinq années de détention.

(1) Son ami le colonel de Briqueville, qui habitait Avranches et qui caressait le même dessein, lui écrivait à ce sujet, le 7 février 1822, une intéressante lettre, que je retrouve dans ses papiers.

un accord entre la France et les nations voisines, solidarisant leurs causes, au lieu de s'épuiser en tentatives isolées et stériles, s'unissant de cœur et s'affranchissant d'un effort commun. L'Italie frémissait encore des révolutions avortées de Naples et de Turin. Ses exilés, dont quelques-uns, comme Saint-Marsan (1), devenaient alors les amis intimes de Fabvier, n'étaient pas rares à Paris, où ils prêchaient avec ardeur la croisade de la liberté. L'Italie, garrottée, ne pouvait pour le moment délivrer les autres. La Grèce, qui venait de s'insurger, était trop loin, trop peu connue ; elle ne pouvait servir de base à une opération révolutionnaire ayant la France pour objectif. Mais le Portugal et surtout l'Espagne, où le droit constitutionnel s'était affirmé avec tant d'énergie en 1820 et se maintenait encore si victorieusement, paraissaient alors la forteresse de la liberté. Il ne fallait pas laisser tomber cette forteresse sous les coups de la Sainte-Alliance qui, après avoir restauré le pouvoir absolu au delà des Pyrénées, ne manquerait pas de le reconstituer dans notre pays. Or non seulement rien n'était plus facile, au sens de Fabvier, que de sauver la liberté à Madrid ; mais l'instrument même dont la Sainte-Alliance prétendait se servir pour la détruire en Espagne pouvait être retourné contre elle et exécuter en France à l'improviste la révolution depuis longtemps souhaitée par nos libéraux.

Cet instrument, c'était notre armée, dont les régiments, à partir du mois d'août 1821, s'échelonnaient peu à peu le long des Pyrénées, formant ce qu'on appela d'abord le *cordon sanitaire*, ce qu'on nommait en 1822 le *corps d'observation ;* ce qui, après le congrès de Vérone, allait devenir *l'armée d'Espagne*. Comment empêcher l'expédition liberticide qui se préparait ? Comment amener nos troupes à se retourner contre le gouvernement qui prétendait les employer à cette triste besogne ?

C'est ce dont s'étaient déjà préoccupés les réfugiés français et italiens qui pullulaient alors dans la péninsule ibérique. Mais c'étaient en général des hommes peu connus, sans auto-

(1) Qui, réfugié en France, fut sur le point d'y être arrêté et dut s'enfuir à Londres, d'où il écrivait à Fabvier (le 10 et le 29 mai 1822) des lettres très affectueuses que nous avons sous les yeux.

rité personnelle, dont quelques-uns manquaient de moralité et quelques autres de bon sens. Les plans grandioses et chimériques d'un fanfaron comme Cugnet de Montarlot, d'un brouillon comme Sauquaire-Souligné; les déclamations d'un journaliste à vendre comme Chapuis ne pouvaient que compromettre et effrayer le parti modéré qui était alors au ministère à Madrid avec Martinez de la Rosa et qui ne voulait fournir aucun prétexte d'attaque au gouvernement français. Le capitaine Nantil, retiré en Espagne depuis le mois de juin 1821, groupait péniblement autour de lui quelques proscrits français pour en former une *guérilla* dans les provinces basques et n'obtenait ni secours ni faveur du cabinet de Madrid. Le capitaine Delamotte, un des condamnés du 19 août, qui avait pu s'évader en novembre, était allé le rejoindre et se débattait comme lui dans une parfaite impuissance. Le 10 février 1822, il écrivait à Fabvier qu'il était « sans linge, sans effets », sans ressources et lui demandait instamment quelques subsides (1). Le lieutenant Delon, échappé de Saumur, ne trouvait non plus en Espagne que déboires et désillusions. Le commandant Caron, de Marseille, s'y rendit également, s'offrit bruyamment au nom de La Fayette et ne fut pas écouté. Martinez de la Rosa semblait repousser systématiquement toutes les propositions des réfugiés. C'est ce dont se plaignait amèrement l'un d'eux, nommé Pecchio, dans une lettre du 28 juin, que nous retrouvons dans les papiers de Fabvier, bien qu'elle ne lui soit pas adressée (2).

Les ménagements du ministère espagnol n'avaient pour résultats que d'enhardir Ferdinand VII, qui conspirait presque ouvertement contre la Constitution; les bandes *apostoliques* qui ravageaient toutes les provinces du Nord, et cette armée de la *Foi* qui, formée de Bayonne à Toulouse sous la protection des autorités françaises, semblait être l'avant-garde de notre *armée d'observation*. Quant aux *exaltés*, ou à ceux qu'on

(1) Arch. nat., F^7.

(2) Pecchio appelle le personnage auquel il l'adressait *mon général*. Tout porte à croire que ce général était La Fayette.

appelait ainsi en Espagne (1), ils se préparaient, et c'était leur droit, à prendre le pouvoir à la première occasion. En attendant, ils s'efforçaient de remédier par des démarches privées au mal que l'inaction du ministère ne faisait qu'empirer. Ils souhaitaient, fort sincèrement, l'organisation des réfugiés et comptaient sur eux pour exercer sur l'armée française une influence décisive. Mais à qui confieraient-ils le double soin de travailler l'esprit de nos régiments et d'organiser le corps des proscrits? Il fallait pour cela un militaire énergique et connu, ayant de nombreuses relations dans l'armée, pouvant encore résider quelque temps en France et assez compromis vis-à-vis des Bourbons pour n'avoir plus besoin ni envie de les ménager. Leur choix s'arrêta sur le colonel Fabvier.

Le personnage qui leur servit d'intermédiaire auprès de lui fut un certain Olavarria (2), qui était alors directeur des douanes à Irun et qui jouissait d'un grand crédit en Espagne sur les sociétés secrètes, principalement sur la franc-maçonnerie, à laquelle étaient affiliés les principaux chefs du parti *exalté*. Dans une note qu'il remit plus tard au gouvernement espagnol, Fabvier raconte les débuts de cette négociation. C'était dans les premiers mois de 1822. « M. Olavarria, dit-il, vint à Paris, demanda à me voir et eut lieu de connaître

(1) Bien improprement, car leur programme politique n'allait pas au delà de la monarchie constitutionnelle.

(2) Comme cet Olavarria paraît absolument ignoré des historiens français, j'ai cru devoir demander sur lui quelques renseignements en Espagne; et voici la réponse qu'a bien voulu me faire à son égard, par l'entremise obligeante de M. Mérimée, doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, le savant M. Menendez Pelayo, à qui j'adresse ici mes remerciements : « Cet Olavarria pourrait bien être un fray Joaquin Olavarria, franciscain apostat, qui, pendant la période constitutionnelle de 1820 à 1823, jouit d'une certaine notoriété et d'une certaine influence à Cadix en qualité de chef des sociétés secrètes, si en faveur auprès de nos patriotes. Cet Olavarria, qui était Vascongade et avait longtemps résidé en Amérique, se faisait appeler le citoyen Clara-Rosa, du nom de deux de ses maîtresses. Vous trouverez quelques renseignements sur le personnage dans les *Mémoires* de D. Antonio Alcala Galiano (t. II), dans les *Souvenirs d'un vieillard* (*Recuerdos de un anciano*) et dans mon *Histoire des hétérodoxes* (t. III), dans une note où j'ajoute quelques détails au sujet de la mort et de l'enterrement du susdit fray, détails qui m'ont été transmis de Cadix par D. Adolfo de Castro. »

ma situation et mon opinion sur la marche à suivre dans la conduite de nos affaires. Quelque temps après, je fus chargé par une association assez puissante de préparer les moyens d'action. Je fis part de cette mission aux hommes les plus influents parmi les anciens militaires et j'en reçus une semblable de leur part avec promesse de toute coopération (1)... »

Quelle était cette association? C'est ce que nous ne savons au juste. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de cette époque Fabvier se mit à travailler le moral de l'armée, employant à cette œuvre les officiers à demi-solde dont il était connu et qui, s'abouchant avec les sous-officiers, avec les soldats, leur faisaient honte à l'avance du rôle que le gouvernement voulait les forcer de jouer en Espagne, leur rappelaient les gloires de l'Empire, les tristesses de l'invasion; leur représentaient les Bourbons comme inféodés à l'étranger, à la Sainte-Alliance; leur faisaient craindre un nouveau démembrement de la France; leur apprenaient des chansons patriotiques (2); leur parlaient de liberté, d'honneur; bref n'épargnaient rien pour les préparer au demi-tour, c'est-à-dire à la révolution qu'ils rêvaient. Les résultats de cette propagande sont constatés par de nombreux rapports de police et notamment par ceux qu'adressait au ministre de l'Intérieur, en avril, mai et juin 1822, le préfet de la Meurthe. Il fallut faire partir de Nancy le 29e régiment d'infanterie, « qui inspirait une confiance absolue aux ennemis de l'ordre (3) ». Mais son départ ne calma pas l'agitation qui régnait en Lorraine et, pendant

(1) Note au gouvernement espagnol, 23 janvier 1823 (papiers de Fabvier).

(2) Fabvier en avait gardé plusieurs que nous retrouvons dans ses papiers et qui étaient pour l'époque d'une grande hardiesse. La meilleure et celle de l'on répétait le plus volontiers à cette époque a pour refrain ces deux vers :

Pour un Français il n'est qu'une victoire,
C'est d'être libre, et vous ne l'êtes pas.

(3) C'était l'ancienne légion du Nord, compromise dans l'affaire du 19 août. Envoyé en Alsace, ce corps avait pris part à la conspiration de Belfort. Au nombre de ses officiers était Armand Carrel qui, au commencement de l'année 1823, devait donner sa démission et aller rejoindre en Espagne les réfugiés français de Catalogne.

plusieurs mois encore, le pauvre préfet ne cessa de sonner l'alarme (1).

Cependant en Espagne Ferdinand VII, enhardi par les succès des *Apostoliques*, qui venaient de s'emparer de la Seu d'Urgel, levait enfin le masque et provoquait dans sa garde une insurrection militaire contre l'ordre constitutionnel. Pendant plusieurs jours Madrid fut le théâtre des troubles les plus violents. Mais, après une lutte sanglante, force resta aux défenseurs de la liberté. Le 7 juillet, le roi révolté se soumettait lâchement, sacrifiait ses amis et, la rage au cœur, mais le mensonge aux lèvres, appelait aux affaires les chefs des *exaltés* qui, sous l'inspiration du général Évariste San-Miguel, formèrent aussitôt un nouveau ministère (2).

C'est sans doute au lendemain de cette *journée* qu'Olavarria et ses amis crurent devoir inviter le colonel Fabvier à faire un pas de plus dans la voie où il s'était engagé sur leur parole. « M. Olavarria, lisons-nous dans la note citée plus haut, envoya à Paris un officier français, M. Marotte, qui avait toute sa confiance et qui m'engagea de sa part à venir en Espagne... Je fis partir un général qui avait toutes les qualités requises

(1) « On signale comme agents de trouble, lisons-nous dans dans ses rapports, les sieurs Merville, ancien secrétaire général de la préfecture; Fabvier, avocat, frère du colonel...; Schwitter, maréchal de camp en retraite... Les sieurs Nantil père, de Pont-à-Mousson, Turck-Berthier, de Dommartemont, sont désignés comme chefs d'un projet de sédition dans la Meurthe... Les factieux annoncent que leur organisation s'étend sur toutes les parties de la France; que l'on espère faire une tentative sur les frontières d'Espagne...; la dernière note remise par l'agent secret de Nancy portait que M. de La Fayette était cité comme devant être à la tête du gouvernement provisoire à établir; que ce député devait désigner un personnage considérable pour prendre le commandement du département... — Les officiers en inactivité et en retraite... qui sont dispersés dans le département, viennent souvent se recorder à Nancy... On se vante de tenir les habitants des campagnes dans la main et d'avoir tout prêts, pour les enrégimenter et les commander, les anciens militaires retirés dans les villages... — Les habitants prennent parti pour le 29e... Une partie des troupes formant le cordon sanitaire serait gagnée; un riche banquier de Paris (M. Laffitte) aurait engagé la majeure partie de sa fortune pour opérer un mouvement sur la frontière d'Espagne et y faire arborer le drapeau tricolore... etc. » — (*Arch. nat.*, F7 6659.)

(2) Ce cabinet était ainsi composé : *Affaires étrangères*, San-Miguel; — *Intérieur*, Gasco; — *Grâce et Justice*, Navarro; — *Guerre*, Lopez-Banos; — *Marine*, Capaz; — *Outre-mer*, Vadillo; — *Finances*, Egoa.

pour cette mission; elle était périlleuse; je ne dis son nom qu'à deux personnes... M. Marotte peut rendre témoignage que je le fis entrer avec ce général dans la même chambre et les fis bien se regarder sans leur dire le nom l'un de l'autre. Le général partit pour l'armée d'observation et je reçus de lui successivement les nouvelles les plus favorables. Pendant ce temps je parvins à faire placer à l'armée d'observation plusieurs officiers pour opérer dans le même sens. Je rangeai en différents groupes un assez grand nombre d'officiers en non-activité, destinés, les uns à venir en Espagne, les autres à seconder le mouvement sur plusieurs points de la France... »

Quel était le général en question? Des rapports de police (1) désignent le général Laffitte, qui appartenait corps et âme au parti libéral. Cette désignation ne paraît pas trop téméraire si l'on rapproche ces deux faits : 1° que ce personnage, originaire de l'Ariège, pouvait par ses nombreuses relations dans le voisinage des Pyrénées justifier sa présence dans cette région; 2° que Fabvier, dans diverses lettres, emploie ordinairement l'initiale L pour indiquer le général en question. Quoi qu'il en soit, l'émissaire de Fabvier commença ses périlleuses opérations avec autant de succès que de discrétion et d'habileté. Dès le mois d'août, le colonel avait reçu de lui des informations telles qu'il jugeait l'entreprise mûre pour l'exécution. C'est du moins ce qu'une lettre à lui adressée par La Fayette à cette époque permet de conjecturer (2). Sous les termes vagues dans lesquels elle est conçue, on devine que Fabvier venait de lui faire une proposition grave, dont l'Espagne

(1) Arch. nat., F^7, 6676.

(2) Voici cette lettre, datée de la Grange, 13 août 1822 : « Je me suis acquitté de votre commission, mon cher colonel. On s'est étonné comme moi que, nous voyant tous les jours, ceux de nos collègues qui connaissaient votre pensée ne nous aient pas proposé, avant notre séparation, d'en causer ensemble. Mon ami avait vu récemment les deux indiqués par vous. J'ai causé longuement avec M. *(Manuel?)*, au moment de son départ, d'objets analogues à celui-là. Il ne m'en a pas dit un mot. Après avoir rapporté à mon collègue ce que je tenais de vous, moins deux noms propres, il m'a fait pareillement la réponse que vous avez reçue de moi, c'est que, même dans l'hypothèse que votre idée soit praticable, il voyait des inconvénients, sans utilité réelle, à la mesure individuelle dont vous m'aviez parlé. »

était sans doute le sujet. Cette lettre était, du reste, peu encourageante pour le colonel et dénotait un certain dépit de la part de La Fayette, qui se plaignait d'avoir été laissé dans l'ignorance de certains projets. Le vieux général, dominé par les carbonari, s'entendait de moins en moins avec Manuel, qui avait beaucoup plus que lui le sens des choses possibles. Sous l'inspiration de jeunes gens sans expérience et d'aventuriers auxquels il donnait aveuglément toute sa confiance, il s'éloignait visiblement des officiers généraux ou supérieurs de quelque renom grâce auxquels il eût pu soulever l'armée. Était-ce jalousie secrète? Peut-être. Il disait que, si on laissait l'élément militaire prendre trop de place dans la conspiration, l'on risquait de voir renaître l'Empire, dont il ne voulait à aucun prix; ou monter sur le trône le duc d'Orléans, dont la sournoise ambition lui inspirait déjà des inquiétudes. Il inclinait, lui, vers la République. Il eut en Espagne des agents indiscrets, brouillons, sans autorité personnelle et qui n'inspiraient pas confiance au cabinet de Madrid. Il se prêtait aux rodomontades du commandant Caron, conspirateur à panache, aussi incapable que brave; lui promettait — ou lui donnait déjà — le titre de général; l'encourageait à toutes les folies. Tous ces vantards faisaient si grand bruit que San Miguel et ses collègues étaient tentés de suspecter leur sincérité et, ne voulant fournir gratuitement à Louis XVIII aucun prétexte d'agression, n'accueillaient leurs offres qu'avec une réserve presque négative. Ce que voyant, ils commençaient à se tourner vers les *communeros*, parti avancé qui affectait des tendances républicaines, mais qui, au fond, n'aspirait guère qu'à supplanter le cabinet du 7 juillet. Le résultat, c'est qu'ils étaient réduits à une parfaite impuissance.

Manuel et ses amis, Fabvier entre autres, estimaient qu'ils fallait moins parler, agir davantage, et agir en secret; ne pas compromettre inutilement le gouvernement espagnol; s'unir à lui très étroitement au lieu de faire des avances à ses adversaires. Ils pensaient aussi qu'après l'échec des complots ourdis par les carbonari l'armée seule était capable d'opérer en France une révolution. Les partisans de la République, de

Napoléon II, du duc d'Orléans devaient s'unir étroitement contre l'ennemi commun. Le plus pressé était d'abattre le régime de la Restauration. L'on rendrait d'abord à la France la liberté; elle se donnerait ensuite le gouvernement qu'elle voudrait.

Vers la fin d'août 1822 (1), Fabvier se rendit à Londres pour s'y concerter librement avec certains de ses amis, notamment avec sir Robert Wilson, homme de tête et de cœur qui défendait avec ardeur la cause de la Constitution espagnole dans le Parlement et qui était disposé à la servir au besoin en soldat. Il y vit le général Lallemand, qui revenait du Texas et qui était tout prêt à se jeter dans de nouvelles aventures. Il s'y entretint avec beaucoup de réfugiés italiens et français et obtint d'eux la promesse de venir au moment décisif le rejoindre en Espagne. S'il n'eût été obligé de rentrer précipitamment en France, il les eût sans doute dès lors enrôlés et mis en état de partir sans délai. Il dut charger le colonel Duvergier (2), retiré à Londres depuis quelques mois, de poursuivre le travail commencé (3) et retourna dès les premiers jours de septembre à Paris, où des circonstances graves exigeaient sa présence.

Il s'agissait d'arracher à une mort prochaine quelques-uns des malheureux arrêtés à la suite des dernières conspirations et sans rémission voués à l'échafaud. Les rapports de police que nous avons dépouillés aux Archives semblent prouver que même avant son départ pour l'Angleterre il lui avait été proposé de travailler à la délivrance du général Berton et qu'il

(1) Arch. nat., F^7, 6676.

(2) Duvergier, condamné à Paris pour sa participation aux troubles de juin 1820, était parvenu à s'évader au commencement de 1822.

(3) Cet officier lui écrivit le 18 septembre une lettre où, sous les termes de convention, il n'est pas difficile de voir qu'il s'agissait du complot. En voici les premières lignes :

« J'ai lieu d'espérer que je vous trouverai ici un négociant... qui prendra un dépôt de vos marbres; peut-être serai-je obligé de partager le dépôt en deux classes, l'un des objets de luxe, pendules, vases, etc.; l'autre de cheminées, tables, consoles, etc... Il faudra que vous ayez la complaisance de m'envoyer des pouvoirs à l'effet de traiter... Envoyez-moi donc... les prix courants et les conditions générales et le montant de la commission que vous voulez accorder, etc. » (Papiers de Fabvier.)

avait accueilli cette idée d'empressement (1). Or, dans les premiers jours de septembre, ce personnage n'était pas encore jugé. Mais les quatre sergents de la Rochelle venaient de l'être le 6 de ce mois. Leur exécution était imminente. Il fallait aller au plus pressé. Ces malheureux étaient détenus à l'hôpital de Bicêtre. D'accord avec un de ses anciens compagnons d'armes, le colonel Dentzel (impliqué naguère dans le procès du 19 août), Fabvier conçut pour eux un plan d'évasion qui, durant quelques jours, parut avoir les plus sérieuses chances de succès. Grâce à une somme de soixante mille francs, qu'il put se procurer sans trop de peine, le concierge de Bicêtre, acheté, devait se prêter à la fuite des condamnés. Deux étudiants en médecine attachés à l'hôpital entrèrent en pourparlers avec cet homme et répondirent de sa connivence. Malheureusement le concierge finit par prendre peur, révéla tout à ses chefs et, au moment même où un premier acompte lui était versé par un de ces jeunes gens, des agents apostés constatèrent le flagrant délit. Vainement les amis des condamnés songèrent à les enlever de vive force au moment même de l'exécution. Les quatre sergents de la Rochelle furent guillotinés en place de Grève, le 21 septembre 1822.

A ce moment, le général Berton, condamné à mort le 11, avec cinq de ses coaccusés, était encore vivant. Mais Fabvier ne put rien tenter en sa faveur... La police, qui le surveillait toujours, connaissait ses menées en faveur des sergents et, fort peu de jours après l'exécution de ces derniers, il fut mis en arrestation. Dentzel, qui s'était montré plus que lui, ne tarda pas non plus à être incarcéré et une instruction dont les pièces forment un volumineux dossier conservé dans les

(1) « J'ai eu bien du plaisir, écrivait-il le 28 août à un certain Vaillant, ami de Berton, à voir votre dernier voyageur et à entendre ses ouvertures. Je me suis occupé aussitôt et pour la spéculation qu'il m'a proposée les fonds sont prêts... A mon retour je suis tout à vous... »

Ce billet fut saisi par la police, comme il ressort d'une note du 15 septembre au directeur de la sûreté. « Il y a quinze jours qu'un envoyé des *carbonari* de la Vienne fut envoyé ici. Il vit le colonel Fabvier, qui lui remit pour le sieur Vaillant un petit mot de sa main dont la copie est ci-jointe... Celui-ci dans l'intervalle a été faire un voyage à Londres. Il est de retour depuis quelques jours. » Arch. nat., F[7] 6676.

cartons de la sûreté (1), fut commencée contre lui et ses complices. Elle dura plus de six semaines parce que la justice, qui pressentait le *grand projet* de Fabvier, étendit ses recherches pour se procurer les témoignages qui lui manquaient. Un sujet britannique, nommé Bowring, qui faisait de fréquents voyages à Paris et à Madrid et qui était un intermédiaire des plus actifs entre le colonel et ses amis d'Angleterre et d'Espagne, fut arrêté à son tour (2). Mais ni entre ses mains ni au logis de Fabvier on ne trouva de documents qui permissent de démontrer la grande conspiration dont ce dernier était soupçonné. Le magistrat instructeur dut se borner à renvoyer le remuant officier, avec trois ou quatre autres prévenus, devant le tribunal correctionnel de Paris pour y répondre de ses manœuvres en faveur des quatre sergents de la Rochelle. Les débats de ce procès, qui eurent lieu le 28 novembre, n'éclaircirent pas l'affaire. Fabvier, qui niait sa participation à la tentative d'évasion, ne put en être légalement convaincu, parce que ses coprévenus soutinrent n'avoir vu que la nuit la personne qui s'était présentée à eux sous son nom et ne pouvoir affirmer que ce fût lui. En fin de compte, il fut renvoyé de la plainte; mais Dentzel fut condamné à quatre mois de prison.

Après cette dernière épreuve Fabvier, loin de chercher à se faire oublier, comme le lui conseillait son frère, ne songea plus qu'à quitter la France pour se jeter à corps perdu dans la grande entreprise d'Espagne.

Les décisions récentes du congrès de Vérone lui étaient connues. On était à la fin de novembre. L'*armée d'observation*, destinée à franchir les Pyrénées, se grossissait chaque jour de nouveaux régiments. Elle allait sous peu former un effectif

(1) Arch. nat., F^7 6659.

(2) « Un sieur Bowring, Anglais (dit un rapport de police adressé le 13 octobre au procureur du roi), qui, pendant son séjour à Paris, a eu d'intimes et fréquentes relations avec le colonel Fabvier et que j'ai toutes raisons de croire associé aux intrigues de cet officier supérieur, vient d'être arrêté... Parmi les lettres saisies sur lui, il s'en trouve une pour le comte de Saint-Marsan, réfugié piémontais, qui paraît être du colonel Fabvier, car la suscription est évidemment de sa main. »

de 100.000 hommes. Il ne pouvait plus être sérieusement question de complot à l'intérieur : le colonel Caron, le général Berton et d'autres encore venaient d'être exécutés; les carbonari étaient terrifiés. S'il y avait une partie décisive à engager, c'était à la frontière des Pyrénées qu'elle devait être engagée. C'était à l'armée ou du moins à celui qui saurait l'enlever à sauver la liberté.

Les hommes qui étaient au pouvoir en Espagne commençaient, du reste, à s'alarmer sérieusement. De là les nouvelles instances qu'ils firent à cette époque auprès de Fabvier. Ce dernier les raconte dans l'importante note mentionnée plus haut : « A cette époque, le gouvernement espagnol envoya deux hommes à Paris : l'un M. Nuñez, que je ne voulus pas voir (il s'était mal adressé et se conduisait d'ailleurs avec indiscrétion); l'autre, M. Etcheverria, me montra les lettres d'Olavarria et les promesses du gouvernement espagnol, dont j'ai copie; il m'engagea à partir. Ces promesses parurent suffisantes à nous tous. Ainsi, d'après les sollicitations d'Olavarria, la connaissance des résolutions de Vérone que j'eus le jour même de l'arrivée de M. de Montmorency (1), la certitude de la coopération de toutes les classes en France, les dangers d'un retard... je me décidai à partir. »

Il partit en effet, au commencement de décembre, sans avertir La Fayette, dont il redoutait les indiscrétions, et avec tant de mystère que la police en fut quelque temps déroutée; c'est seulement en janvier 1823 qu'elle retrouva sa trace; et même après cette époque elle fut bien souvent réduite à des conjectures fort erronées sur ses voyages et ses agissements. Heureusement nous avons pour le suivre à dater du moment où il quitta la France un *Journal* manuscrit, où jusqu'au 3 février 1823 il consigna soigneusement ses impressions, ses démarches, ses observations et jusqu'aux plus menus incidents de sa vie (2). Il nous reste aussi les brouillons d'un

(1) C'est-à-dire le 30 novembre.

(2) Ce *Journal* forme un cahier in-8° de 36 pages, dont les deux premières ont été perdues. Les premières lignes de la troisième se rapportent à la journée du 7 décembre.

grand nombre de lettres écrites par Fabvier, pendant et après sa singulière aventure, aux personnages considérables avec lesquels il était en relations soit en France, soit en Espagne, soit en Angleterre; les plus curieuses sont celles qu'il adressait à Manuel. On peut, grâce à ces documents, se rendre un compte à peu près exact du rôle qu'il joua en 1823, ce que les historiens n'ont encore jamais pu faire.

A Londres, où il se rendit tout d'abord, il trouva quelques mécomptes. Par la faute de Duvergier, négligent ou maladroit, la petite troupe qu'il eût voulu emmener en Espagne n'était pas prête. Il vit de nouveau le général Lallemand, avec lequel il ne s'entendit guère. Il eut de meilleurs rapports avec sir Robert Wilson, qui parlait de faire enlever à Magdebourg le vieux Carnot (alors presque mourant) dans l'espoir que la présence d'un tel homme à la frontière des Pyrénées suffirait pour que l'armée d'observation se prononçât enfin contre les Bourbons. Il fréquenta les réfugiés italiens, Santa-Rosa (1) qui ne lui plut alors que médiocrement; Urgone, Arrivabene, Dandolo, Saint-Marsan surtout, qu'il trouva plein de cœur, d'esprit et de sens politique. Mais il ne perdit que fort peu de jours en leur compagnie. Dès le 11 décembre, ayant trouvé à s'embarquer sur une galiote allemande frétée par le Napolitain Macirone, ancien aide de camp de Murat, il se rendit à Ramsgate et le lendemain prit la mer (2).

Durant une traversée qui dura onze grands jours, Macirone, bavard, hâbleur, besogneux, lui exposa ses plans de révolution, lui emprunta de l'argent et fit de vains efforts pour découvrir son identité. Fabvier se faisait appeler D. Jose Ranieri, se donnait comme négociant et parlait espagnol ou italien le

(1) « Santa-Rosa veut faire le fin... Il vise trop à la réputation de modérantisme. Puis Italien, et ne veut pas voir que c'est un corps mort que la France peut seule ressusciter... Santa-Rosa est bien le théoricien: l'autre *(Saint-Marsan)* le traite comme un enfant... Dîner chez Saint-Marsan avec Santa-Rosa; le premier joue le second comme un enfant; c'est un homme d'État, l'autre on ne peut plus médiocre. » [*Journal* de Fabvier, 7, 8, 10 décembre.]

(2) Non sans avoir retrouvé, à sa grande joie, un de ses meilleurs amis, le Piémontais Collegno, avec lequel il avait jadis servi dans la Grande-Armée, et qui, proscrit depuis 1821, venait s'embarquer pour le Portugal.

plus possible. L'aventurier napolitain eut beau déployer toute sa finesse; le colonel fut impénétrable. Aussi le laissa-t-il de fort mauvaise humeur lorsqu'arrivé au port il put enfin se séparer de lui pour pénétrer dans l'intérieur de l'Espagne.

Débarqué à Santander avec un seul compagnon, dont il ne nous dit pas le nom (1), Fabvier mit quatre jours à trouver le moyen de se faire transporter non pas à Madrid, mais seulement jusqu'à Burgos. Les relations régulières étaient interrompues par la guerre civile dans tout le nord de l'Espagne. La campagne était partout infestée de bandes *apostoliques*. Le nouveau *chef politique* de Santander n'avait pu entrer dans cette place que déguisé et sans bagages. Les *factieux*, comme les appelle Fabvier, répandaient la terreur de toutes parts. « Les principaux chefs, lisons-nous dans son *Journal*, sont le curé Merino, qui a dernièrement saccagé Reynosa avec quatre cents hommes; le curé Quevillas aux environs de Bilbao; Zavala, Zavaletta et Roxo de Banderas, le plus féroce. Ils font marcher de vive force les paysans avec l'aide des prêtres (2)... »

Le 17 décembre, le faux Ranieri put enfin se mettre en route, dans une vieille voiture datant de Louis XIV et attelée de cinq mules. Le danger qu'il courait et qui, paraît-il, préoccupait fort son compagnon (3) ne l'empêchait pas d'observer le pays, d'en remarquer la misère, d'en noter les ruines, d'en étudier les richesses naturelles. Il semblait qu'il voyageât seulement pour son agrément ou son instruction.

Il était impossible qu'il ne rencontrât pas de *factieux*. Les habitants des villages qu'il traversait, les hôtes des *posadas* où il prenait ses repas étaient généralement de connivence avec eux. Il allait à la grâce de Dieu, ne comptant que sur son sang-froid pour se tirer des mauvais pas. Dès le 29 décembre, en entrant à Aguilar del Campo, il tomba justement au milieu de la bande du curé Merino, qui occupait ce bourg.

(1) Ce personnage, qui le suivit jusqu'à Madrid, n'est jamais désigné dans son journal que par l'initiale F. Il nous a été impossible de l'identifier.

(2) *Journal*, 23 décembre.

(3) « F. m'a l'air d'avoir peur; il est aussi inutile qu'une femme. » *Journal*, 28 décembre.

« Nous descendons sur le Pisuerga, lisons-nous dans son *Journal*. Je dors. F. me réveille. « Voilà un ancien (1) », me dit-il. En effet, je vois galoper vers nous un cavalier monté sur un très beau cheval gris pommelé à courte queue; homme de trente ans, de ma taille; chapeau rond, plat; plumes, moustaches petites et brunes, figure agréable, manteau brun qui couvre d'autres armes. Me fait quelques questions et va reprendre son poste en vedette. A la porte, cinq hommes à pied, mal armés. Un se détache et nous accompagne... Une foule d'hommes à figure riante, même costume... Sur la place vingt ou trente laissent voir des armes bizarres. On saute sur un cheval qui, boiteux, était rangé parmi nos mules. On l'amène devant le commandant. C'est le curé Merino. Il le laisse aller, à la recommandation de l'alcade. Le conducteur donne un douro à un soldat... On ordonne d'attendre... Un officier, à ce que je pense, avec une chemise blanche et un gilet rayé, qui me donne quelques soupçons, cause avec moi. Je lui parle commerce, *Gute Hoffnung* (2), laines, etc.; puis lui coule deux douros. Il me fait mille questions sur l'Angleterre. « Que dit-on? Comment les appelle-t-on? etc. — Défenseurs « de la foi. — Et c'est vrai, me dit-il. » Je dis naïvement que je les savais là, mais qu'étranger je ne les craignais pas. « Là-« bas, me dit-il, y a-t-il une constitution? — Oui, et tout le « monde en est content. — Chacun vit-il comme il veut? — « Oui. — Y a-t-il des francs-maçons? — Je ne sais. — Oh! « me dit-il, il y en a beaucoup en Espagne. A Burgos ils « dansent au clair de la lune. » Des questions sur la milice de Reynosa et de Santander. La troupe est curieuse. Il est difficile d'en donner une idée... Il y a eu un déserteur dernièrement. Merino l'a repris et lui a coupé la tête lui-même. Quelques-uns me disent : « Voilà une belle malle, qu'y a-t-il « dedans? — Mes vêtements. » Un autre chef me dit : « Il y « aurait des millions que ce serait la même chose; le com-« mandant ferait tuer celui qui prendrait une piécette. » Enfin

(1) C'est-à-dire un *guerillero* à la façon de ceux que les Français avaient eu à combattre sous Napoléon.

(2) Nom du navire sur lequel il était venu en Espagne.

l'homme aux deux douros arrive au galop en me disant qu'il m'est permis de continuer par ordre du curé, qu'il a eu du plaisir à se charger de ce message. Nous partons. Il me demande si je suis catholique. Je dis en souriant : « Oui, et « romain. — Bien », me dit-il. L'officier court, l'arrière-garde arrive. Celui-ci a l'air mécontent. Il me fait la même série de questions avec humeur. Quand je dis que je vais à Burgos pour faire expédier des laines : « Oui, » me répond-il avec violence, « *lanas, lanas, asi se accaba España.* — Mais, lui dis-je, « on vous les paye, et d'ailleurs que ne faites-vous du drap « avec? On vous l'achèterait tout fait. » Un des siens lui dit : « Il a raison. » Et il partit avec cinq ou six à la tête de l'arrière-garde, et on laissa aller ceux qu'on retenait de la veille... »

Après cette chaude alerte, Fabvier reprend ses observations en cours de route, reçoit au village de Camaron une hospitalité toute patriarcale chez un paysan aisé, nommé Miguel Marin, qu'il fait longuement causer sur les affaires d'Espagne; puis arrive à Burgos (1er janvier 1823), dont il nous fait un tableau fort triste : « Tout le monde se plaint, tout est mort, il n'y a plus de mouvement, plus de commerce; les couvents sont supprimés; de quarante-huit qu'il y avait à Burgos, il n'en reste que trois, et les maisons et les terres sont abandonnées, au lieu de les distribuer ou de les vendre. Nous voyons de la troupe de ligne. Elle a assez bonne mine, mais les bagages et les fusils sont sur les voitures. Marchent peu en ordre... Le fort est tout démoli... »

Cependant il faut arriver au plus tôt à Madrid. A grand'-peine et au prix exorbitant de cinquante-deux douros et demi, il trouve enfin un coche dont les sept mules l'emportent vigoureusement vers cette capitale (2 janvier). Chemin faisant, il rencontre Riégo accompagné d'une brillante escorte. Mais il voit toujours beaucoup de ruines, de belles terres en friche; il passe dans des villages que les *factieux* viennent à peine d'évacuer (1) après les avoir pillés, et tout ce qu'il entend dire lui donne la triste conviction qu'en Espagne la classe moyenne

(1) [*Journal*, 3 janvier.]

seule est libérale; que l'immense majorité du peuple, fanatisée par le clergé, non seulement ne défendra pas la Constitution, mais aidera, au besoin, à la détruire.

Ce fut seulement le 6 janvier 1823 que le faux Ranieri put entrer à Madrid. Au moment où il y arrivait, la situation de l'Espagne constitutionnelle s'aggravait encore. L'Autriche, la Prusse et la Russie adressaient à San-Miguel trois notes hautaines et menaçantes, qui équivalaient à la mise hors la loi de son gouvernement. La France lui donnait à entendre que son souverain pourrait bien ne pas tarder à faire franchir les Pyrénées par l'armée d'observation. Il répondit, on le sait, avec une fierté toute castillane que l'Espagne ne recevrait pas la loi de l'étranger et qu'elle saurait défendre son indépendance. Les Cortès, dans leur séance du 9 janvier, couvrirent d'applaudissements ses déclarations. Les théâtres, les rues de Madrid retentirent d'hymnes patriotiques et de cris de guerre. Mais ces manifestations laissaient Fabvier incrédule et méfiant (1). L'Espagne, il le voyait bien, était sans ressources disponibles. Le gouvernement n'était obéi presque nulle part; il n'avait ni soldats, ni argent, ni armes, ni munitions. « Les contrées de l'Èbre, écrivait Fabvier, sont toutes en émeute; on demande des troupes. Ils n'ont pas un bataillon disponible, vingt pièces de campagne, quinze mille fusils, deux cents milliers de poudre. Voilà le matériel de toute l'Espagne, et pas le sou... Au milieu de cela, ajoutait-il, ils sont divisés en deux partis très aigris : les maçons ont le pouvoir (les ministres actuels, Lopez-Banos, San-Miguel, etc., Mina, Riego, Arguelles). Ils veulent conserver la famille (2) et la plier. Ce système est le plus raisonnable, eu égard à la disposition du peuple, qui a déjà bien assez du présent et qui se soulèverait si on tuait le roi et sa famille... Si l'étranger entre cependant, on en finira et en détruisant la famille on ôtera tout moyen de

(1) « Je vais aux Cortès, lit-on dans son *Journal* à la date du 11 janvier, séance d'enthousiasme... Le peuple est dans l'ivresse... Nous en avons tant vu! L'hymne de Riégo, cela est touchant. On le joue toute la journée, jusqu'à minuit. Avec cela ce peuple se croit invincible. Gare à lui s'il se frotte aux batailles! »

(2) La famille royale.

traiter et on se trouvera comme en 1808. — Les *communeros* sont plus nombreux dans la classe moyenne. Mais ils pensent à la République, et l'Espagne serait perdue et divisée... Romero Alpuente, Ballesteros, Palarea (l'ancien Medico) (1), aujourd'hui chef politique de Madrid, sont du nombre; Torrijos est leur homme (2). »

Fabvier fut en très peu de jours parfaitement éclairé sur la situation par le banquier français Batbedat, qui lui faisait les honneurs de Madrid; par un membre fort influent des Cortès, Mallagarni (3); surtout par les deux agents Marotte (4) et Durou, qu'Olavarria se hâta d'envoyer à Madrid pour répondre de lui et pour le seconder (5). Dès le premier jour on lui expliqua qu'il devait s'efforcer de gagner les *communeros* qui, séduits par La Fayette et ses émissaires, pouvaient aisément, en méconnaissant sa mission, annihiler tous ses efforts. Il fallait leur faire comprendre que le meilleur moyen de prévenir l'intervention française n'était pas, comme le voulait ce général, de provoquer ouvertement nos soldats à la désertion, non plus que d'organiser à grand bruit des légions de réfugiés; que de jeunes écervelés comme Joubert, des gens tarés ou suspects comme ce Puel et ce Thiébaut dont les noms reviennent souvent sous sa plume (6), ne représentaient vraiment pas le parti libéral français; que les réfugiés, au lieu de s'éparpiller en groupes anarchistes, les uns en Catalogne, les autres dans les pays basques ou ailleurs, devaient se placer discrètement sous sa direction unique et attendre avec patience le moment favorable; que le commandant Caron qui,

(1) C'était le nom sous lequel ce personnage s'était fait connaître comme chef de bande pendant les guerres de l'Empire.

(2) *Journal*, 12 janvier.

(3) Nous ne donnons ce nom que sous toutes réserves. Fabvier ne désigne jamais ce personnage que par l'abréviation M[l]. Mais, vu la qualité de député qu'il lui attribue, il nous semble que ces deux lettres ne peuvent indiquer que D. Jose Apoitia Mallagarni, qui représentait alors la Biscaye aux Cortès.

(4) Voir plus haut, p. 191.

(5) Ils y arrivèrent le 11 janvier. Voir le *Journal* à cette date.

(6) Puel tenait, paraît-il, à Madrid, une maison de jeu fort mal famée. — Quant à Thiébaut, Fabvier l'accusait formellement de n'être qu'un espion et un traître.

sous le nom de Legras, commandait à Bilbao leur principal rassemblement, faisait plus de mal que de bien par ses bruyantes et puériles démonstrations (1); enfin qu'il s'agissait de solidariser la cause de la nation espagnole avec celle des peuples voisins et faire de la grande politique, au lieu de se borner à des manœuvres de coterie.

C'est ce que, dès le 8 janvier, il avait exposé au directeur général des postes Campo, qui était, paraît-il, l'*âme des communeros* et qui jouissait en même temps d'un grand crédit auprès des *maçons*.

Fabvier n'eut pas trop de peine, à ce qu'il nous semble, à faire entendre raison aux chefs des *communeros*. Mais il fallait aussi amener La Fayette à résipiscence, et c'était bien plus malaisé, parce qu'on ne pouvait le sermonner que de loin et que son amour-propre froissé ne lui permettait guère d'écouter les conseils de Fabvier. Ce dernier ne cessait de lui faire recommander par Manuel la prudence et la discrétion. Mais on ne pouvait obtenir de ce *vieil insurgé*, comme il l'appelait, qu'il sût garder un secret. « L'esprit de confusion et d'indiscrétion qui a régné dans nos affaires de France se montre aussi ici, lisons-nous dans une lettre du colonel. Chaque jour arrivent de nouvelles ouvertures, la plupart sans fondement, et elles me reviennent par les individus les plus obscurs, qui les tiennent eux-mêmes des gens les plus mal famés, soupçonnés eux-mêmes de relations avec les ambassadeurs. Ce qui me chagrine, c'est que le nom du général (2), que j'avais tant cherché à leur dérober, leur est connu, et qu'il y va de sa tête s'il est vendu. C'est Llorente (3) qui a apporté son nom

(1) « Caron s'est isolé avec Torrijos..., reçoit directement des lettres du général La Fayette, qui l'a fait général; il demande un habit brodé, etc., fait graver son portrait, et autres sottises. Il est avec tous ces drôles du congrès *(Fabvier fait ici allusion au Congrès de la Charbonnerie tenu à Bordeaux en août 1822)*, qui annoncent Soult, Foy et mille autres qu'ils font fuir au loin. On a annoncé que le général envoyé était Gourgaud ou Tarayre, etc... Ce sont des misérables capables de tout perdre... Tout cela a besoin d'être concentré là-bas et ici... » [*Journal*, 11 janvier.]

(2) Il s'agit du général qui, depuis quelques mois, travaillait secrètement l'*armée d'observation*.

(3) Ce Llorente n'est autre que le fameux auteur de l'*Histoire de l'In-*

ici... S'adresser de préférence aux ennemis du gouvernement, c'est vouloir échouer. Mais c'est une maladie de la part de votre ami. Une autre, plus dangereuse encore..., c'est sa confiance indiscrète envers des gens tout à fait indignes de ces sortes de relations. Mais pour qu'il n'y ait plus de tiraillements et de lenteurs, faites ce que vous aviez promis, faites-moi reconnaître par les différentes branches. Le beau plaisir que j'aurais, n'est-ce pas, à être obligé de décrier les uns et les autres! Marchons au même but avec désintéressement... Qu'on n'ait qu'une marche et qu'un but : l'appel à la nation; elle décidera ce qu'elle voudra (1)... »

Ces derniers mots étaient une réponse à l'accusation d'*orléanisme* que La Fayette répandait trop complaisamment contre Fabvier et ses amis. Le colonel reconnaissait bien avoir dit que le duc d'Orléans « avait des chances » de monter sur le trône. Mais il se défendait énergiquement et avec une entière bonne foi de le servir. « Au nom de la patrie, écrivait-il encore à Manuel, employez tout près du général... Dites-lui de revenir à lui. Les bases sont accordées ici : les bases de 1815 et le choix par la représentation nationale (2)... »

Il adjurait du reste directement La Fayette d'ouvrir les yeux, de renoncer à ses fâcheux errements. « Quand tout a été préparé, lui écrivait-il le 18 janvier, je suis parti sans vous voir, général. Il m'en a coûté. Mais quand il s'agit de mon pays et de la grande cause de la liberté, je sais faire le sacrifice de mes affections. Vous avez admis dans votre confiance

quisition. Expulsé de France par le ministère Villèle, il venait d'arriver à Madrid, où il mourut le 5 février suivant. C'est La Fayette qui lui avait révélé le nom du général en question.

(1) Lettre de Fabvier à Manuel, 14 janvier 1823. — Le même jour il écrivait à un correspondant qu'il désigne simplement par l'initiale C (peut-être Courier ou Constant) : « Montrez ma lettre à Manuel. Il m'avait promis de faire tout diriger vers moi... Aussi bien rien ne se fera que de notre centre. — Que Manuel voie le général et lui fasse honte. Croit-on que l'ambition me touche? Je fais ce que je puis pour avoir et j'aurai des hommes plus considérables que Caron et moi. Il faut être fou pour croire que Caron proscrit puisse être à la tête d'une pareille affaire... C'est comme pour Husson, un vaurien de lieutenant qu'ils croyaient chef de bataillon... »

(2) Autre lettre de Fabvier à Manuel du 14 janvier.

des hommes qui n'ont pas la mienne. Vous savez qu'on ne la commande pas. Bien de tristes exemples nous ont donné de grands soupçons. Vous savez qu'on vous a donné des certitudes. J'ai celle de l'immoralité de vos agents sur plusieurs points. De là au reste il n'y a qu'un pas, que je crois franchi pour plusieurs d'entre eux. » Il continuait en rappelant l'insuccès des tentatives de Caron, en recommandant son propre plan et suppliant le général de l'adopter. « Aujourd'hui je viens vous demander au nom de la patrie de vous réunir à tous, et, comme je l'ai proposé dix fois, si je n'ai pas votre confiance, choisissez quelqu'un d'entre vous ; je lui remettrai tout et je lui servirai de secrétaire. Si vous le pouvez, venez vous-même, ce serait préférable... » Enfin il protestait par ces lignes qu'il n'était au service d'aucun prétendant : « On a débité contre moi sous votre nom de bien graves imputations... Vous savez que je ne suis à personne. Ce que voudra la France, c'est là ma loi... Je vous ai dit que mon intérêt était de rester près de vous. Mais près de vous, général, j'étais convaincu que nous ferions des victimes sans succès. Voici une occasion de réparer tant de malheurs... En un mot, songez à l'histoire, à vos glorieux travaux, qu'il faut couronner par le plus utile de tous. Après, comptez à jamais sur la soumission de celui que vous vous plaisiez à appelez votre fils et qui se plaisait tant à vous entendre. »

La Fayette n'était nullement disposé à se rendre en Espagne. Mais Fabvier n'était point d'humeur à attendre son bon plaisir pour avancer dans la voie où il s'était hardiment jeté. Dans le temps même où il négociait ainsi avec le vieux général d'une part, avec ses amis les *communeros* de l'autre, il s'efforçait de faire adopter au gouvernement espagnol son grand programme de concentration et d'obtenir de lui des engagements fermes. Ce n'était pas la partie de sa tâche la moins difficile.

Dès le 10 janvier avait eu lieu entre lui et plusieurs membres du ministère espagnol une conférence dont il rend compte en ces termes dans son *Journal* :

«... Nous allons seuls au palais du roi... Dans les salles

basses sont les ministres San-Miguel et Gasco, de l'intérieur. On me présente... Après des compliments sur les réponses aux notes, j'établis que je suis venu avant que les affaires fussent ainsi décidées et que j'avais pour mission de considérer le salut de l'Espagne comme notre affaire la plus importante, et les autres secondaires. Puis je fais un historique de notre situation. Je sépare les libéraux qui ont voulu faire de la liberté avec les princes venus par l'étranger, en opposition avec la masse vertueuse qui ne veut rien par l'étranger; puisque cependant tout le monde pense de même, qu'il faut changer. Mais les premiers (1) n'ont pu entrer en confiance. Nous autres, *dont je suis chargé*, avons dans l'armée de nos gens assurés qui dépendent de moi. J'entre dans bien des détails de la révolution. Gasco approuve. San-Miguel bâille et paraît distrait. Enfin il prend la parole et me dit qu'il reconnaît que le gouvernement espagnol ne peut pas se sauver seul. Je l'arrête et lui dis que ce n'est pas moi qui ai posé ce principe; que, dans le cas d'une invasion par les troupes françaises, je tâcherais d'employer les armes de la persuasion, jamais d'autres! Mais que pour tous les étrangers je les priais de me considérer comme soldat espagnol. Cela est reçu avec plaisir. San-Miguel m'engage à venir le dimanche, à huit heures du matin, chez lui. C'est un homme de trente-deux ans, gros, petit, l'air honnête. droit, mais peu élevé. Gasco, cinquante ans, l'air vif et fin. pénétrant. A onze heures nous sortons... »

En somme, Fabvier avait été reçu avec courtoisie, mais on ne lui avait rien promis. Les ministres voulaient savoir si sa mission était sérieuse, quels étaient ses pouvoirs et qui les lui avait conférés. Les envoyés d'Olavarria, Marotte et Durou, qui arrivèrent à Madrid dès le lendemain, leur donnèrent à cet égard des explications qui ne les satisfirent qu'à demi. Aussi le colonel, étant allé trouver San-Miguel le 12 janvier, comme il était convenu, le trouva-t-il encore assez froid,

« A huit heures, raconte-t-il, je suis chez San-Miguel. Il a été beaucoup refroidi par tout ce que lui ont dit ses collègues

(1) C'est-à-dire Caron et les émissaires de La Fayette.

des ouvertures précédentes. Il me proteste cependant de l'intention. Je lui parle avec délicatesse de Navarro et de Capaz. Il me remercie de la préférence et me dit cependant qu'il ne peut rien décider seul. Il veut une note. Je cherche à lui faire comprendre que ce n'est pas assez de faire des réponses nobles, qu'il faut encore se mettre en état de défense, que le meilleur moyen est par nous. Il a l'air convaincu, mais de l'impossibilité d'établir une légion française au milieu des Espagnols. Je le suis comme lui et, en outre, qu'on n'aurait pas la désertion (1)... »

Le 13 janvier, le colonel revit encore le ministre des Affaires étrangères qui, de nouveau, le pria d'attendre. Au fond le cabinet espagnol voulait gagner du temps jusqu'à l'arrivée d'un courrier de Paris qui devait l'édifier entièrement sur le caractère et sur le mandat de Fabvier. Mais l'énergique conspirateur ne se décourageait pas pour cela. En effet, dès le 14 il remit à San-Miguel la note demandée, et s'offrit à la développer oralement devant le conseil. Ce document débutait par un exposé de l'état des esprits en France, où, disait l'auteur, on était bien résolu à se débarrasser d'un gouvernement illibéral et imposé par l'étranger; il établissait ensuite que, l'Espagne étant « le dernier boulevard de la liberté », il fallait à tout prix empêcher qu'elle fût envahie. Et il se terminait par les propositions suivantes :

« 1° Arrêter en principe que le gouvernement espagnol veut concourir à l'affranchissement de la France, qui aura occasion de lui rendre un service au moins égal.

« 2° Faire partir les opérations d'un centre commun, de manière à marcher au succès sans se compromettre et se déclarer qu'au moment même.

« 3° Ces principes arrêtés, on pourra faire venir les individus qui sont utiles et qui seront alors certains de ne pas embarrasser le gouvernement espagnol et de trouver un asile et des moyens d'existence...

« 4° Toute la partie inférieure de l'armée étant patriote et

(1) *Journal* de Fabvier, 12 janvier 1823.

n'étant contenue que par des chefs imposés par un gouvernement qui a la conscience de son illégitimité, des défections sont organisées, mais elles ne peuvent avoir lieu que sur le territoire français.

« 5° La situation personnelle de plusieurs de ces chefs placés par le gouvernement dans sa confiance et leurs besoins exigeant que leur sort soit fixé en cas de revers, les premiers moments de cette opération et les dispositions préparatoires demandant de l'argent, qu'on ne peut se procurer en France sans compromettre le secret, et les fortunes des principaux coopérateurs ayant été épuisées par plusieurs années de travaux, l'Espagne ferait l'avance d'une somme suffisante, qui serait remboursée aussitôt que nous aurions mis le pied sur le territoire français, toutes les bourses nous étant ouvertes pour un si noble but (1)... »

Les ministres lurent la note, en approuvèrent les principes, mais semblèrent effrayés par la demande d'argent qui la terminait. Fabvier ne demandait pas moins de quatre millions de réaux. Le colonel, malgré des instances réitérées, n'obtint d'abord que des réponses évasives. On lui demandait pourquoi ses amis de Paris « qui étaient si riches », La Fayette, le duc d'Orléans, d'autres encore, ne prendraient pas à leur charge les frais de l'entreprise. « C'est toujours à recommencer, écrivait-il tristement, et ils ne veulent pas voir deux choses : l'une, que leur affaire est engagée; l'autre, que ces messieurs, qui se sont fait tant d'illusions, s'en feront encore jusqu'à ce qu'il soit trop tard (2). » Le 19 janvier, il eut encore un long entretien, aussi décevant que les autres, avec le ministre des Affaires étrangères. « San-Miguel me fait venir pour me dire qu'il trouve mon projet fort bon. Mais il n'a point d'argent. Il appuie sur la faculté qu'on a en France d'en avoir, etc. Je lui représente tout ce qu'on peut penser... Si le printemps

(1) *Journal*, 15 janvier.

(2) *Ibid.*, 18 janvier. — Dans les lettres qu'il écrivait vers cette époque à ses correspondants de Paris, il ne cessait de répéter qu'il lui fallait de l'argent. Mais il ne semble pas qu'il ait reçu de ce côté beaucoup de secours.

14

arrive, ils sont perdus. — Il entend peu et mal. Il me demande encore quand il faudrait cet argent, etc. Enfin j'en suis mécontent. Il prend l'affaire comme si nous lui demandions un service (1). »

Le lendemain et les jours suivants, Fabvier renouvela patiemment ses démarches, mais sans plus de succès. Tantôt il trouvait les ministres consternés par de nouveaux succès des *factieux* (2) et ne pouvait arrêter leur attention. Tantôt il apprenait qu'ils négociaient avec l'Angleterre et il s'emportait contre ces *insensés* qui se livraient à leurs pires ennemis; qui seraient obligés de leur céder la Havane, etc. (3). Ce qui l'irritait sans doute le plus, c'est que le gouvernement espagnol ne pouvait plus arguer d'ignorance au sujet de sa mission et de ses pouvoirs. Le courrier de Paris qui devait les éclairer à cet égard était arrivé à Madrid le 21 ou le 22. Et l'on continuait à atermoyer. Le 23, le bouillant officier, n'y pouvant plus tenir, écrivit une nouvelle note (4) où, après avoir exposé les démarches faites auprès de lui de leur part depuis une année et ses propres travaux, il les menaçait de renoncer à son entreprise et rejetait sur eux la responsabilité de sa détermination.

« Nous pouvons tout espérer, disait-il en terminant, si nous prenons l'armée française sur le territoire français; rien si nous attendons que les hostilités commencent ou que la guerre civile éclate avec plus de fureur.

« Si le gouvernement espagnol... recule devant ce qu'il avait accepté et provoqué il y a quelques mois, je proteste devant l'Espagne, la France, l'Europe entière, et me décharge sur lui de toute responsabilité... Je vais donc faire retirer ceux qui se trouvent déjà trop compromis; et pour moi, qui, sur une si grande espérance, me suis expatrié et ai voulu juger par moi-même avant de laisser courir la même chance à ceux qui

(1) *Journal*, 19 janvier.

(2) Qui effectivement s'avancèrent, le 18 et le 19 janvier, sous Bessières, jusqu'à Guadalaxara et jetèrent l'alarme dans Madrid. *Journal* de Fabvier, 20-23 janvier.

(3) *Journal*, 18-20 janvier.

(4) Nous en avons déjà cité plus haut divers passages.

me montraient tant de confiance, je me consolerai en pensant que je n'ai rien à me reprocher; mais je gémirai amèrement quand l'avenir aura justifié mes cruelles inquiétudes... quand notre chère et sainte cause sera perdue pour bien des années peut-être; je gémirai, mais ce sera sans remords, et l'histoire saura à qui elle doit adresser ses reproches. »

Plusieurs jours se passèrent encore sans que les ministres répondissent à Fabvier. Il savait que leur négociation avec l'Angleterre tenait toujours. Mais sur ces entrefaites se produisit enfin un événement qui la rendit inutile et qui amena le gouvernement espagnol à faire un pas de plus vers les conspirateurs français. Le 25 ou le 26 janvier, l'ambassadeur de France à Madrid reçut de son gouvernement l'ordre de demander ses passeports. C'était une véritable déclaration de guerre, et le discours que Louis XVIII allait prononcer le 28 à l'ouverture des Chambres ne devait laisser subsister à cet égard aucune incertitude. L'Espagne étant décidément sous le coup de l'invasion, il n'y avait plus un instant à perdre pour essayer de l'en préserver. Fabvier, mandé par les ministres, reçut enfin d'eux une adhésion sans réserve à ses propositions du 14 janvier.

Il rentra chez lui fou de joie, croyant déjà sa grande partie gagnée; écrivit le soir même force lettres et se hâta de rédiger le projet de traité suivant, que le cabinet accepta dans son ensemble dès le lendemain :

« 1° La cause de la liberté doit être considérée comme une.

« 2° Chaque peuple, suivant ses moyens, doit contribuer au triomphe de cette cause.

« 3° Les individus doivent être considérés comme moyens et jamais comme but.

« 4° La péninsule espagnole jouissant actuellement de la liberté et se sentant menacée soit ouvertement, soit en secret par les cabinets de l'Europe, doit être considérée comme le boulevard de la liberté en Europe. En conséquence son salut doit être le premier objet de tous, et par échange elle doit, dans l'intérêt de sa sécurité et de sa gloire, contribuer à l'affranchissement des autres nations.

« 5° En conséquence il sera formé à Madrid un comité chargé des intérêts et des moyens des nations qui sont les plus intéressées dans la lutte toujours réelle, mais maintenant évidente, entre les cabinets et leurs auxiliaires contre les peuples — savoir l'Espagne, le Portugal, la France et l'Italie.

« 6° Pour première démarche demander au Portugal l'envoi d'un homme chargé de pleins pouvoirs.

« 7° Se faire part de toutes les ouvertures qui auraient pu être faites, pour qu'on puisse juger de celles qui sont illusoires et de celles qui sont réelles.

« 8° Arrêter d'abord et empêcher toutes démarches individuelles, qui pourraient nuire à la cause, ne partant pas du centre commun.

9° Ranger tous les réfugiés sous une direction régulière au moyen de chefs tirés de leur sein; par ce moyen on les emploiera tous suivant leur utilité et on se délivrera des indiscrets et même des espions.

« 10° Faire établir tous les grades des réfugiés d'une manière exacte, soit par l'exhibition de leur brevets, soit par une notoriété suffisante, de grands inconvénients résultant des erreurs que cela fait naître.

« 11° Adoptant les bases ci-dessus, commencer par les opérations qui exigent le plus de temps et qui ne compromettent pas.

« 12° Promettre de rattacher tout au centre commun.

« 13° Ne jamais se séparer sans avoir fixé l'époque de la prochaine réunion. »

Conformément à ce traité, un comité directeur et souverain fut aussitôt institué. Il comprenait San-Miguel, Isturitz, président des Cortès, et deux autres membres de cette assemblée, Infantes et Grases, c'est-à-dire qu'il était de fait exclusivement espagnol. Mais en attendant qu'on y fît entrer des Français, des Portugais et des Italiens, le colonel se hâta de donner ses instructions à ses amis et de préparer les mesures d'exécution dont l'urgence lui paraissait évidente. On le voit à ce moment (c'est-à-dire aux derniers jours de janvier) donner rendez-vous dans les provinces basques à Caron et au général

mystérieux de l'armée d'observation, harceler les ministres pour hâter un premier envoi de fonds à Olavarria (1), surtout écrire à ses correspondants de Paris des lettres fébriles, débordantes de joie et de confiance. Il charge l'un de ces derniers de remettre dix mille francs au général Gourgaud, autant au colonel Trézel, autant au colonel Marbot, dont le concours lui paraît indispensable. Il parle de nouveau de faire venir Carnot (2). Il demande que les généraux, que les officiers dévoués à la cause libérale viennent au plus tôt le rejoindre à la frontière des Pyrénées; qu'on lui envoie des aigles, des uniformes, des armes, etc. « Il n'y a pas, dit-il, un quart d'heure à perdre. Mais nous avons des moyens immenses dans l'armée. En un mot, il n'y a pas à reculer. La France est abîmée si cela finit. Il faut prendre les troupes avant qu'elles voient que la terreur qu'elles se font de ce pays n'est pas fondée (3). » Il répète qu'il ne sert aucun prétendant, qu'il veut seulement mettre la France en état de choisir en liberté un gouvernement (4). » Il informe de Schonen qu'il a reçu les meilleures nouvelles de l'armée d'observation (5); qu'en Espagne il a le moyen de « faire marcher » Caron et qu'il espère « lui ouvrir les yeux ». « Puisque l'ambition le travaille, je lui offrirai la plus belle part; je ne tiens qu'au succès. » Avec Gourgaud, il s'épanche comme un frère : « Mon ami, tout est convenu, pénètre-toi que c'est la dernière crise. Il faut que tous s'y lancent. N'est-ce pas de la patrie qu'il s'agit?... Nous avons d'immenses relations avec la tête de l'armée d'observation. Elle a une grande frayeur d'entrer; elle la perdra le lendemain; les prêtres lui assurent les campagnes, et les gens des villes, qui sont très dévoués, ne quitteront cependant pas les boutiques pour aller aux montagnes. L'armée rentrera en France avec les lis et les lauriers;

(1) *Journal*, 31 janvier.

(2) « Faites chercher Rançonnet, aide de camp de Carnot... Si Rançonnet peut aller enlever Carnot, qu'il ait besoin d'argent, donnez-lui, je suppose, dix mille francs. Si vous ne savez où les prendre, qu'on demande à Félix Lepelletier de ma part. » (Lettre de Fabvier à V., fin de janvier 1823.)

(3) Lettre de Fabvier à V., fin de janvier 1823.

(4) *Ibid.*

(5) Lettre de Fabvier à de Schonen, fin de janvier 1823.

il y a longtemps qu'on ne les a vus ensemble. Vois tes amis les napoléoniens; nous le sommes tous plus ou moins. Qu'on se réunisse et joigne ses efforts. Ils ont fait des propositions ici; ils voulaient une désertion; cela ne se peut avec le soldat français. Mais réunis en un bon groupe, avec ce que je vais faire venir à leur insu de tous les points, nous aurons une belle masse, des aigles, des officiers supérieurs et généraux... des gens qui nous attendent, de l'argent pour assurer les chefs qui craignent le revers... Si tu pouvais tenter la course par la Belgique, ton nom serait puissant sur le soldat (1). »

Avant de partir pour les provinces basques, Fabvier voulait aussi être sûr que les ministres tiendraient leur promesse d'expédier immédiatement un premier acompte de quatre cent mille réaux à Olavarria. Plusieurs jours se passèrent encore en pourparlers. Il ne se louait guère de San-Miguel, « un animal, écrivit-il, ignorant, grossier et distrait (2) ». Mais il était plus content de Capaz, qui le traitait avec égards et lui témoignait le plus tendre attachement. Aussi, ce dernier l'ayant assuré formellement que les fonds allaient partir, le colonel n'hésita plus à quitter Madrid. Il en sortit le 2 février en compagnie de Durou; et moins de vingt-quatre heures après, il était à Vittoria, d'où il ne tarda pas à se rendre à Irun, au milieu des réfugiés, en face de l'armée d'observation.

(1) Lettre de Fabvier au général Gourgaud (fin de janvier 1823).
(2) *Journal.*

CHAPITRE IX

AFFAIRE DE LA BIDASSOA

Février-décembre 1823.

Fabvier à Irun. — Ses rapports avec les réfugiés, l'armée d'observation, le gouvernement espagnol et les comités de Paris. — Scène de la Bidassoa. — Fabvier en Angleterre et en Belgique. — Nouveaux plans de révolution. — Départ du colonel pour la Grèce.

Arrivé à Irun, Fabvier avait à remplir une double tâche : il lui fallait, en effet, d'une part, réunir autour de lui les réfugiés français épars dans le nord de l'Espagne et à la tête desquels il comptait déterminer l'armée française d'*observation* à faire volte-face; de l'autre, poursuivre son travail de propagande libérale jusqu'à ce que cette armée fût bien préparée au rôle révolutionnaire qu'il voulait lui faire jouer.

Il était désirable que le groupement des réfugiés s'opérât mystérieusement et sans bruit. Il était aussi indispensable que le général envoyé par Fabvier aux Pyrénées (1) redoublât d'activité et s'assurât que non seulement les soldats, mais un certain nombre de chefs seraient disposés à tourner à la vue du drapeau tricolore. Mais il fallait pour tout cela que l'argent promis par le cabinet de Madrid ne se fît pas attendre. Enfin il était évident, comme Fabvier ne cessait de le répéter, que, si on donnait à l'armée d'observation le temps d'entrer en Espagne, on ne pourrait plus obtenir sa défection. Une fois les premiers coups de fusil tirés, elle resterait fidèle au drapeau blanc par esprit militaire et par amour propre. Elle s'apercevrait bien vite que le peuple espagnol n'était pas, comme les conjurés le disaient pour l'intimider, disposé à

(1) Voir plus haut p. 192.

résister avec le farouche patriotisme de 1808; les réfugiés, qui ne voulaient pas la combattre, n'auraient qu'à se disperser.

Fabvier pensait au contraire, avec raison, que si, prévenant l'ouverture des hostilités, il se portait résolument au devant d'elle, *sur le territoire français*, nos régiments, déjà ébranlés, ne voyant en lui et ses compagnons que des patriotes, n'hésiteraient pas à se prononcer en sa faveur. Or, tous ses calculs allaient être renversés par des négligences, des lenteurs ou des maladresses qui ne furent point de son fait, mais qu'il avait peut-être eu le tort de ne pas assez prévoir.

Tout d'abord, il ne fut pas secondé comme il aurait dû l'être par le commandant Caron (ou Legras), qui, tout en reconnaissant son autorité, lui en voulait, au fond, de ne pas lui avoir laissé le principal rôle. Dans les premiers jours, il eut quelque espoir de tirer bon parti de lui. « J'ai vu Caron à Vittoria, écrivait-il le 3 février. Il a été fort content de me voir et il suivra la direction. Il a fait bien des sottises jusqu'ici; mais c'est moins sa faute que celle des hommes qui, sans pouvoir le juger, lui avaient perdu la tête de vanité. Enfin!... » En réalité cet officier n'était pas devenu plus sage. On voit par ses lettres (1) et par celle de Fabvier qu'en février et mars il entretenait encore des relations directes avec La Fayette et recevait de lui des émissaires comme Bazard, ce qui redoublait la mauvaise humeur du colonel contre le vieux chef du carbonarisme français (2). Il confiait des secrets qui n'étaient pas les siens à des indiscrets ou à des traîtres et ne voulait

(1) Il en reste deux dans les papiers du colonel, l'une du 14 février, l'autre du 3 mars. Elles dénotent une âme droite et généreuse, mais un esprit brouillon et faible, qui semblait se débattre entre plusieurs directions opposées.

(2) Dans une lettre écrite au commencement de février, Fabvier s'exprime en ces termes sur La Fayette : « Le général La Fayette a dit à San-Lorenzo (*ambassadeur d'Espagne à Paris*) le nom du général qui est à Pau. Il l'a dit à Llorente, qui est au dernier degré de sa déconsidération, qui est arrivé au ministère par Thiébaut, qu'on signale comme un traître (nous sommes à la recherche des preuves matérielles). Il envoie Joubert à Mina, qui est un homme sévère. En voyant un pareil émissaire (*il dira* : « Ou on n'en a pas d'autre, ou on ne fait pas cas de moi. Tant de victimes de cette déplorable confiance ne suffisent-elles pas? Ce sang qui

pas croire que ce Thiébaut, tant de fois dénoncé par le colonel, fût au nombre de ces derniers. Il perdait son temps à composer des proclamations emphatiques et puériles, pleines de rodomontades et aussi de fautes d'orthographe (1). Il se vantait d'avoir à Bilbao quatre cents hommes sous ses ordres; la vérité, c'est qu'au milieu de mars il n'en avait encore que cent cinquante et il prenait sur lui, contrairement aux instructions de son chef, de leur ordonner des mouvements de la plus haute imprudence (2).

Si Caron obéissait peu ou mal, d'autres n'obéissaient pas du tout. En deux mois, Fabvier ne put obtenir que les groupes de réfugiés qui se trouvaient hors des pays basques, et notamment le groupe de Catalogne, qui était relativement considérable, vinssent se placer sous sa direction. Ils en étaient sans doute détournés par La Fayette et sa coterie. C'est évidemment sous la même influence que le général Lallemand, qui finit par quitter Londres (vers la fin de mars, croyons-nous), se rendit tout d'abord non à la frontière des Pyrénées, mais à Lisbonne; et qu'une troupe de proscrits français et italiens, quittant l'Angleterre vers cette époque, fit voile vers la Corogne et non vers Santander ou Saint-Sébastien.

Le gouvernement espagnol, de son côté, ne faisait rien pour hâter ou faciliter la concentration que Fabvier jugeait avec raison si nécessaire. Si quelques volontaires français avaient à traverser plusieurs provinces pour aller le rejoindre, il ne leur fournissait ni vivres ni subsides. Le colonel réclama pendant près de deux mois trois cents fusils et autant de gibernes qui lui avaient été promis formellement (3). Il n'obtint presque

a coulé; ces malheureux emprisonnés, destitués par la faute ou la trahison de ses agents ne devraient-ils pas l'engager à changer ou à rentrer en lui-même?... Qu'il prenne garde à l'histoire quand elle lui demandera compte et qu'il sera prouvé que toutes les victimes sont les siennes... »

(1) Fabvier écrivait à Manuel le 13 mars : « ... Caron est d'une frivolité qu'on ne pardonnerait pas à un enfant de douze ans. Il a la manie des proclamations et il rabâche tous les lieux communs. Il faut éclairer la marche, mais des proclamations doivent être suivies de bayonnettes; autrement ce sont des signes d'impuissance et elles donnent l'éveil à l'ennemi... »

(2) Lettre de Fabvier à Caron du 21 mars.

(3) Lettre de Fabvier à San-Miguel (19 mars 1823).

rien; et il lui fallut, pour habiller ses hommes, leur faire confectionner à grands frais des uniformes à Bilbao et Saint-Sébastien. Il ne trouva guère de concours sérieux que chez Mina, qui commandait les troupes constitutionnelles en Navarre. Dès le mois de février (1), il était en relations directes avec ce haut personnage, le mettait en rapport avec un colonel de l'armée d'observation, se concertait avec lui sur les mouvements éventuels à exécuter et recevait de lui quelque assistance pour l'organisation de sa troupe. C'était quelque chose, mais cela ne suffisait pas.

Fabvier ne recevait pas non plus une assistance très efficace de ses amis de Paris, qui ne lui envoyaient guère que des encouragements. Il demandait à grands cris de l'argent, un million, 500,000 francs, moins encore. Mais les fonds réclamés n'arrivaient jamais. On affectait de croire que les subsides de Madrid suffiraient. On lui écrivait que « presque tous les députés du côté gauche et plusieurs pairs » venaient de créer un comité pour hâter la révolution qu'il préparait; que « le prince Eugène avait donné sa parole de venir servir la France comme citoyen, aussitôt le mouvement commencé ». Le maréchal Soult et Talleyrand « marchaient d'accord et en hommes consommés ». Le premier faisait dire à Fabvier « que le second avait travaillé l'extérieur ». Ils avaient « la certitude que s'il y avait un mouvement en France, l'Autriche et la Confédération du Rhin, effrayées par la Russie, resteraient

(1) « J'ai fait expédier une instruction à Mina partant du centre. Je lui envoie un de mes amis pour établir notre plan général. » (*Lettre de Fabvier à un correspondant inconnu,* commencement de février 1823.) — « Je mets le général Mina en communication avec le général et avec un régiment qui est devant lui établi (le neveu du colonel doit venir me voir). Dans le cas où nous ne pourrions prévenir la grande colonne, nous prenons nos mesures pour entrer par Jaca, en même temps que la brigade destinée pour ce point et qui ne changera pas... » (*Lettre de Fabvier à un ministre espagnol,* février 1823.) — « Vous pouvez... correspondre avec Mina. Il aura toute confiance en celui qui se présentera au nom de *Saint-Joseph...* Je l'ai mis en communication avec le lieutenant-colonel du 4e, qui est sûr, à l'Hospitalet. » (*Lettre de Fabvier au général L.* [son agent à l'armée d'observation] vers le 15 février 1823.) — « Il s'est établi à Rosas, sous la protection de Mina, une régence au nom de Napoléon II. Je l'ai fait engager à la dissoudre... » *Lettre de Fabvier à Manuel,* 13 mars 1823.

tranquilles (1) ». Tout cela était bel et bon. Mais le conspirateur d'Irun eût mieux aimé qu'on parlât moins et qu'on agît davantage. Il eût voulu, par exemple, que Soult, au lieu de deviser avec Talleyrand, se portât de sa personne aux Pyrénées. A défaut de Soult, il demandait le général Foy, que les instances de Manuel ne pouvaient déterminer à partir (2). En somme les *politiques* de Paris ne voulaient se *prononcer* qu'après le succès. Le duc d'Orléans, qui avait un trône à gagner, disait « qu'il désirait le succès, mais qu'il ne pouvait contribuer à faire peut-être verser le sang de ses parents (3) ».

Tant de prudence irritait d'autant plus Fabvier qu'à cette époque l'état moral de l'armée française lui paraissait de nature à justifier toutes les audaces. La guerre ayant été publiquement annoncée par Louis XVIII, nos soldats s'acheminaient de toutes parts vers la frontière d'Espagne pour grossir l'armée d'observation, qui, portée à 95,000 hommes, allait entrer en campagne sous les ordres du duc d'Angoulême. Mais il n'était pas difficile de voir qu'ils ne s'y rendaient qu'à contre-cœur. Combattre pour les moines et pour les nobles; verser leur sang pour un roi parjure et lâche qui demandait à l'étranger de l'aider à asservir ses sujets; relever en Espagne l'Inquisition, les privilèges, l'absolutisme, était-ce là un rôle qui convînt à des soldats français, enfants de la Révolution? Ne devaient-ils pas craindre que l'écrasement de la liberté à Madrid ne fût le prélude de la contre-révolution religieuse et politique en France? Les vaincus de Waterloo iraient-ils exécuter servilement les arrêts de la Sainte-Alliance? Qui leur garantissait, s'ils franchissaient les Pyrénées, que les *alliés* ne franchiraient pas le Rhin, ne démembreraient pas la France une fois de plus, n'aideraient pas les émigrés à la replacer sous le joug de l'ancien régime? Que ne laissaient-ils l'Espagne jouir en paix de ses droits reconquis? Que

(1) Note conservée par Fabvier et intitulée : *Extrait des dépêches de Paris.*

(2) « Manuel a vivement poussé le général Foy. Ce dernier a promis de se rendre à un tel point *de l'intérieur* que l'on voudrait. Mais il n'est pas encore décidé à passer. (*Extrait des dépêches de Paris.*)

(3) *Ibid.*

n'employaient-ils leurs armes à consolider ceux de la France, si manifestement menacés? En d'autres termes, que ne marchaient-ils sur Paris et non sur Madrid ? Que ne renversaient-ils les Bourbons de France au lieu d'aller servir les Bourbons d'Espagne?

De pareilles incitations, renouvelées tous les jours par la presse libérale, avaient profondément ébranlé l'âme du soldat. Les feuilles périodiques, les placards, les libelles destinés à les propager étaient distribués à profusion, soit aux garnisons, soit aux troupes en marche, par de nombreux agents, dont beaucoup avaient appartenu ou appartenaient encore à la Charbonnerie. La proclamation d'*Un vieux soldat à l'armée*, œuvre anonyme de P.-L. Courier, pénétrait, malgré la police, dans toutes les casernes, dans tous les cantonnements. Le *Nouvel ordre du jour*, de Béranger, n'avait pas moins de succès, et il n'était presque pas de soldats qui ne fussent disposés à faire *demi-tour*, suivant le conseil du chansonnier. Du reste, la nouvelle guerre n'était pas moins impopulaire dans la bourgeoisie et dans les classes ouvrières que dans l'armée; il n'était pas de ville ni de village où ne se produisît alors, sur le passage de nos régiments, une propagande spontanée en faveur d'un *pronunciamento* que tant de Français jugeaient nécessaire. C'est ce qui ressort clairement des rapports de police que recevait alors le gouvernement (1).

(1) Ces rapports remplissent tout un carton, que l'on trouvera aux Archives nationales sous la cote F[7] 6,397. Nous citerons ici au hasard quelques-uns de ceux qui sont contenus dans le dossier 10,153. On y voit qu'à Oloron, le 24 janvier, un nommé Rozier a dit à des soldats du 37e « qu'ils allaient soutenir une mauvaise cause en faisant une guerre à l'Espagne; que pour lui, qui avait servi dix-neuf ans sous l'Empereur, s'il reprenait les armes, il les tournerait contre le Roi ». — Le régiment des cuirassiers du Dauphin étant en marche, « on leur disait qu'ils allaient rétablir l'Inquisition et se forger des fers. On répandait aussi le bruit qu'une émeute avait éclaté à Paris ». (14 février.) — A Albi, le 18 février, un marchand aborde les soldats du 45e de ligne et leur dit : « Vous irez bientôt en Espagne; j'imagine que quand vous serez là, vous ferez votre devoir et que les trois quarts de vous passerez de l'autre côté... » — A Strasbourg, on excite les soldats, on affiche des placards contenant ces mots : « A bas les Bourbons! A bas la calotte! Vive la Constitution! — Quand le duc de Bordeaux aura des cheveux, Napoléon II lui fera la queue, — etc. » (6-9 mars.) — A Nevers, le 28 mars, deux officiers à

Partout les soldats entendaient décrier la politique du gouvernement, ridiculiser le Roi et le duc d'Angoulême, ce *général d'église*, que d'irrévérencieux dessins représentaient sous la forme d'un âne armé d'un sabre. On les exhortait soit à déserter, soit à faire volte-face, soit à ne pénétrer en Espagne que pour se joindre aux constitutionnels. On répandait le bruit qu'ils y trouveraient Napoléon II. On allait jusqu'à leur dire que l'Empereur n'était pas mort, qu'il revenait avec 100,000 nègres, qu'il attendait les Français au delà des Pyrénées et qu'il se mettrait à leur tête pour les ramener à Paris. Ces inventions trouvaient créance auprès des soldats, dont beaucoup annonçaient qu'ils reviendrait bientôt avec le général *Malmort* (c'est ainsi qu'ils désignaient Napoléon), tandis que d'autres, moins crédules, déclaraient simplement qu'ils ne se battraient pas contre l'armée des Cortès et qu'ils se rangeraient sous les drapeaux de la liberté (1).

demi-solde ont dit à des soldats « qu'on les envoyait à la boucherie..., que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de passer sous les drapeaux de Mina ». — Le 30 mars un nommé Got, près de Barbezieux, a dit : « qu'il valait mieux perdre la bataille, parce que, si on la gagnait, il était certain qu'on rétablirait en France les rentes féodales et que les nobles rentreraient dans leurs droits ». — Au commencement d'avril, à Tours, on constate que le 14e de ligne est animé « du plus mauvais esprit » et que « les agitateurs révolutionnaires cherchent à mettre à profit toutes les circonstances pour achever de le pervertir et de l'égarer ». A Toulouse, le 6 avril, des femmes insultent un détachement, disant : « Voilà de jolis b... avec leur drapeau blanc; ils croient faire peur aux Espagnols, mais ceux-ci ne les craignent pas; si c'étaient des anciens, à la bonne heure. » — A Saint-Jean-du-Gard, le 17 avril, on a affiché un placard : « Il représentait d'un côté un corps d'Espagnols commandé par un officier et précédé d'un cavalier qui portait un drapeau tricolore; de l'autre côté et en face était un âne dressé sur ses jambes de derrière avec un sabre à une de ses jambes de devant avec ces mots : *Malbrou qui commande*. Derrière était un officier français qui était prêt à l'abandonner et des tambours qui battaient la caisse en reculant... Au-dessous était un buste avec ces mots : Louis XVIII. Il avait une grosse chaîne au cou... » — « Le 27 février, le sous-préfet de Semur écrit : « Il s'est répandu et accrédité que Bonaparte n'était point mort; qu'...il a été transporté en Espagne et que les Cortès lui ont déféré le commandement suprême de l'armée... Les factieux lui ont donné le nom de *Malmort*. » — A Toulouse, au commencement d'avril, un charretier dit à un soldat : « Les Français s'en vont là; mais ce sera bientôt terminé, car on dit que Bonaparte est à la tête de l'armée, que les Américains l'ont amené et que ces Américains sont à Figuières... »

(1) En février, à Villefranche (près Toulouse), des sous-officiers du

A mesure que les troupes se concentraient dans le voisinage des Pyrénées, leur mécontentement et leur propension à la révolte devenaient plus manifestes encore. Fabvier le savait. Mais une cruelle expérience avait appris et à lui et à ses amis que, même mécontents, les soldats ne s'insurgeraient pas s'ils n'y étaient invités ou encouragés par leurs chefs. Leurs principaux efforts tendaient donc, depuis plusieurs mois, à gagner secrètement les officiers, les chefs de corps, dont beaucoup, malgré les palinodies de 1814 et de 1815, n'étaient pas d'un royalisme à toute épreuve. C'est ce travail d'embauchage que menait mystérieusement, au péril de sa vie, le général L... envoyé par Fabvier l'année précédente au milieu des cantonnements de l'armée d'observation. Et il avait paru si avancé dès la fin de 1822 qu'au dire du colonel, sans les lenteurs du ministère espagnol, il eût été possible de soulever l'armée d'observation dès le mois de janvier 1823. Mais ces lenteurs avaient permis à la police française de découvrir en partie le complot et de le signaler au ministère de Villèle. Aussitôt les régiments les plus suspects avaient été déplacés; des officiers avaient été destitués, l'espionnage et la délation avaient répandu la terreur dans toute l'armée. Voilà où en étaient les

train ont dit : « que la moitié de l'armée française passerait du côté de Mina... »; des soldats ont dit « qu'ils comptaient trouver avec Mina le général Malmort, qui prendrait leur commandement ». — Le 8 février, des artilleurs passant à Pons ont annoncé « qu'arrivés sur les frontières ils tueraient leur colonel ou bien qu'ils se réuniraient aux Espagnols ». — Le 12 février, dans l'Oise, un dragon a tenu « des propos contre S. M., en ajoutant que, lorsqu'il serait à l'armée, il passerait bien vite de l'autre côté ». Le 26, à Dôle, quatre dragons ont tenu des discours très séditieux. L'un d'eux a dit : « ... Où est le portrait du Roi? Je le porterai à Mina... » — Le 12 mars, des soldats du train d'artillerie, à Sarrebourg, ont demandé :« Qu'allons-nous faire en Espagne avec 100,000 jeunes soldats, tandis qu'avec 400,000 vieux militaires nous n'avons rien fait? » — Le 14 mars, on a écrit au préfet de l'Oise : « Un officier supérieur a assuré que la guerre n'aurait pas lieu, parce que les soldats refuseraient de marcher à l'ennemi. Il a ajouté qu'aussitôt que l'armée passerait les Pyrénées, elle se réunirait aux troupes constitutionnelles et qu'une révolution s'opérerait en France. » — Le même jour on a écrit au préfet du Nord : « Plusieurs sous-officiers du 44e ont tenu des propos fort répréhensibles, et l'un d'eux a dit : « ... Nous croit-on disposés à combattre pour de la canaille? Et quand je dis canaille, j'appelle ainsi les prêtres, les nobles, les royalistes... Si on nous a fait passer en Espagne, nous saurons bien sous quel drapeau nous ranger. » etc., etc... (Archives nationales, F7, 6,937).

choses au commencement de février, c'est-à-dire au moment où Fabvier venait d'arriver à Irun.

« Il y a un mois, écrivait Fabvier à un ministre espagnol (en février), que tout était prêt et conclu; le fort de Lourdes, la citadelle de Bayonne, celle de Perpignan, le 37ᵉ, le 38ᵉ, le 14ᵉ, etc., étaient prêts. Le général L... ne recevant rien de positif, après qu'on lui avait fixé l'époque de la fin de décembre, il fallut suspendre. Les destitutions vinrent : le commandant de la citadelle de Perpignan, Boyer; les chefs de bataillon du 38ᵉ, du 37ᵉ, etc., et, sur les 28 officiers destitués, 15 d'engagés avec nous. Cependant, avec l'assurance que les choses sont décidées, le général reprendra l'opération. Il y a maintenant, outre ces inconvénients causés par les retards, que de nouvelles troupes arrivent, qu'on change la position de ceux sur lesquels on comptait; que les généraux, le prince avec son état-major, une police formidable qui répand la terreur, etc... (*sic*). Il faut plus de résolution à un, deux ou trois bataillons pour se décider en présence de toute une armée que quand ils étaient épars et peu surveillés. D'autre part, plus cette guerre devient prochaine, plus ils s'en dégoûtent. Les corps qui traversent la France apporteront la même opinion. Les chefs qui viennent sont pour la plupart peu estimés et ceux qui le sont penchent pour nous et ont près d'eux des gens placés par nous. On ne s'est pas endormi à Paris, et dans ces noms je trouve la trace d'un de mes puissants amis... Les promesses, les espérances longtemps déçues ont jeté quelque défiance. Les officiers destitués l'attribuent avec raison à leurs relations. Les autres en prennent ombrage et ne s'engagent qu'à coup sûr. J'ai autorisé le général, pour calmer cette disposition, à donner quelques secours à ceux de ces malheureux destitués qui en ont besoin. Il y en a qui lui ont envoyé leurs femmes et leurs enfants... Le retard a été funeste; mais on ne peut rien au passé; songez au présent et à l'avenir... »

Fabvier avait eu, à peine arrivé à Irun, une première entrevue avec le général L... dont il s'était déclaré très satisfait. Il ne semble pas cependant qu'il lui eût fait dès lors approuver sans réserve son plan de campagne puisque, dans le courant

de février, il lui écrivait encore pour le lui recommander. Ce plan consistait, on s'en souvient, à ne pas attendre que l'armée française eût pénétré en Espagne, mais à réunir le plus tôt possible les réfugiés en une colonne qui, pénétrant sur le sol français, se jetterait résolument, avec le drapeau tricolore, au milieu d'elle pour l'enlever. « Il est indispensable, disait-il, de tenter l'affaire avant l'entrée de l'armée... Il faut tout sacrifier à cette considération. Les régiments qui arrivent de l'intérieur sont au moins aussi peu disposés que ceux de la frontière... Nous avons dans l'état-major général beaucoup plus de gens à nous... Il est indispensable que nous tentions le premier moyen, dût-on combler le premier bataillon qui entraînera les autres... Avec un noyau bien appuyé nous aurons des recrues, et des hommes pour tirer contre, peu ou point... En tout cas, ce serait beaucoup que le bouleversement d'un régiment. La renommée porterait cela dans toute la France. Les autres points en seraient décidés et le Gouvernement n'oserait envoyer personne contre nous... Les chefs d'état-major de plusieurs divisions qui sont à nous dirigeront les meilleurs les premiers. Je vais faire sans bruit réunir par groupes et à peu de distance nos gens d'ici. Dites-moi un point intermédiaire, le plus accessible... L'affaire lancée, vous, près de là, viendriez à notre tête... »

S'il faut en croire plusieurs historiens (Vaulabelle, Viel-Castel), Fabvier, non content d'écrire, serait venu lui-même poursuivre sa propagande au milieu des cantonnements français, où il aurait une fois séjourné deux semaines de suite. Le gouvernement averti de ses voyages ne savait où le prendre. En mars, des rapports de police signalaient, bien à tort, sa présence aux environs de Perpignan. Ce qu'on peut affirmer, d'après sa correspondance, c'est que d'Irun (où il se dissimulait toujours sous le nom de Jose Ranieri), il venait parfois mystérieusement jusqu'à Bayonne ou aux environs s'entendre avec ses amis ou s'aboucher avec certains des officiers qu'il s'efforçait de gagner. C'est ainsi qu'au bout de quelques semaines il croyait avoir renoué presque tous les fils précédemment rompus de la conspiration.

« Malgré les destitutions et les déplacements, lisons-nous

dans une note de sa main, nous sommes en meilleure disposition que jamais... L'esprit des troupes est généralement le même. Depuis longtemps les arrangements sont faits : avec le 37e, par son colonel Tissot; avec le 41e, par son colonel Despéramont; le 14e, par les officiers supérieurs et autres; le 9e léger en totalité, excepté le colonel Homaouy, qui est en exécration; le 23e presque tout, excepté le colonel comte de Labesse. L'artillerie et le train sont presque sans exception. Les trois places de Bayonne, Lourdes et Navarreins. Le 5e hussards vient d'arriver à Pau. Les officiers supérieurs ont été au-devant des ouvertures. Je les connais tous, excepté le colonel, seul mauvais. Le 14e chasseurs, colonel Campariol, est aussi à nous, ainsi que les dragons de la Dordogne, de la Seine et du Rhône. Les troupes qui arrivent sont meilleures encore que les anciennes. Elles viennent de traverser la France. Le 46e de ligne, par Igonet, son colonel, et les officiers en grande majorité. Les 3e, 11e, 15e, 20e, 29e, 30e, sont aussi bien disposés. Nous en avons des nouvelles. On organise la population basque; on lui donne des chefs et des munitions. Harispe marche à sa tête, ainsi que Laffitte et Saint-Sulpice... J'apprends... que, par suite d'une querelle entre d'Autichamp et le général Tirlet, commandant l'artillerie, le personnel de cette arme vient d'être envoyé à Pau. Le général Tirlet sera à nous, ainsi que le général Molitor. Le 3e bataillon du 20e de ligne, qui vient d'arriver à Pau, a déjà donné une preuve de ses dispositions. Les sous-officiers, à peine arrivés, ont voulu tuer les officiers vendéens ou émigrés... J'attends chaque jour l'arrivée à Bayonne des deux personnages les plus importants de l'état-major général pour prendre avec eux et le général les dernières dispositions. »

Ces derniers mots permettent de supposer que le général Guilleminot, major-général sous le duc d'Angoulême, qui fut soupçonné quelque temps après, n'était pas tout à fait étranger à la conspiration, ou tout au moins que Fabvier le croyait capable de s'y associer (1).

(1) *Extrait des dépêches de Paris.*

On voit d'autre part, dans ses notes, que ses amis et lui ne se bornaient pas à travailler l'armée d'observation et qu'ils étendaient leur propagande à certains régiments demeurés dans l'intérieur. Ils comptaient notamment qu'un certain nombre d'officiers et de soldats de l'ancienne légion de la Meurthe (qui tenait alors garnison dans les îles de Ré et d'Oléron) viendraient sous peu en Espagne se joindre aux réfugiés.

Il y avait beaucoup trop d'optimisme dans les espérances auxquelles s'abandonnait si complaisamment le tenace conspirateur. La plupart des officiers et surtout des généraux dont il croyait s'être assuré le concours ne l'avaient promis qu'en termes fort vagues et sous des conditions fort difficiles à réaliser. Aucun d'entre eux ne voulait prendre l'initiative du mouvement. Certains se disaient prêts à marcher avec leurs troupes, mais seulement après qu'un bataillon leur aurait donné l'exemple; d'autres voulaient, avant de se risquer, qu'un régiment au moins se fût prononcé (ou une brigade, ou même une division). Tous se réservaient *in petto*, si l'affaire prenait une tournure défavorable, de se dégager avec éclat et même de racheter par excès de zèle royaliste leurs compromissions libérales. En outre, la plupart d'entre eux réclamaient préalablement des garanties pécuniaires. Fabvier calculait qu'il faudrait leur assurer non seulement l'équivalent de leurs traitements, mais des primes proportionnées à leur importance et aux services qu'on attendait d'eux; que chacune des citadelles dont il comptait se faire ouvrir les portes coûterait 30,000 francs; que 5,000 francs ne seraient pas de trop pour un capitaine qui déterminerait sa compagnie à tourner et qu'une somme assez forte devrait être aussi distribuée aux simples soldats. Dans l'égarement généreux des passions politiques, les chefs du parti libéral ne sentaient pas alors combien de pareils agissements et de pareils exemples pouvaient être funestes à leur pays. Ni La Fayette ni Manuel ne le comprenaient; et Fabvier, brave et loyal militaire, qui était pour sa part le désintéressement, l'honneur même, n'était pas plus qu'eux en état de s'en rendre compte.

En somme, au mois de mars comme en janvier, la grande

question, c'était toujours la question pécuniaire. Or, le colonel continuait à dépenser son argent et celui de ses amis d'Irun ou de Bayonne, qui n'en avaient guère; empruntait, se ruinait et, malgré son traité, ne recevait rien du gouvernement espagnol. Les 400,000 réaux qui lui avaient été fournis en traites peu après son départ de Madrid n'avaient pas été payés. La maison Bernalez, de Londres, sur qui ces traites étaient tirées, ne voulait plus faire honneur à la signature du ministère San-Miguel. Après quatre semaines d'attente Fabvier, ne recevant rien, se décide à faire partir pour Madrid son fidèle agent Durou, chargé de réclamer instamment au *comité directeur* une somme importante, faute de laquelle toute l'entreprise doit fatalement échouer (1).

Mais, arrivé à destination, son émissaire trouve le ministère uniquement préoccupé de transférer dans le midi de l'Espagne le gouvernement et la personne du roi, pour empêcher ce dernier d'être enlevé par les Français. Ferdinand VII, qui voulait demeurer dans sa capitale, venait à deux reprises de renvoyer San-Miguel et ses collègues (2). Mais ne pouvant parvenir à les remplacer et se voyant, d'autre part, menacé par l'émeute, il lui avait bien fallu les reprendre. Ils firent malgré lui décider par les Cortès, le 11 mars, que le départ aurait lieu pour Séville le 20 du même mois. Or, il fallait de l'argent pour ce voyage et, comme d'ordinaire, les caisses de l'État étaient presque vides. Le gouvernement ne put fournir à Durou ni numéraire ni valeurs faciles à recouvrer. Après huit ou dix jours de démarches et de prières, cet agent dut s'en retourner avec du papier qui, dès lors, ne paraissait pas valoir grand'chose, et qui bientôt se trouva ne rien valoir du tout. C'étaient quatre millions de réaux en traites sur Bernalez; Fabvier, qui les reçut le 16, envoya lesdites traites à Bayonne où, effectivement, elles ne furent pas acceptées. Il fallut encore se tourner d'un autre côté. L'infatigable Durou partit le 19 mars pour Paris, d'où il devait, au besoin, se rendre à Londres avec ses mauvaises valeurs. Mais avant

(1) Lettre de Fabvier à Isturitz (3 mars 1823).
(2) Le 17 février et le 1er mars.

qu'il pût être de retour ou du moins envoyer quelques subsides, que d'événements pouvaient se passer! Le colonel suppliait éperdument ses amis de Paris de ne pas hésiter à ouvrir leurs bourses et de faire, sans retard, une avance de trois ou quatre cent mille francs sur les traites du ministère espagnol. Il les invitait aussi à se montrer moins circonspects dans leur conduite; à se départir virilement, vu l'urgence, de la *marche légale*, et à risquer enfin leurs personnes, aussi bien que leur argent. Mais ils ne l'écoutaient guère. Après l'expulsion de Manuel, véritable coup d'État parlementaire qui eût parfaitement motivé un appel aux armes (1), les députés de l'opposition libérale, au nombre de soixante-deux, s'étaient bornés à protester et à se retirer du Palais-Bourbon. Manuel lui-même ne poussait pas l'audace jusqu'à se prononcer pour la révolution avant que le signal en eût été donné par le colonel ou même avant qu'elle eût réussi. Les chefs libéraux de Paris, que Fabvier suppliait toujours de venir le rejoindre à Irun, ne se montraient disposés à partir que lorsqu'il leur aurait fait connaître la date de sa marche en avant. Mais c'était justement ce qu'il ne pouvait faire, car cette marche dépendait d'une occasion qu'il fallait pour ainsi dire saisir au vol. « Vous voulez, écrivait-il (le 16 mars) à Manuel, qu'on vous prévienne du mouvement... Cela ne dépend pas de nous. D'ailleurs, le sort de tout, l'armée étant ainsi serrée, sera décidé dans les quarante-huit heures, et c'est au début qu'il faudrait avoir tous ses moyens matériels, personnels et moraux... C'est au départ qu'il faudrait des noms puissants. Nous en aurons plusieurs. Mais vous en avez plusieurs qui feraient bien ici, pour eux et pour nous. Tranchons le mot, on n'aime pas à courir une chance et on serait bien aise qu'elle fût décidée avant de se

(1) On sait à quelles fureurs fut en butte ce grand orateur, qui avait osé, dans son discours contre l'expédition d'Espagne, rappeler que Louis XVI s'était perdu pour avoir invoqué l'appui des armées étrangères; et comment, après les débats les plus passionnants, il fut exclu de la Chambre, *manu militari*, le 4 mars 1823. Informé du fait, Fabvier lui écrivait aussitôt (le 13 mars) : « Comme je vous ai reconnu et admiré! Combien j'aurais voulu être près de vous! Vous êtes un héros et, bon gré mal gré, vous voilà chef. Gardez ce poste... »

lancer. Ce n'est pas nouveau... » «... Coupez vos câbles, lui disait-il encore le 19 mars, si vous n'avez pas le temps de lever l'ancre. T... (1), le modèle des soldats citoyens, se sacrifiera avec nous. Succès ou immortalité. Vous voyez que nous ne sommes pas à plaindre. Mais ce n'est pas de nous qu'il s'agit. C'est de cette tendre mère trahie, abandonnée. Que du moins quelques-uns de ses enfants versent leur sang avant de la voir livrer aux derniers outrages. Qu'on ne dise pas qu'elle n'a nourri et élevé que des ingrats. »

La résolution prise par le gouvernement de quitter Madrid avait cruellement surpris le colonel Fabvier. Il la trouvait très regrettable, en ce qu'elle ne pouvait manquer de décourager le parti constitutionnel, qui n'était qu'une faible minorité dans la nation espagnole. Mais ce qui l'étonnait et l'alarmait plus encore, c'était le plan de campagne que le ministère San-Miguel venait d'imposer à ses généraux, et particulièrement à Ballesteros, qui avait à soutenir le premier choc du duc d'Angoulême et à protéger les provinces du Nord. Ballesteros avait ordre de se retirer jusqu'à l'Èbre, sans attendre même l'entrée des Français. Exécuter de pareilles instructions, c'était abandonner de gaîté de cœur tout le nord du

(1) Quel était ce personnage? Ne serait-ce pas le général Tarayre, militaire et homme politique bien connu, qui tenait depuis quelques années une place importante dans les rangs du parti libéral? Nous ne savons. Ce qui paraît certain, c'est que T... avait de hautes relations et une importante mission. « Voyez Molitor, lui écrivait Fabvier. Faites-lui honte sur sa vie passée; que la haine publique sera plus vive contre ceux qui auront donné ce dernier coup à la liberté, etc.; que les Bourbons tomberont; que tout ce qu'il y a de puissant en France est réuni pour ce projet, etc. Tirlet aussi. Parlez-leur de moi si vous voulez. A Guilleminot, vous savez... Le général L..., qui est depuis longtemps à l'armée à Pau, a beaucoup travaillé. Mais je ne veux pas lui donner l'initiative sur vous. Si vous en avez besoin, appelez-le sous le nom de M. Vicomte (?), qui veut lui parler et vous vous concerterez. Flattez-le comme vous savez; qu'il ne se croie pas déchu de son importance... L'important serait que vous puissiez nous présenter à la frontière, depuis Andaye jusque Saint-Jean-Pied-de-Port et Oloron, des régiments dont les chefs auraient promis. Avoir aussi Bayonne pour nous ouvrir la porte. Si quelque capitaine du 9e léger pouvait passer avec sa compagnie, n'épargnez rien pour cela... Dites-moi bien quand les hostilités doivent commencer, pour que nous ne soyons pas en retard. Si nous avons encore vingt jours, nous sommes bien... Mais il nous faut toujours cinq à six jours à l'avance... »

royaume à la contre-révolution et à l'invasion; c'était d'avance se déclarer vaincu; c'était renoncer au concours des réfugiés qui, trop faibles pour n'avoir pas besoin de rester en contact avec les troupes espagnoles; ne voulant, d'autre part, agir que surle sol français, ne devaient pas s'éloigner de la frontière. Fabvier protestait vivement contre l'adoption d'un pareil programme et demandait avec instance qu'on en revînt à ses vues.

«... Tant que l'invasion ne sera pas commencée, écrivait-il le 16 mars au général Torrijos (qui commandait en Navarre sous Ballesteros), nous emploierons tous nos moyens pour l'empêcher... Mais si la guerre avait lieu, nous ne pourrions plus vous être utiles. On m'écrit de Paris ce qui suit : « Le « gouvernement serait fort content que les Espagnols sui- « vissent le plan de campagne qu'ils ont adopté, savoir d'aban- « donner les provinces jusqu'à l'Èbre. Il compte, au moyen des « factieux (1) et des prêtres, occuper toutes ces contrées et... « leur faire supporter patiemment la présence des troupes fran- « çaises qui, espère-t-on, n'auront pas occasion de combattre. « Une fois sur l'Èbre, on lancerait les armées royales (2) avec « les régiments suisses, que la Régence prendrait à sa solde jus- « qu'à Madrid... Déjà même on entretient les troupes françaises « dans cette idée qu'elles viennent au secours de la population « espagnole, et on le leur prouve en faisant arriver sans cesse « des paysans espagnols de toutes ces provinces, qui sont très « ébranlées par la fausse résolution du gouvernement, et en leur « montrant qu'il n'y a pas de troupes espagnoles pour leur dis- « puter l'entrée... Il serait beaucoup plus sage... de porter les « troupes disponibles sur la frontière, de s'y présenter comme « devant faire résistance et de le faire en effet contre tout ce qui « ne serait qu'*armée de la Foi*. Cela présenterait les avantages « suivants : 1° d'empêcher la désertion journalière, qui s'ac-

(1) C'est-à-dire des absolutistes ou apostoliques qui, au nombre de 25.000 à 30,000, s'étaient réfugiés en France sous la protection du duc d'Angoulême.

(2) C'est-à-dire les troupes *apostoliques* désignées dans la note ci-dessus.

« croît par l'absence des troupes et la persuasion de l'aban-
« don dans lequel on veut laisser ce pays; 2° de faire voir aux
« troupes françaises que c'est véritablement la guerre à l'Es-
« pagne qu'elles vont faire et retarder par là le commencement
« des opérations; 3° d'empêcher l'occupation militaire par l'ar-
« mée de la Foi; 4° les troupes espagnoles, se retirant en bon
« ordre, feraient penser aux troupes françaises qu'on les attend
« plus loin, les forceraient à une attitude hostile envers le pays
« et imprimeraient quelque réserve aux habitants disposés à
« s'unir aux factieux. Enfin... il faut que nous puissions rester
« en contact avec les troupes françaises... »

Ces remontrances ne furent pas tout à fait sans effet. La retraite sur l'Èbre ne fut pas opérée complètement, et, sans parler des garnisons laissées dans les places fortes (Santona, Saint-Sébastien, Pampelune, etc.), quelques troupes espagnoles demeuraient encore, vers la fin de mars, dans le voisinage de la frontière. Le colonel se reprenait, par moments, à espérer le succès. S'il eût pu réunir aux quelques réfugiés qu'il avait groupés dans les pays basques ceux que les comités de Paris et de Londres entretenaient séparément soit en Catalogne, soit en Galice, il en eût formé un bataillon, à la tête duquel il n'eût pas hésité à tenter « l'assaut », comme il disait, c'est-à-dire à franchir la Bidassoa et à se jeter au milieu de l'armée française. Mais cette réunion paraissait encore être le dernier des soucis du gouvernement espagnol. Fabvier ne pouvait donc disposer que des deux petites troupes constituées l'une à Bilbao, l'autre à Saint-Sébastien, et dont l'effectif total ne dépassait guère 150 hommes (Français et Italiens). C'étaient, il est vrai, des hommes de cœur, qui avaient déjà joué leur vie dans les révolutions ou dans les complots et qui étaient prêts à la jouer encore. Il y avait parmi eux des condamnés à mort (Gauchais, Pombas, Delon, Cossin, etc.) qui n'avaient plus rien à redouter des tribunaux. Près d'un tiers de ces réfugiés se composaient d'officiers qui avaient bravement servi, comme Fabvier, dans les armées de Napoléon. Avec de pareils hommes le colonel ne désespérait pas de déterminer l'avant-garde du duc d'Angoulême à faire *demi-*

tour, après quoi tout le reste serait, croyait-il, facilement entraîné. De nouveaux auxiliaires lui étaient, du reste, annoncés de Paris; c'étaient des carbonari, des militaires, également éprouvés. D'autres devaient venir de la Rochelle. « Que ceux qui veulent partager la gloire se hâtent, écrivait-il à de Schonen. Gloire aux braves! Honte aux lâches!... »

A ce moment, le duc d'Angoulême, arrivé à Toulouse, se débattait au milieu de difficultés d'organisation qui le paralysaient et semblaient devoir retarder encore plusieurs semaines l'ouverture des hostilités. Sur le point d'entrer en campagne, il s'aperçut avec stupeur que les vivres, les fourrages, les moyens de transport lui faisaient presque entièrement défaut. Si juste à ce moment Fabvier fût venu résolument provoquer à l'insurrection une armée pour tant de raisons mécontente, ses chances de succès eussent sans doute été fort grandes. Quelques jours plus tard, au contraire, par suite de l'événement imprévu que nous allons rapporter, elles allaient se réduire à peu près à rien.

Depuis le 17 mars, les diligences qui s'étaient éloignées de Paris à destination de Bayonne étaient parties pleines de voyageurs dont les allures militaires et les imprudences de langage avaient été bientôt signalées à la police. Celle qui partit le 21 fut arrêtée par ordre de l'autorité à peu de distance de la capitale. On y trouva un général à demi-solde nommé Pyat, et plusieurs officiers et sous-officiers de l'ancienne armée, qui, comme les autres, allaient rejoindre Fabvier. Leurs bagages furent fouillés. Ils comprenaient une malle à l'adresse du commandant de Lostende, aide de camp du général Guilleminot, major-général de l'armée d'observation; et cette malle renfermait les objets les plus compromettants, tels que boutons à l'aigle, écharpes et cocardes tricolores, sans parler d'une aigle de régiment. Le destinataire était-il complice des conspirateurs? C'est ce que l'on ne pouvait encore savoir. Mais le premier mouvement des ministres fut d'ordonner l'arrestion de M. de Lostende. Cette mesure de précaution, du reste, ne leur parut pas suffisante. Guilleminot, qui avait servi à Waterloo et que les ultra-royalistes atta-

quaient avec violence depuis qu'il était major-général, fut relevé de ses fonctions, et le duc de Bellune, ministre de la guerre, que le parti de la réaction ne suspectait pas, partit en poste pour aller le remplacer.

Ce coup de théâtre jeta dans le découragement et dans la terreur les officiers mécontents de l'armée d'observation. Quant à Fabvier, il en fut tout d'abord atterré. Puis la consternation fit place en lui à la colère. Il écrivit à San-Miguel pour lui reprocher dans les termes les plus amers ses indiscrétions, ses lenteurs, ses défiances, qui, si près du succès, faisaient manquer la partie (1). Après quoi, se reprenant à vouloir une entreprise devenue presque impossible et même à la croire encore réalisable : « Nous sommes aujourd'hui, écrivait-il à Ballesteros vers la fin de mars, avec presque tous nos fils coupés et sans moyens. Cependant avec les cent Français qui se trouvent à Tolosa, nous irons présenter le drapeau tricolore à l'armée française sur le territoire français... » Dans le même temps il donne de nouvelles instructions à ses agents : « ...Il faut absolument que nous tentions l'aventure brusquement. C'est l'unique moyen de salut... Tous les officiers supérieurs doivent voir dans l'arrivée du ministre de la guerre la certitude de destitutions. Que ceux qui sentent que la chose les regarde se décident donc. Tissot doit être près de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il peut compter que s'il est en tête de colonne, nous l'aborderons s'il veut... » Dans la même lettre il se

(1) « Monsieur, nous avons reçu la nouvelle que le général Pyat, plusieurs colonels, en tout vingt-neuf officiers qui s'acheminaient vers nous, ont été arrêtés et grand nombre d'autres poursuivis et qu'en même temps le général Guilleminot et son état-major étaient remplacés par le ministre de la guerre lui-même, qui a reçu du Roi l'ordre de partir dans deux heures. Presque tous nos fils se trouvent ainsi coupés. Vous verrez par là, Monsieur, que nos espérances ne reposaient pas sur de faibles moyens et qu'il n'a pas fallu moins que les retards et les indiscrétions les plus inconcevables pour les détruire et perdre une foule de nos braves camarades qui ont ajouté une foi aveugle dans les promesses dont j'étais l'interprète. C'est avec surprise et douleur que j'ai appris que vous n'aviez même pas fait une démarche, qui vous aurait peu coûté et à laquelle vous vous étiez engagé. Vous avez confié nos projets et mon nom à tout Madrid. Vous m'avez menacé... Vous êtes maintenant, Monsieur, à portée de juger de quel côté sont les torts et si ma mission était de quelque importance pour vous... »

déclare encore sûr du général Vallin (chef de la brigade d'avant-garde du côté de la Bidassoa). Il recommande de ne pas ménager les promesses. Enfin peu après (au commencement d'avril) il informe un général espagnol que les destitutions, d'abord décidées, ont été suspendues ; que le duc d'Angoulême doit commencer les hostilités du 10 au 15. D'ici là, il faut à tout prix que les réfugiés tentent la fortune. « Nos relations avec plusieurs corps nous laissent beaucoup d'espérances. J'ai fait dire au détachement français d'arriver le 6. Nous devons faire notre tentative sur Andaye. » Il supplie son correspondant de ne pas ramener en arrière les troupes espagnoles d'Irun. La position pour les réfugiés ne serait plus tenable. « Nous ne demandons, dit-il, que jusqu'au 6. » Son parti est dès lors irrévocablement pris. « Nous nous présenterons, annonce-t-il à un de ses agents, au hasard devant les premières troupes... S'il y a un bataillon sûr, un signe, qu'on nous l'indique. Il faut pour notre honneur que cette guerre ne commence pas sans quelque tentative... »

Cependant le duc d'Angoulême, après avoir organisé à Bayonne, au nom de Ferdinand VII, une régence apostolique destinée à le suivre dans sa campagne, prenait ses dernières dispositions pour la mise en mouvement de ses corps d'armée. Plein de confiance dans le général Guilleminot et d'aversion pour le maréchal duc de Bellune, il avait exigé qu'on lui rendît le premier comme chef d'état-major. Convaincus de l'innocence de ce général, Louis XVIII et ses ministres lui avaient donné cette satisfaction et avaient même remis en place M. de Lostende. Après l'affolement où les avaient jetés les découvertes du 21 mars, ils n'avaient pas tardé à reprendre leur sang-froid. Ils se disaient que, si la fidélité de l'armée était réellement ébranlée, il était impolitique de le crier sur les toits et d'enhardir ainsi les mécontents; qu'il fallait avoir l'air, au contraire, de ne pas douter de son dévouement, et que le meilleur moyen de couper court à ses velléités de révolte était de la mener résolument et sans tarder à l'ennemi. Plus elle resterait dans ses cantonnements, plus elle offrirait de prise à la propagande libérale. Au contraire, une fois en marche et vigoureusement

entraînée, elle ne songerait plus qu'à obéir. Le gouvernement crut donc devoir, d'une part, étouffer, en s'abstenant de destitutions et de poursuites, le scandale qu'avait produit l'affaire de Lostende et Guilleminot; de l'autre, ordonner au duc d'Angoulême d'entrer en campagne dans le plus bref délai. Le prince reçut cet ordre avec joie et se serait certainement mis en marche dès le 5 avril si la question des vivres et des transports n'eût été encore pour lui un cruel embarras. C'est seulement dans la nuit du 5 au 6 qu'il put conclure avec le munitionnaire Ouvrard les marchés, depuis si fameux, faute desquels ses troupes eussent été exposées à mourir de faim dès leur entrée en Espagne. Mais aussitôt après il fut décidé que, dès le 7, le premier corps, sous le maréchal Oudinot, franchirait la Bidassoa. Dès le 6 au matin l'avant-garde, sous le général Vallin, vint se ranger sur la rive droite de ce petit fleuve, à la hauteur de Béhobie et à trois quarts de lieue de la ville d'Irun.

C'était justement le 6 que Fabvier avait résolu de faire sa tentative. Depuis plusieurs jours, il avait établi un dépôt d'armes et de vivres à deux lieues de Béhobie, sur la rive droite de la Bidassoa qui, au-dessus de cette localité, appartient à l'Espagne. Grâce à cette disposition il pouvait franchir ce cours d'eau sans opposition et déboucher sur un point du territoire français où on ne l'attendait pas, espérant trouver encore isolés les premiers bataillons de l'avant-garde.

Du reste, il était si bien résolu à ne plus attendre que, dès le 5 avril, il avait fait répandre la proclamation suivante, dont les troupes françaises de première ligne reçurent de nombreux exemplaires :

« Soldats,

« Où allez-vous? Et qui reconnaîtrait dans cette jeune armée, sous ce sale drapeau, les enfants des vainqueurs de Marengo et d'Austerlitz?... Vous avez pour avant-garde des capucins et des voleurs; à votre tête un prince qui n'a dû la vie qu'à la clémence du héros qu'ils ont assassiné (1), des

(1) Allusion au duc d'Angoulême qui, fait prisonnier pendant les Cent-Jours, avait été remis en liberté par ordre de Napoléon.

émigrés, et quelques traîtres; pour arrière-garde, des Autrichiens! — Vous allez détruire la liberté que vos pères ont fondée au prix de leur sang, perdre... le fruit de tant de victoires et rendre à la France le fanatisme et la tyrannie... Ceux d'entre vous qui échapperont à la juste fureur d'un peuple qui ne demandait qu'à vivre libre et à vous aimer en frères rentreront dans leurs foyers escortés par des gendarmes comme de vils brigands... Peut-être même trouveront-ils la patrie encore une fois envahie par les étrangers. L'obéissance des Bourbons leur en ouvre les portes... — Non, vous n'irez pas, la France vous le défend, et c'est à elle que vous obéirez... Tout est prêt pour chasser cette famille toujours funeste à la France. La plupart même de vos chefs n'attendent qu'un regard de vous. Soldats, la grande ombre a eu pitié de vous. Elle vous envoie son aigle, escortée par quelques-uns des soldats témoins de tant de victoires... Vous ne tirerez pas, vous ne vous exposerez pas à percer de vos balles notre glorieux drapeau... Vous ne blesserez pas notre cher aigle. Si vous le faites il disparaîtra à jamais, et toute votre vie vous sentirez des remords, comme si vous aviez tué votre mère. »

La résolution de Fabvier ne fut-elle pas ébranlée par la fâcheuse nouvelle qui lui parvint dans la nuit du 5 au 6? Il apprit à ce moment les dernières dispositions du duc d'Angoulême. Dès lors, il ne lui était plus possible d'exécuter en temps utile le mouvement tournant que nous avons indiqué plus haut. Sa petite troupe ne pouvait être réunie à Irun que dans la matinée du 6. S'il persistait à vouloir remonter la Bidassoa, puis la descendre par la rive droite, il ne déboucherait que dans la soirée sur le territoire français. Or, d'ici-là l'avant-garde et même le premier corps auraient eu le temps de se concentrer sur le bord du fleuve; peut-être même se seraient-ils hâtés de le franchir. Il n'y avait donc pas une minute à perdre. Il fallait courir aux Français par le plus court chemin, les aborder de front par Béhobie. Mais comment faire pour passer le fleuve? Le pont de Béhobie était détruit depuis la guerre de 1813. Il n'en restait que deux culées, une sur la

rive française, l'autre sur la rive espagnole, séparées par la largeur de la Bidassoa. Cette largeur, il est vrai, était peu considérable; un homme, en élevant un peu la voix, pouvait aisément se faire entendre d'un bord à l'autre. Le fleuve était, du reste, guéable à marée basse. Mais à ce moment la mer montait et, pour passer à pied, il fallait attendre jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi. Les barques qui eussent permis de transporter la petite troupe de Fabvier avaient été toutes enlevées par les autorités françaises. Il ne restait qu'un bac, amarré à la rive droite et qui, chaque jour, vers midi, transportait à la rive opposée la diligence venant de Bayonne. Le colonel calcula donc qu'en se présentant sur le fleuve juste au moment où la diligence débarquerait, il pourrait s'emparer du bac et passer rapidement de l'autre côté. Mais il jouait de malheur en tout. Il était encore avec ses hommes à une assez grande distance de la Bidassoa quand il rencontra la diligence qui, devançant l'heure habituelle, venait de déboucher sur le territoire espagnol. Il courut jusqu'au fleuve; déjà le bac était retiré sur la rive droite. Il fallait donc attendre la marée basse, en présence des troupes françaises qui déjà couvraient le bord septentrional de la Bidassoa. Mais attendre c'était donner le temps à ces troupes, encore clairsemées, de se grossir et de passer l'eau. Comment, du reste, eût-on pu rester en face d'elles, à portée de la voix, sans les inviter à fraterniser! Ce moyen d'action, vu les circonstances, était d'un succès plus que douteux, les réfugiés ne pouvant se jeter dans les bras des soldats et ceux-ci ayant tout le temps de compter une poignée d'hommes dont le nombre n'était pas fait pour les encourager à se prononcer. Mais c'était le seul dont Fabvier, toujours bon Français, pût et voulût se servir. Il avait défendu à ses hommes de charger leurs armes, et si ceux du général Vallin venaient à tirer, il était bien résolu à ne pas riposter.

Alors eut lieu une scène que bien des historiens ont déjà retracée avec plus ou moins d'exactitude, mais qui, à notre sens, ne saurait être mieux racontée que par Fabvier lui-même. Il en a fait au moins deux récits, le premier imprimé

peu de temps après l'événement et dont nous possédons un assez long extrait, le second demeuré manuscrit et que nous avons tout entier sous les yeux. Ces deux relations se complétant sans se contredire, nous croyons devoir entremêler nos citations de l'une et de l'autre, de manière à ce que l'exposé des faits forme ici une suite ininterrompue.

« ... Le 6, à onze heures et demie, la colonne, forte de 40 officiers et de 70 sous-officiers ou soldats, se mit en route avec le projet de passer le bac de Béhobie, de se jeter dans les bras du 1er corps, de périr ou de l'entraîner. Quel que fût le danger, tous voulurent le partager. Les Italiens voulurent comme les Français se parer de la noble cocarde (1). L'aigle et le drapeau furent placés au centre et la colonne arriva au Pas de Béhobie aux cris de *France* et de *liberté*, auxquels répondirent quelques cris des postes français.

« Arrivés au Pas, on trouva que le bateau, qui cependant appartenait à l'Espagne, avait été retiré. En vain on en chercha d'autres; alors la colonne se déploya, le drapeau et l'aigle au milieu d'un peloton d'officiers, sur les débris du pont même, à portée de pistolet de l'armée française (2)...

«... Je crois devoir répéter ici mot à mot le discours que j'ai adressé aux soldats et rendre compte du poste qu'occupaient chacun des officiers :

« Soldats français. nous ramenons à vos yeux ce glorieux « drapeau tricolore qui a été témoin pendant vingt ans de « vos serments et de votre courage, et cette aigle victorieuse « que vous avez plantée dans toutes les capitales du Nord ! « Ce sont les seules couleurs nationales. Vous ne pouvez pas « les revoir sans partager notre émotion. Les sentiments que « l'on nomme chez vous *honneur* et *discipline* ne sont autre « chose que le principe odieux de la démoralisation et de « l'avilissement de la nation. Soldats français, après un long « exil nous venons vous revoir et vous embrasser. Nous allons « passer la rivière... Vous nous recevrez en compatriotes, en

(1) Ajoutons que les réfugiés avaient pour la plupart revêtu l'uniforme des grenadiers ou celui des chasseurs de la garde impériale.

(2) Récit manuscrit.

« frères. Mais si, contre notre attente, vous tournez vos armes « contre nous, vous nous égorgerez tous, et... nous mourrons, « contents de mourir sur notre terre natale... Vive la France! « Vive la liberté ! »

« Ce discours fut écouté dans le plus grand silence.

« Le général français qui commandait à Béhobie (1) fit avancer sur la culée opposée du pont une pièce d'artillerie que l'on se disposa à charger. La rivière étant étroite, je me vis à portée de pistolet du canon qui allait écraser ma troupe. Cependant, j'espérais que les artilleurs ne feraient pas feu, ou du moins qu'ils chargeraient seulement à poudre. Je renouvelai l'ordre à tous nos soldats de demeurer l'arme au bras. Le capitaine Moreau commença à chanter l'hymne marseillais, que tous nos soldats répétèrent gaiement. Les canonniers chargeaient lentement la pièce. L'officier passa deux fois devant l'embouchure du canon. On mit plus de cinq minutes à charger et l'on changea deux fois de pointage.

« Dans ce moment les officiers et la troupe de notre formation étaient ainsi placés devant les troupes... (*ici une lacune dans l'imprimé que nous citons et qui continue par les lignes suivantes* :) composée de sept officiers et étudiants, savoir MM. Gamelon, Pombas, Bénit, Marotte, L..., F... et J..., formés sur deux rangs. Près du drapeau et sur la culée se trouvaient aussi à cheval MM. le capitaine Delamotte, le lieutenant Delon et M. Dufresne. Le capitaine Delhaye commandait la compagnie de chasseurs, le capitaine Raymond commandait celle des grenadiers. Le capitaine C... commandait le peloton des Italiens... Ces deux compagnies et le peloton italien étaient en bataille à quinze pas en arrière de moi. Le colonel avait mis pied à terre pour faire avancer une barque...

« Malgré les dispositions que je voyais faire contre nous, j'espérais toujours qu'on ne voudrait pas faire feu... Il fallait au moins attendre pour nous mitrailler que nous nous fussions avancés au delà du milieu de la rivière. Cependant la pièce était chargée. L'officier d'artillerie regardait le général et l'in-

(1) Le maréchal de camp Vallin, qui, pour avoir ainsi répondu aux espérances de Fabvier, fut nommé peu après lieutenant-général.

terrogeait des yeux; on avait fait descendre devant le gué trois compagnies d'infanterie légère. Le reste du régiment avait pris les armes (1)... »

« ... Enfin une pièce chargée à mitraille abat un officier et trois soldats. On répond par : *Vive la liberté!* et la *Marseillaise*. Les gendarmes commencent à tirer. L'officier qui portait l'aigle hésite. L'intrépide Marotte s'élance, le lui arrache et va le planter à la dernière pierre du pont. Un coup de mitraille l'enlève; l'aigle tombe; il est replacé aussitôt au même point par un sergent qui tombe aussi. Bénit tombe à son tour. Alors quelques soldats furieux veulent se servir de leurs armes. Un de leurs camarades leur crie : « Compagnons, ce sont des Français, des frères égarés. » Tous s'écrient : « Vive la liberté! » posent les armes et attendent la mort. Enfin un bataillon ouvre un feu de deux rangs et dans quelques instants dix braves sont tués, huit blessés grièvement et un autre nombre plus légèrement. Pendant ce temps, le bataillon de l'Union, témoin de l'action, voit passer un corps français à Biriatou; il se retire sur Saint-Sébastien. L'invasion était accomplie. Les hommes du 6 avril se retirent et se rendent à Saint-Sébastien (2)... »

(1) Récit imprimé.

(2) Récit manuscrit. Il n'est pas sans intérêt de comparer à cette relation le récit du duc de Bellune, ministre de la guerre, qui était alors à Bayonne et qui écrivait le 7 avril : « Hier, vers midi, le régiment espagnol Impérial-Alexandre s'était rangé en bataille sur les hauteurs d'Irun et paraissait se disposer à défendre le passage de la rivière; un peloton de cent hommes, que l'on reconnut être des réfugiés français, ayant un drapeau tricolore, descendit près de la Bidassoa et offrit à boire aux soldats du 9e régiment d'infanterie légère. Les transfuges tentèrent par toutes sortes de moyens de débaucher nos soldats. Ceux-ci n'acceptèrent point leurs offres et ne répondirent en aucune manière à leurs provocations. Le général Vallin, qui se trouvait présent à cette scène, fit avancer une pièce de canon et ordonna de charger la mitraille. Pendant que les canonniers exécutaient cet ordre, les transfuges ne cessaient de crier : *Vivent nos braves canonniers! Vivent nos amis de l'artillerie!* Voyant le général Vallin s'avancer près de la rivière, ils poussèrent des hurlements épouvantables en criant : *Vive Napoléon!* Au même instant le général Vallin répondit à leurs insultes par un *Vive le roi!* qui fut répété par tous nos soldats et ordonna à l'artillerie de faire feu. Le premier coup abattit 10 hommes, le second 3. Les autres se dispersèrent aussitôt et se jetèrent dans les montagnes. Une compagnie... du 9e régiment s'élança .. pour passer la Bidassoa et poursuivre ces misérables provocateurs. Mais elle

Le lamentable événement dont on vient de lire le récit eut pour conséquence immédiate l'entrée de l'armée française en Espagne. Dès le 7 avril au matin le duc d'Angoulême était reçu à Irun. Le passage de la Bidassoa fut aussitôt célébré par la presse royaliste à l'égal d'une grande victoire. Comme opération militaire, il ne méritait pas d'être loué, puisqu'il avait eu lieu sans résistance aucune. Mais c'était sans conteste un fait politique d'une grande importance et dont le gouvernement de la Restauration avait lieu de se réjouir. Que les troupes royales, réellement mécontentes et depuis si longtemps travaillées par la propagande libérale, eussent pu se trouver pendant plusieurs heures en présence du drapeau tricolore sans aller se réunir à ceux qui le portaient et qu'elles eussent même tiré sans pitié sur ce glorieux emblème de la Révolution, c'était là une épreuve décisive pour leur fidélité. Fabvier et ses amis furent dénoncés à l'opinion publique par cent journaux, et dans les termes les plus injurieux, comme des transfuges sans honneur et sans foi, et non seulement comme des rebelles, mais comme des traîtres. Des folliculaires éhontés ou imbéciles, aux gages de la police, accablèrent de leurs invectives, en vers ou en prose, l'infortuné colonel (1). Nous avons sous les yeux un pamphlet dégoûtant, composé en prison, sans doute sur commande, par un réclusionnaire (2), où Fabvier, représenté comme un ambitieux déçu, capable de tout, était accusé de servir contre sa patrie ; de préparer l'invasion, le démembre-

ne put les atteindre, non plus que le régiment espagnol Impérial-Alexandre... » (Lettre reproduite dans les *Mémoires et correspondance du comte* DE VILLÈLE, t. III, p. 317-318.)

(1) Voir notamment une plate rapsodie qui parut sous ce titre : *Les bords de la Bidassoa, poème en un chant et en vers*, par un ancien volontaire royal du département de l'Aisne. (Paris, Delaunay, 1823, br. in-8°.)

(2) L'auteur de cette diatribe était un Italien nommé Libri-Bagnano, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour escroqueries et faux, et bien connu de la police royale, à qui dès 1816 il avait offert ses services. Le brouillon du pamphlet en question (*Lettre d'un ancien républicain à M. le colonel Fabvier en Espagne*) se trouve aux Archives nationales (F⁷, 6.661) dans le dossier 169, rempli de pièces curieuses relatives à cet aventurier. Libri-Bagnano fut transféré quelque temps après à Clairvaux, puis gracié et banni en 1825.

ment de la France, et était jugé plus sévèrement que Moreau et que Bernadotte. Il fut de mode à cette époque (1) de mettre en parallèle les émigrés royalistes de la Révolution et les *transfuges* libéraux de 1823, pour représenter ceux-ci comme des scélérats, ceux-là comme des héros. C'était là dénaturer singulièrement l'histoire. Sans doute les conspirateurs d'Irun ne pouvaient échapper à tout blâme. Ils n'eussent pas dû oublier que, quand une armée française passe la frontière, quels que soient le drapeau qu'elle porte et le gouvernement qu'elle sert, il ne faut pas qu'elle trouve de Français devant elle pour l'inciter à la désobéissance et à la révolte ; ils eussent dû se dire que l'habitude des *pronunciamientos*, si elle s'introduisait dans notre pays, y rendrait impossible l'établissement de la liberté qu'il croyaient servir. Mais c'était faire à ces braves l'injure la plus imméritée que de les comparer aux mauvais Français qui, en 1792, étaient allés chercher l'étranger pour l'amener en armes dans leur patrie, qui, enrôlés dans ses rangs, avaient combattu vingt ans leurs concitoyens et qui étaient rentrés à la faveur de ses victoires dans leurs pays humilié, amoindri. Fabvier et ses amis ne s'étaient pas proposé d'introduire en France l'armée espagnole, mais simplement d'empêcher l'armée française de pénétrer en Espagne ; et, pour ce faire, loin de tirer l'épée, ils n'avaient voulu employer que la persuasion,

(1) Et même plus tard dans un certain monde. Le maréchal Marmont, écrivant ses *Mémoires* longtemps après cet événement et oubliant la conduite autrement coupable qu'il avait tenue lui-même en 1814, ne s'est pas montré moins injuste que les ultras de 1823 envers son ancien aide de camp. « Les mécontents, dit-il, vinrent planter le drapeau tricolore sur la rive espagnole de la Bidassoa. J'eus la douleur d'apprendre que Fabvier était avec eux. Exaspéré par le débordement de haine dont il avait été l'objet à l'occasion des affaires de Lyon... il avait fini par se jeter à corps perdu dans tout ce qu'il y avait de plus hostile au gouvernement. Il avait été un des principaux conspirateurs en 1820 et... avait vu avec joie une occasion de nuire. Il se réunit donc à cette poignée de Français qui se déclaraient les ennemis de leur pays et recommençaient, sans avoir un noble sentiment à présenter pour excuse, ni un motif louable à faire valoir, la conduite des émigrés, trouvée autrefois par eux si blâmable. Fabvier, plus qu'un autre, était coupable ; car il ne cessait jamais et à tout propos de professer sa haine contre les étrangers et la doctrine qu'il est vraiment criminel de combattre son pays... » (*Mémoires du duc* DE RAGUSE, t. VII, p. 294-295).

ils avaient simplement mis en avant leurs poitrines, ils s'étaient offerts sans défense à la mitraille; si du sang avait été versé, c'était uniquement le leur. Ils s'étaient passionnés; ils s'étaient perdus pour une erreur, mais pour une erreur généreuse et désintéressée, l'erreur des libéraux de leur temps, l'erreur des Béranger, des Courier, des Manuel, des La Fayette, que l'histoire n'accusera pas sans doute d'avoir manqué de patriotisme et d'honneur.

Après la journée du 6 avril, la petite troupe de Fabvier, décimée, misérable, abandonnée par le gouvernement espagnol, qui était déjà aux abois, dut se retirer jusqu'en Galice. Le commandant Caron lui en disputait la direction. Arrivés à la Corogne, les deux chefs achevèrent de se brouiller. Fabvier, qui n'espérait rien du gouvernement de Séville et qui, du fond de l'Espagne, ne pouvait plus communiquer avec Paris, prit le parti de se rendre à Londres pour se remettre en relations avec ses amis et se procurer les secours dont les réfugiés avaient tant besoin. Au commencement de mai il était à Lisbonne, où il s'abstint d'aller voir le général Lallemand (1), qui s'y trouvait alors et qui, après avoir refusé de le rejoindre en Biscaye, se rendait maintenant à Séville. Il en partit le 3 ou le 4 de ce

(1) Il lui écrivit quelque temps après de Londres : « ... J'ai appris que vous aviez été mécontent de ce que je ne vous avais pas vu à mon passage. Je ne devais voir personne... Je savais que vous accordiez votre confiance à des hommes qui la méritent peu; d'ailleurs à mon premier voyage, vous n'aviez dit que vous feriez ce qu'on vous indiquerait. Vous aviez votre poste assigné et, quoique ce ne fût pas le premier, parce qu'il y avait des hommes à qui vous portez respect et déférence, vous auriez trouvé de la gloire et de l'avantage à entrer dans un plan tracé par vos anciens camarades. Tout devait se tenter avant l'entrée de l'armée française. Votre nom et votre valeur connus auraient été d'un grand poids. — Vous êtes allé à Séville... S'il y a du remède, c'est en réunissant tout ce qui peut exister de Français dans la péninsule, dans la Galice ou les Asturies, et les tenir à disposition pour agir d'après les instructions de l'intérieur. J'espère revenir bientôt avec quelques moyens d'agir. Dans ce cas, j'espère vous trouver disposé dans ce sens... Il s'agit d'une cause bien chère, à laquelle je saurai sacrifier pour ma part tout ce qui me sera personnel. Votre projet de légion de Portugal ne m'a pas paru sérieux... » Le général Lallemand, très faible tête, persista dans son dessein d'opérer à part, et ses efforts pour organiser une légion étrangère en Andalousie n'aboutirent qu'à un pitoyable avortement.

mois et, bientôt après, nous le revoyons en Angleterre, où sa tête toujours en travail enfante de nouveaux projets.

« ... Je suis venu ici (écrivait-il un peu plus tard à un de ses correspondants de Paris) : 1° parce qu'il faut que j'aie un rendez-vous de suite avec un de vous, soit ici, soit en Belgique; 2° parce que, pendant mon absence, j'ai laissé des instructions pour la réunion de nos gens; 3° parce que c'est d'ici seulement que l'on peut communiquer avec les autres points de l'Espagne et avec la France; 4° parce qu'on ne peut se servir de cette réunion sans moyens; 5° parce que l'envoi du général Lallemand à Séville a fait beaucoup de mal; 6° surtout parce qu'il fallait vous dire de ne pas perdre un instant et agir par l'intérieur et m'offrir Lyon. Je puis m'y rendre en passant par la Suisse; et si vingt braves veulent me suivre, je monte à l'hôtel de ville le premier, et si nous le gagnons, tout est fini... »

On voit par ce dernier paragraphe que, si Fabvier ne renonçait pas à l'idée de retourner en Espagne, celle de mettre à profit l'éloignement d'une grande partie de l'armée pour tenter une diversion révolutionnaire à l'intérieur de la France commençait à lui sourire davantage. « Je penche personnellement pour Lyon », écrivait-il dans le même temps à un autre de ses amis. Ce projet prit bientôt dans son esprit d'autant plus de consistance que les nouvelles de la péninsule devinrent plus décourageantes. Dans une note du 11 juin sur les *affaires d'Espagne*, il jugeait fort sévèrement le gouvernement de Séville, qui n'avait pas su se concilier la nation et qui était incapable de résister à l'armée française. Ce que souhaitait Fabvier, c'était que le duc d'Angoulême et ses troupes fussent retenus assez longtemps au delà des Pyrénées pour que le parti libéral pût en deçà tenter la fortune avec quelques chances de succès. Quant aux réfugiés français qui étaient épars, au nombre de quelques centaines, dans le midi, le centre et l'ouest de l'Espagne (1), il fallait, à son sens, qu'ils se réunissent enfin en un seul corps pour combattre non les troupes françaises, mais les guérillas apostoliques; ce corps

(1) Il y en avait aussi en Catalogne une bande qui servait d'auxiliaire à Mina et dans les rangs de laquelle était Armand Carrel.

devrait être dirigé non point par le gouvernement des Cortès, mais par le général anglais Robert Wilson, qui venait de se rendre en Galice pour soutenir la cause libérale et à qui tous les secours devaient être adressés.

Cependant le duc d'Angoulême était entré à Madrid (24 mai). Le gouvernement des Cortès, dénué de ressources, avait décrété la formation d'une *légion libérale étrangère* et ne parvenait pas à la constituer. Quant aux réfugiés français, ils erraient çà et là, par faibles groupes, sous des chefs qui se jalousaient et, de plus en plus, répugnaient à toute discipline. La petite troupe de Béhobie avait énergiquement refusé de se laisser embrigader en Galice dans l'armée espagnole. Les malheureux qui la composaient avaient voulu soit se rendre à Cadix, soit retourner en Angleterre. Mais quarante ou cinquante seulement avaient pu quitter la Galice, sous Caron, qui, vers la fin de juin, les ramena à Londres dans la plus profonde misère (1). Les autres avaient dû rentrer dans cette province, où les attendaient de nouvelles épreuves. Morillo, qui y commandait, ne tarda pas à traiter, comme d'autres généraux espagnols, avec le duc d'Angoulême et fit sa soumission à la régence de Madrid (10 juillet). Les malheureux réfugiés français n'eurent plus alors d'autre ressource que de se jeter dans la Corogne, où Quiroga tenait encore le drapeau constitutionnel. A peine y étaient-ils rentrés que les troupes françaises, sous le général Bourke, vinrent assaillir cette place. Les réfugiés eurent cette fois le tort de se joindre pour les combattre aux troupes espagnoles, qu'ils aidèrent à les repousser (15 juillet). Mais pleins d'horreur pour une guerre qui pouvait les entraîner

(1) Certains d'entre eux, et Caron tout le premier, avaient répandu contre Fabvier les plus odieuses imputations, allant jusqu'à l'attaquer dans son honneur et à l'accuser d'avoir bénéficié des sommes qui lui avaient passé par les mains, lui qui s'était au contraire endetté et avait jeté de sa poche 33,000 francs dans l'entreprise d'Espagne. Fabvier n'en vint pas moins en aide aux pauvres gens que Caron venait de ramener. « Ces malheureux, écrivait-il vers la fin de juin, sont ici sur le pavé. Je leur ai donné la moitié de ce que j'ai. Mais cela ne peut les mener loin... Je voudrais en caser une partie. Si on fait quelque chose, il faudrait le faire passer par Marbot. Moi, je ne veux plus. Je pardonne, mais n'oublie pas... » Le colonel Marbot était alors à Londres, comme Fabvier.

encore à d'aussi coupables compromissions, ils s'efforcèrent encore de quitter l'Espagne. Quelques-uns y parvinrent et retournèrent en Angleterre, plus misérables que les compagnons de Caron. Certains, comme Nantil, allèrent à Cadix, où ils servirent encore quelque temps les Cortès (1). Enfin quarante de ces égarés qui, sous le commandant Gauchais, cherchaient à passer en Portugal ou à s'embarquer à Vigo, furent faits prisonniers par les apostoliques et livrés au duc d'Angoulême, qui les envoya en France pour répondre devant la justice du fait d'avoir porté les armes contre les troupes royales (2)

Tous ces événements n'étaient encore que mal connus de Fabvier à la fin de juillet et au commencement d'août. Mais il en savait assez pour être bien convaincu que la cause des Cortès était perdue. Le gouvernement de Cadix, serré de près par les troupes françaises, était aux abois. Son agent financier à Londres ne pouvait fournir au colonel aucun subside, et ce dernier était dans l'impossibilité de recruter, d'équiper, de solder la nouvelle troupe qu'il eût voulu emmener en Espagne. Fabvier, pourtant, toujours porté aux illusions, se reprenait parfois à croire que par son influence à lui l'armée française pourrait encore être amenée à faire volte-face. A propos du combat qui venait d'avoir lieu devant la Corogne, il écrivait le 30 juillet : « ... Les troupes sont un peu dégoûtées. Plusieurs officiers de la brigade Hubert ont demandé où j'étais et si je n'avais pas un corps. Ce détestable argent! Si j'en avais, nous serions bientôt trois cents au moins et, marchant sur leur flanc,

(1) On sait que les Cortès avaient suspendu le roi Ferdinand VII de ses fonctions et l'avaient malgré lui transporté à Cadix (12-15 juin.)

(2) Après une longue instruction, 26 d'entre eux comparurent, le 24 juin 1824, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne et furent tous acquittés, les témoins cités contre eux ayant déclaré ne pas les reconnaître. Mais Gauchais, déjà condamné à mort par contumace comme complice du général Berton, fut traduit devant la cour d'assises de la Seine, qui renouvela sa condamnation; sa peine fut ensuite commuée en celle de vingt ans de réclusion. Quant à Fabvier, aucune poursuite ne fut ordonnée contre lui, non seulement parce qu'on ne pouvait l'accuser d'avoir combattu les Français, mais sans doute aussi parce qu'on ne voulait pas faire la lumière sur les complicités qu'il avait trouvées dans l'armée du duc d'Angoulême.

nous nous grossirions et pourrions nous approcher du corps Lauriston (1), qui nous appelle à grands cris... » — « Ce moment, affirmait-il le 4 août à Robert Wilson, est favorable pour agir sur l'armée française. Toutes les relations la présentent mécontente du rôle odieux qu'on lui fait jouer et des misérables qu'elle doit protéger (2). Malheureusement les fonds espagnols nous manquent. Je fais un dernier effort en France. Si la terreur le rend infructueux, j'irai seul, uniquement pour tenir ma promesse. Et d'ailleurs, si mon pays doit demeurer dans un tel avilissement, peu m'importe le sort qui m'attend... »

« Il y a moyen de reprendre l'ancien plan, écrivait-il à Manuel le lendemain, 5 août. J'ai reçu et vu des lettres positives. Dans le 30ᵉ, le 11ᵉ, 53ᵉ, 22ᵉ, le 4ᵉ hussards, on a demandé avec intérêt où j'étais. Dans ces corps, il y a beaucoup de mes anciens camarades. Le 52ᵉ (la Meurthe) partant de la Rochelle, les soldats disaient : « Le colonel Fabvier est là-bas; si nous l'approchons, nous le joindrons. » Le 20ᵉ léger (les Vosges), vous savez. Mais je ne suis pas sorcier et ne crois pas pouvoir organiser un corps sans argent. Je vous ai déjà dit qu'il y a ici copie d'un article secret qui met cent mille Russes aux ordres de Louis XVIII sur sa seule demande (3). Sitôt en marche, en faisant éclater cette nouvelle dans l'armée, on y fera certainement de l'effet. Que ces messieurs voient donc et décident. S'ils veulent faire un sacrifice, dites-moi, je vous prie, ce qu'il y a de définitif là-dessus. Si oui, j'attendrai l'effet quelques jours de plus, annonçant mon arrivée. Sinon, je repars avec tout espoir perdu et le faisant perdre là-bas... Je n'ai aucun moyen ; je n'emmènerai que deux ou trois personnes, et, je vous le répète, je ne pourrai rien... »

Les chefs du parti libéral français ne partageaient pas les illusions du colonel et ne croyaient pas que l'entreprise qui

(1) Ce corps, de formation récente, constituait l'arrière-garde de l'armée du duc d'Angoulême et occupait la Navarre, les provinces basques, les Asturies.

(2) Allusion aux actes de vengeance, atroces autant que lâches, que commettaient alors les apostoliques sous la protection de l'armée française.

(3) Il y avait malheureusement du vrai dans cette assertion.

avait échoué si tristement sur la Bidassoa, à l'ouverture de la campagne, pût être tentée au fond de la Galice ou des Asturies, maintenant que le duc d'Angoulême était maître de presque toute l'Espagne. A ce moment (4 août), Ballesteros, après l'Abisbal et Morillo, trahissait la cause constitutionnelle. Peu de jours après, la Corogne capitulait (13 août). Les Français n'avaient plus guère à occuper que Barcelone et Cadix. Comment espérer que l'armée, fidèle avant la lutte, devînt rebelle après tant et de si faciles victoires?

Les comités ne l'espéraient nullement. Mais ils n'étaient peut-être pas éloignés de penser que le projet de diversion à l'intérieur, présenté dès le mois de mai — et soutenu depuis à plusieurs reprises — par Fabvier fût encore exécutable. Vers le milieu d'août, ce dernier, jugeant sans doute qu'il n'y avait plus rien à faire en Espagne, proposait avec sa résolution ordinaire non plus le mouvement sur Lyon dont il a été question plus haut, mais un débarquement en Bretagne et une tentative en Lorraine. Il voulait diriger personnellement le second de ces mouvements, tandis que son ami Cossin (1) irait exécuter le premier. « Pour l'affaire de Bretagne, on envoie quelqu'un à Cossin. Mais, au nom du ciel, qu'on se garde de Caron, il est trop léger, a près de lui ce Thiébaut qu'il s'obstine à croire... (2) Quant à l'affaire de Lorraine, si 9 (3) en est, c'est bon signe, mais qu'il domine le général La Fayette et l'arrache à ses entours. Secret surtout. Il faudrait qu'on me dît plus de détails, même qu'on m'envoyât quelqu'un, vous, si cela se peut, pour me donner les moyens de m'approcher et enfin d'entrer par des personnes sûres. Il y va de plus que de ma tête (4)... »

(1) Cossin était de Nantes et avait été condamné à mort par contumace en 1822 comme complice du général Berton.

(2) Lettre du 13 août à un correspondant inconnu. Nous ne pouvons en général citer les lettres de Fabvier que d'après les brouillons qu'il en avait conservés. Les destinataires des lettres n'y sont que rarement indiqués.

(3) Ce chiffre, qui revient souvent dans la correspondance de Fabvier, désigne un personnage qui devait tenir une place importante dans le parti libéral, mais dont nous n'avons pu découvrir le nom.

(4) Allusion à ses parents les plus proches et les plus chers (sa mère, son frère), qui habitaient la Lorraine.

Fabvier avait enfin obtenu des meneurs de Paris le rendez-vous qu'il demandait depuis si longtemps et qui devait avoir lieu en Belgique. Il partit pour ce pays le 21 ou le 22 août. Nous ne savons quels furent ceux de ses amis qui l'y vinrent trouver et nous ne possédons aucun renseignement sur les pourparlers qu'il put avoir avec eux (1). Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que le gouvernement français, vaguement informé des projets de Bretagne et de Lorraine, s'inquiétait fort, à cette époque, et même un peu plus tard, de ses déplacements. Quant aux projets en question, ils ne reçurent pas commencement d'exécution. Les libéraux de Paris étaient atterrés par les nouvelles d'Espagne qui, plus que jamais, étaient mauvaises (2). En août et septembre, le duc d'Angoulême avait encore obtenu de nouveaux succès. Le 1er octobre, il était entré dans Cadix; le gouvernement constitutionnel et les Cortès s'étaient dissous. Ferdinand VII, délivré, était rentré à Madrid, où Riego avait été pendu le 7 novembre. Les der-

(1) Il y a aux Archives nationales (F7, 6,676) un volumineux dossier rempli de pièces relatives à la surveillance que la police exerçait sur Fabvier depuis 1820. Cette surveillance était plus active que jamais à la fin de 1823. Le 1er et le 2 octobre de cette année, les préfets du Nord, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle et le colonel de la 1re légion de gendarmerie sont informés que le colonel a quitté Londres pour les Pays-Bas et reçoivent l'ordre de redoubler de vigilance. Le 22 novembre, ils sont avertis que Fabvier « a cessé de se montrer depuis quelques jours » à Londres et que sans doute il veut rentrer clandestinement en France. Le 2 et le 3 décembre, la Sûreté générale annonce aux préfets de la Charente-Inférieure, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Vendée, de la Gironde qu'il serait parti récemment de Londres, dans l'intention de débarquer sur les côtes de l'Ouest. Au contraire, s'il faut en croire le préfet de la Meurthe (14 décembre), il serait à Londres, où il ferait un grand commerce de vins avec le transfuge Husson au moyen de fonds fournis par le banquier Laffitte; il aurait cherché à rentrer en France par le Midi; mais, n'ayant pas réussi, il renouvellerait actuellement ses tentatives sur les frontières des Pays-Bas. Le 19 décembre, Fabvier est encore signalé aux préfets du Nord, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle. Enfin il ressort, d'autres pièces qu'il serait trop long de citer, que le 31 janvier et même le 16 février 1824 le Gouvernement le croyait encore en Belgique, occupé à préparer un coup de main par la frontière du Nord et de l'Est. A cette époque, il était déjà depuis longtemps en Grèce.

(2) Par un contre-coup immédiat de l'invention française en Espagne, la royauté absolue avait été rétablie à Lisbonne, dès le mois de juin 1823.

nières places où flottât le drapeau de la liberté avaient capitulé du 1er au 12 novembre. Les troupes françaises commençaient à refluer en deçà des Pyrénées. La contre-révolution était accomplie en Espagne. En France, l'exaltation des ultras et le découragement du parti libéral semblaient la rendre prochaine autant que facile.

Il ne pouvait plus être question pour Fabvier de nouveaux complots contre le gouvernement de la Restauration. Mais il n'était ni d'âge ni d'humeur à rentrer dans le repos. Si la cause à laquelle il s'était dévoué était pour le moment abattue en France, comme en Espagne, en Portugal et en Italie, ce n'était pas, à son sens, une raison pour qu'il cessât de la servir. N'y avait-il pas encore en Amérique et en Grèce des peuples qui luttaient pour leur indépendance? On lui avait reproché depuis 1820 de s'être associé à une politique regrettable en ce qu'elle pouvait introduire dans notre armée nationale un esprit d'indiscipline et de révolte qui fût bientôt devenu fatal à la liberté même. Mais n'acquerrait-il pas une gloire sans mélange en allant loin de la France, sans l'oublier, sans la troubler, offrir son sang là où il pouvait encore le répandre pour le droit et la civilisation, là où en le versant il ne pourrait être soupçonné ni de rancunes personnelles ni de visées ambitieuses?

Fabvier n'avait pas attendu, pour se poser pareille question, l'écrasement du parti constitutionnel en Espagne. Sa correspondance prouve que, dès le mois d'août 1823, il songeait à partir pour l'Amérique ou pour la Grèce. Vers la fin de l'année son parti était irrévocablement pris, et c'était du côté de l'Orient que l'entraînaient ses préférences. Déjà depuis plusieurs mois il pourvoyait à ses affaires, fort dérangées par sa dernière campagne, payait une partie de ses dettes, mettait fin par une liquidation à ses entreprises commerciales et industrielles (1), enfin réunissait ses ressources pour secourir

(1) « J'ai l'intention, écrivait-il le 13 août, après avoir payé une partie de ce que je dois, de me servir du reste pour faire un petit établissement soit en Grèce, soit en Amérique. Le reste de ce que je dois, j'ai quelques propriétés. Mais je n'ai rien voulu y voir du vivant de ma mère. Mes amis attendront comme moi... »

ses anciens compagnons d'Espagne. Ces malheureux étaient dans le découragement et dans la misère. C'était à lui, pensait-il, à les en tirer et à leur assurer l'avenir. « J'ai fait tous les sacrifices que j'ai pu, lisons-nous dans une de ses lettres écrite fort peu avant son départ. Il reste celui de ma personne. Je vais le faire. Je vais partir pour chercher à les établir. J'ai peu d'espoir. Les meneurs de là-bas sont encore des théoriciens ou des sauvages. J'aime mieux ces derniers, ils ont du bon sens. Je prends Delon avec moi. N'ayant plus que fort peu d'argent, je passe à peu près comme matelot. En hiver ce sera rude. Si j'échoue, je reviendrai en Belgique, où je pourrai demeurer, et alors je travaillerai... On me dit que j'ai tort de me dévouer ainsi. Mais je ne puis les voir souffrir, quoique je n'aie à me reprocher le malheur d'aucun. Je donne ce que j'ai, et ce voyage, très dispendieux, va m'achever... »

Avant de suivre Fabvier dans cette héroïque équipée de Grèce, nous tenons à citer une fort belle lettre qu'il adressait vers la même époque à son neveu Charles Fabvier, de Nancy, alors étudiant en droit à Paris. Rien ne peut mieux que ce document faire comprendre l'état particulier de son âme à la suite des événements que nous venons de raconter. « ... La seule peine personnelle que j'éprouvais était de penser que ma mère pouvait souffrir à cause de moi. Elle est tranquille, cela me fait bien supporter le reste. Tu as tort de me croire malheureux. Sache, mon cher, qu'un homme de bien n'est jamais malheureux quand sa conscience est tranquille. Quant aux peines, fatigues, privations, c'est un jeu qui m'amuse plutôt qu'il ne me pèse. D'ailleurs vivre en France dans l'état où elle est me serait à peu près impossible. D'autres erreurs se sont répandues sur mon compte. Je les méprise, mais je désire pour toi et les miens que vous ne les partagiez pas. On ne m'a pas vu et on ne me verra jamais combattre les soldats français avec des étrangers. Quels que soient les motifs de la guerre, ce principe est sacré pour moi. Une guerre civile est, à mon sens, une action vertueuse; amener l'étranger, un crime. Qu'avez-vous donc fait? me dira-t-on. Cela reste mon secret; et, quelles que soient les accusations... je ne répondrai pas...

Encore une fois, toujours la France. Sa prospérité, le degré de liberté, de richesse, etc., me touchent peu. Mais quel que soit le drapeau qu'on lèverait pour son indépendance et sa dignité perdues, je courrais m'y ranger. Cette perte, c'est la plaie de mon cœur. On me dit : Mais vous croyez-vous meilleur Français que tant d'illustres soldats de nos vaillantes armées qui se soumettent avec résignation? Non, mais on n'est pas maître de ses sentiments; et lire que la France doit choisir un appui entre la Russie l'Angleterre, etc., etc., est pour moi d'une amertume insupportable... N'hésite pas à préférer pour ton pays l'honneur et la gloire à la prospérité. Tel est en effet le fond du cœur de la masse du peuple français, et cette direction d'industrie, d'argent qu'on s'efforce de lui donner n'est pas la vraie, lorsqu'elle est poussée à l'excès... Est-il possible que tu aies songé à faire réclamer quelque traitement pour moi au ministère de la guerre? Crois-tu donc que j'aie tant besoin d'argent ou que la vie me soit si chère?... Je n'emporterai que peu de chose. Mais il sera plus honorable pour moi de travailler que de laisser un doute même sur une parole prononcée en mon nom. Je me porte mieux que jamais et je suis aussi agile qu'à vingt ans. L'activité me convient mieux que tout genre de repos. Tout cela d'ailleurs fait connaître les hommes et les choses, et puis au loin je ne souffre pas comme dans ce voisinage. La lecture seule des journaux est un supplice pour moi... Si on m'attaque devant toi, je ne veux pas que tu me défendes. Laisse faire, laisse donc, et crois encore une fois qu'avec un cœur ferme et une conscience pure, je ne puis être malheureux nulle part... »

C'est peu de temps après avoir tracé ces lignes si fières que le colonel Fabvier débarquait en Grèce (décembre 1823), tandis que le gouvernement français le croyait encore occupé à conspirer en Belgique.

CHAPITRE X

LES DÉBUTS D'UN PHILHELLÈNE

Décembre 1823. — Juillet 1825.

Arrivée de Fabvier en Grèce. — État de ce pays de 1823 à 1825. — Voyage du colonel en Belgique et en Angleterre; ses projets. — Son retour en Morée. — Ses rapports avec le gouvernement grec. — Il prend le commandement du corps régulier.

Si nous savons, par le témoignage de Fabvier lui-même (1), et par quelques autres qui le corroborent (2), que son arrivée en Grèce eut lieu vers la fin de 1823, il nous est impossible d'en fixer la date avec une plus grande précision. D'après les notes de police que nous avons retrouvées aux Archives nationales, nous voyons bien qu'il était signalé un peu plus tard au ministre de l'intérieur comme étant parti pour la Grèce avec plusieurs officiers français et comme s'étant réuni à Malte avec lord Byron, qui se rendait aussi dans ce pays (3). Feu M. Édouard Fabvier, son petit-neveu, qui avait bien voulu, il y a quelques années, nous fournir sur sa vie quelques notes intéressantes, nous dit également qu'il *avait vu* le grand poète

(1) Lettre au maréchal Maison, du 13 mai 1829.

(2) Voir notamment A.-R. Rangabé, *Discours prononcé à l'Acropole à l'occasion de la solennité célébrée par ordre du peuple dans le Parthénon en mémoire du général Fabvier*. (Dans une brochure publiée sous le titre de : *Funérailles du général Fabvier, discours*. Paris, 1856, p. 14.)

(3) « ... Je viens d'être informé que le colonel Fabvier, qui était parti d'Angleterre, ainsi que V. E. en a été sans doute informée, est arrivé en Grèce accompagné de plusieurs officiers français. Il a écrit de Malte, où il était abordé, à M. de Schonen, conseiller à la Cour royale de Paris, pour lui annoncer qu'il s'était réuni à lord Byron et qu'ils allaient faire voile pour se joindre aux Grecs et combattre avec eux pour la cause de l'indépendance... » Lettre du préfet de police Delavau au ministre de l'intérieur, 13 mars 1824 (Archives nationales, F^7, 6663).

anglais, mais ne s'étend pas plus longuement sur ce sujet. Nous ferons pour notre part remarquer que, Byron ayant quitté Livourne le 24 juillet 1823. gagné de là l'île de Céphalonie, où il séjourna six semaines, puis celle de Zante, où il s'embarqua pour Missolonghi le 29 décembre, et ayant abordé dans cette ville le 25 janvier 1824. il paraît difficile qu'il ait fait voyage avec Fabvier, qui était sûrement en Belgique vers la fin d'août et qui y fit probablement encore de nouvelles apparitions en octobre ou en novembre. Peut-être ce dernier écrivit-il simplement de Malte qu'il voulait aller rejoindre lord Byron. Peut-être le vit-il à Zante. Mais il n'est pas probable qu'il l'ait suivi à Missolonghi, où personne n'a jamais signalé son arrivée et où un personnage aussi important n'eût certainement pas passé inaperçu.

C'est à Navarin et sans doute en décembre 1823 que Fabvier débarqua, probablement sous le nom de Borel, que lui donnent effectivement plusieurs lettres reçues par lui de France quelque temps après. A partir de cette époque et durant une année, faute de documents, il nous est fort difficile de rendre compte de ses actes avec quelque certitude. De la fin de 1823 au commencement de 1825, Fabvier disparaît presque entièrement et, s'il s'efforce de jouer un rôle dans la révolution hellénique, n'en joue assurément qu'un fort obscur et fort secondaire. On n'aura pas de peine à comprendre dans quelles incertitudes il dut se débattre et à quelle impuissance il fut longtemps réduit quand on se représentera l'anarchie qui régnait alors en Grèce et dont nous ne pouvons donner une idée qu'en retraçant ici avec quelque détail les événements qui s'y déroulèrent en 1823 et 1824.

Les patriotes grecs, armatoles, clephtes, pirates, qui s'étaient soulevés en 1821 pour reconquérir leur indépendance nationale et religieuse, s'étaient peu après (janvier 1822) donné une constitution et un gouvernement provisoires. La politique d'un homme d'État tel qu'Alexandre Mavrocordato et la vaillance de chefs de bande comme Colocotronis et Mavromichalis; de marins comme Miaoulis, Tombazis, Canaris leur avaient valu en 1822 des victoires inespérées. En 1823, le

Péloponèse presque entier et une bonne partie de la Roumélie ou Grèce continentale étaient délivrés. Le drapeau national flottait à Missolonghi, Athènes, Navarin, Tripolitza, Nauplie, ainsi que dans les Cyclades. Mais à ce moment même le peuple grec commençait à se déchirer de ses propres mains, mésusant de sa fortune et s'engageait dans une voie qui devait le mener bientôt à la guerre civile.

L'assemblée nationale d'Astros (février 1823) avait supprimé, non sans peine, les gouvernements locaux qui coexistaient depuis 1821 avec le gouvernement central et le réduisaient à l'impuissance. Mais elle n'avait pu faire disparaître la rivalité qui existait d'une part entre les partisans du régime civil (les primats ou magistrats des principales villes grecques) et ceux du régime militaire (les chefs palicares), de l'autre entre les représentants de la Morée, ceux de la Roumélie (ou Grèce continentale) et ceux des îles. L'intraitable Colocotronis, après avoir essayé de la violenter, puis de la dissoudre (décembre), se mit en insurrection contre elle et contre le gouvernement légal de Georges Condouriotis (janvier 1824). Assiégé dans Tripolitza, il se soumit en juillet, mais se révolta de nouveau en octobre, si bien qu'il fallut encore trois mois de plus pour le réduire; on dut l'interner à Hydra (janvier 1825).

A peu près dans le même temps, Odysseus, autre chef de bande, qui commandait dans la Grèce orientale, tenait en échec les autorités régulières. Vaincu et humilié, il se vendit aux Turcs vers la fin de 1824, et ce n'est qu'en mars 1825 qu'il fut pris par son ancien lieutenant Gouras, qui le fit périr à Athènes (juillet) et y resta maître à sa place.

Sans être ouvertement en révolte comme Odysseus et Colocotronis, la plupart des chefs de bande se regardaient en fait comme au-dessus des lois et ne faisaient la guerre qu'à leur guise. Eux et leurs soldats ne vivaient que de pillage. La *Clephtourie* rendait la mer comme la terre intenable. Tout marin grec était à la fois patriote et pirate. Les forbans de l'Archipel capturaient indistinctement des navires de toute

nationalité. Nulle opération de longue haleine n'était possible pour les amiraux grecs, les matelots ne s'engageant que pour un mois et quittant d'ailleurs souvent le service avant l'expiration de leur engagement. Du reste, dans un pays où, presque tout le monde se soustrayant à l'impôt, le gouvernement était presque toujours sans ressources, il était à peu près impossible que la guerre ne fût pas ainsi conduite et ne produisît pas de pareils résultats.

Cependant le sultan Mahmoud, après ses malheurs de 1822 et 1823, avait fini par se résoudre à solliciter l'appui d'un vassal puissant, qu'il haïssait, mais qui était pour le moment hors de ses atteintes et même en état de lui faire la loi. Le pacha d'Égypte Méhémet-Ali disposait d'une nombreuse armée, instruite et disciplinée à l'européenne, ainsi que d'une flotte presque aussi nombreuse que celle de son suzerain et, à coup sûr, mieux outillée, mieux commandée. Déjà Mahmoud avait dû recourir à lui pour rétablir la domination musulmane dans les îles de Chypre et de Crète. Mais l'ambitieux pacha ne faisait rien pour rien. Il avait fallu lui abandonner le gouvernement des territoires ainsi reconquis. Quand on lui demanda d'aider son maître à réoccuper le Péloponèse, il ne dit pas non, mais il mit ses services à très haut prix. Son fils Ibrahim fut nommé pacha de Morée. Aussitôt de formidables préparatifs eurent lieu dans les arsenaux du Caire et d'Alexandrie. A la fin de juillet 1824, la flotte égyptienne, portant 16,700 hommes, mit à la voile.

Ibrahim, qui commandait l'expédition, consacra d'abord plusieurs mois, de concert avec le capitan pacha, à des opérations navales qui ne réussirent que médiocrement. Puis, ayant reçu des renforts, il put envoyer de Crète en Morée (février 1825) deux fortes divisions qu'il ne tarda pas à suivre avec le gros de ses troupes. En mars il débarquait enfin à Modon et se dirigeait sur Navarin, position maritime de premier ordre, dont il entendait faire sa principale base d'opérations. La Grèce n'avait jamais eu à combattre un aussi formidable ennemi et n'avait jamais été plus qu'à cette époque prise au dépourvu.

A ce moment, les grandes puissances de l'Europe ne lui témoignaient encore qu'indifférence ou hostilité. L'empereur de Russie, Alexandre Ier, qui, sous l'influence du Corfiote Capodistrias, son ministre (1), avait paru vouloir au début encourager l'insurrection, s'était laissé intimider par Metternich, qui lui avait représenté que sa complaisance pour les Grecs serait surtout profitable au parti de la révolution en Europe. Aussi n'avait-il pas admis les envoyés du gouvernement hellénique au congrès de Vérone et avait-il dès 1822 congédié Capodistrias qui, depuis cette époque, vivait retiré à Genève. Sans doute, cet homme d'État entretenait encore en lui, par sa correspondance, une certaine sympathie, plutôt religieuse que politique. pour les insurgés. Mais cette sympathie n'allait pas jusqu'à souhaiter que la Grèce devînt un État unitaire et indépendant (2). Le tsar proposait seulement que ce pays fût constitué en trois principautés distinctes, vassales de la Turquie. Les Grecs, non moins que les Turcs, repoussaient hautement un tel projet. L'Angleterre, qui craignait que la révolution hellénique ne lui fît perdre les îles Ioniennes (3), ne lui avait témoigné que malveillance au temps de Castlereagh. Sous Canning qui, vu la longue durée de l'insurrection, admettait qu'elle pût finir par triompher, le gouvernement britannique réservait sa liberté d'action et n'était guère disposé à intervenir en faveur des Grecs que pour empêcher les autres puissances de tirer profit de leur victoire. Le gouvernement français, fidèle aux principes de la Sainte-Alliance, avait longtemps réprouvé le soulèvement de 1821. Notre escadre dans l'Archipel avait maintes fois facilité les mouvements des Turcs et gêné ceux des Grecs. Méhémet-Ali avait pleine latitude de faire construire des navires en France et de s'y approvisionner de toutes choses. Nombre

(1) Qui fut plus tard président du gouvernement grec.

(2) Parce que cet État eût pu absorber toutes les populations helléniques de l'empire ottoman et devenir assez fort non seulement pour se passer de la protection de la Russie, mais pour contrecarrer sa politique en Orient.

(3) Dont le Congrès de Vienne lui avait abandonné le protectorat en 1814.

d'officiers français étaient entrés à son service (1) et c'était à eux que le pacha d'Égypte devait d'avoir des troupes de terre et de mer organisées, disciplinées, instruites à l'européenne. Il est vrai que, depuis l'avènement de Charles X (septembre 1824), le cabinet des Tuileries, quelque peu entraîné par l'opinion, se montrait enclin à se rapprocher des Grecs et à se concerter en leur faveur avec l'Angleterre et avec la Russie. Mais cette évolution, à peine ébauchée, n'était pas encore manifeste pour le public, et ostensiblement le gouvernement français ne faisait encore rien pour la cause hellénique. Le gouvernement autrichien tremblait de voir l'influence russe gagner du terrain dans la péninsule des Balkans, soutenait passionnément l'empire turc et faisait aux Grecs le plus de mal qu'il pouvait. Quant aux autres puissances, intimidées ou indifférentes, elles restaient à peu près étrangères à ce qui se passait en Orient.

En résumé, jusqu'en 1825, la politique des cabinets n'avait jamais été profitable à la Grèce et lui avait souvent porté préjudice. Mais ce n'est pas à dire pour cela que le vaillant petit peuple qui, depuis si longtemps, luttait confusément, anarchiquement même pour son indépendance, fût resté tout à fait abandonné de l'Europe et réduit à ses seules forces. Il s'était de bonne heure produit en sa faveur au sein des nations civilisées un grand mouvement d'opinion, d'où étaient résultés non seulement d'enthousiastes applaudissements, mais des preuves matérielles et efficaces de sympathie. Ce courant populaire qui, devenu bientôt une espèce de croisade, devait finir par entraîner les gouvernements, avait, en attendant, vivifié, ressuscité pour ainsi dire à plusieurs reprises la Grèce épuisée. On peut affirmer que si le *philhellénisme,* par ses secours de toute nature, n'eût pas permis à cette malheureuse nation de prolonger la lutte et de donner toute la mesure de sa vitalité, de son énergie, jamais les grandes puissances ne se fussent décidées à lui tendre la main.

La régénération du peuple hellène, déjà sensible depuis un

(1) Notamment le colonel Sève, qui prit en Égypte le nom de Suleyman bey.

demi-siècle, lui avait attiré, plusieurs années avant l'insurrection, des sympathies illustres, celle de Chateaubriand, par exemple, et celle de lord Byron (1). Quand elle s'affirma non plus seulement par des paroles ou par des écrits, mais par des actes, il n'y eut pas dans toute l'Europe de cause plus populaire que celle de ce petit peuple qui ne manquait certes pas de défauts, mais dont on ne voulait plus voir que les vertus. On se prit à l'aimer parce qu'il représentait un passé glorieux, parce qu'il avait longtemps souffert, parce qu'il était faible, parce qu'il ne voulait plus de la servitude, parce qu'en refoulant l'islamisme il semblait se faire le champion de la foi chrétienne. En France, les libéraux et les ultra-royalistes s'unissaient pour l'admirer, pour le servir. Un grand nombre d'écrits sur les affaires grecques parurent en Allemagne, en Angleterre, aussi bien que dans notre pays. Le public y prit goût; les revues, les journaux rivalisèrent de zèle en faveur de la nation grecque. Les poètes célébrèrent ses exploits, ses victoires, ses malheurs; des comités se constituèrent dès 1821 pour recueillir des secours de toute nature et provoquer des enrôlements. Il y en eut à Stuttgart, à Munich, à Zurich, à Berne, à Genève, à Marseille; un peu plus tard à Londres, à Édimbourg; il s'en forma même aux États-Unis. Les volontaires de la première heure (comme les Français Palestra, Voutier, Reybaud; les Anglais Normann, Abney-Hastings, Gordon) eurent bientôt des imitateurs, dont le nombre ne cessa de grossir. Huit convois de philhellènes furent expédiés de Marseille pendant les deux premières années de la guerre. Quand la cause de la Révolution parut vaincue en Italie et en Espagne, c'est vers l'Orient que se tournèrent ceux qui s'étaient compromis pour elle; c'est en Grèce qu'ils allèrent continuer leur croisade pour la liberté. Presque en même temps que Fabvier, les Piémontais Santa-Rosa et Collegno

(1) Chateaubriand avait parcouru la Grèce en 1806 et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* montre quelle impression profonde il en avait rapportée. Lord Byron l'avait longuement visitée de 1809 à 1811; il y avait composé les premiers chants de *Child-Harold* et trouvé le sujet de quelques-uns de ses plus beaux poèmes (le *Giaour*, la *Fiancée d'Abydos*, le *Corsaire*, *Lara*.)

venaient offrir leurs services au gouvernement hellénique. Byron, lui consacrant à la fois sa personne et sa fortune, aussi bien que sa vie, descendait à Missolonghi. On sait qu'il mourut dans cette ville (le 19 avril 1824), après s'être vainement efforcé de réconcilier les factions qui déchiraient la patrie grecque. C'est surtout grâce à lui que le gouvernement de Nauplie avait pu négocier un emprunt de 800,000 livres sterling, faute duquel il se fût trouvé absolument sans ressources. Au commencement de 1825, un nouveau prêt de deux millions de livres fut consenti par les banquiers de Londres (1). A ce moment, la situation de la Grèce devenant plus critique, il y eut dans toute l'Europe, mais particulièrement en Allemagne, en Suisse et en France, une puissante recrudescence de philhellénisme. Le roi de Bavière, Louis Ier, qui professait pour la Grèce un véritable culte, envoya de l'argent et de nombreux officiers (2). A Genève le banquier Eynard secondait habilement la politique patiente de Capodistrias qui, retiré dans cette ville, tenait tous les fils de la révolution grecque et attendait l'heure de reparaître en scène. A Paris se formait (février 1825) une *Société philanthropique pour l'assistance des Grecs,* dans le comité de laquelle tous les partis étaient représentés (Chateaubriand et Laffitte, La Rochefoucauld, Dalberg, Sainte-Aulaire, Fitz-James, La Fayette, Benjamin Constant en faisaient également partie), et cette société seconda puissamment le gouvernement hellénique par les subsides, les soldats, les armes, les munitions, les vêtements qu'elle commença bientôt à lui envoyer sans relâche.

Malheureusement, tous ces secours n'avaient pas été utilisés par la Grèce. L'argent avait été souvent gaspillé ou détourné de sa destination primitive. Quant aux volontaires, les Grecs ne leur avaient pas toujours fait bon accueil, et Byron lui-même n'avait pas été traité avec les égards qu'il méritait.

(1) C'était, il est vrai, pour faire une bonne affaire, plutôt qu'une bonne action, que lesdits banquiers avançaient ainsi leur argent. Les Grecs ne reçurent pas la moitié des sommes qu'ils leur empruntèrent ainsi. Il est juste d'ajouter qu'ils n'en payèrent jamais les intérêts et qu'ils en doivent encore le capital.

(2) Un de ses fils fut plus tard roi des Hellènes sous le nom d'Othon Ier.

Jaloux de toute influence étrangère et incapables de se plier aux exigences de la discipline européenne, les capitaines palicares avaient longtemps affecté de dédaigner l'expérience, l'instruction, les talents des officiers philhellènes. Le noble Santa-Rosa lui-même n'avait pu obtenir de commandement et c'est comme simple volontaire qu'il allait prendre part à la défense de Navarin.

Malgré sa brillante réputation militaire. Fabvier ne fut sans doute pas mieux accueilli que l'ancien promoteur de la révolution piémontaise. Mais il avait l'âme assez forte pour surmonter les dégoûts que dut lui faire éprouver le peu d'empressement des Grecs à utiliser ses talents. Il l'avait aussi assez noble pour ne pas leur garder rancune. Rappelant plus tard les premiers temps de son séjour en Grèce : « Je passai, dit-il simplement et modestement, plus d'un an à apprendre la langue, à étudier avec soin l'esprit de ce peuple et la marche de son insurrection (1)... Arrivé en Grèce en 1823, sous un nom supposé, je me rendis en Messénie, où je commençai à donner aux paysans des conseils et des exemples pour combattre les Turcs de Modon et de Coron. Navarin était à peu près abandonné; je le mis en état de défense. Quelques affaires heureuses que je dirigeai me mirent en confiance. Je reconnus bientôt tout ce qu'il y avait de bon chez ce peuple et qu'il fallait, pour le diriger, ou une grande position avec de grands talents, ou partir d'aussi bas, en donnant l'exemple de toutes les privations, de tous les dévouements. Je ne pouvais m'arrêter qu'à cette seconde marche; je m'y livrai entièrement et avec assez de succès pour qu'au bout d'un an mon crédit fût au plus haut degré (2)... »

S'il faut en croire Rangabé, qui prononça plus tard son oraison funèbre, il aurait pris part en 1824 non seulement au siège de Modon, mais à la guerre de Crète (3). Quoi qu'il en

(1) Lettre du 13 mai 1829 au général Maison. (Papiers de Fabvier.)

(2) Mémoire manuscrit du 12 juin 1832 sur les affaires helléniques. (Papiers de Fabvier.)

(3) *Discours prononcé à l'Acropole à l'occasion de la solennité célébrée par ordre du peuple dans le Parthénon en mémoire du général Fabvier* (dans

soit, Fabvier, après un an d'obscurs travaux, crut devoir quitter la Grèce et se rendre en Angleterre, en passant par la Belgique, où (à ce qu'il nous paraît résulter d'un autre document que nous avons sous les yeux) il était attendu depuis le mois d'octobre de la même année (1). Ce départ ne fut point le résultat du découragement. L'intention de Fabvier était de revenir en Morée, comme il y revint effectivement, dans le plus bref délai possible. Ce voyage fut surtout de sa part, à ce qu'il nous semble, une campagne de propagande en faveur d'une cause dont il connaissait maintenant à merveille le fort et le faible et une recherche des moyens d'action qui sans doute au début lui avaient manqué pour faire apprécier son concours à sa juste valeur par le gouvernement grec.

Nous trouvons dans ses papiers la preuve qu'il en profita pour essayer de plaider, autant que sa situation personnelle la lui permettait, la cause de la Grèce auprès du gouvernement français. Cette preuve consiste en une lettre qu'à la suite d'une visite relativement infructueuse il adressait, vers la fin de 1824, au comte d'Agout, ministre de France à Bruxelles et qui était ainsi conçue :

« J'ai l'honneur, de vous remettre ci-jointe une note sur la Grèce. Vous en excuserez la rapide rédaction. Je serais allé droit à Paris si j'avais pensé que le gouvernement voulût prendre un parti conforme à ce qu'exigent la dignité et la puissance de la nation française. Quoi qu'il en soit, je fais mon devoir et vous remercie de m'avoir compris. Je dois ajouter qu'il n'y a ici pour moi aucun but personnel. Ce n'est pas l'orgueil qui me fait vous répéter ce que vous n'avez pas voulu entendre, mais la crainte que cette idée chez des gens qui ne me comprendraient pas comme vous ne fasse attacher

une brochure publiée sous le titre de : *Funérailles du général Fabvier*. Paris, 1856, p. 14)

(1) Ce document est une lettre datée de « Bruxelles, ce 24 octobre » signée du pseudonyme de *Giacinto* et adressée à « M. Georges Borel, à son passage à Bruxelles ». L'auteur regrette, dit-il, de ne pouvoir attendre dans cette ville l'arrivée de Fabvier, qu'il appelle *son ancien camarade du 6e corps*. « Un *des projets les plus chers à son cœur* était, dit-il, de *l'embrasser en Grèce avant la fin de l'année.* » « Ce sera, ajoute-il, pour le printemps, à votre retour. »

moins d'importance à ce que je dis. Je suis actuellement assez indifférent à ce qu'on dit de moi. Ma conscience est forte et tranquille. Mais dans le même intérêt je dois déclarer que, quoi qu'on ait pu dire et écrire, je n'ai jamais paru dans les rangs de l'étranger contre les soldats de mon pays, et jamais on ne m'y verra. »

La note qui accompagne cette lettre (1) est un exposé des affaires de Grèce, dans un esprit anti-russe et anti-anglais très prononcé. Elle est conçue en termes très libres et parfois très sévères ou peu bienveillants pour le gouvernement grec, notamment pour le secrétaire d'État Mavrocordato, qui fut pourtant, nous en aurons la preuve, lié d'étroite amitié avec notre philhellène. Mais, la première lettre de Mavrocordato à Fabvier que nous possédions étant du mois de mai 1825, on peut admettre qu'avant cette époque ces deux personnages se connaissaient mal ou n'avaient pas encore l'un pour l'autre la sympathie qu'ils se témoignèrent depuis.

Fabvier paraît être resté jusqu'en avril 1825 tant à Bruxelles qu'à Londres, où il s'occupa peut-être un peu de ses propres affaires qui, sous le rapport de l'argent, étaient de moins en moins prospères (2), mais où il donna principalement ses soins à celles de la Grèce. Nous avons trouvé aux Archives nationales la preuve que sa présence dans la premières de ces villes avait été signalée vers cette époque au gouvernement français. Quant au fait qu'il passa aussi quelque temps dans la seconde, il est démontré par une lettre datée de 1825, envoyée de Bruxelles et dont l'auteur, indiqué seulement par les initiales M. D., après avoir félicité Fabvier d'avoir dépisté la police en Belgique (3), lui écrivait : «... Il

(1) « En 1824, lit-on dans le mémoire manuscrit du 12 juin 1832 cité plus haut, j'ai remis à M. le comte d'Agout, ministre de France à Bruxelles, une note indiquant combien le gouvernement français pouvait tirer d'avantages de la situation des affaires et la marche que je comptais suivre..., note à laquelle le gouvernement français a semblé prendre un grand intérêt... » — Cette note ne se retrouve pas en entier dans ses papiers.

(2) Note du ministre de l'intérieur au ministre des affaires étrangères, datée du 20 mars 1825. (Arch. nat., F7 6663.)

(3) La police l'avait pris, paraît-il, pour le général Lallemand.

conviendra de prendre quelques précautions avec vos ouvriers grecs. Il faudra les munir de passeports belges avant de quitter Londres, et ici leur en procurer pour aller plus en avant... »

Qu'était-ce que les *ouvriers grecs* dont il fait mention dans ces lignes? C'étaient sans doute ces officiers, sous-officiers et soldats français qui s'était compromis avec Fabvier dans les complots ou les aventures de 1822 et 1823 et auxquels il se préoccupait depuis longtemps de procurer des moyens d'existence. Ce qui nous induit à cette hypothèse, c'est un brouillon de note que nous trouvons dans ses papiers et qui n'est autre chose qu'un projet de contrat avec le gouvernement grec pour l'établissement sur le territoire hellénique d'une colonie agricole et industrielle dont il devait naturellement être le chef. L'auteur de ce projet demandait pour lui et ses compagnons la concession de trois à quatre mille arpents de terre cultivables, qu'il s'engageait à mettre en valeur et à payer par dixièmes à partir du 1er janvier 1826. Son intention, disait-il, était d'enrichir la Grèce non seulement en l'initiant aux meilleures méthodes d'exploitation des terres, mais en lui procurant par de nombreuses entreprises (dont l'énumération, trop longue à reproduire ici, constituait une véritable encyclopédie industrielle) la plupart des objets fabriqués qu'elle était encore obligée d'acheter à l'étranger. Il offrait particulièrement, on s'en doute bien, de la pourvoir de l'outillage militaire qui lui manquait.

« Le but principal que nous nous sommes proposé, lit-on dans le projet en question, étant de contribuer de tous nos efforts à l'amélioration d'une contrée célèbre, d'où nous avons tiré tant de lumières, nous offrons avec plaisir nos services de tous genres au gouvernement grec et aux citoyens. La plupart d'entre nous, anciens militaires et officiers de toutes armes, seraient, sur la demande du gouvernement, mis à sa disposition sans solde, soit pour la construction d'arsenaux, de places, etc., soit pour l'instruction; soit, en un mot, pour tout ce qui a rapport à l'attaque et à la défense, sans néanmoins prétendre à aucun grade militaire. Il en serait de même

pour les autres travaux. Loin de désirer pour nous-mêmes un privilège exclusif, nous offrons d'aider les particuliers en leur fournissant instruction, modèles, etc.; dans le cas où nous établirions hors de notre territoire des fabriques pour quelques particuliers qui en feraient les frais, les arrangements se feraient à l'amiable... Pour tous ces travaux nous formerons avec plaisir des ouvriers du pays et chaque sujet sera poussé au degré d'instruction dont il sera susceptible. Lorsque le temps le permettra, nous établirons une école où les personnes qui le désireront pourront recevoir gratis des instructions théoriques et pratiques. »

L'état actuel de l'agriculture et de l'industrie en Grèce prouve que Fabvier, à cet égard comme à beaucoup d'autres, se faisait d'étranges illusions. Les Grecs sont ardents patriotes; ils sont aussi politiciens dans l'âme; leur aptitude à la piraterie et au brigandage est restée proverbiale; soldats, ils se font remarquer, sinon par leur esprit de discipline, du moins par leur intelligence, leur agilité, leur sobriété, leur endurance, à l'occasion même par leur bravoure. Ils ont par-dessus tout le génie du négoce. Mais ils ne s'intéressent ni à la culture des terres ni aux travaux des manufactures. Ajoutons qu'ils n'ont jamais voulu s'y laisser initier par les étrangers, qu'ils regardent chez eux comme des instrus et dont on n'a jamais pu obtenir qu'ils secondassent les entreprises même les plus utiles à leur pays. Il est donc très probable que, si le projet de Fabvier eût pu recevoir un commencement d'exécution, il n'eût abouti, comme tant d'autres après lui, qu'à un pitoyable avortement. Mais les événements l'obligèrent d'y renoncer dès son retour en Grèce pour se vouer à une tâche beaucoup plus urgente. Il s'agissait en effet pour le moment non de civiliser et d'enrichir le peuple hellène, mais de le sauver. La Grèce n'avait jamais été plus près de sa perte qu'à cette époque, et avant de labourer il fallait combattre.

Il ressort de plusieurs lettres que nous trouvons dans ses papiers que Fabvier s'était embarqué à Gênes, d'où il comptait gagner Navarin. Mais, cette place étant alors bloquée par Ibrahim-pacha, force lui fut de s'en éloigner et d'aller aborder

à Calamata, seul poste de quelque importance que les Grecs eussent conservé sur le golfe de Messénie. C'est sans doute vers le milieu de mai 1825 que Fabvier prit terre près de cette ville (1). Déjà, depuis plusieurs semaines, Ibrahim avait mis en complète déroute, à Cremidi, les bandes irrégulières que le président Condouriotis et le vieux bey du Magne, Pierre Mavronischalis, avaient essayé de lui opposer (19 avril). Cette victoire lui avait permis de marcher sur Navarin et d'enfermer cette forteresse dans un cercle de fer. L'île de Sphactérie, qui la protégeait du côté de la mer, avait dû se rendre à la suite d'un combat où Santa-Rosa avait trouvé glorieusement la mort (8 mai). Le fort de Palæo-Castro, qui la couvrait au nord, avait capitulé deux jours après. Dès lors la prise de Navarin n'était plus qu'une question de jours. Fabvier, ne pouvant y pénétrer malgré ses efforts (2) et ne sachant au juste ce qu'il y avait à faire pour empêcher la place de succomber, se rendit à Nauplie pour se mettre à la disposition du gouvernement grec. Les services qu'il était capable de rendre étaient de plusieurs genres. Il pouvait en effet non seulement combattre, mais se mettre en rapport avec les officiers français qui servaient Ibrahim et dont quelques-uns étaient ses amis, pour essayer de les détacher du pacha. Il se trouvait, d'autre part, qu'une ancienne affection et peut-être aussi un certain lien de parenté (3) l'unissant à l'amiral de

(1) A propos d'un marin qu'il venait d'enrôler, le capitaine de Croze lui écrivait quelques mois plus tard : « Vous l'aviez vu à Calamata lorsque vous y arrivâtes au *mois de mai dernier.* » — « Je suis arrivé il y a environ un mois en Morée », écrivait Fabvier lui-même vers la fin de juin. — On verra plus loin qu'il se trouvait le 22 mai à Nauplie, où des instructions datées de ce jour lui furent remises par le secrétaire d'État Mavrocordato.

(2) Lettre de Fabvier à Alexis Lucopoulo. 28 juin 1825. Cette lettre porte en réalité la date du 16. Mais le colonel avait déjà pris l'habitude grecque de dater ses écrits d'après le calendrier julien, qui est, on le sait, de douze jours en retard sur le calendrier grégorien. C'est d'après ce dernier, c'est-à-dire à la française, nous en avertissons le lecteur, que nous donnerons toutes les dates, dans les chapitres relatifs aux affaires de Grèce.

(3) « L'amiral de Rigny était aussi Lorrain, originaire de Toul et, m'avait-on dit, avait une lointaine parenté avec le général. Mais je n'en ai jamais rien vu. » (Notes manuscrites de M. Édouard Fabvier.)

Rigny, chef de l'escadre française du Levant, l'espoir d'obtenir par son intermédiaire les bons offices de cet officier général n'était pas interdit au malheureux gouvernement de Nauplie (1).

C'est sans doute à Nauplie et dans ces jours critiques que Fabvier vit de près Mavrocordato, qu'il avait antérieurement mal jugé, et qu'ayant pu apprécier les rares qualités du cœur et de l'esprit de cet homme d'État, il commença à lui témoigner une estime, une amitié qui lui furent aussitôt rendues, au grand avantage de la Grèce. Mavrocordato, diplomate éclairé autant que bon patriote, ne partageait pas les préventions ou les dédains des palicares à l'égard des étrangers, particulièrement des phihellènes. Il venait de voir avec quelle facilité les troupes d'Ibrahim, exercées à l'europeénne, avaient mis en fuite à Crémidi les bandes à demi sauvages de Mavromichalis. Il avait assisté au désastre de Sphactérie et n'avait pu qu'à grand'peine regagner Nauplie. La place que le pacha serrait de si près pouvait-elle encore être sauvée? Il en doutait, mais il lui semblait que, si Fabvier voulait s'y employer de concert avec Mavromichalis, la chose ne serait pas absolument impossible. Le gouvernement, dont le chef, Condouriotis, ne voyait d'ordinaire que par ses yeux, partagea cet avis et c'est au nom du Corps exécutif que le secrétaire d'État invita Fabvier à se mettre en campagne par une lettre dont nous détachons le passage suivant :

« Le gouvernement provisoire ne saurait mieux vous prouver la haute estime qu'il professe pour votre caractère personnel et la confiance entière qu'il a dans vos talents si distingués qu'en profitant avec empressement dans des circonstances critiques de la disposition généreuse que vous manifestez en voulant assister de vos lumières la noble cause de la Grèce. — Je suis chargé de la part de mon gouvernement d'être

(1) « Entre nous deux, écrivait Rigny à Fabvier en mai 1825, vous pouvez vous expliquer en quelque langue que vous voudrez. Mais vous connaissez ma position vis-à-vis de mes officiers et je ne puis que vous engager à des ménagements ; sans cela je serais compromis sans avantage pour personne. Disposez, mon cher Fabvier, de mes services. Tout à vous. H. de Rigny. »

auprès de vous l'interprète de sa reconnaissance et de vous inviter d'aller rejoindre incessamment M. Pierre Mavromichalis, commandant en chef des troupes opposées au pacha d'Égypte. — Vous combinerez avec le général en chef l'exécution des ordres qu'il a reçus, vous l'aiderez de vos conseils et de vos connaissances. Il est chargé de faire les plus grands efforts pour prévenir la perte de la place de Navarin, et c'est surtout sous ce point de vue que mon gouvernement désire votre coopération. Si nous avons le malheur de perdre cette place, le général en chef doit établir une ligne de défense suffisamment forte pour empêcher l'ennemi de gagner du terrain et de pénétrer dans le pays... Si les circonstances permettent de faire une diversion, je suis persuadé que vous donnerez les dispositions nécessaires à ce but. Il est en même temps d'une grande utilité de ne pas perdre de vue la possibilité de trouver les moyens par lesquels on pourrait faire passer des officiers européens de l'armée du satrape sous l'étendard de la croix (1)...! »

Fabvier partit sans doute pour rejoindre Mavromichalis. Malheureusement l'ordre qui lui était donné arrivait trop tard. Les instructions que nous venons de citer étaient datées du 22 mai. Or depuis quatre jours déjà, ce qu'on ignorait à Nauplie, la place de Navarin avait été réduite à capituler. Grâce à ce nouveau succès, le pacha put en peu de jours s'avancer au cœur du Péloponèse. La Grèce cette fois paraissait perdue. Dans cette cruelle détresse, les partis se réconcilièrent pour un temps. Le vieux Colocotronis, amnistié, fut chargé de diriger la défense du Péloponèse, pays ou il était encore si populaire. Mais ses efforts désespérés n'empêchèrent pas Ibrahim d'occuper Tripolitza et de poursuivre sa marche vers l'ouest. Le 22 juin, le pacha était aux moulins de Lerne, en face et

(1) La lettre est datée de Nauplie : « Ce 10/22 mai 1825. » Il semble bien ressortir des lignes suivantes, que nous y lisons aussi, qu'à ce moment Fabvier se trouvait dans cette ville : « Vous trouverez ci-jointe une lettre pour M. Pierre Mavromichalis, une autre pour l'éparque de Tripolitza et un passeport. Vous trouverez les chevaux dont vous aurez besoin aux Moulins d'Argos et la lettre à l'éparque de Tripolitza vous en facilitera le changement dans cette ville, si cela est nécessaire. »

à quelques lieues de Nauplie, siège du gouvernement grec. S'il voulut bien — intimidé par le commodore Hamilton, qui lui fit craindre l'opposition de l'Angleterre (1) — rétrograder de quelques lieues, la situation n'en resta pas moins critique pour le peuple hellène. La plus grande partie de la Morée était en son pouvoir. D'autre part, un homme de guerre redoutable, Reschid-Méhémet pacha, qui commandait en Albanie et en Thessalie, était venu avec toutes ses forces investir Missolonghi, qu'il lui était enjoint de prendre sous peine de perdre la tête. Jamais, depuis le commencement de la guerre, le triomphe des musulmans n'avait paru ni plus assuré ni plus prochain.

Que devenait dans ces dramatiques conjonctures le colonel Fabvier? Nous inclinons à croire que Mavromichalis et Colocotronis, qui lui firent plus tard une opposition acharnée et qui étaient si jaloux de leur autorité, l'avaient accueilli de façon à le dégoûter de faire la campagne avec eux. Le fait est qu'il ne prit pas au sérieux la prétendue armée du Péloponèse dont on avait chargé de régler les mouvements. Ces *guerrillas* mal vêtues, mal armées, qui faisaient la guerre à la clephte, embusquées derrière des rochers; qui n'avaient ni chevaux, ni canons, ni approvisionnements; qui ne savaient pas manœuvrer en rase campagne; qui ne vivaient que de pillage et ne connaissaient que par ouï-dire la discipline militaire, lui paraissaient incapables de résister à des troupes organisées et commandées à l'européenne, comme celles d'Ibrahim. La Grèce ne pouvait, à son sens, conquérir et garder son indépendance qu'au moyen d'une armée permanente et régulière, vraiment nationale et sous la direction souveraine, exclusive du gouvernement. Aussi, de retour à Nauplie, dans les premiers jours de juin, le voyons-nous s'efforcer de faire adop-

(1) Il y eut aux Moulins un petit combat où l'avant-garde égyptienne fut repoussée. Hamilton, qui croisait avec son escadre dans les eaux de Nauplie, commençait à provoquer parmi les Grecs un pétitionnement tendant à invoquer le protectorat de l'Angleterre. Il donna sans doute, d'autre part, à entendre au pacha que le gouvernement britannique pourrait bien répondre favorablement à cette prière. (V. GERVINUS, *Régénération de la Grece*, II, 106-107.)

ter les principes fondamentaux de cette salutaire institution aux membres du gouvernement, dont quelques-uns, comme Condouriotis et Mavrocordato, étaient persuadés d'avance, mais dont d'autres avaient besoin d'être gagnés.

Sans parler des chefs palicares qui repoussaient l'idée d'une armée régulière par intérêt personnel, il ne manquait pas en Grèce de patriotes et même d'étrangers philhellènes qui, de bonne foi, combattaient ce projet comme inopportun ou inexécutable. Suivant eux, « la population manquait des éléments nécessaires pour former une telle troupe ; les conditions particulières du terrain indiquaient comme la meilleure stratégie la liberté complète pour les individus de combattre comme ils l'entendraient, guerre dans laquelle les Grecs étaient passés maîtres ; les meilleurs guerriers ne se retrouvaient pas et ne se reconnaissaient plus quand on les serrait dans les rangs d'une ligne régulière, où ils ne pouvaient rien déployer de ce qui leur semblait constituer le véritable guerrier, ni leur souplesse, ni leur force musculaire, ni leur vue pénétrante, ni leur habileté dans le tir... (1) »

Il y avait dans ces objections une part de vérité. L'erreur de Fabvier était de croire que discipliner des clephtes et des palicares serait facile en temps de guerre, devant l'ennemi qui était partout et dans un État chaotique où les lois n'existaient guère que sur le papier. Ce n'était pas, du reste, la première fois qu'il était question d'organiser en ce pays une armée régulière, et tous les essais de ce genre qui avaient eu lieu depuis 1821 avaient lamentablement échoué (2). Très peu

(1) Gervinus, *Insurrection et régénération de la Grèce* (trad. fr.), t. II, p. 128-129.

(2) Sur les origines et les débuts de l'armée régulière, voir, outre les histoires générales de la guerre de l'Indépendance, plusieurs études particulières parmi lesquelles nous citerons : Christos S. Byzantios, Ἱστορία τοῦ ταχτικοῦ στρατοῦ τῆς Ἑλλάδος ἀπὸ τῆς πρωτῆς συστάσεως τοῦ κατὰ τὸ 1821 μέχρι τῶν 1832 (Athènes, 1837) ; — Pisa, *Résumé des luttes de l'armée régulière* (Athènes, 1841) ; — Photios Chrysanthopoulos (ou Photakos). Περὶ συστάσεως τοῦ ταχτικοῦ στρατοῦ (Athènes, 1841) ; — Οἱ κατὰ τὸν ὑπὲρ ἀνεξαρτησίας τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους ἀγώνες τοῦ ταχτικοῦ σώματος, ouvrage anonyme (Athènes. 1865) ; — Περίληψις τῶν συμβάντων τοῦ ταχτικοῦ σώματος ἀπ'ἀρχῆς τῆς πρώτῆς συστάσεως αὐτοῦ μέχρι τῆς ἐλεύσεως τῆς Α. Μ. τοῦ σεβαστοῦ ἡμῶν ἄνακτος (Athènes, 1841) ; — Charalampe Anninos, Ὁι Φιλέλληνες

après le début de l'insurrection, le Français Palestra, ancien officier de la Grande Armée, avait été autorisé à former à l'européenne un bataillon qui avait servi, non sans éclat, à Calamata, Tripolitza, Nauplie et Corinthe, mais qui ne s'était jamais élevé au-dessus de deux cent cinquante hommes et qui, accablé d'injustices, abreuvé de dégoûts, n'avait pas tardé à tomber dans la plus noire misère, Palestra, découragé, était parti au commencement de 1822 pour l'île de Crèle, où il s'était fait tuer au service de la Grèce. Le corps, reconstitué peu après (mai 1822) par le Piémontais Tarella, avait atteint un effectif de cinq cent cinquante soldats. Deux bataillons d'infanterie à cinq compagnies avaient été ainsi mis sur pied. Une compagnie d'artillerie, avec deux pièces de canon, sous le Français Voutier, y avait été adjointe, ainsi qu'une compagnie de cent vingt philhellènes. Mais cette petite armée avait perdu au combat de Péta (16 juillet), par la faute des irréguliers, qui l'avaient abandonnée devant l'ennemi, presque la moitié de son effectif, y compris Tarella. Ce qui en restait, après avoir, sous un autre Piémontais, Gubernatis, guerroyé dans la Grèce centrale et orientale, avait repassé dans la Péloponèse et participé à la prise de Nauplie. Mais ce petit corps avait subi, l'année suivante (1823), le contre-coup des dissensions de la Grèce et s'était divisé en deux troupes que la misère n'avait pas tardé à dissoudre. Le gouvernement, sous Condouriotis, avait tenté, pour la troisième fois (juillet 1824), de constituer un corps régulier, par le ministère d'un officier grec nommé Rhodios (1), qui n'avait guère été plus heureux que ses devanciers. Ce dernier, au moment de l'irruption d'Ibrahim, n'avait encore pu réunir que quatre à cinq cents hommes, avec quelques canonniers. Cette troupe, mal vêtue, mal armée et surtout mal payée, était depuis longtemps cantonnée à Nauplie, où elle ne faisait guère que garder le gouvernement

τοῦ 1821, ἱστορικαὶ σημειώσεις (articles publiés dans le Journal Τὸ Ἄστυ, d'Athènes, en juin 1897).

(1) Le même qui avait précédemment, à Nauplie, détaché de Gubernatis une bonne partie de ses soldats. Il avait, paraît-il, servi autrefois dans les armées de Napoléon.

et où il ne semblait pas qu'elle pût grossir (vu la malveillance que lui témoignaient les chefs les plus populaires du Péloponèse), malgré la loi de conscription que Mavrocordato venait d'arracher au Corps législatif (22 mai 1825). Cette loi, qui astreignait les citoyens grecs, de dix-huit à trente ans, à raison d'un par cent habitants, à l'enrôlement par tirage au sort et fixait à trois ans la durée du service militaire, était d'une application bien difficile dans un pays où les moyens coercitifs faisaient presque absolument défaut au gouvernement et paraissait comme beaucoup d'autres devoir rester lettre morte (1).

On voit combien était malaisée l'œuvre à laquelle Fabvier fut convié par le Corps exécutif, qui l'invita, dans le courant de juin 1825, à lui faire connaître ses vues sur l'organisation du corps régulier (2). Nous n'avons pas le ou les mémoires que cet officier dut présenter à cette époque au gouvernement. Mais comme il en a reproduit fréquemment la substance dans d'autres écrits de très peu postérieurs en date, il nous est facile de résumer les principes qu'il soutint et les conditions qu'il posa au gouvernement hellénique en cette circonstance.

Tout d'abord, ne voulant à aucun prix qu'on pût dire qu'il s'était mis à la solde d'un gouvernement étranger, il déclara qu'il continuerait à servir la Grèce comme il l'avait fait jusque là, c'est-à dire en simple volontaire et qu'il n'accepterait ni traitement ni grade. Il ne serait jamais aux yeux du public que le *syntagmatarque ou colonel* Fabvier (3). Quant à son autorité sur le *Corps régulier* (Ταχτικὸν σῶμα), elle serait, sous le rapport militaire, à peu près absolue, en ce sens qu'il en dirigerait le recrutement. les exercices, les manœuvres, les services administratifs, qu'il en nommerait les officiers, qu'il en ordonne-

(1) Voir le texte de la loi dans Byzantios, p. 36-38.

(2) « Je suis venu ici, écrivait Fabvier (à Alexis Lucopoulo) le 28 juin, d'après la demande du gouvernement et par suite du projet d'organisation que j'ai dû lui soumettre et qui vient d'être accepté... »

(3) C'est effectivement ainsi qu'il signa toutes ses lettres et tous ses ordres pendant la guerre de l'Indépendance hellénique, ajoutant seulement parfois à son titre de colonel ceux de baron et de commandant de la Légion d'honneur, qu'il avait conquis, comme le premier, dans les armées de Napoléon.

rait les mouvements et qu'il la commanderait en chef devant l'ennemi. La loi de conscription, sérieusement appliquée, lui fournirait en peu de temps (il l'espérait du moins) un grand nombre de jeunes soldats. Il comptait bien attirer aussi à lui, par l'appât de la gloire ainsi que par celui d'un traitement avantageux, un certain nombre de soldats irréguliers et même des chefs. Du reste il voulait que l'armée nouvelle fût recrutée et commandée de telle sorte qu'elle représentât non telle ou telle partie de la Grèce, mais le pays entier et s'inspirât non d'un intérêt régional quelconque, mais exclusivement et avant tout de l'intérêt national. Centralisée dans la personne de son chef, elle ne relèverait jamais que du gouvernement général. Le corps, à mesure qu'il grossirait, serait divisé non pas en régiments, mais en bataillons, troupes plus mobiles, plus aisées à surveiller, à entretenir, à transporter rapidement d'un point à un autre. Une cavalerie et une artillerie régulières, la première comprenant des escadrons de lanciers et des escadrons de carabiniers, seraient organisées concurremment à l'infanterie. La solde serait payée tous les mois; la fourniture des vivres, vêtements, munitions, etc., serait assurée par un intendant placé sous les ordres du commandant en chef. Enfin le *Tacticon* quitterait Nauplie dès que les circonstances le permettraient et irait poursuivre son travail de formation et d'accroissement dans un milieu plus favorable à son recrutement, à sa liberté et à la régularité de son fonctionnement. Une ville étroite, malsaine, où les factions politiques s'agitaient sans relâche, où l'influence des chefs péloponésiens, adversaires déclarés de la nouvelle institution, était encore très puissante, ne pouvait servir plus longtems de camp à l'armée, qui, loin de s'y développer, s'y atrophierait et y périrait. Un bataillon seulement y serait laissé, pour la sécurité du gouvernement. Le reste irait s'établir dans une autre partie de la Grèce, où quelques mois de paix relative lui fussent assurés pour compléter son organisation, où les enrôlements fussent aisés, où les ressources nécessaires à l'entretien de la troupe ne fussent pas épuisées, où les souvenirs de l'ancienne Grèce fussent un réconfort pour les soldats de la Grèce régénérée. C'est à Athènes,

que ne menaçait pas encore l'ennemi et qu'entouraient des provinces jusqu'à un certain point riches et populeuses; à Athènes, la ville chère plus que toute autre au monde grec, que le chef de l'armée nouvelle entendait transporter au plus tôt son quartier général,

Vu l'état si critique des affaires, le gouvernement de Nauplie n'avait rien à refuser au vaillant philhellène qui faisait de telles conditions. Il accepta donc son programme, sans bien savoir s'il pourrait tenir tous ses engagements, et non sans se réserver peut-être *in petto* de ne réaliser certains d'entre eux qu'à moitié ou ne pas les réaliser du tout, suivant les circonstances. C'est à quoi le confiant colonel ne prit sans doute pas assez garde. Les garanties pécuniaires ne lui furent données qu'en termes très vagues. On lui promit bien qu'il ne manquerait de rien. Mais il eût voulu qu'une caisse spéciale avec des ressources assurées fût constituée au profit de l'armée régulière. C'est ce que malheureusement il ne put obtenir (1). Emporté par sa fougue naturelle et sa foi dans l'avenir, il crut pouvoir passer outre. On verra plus loin combien il eut ultérieurement lieu de le regretter.

En attendant, il accepta de grand cœur le commandement en chef du corps régulier, qui lui fut conféré au moment où les hordes d'Ibrahim commençaient à évacuer la plaine d'Argos et à rétrograder vers Tripolitza. Dès le 28 juin, Fabvier donnait des instructions relatives au service du corps et informait plusieurs de ses amis de la mission qui venait de lui être confiée (2). Mais ce fut seulement le 4 juillet qu'il reçut officiellement l'investiture de sa charge. Ce jour-là eut lieu sur la grande place de Nauplie une cérémonie à la fois imposante et simple, où il joua le principal rôle. Présenté au corps régulier par Metaxa, membre du Corps exécutif, le colonel prêta le serment de travailler de toutes ses forces à l'augmenter et de le conduire toujours dans la voie de l'honneur et du devoir. Les drapeaux des

(1) Lettre de Fabvier à la commission de la guerre, 19 juin 1828. (Papiers de Fabvier.)

(2) Lettres à de Croze, à Emmanuel Tombazis, à Alexis Lucopoulo. (Papiers de Fabvier.)

deux anciens bataillons commandés autrefois par Tarella lui furent remis par Rhodios; puis la troupe fut passée en revue par son nouveau chef et défila devant lui (1).

A la même date, l'ordre du jour suivant fut adressé par Fabvier à ses soldats :

« Compagnons!

« Le gouvernement, en me confiant l'honorable tâche d'organiser la force régulière en Grèce, m'a assuré les moyens de faire avoir à chacun ce qui lui est dû. A compter de ce jour, je vous promets que vous serez régulièrement vêtus, nourris, payés et armés.

« Chaque jour, sur l'état de situation, vous recevrez les 15 paras de rations, et à la fin de chaque mois votre solde. Je n'aurai d'autre soin que celui de votre bien-être.

« Quant à ce qui vous est dû par le passé, le gouvernement s'en occupe. Vous allez en recevoir la plus forte partie et une garantie pour le reste.

« Vous m'avez vu Français jusqu'aujourd'hui; je me fais Grec pour le temps que je dois vous conduire. Je serai le premier à servir votre patrie de tous mes efforts, de mon sang s'il le faut. En échange j'attends de vous confiance et obéissance.

« Dans peu, si vous y mettez du zèle, nous irons à l'ennemi, et alors, avec l'aide de Dieu, nous justifierons la confiance que la nation et le gouvernement nous accordent (2). »

La suite de ce récit montrera avec quelle fidélité Fabvier s'efforça toujours de tenir ses engagements et quels obstacles de tout genre il rencontra dans l'exercice de son commandement.

(1) Rangabé, *Discours prononcé à l'Acropole.* — F. B., *Vie du colonel Fabvier* (Paris, 1826), etc., etc.

(2) Papiers de Fabvier.

CHAPITRE XI

LES PARTIS EN GRÈCE — CAMPAGNE DE NÉGREPONT

Juillet 1825. — Avril 1826.

Organisation du corps régulier. — Fabvier, le général Roche et l'intrigue orléaniste. — Expédition de Tripolitza. — Les tacticos à Athènes. — Réguliers et irréguliers. — Campagne de Négrepont.

La correspondance de Fabvier nous le montre, dès le mois de juillet 1825, en plein commandement et en plein travail. Tout en procédant à la création de nouvelles compagnies d'infanterie, à la reconstitution des anciennes et à l'éducation militaire des unes comme des autres (travail dans lequel il fut utilement secondé par quelques hommes sûrs, bien connus de lui, comme le Grec Carpos, les Français Maillet et Robert, l'Italien Abbati, le Céphalonien Inglessi (1), etc.), il voulut sans plus tarder former un embryon de cavalerie, dont il donna le commandement à son vaillant compatriote Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, récemment arrivé à Nauplie (2). Quant au corps d'artillerie, il le plaça sous

(1) Carpos venait de commander avec éclat une compagnie de réguliers au combat des Moulins, livré par Ypsilantis aux Égyptiens le 25 juin. Robert et Maillet, anciens officiers de la légion de la Meurthe, Lorrains comme Fabvier, s'étaient étroitement attachés à lui lors des complots de 1820 et l'avaient suivi depuis dans toutes ses aventures et ses disgrâces.

(2) Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (Auguste-Michel-Étienne), fils de l'ancien ministre de l'Empire, était né à Paris le 29 juillet 1794. Promu chef d'escadrons par Napoléon sur le champ de bataille de Waterloo, il avait été rayé des cadres de l'armée par la Restauration et avait suivi son père en exil, d'où il était revenu en 1819. C'est en 1825 qu'il alla offrir son épée à la cause de l'indépendance hellénique. Rentré en France l'année suivante (août 1826), il fut réintégré dans l'armée en 1829. Sa belle conduite à Magenta lui valut en 1859 le bâton de maréchal de France.

les ordres du brave Kalergis, qui revenait de Navarin. Il s'assura aussi le concours d'un proscrit italien de marque, le comte Porro, dont les aptitudes administratives lui étaient connues, et fit de lui l'intendant militaire du *Tacticon*. Et dans le même temps nous le voyons encore diriger de loin les opérations d'agents envoyés dans diverses parties de la Grèce pour le service des fournitures et le recrutement du corps régulier. A Nauplie, comme dans tout le Péloponèse, il ne lui était possible ni de lever des hommes, ni de se procurer ce qui lui était nécessaire pour les armer, les habiller ou les nourrir. L'Attique d'une part, les îles de l'autre, lui offraient plus de ressources. Un ancien officier de la flotte française, Hippolyte de Croze (1), fut envoyé par lui du côté d'Athènes et, en attendant de pouvoir le seconder comme marin, le servit de son mieux comme pourvoyeur et recruteur, pendant qu'au même titre deux commissaires grecs, Metaxa et Diamantopoulo, parcouraient en son nom les Cyclades.

Les achats exécutés par ces émissaires paraissent s'être réduits à peu de chose. De Croze notamment ne fut pas très heureux. A Égine il déclarait n'avoir trouvé que deux selles; encore n'étaient-elles plus à vendre. Ailleurs il cherchait vainement du drap, des chevaux. Il marchandait de la tôle pour faire des marmites et on voulait la lui faire payer plus cher que du cuivre. Quant aux enrôlements, il n'en obtenait que difficilement à Athènes, où tenaient garnison des bandes irrégulières pleines de jalousie et de méfiance à l'égart des *tacticos*. Metaxa et Diamantopoulo eurent un peu plus de succès dans les îles, d'où ils purent expédier un assez grand nombre de

(1) Il y a dans les papiers de Fabvier d'assez nombreuses lettres de cet officier, qui le seconda de son mieux du mois de juin 1825 à la fin de septembre 1826. Ce de Croze, dont la verve soldatesque dénote un vaillant cœur et une assez mauvaise tête, était né à Pertuis (Vaucluse) en 1787, d'une vieille famille de marins. Après avoir servi comme enseigne de vaisseau dans la marine du royaume d'Italie (1807), puis dans la marine française (1814), il avait été mis, pour raisons politiques, à la retraite sous la Restauration (1816.) Qu'avait-il fait depuis cette époque jusqu'en 1825? Que fit-il après 1826? Nous l'ignorons. J'ai vainement cherché sa trace dans sa ville natale et plusieurs familles du même nom que lui n'ont pu me fournir à son égard aucun renseignement.

volontaires. Il est vrai que les soldats ainsi engagés n'étaient pas toujours tels que le colonel les eût souhaités. Ce qu'il demandait à ses recruteurs, c'était des fils de famille ayant le sentiment de l'honneur; et si on lui en procura quelques-uns, on lui fournit aussi nombre d'aventuriers de moralité douteuse. A tout le moins recommandait-il qu'on ne lui envoyât pas de jeunes gens habitués déjà au brigandage. Mais on lui expédiait ce qu'on trouvait. Il lui fallait de temps en temps renvoyer du corps des voleurs qui le déshonoraient, donner la chasse aux femmes de mauvaise vie qui l'assiégeaient, tenir tête aux mécontents et aux turbulents qui fomentaient l'indiscipline et la révolte. Ajoutons que, si les simples soldats le mécontentaient fort, les officiers eux-mêmes ne lui donnaient pas une satisfaction sans mélange. S'il en était de compétents, d'honorables et de dévoués, certains d'entre eux, fort ignorants et peu recommandables, ne devaient leurs grades qu'à la protection de membres du gouvenement ou de personnages que le gouvernement tenait à ménager; d'autres les avaient obtenus à titre de prime, pour avoir procuré au corps régulier quarante ou cinquante recrues. Tous les chefs indigènes, malgré leur titre et leur costume de *tacticos*, restaient encore quelque peu palicares d'allures et d'habitudes. Quant à ceux de leurs camarades qui, venus de l'étranger, avaient déjà servi dans des armées régulières, il y en avait de dociles et de modestes. Mais il y en avait aussi de fort vaniteux, qui n'obéissaient guère et qui, se jugeant faits pour les plus hauts commandements, ne savaient pas se tenir à la place qui leur était assignée. Sept ou huit d'entre eux, qui avaient été envoyés par le comité philhellénique de Londres, refusèrent, au bout de quelques semaines, d'obéir plus longtemps à Fabvier et résilièrent leur engagement.

Il semblait que ceux qui venaient au nom du comité de Paris dussent lui donner plus de satisfaction. Mais il n'en fut pas ainsi de tous; et ce fait demande à être très expliqué.

Le représentant du Comité de Paris en Grèce était, depuis le mois d'avril 1825, le général Roche (1), personnage ambi-

(1) Roche (Henry), né le 25 mars 1772, à la Martinique, volontaire de la garde nationale soldée de Lorient, le 20 février 1792, avait, de 1794 à

tieux, remuant, peu circonspect et très désireux de faire parler de lui. Au moment où le gouvernement grec voyait Ibrahim s'approcher du golfe d'Argos, il avait fait l'important, proposé des plans de défense dans l'espoir qu'un grand commandement lui serait confié par le corps exécutif. On s'explique la mauvaise humeur que lui fit éprouver la nomination de Fabvier au poste d'honneur et de confiance qu'il avait convoité.

Si ce dernier lui avait été préféré, ce n'était pas seulement parce qu'il avait plus de réputation que lui; c'était aussi parce que Roche, par de très indiscrètes menées, s'était rendu très suspect au gouvernement grec.

Les instructions données à Roche par le comité de Paris lui enjoignaient fort correctement de se borner à assister les Grecs dans leur lutte pour l'indépendance et de s'abstenir avec soin de toute ingérence dans leurs querelles de partis, dans leurs projets d'avenir; en un mot dans toutes les questions de politique intérieure ou extérieure qui pouvaient à ce moment les passionner, les diviser, par suite les affaiblir (1).

Mais ce général jouait double jeu. S'il n'était en apparence que l'agent d'un comité philhellénique, il était aussi en réalité le représentant d'un prince français riche et ambitieux qui s'était mis en tête, depuis un an déjà, de faire proclamer son second fils roi des Hellènes. Ce prince n'était autre que le duc d'Orléans (2) et le souverain qu'il voulait donner aux Grecs était le duc de Nemours, alors âgé de onze ans. Plusieurs

1798, servi aux Antilles, où il était parvenu au grade de capitaine. Rentré en France et attaché à la 6e demi-brigade d'infanterie en 1799, il avait passé au service de Naples (sous le roi Joseph) le 1er août 1806 et ne l'avait quitté (comme colonel) que le 15 mars 1815. Ce dernier grade lui fut reconnu en France sous la Restauration qui, du reste, le mit bientôt à la demi-solde (1816), puis à la retraite (1822), mais lui accorda le titre de maréchal de camp honoraire en 1823. — Lors des journées de juillet 1830, il prit à Orléans (où il s'était retiré) le commandement des gardes nationales du Loiret, qui lui fut peu après confirmé, et fut nommé maréchal de camp titulaire, le 2 avril 1831. Il fut définitivement mis à la retraite le 19 juin 1834 et mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 6 juillet 1845. (Ministère de la guerre, archives administratives, classement des généraux de brigade, dossier 770.)

(1) V. ces instructions dans l'*Annuaire historique* de Lesur (année 1825, appendice, p. 115-116).

(2) Plus tard roi des Français, sous le titre de Louis-Philippe Ier.

membres du Comité, les Sébastiani, les Gérard, les Rumigny, les Benjamin Constant, etc. (1), qui étaient ses conseillers et ses compères, étaient depuis longtemps dans son secret et, sans en avertir leurs collègues, lui servaient d'intermédiaires auprès de Roche. Ce dernier, voyant le gouvernement grec (en juin) réduit aux dernières extrémités, avait jugé l'heure opportune pour ses desseins et démasqué ses batteries. Il avait parlé de son prince comme d'un sauveur, promis monts et merveilles, donnant à entendre que, s'il était élu roi, le gouvernement français se prononcerait pour la Grèce et lui fournirait un secours de 12,000 hommes (2). Il séduisit ainsi un certain nombre de patriotes qui, réunis à Mégare, agitèrent la question d'une adresse à Louis-Philippe pour lui demander son fils. En réalité son plan était d'une parfaite absurdité et ne pouvait être que préjudiciable à la France comme à la Grèce.

A l'époque dont nous parlons, le gouvernement français, bien qu'un peu ébranlé déjà par l'opinion publique, semblait toujours craindre, en encourageant publiquement les Grecs, d'encourager le parti de la Révolution. Il avait encore bien des complaisances pour le pacha d'Égypte, croyant politique

(1) Dès le 1er février 1824, un des familiers du duc d'Orléans, Laisné de Villévêque, écrivait à Mavrocordato : « Nous pensons que pour déjouer les intrigues et les prétentions les plus ambitieuses des autres puissances, il faudrait hâter l'élection et proclamer le prince. Vous jugerez s'il ne serait pas avantageux de nommer son père régent ou si un conseil de régence serait préférable... » C'est sans doute cette lettre que l'armateur zantais Vitali, neveu de Mavrocordato, avait apportées à ce dernier vers le milieu de 1824 (V. Gervinus, *Régénération de la Grèce*, II, p. 141). Le très fin fanariote, sans rebuter les auteurs du projet (apparemment parce qu'en lui laissant prendre quelque consistance, il espérait inquiéter un peu l'Angleterre et, par suite, obtenir d'elle une assistance plus efficace pour la Grèce), n'avait fait qu'une réponse évasive. Vitali reparut en France un peu plus tard, y passa les derniers mois de 1824, encourageant fort les espérances du parti d'Orléans, et repartit pour la Grèce un peu avant Roche (en février 1825). — E. Yéméniz, *Scènes et Récits des guerres de l'Indépendance*, p. 163-165. (Archives nationales.)

(2) « Sa maison de Nauplie, dit Yéméniz (*op. cit.*, 165-169), était pleine d'objets précieux destinés à ceux dont il voulait faire ses amis; il offrit même des sommes d'argent à quelques-uns des chefs les plus influents... »

de le laisser acccroître sa puissance, dans l'espoir chimérique (1) de le voir un jour affranchi de la Porte et vassalisé par la France. Les Bourbons de la branche aînée, qui se méfiaient quelque peu du duc d'Orléans, n'éprouvaient nul désir d'augmenter son influence en procurant une couronne à un de ses fils. Enfin les ministres de Charles X n'étaient pas sans comprendre que la France ne pourrait jamais assurer l'émancipation de la Grèce (vu l'irréductible opposition de l'Autriche et, par suite, de la Prusse (2)) qu'avec le concours de l'Angleterre et de la Russie qui, avant tout accord, s'opposeraient sans réserve à ce que la France fournît un roi au nouvel État. Le cabinet des Tuileries n'avait donc pas dissimulé à ses représentants au dehors qu'il désapprouvait les menées de Louis-Philippe. L'amiral de Rigny, chef de l'escadre du Levant, avait reçu des instructions en conséquence. Il s'en était très loyalement inspiré en remontrant dès le mois de juillet 1825 au général Roche et à ses dupes que le gouvernement français ne se prêterait pas à l'intrigue de Nemours (3).

(1) Chimérique parce qu'en réalité Méhémet-Ali ne songeait nullement à se séparer de la Porte.

(2) Qui était encore tout à fait inféodée à la politique autrichienne.

(3) « Quand bien même, écrivait-il le 5 juillet au ministre de la marine, les instructions des ministres du roi m'eussent autorisé à coopérer plus ou moins directement à de pareils projets, j'aurais cru manquer à mon devoir, j'aurais cru compromettre les intérêts de mon pays et le nom de Son Altesse Royale *(le duc d'Orléans)*, si je me fusse laissé allé à de vaines espérances dans un tel moment. » — « ... Vous avez parfaitement jugé, lui répondait le ministre, combien étaient imprudentes et prématurées les démarches de ceux qui se donnent comme chefs du parti français et combien peu de foi méritaient les assertions hasardées du sieur Vitalis au sujet d'une prétendue négociation dont la lettre même du général Guilleminot a dû suffire pour faire reconnaître la futilité... Les démarches aventureuses que le général Roche ou d'autres... ont pu tenter auprès des Grecs n'ont été autorisées en aucune manière par le gouvernement du Roi... Je dois vous recommander d'une manière plus formelle de vous abstenir de toute participation aux démarches qu'elle *(la faction française en Grèce)* pourrait faire et de toute espèce d'engagement en faveur des intérêts qu'il lui conviendrait de protéger. » Guilleminot était alors ambassadeur de France à Constantinople. Vitalis était cet armateur de Zante dont il a été question plus haut et qui s'était constitué le courtier de la candidature du duc de Nemours. Quant au duc d'Orléans, si, pour prévenir tout scandale, les ministres de Charles X affectaient de croire qu'on abusait de son nom, ils n'ignoraient pourtant pas que toute l'in-

En Grèce, les hommes instruits, et particulièrement Mavrocordato, savaient très bien quelles étaient les vraies dispositions du gouvernement français et comprenaient que ce n'était pas de lui qu'ils devaient pour le moment attendre une assistance efficace. La Russie, qui jadis avait encouragé les Grecs à l'insurrection, les avait abandonnés depuis et avait, en 1824, révélé ses vues égoïstes par la proposition de morceler la Grèce en trois provinces qui eussent été de nom vassales du sultan et de fait vassales du tsar. Il ne fallait donc pas non plus recourir aux bons offices de cette puissance. Mais il n'en était pas ainsi de l'Angleterre, qui s'était, depuis la fin de 1822, détachée peu à peu, sous Canning, de la Sainte-Alliance, et qui, ayant trouvé son intérêt à reconnaître l'indépendance des républiques hispano-américaines, commençait à penser qu'elle le trouverait aussi peut-être un jour à reconnaître celle du nouvel État grec. Le cabinet de Saint-James, considérant maintenant comme possible le triomphe de la nationalité hellénique, voulait du moins pouvoir en profiter et, en tout cas, empêcher soit la Russie, soit la France, d'en monopoliser le bénéfice. Dès 1823, Canning avait reconnu le blocus des côtes helléniques proclamé par le gouvernement de Nauplie ; à la fin de l'année suivante (1er décembre 1824) il avait publiquement déclaré que, si la Grèce croyait devoir recourir à la médiation de l'Angleterre, l'Angleterre ne lui refuserait pas ce bon office. Enfin les Grecs lui savaient gré de la complaisance

trigue partait de lui. Voici ce que ce prince avait écrit à Villèle le 10 mars 1825, au moment où Roche allait partir pour la Grèce : « ... Si je n'étais retenu chez moi,... j'aurais été ce matin chez vous pour causer avec vous du nouvel incident qui survient *dans une affaire dont nous nous sommes souvent entretenus ensemble*. Le comité grec... a résolu d'envoyer... plusieurs officiers français en Grèce, et... un de ses choix est tombé sur le général Roche. *Comme vous savez aussi bien moi que ce que sait le général Roche et ce dont même il a été instruit le premier, de tous ceux qui le savent ici*, j'ai cru devoir vous informer de cette circonstance, afin que vous puissiez soit le faire appeler si vous le jugez à propos, soit lui faire donner des instructions. » (*Mém. de* VILLÈLE, V, 167.) D'autres lettres écrites ultérieurement par le général Sébastiani, par le général Gérard, par Benjamin Constant, et dont nous trouvons les copies dans les papiers de Fabvier, prouvent aussi surabondamment que le nom du duc d'Orléans n'était point invoqué à tort par ceux qui se donnaient pour ses représentants en Grèce.

avec laquelle il s'était prêté aux deux emprunts contractés par eux à Londres en 1824 et 1825, emprunts usuraires, il est vrai, mais faute desquels il leur eût été impossible de prolonger la guerre.

Le résultat le plus clair des intrigues de Roche fut tout d'abord de resserrer les liens qui unissaient la Grèce à l'Angleterre. Dès que cette puissance eut connaissance de pareilles menées, elle s'en alarma et ses agents les contrecarrèrent de leur mieux par de nouvelles avances aux Hellènes. Le commodore Hamilton, qui commandait l'escadre anglaise du Levant, se vanta d'avoir arrêté Ibrahim pacha devant Nauplie et de l'avoir réduit par intimidation à se replier sur Tripolitza.

Le gouverneur des îles Ioniennes, Frédérick Adam, fit rédiger un projet d'adresse au gouvernement anglais, qui fut rapidement répandu dans toutes les parties de la Grèce et revêtu de plusieurs milliers de signatures. Bientôt Hamilton reparut à Nauplie avec plusieurs bâtiments de guerre, donna à entendre que l'argent de Londres que l'on attendait ne serait pas délivré si l'on se jetait dans les bras de la France; bref, fit si bien que le gouvernement grec, s'appropriant le projet d'adresse, déclara formellement (le 22 juillet) que *la nation plaçait le dépôt sacré de sa liberté, de son indépendance et de son existence politique sous la défense absolue de la Grande-Bretagne.* Peu de jours après (5 août), un agent spécial, Demétrius Miaoulis, fut envoyé en Angleterre pour porter à Canning, avec l'expression de ce vœu, les explications diplomatiques qu'il comportait. Certes, des politiques aussi avisés que Mavrocordato se doutaient bien que Canning ne répondrait pas à leur offre par une acceptation pure et simple qui l'eût brouillé avec l'Europe et qu'eux-mêmes ne souhaitaient pas. Mais ils espéraient qu'après un pareil éclat l'Europe finirait par faire quelque chose pour la Grèce, ne fût-ce que pour empêcher l'Angleterre de le faire toute seule, ou du moins de recueillir tout le bénéfice possible de la protection qui lui était demandée.

Roche mit le comble à ses maladresses en protestant publiquement, comme s'il eût été le représentant du gouvernement français, contre l'appel des Grecs à la Grande-Bretagne (28 juil-

let) (1). Le seul effet de sa protestation fut de fortifier en Grèce le parti anglais. Le gouvernement hellénique prescrivit à ses agents de lui faire construire plusieurs navires à vapeur sur les chantiers de Londres et l'on apprit bientôt sans étonnement que l'amiral anglais Cochrane, récemment revenu d'Amérique, s'était mis par contrat au service de la Grèce.

Les progrès du parti britannique ne pouvaient être agréables au colonel Fabvier, qui professait une vive aversion pour l'Angleterre et la *poussait même jusqu'au fanatisme*, s'il faut en croire l'amiral de Rigny. Mais il était trop juste et trop généreux pour faire un crime aux Grecs de leur prédilection momentanée pour cette puissance. Sa mauvaise humeur se tournait contre le général Roche, dont la politique inconsidérée avait manifestement contribué au mouvement d'opinion que nous venons d'expliquer. Par contre, Roche, qui ne pouvait pardonner à Fabvier la faveur dont il jouissait auprès du gouvernement grec, s'attacha bientôt à le desservir, tout à la fois à Nauplie, auprès des ennemis dudit gouvernement comme auprès des philhellènes, et à Paris auprès du comité dont il était l'agent. Les secours en argent et en nature que ce comité expédiait en Grèce ne furent, durant plusieurs mois, employés que pour une faible part à l'accroissement et à l'entretien du Tacticon. Les officiers qui venaient en son nom se mettre au service de la cause hellénique cédèrent trop souvent aux suggestions du général, qui les détournait d'obéir à Fabvier (2). Beaucoup de volontaires venus de France ou d'autres pays au secours des Grecs firent bande à part et, au lieu d'entrer dans le Tacticon, voulurent

(1) Voir sa protestation dans LESUR (*Annuaire historique*, 1825, appendice, p. 114-115).

(2) « M. Raybaud s'est fait présenter à moi et m'a dit que, qualifié lieutenant-colonel par le comité, il ne pouvait servir dans un emploi inférieur à ce grade et que le colonel Fabvier, consulté par le gouvernement, n'ayant pas donné un avis favorable à son admission, il désirait retourner en France. — M. Arnaud... me dit... qu'il était venu, à la sollicitation du comité, pour établir une fonderie, ses accessoires, etc., et pour être chef de sa partie, qu'on voulait le placer sous la direction de M. Fabvier et que cela ne pouvait lui convenir... » Lettre de l'amiral de Rigny au ministre de la marine (3 nov. 1825); Arch. de la marine, BB[4], 463. — Il est question dans cette lettre de plusieurs autres philhellènes qui refusaient aussi de servir sous les ordres de Fabvier.

former une compagnie indépendante de *Philhellènes*. En résumé, la tâche déjà fort difficile que Fabvier avait assumée lui fut encore rendue plus malaisée par le dissentiment qui le tenait éloigné de Roche (1).

Quoi qu'il en soit le corps régulier, grâce à l'énergie de son nouveau chef, avait, en deux mois, porté son affectif jusqu'à un millier d'hommes et acquis une solidité qu'il n'avait jamais eue jusqu'alors. Le gouvernement se montrait justement fier de ses progrès. Mais c'était là précisément une raison pour que ses adversaires, les chefs de bandes, ennemis nés de toute autorité centrale et qui n'entendaient pas qu'on pût jamais les empêcher de servir la Grèce à leur guise, témoignassent de plus en plus de jalousie et de malveillance à l'armée régulière, comme à son chef. Ces capitaines étaient gens à ne pas reculer devant de fort odieuses machinations pour le perdre. De fait, il ne dépendit pas de certains d'entre eux, en septembre 1825, que Fabvier, victime de sa confiance, ne pérît avec une bonne partie de sa troupe.

A cette époque, Ibrahim ayant quitté Tripolitza pour se jeter à la poursuite de Colocotronis du côté de la Laconie, deux capitaines d'irréguliers, Lontos et Tsocris, qui étaient restés aux environs de cette place, si importante aux yeux des Grecs, informèrent le gouvernement de Nauplie qu'ils la jugeaient pour le moment facile à surprendre (septembre). Si on voulait leur envoyer quelques centaines d'hommes du corps régulier, avec Fabvier à leur tête, ils se faisaient forts de s'en emparer en quelques heures. Ils pouvaient, disaient-ils, réunir rapidement 3 000 hommes pour ce coup de main, d'autant plus aisé

(1) VIEL-CASTEL (*Histoire de la Restauration*, XIV, 606) s'est absolument trompé en représentant Fabvier comme associé à Roche pour soutenir la candidature du duc de Nemours. Toute la correspondance du colonel, pendant les années 1825 et 1826, prouve qu'il ne cessa de désapprouver les agissements du général. C'est ce qu'il rappelait plus tard dans une lettre du 27 avril 1829 à M. de Caux, ministre de la guerre : « V. E. sait qu'il y a quelques années j'ai refusé de me joindre à de vils intrigants qui, par des manœuvres coupables et vaines, compromettaient un nom illustre... » (Papiers de Fabvier.) C'est ce qu'il expliquait aussi au gouvernement de Juillet lui-même le 12 juin 1832, dans la note manuscrite sur la Grèce que nous avons déjà eu l'occasion de citer.

à exécuter que la ville n'en avait guère que cinq cents de garnison. Ils se chargeraient du gros de la besogne et n'auraient besoin des baïonnettes des tacticos que pour nettoyer les rues après la prise de la place. Le gouvernement fit aussitôt partir Fabvier, qui, avec trois cents de ses soldats et quelques pièces d'artifice (πυροτεχνάσματά τινα), atteignit dans la journée du 17 le campement des capitaines à Tricorpha. Là une première déception lui était réservée. Lontos et Tsocris, au lieu de trois mille soldats, n'en avaient que cinq cents. Ils ne s'en déclarèrent pas moins décidés à marcher et il fut convenu que le lendemain, avant l'aube, ils feraient eux-mêmes une fausse attaque sur Tripolitza du côté du sud, pour y attirer l'ennemi, tandis que les réguliers iraient tenter l'assaut du côté du nord. Fidèle à cette convention, Fabvier marcha toute la nuit et, à l'heure prescrite, se trouva avec ses échelles et ses pétards à proximité de la porte de Corinthe. Mais le jour vint et le signal qu'il attendait ne fut pas donné. Lontos et Tsocris n'avaient pas bougé de Tricorpha. Fort aventuré avec sa petite troupe, Fabvier vit déboucher de la place un gros de cavalerie égyptienne et put s'assurer que la garnison était non de cinq cents, mais d'environ deux mille hommes. Il lui fallut se retirer tant bien que mal sur le mont Ménale, non sans essuyer quelques pertes. Les chefs palicares, qu'il parvint ensuite à rejoindre et qu'il accabla de reproches, lui répondirent tranquillement, pour se disculper, que leurs troupes n'avaient pas voulu les suivre (δέν ἤθελον νὰ τοὺς ἀκολουθήσωσιν), et il lui fallut bien se contenter de cette mauvaise défaite (1).

De retour à Nauplie, Fabvier, plus désireux que jamais d'avoir ses coudées franches, pressa vivement le gouvernement de le laisser partir pour Athènes. Il lui représenta que, si Nauplie venait à être assiégés, le Tacticon serait plus

(1) Cette affaire singulière est racontée à peu près dans les mêmes termes par les historiens grecs, comme l'auteur anonyme de la Περίληψις τῶν συμβάντων τοῦ τακτίκου σώματος, p. 14, 15; PHOTIOS CHRYSANTOPOULOS (*De la formation de l'armée régulière*); BYZANTIOS, p. 39-41; — par l'*Observateur autrichien* (*Oesterreicher Beobachter*), journal d'ordinaire très bien informé (numéro du 4 nov. 1825), et par l'auteur anonyme de la *Vie du colonel Fabvier*, que nous avons déjà cité (p. 18-29).

utile dehors que dedans. « Toute place assiégée qui n'est pas secourue, écrivait-il vers la fin de septembre, doit être prise. Avec quoi la secourrez-vous? Les troupes irrégulières..., vous en savez autant que moi là-dessus... Le seul moyen est d'avoir au dehors un corps régulier prenant une large et nouvelle base d'opérations, pouvant se grossir, s'entretenir de tous ses besoins, se porter avec vigueur et successivement sur tous les points où se trouve l'assiégeant et le forçant à lever le siège, et dès lors tout est sauvé. Pendant ce temps cette place, qui peut se défendre avec peu de moyens, aura assez avec des hommes bien dirigés, quoique irréguliers. Au lieu de cela, laissez ce corps ici : sa cavalerie périt aussitôt; l'infanterie ne peut se déployer au dehors. Il faut des secours. Un jour ou l'autre vous serez réduits à vous rendre (1)... »

Les membres du gouvernement se laissèrent enfin persuader : les uns, comme Mavrocordato, parce qu'ils trouvaient qu'il avait raison; les autres, parce qu'il n'étaient pas fâchés de l'éloigner de lui. Du reste, il leur parut sage de faire contrebalancer à Athènes par l'autorité de Fabvier celle de Gouras, ancien lieutenant d'Odysseus, qui occupait l'Acropole et ne témoignait au gouvernement qu'une fidélité douteuse.

C'est au commencement d'octobre que le chef des réguliers quitta Nauplie. Il y laissa, sous les ordres du commandant Abbati, quatre de ses huit compagnies d'infanterie, qui durent former dès lors le 2e bataillon des tacticos, plus quelques canonniers pour former une nouvelle compagnie d'artillerie. Avec le reste de ses fantassins (portant le titre de 1er bataillon), le gros de l'artillerie et la cavalerie de Regnaud il se dirigea par étapes vers Athènes, où il fit, le 17 octobre, une entrée quasi-triomphale. Les autorités locales, le clergé, les enfants des écoles, des jeunes filles vêtues de blanc et chargées de fleurs et une partie considérable de la population s'étaient portés au-devant de lui jusqu'à une lieue de la ville. Fabvier répondit à tant d'honneurs par une proclamation du 20 octobre destinée à faire comprendre aux Athéniens les services que le

(1) *Mémoire sur la défense de Nauplie.* (Papiers de Fabvier.)

corps régulier pouvait rendre à leur patrie et se terminant par ces lignes : «...Lorsque j'ai accepté l'organisation de l'armée grecque, je n'ai voulu ni grade ni salaire. Mon seul désir, lorsque la Grèce aura des enfants dignes de diriger ses armées, est de retourner dans mes foyers, emportant avec moi l'amour des Grecs libres et heureux. »

Dans le même temps ou à peu près, Fabvier écrivait à Gouras, qui était pour le moment absent d'Athènes, pour lui demander loyalement son amitié et son concours. Il se montrait accueillant, prévenant, cordial envers d'autres chefs de bandes (les Kryézotis, les Vassos, les Mamouris, etc.) qui, cantonnés dans Athènes ou aux environs, pouvaient être pour lui des alliés précieux ou des adversaires redoutables. Il s'évertuait à dissiper les illusions et les erreurs que Roche et ses émissaires avaient répandues dans l'Attique au sujet de la future royauté du duc de Nemours. Mais, si on lui faisait généralement bon visage, par crainte ou par politique, il n'en restait pas moins suspect à des hommes trop habitués à la libre vie de partisans pour se plier volontiers aux nécessités de la centralisation et de la discipline. Tous ces chefs palicares, et Gouras le premier, écrivaient au gouvernement qu'ils admiraient fort les armées régulières; mais chacun d'eux demandait à en former une pour son compte et à la recruter à sa guise, c'est-à-dire à systématiser l'anarchie.

Leurs instances n'étaient pas sans faire impression sur le gouvernement et sur l'assemblée nationale, dont certains membres leur étaient fort dévoués. Condouriotis, Mavrocordato et les autres chefs du parti civil perdaient du terrain et se voyaient réduits à l'impuissance par le parti clephte. La commission chargée de faire exécuter dans l'Attique et les provinces voisines la loi de conscription nationale était retenue à Nauplie, malgré les réclamations de Fabvier. Bientôt même les ennemis du colonel parvinrent à lui faire donner par le corps exécutif l'ordre de quiter Athènes avec la plus grande partie de ses forces, pour aller défendre l'île de Spetzia, que, disait-on, la flotte turco-égyptienne allait attaquer sous peu. En réalité, cette flotte se dirigeait vers Missolonghi. Fabvier s'empressa

d'obéir, au grand désespoir de Mavrocordato, qui put du moins, au bout de quelques jours, obtenir un contre-ordre. Le chef des réguliers fut donc peu après autorisé à retourner à Athènes, mais non sans avoir été mandé au siège du gouvernement, où il passa deux jours (du 7 au 9 novembre) pour d'importantes affaires qu'il n'est pas inutile de mentionner ici.

D'abord il s'efforça de mettre à la raison (et il semble y avoir réussi en partie) les officiers français de la fonderie et de l'arsenal de Nauplie, qui jusque-là ne lui avaient que trop imparfaitement obéi.

En second lieu il soumit au corps exécutif la proposition que lui avait adressée un de ses compatriotes, le commandant Rey, alors au service du pacha d'Égypte, d'entamer une négociation entre Méhémet-Ali et le gouvernement grec et fut autorisé à faire officiellement à cet officier une ouverture, aux termes de laquelle, moyennant l'évacuation de la Morée et de Candie, ledit pacha pourrait compter sur l'alliance de la nation grecque contre les Turcs. La longue lettre qu'il adressa en conséquence au commandant Rey (le 10 novembre) et dont nous trouvons le brouillon dans ses papiers amena-t-elle une réponse ? Quelle fut cette réponse ? C'est ce que nous ignorons. En tout cas, les Grecs, comme Fabvier, se trompaient en supposant que Méhémet-Ali songeât à se mettre en révolte ouverte contre la Porte et à s'allier pour la combattre à un État chrétien. La proposition de Fabvier fut sans doute écartée sans examen par le pacha qui, à cette époque, espérait bien garder la Morée et qui envoyait à ce moment même des forces considérables au siège de Missolonghi (1).

Dans ce même temps Fabvier fit adopter par le corps exécutif l'idée d'acquérir un navire de guerre qui, placé sous les ordres de son ami de Croze, lui servirait soit à assurer ses transports, soit à augmenter ses ressources par les prises qu'il opérerait sur l'ennemi. De Croze, appelé à Nauplie peu après le départ de Fabvier, y reçut la patente qui lui donnait le droit de s'armer en course pour le compte de la Grèce, étant bien

(1) Ibrahim alla peu après prendre en personne la direction supérieure du siège (janvier 1826).

entendu, d'ailleurs, qu'il n'aurait d'instructions à recevoir que du commandant de l'armée régulière. Vers la fin de novembre, cet officier achetait à Hydra, au prix de vingt mille piastres, une goélette de huit à dix canons, portant le nom d'*Euphrosyne* (ou *Frosinitza*); obtenait, non sans peine, du gouvernement, de quoi la payer; se faisait à la dérobée fournir par Mavrocordato des pièces d'artillerie qui lui étaient nécessaires; racolait quelques aventuriers pour former le noyau de son équipage; les renforçait à l'aide d'un certain nombre de soldats de Fabvier et, vers les derniers jours de décembre, prenait enfin la mer pour faire le plus fructueusement possible à travers l'Archipel son métier de corsaire (1).

Fabvier, lui, était rentré, le 17 ou le 18 novembre, à Athènes où son absence avait fait quelque tort au corps des réguliers. Ses soldats avaient été insultés et même attaqués par ceux de Gouras. Le recrutement du corps s'était ralenti. Dans l'île d'Égine il y avait eu même opposition formelle aux levées d'hommes que Fabvier avait prescrit d'opérer. Son retour et son attitude énergique intimidèrent pour quelque temps les malveillants. Une petite promenade militaire, accompagnée d'amendes et de réquisitions, assouplit en peu de jours l'humeur des habitants d'Égine. L'approbation publique donnée aux nouvelles mesures du *Syntagmatarque* augmenta notablement son crédit et son autorité parut, en décembre, si bien établie que le général Roche crut devoir lui faire à cette époque les plus significatives avances.

Désavoué, pour ses intrigues orléanistes, par le comité grec de Paris, qui lui avait enjoint de se rapprocher du chef des réguliers et de lui prêter assistance, ce personnage ne parlait plus de Fabvier qu'avec l'accent d'une sympathie qu'il déplorait, disait-il, de voir méconnue (2). Au commencement de dé-

(1) « Si l'argent vient à nous manquer, écrivait-il à Fabvier, j'ai la certitude de vivre aux dépens de l'ennemi, de payer mon monde et même de vous aider, peu ou beaucoup .. Il me semble qu'il y a de bien jolies choses à faire sur les côtes ennemies lorsqu'on peut y débarquer à la tête de quarante ou cinquante bons hommes instruits et laborieux .. » (Papiers de Fabvier.)

(2) De Croze écrivait à Fabvier de Nauplie, le 14 novembre : « J'ai vu

cembre, il voulut aller à Athènes; mais il semble résulter des correspondances que nous avons sous les yeux qu'il fit inutilement ce voyage, en ce sens du moins que le colonel se déroba encore une fois à ses offres de réconciliation. Fabvier jugeait avoir été récemment encore gravement offensé par Roche qui, par exemple, ayant à lui transmettre des lettres de France, s'était, croyait-il, permis de les ouvrir. Il savait aussi que le général continuait à jouer double jeu et n'avait nullement renoncé à sa malencontreuse propagande en faveur du duc de Nemours. Effectivement, à la suite d'un nouveau voyage que Vitali venait de faire en France (1), il s'efforçait encore de fortifier en Grèce le prétendu parti français. Un peu plus tard (12 février 1826), il fit signer aux principaux membres de

le général Roche... Il vous aime de tout son cœur. Vous lui avez percé l'âme en partant sans le voir... Des lettres que le général vient de recevoir de Paris lui prescrivent de vous aider de tout son crédit... Il espère que vous l'aimez toujours et je le lui ai bien assuré en ajoutant que vous aviez été sensiblement peiné de ce que la marche qu'il avait prise vous avait forcé de ne plus le voir dans la même intimité, sous peine de paraître partager ses vues et ses sentiments. » Dans une autre lettre, du 16 novembre, il s'exprimait ainsi : « ... Le général m'a montré une lettre du général Sébastiani, du 16 septembre, dans laquelle il est dit : « Le zèle du comité grec ne se ralentira point, et dans « quelques jours il fera partir un détachement d'officiers et de sous-« officiers pour former le cadre d'un second bataillon qui pourra rejoindre « le premier déjà formé. Vous pouvez en informer le gouvernement « grec, ainsi que le colonel Fabvier... On joindra à cet envoi des « secours d'argent. » ... Le général Sébastiani annonce que le comité a été instruit de la froideur qui existait entre vous et M. Roche; qu'il en avait été sensiblement affligé et que le général Gérard s'était chargé de vous écrire pour vous engager à vous rapprocher de lui et vivre autant que possible en bonne intelligence... Notre brave général a reçu des nouvelles plus fraîches qu'il n'a pas jugé à propos de me faire connaître. Le prince (Mavrocordato) croit positivement qu'il est rappelé. » (Papiers de Fabvier.)

(1) Vitali était en octobre 1825 à Toulon, où il fut très surveillé par ordre du gouvernement français. « Il est envoyé en France, lit-on dans une note de police du 13 de ce mois, par le général Roche... Il est chargé de préparer les esprits en publiant de fausses nouvelles... sur la situation des Grecs, pour gagner un prince de la famille des Bourbons en faveur de ces derniers, que l'on suppose le duc d'Orléans... » Le sous-préfet de Toulon faisait savoir (15 octobre, 4, 5, 9, 15 novembre) que M. de Rumigny, aide de camp du duc, était venu se concerter avec lui sur les affaires de Grèce et déclarait tenir de Vitali lui-même qu'il était question d'établir un royaume constitutionnel en Grèce et de donner cette couronne au duc de Nemours. (Archives nationales, F^7 6723.)

cette coterie une adresse à Louis-Philippe pour lui demander formellement : 1° si les grandes puissances ne s'opposeraient pas à ce que les Grecs se choisissent un prince « d'une des plus illustres familles de l'Europe » ; 2° si l'élection serait acceptée par le prince ; 3° quelle constitution la Grèce devrait présenter à son futur roi ; 4° enfin, si la puissance chez laquelle ce roi aurait été choisi « viendrait le soutenir avec énergie » et « intercéder » auprès des autres « pour faire reconnaître son indépendance (1) ». Peu après (février), il renvoyait encore en France l'intrigant Vitali ; et, en mars, une lettre de de Croze nous montre « le gros papa Roche » à Nauplie *donnant toujours des cocardes et des petites images du petit roi sous jambes*.

Ce n'était pas seulement contre Roche que Fabvier se tenait en garde ; c'était aussi contre les capitaines irréguliers d'Athènes, qui ne lui faisaient bon visage que pour le tromper. Gouras, inquiet, avait fini par rentrer dans cette ville, où Fabvier l'avait accueilli avec de grands honneurs (2) et, tout en brisant devant lui son sabre de palicare pour lui prouver son humilité, tout en témoignant le désir d'apprendre sous lui l'exercice à l'européenne comme le dernier de ses soldats, n'en persistait pas moins à garder jalousement l'Acropole. Si, par une proclamation enthousiaste (du 22 décembre) (3), il invitait avec éclat les habitants de l'Attique à s'enrôler dans le corps régulier, c'était dans l'espoir, mal dissimulé, qu'une partie de ce corps serait placée avant peu sous ses ordres. Fabvier fut bientôt obligé de le tenir poliment à distance. Mavrocordato et lui s'entendirent pour lui faire prendre patience par de vagues et dilatoires encouragements qui ne purent longtemps le satis-

(1) M. C. M. Rados, conservateur du musée historique d'Athènes, que je remercie de son obligeance, a bien voulu m'indiquer un double de cette adresse, accompagné du double de deux lettres par lesquelles Sébastiani et Destutt de Tracy, familiers du duc d'Orléans, étaient priés d'en assurer le succès. Ces trois documents, rédigés en français, portent les signatures suivantes : l'archevêque de Patras Germanos, Pietro Bey Mavromicalis, Gilka Botassi, Constantin Mavromicalis, Jean Coletti, Jean Zaïmi, Anastase Londos, Gika Karacazzani, Constantin Zograffo, Jean Contumas, Georges Ainian, Adam Ducas.

(2) Lettre du commencement de décembre au corps exécutif. (Papiers de Fabvier.)

(3) V. cette proclamation dans Byzantios, p. 49-52.

faire. Quand, au mois de janvier, Gouras vit Fabvier constituer un 3e bataillon d'infanterie et en confier le commandement à son compatriote Saunier, au lieu de le lui offrir à lui-même, il ne dissimula plus sà mauvaise humeur et sa malveillance. Quant aux autres chefs irréguliers, leurs dispositions à l'égard du Tacticon étaient si peu rassurantes que Mavrocordato recommandait sans cesse à Fabvier de redoubler envers eux de précautions et de méfiance (1).

A vrai dire, toutes ces hostilités n'effrayaient pas le chef des réguliers. Le Tacticon s'était peu à peu grossi, si bien qu'il n'était plus de troupe irrégulière qu'il ne pût tenir en respect. Il comprenait maintenant trois bataillons complets d'infanterie, un quatrième en voie de formation, deux compagnies d'artillerie, trois escadrons de cavalerie, dont deux entièrement montés. En tout il atteignait un effectif de 3,700 hommes. Les tacticos étaient bien vêtus, bien armés. Ils manœuvraient avec souplesse et rectitude, commençaient à prendre de bonnes habitudes de discipline et témoignaient à leur chef autant de confiance que de respect.

Tout cela était bien, mais ce n'était pas encore assez. Pour que le corps régulier pût remplir en Grèce le rôle prépondérant et décisif que Fabvier s'était flatté de lui faire jouer, il aurait fallu que ses forces fussent doublées, et même triplées, c'est-à-dire qu'il prît l'importance d'un véritable corps d'armée. Il eût donc été nécessaire qu'il pût continuer assez longtemps encore à s'organiser et à se fortifier en paix. Mais les circonstances critiques au milieu desquelles se débattait alors la Grèce ne lui permirent pas de rester davantage dans l'inaction. Les Égyptiens étaient presque partout en Morée. Dans la Grèce occidentale Missolonghi tenait seule en respect l'ennemi qui, cette place une fois prise, inonderait bientôt la Grèce orientale elle-même. Il fallait que toute troupe organisée seulement à moitié

(1) « ... Ne vous fiez pas, écrivait-il notamment le 18 janvier 1826, sur les irréguliers et employez-les avec précaution... La jalousie a plus d'une fois poussé au crime même les hommes les plus vertueux. Ce n'est qu'après une ou deux épreuves et lorsque la réputation des tacticos sera déjà assurée que vous vous servirez des irréguliers avec moins de précaution sans beaucoup de risques... » (Papiers de Fabvier.)

se portât sans retard au-devant du Turc ou de l'Égyptien. Les chefs des bandes irrégulières, qui se battaient tous les jours, n'eussent pas pardonné au gouvernement de ne pas fournir enfin au Tacticon l'occasion de prouver sa valeur.

Le plus grand service qu'il eût pu rendre en ce moment à la cause hellénique eût consisté sons doute à marcher au secours de Missolonghi. Les amiraux grecs, Miaoulis, Tombazis, allaient faire des prodiges pour introduire quelques secours dans la place, malgré la flotte turco-égyptienne qui la bloquait par mer. Mais cela ne pouvait suffire pour la sauver. Une forte attaque tentée par terre, sur les derrières de l'armée assiégeante. eût seule pu opérer un tel résultat.

La pensée de marcher au secours de Missolonghi était venue sans doute à l'esprit de Fabvier (1). Cette expédition lui avait été formellement conseillée dès la fin de novembre par l'Hydriote Skouffa, dont nous retrouvons la lettre dans ses papiers. Le gouvernement n'eût sans doute pas demandé mieux. Par malheur, une expédition de ce genre était parfaitement impossible. Tout le pauvre pays de montagnes compris entre l'Attique et Missolonghi était horriblement ravagé, dépeuplé. Il y avait là vingt-cinq à trente lieues de désert, où, en plein hiver, une armée de plusieurs milliers d'hommes fût morte de faim, à moins de se faire suivre d'un énorme convoi de vivres. Or, outre que la nature du pays, si prodigieusement accidenté et totalement privé de routes, ne se prêtait pas à de pareils transports, le gouvernement grec, réduit à la dernière misère, était absolument hors d'état de fournir à ladite armée les moyens de subsistance qui lui étaient indispensables. Les impôts ne rentraient point; l'emprunt anglais était épuisé depuis la fin d'octobre. La mise en vente des domaines nationaux, décrétée en novembre, n'avait procuré que des ressources insignifiantes. Les souscriptions nationales, l'emprunt forcé,

(1) L'auteur anonyme de la *Vie du colonel Fabvier*, publiée en 1826, raconte que le 17 décembre 1825 il était parti à la tête de 17,000 hommes pour se porter au secours de Missolonghi et qu'après avoir taillé en pièces plusieurs corps d'armée turcs il était parvenu à ravitailler la place. — Il n'y a du reste pas un mot de vrai dans ce récit.

voté en janvier, ne devaient pas produire de résultats plus satisfaisants. Jamais la Grèce ne s'était trouvée dans un pareil dénûment.

Le seul moyen d'utiliser activement le corps régulier parut à cette époque de tenter une diversion du côté de l'île d'Eubée, pays où la guerre, croyait-on, pouvait encore nourrir la guerre et où l'on pouvait attirer et retenir une partie des forces turques, par conséquent soulager indirectement les patriotes de la Grèce occidentale. Cette grande île, terrorisée par Omer pacha qui, de là, tenait la Béotie et l'Attique sous la menace, pouvait, pensait-on, être délivrée sans trop de peine, grâce à la connivence de ses habitants. En décembre, un chef de bande, nommé Catzouris, qui la connaissait à merveille, avait soumis à Mavrocordato un plan d'attaque que cet homme d'État avait jugé fort réalisable, si bien que ce capitaine avait été envoyé à Athènes, où il s'était mis à la disposition de Fabvier pour l'aider à l'exécuter. Des délégués eubéens étaient venus aussi proposer d'enlever par surprise le fort de Karababa, qui commandait l'Euripe et par conséquent la ville de Chalcis ou Négrepont, capitale de l'île, située de l'autre côté de cet étroit canal. Cette ville une fois occupée, les habitants du plat pays se soulèveraient; il deviendrait alors aisé de bloquer et de prendre la forte place de Carysto qui, du sud de l'île, était une menace pour l'Attique et pour l'Archipel. Dès lors la conquête de l'Eubée serait virtuellement achevée.

Fabvier avait accueilli avec empressement un pareil projet et, dès la fin de décembre, l'expédition de Négrepont, décidée en principe par le corps exécutif, était devenue son grand objectif. Mais il eût fallu qu'elle fût tentée sur-le-champ pour que l'ennemi n'eût pas le temps de se mettre en garde; et malheureusement elle n'eut lieu que deux mois plus tard.

Pour préparer cette campagne, il fallait de l'argent. A partir de janvier, c'est ce qui lui fit presque absolument défaut. Les secours encore faibles qui lui arrivaient de Paris, de Genève ou de Londres ne pouvaient lui suffire pour l'entretien d'un corps dont l'effectif, rien qu'à Athènes, dépassait déjà 2,300 hommes. Au commencement de février, il ne pouvait plus ni payer la

solde, ni habiller ses hommes, ni les nourrir. Il signalait ce triste état de choses à l'héparque d'Athènes et annonçait l'intention d'*exiger par la force* ce qui lui était nécessaire pour l'entretien de ses réguliers (1). Je ne sais ce que put répondre l'héparque. Mais on comprend que Fabvier fût résolu à prendre ce dont il avait besoin, quand à côté de lui les chefs des bandes irrégulières mettaient impunément au pillage et la ville d'Athènes et tout le territoire avoisinant. Il eût fallu, pour mettre ces brigands à la raison, que le gouvernement osât lui donner l'ordre de les châtier. Or c'est ce dont il n'avait pas le courage, et Fabvier recevait seulement de lui force lettres où, tout en souhaitant qu'il pût agir ainsi, on lui déclarait piteusement qu'on ne pouvait lui commander et qu'il devait tout faire sous sa responsabilité personnelle (2).

Les chefs des bandes irrégulières dont il dénonçait les brigandages ne tenaient guère, on le comprend, à se placer sous ses ordres et à coopérer à son entreprise sur Négrepont. Gouras ne voulait ni dégarnir l'Acropole ni s'en éloigner, de peur que cette précieuse position ne lui fût enlevée. Kryézotis et Vassos se trouvaient bien dans l'Attique et n'entendaient se mettre en campagne que pour leur propre compte. Fabvier ne désirait pas, du reste, emmener ces malintentionnés, qu'il croyait fort capables de le trahir ou tout au moins de l'abandonner en présence de l'ennemi, et le gouvernement ne le lui conseillait pas. Un seul de ces condottieri, Mamouris, qui commandait 300 hommes, se montra disposé à le suivre et lui

(1) Lettre du 1er février 1826. (Papiers de Fabvier.)

(2) Voici par exemple ce que Rheineck, secrétaire d'État par intérim, écrivait à Fabvier le 14 janvier 1826 : « ... Quant à Vasso et à Griziotti, je sais bien que je n'aurais pas tant de scrupules que vous à cet égard et que, s'il n'y avait pas d'autre moyen de les réduire à la raison, sûrement je m'emparerais d'eux, et je profiterais des éléments dont leurs bandes sont composées... Les autorités d'Athènes ne prendront jamais l'initiative. Elles craindront toujours le ressentiment de ces messieurs, et comme la loi ne leur offre aucune sûreté, elles ne voudront pas s'exposer à être maltraitées quand quelque jour vous ne seriez pas si près pour les prendre sous votre égide. Le gouvernement ne peut donner aucun ordre pour vous faire agir contre ces brigands, car vous concevez que ceux-ci en seront informés avant vous-même. Mais pourra-t-il jamais désapprouver ce que vous ferez ?... » (Papiers de Fabvier.)

inspira quelque confiance. Un autre aventurier, nommé Stepho, qui lui fut envoyé de Nauplie par Mavrocordato, lui amena 100 soldats avec lesquels il forma le noyau d'un corps à demi régulier qu'on appela les *Philotactes* ou (à cause de la croix qui leur fut donnée comme signe distinctif) les *Staurophores*. Le gros du corps expéditionnaire dut, en somme, être formé de tacticos. Mais tous les réguliers ne partirent pas. Les trois compagnies qu'il demanda à Nauplie ne lui furent pas envoyées, le gouvernement ayant cru devoir garder le premier bataillon tout entier pour tenir tête à Colocotronis, qui recommençait à remuer (1). De plus, il lui fallut laisser à Athènes, à peu près la moitié des forces dont il disposait directement, pour tenir Gouras en respect et conserver sa base d'opérations. Bref, quand il se mit en route (et ce fut seulement le 24 février), il ne put emmener que son premier bataillon d'infanterie, son artillerie, sa cavalerie, la troupe de Mamouris et celle de Stepho, en tout à peu près 1,600 hommes. C'était peu pour attaquer un ennemi qui disposait de forces six ou sept fois plus considérables. Ajoutons que les Turcs, qui eussent peut-être été surpris deux mois plus tôt, étaient maintenant tout à fait sur leurs gardes.

Quand, après plusieurs jours de marche, Fabvier parvint aux environs de Karababa et eut fait reconnaître la place, il se convainquit qu'elle ne pouvait être enlevée d'un coup de main. Pour une attaque en règle, il n'y devait pas songer, parce qu'il ne pouvait bloquer la forteresse et n'avait pas de pièces de siège à mettre en batterie. Le plus sage eût été sans doute de rentrer à Athènes. Mais son orgueil militaire se révoltait à l'idée qu'on qualifierait de simple reculade cette mesure de prudence. Il résolut d'aller attaquer Carysto. C'était là une détermination fort irréfléchie et fort téméraire. Il lui fallait en effet traverser à tous risques de guerre un large bras

(1) L'esprit de ce bataillon, depuis le départ de Fabvier, était devenu fort mauvais. par suite des intrigues de Rhodios, qui regrettait son commandement d'autrefois. Le chef de l'artillerie à Nauplie, Valiano, se montra aussi turbulent; il fallut le destituer (février). V. pour les détails les lettres de Mavrocordato et de Rheineck. (Papiers de Fabvier.)

de mer, et pour cela se procurer des bâtiments de transport qu'il n'avait pas. Il lui fallait après cela se porter contre une place bien fortifiée et bien défendue, sans être certain d'avoir en temps utile le matériel de siège nécessaire pour la réduire. Mais Fabvier, comme le grand capitaine dont il se plaisait à se proclamer l'élève, aimait à jouer avec la fortune. Donc, au lieu de reprendre le chemin d'Athènes, il se dirigea, sur la fin de février, vers la côte orientale de l'Attique, où il avait l'intention de s'embarquer sans retard pour la partie méridionale de l'Eubée.

Mais, arrivé dans la plaine de Marathon, il dut s'arrêter et attendre encore. Plusieurs jours furent employés à se procurer des vivres. Puis, les embarcations furent longues à venir. Entre temps, les intempéries et les privations donnèrent naissance à des maladies qui firent un assez grand nombre de victimes et affaiblirent le moral de la troupe. Bref, l'embarquement ne fut possible que le 15 mars. Et encore à ce moment même, Fabvier se trouva-t-il encore privé de la grosse artillerie qui lui était indispensable. C'était de Croze, son amiral, qui devait la lui amener. Mais le capitaine de l'*Euphrosyne* était depuis plusieurs semaines immobilisé à Nauplie, où il se faisait, disait-il, « du sang de tigre », tant il enrageait du contre-temps qui l'empêchait d'aller rejoindre son chef. Ce zélé corsaire, qui avait capturé un navire autrichien (le *Tagliaferro*) chargé de contrebande de guerre, l'avait conduit à Nauplie pour le faire juger par le tribunal des prises et en vendre la cargaison. Mais contre tout droit le gouvernement, trouvant l'aubaine excellente, avait élevé la prétention de se l'attribuer et de n'allouer au capteur qu'un quart ou un tiers du produit de la vente. De Croze avait crié, protesté, fait agir Mavrocordato, essayé d'employer la force. Tout avait été inutile. On avait soulevé contre lui son équipage; on avait menacé de couler bas l'*Euphrosyne*. Bref, le corps exécutif, tant pour envoyer quelque argent à Missolonghi que pour satisfaire quelques créanciers qui hurlaient autour de lui, avait fini par retenir la presque totalité de la valeur du *Tagliaferro*. Ce débat s'était prolongé six semaines.

Tant qu'il avait duré, de Croze n'avait pas voulu quitter Nauplie, bien persuadé que, s'il y laissait sa prise, il la perdrait en entier. C'était une grosse faute; car pendant ce temps, Fabvier, las d'attendre les canons de l'*Euphrosyne*, marchait sur Carysto. Et l'expédition des réguliers, comme on va le voir, avait déjà lamentablement échoué (1).

A peine débarqué sur le littoral de l'Eubée, à la hauteur de Stura, Fabvier avait envoyé une partie de ses forces à travers les campagnes pour essayer de révolutionner le pays et s'était porté rapidement avec le reste devant Carysto (17 mars), dont il s'était efforcé d'enfoncer une des portes au moyen de deux canons de fort calibre qu'un navire lui avait prêtés. Mais les affûts de ces pièces avaient été bientôt brisés; il avait dû cesser le feu et renoncer à cette tentative. Il ne lui restait plus que quatre petits canons de montagne pour faire le siège en règle d'une place vaste, bien pourvue d'artillerie et que défendait une garnison de 1,500 à 2,000 hommes. Les compagnies qu'il avait envoyées en exploration revinrent sans avoir trouvé de vivres et sans avoir pu déterminer les habitants de l'île à prendre les armes. Le 24 mars, Fabvier essaya d'enlever par surprise le faubourg de Carysto situé au pied de la citadelle. Mais le signal de l'attaque, qu'il avait prescrit de donner deux heures avant le jour, ne put être donné qu'à l'aube. L'ennemi ne fut pas surpris et les troupes grecques, après avoir subi de grosses pertes, durent encore renoncer à leur entreprise. Sur ces entrefaites, le colonel fut informé de l'approche d'Omer-pacha, qui s'avançait avec cinq à six mille hommes. Il lui fallut se hâter de lever le siège et se retirer à Lykorrena, sur le bord de la mer, où il se retrancha de son mieux, en attendant la possibilité de se rembarquer. Bientôt le pacha vint resserrer les Grecs par terre très étroitement, pendant que du côté de la mer onze navires turcs les bloquaient également. Un combat violent, dans lequel leur cavalerie, sous Regnaud, fit des prodiges de bravoure, tourna encore à leur désavantage. Beaucoup d'entre eux étaient blessés ou malades. Les autres, démoralisés,

(1) Lettres de Mavrocordato et de Croze. (Papiers de Fabvier.)

n'étaient plus soutenus que par l'énergie imperturbable de Fabvier, qui, partageant toutes leurs souffrances, allait de l'un à l'autre, distribuant à tous de bonnes paroles et affectant à leurs yeux la plus robuste confiance dans l'avenir. L'eau potable et le pain manquaient. On dut commencer à manger le peu de chevaux que l'on avait encore. Bref, Fabvier et ses hommes eussent infailliblement péri ou eussent été réduits à se rendre, si de diverses parties de la Grèce de nombreux navires n'eussent été envoyés à leur secours. Le comte Porro en fit partir plusieurs; d'autres furent expédiés par les primats d'Hydra et de Spetzia. Kryézotis et Vassos eux-mêmes, très honorablement, dirigèrent vers l'Eubée quelques bâtiments chargés de vivres qu'ils ramenaient de Syra. La réunion de toutes ces forces effraya l'escadre turque, et le 6 avril, Fabvier, délivré, put enfin se rembarquer avec les débris de ses troupes, qu'il conduisit tout d'abord dans l'île d'Andros et ensuite dans celle de Tinos (1). Il avait perdu plus d'un tiers de son effectif et son artillerie de campagne. Sa cavalerie était presque entièrement démontée. Mais ce qu'il y avait de plus grave, c'est qu'il avait échoué dans la première expédition vraiment importante qu'il eût tentée et que son autorité, déjà contestée par tant de malveillants et de jaloux, allait être singulièrement diminuée aux yeux des Grecs par ce funeste début.

(1) L'expédition de Négrepont est racontée en détail dans Byzantios, p. 57-72. On trouve aussi dans l'*Observateur autrichien* des 4 et 17 mai 1826 des détails intéressants sur cette affaire, à propos de laquelle le contre-amiral de Rigny, pour sa part, s'exprime en ces termes (dans une lettre du 25 avril 1826 au ministre de la marine) : « ... Le corps régulier... sous les ordres du colonel Fabvier, était parti pour attaquer Négrepont. Cet officier comptait que sa persévérance pour discipliner une troupe grecque et l'exemple de quelques officiers européens lui donneraient à la première rencontre quelque avantage sur le peu de troupes que le pacha pourrait lui opposer. Son erreur a été cruelle. Lâchement abandonné par les tacticos..., enveloppé bientôt par quelque cavalerie turque, il fut obligé, malgré ses efforts et ceux de quelques officiers qui l'accompagnaient, de se rembarquer après avoir perdu ses canons et trois officiers français qui s'étaient vainement fait tuer pour encourager les Grecs. Depuis, Fabvier vient de donner sa démission d'un service où chaque étranger, trompé par les illusions du jour, viendra éprouver le même sort... » (Archives de la marine, BB[4], 473.)

CHAPITRE XII

RÉGULIERS ET IRRÉGULIERS. — CAMPAGNE D'ATHÈNES.

Avril 1826. — Juillet 1827

État de la Grèce en 1826. — Fabvier et l'assemblée d'Épidaure. — Les réguliers à Méthana. — Combats de Chaïdari — Démêlés de Fabvier et de Karaïskakis. — Fabvier à l'Acropole. — Efforts pour la délivrance de cette place. — Reddition de l'Acropole. — Traité de Londres —

L'échec de Fabvier en Eubée précéda de peu de jours la catastrophe de Missolonghi. On sait qu'après une année de résistance les défenseurs de cette place, réduits aux dernières extrémités, résolurent de tenter à tout prix une trouée à travers la masse des assiégeants; qu'un grand nombre d'entre eux périrent dans ce suprême effort; que treize ou quatorze cents à peine réussirent à passer : enfin que plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'avaient pu sortir de la ville ou qui y avaient été refoulés furent égorgés ou réduits en esclavage et transportés en Égypte pour y être vendus (12 avril 1826.) La cause hellénique parut alors tout à fait perdue. Les Turcs étaient maîtres de toute la Grèce occidentale. Ibrahim pouvait librement se retourner contre la Morée et consacrer la totalité de ses forces à compléter la conquête de cette presqu'île. Reschid pacha allait avec les siennes se diriger sans obstacle, à travers la Grèce orientale, vers l'Attique. Une fois qu'Athènes aurait succombé, il irait sans doute se réunir aux Égyptiens à travers l'isthme de Corinthe. Que resterait-il alors de la Grèce? Les îles. Combien de temps pourraient-elles tenir entre les deux flottes de Constantinople et d'Alexandrie? Le pauvre gouvernement de Nauplie était plus que jamais impuissant et misérable. Ses caisses étaient presque absolument

vides (1). Il n'avait guère à son service sur terre que des bandes de Cleptes ou d'Armatoles qui souvent pillaient le pays beaucoup plus qu'elles ne le défendaient, sur mer que des pirates qui détroussaient les neutres et provoquaient fréquemment les menaces de répression des grandes puissances. L'armée régulière était réduite, par le feu de l'ennemi, les maladies et la désertion, à deux mille hommes formant trois groupes, le premier à Tinos, le second à Athènes, le troisième à Nauplie. La démoralisation y était telle qu'à Tinos le commandant du premier bataillon, Stephano, était assassiné par ses soldats; à Athènes les tacticos commençaient à céder aux séductions de Gouras; à Nauplie, Rhodios, profitant de l'éloignement de Fabvier, venait de se faire nommer chef provisoire du corps et cherchait à se créer un parti parmi les officiers.

Au milieu de tous ces malheurs une nouvelle assemblée nationale s'était réunie le 18 avril et avait adopté les mesures de salut public que les circonstances rendaient nécessaires. La plus grave fut l'acceptation formelle de la médiation anglaise, dans les termes modestes où Canning l'avait fait offrir quelques mois auparavant par l'ambassadeur Stratford-Canning à Mavrocordato (2), la Grèce consentant maintenant à demeurer vassale de la Porte, à condition d'être évacuée par ses anciens maîtres et d'avoir désormais un gouvernement autonome. Avait-elle quelque chance de faire triompher cet humble programme? Cela paraissait bien douteux à ce moment. En tout cas, la constitution d'un pouvoir très fort et très respecté était la condition *sine quâ non* d'un pareil succès. Mais au gouvernement discrédité de Condouriotis, qu'elle renversa, l'Assemblée ne sut que subsistuer un Comité de onze membres, fort peu

(1) Les revenus publics, qui avaient été en 1825 de 5 millions et demi de piastres, ne furent, en 1826, que d'un million et demi de piastres (1.200.000 francs)

(2) Ce diplomate, envoyé à Constantinople pour y représenter l'Angleterre. s'était arrêté quelque temps à Hydra et avait eu au sujet de la médiation un important entretien avec Mavrocordato, qui en avait rendu compte à Fabvier dans une longue lettre du 18 janvier 1826. (Papiers de Fabvier.)

d'accord, et que leur président Zaïmis n'était pas capable de dominer. De plus, en s'ajournant, elle tint à se faire représenter pendant son absence par une commission de treize députés, qui devait la convoquer avant la fin de l'année et, en attendant, assister et contrôler le pouvoir exécutif, c'est-à-dire (vu l'état des partis et les habitudes prises) aggraver encore la faiblesse des nouveaux gouvernants. Ces derniers trouvèrent tout d'abord à Nauplie 60 piastres dans les caisses de l'État. Et bientôt, menacés dans cette ville par les troupes irrégulières qui en occupaient les forts, ils durent, pour leur sûreté, aller s'enfermer à l'entrée du port, dans l'îlot de Bourdzi, comme des prisonniers (mai-juin 1826).

Beaucoup de philhellènes, et des plus braves, commençaient à se décourager. L'entourage de Fabvier s'éclaircit quelque peu dans les premières semaines qui suivirent son retour de Négrepont. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély repartit pour la France. Le capitaine Maillet qui, depuis si longtemps, s'était attaché à sa fortune, se sépara aussi de lui pour un temps (1). Pour lui, la malveillance et la perfidie des généraux, comme des hommes politiques grecs, l'avaient profondément irrité. Les soldats qu'il avait voulu dresser à l'européenne n'avaient pas suffisamment répondu à sa confiance. Il désespérait à certains moments d'en faire de vrais patriotes et ne les trouvait pas toujours suffisamment braves (2). Il n'est donc pas étonnant qu'il songeât à se démettre de son commandement.

Il offrit effectivement à cette époque sa démission. Mais son ami Mavrocardato lui représenta que sa retraite serait la ruine irrémédiable du corps régulier et que la Grèce était trop mal-

(1) Il retourna le trouver trois mois après (Papiers de Fabvier), et le colonel ne lui garda pas rancune. Maillet fut envoyé un peu plus tard par son chef à Paris, où une lettre de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély du 1er novembre signale sa présence. (Papiers de Fabvier.) Il fut très surveillé par la police pendant son séjour en France, d'où il repartit encore pour la Grèce en avril 1827. (Archives nationales, F7 6725.)

(2) « Le corps régulier, écrivait-il à Gouras (7 juin), participant des mœurs de la nation, n'a pas l'obéissance et l'habitude des devoirs pour chaque individu. Tous délibèrent et d'ailleurs ont peu d'envie de se faire tuer... » (Papiers de Fabvier.)

heureuse pour qu'un homme de cœur comme lui pût songer à l'abandonner. C'étaient là des arguments auxquels son âme généreuse ne pouvait résister. Des raisons analogues lui furent alléguées à l'Assemblée nationale, où il fut mandé, et, sans se faire prier, il consentit à rester à la tête du Tacticon. Il exigea, il est vrai, qu'on lui en garantît l'entretien régulier et qu'on lui confirmât, avec l'autorité pleine et entière qu'il prétendait exercer sur ses hommes, une liberté sans réserve au sujet des mouvements stratégiques. Tout lui fut assuré, en paroles, bien entendu, comme précédemment. Les paroles ne coûtaient rien ; et le trop confiant colonel n'était pas au terme de ses peines.

De nouveaux déboires l'attendaient tout d'abord à Athènes, où les débris de l'expédition de Négrepont venaient d'être transportés. Quand il y rentra (au commencement de mai), il constata que Gouras lui avait débauché une partie de ses soldats. Ne pouvant même plus nourrir ceux qui lui restaient et n'obtenant aucun secours des autorités locales, il prit le parti de se retirer avec ce qui lui restait de troupes et de matériel (1) dans l'île de Salamine pour refaire ses malades, et un peu plus tard d'aller fonder dans la presqu'île de Méthana (sur les côtes de l'Argolide) une sorte de camp retranché où, indépendant de tout voisinage et à l'abri de tout conflit, il pourrait enfin (croyait-il) faire du corps régulier l'armée modèle qu'il rêvait. Ce petit territoire, d'où il lui était facile de se porter soit dans les îles d'Égine ou de Poros, soit en Attique, soit à Nauplie, n'est rattaché à la terre ferme que par un isthme de quelques centaines de mètres de large. Il était donc aisé à défendre et offrait une grande sécurité tant pour la réorganisation du corps que pour la création des magasins et dépôts qui lui étaient nécessaires. Ajoutons qu'il n'était pas ruiné comme presque toutes les autres parties de la Grèce et pouvait suffire à la subsistance de plusieurs milliers de soldats. Aussi Fabvier s'empressa-t-il non seulement d'en prendre possession avec les forces qu'il ramenait d'Athènes, mais d'y amener aussi le

(1) Ce matériel, d'après ce que nous lisons dans plusieurs lettres de lui, avait une valeur de quatre à cinq cent mille piastres. (Papiers de Fabvier.)

bataillon de réguliers qu'il avait laissé l'année précédente à Nauplie et qu'il alla y reprendre vers la fin de mai. Ce ne fut pas, il est vrai, sans difficulté qu'il put l'enlever à Rhodios. Un certain nombre d'officiers, gagnés par ce dernier, refusèrent de le suivre et aimèrent mieux démissionner. Mais la plus grande partie du bataillon se soumit en somme (1); et, tant bien que mal, aux premiers jours de juin, l'ensemble du corps régulier se trouva réuni à Méthana, que Fabvier appela dès lors *Tacticopolis*.

A cette époque un vaillant philhellène anglais, le colonel Gordon, qui avait déjà servi la Grèce (2), revenait de Londres avec 14.000 livres sterling destinées, disait-il, exclusivement à l'entretien du Tacticon et dont 3,000 furent dès le mois de mai délivrées à Fabvier pour lui permettre de payer un acompte sur l'arriéré de la solde. En outre, d'autres philhellènes qui, sous l'influence de Roche, avaient jusqu'alors fait bande à part à Nauplie, vinrent, renforcés de nouvelles recrues arrivées de Marseille, former à Méthana une belle compagnie de 95 hommes (3), dont le chef, Pisa (4), fut dès lors un des auxiliaires les plus énergiques du colonel Fabvier. Enfin ce dernier vit aussi peu après (5) Roche lui-même quitter la Grèce et lui laisser le champ libre.

L'intrigue orléaniste avait complètement échoué. L'attitude hostile de Charles X et de Villèle avait obligé Louis-Philippe à répondre négativement (en avril) (6) à la demande d'engage-

(1) Il ne resta à Nauplie que deux compagnies, qui continuèrent à servir de garde au gouvernement. (Byzantios, p. 75.)

(2) En 1821 et 1822.

(3) C'est le total que donne l'état nominatif de cette compagnie, qui se trouve dans les papiers de Fabvier.

(4) Cet officier, d'origine italienne, resta plus tard au service de la Grèce et publia en 1841 un *Résumé des luttes de l'armée régulière.*

(5) Vers le milieu de juin.

(6) Le duc d'Orléans ne répondit pas lui-même, mais fit adresser aux auteurs de cette demande une longue note rédigée par Benjamin Constant, accompagnée d'une lettre explicative du général Sébastiani (15-17 avril.) Une copie de ces deux pièces, qui, du reste, ont été publiées, se trouve dans les papiers de Fabvier. Il ressort du reste d'une lettre de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély à Fabvier (du 17 sept. 1826) et d'une autre de l'amiral de Rigny au ministre de la marine (9 août) que le duc

ments et de garanties qui lui avait été adressée en janvier, et peu après (fin de mai) l'agent de Roche, Vitali, avait été expulsé de France et rembarqué *manu militari* par ordre du gouvernement (1). Le comité de Paris avait enfin cru devoir rappeler de Grèce un représentant qui l'y avait compromis malgré lui par ses menées dynastiques. Instruit du véritable état des choses par d'autres émissaires (Gérard, Piscatory) (2), il était maintenant prêt à seconder sans réserve le chef des réguliers. Son nouveau fondé de pouvoirs, le comte Emmanuel d'Harcourt, allait peu après (juillet) arriver en Grèce avec de l'argent, des armes, des provisions de toute sorte et montrer au Tacticon, dans l'emploi de ces ressources, autant de générosité, autant d'abandon que Roche lui avait témoigné de parcimonie et de méfiance.

L'intention de Fabvier était de se jeter de nouveau dans l'Attique, quand il aurait refait moralement et matériellement sa troupe, pour défendre cette province et surtout Athènes contre Reschid pacha. Après la prise de Missolonghi, le séraskier, séparé d'Ibrahim (qui était retourné en Morée), s'était ébranlé avec toutes ses forces disponibles et débouchait, en juin, dans la plaine de Béotie, voulant établir à Thèbes sa base d'opérations et ses magasins avant de marcher sur Athènes. Il n'était pas probable qu'il pût d'un mois encore menacer sérieusement cette dernière ville. Il eût fallu que Fabvier pût

témoigna un vif dépit de l'opposition qui avait été faite à Roche. (Papiers de Fabvier. — Arch. de la marine, BB[4] 473.)

(1) « Georges Vitali est de retour (lisons-nous dans une lettre de Mavrocordato à Fabvier du 8 juin 1826), après soixante-trois jours de quarantaine. On ne lui a pas permis de communiquer et, ne voulant pas quitter le lazaret, on l'y a forcé par le moyen des gendarmes. » Le fait est confirmé par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély qui, le 4 août, écrivait au colonel : « ... Il a été si déraisonnable, si indiscret dans ses propos, qu'on l'a gardé pendant deux mois au lazaret. Défense est venue de Paris de le laisser rentrer en France; ordre de le faire rembarquer sur-le-champ et, comme il s'y refusait, dix gendarmes ont été le prendre et l'escorter... » (Papiers de Fabvier. — V. aussi le dossier de police de Vitali, Archives nationales, F[7], 6722).

(2) « Tous les deux sont revenus dernièrement (lit-on dans une note de police du 13 août 1826); ils se sont mis en route pour Paris. Ce dernier (Gérard) témoignait des préventions contre le sieur Fabvier avant son départ; il en fait actuellement l'éloge. » (Arch. nat., F[7], 6725.)

jusque vers le milieu de juillet poursuivre tranquillement ses travaux à Tacticopolis.

Par malheur, il n'en fut pas ainsi. Dès les premiers jours de juin, il fut requis avec instance, comme l'année précédente, par les primats d'Hydra qui, plus que jamais, se croyaient menacés par la flotte ottomane. A Nauplie on fut quelque temps persuadé que cette île riche et tentante, principal foyer de la résistance navale des Grecs, allait effectivement être attaquée et l'on donna des ordres en conséquence. Fabvier, qui ne le croyait pas (non plus que Mavrocordato), dut, à son corps défendant, dès le milieu de juin, mettre à la disposition des Hydriotes la meilleure partie de son infanterie, c'est-à-dire deux bataillons formant un effectif d'environ 1,200 hommes.

Il lui fallut aussi, dans le courant du même mois, se séparer pour un temps de sa cavalerie, qu'il venait de réorganiser à grand'peine sous un brave officier portugais (ou espagnol) nommé d'Almeïda. Ce renfort était nécessaire à Colocotronis, qui luttait alors pied à pied contre Ibrahim en Morée (1) et à qui les réguliers montés furent d'un grand secours tant pour éclairer ses mouvements que pour enfoncer à l'occasion les solides carrés de l'infanterie égyptienne. Fabvier ne garda donc à Méthana qu'environ 500 hommes, c'est-à-dire un bataillon de ligne qu'il était en train de reformer, quelques cavaliers sans chevaux dont il fit, en attendant mieux, une compagnie de voltigeurs; enfin sa petite compagnie d'artillerie remise sur pied et le groupe de philhellènes qui s'était attaché à sa fortune. Il s'efforça du moins de tirer de ce peu de monde le meilleur service possible. Sans négliger les exercices militaires et tout en travaillant au rétablissement de la discipline (2), il créa des magasins, un arsenal, un hôpital, un parc d'artillerie de quinze pièces de campagne. Le camp fut assaini, fortifié par de bons retranchements. Enfin, pour le mettre à l'abri des

(1) Non seulement pour l'empêcher d'achever la conquête de cette presqu'île, mais pour le tenir éloigné de l'isthme de Corinthe, par où il aurait pu vouloir rejoindre Reschid pacha devant Athènes.

(2) Les meurtriers du commandant Stéphano furent châtiés et deux officiers qui avaient voulu violenter une jeune fille furent ignominieusement chassés du corps.

attaques extérieures, Fabvier commença la construction de deux redoutes qu'il appela le fort Thésée et le fort Diamanti.

Cependant les Turcs commençaient à se montrer (le 10 juillet) sous les murs d'Athènes, d'où une grande partie de la population, affolée, s'enfuit à Salamine. Le 28 du même mois, le séraskier s'en approchait avec le gros de ses troupes et fixait son quartier général à Patissia. Il devenait urgent de marcher au secours de la place, dont la vaste enceinte ne pouvait être sérieusement défendue par les faibles bandes de Vassos, Kryézotis, Mamouris, et surtout de l'Acropole, où Gouras, avec 400 mercenaires albanais, d'une fidélité douteuse, ne semblait pas capable de faire une longue résistance. Le 22 juillet Fabvier alla lui-même redemander aux Hydriotes les deux bataillons qu'il leur avait prêtés et dont il était démontré maintenent qu'ils n'avaient pas besoin. Il n'était que temps. Plusieurs centaines d'hommes, mal nourris, mal payés, avaient déjà déserté. Le colonel prit en toute hâte ce qui restait et fit transporter à Salamine ces deux bataillons, avec tout ce qu'il put tirer de Méthana. Il eut ainsi au commencement d'août, dans le voisinage de l'Attique, un petit corps d'armée qui, en y comprenant l'infanterie, la compagnie des voltigeurs, les Philhellènes, enfin les artilleurs avec quatre pièces de campagne (1), devait former un effectif de quinze à seize cents hommes (2).

Ce petit nombre de soldats, suffisant pour combattre une simple avant-garde, ne pouvait entrer en ligne contre le corps principal de l'armée turque, qui comptait sept à huit mille hommes et possédait une nombreuse artillerie. Le gouvernement grec aurait donc dû réunir en toute hâte d'autres troupes qui, jointes aux réguliers, pussent avec quelques chances de succès lutter contre Reschid pacha. Tandis que Colocotronis

(1) Les cavaliers étaient encore au fond de la Morée et, à ce moment même (31 juillet), taillaient en pièces près de Tripolitza un bataillon égyptien. Ils ne purent rejoindre le corps régulier que vers la fin d'août. (Byzantios, 76. — Papiers de Fabvier.)

(2) Byzantios (p. 78). D'après Gervinus (II, 300), Fabvier n'aurait eu en tout sous ses ordres, dans cette expédition, que 920 hommes, y compris les Philhellènes.

continuait à occuper Ibrahim en Morée, il avait envoyé vers l'Attique toutes les bandes irrégulières dont il pouvait disposer et, comme elles se composaient en grande partie de contingents de la Grèce continentale, il en avait déféré le commandement supérieur à un chef rouméliote fort populaire dans ce pays, mais qui, comme tous les capitaines clephtes ou armatoles, n'avait qu'antipathie et malveillance pour le commandant du corps régulier. Ce chef, Karaïskakis, soldat vigoureux, actif et brave, était rusé, méfiant, et sa loyauté ne passait pas pour être à la hauteur de sa vaillance. En tout cas, il n'était pas facile de le faire marcher d'accord avec un soldat aussi loyal, mais aussi entier, aussi peu endurant que l'était Fabvier. Le gouvernement, n'osant pas subordonner l'un à l'autre, avait cru se tirer d'embarras en les *juxtaposant*, avec invitation de concerter ensemble de bonne foi leurs opérations. C'était rendre inévitable entre eux un conflit d'où ne pouvait résulter que du mal pour la cause hellénique.

Ce conflit se produisit dès leurs premières entrevues dans l'île de Salamine. Fabvier eût voulu que, prenant cette île pour base, toutes les forces grecques se portassent sur le Pirée et, une fois maîtresses de cette position, marchassent en masse à travers la plaine pour pénétrer dans Athènes en culbutant sur leur passage les troupes ottomanes, encore dispersées et sans cohésion. Mais Karaïskakis, comme tous les irréguliers, habitués à combattre derrière des rochers ou à l'abri de petits retranchements improvisés, répugnait absolument à combattre à découvert. Il fallut faire ce qu'il voulait, c'est-à-dire transporter toute l'armée grecque à Eleusis, où, à l'abri des montagnes qui séparent cette ville d'Athènes, elle pût à loisir préparer son mouvement d'attaque. Ce mouvement, Fabvier aurait au moins voulu le brusquer en se jetant tout de suite sur le monastère de Daphni, point dominant de la chaîne, qu'il jugeait facile à enlever. On l'en empêcha en alléguant que les Turcs étaient déjà en force sur cette position, ce qui n'était pas. Bref, grâce à ces retards, Reschid put s'emparer de la ville d'Athènes, dont les murailles, dépourvues d'artillerie, furent à peine défendues quelques instants (15 août). Ce qui y restait

de femmes et d'enfants se réfugia, avec quelques centaines d'irréguliers (sous Mamouris et plusieurs autres), dans l'Acropole. Mais combien de temps l'Acropole, à son tour, pourrait-elle résister?

Enfin, le 17 au soir, l'armée d'Eleusis se mit en mouvement. Le lendemain matin elle était au débouché des montagnes, appuyée au jardin de Chaïdari, en vue d'Athènes, dont la séparaient une plaine et un bois d'oliviers où les Turcs, encore fort en désordre, auraient pu, de l'avis de Fabvier, être mis en déroute par une attaque réglée. Mais Karaïskakis leur laissa le temps de prendre l'offensive.

« Le lendemain matin, lisons-nous dans une lettre de Fabvier (1), l'ennemi nous entoure; tous de trembler et lui de mettre un canon sur la hauteur, nous lancer des obus... Je sortis avec nos troupes et forçai toutes les positions. Nous arrivâmes jusqu'au bois d'oliviers, l'ennemi en pleine déroute. J'appelai tous les capitaines pour venir avec nous. Nous saccageons tout le camp; on voyait lever les tentes, charger les mulets. Impossible d'arracher un de ces chiens-là, il fut même difficile de leur faire faire des tambours sur le terrain que nous avions gagné. »

La journée du 18, qui se passa bien comme il le raconte (2), ne fut donc pas décisive. Après cette première action, le chef des réguliers persistait à vouloir que la marche en avant fût continuée le lendemain à travers la plaine. Karaïskakis et les

(1) Lettre du 26 août 1826 au commandant Inglessi. (Archives historiques et ethnologiques d'Athènes, 1629.)

(2) Voir le récit des deux journées du 18 et du 20 dans Byzantios, p. 78-98. L'*Observateur autrichien* (25 septembre, 16 octobre 1826) semble confondre quelque peu la première avec la seconde. « Le peu de concert qui régnait entre les chefs, écrit l'amiral de Rigny (lettre au ministre de la marine, 28 août); les habitudes des palicares, qui ne se hasardent jamais en plaine, ne permirent pas de profiter des avantages de la surprise... Fabvier voulait marcher en avant... et nul doute qu'avec un peu de décision et d'ensemble les Grecs ne fussent arrivés, en traversant le camp dispersé du pacha, jusque sur les mortiers qui battent la citadelle et qu'ils ne se fussent emparés du matériel rassemblé. Toutes les troupes turques alors sur ce point ne dépassaient pas trois à quatre mille et occupaient un grand développement. Au lieu de ce mouvement offensif, les Grecs restèrent en position... » (Arch. de la marine, BB[4] 473.)

irréguliers voulaient au contraire maintenant gagner Eleusis. Bref on se cantonna de nouveau dans la position de Chaïdari, l'on perdit vingt-quatre heures et le troisième jour (20 août) on fut encore assailli, mais cette fois par un ennemi plus fort que l'avant-veille et mieux ordonné.

« L'ennemi avait reçu deux mille hommes de renfort et nous attaqua sur tout le cercle. Le voyant prêt à établir une batterie, je voulais défendre la position. Le 1er bataillon se battit très bien, et l'ennemi, avec une grande perte, se retirait quand notre cavalerie à pied (1) prit la déroute sans un coup de fusil. Les deux canons cassèrent leurs affûts, nos gens se retirèrent en désordre et nous perdîmes sept où huit hommes. Enfin l'ennemi établit sa batterie, dont il nous écrasa toute la journée. Il allait encore en établir une autre; nous l'enlevâmes de suite. La journée se passa ainsi (2). Le soir, Karaïskakis me dit qu'il allait faire une charge générale; que pendant ce temps il fallait que nous gardassions le jardin, sur lequel il se replierait en cas de revers. Au lieu de cela, le traître partit avec tout son monde sans nous prévenir et l'ennemi arriva de toutes parts sur le jardin sans que nous l'attendissions. Ainsi la retraite fut faite dans le plus grand désordre et cependant nous ne perdîmes qu'environ quinze hommes, dans toute la journée environ cinquante à soixante... (3) »

(1) C'est-à-dire la compagnie de voltigeurs formée des cavaliers du corps régulier dépourvus de chevaux.

(2) Fabvier n'ajoute pas que Karaïskakis soutint vigoureusement les réguliers au moment où ils fléchissaient, et que ceux-ci, plus tard, lui rendirent vaillamment la pareille. En somme, malgré de grandes pertes, les Grecs s'étaient maintenus dans leurs positions jusqu'au soir et pouvaient prendre l'offensive le lendemain. L'inconcevable panique qui se produisit pendant la nuit changea seule cette journée douteuse en désastre.

(3) « ... Le lendemain, dit de Rigny, les Turcs vinrent les attaquer. Les palicares, à leur ordinaire, occupaient des tambours ou des masures où ils s'étaient logés; les tacticos seuls étaient à découvert. Deux pièces turques les inquiétaient. Celles qu'avait Fabvier se brisèrent. On se tirailla ainsi jusqu'au soir... Quoique moins favorisés que la veille, les Grecs pouvaient encore avec succès tenter de se faire jour. Karaïskakis et Fabvier convinrent d'un mouvement en avant combiné des palicares et des tacticos Mais les premiers ayant au contraire commencé à rétrograder, la déroute se mit parmi les autres et tous s'en furent au pas de

Karaïskakis avait-il trahi Fabvier? Nous n'oserions l'affirmer. Ce qu'il y a de certain, c'est que la fuite des Rouméliotes changea en revers lamentable une bataille qui aurait pu être fort honorable pour les armes grecques. La débandade entraîna jusqu'à Eleusis les tacticos aussi bien que les irréguliers. Les Turcs, heureusement, ne s'engagèrent pas à la poursuite de ce troupeau. Peut-être craignaient-ils que la garnison de l'Acropole ne profitât du moment pour les attaquer par derrière. Mais Gouras resta, du commencement à la fin des combats de Chaïdari, immobile sur son rocher, craignant, dit Rigny, que, s'il tentait une sortie, ses compagnons ne lui fermassent la porte et ne l'empêchassent de rentrer (1).

Arrivés sur le rivage, les fuyards reprirent un peu de sang-froid. Le comte d'Harcourt, monté sur l'escadre française, avait assisté de loin à la bataille. Il accourut pour réconforter et secourir les Grecs et particulièrement les réguliers. Rigny, qui n'estimait guère les Grecs, mais qui avait pour Fabvier une vive amitié, ne voulut écouter en cette circonstance que la voix de l'humanité, recueillit et fit soigner à son bord plusieurs de ses blessés, s'entremit auprès du séraskier pour empêcher la mise à mort de plusieurs Français qui venaient d'être faits prisonniers (2); enfin facilita le transport du Tacticon dans l'île de Salamine, où Fabvier résolut de se fixer pour réorganiser une fois de plus ce malheureux corps.

Exaspéré contre Karaïskakis, ce vaillant homme déclarait maintenant ne plus vouloir marcher avec les irréguliers. Il tenait à ne rentrer en campagne qu'avec l'indépendance pleine et entière de ses mouvements. Mais il lui fallait pour cela des renforts considérables. Le gouvernement de Nauplie, toujours misérable, ne pouvait à peu près rien pour lui. Par contre, les comités philhelléniques d'Europe mettaient chaque jour plus d'empressement à lui venir en aide (3). En France, le nom de

course pour se rembarquer, jetant armes et bagages et abandonnant deux canons et trois drapeaux aux Turcs... » Lettre au ministre de la marine, du 28 août 1826. (Arch. de la marine, BB[4] 473.)

(1) Lettre du 28 août 1826 au ministre de la marine.

(2) *Ibid.*

(3) Dans toute l'Europe se produisait une recrudescence notable de

Fabvier, malgré les clabauderies de Roche et de ses comparses, devenait chaque jour plus populaire (1). Les envois d'argent, d'armes, de munitions, de vêtements à l'adresse du corps régulier se multipliaient et permettaient à son chef l'espoir de réunir des moyens suffisants pour l'entreprise qu'il méditait. Cette entreprise, comme il ressort des lettres de Mavrocordato, consistait à porter rapidement sur les derrières de l'armée turque en Béotie une force capable de s'emparer de Thèbes et de menacer ainsi les communications du séraskier avec la Thessalie, d'où il tirait surtout ses approvisionnements, ce qui l'obligerait à lever le siège de l'Acropole.

Le succès d'une pareille expédition était subordonné à bien des conditions, et à celle-ci entre autres que le canal de Négrepont, par où, à défaut de Thèbes, Reschid pouvait faire venir ses vivres et ses munitions, fût rendu intenable aux Turcs. Fabvier comptait beaucoup, pour remplir cette tâche, sur son dévoué corsaire de Croze, qui commandait toujours la goélette *l'Euphrosyne*. Malheureusement cet officier qui, demeuré français et n'étant pas régulièrement au service de la Grèce, ne se

philhellénisme, qui se manifesta par des envois plus abondants que jamais d'argent et de secours de toute nature. Le roi de Bavière, Louis Ier, dont le fils devait être plus tard roi des Hellènes, se signala particulièrement par son dévouement à la cause des Grecs. Par une lettre du 10 août 1826, que je trouve dans les papiers de Fabvier, le banquier Eynard, qui était l'âme du philhellénisme, recommandait au chef des réguliers le colonel de Heideck, aide de camp du prince de Wrède, et dix autres officiers bavarois, qui allaient prendre part à la guerre de l'Indépendance.

(1) C'est ce que Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, à peine rentré en France, écrivait à Fabvier (le 4 août 1826), lui rendant compte de l'accueil enthousiaste qu'il avait trouvé à Marseille, à Lyon, et ajoutant : « ... On me rend tant d'honneur, à moi qui ne suis qu'une si faible fraction près de vous, que je ne sais ce qu'on réservera à votre retour, et ce seront des arcs de triomphe qui accueilleront votre passage... Vous êtes le héros du jour et votre portrait est chez tous les marchands d'estampes... » Regnaud informait son ancien chef que Roche, rentré en France, s'efforçait de répandre contre Fabvier les imputations les plus malveillantes, allant jusqu'à l'accuser d'avoir voulu trahir les Grecs au profit d'Ibrahim pacha. Dans une autre lettre (17 septembre) il lui racontait que, ce général ayant publié, dans le *Constitutionnel*, un rapport sur sa mission, où l'expédition de Carysto lui avait paru exposée d'une façon blessante pour Fabvier, il était allé le trouver, en compagnie de Manuel, et lui avait arraché une rétractation en règle. (Papiers de Fabvier.)

bornait pas à attaquer des bâtiments turcs, mais capturait à l'occasion des navires neutres sous prétexte de contrebande de guerre, ne paraissait pas aux amiraux des grandes puissances (1) différer beaucoup des pirates de l'Archipel dont ils s'efforçaient de réprimer les méfaits. Dès le mois de juillet, l'amiral de Rigny l'avait dénoncé à Fabvier comme tombant sous le coup de la loi française du 10 avril 1825 sur la piraterie (2). Le gouvernement grec, qui venait de se lier les mains par un décret analogue (8 juin 1826), n'avait pu le défendre ouvertement. Fabvier et de Croze avaient, il est vrai, voulu discuter et, en attendant, l'*Euphrosyne* continuait à battre la mer. En septembre elle faisait encore une très heureuse pointe dans le canal, où elle prenait ou mettait en fuite plusieurs bâtiments turcs. Mais ce fut là son dernier exploit. Rigny finit bientôt par parler si net que de Croze, vers les derniers jours de ce mois, prit le parti de résigner son commandement et quitta la Grèce (3). Que devint-il? Nous l'ignorons. Quant à l'*Euphrosyne*,

(1) Qui, comme l'amiral Paulucci, chef de l'escadre autrichienne, coulaient bas sans pitié les corsaires grecs qu'ils pouvaient alors rencontrer ou les contraignaient à rendre leurs prises. Sur la piraterie en Grèce, voir Jurien de la Gravière, *la Station du Levant*, II, 1-20.

(2) « ... Une goélette sous pavillon grec (écrivait-il le 20 juillet au ministre de la marine) fait en ce moment la course. Elle est commandée par un Français, M. de Croze, ex-aspirant de la marine... Cette goélette a déjà arrêté plusieurs bâtiments sous pavillon russe et autrichien; et le brick du roi *le Loiret* a récemment délivré une de ces prises... La loi du 10 avril 1825 sur la piraterie a établi une grande différence entre les Français qui allaient se perdre comme individus dans les débats étrangers et ceux qui, sans l'autorisation du roi, iraient commander ou servir sur des bâtiments de mer armés en course, dont les actes, en tant qu'ils attaqueraient des pavillons neutres ou alliés de la France, pourraient compromettre la bonne foi nationale La même loi a prononcé des peines très sévères pour les auteurs ou complices de tels délits. La goélette de M. de Croze est dans ce cas... J'ai fait donner connaissance de ces dispositions au colonel Fabvier... » (Archives de la marine, BB[4], 473.)

(3) Il écrivit à Fabvier, le 29 septembre, pour prendre congé de lui, une longue lettre où nous lisons le passage suivant : « ... Il est positif que la première velléité qui pourrait venir à M. de Rigny de m'arrêter et de me déshonorer par une accusation infamante serait justifiée par la loi qui me désigne comme pirate simplement pour commander un bâtiment armé étranger sans l'autorisation du roi, que je n'ai pas... Je serais entièrement à sa discrétion tant que je continuerais à servir la Grèce. N'est-il pas juste et raisonnable qu'un tel danger fasse taire toute autre considération? J'ai quitté la France précisément pour sortir de la dépendance de

elle ne paraît plus avoir été dès lors pour le corps régulier qu'un simple bâtiment de transport.

Fabvier éprouvait, du reste, à la même époque bien d'autres mécomptes. Voulant pouvoir se passer du concours des bandes irrégulières, il avait imaginé de faire venir des îles Ioniennes un corps de volontaires dressé à l'européenne, que le colonel Gordon était en train d'y organiser. Mais cet officier, malgré sa sympathie personnelle pour Fabvier, ne se pressait guère de le lui amener. Il répugnait en sa qualité d'Anglais à venir se placer sous les ordres d'un Français, et il atermoyait, sans doute pour laisser le temps d'arriver à ceux de ses compatriotes à qui la nation grecque allait donner le commandement en chef de ses forces de terre et de mer.

Le parti anglais était à ce moment plus que jamais prépondérant en Grèce, non seulement parce que le cabinet de Saint-James avait déclaré se charger de la médiation qui lui avait été demandée par l'assemblée d'Épidaure, mais parce qu'antérieurement même il avait conclu avec la Russie, relativement à l'exercice de ladite médiation, ce protocole du 4 avril 1826 (1) d'où devait plus tard, par l'accession de la France, résulter l'affranchissement de la Grèce. On attendait impatiemment l'amiral Cochrane, qui s'était engagé dès 1825 au service des Hellènes. Toutes les forces navales de la nation devaient être placées sous ses ordres. De plus, on parlait de prendre sur terre pour généralissime un autre Anglais, Richard Church, connu de plusieurs chefs grecs, et l'arrivée

son gouvernement... Aujourd'hui, me soumettrai-je à cette dépendance, qui peut me conduire, au moindre caprice d'un chef auquel il est possible que je ne plaise pas, sur les bancs d'accusation comme un pirate?... » (Papiers de Fabvier.)

(1) Ce protocole stipulait que la Russie admettait la médiation de l'Angleterre entre le gouvernement hellénique et la Porte et qu'elle y coopérerait; que les deux puissances demanderaient pour la Grèce l'autonomie: que ce pays devait n'être plus que tributaire de la Turquie; qu'il nommerait lui-même le chef de son gouvernement, sauf ratification de la Porte; que chacune des parties contractantes renonçait d'avance à tout avantage qui ne dût pas être commun aux autres États de l'Europe par suite de la pacification de la Grèce; enfin, que la garantie du futur état de choses serait demandée aux grandes puissances.

de ce dernier était également annoncée comme prochaine (1).

La pensée qu'un Anglais viendrait commander en Grèce était insupportable à Fabvier, qui n'en était que plus impatient de marcher seul à l'ennemi. Aussi le voyons-nous à cette époque surmonter sa répugnance à faire appel aux irréguliers et chercher à en prendre à sa solde plusieurs centaines, ce à quoi, du reste, il ne réussit pas. Il n'a donc pour grossir sa petite armée que les volontaires — peu nombreux — que peuvent encore lui procurer ses agents recruteurs. Ce sont des Grecs peu disciplinables, peu faciles à dresser, peu solides dans le rang (2), ou des philhellènes ramassés un peu partout par les comités et qui ne lui donnent pas toujours non plus une satisfaction complète (3). Bref, au commencement d'octobre, il n'est point encore parvenu à constituer le corps d'armée qu'il lui faudrait pour son entreprise, et d'Harcourt se demande s'il ne ferait pas mieux d'y renoncer et de s'en aller avec ce qu'il a sous la main tenter une diversion en Crète, où l'insurrection hellénique vient de se rallumer (4).

Sur ces entrefaites, la mort de Gouras, qui fut tué le 12 octobre en faisant une reconnaissance aux abords de l'Acropole, obligea Fabvier à se retourner, bon gré mal gré, du côté d'Athènes. Les troupes de ce capitaine, déjà peu sûres et démoralisées par sa perte, ne pouvaient plus être regardées comme une garnison suffisante pour la place si importante qu'il avait jusque-là défendue. Le gouvernement résolut de les faire ren-

(1) Richard Church, né en 1784, était entré dans l'armée britannique dès l'âge de seize ans et, chargé comme major (en 1809) de former un régiment d'infanterie grec aux îles Ioniennes, puis comme lieutenant-colonel (en 1812) d'en former un second, avait eu Colocotronis sous ses ordres. Il avait plus tard servi dans l'armée napolitaine. Il s'attacha définitivement au service de la Grèce sous le roi Othon et mourut à Athènes en 1873.

(2) « ... « Que faire, lui écrivait d'Harcourt, avec des hommes qui ne se battent point, qui désertent avec armes et bagages et qui assassinent leurs chefs pour se disculper de leur lâcheté?... » (Papiers de Fabvier.)

(3) « Je fais tout au monde, lui écrivait le 4 août Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, pour arrêter ces multitudes de véritables meurt-de-faim qu'on vous expédie sous le nom de philhellènes, parce que je sais de quelle utilité ils vous sont... » (Papiers de Fabvier.)

(4) Lettre du 4 octobre. (Papiers de Fabvier.)

forcer sans retard par les trois à quatre cents irréguliers du capitaine Kryézotis. Mais pour que ce dernier pût pénétrer dans l'Acropole, il fallait détourner de cette citadelle l'attention des Turcs. Il fut donc arrêté que Karaïskakis qui, tant bien que mal, avait reconstitué ses bandes à Eleusis, se porterait de nouveau vers Chaïdari, tandis que Fabvier, avec un millier d'hommes, ferait une pointe plus hardie à travers les défilés du Cithéron, dans la direction de Thèbes. Pendant ce temps Kryézotis serait transporté avec ses hommes sur la plage de Phalère et, à la faveur de cette double démonstratian, se porterait rapidement vers la forteresse.

Fabvier se déclara prêt à marcher. Il demanda seulement 600 irréguliers, sous Stepho et Kalergis, pour lui servir d'arrière-garde et tenir la passe du Cithéron par laquelle il aurait pénétré dans la vallée béotienne de l'Oropo. On ne les lui refusa pas. Mais à peine avait-il atteint cette rivière que ces auxiliaires, pris de peur à la nouvelle que des troupes turques approchaient, abandonnèrent le défilé et se débandèrent honteusement. Fabvier vit sa ligne de communication coupée par l'ennemi et dut en toute hâte se retirer par des chemins détournés jusqu'à Condura et Mégare (22 octobre). Ce nouveau mécompte l'irrita contre Karaïskakis peut-être plus encore que celui de Chaïdari. Ce personnage portant le titre de général en chef de la Grèce continentale, il le considéra comme responsable de la fâcheuse conduite des irréguliers et le soupçonna d'avoir usé à son égard, pour se débarrasser de lui, d'une abominable perfidie.

Karaïskakis n'était pas sans doute si criminel. Mais le chef des réguliers était maintenant séparé de lui par une insurmontable méfiance. Aussi se montra-t-il peu après, malgré l'invitation du pouvoir exécutif, fort peu disposé à s'unir au chef rouméliote, qui, ne croyant plus pouvoir débloquer Athènes par une attaque directe contre Reschid, proposait maintenant une diversion dans la Grèce centrale, vers Arachova et Salona, pour menacer les communications du pacha avec Missolonghi. Il faut dire que le gouvernement (Fabvier en eut plus tard la certitude) n'était pas fâché d'éloigner pour quelque temps un chef aussi

fier et aussi ombrageux, pour que Cochrane et Church, qu'on attendait, ne le trouvassent pas devant eux quand ils viendraient se faire investir de leurs commandements. Le colonel soupçonnait-il cette arrière-pensée? Ou n'était-il mû que par son animosité contre Karaïskakis? Le fait est qu'après avoir allégué qu'il était inhumain d'aller soulever des populations qu'on abandonnerait ensuite à la vengeance des Turcs; qu'il se faisait fort de battre Reschid devant Athènes si on voulait l'y aider; qu'il ne pouvait s'engager avec son artillerie dans des montagnes impraticables pour elle, qu'on ne pouvait lui garantir un service de vivres régulier, etc., etc., il finit par refuser formellement de marcher et, dans la première quinzaine de novembre, rentra au camp de Méthana, pendant que Karaïskakis se dirigeait vers Arachova (1).

Cette intransigeance fut jugée excessive non seulement par les ennemis de Fabvier, mais par des hommes impartiaux, qui n'avaient point contre lui de préventions, et aussi par un certain nombre de ses soldats. La désertion recommença bientôt d'affaiblir le corps régulier. Les succès que Karaïskakis remporta bientôt dans la Grèce centrale augmentèrent sa popularité et firent naître peut-être quelque regret de ne l'avoir pas suivi dans l'âme de Fabvier, qui n'en fut dès lors que plus désireux de ramener à lui par un coup d'éclat l'admiration publique.

Le gouvernement, d'autre part, souhaitait toujours son éloignement, l'arrivée de Church et de Cochrane paraissant très prochaine. Le siège d'Athènes lui en fournit enfin tout à point une excellente occasion qu'il s'empressa de saisir.

La garnison de l'Acropole, renforcées par Kryézotis (23 octobre), paraissait résolue à se défendre. Mais, vers la fin de novembre, il lui fallut constater que les munitions étaient sur le point de lui faire défaut. Un de ses chefs, Macryannis, étant parvenu à traverser les lignes turques, alla exposer au gouvernement cette situation si critique. Mais comment introduire les munitions demandées dans l'Acropole? Il fallait litté-

(1) Papiers de Fabvier.

ralement passer sur le corps des assiégeants et cela sans riposter aux coups que l'on recevrait, pour ne pas augmenter le risque de mettre le feu aux poudres dont on serait porteur. Telle est la singulière aventure qui fut offerte au chef des réguliers. Dans l'état d'esprit où il était à ce moment, il n'était pas homme à reculer et la proposition, avec tous ses risques, fut acceptée par lui sans hésitation.

Tout au plus crut-il devoir demander l'assurance qu'une fois sa mission remplie, il ne serait pas obligé de demeurer dans l'Acropole. Cette assurance lui fut donnée dans les termes les plus nets par un membre du gouvernement, Tricoupi, qui lui écrivit le 7 décembre : « ... Après avoir effectué le projet dont dépend le salut d'Athènes, *vous êtes en liberté de transporter les troupes sous vos ordres où l'intérêt du corps et de la patrie l'exige* (1). » Fabvier, sans soupçon, pressa donc ses préparatifs qui ne durèrent que peu de jours. Le 12 décembre, ayant choisi dans tout le corps régulier les hommes les plus énergiques et les plus sûrs, au nombre de 530, avec ses meilleurs officiers (Robert, Pissa, Abbati, Pisa, etc.), il s'embarqua pour la plage de Phalère, où il descendit dans la soirée, et fit connaître à tout son monde le but de l'expédition. Enflammés par son exemple et par sa mâle éloquence, les soldats l'acclamèrent et s'écrièrent qu'ils le suivraient, qu'ils mourraient de bon cœur pour le salut d'Athènes. Aussitôt il fit prendre à chacun un sac de poudre, en prit un lui-même sur ses épaules, ordonna d'enlever les pierres des fusils, pour n'être pas tenté de tirer, et se porta rapidement, à travers une plaine de plusieurs kilomètres et par un clair de lune tel que sa troupe était vue comme en plein jour, sur les retranchements turcs, entre la colline du Musée et l'Acropole.

« Nous arrivâmes, lisons-nous dans un de ses rapports (2), les philhellènes en tête, à demi-portée de fusil de la tranchée des Turcs ; elle était profonde et bien gardée. Il était une heure après minuit, la lune dans son plein. Découverts, nous prîmes le pas de charge, les armes non chargées. Les philhellènes en

(1) Papiers de Fabvier.
(2) *Ibid.*

tête, nous traversâmes la tranchée et l'espace qui la sépare du fort sous un feu assez vif de mitraille et de fusil. Nous eûmes quatre hommes tués et 12 blessés. Le brave et malheureux Robert (1), chef du 1er bataillon, mourut huit jours après. Notre intention était de jeter les munitions aux avant-postes et revenir sur-le-champ par le même chemin. Mais on ne pouvait (contre toute règle de la guerre) entrer que par un et courbé; le jour vint, il fallut remettre notre départ à l'autre nuit. Il était trop tard; nous avions porté le poison avec nous. Notre guide avait une lettre d'un membre du gouvernement engageant les Athéniens à faire tous leurs efforts pour me retenir. Chaque fois que je voulus persuader les capitaines que je serais plus utile dehors que dedans, les soldats s'insurgeaient, déclarant n'avoir confiance que dans mon corps; que s'il partait, ils suivraient tous. Deux fois je voulus attaquer les postes de l'ennemi, deux fois je vis toute la garnison derrière moi, n'attendant que de voir le passage ouvert pour s'enfuir. »

Ces assertions sont confirmées par les historiens, et notamment par Byzantios, qui rapporte que les magistrats d'Athènes, enfermés dans la forteresse, avaient un ordre du gouvernement prescrivant à Fabvier d'y demeurer avec la garnison. Cela n'aurait sans doute pas suffi pour l'y retenir. Et il fit effectivement plusieurs tentatives pour se retirer avec sa troupe. Mais il put chaque fois constater que, s'il parvenait à faire sa trouée, les défenseurs de l'Acropole en profiteraient pour s'enfuir. Il resta donc, ne voulant à aucun prix causer la perte d'une place qui avait alors pour les Grecs une si capitale importance. Mais il resta la rage au cœur, exaspéré contre le gouvernement qui l'avait trompé, exaspéré aussi contre les irréguliers qui le récompensaient si mal du service qu'il venait de leur rendre.

Il fut dès lors à côté de ces derniers, durant plusieurs mois, dans une situation singulière, ne voulant ni recevoir d'ordres des capitaines ni leur en donner, prenant part à la défense de la place quand l'occasion s'en présentait, mais avec une

(1) Cet officier, né à Nancy, avait servi autrefois dans la légion de la Meurthe et, depuis 1820, s'était attaché à la fortune de Fabvier.

entière indépendance, et vivant avec les irréguliers dans des rapports que les souffrances du siège ne pouvaient rendre que plus difficiles et moins amicaux. Sans parler du feu de l'ennemi, les réguliers et les philhellènes, moins aguerris que les palicares, furent, à mesure que les blocus se prolongea, plus cruellement éprouvés que les autres défenseurs de l'Acropole par les intempéries et les privations. Ajoutons qu'il leur en fut fait plus que leur part légitime. Alors que les irréguliers étaient cantonnés sous des toits et chaudement vêtus, les soldats de Fabvier, en plein air, manquaient de couvertures, de capotes, de manteaux. Vers la fin de janvier, le bois, l'eau commencèrent à devenir rares; la viande aussi se mit à faire défaut; on dut utiliser pour l'alimentation des troupes les quelques chevaux que l'on possédait dans l'Acropole. Ceux des Athéniens et des irréguliers qui s'étaient constitué des approvisionnements particuliers se mirent à vendre aux tacticos les objets de première nécessité à des prix exorbitants et les dépouillèrent en peu de temps de leurs faibles ressources pécuniaires.

Le froid, les privations, la malpropreté engendrèrent des maladies graves et la population de l'Acropole tomba peu à peu dans un profond découragement, d'où seul pouvait la relever l'espoir d'un effort sérieux pour sa délivrance (1).

Le gouvernement grec voulait bien sauver la place, et le voulait à tout prix, comprenant que, si elle succombait, il pouvait en résulter dans toute la Grèce un irrémédiable découragement et, au dehors, des conséquences politiques d'une désastreuse gravité. L'Angleterre et la Russie négociaient en effet à ce moment avec la France pour transformer le protocole du 4 avril en un traité à trois. La chute d'Athènes pouvait rendre cet accord impossible. Il était pour le moins à craindre qu'après cet événement les trois puissances ne posassent en principe que le futur État ne comprendrait pas la Grèce continentale. Il paraissait donc nécessaire que la résistance de la place se prolongeât jusqu'au moment où le traité serait conclu, du moins virtuellement.

(1) Byzantios, 106-115.

Pour toutes ces raisons un effort d'une certaine importance fut tenté en février, d'ailleurs sans succès, pour débloquer enfin l'Acropole. Tandis que Gordon, avec le corps qu'il avait formé à Zante et les quelques centaines de tacticos restés à Méthana, débarquait au port de Phalère et s'emparait des hauteurs de Munychie, mais se voyait arrêté par la résistance des Guègues, enfermés près du Pirée, dans le monastère de Saint-Spyridion, le Céphalonien Bourbaki (1), Vassos et quelques autres chefs qui avaient préféré partir d'Éleusis s'avançaient au nord-est d'Athènes jusqu'à Khassia, puis à Kamatero. A ce dernier endroit, le corps de Bourbaki, enveloppé par la cavalerie turque et abandonné par les irréguliers, fut taillé en pièces, et les palicares se débandèrent comme à Claïdari (8 février). Après cela, Reschid n'eut qu'à se retourner avec toutes ses forces contre Gordon (10 février). Ce dernier le tint, il est vrai, en respect. Mais le siège de l'Acropole ne fut pas levé. Deux diversions essayées dans le canal de Négrepont, par Colettis et par Heideck, n'amenèrent pas davantage ce résultat (février-mars). Cependant les assiégés, dont quelques émissaires parvenaient de temps en temps à franchir les lignes turques, adressaient au gouvernement des appels de plus en plus pressants. Le corps exécutif finit par rappeler Karaïskakis, qui, abandonnant la Grèce centrale, se rapprocha d'Athènes dans les premiers jours de mars et, avec trois ou quatre mille irréguliers, vint s'établir à l'entrée de la plaine d'Athènes, près de Keratsini, comme pour tendre la main à Gordon, établi de l'autre côté du Pirée (16 mars).

C'est sans doute vers ce temps-là que Fabvier écrivait les lignes suivantes, citées par Jurien de la Gravière, sans indications de date (2) :

« ...Je devrais être dehors; je sais quelles difficultés auront les généraux grecs à marcher en champ ouvert avec des

(1) Cet officier avait servi dans l'armée française pendant l'Empire et était parvenu du grade de colonel. Mis en demi-solde sous la Restauration, puis démissionnaire, il était en 1826 parti pour les îles Ioniennes, et les instances du gouvernement d'Égine l'avaient déterminé à se porter au secours d'Athènes.

(2) *La Station du Levant*, II, 102.

irréguliers. Avec nous, au contraire... le succès me paraîtrait certain. Je ne vois pas aussi clair, si l'on attaque sans nos tacticos les Turcs retranchés... Heureusement, Karaïskakis est prudent. Il n'ignore pas que son armée est la dernière espérance de la Roumélie. Il me trouvera toujours zélé, quoiqu'il se soit laissé entraîner par quelques coquins à de fausses idées sur mon compte... »

Le vaillant chef des réguliers souhaitait plus que jamais de pouvoir quitter l'Acropole. Mais les irréguliers se montraient toujours prêts à la quitter avec lui. Et le gouvernement se prêtait moins que jamais à son désir, ce qu'on s'explique parce que c'est justement à cette époque qu'après de si longs retards Church et Cochrane débarquaient enfin sur le sol hellénique.

La Grèce à ce moment semblait sur le point de retomber dans la guerre civile. Le gouvernement et la commission des treize ayant convoqué à Égine une assemblée nationale, leurs ennemis (Colocotronis, Condouriotis, etc.) en avaient réuni une autre à Hermione (en Argolide). En janvier et février 1827 ces deux assemblées siégeaient en face l'une de l'autre, se refusant à tout accommodement, chacune délibérant et légiférant de son côté. C'était l'anarchie pure et simple, comme en 1824. Les choses en étaient là quand Church se présenta, d'abord à Hermione (9 mars), puis à Égine (11 mars), suivi bientôt de Cochrane, qui vint enfin, avec deux navires (17 mars), se mettre à la disposition de la nation.

Ces deux personnages, indignés de la folie des Grecs, commencèrent par déclarer qu'il ne fallait compter ni sur leur concours personnel, ni sur la continuation des bons offices du gouvernement anglais, si l'on ne mettait sans retard un terme à d'aussi funestes divisions. Il leur fallut quinze jours pour faire rentrer les Grecs dans leur bon sens. Enfin le 1er avril les deux assemblées, réconciliées, se réunirent en une seule à Damala (près des ruines de Trézène). Peu après (11 avril), cette nouvelle représentation nationale conféra solennellement à Cochrane le titre d'archinavarque et à Church celui d'archistratège de la Grèce. C'était le triomphe du parti anglais. Mais

ce triomphe ne fut pas sans contre-partie. Car le parti russe, qui s'était singulièrement relevé en Grèce depuis l'avènement du nouveau tsar (Nicolas Ier) et surtout depuis le protocole du 4 avril, exigea et obtint une compensation de la plus haute importance. Comme la commission exécutive des onze devait résigner ses pouvoirs et que la nécessité de la remplacer par un magistrat unique était universellement reconnue, Colocotronis, chef dudit parti, eut assez de crédit pour assurer l'élection de Capodistrias, ancien ministre du tsar Alexandre qui, quoique absent (il était toujours à Genève), fut nommé président pour une durée de sept ans (1).

Fabvier, bien qu'enfermé dans l'Acropole, ne tarda pas à être informé de ces choix. Il fut profondément irrité de voir les Grecs, pour qui lui et ses compatriotes avaient déjà tant fait, confier ainsi leurs destinées à des hommes dont le principal titre était de représenter à leurs yeux la Grande-Bretagne et la Russie. Il eût renoncé immédiatement à les servir si à ce moment il eût été libre. Il prit sans doute dès cette époque la résolution bien arrêtée de ne pas les servir sous les ordres d'un Anglais et de quitter leur pays dès que le nouveau président y serait lui-même arrivé. Mais pour le moment, enfermé dans une forteresse assiégée, ayant encore la responsabilité du commandement spécial qu'il avait assumé, il lui fallait bien s'accommoder aux circonstances et coopérer aux nouveaux efforts qui allaient être tentés pour la délivrance de l'Acropole.

Cette délivrance, du reste, il faut le reconnaître, Cochrane et Church en firent dès le début de leur commandement leur principal objectif. L'amiral avait reçu récemment, en traversant la France, de puissants secours des comités philhelléniques de Paris et de Marseille (2), qui lui avaient de toutes leurs forces recommandé Fabvier. Il s'intéressait particulièrement à ce vaillant et malheureux chef. Il tenait à la gloire de le

(1) Une commission provisoire formée de Georges Mavromichalis, de Milaïtis et de Nako, fut chargée d'exercer le pouvoir exécutif en attendant son arrivée.

(2) Le comité de Paris avait acheté pour lui, au prix de 260,000 francs, le brick *le Sauveur*, armé de dix-huit canons, et lui avait, de plus, fourni une somme de 355,000 francs.

sauver (1). Aussi à peine eut-il pris son commandement qu'il annonça, d'accord avec Church, l'intention de porter droit sur Athènes toutes les forces qu'ils pourraient rassembler à eux deux, avec l'aide du gouvernement de Poros (2). Il eût été plus sage, vu la répugnance des troupes grecques à se hasarder en plaine et en bataille rangée, de procéder par quelque diversion lointaine qui eût pu déterminer enfin le séraskier à lever le siège. Ils n'en jugèrent pas ainsi. Church croyait trop à sa tactique. Cochrane, qui parlait déjà de replanter l'étendard de la croix sur Sainte-Sophie de Constantinople, ne doutait pas que Kiutahi (3) ne fût aisément culbuté par les onze ou douze mille hommes qu'ils parvinrent en quelques jours à réunir à l'entrée de l'Attique. Malheureusement l'organisation, l'union, l'harmonie morale faisaient défaut à leur armée, qui formait deux groupes distincts : celui de Gordon, du côté de Phalère et du Pirée, disposé à risquer la bataille ; celui de Karaïskakis (le plus nombreux), à Kératsini, préférant opérer dans les montagnes et derrière des retranchements. Cependant chaque jour qui s'écoulait augmentait la détresse et les angoisses des défenseurs de l'Acropole. Reschid bombardait nuit et jour la forteresse. Le feu de l'ennemi, les maladies, les privations décimaient de plus en plus la garnison. La viande manquait totalement; on se nourrissait d'orge, dont on avait encore une assez grosse provision. L'eau devenait de plus en plus rare. Le combustible faisait presque absolument défaut. Des dix-sept canons de le forteresse, il n'y en avait plus que sept en batterie; les affûts des autres avaient été brûlés. La garnison épuisée, affaissée, ne voulait plus se battre. Fabvier, qui rêvait

(1) « J'ai l'honneur, lui écrivait-il dès le 31 mars, de vous faire part de mon arrivée ici aujourd'hui, et de vous assurer que vous puissiez (*sic*) compter sur une franche et sincère coopération de ma part en tout ce que vous vouliez entreprendre pour la liberté de la Grèce... » Cette lettre, tout entière de la main de Cochrane, et en français, se trouve, avec un certain nombre d'autres du même auteur, dans les papiers de Fabvier.

(2) C'est dans cette île que le pouvoir exécutif provisoire venait de se transporter, en attendant de pouvoir rentrer à Nauplie.

(3) C'est le nom que les Grecs donnaient souvent à Reschid, parce qu'il avait été pacha de Kiutahie (ou Koutaieh.)

toujours de sortir avec sa petite troupe (1), fut, vers cette époque, s'il faut en croire Byzantios, dénoncé par les irréguliers au séraskier, qui prit toutes les dispositions nécessaires pour l'arrêter (2). Et le chef des tacticos écrivait tristement à Cochrane, le 20 avril, les lignes suivantes :

«... Depuis longtemps les soldats irréguliers sont fatigués des promesses de cinq jours, de dix jours. La seule manière de les faire patienter, c'est de leur montrer de la besogne. Les miens sont plus calmes, quoique les plus maltraités de toute la Grèce. Cependant le moment viendra bientôt où la patience échappera à tout le monde à la fois. Chacun répète : Quinze mille hommes réunis ! Et ils n'osent marcher contre cinq mille au plus !... — Quant à moi personnellement et à ma faible troupe, nous sommes entrés ici en passant sur le ventre des Turcs. Je suis peu embarrassé de recommencer. L'état de la forteresse m'a seul engagé à y rester. Kryézotis est malade. Son corps est le pire de tous. Les gens du château veulent ouvertement la reddition. J'ai soixante hommes de morts par le feu ou la maladie. Les autres, rongés par la fièvre, privés de tout, n'en restent pas moins fidèles à leur devoir (3)... »

Cette lettre piqua sans doute au vif Cochrane, qui pressa Church de commencer sans nouveau retard ses opérations. Gordon, renforcé, attaqua de nouveau violemment par terre le monastère de Saint-Spyridion (obstacle à sa jonction avec Karaïskakis), pendant que plusieurs navires, embossés dans le Pirée, le bombardaient de leur côté à outrance (25 avril). Les deux cent cinquante Albanais qui défendaient cette position consentirent enfin à se rendre (28 avril). Mais une fois sortis du couvent, ils furent, au mépris de la capitulation, presque tous massacrés par les irréguliers grecs. Gordon, Cochrane et Church, révoltés d'un tel crime, menacèrent aussitôt de quitter le service de la Grèce. Le gouvernement les calma tant bien que mal. Mais pleins de mépris pour les irréguliers, ils persis-

(1) En emmenant les femmes et les enfants.
(2) Byzantios, 127.
(3) Lettre citée par Jurien de la Gravière (*La Station du Levant*, II, 122-123.)

tèrent plus que jamais à vouloir diriger à leur guise leurs opérations et ne tinrent aucun compte des avis de ceux qui, comme Karaïskakis, préféraient à une attaque à découvert dans la plaine d'Athènes des mouvements sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi. Karaïskakis, du reste, fut tué le 4 mai dans une escarmouche et ils crurent dès lors pouvoir réaliser leur plan sans difficulté, sans opposition.

C'était encore de leur part une grave erreur. D'abord, démoralisés par sa mort, les six ou sept mille hommes de Karaïskakis se tinrent dès lors à l'écart et, le jour du combat, ne bougèrent pas. Ce jour-là (6 mai) Church ne put faire opérer que les quelques milliers d'hommes qu'il avait du côté de Phalère et auxquels il donna l'ordre d'avancer à travers la plaine avant d'avoir débarqué lui-même pour les soutenir.

« Le dimanche 6, lisons-nous dans un rapport adressé le 15 mai à l'amiral de Rigny (1), un corps de trois mille Grecs, soutenu par une batterie de pièces de 6, a débarqué sur la plage dans le sud-est de Phalère et marché sur les derrières des postes turcs les plus rapprochés de l'Acropolis. Ce corps devait être soutenu par les troupes en position au nord du port du Pirée (2) et par celles qui occupaient les hauteurs du Phalère (3). Des mesures mal entendues et la non-exécution des corps qui devaient soutenir les troupes débarquées ont laissé celles-ci sans appui. Elles s'étaient avancées dans la plaine, lorsqu'un corps de deux mille cavaliers turcs envoyés contre elles les a enveloppées. Une charge de dix minutes faite par mille cavaliers a suffi pour les mettre dans une déroute complète; mille cinq cents ou deux mille hommes ont péri; dans leur nombre se trouvent quatorze philhellènes (4) et deux cent quatre-vingt-dix hommes du corps régulier commandé par le sieur Inglessi (5). Les généraux Church et Cochrane ont failli être

(1) Par le commandant Leblanc, de la frégate *la Junon*, qui croisait alors dans le voisinage.
(2) C'est-à-dire par le corps de Karaïskakis.
(3) Le corps de Gordon.
(4) Sur 26 qui prenaient part au combat.
(5) Inglessi fut tué dans l'action; quant au chiffre de 290 hommes indi-

pris. Le dernier ne s'est sauvé qu'en se jetant à la nage pour gagner une embarcation... Trois des quatre pièces d'artillerie ont été enlevées et les canonniers qui les servaient ont été tous tués avant d'avoir pu se mettre en batterie. Les restes de cette malheureuse expédition se sont retirés sur la hauteur de Phalère. Cet événement désastreux pour les Grecs a jeté la consternation dans leur camp. Pendant la nuit une grande partie des troupes s'est retirée sans en avoir reçu l'ordre (1)... »

Si l'on ajoute à ces détails que, les Turcs ayant fait deux cent quarante prisonniers, le séraskier en fit décapiter deux cent trente-huit, pour venger les victimes de Saint-Spyridion, on comprendra le découragement des Grecs, qui gagna Cochrane et Church, au point de leur faire admettre aussitôt comme inévitable la reddition de l'Acropole. Dès le 7 mai, n'osant négocier directement avec le pacha, que le souvenir de la convention violée du monastère eût peut-être rendu réfractaire à leurs avances, ils s'adressaient au commandant Leblanc (2) et le priaient : 1° d'aller solliciter du pacha la vie et la liberté pour la garnison de l'Acropole ; 2° de communiquer à Fabvier, qu'ils regardaient comme le commandant en chef de cette place, une lettre par laquelle Church l'autorisait à capituler (3). Cet officier, qui connaissait les intentions de son chef (4), ne crut pas devoir se dérober à cette mission d'humanité (8 mai) et se rendit au camp de Reschid, qui, après trois

qué par Leblanc, c'est en réalité celui des réguliers présents au combat; celui des tués fut à peu près de la moitié.

(1) Archives de la marine, BB4 488.

(2) Lettre citée par Jurien de la Gravière, *La Station du Levant*, II, 130.

(3) « ... Le courage, écrivait Church, la persévérance avec lesquels vous avez défendu jusqu'à ce moment la forteresse placée sous votre commandement, ne laissent point de bornes à ma confiance. Je ne crois pouvoir vous donner une plus grande preuve de mon estime que de remettre entièrement à votre sagesse le soin d'arrêter les stipulations nécessaires... » Jurien de la Gravière, II, 130.

(4) Dès le 7 avril, Rigny avait écrit au ministre de la marine à propos de Fabvier : « ... Je ne serai pas blâmé, j'en suis certain, en employant mes efforts personnels pour sauver, si je le puis, lui et ses compagnons... » (Archives de la marine, BB4 488.)

jours de pourparlers, finit par consentir aux conditions suivantes : le colonel Fabvier garderait ses armes et pourrait se retirer librement avec ses bagages ; les troupes de la garnison déposeraient les armes et se retireraient ensuite librement, étant entendu que si parmi elles il se trouvait des « sujets de Sa Hautesse » qui voulussent rentrer à son service, ils y seraient admis et seraient traités comme les autres soldats du sultan. Enfin des précautions convenables seraient prises et des otages échangés pour garantir la sécurité de ladite garnison pendant sa marche de l'Acropole au lieu de son embarquement.

Cela fait, Leblanc dépêcha vers la forteresse un autre officier français, M. de Reverseaux, commandant de la frégate *la Pomone*, avec la lettre du général Church. Mais cet officier, à son grand étonnement, ne fut même pas reçu par le colonel Fabvier, qui, exaspéré sans doute d'être traité par Church en subordonné, refusa de le voir et lui fit par écrit la rude réponse que voici : « Monsieur, n'étant pas habitué à parlementer, je ne sais pas pourquoi vous vous adressez à moi. M. le général Church, comme général en chef, pouvait écrire aux chefs grecs ; c'est à eux à répondre... J'ai l'honneur de vous saluer. » En même temps, le bouillant soldat répondait en ces termes au commandant Leblanc : « Vous êtes dans l'erreur ; je ne suis ici que par accident et non pour commander. Je transmets votre lettre aux chefs de l'Acropolis. »

Il fallut donc que Church écrivît une seconde lettre adressée, cette fois, non plus à Fabvier, mais *aux chefs* de l'Acropole, c'est-à-dire aux capitaines grecs qui commandaient dans cette place. Le lendemain, 12 mai, cette missive leur fut remise. Mais irrités sans doute du traitement privilégié que la convention assurait à Fabvier, comptant aussi peut-être sur un retour offensif de l'armée de secours, dont une partie était encore si près d'eux à Phalère, ils répondirent avec hauteur que, déterminés à vivre libres ou à mourir, ils ne rendraient par leurs armes ; que si le pacha les voulait, il n'avait qu'à venir les prendre (1).

(1) Papiers de Fabvier.

Il eût fallu, pour qu'un tel langage ne parût pas hors de saison, ou que la garnison fût capable de se débloquer elle-même, et il était évident qu'elle ne l'était pas, ou que Church tentât sans retard un nouvel effort pour la délivrer. Or, ce général ne put bientôt plus même se maintenir dans ses positions de Phalère. Découvert sur sa gauche par la dispersion de l'ancien corps de Karaïskakis, dépourvu de vivres et voyant ses troupes décimées par la désertion, il crut devoir, le 27 mai, évacuer les postes qu'il occupait à proximité d'Athènes et embarquer pour Égine le peu qui lui restait de soldats. Mais, chose singulière, au moment même où il abandonnait ainsi l'Acropole, il semblait croire (étant sans doute informé qu'il lui restait encore un peu de vivres) qu'elle pouvait prolonger sa résistance et même admettre comme possible un mouvement offensif de ses défenseurs contre les Turcs. Il écrivait en effet à Fabvier pour lui faire part de son nouveau plan de campagne, qui consisterait à essayer d'intercepter les convois de l'armée assiégeante. Si le colonel croyait devoir s'échapper avec son corps, il l'engageait à se jeter dans les montagnes de l'Hymette, à traverser cette chaîne jusqu'à la côte opposée, où des bâtiments grecs iraient les prendre (1).

De pareilles instructions durent paraître dérisoires à Fabvier et plus encore aux chef irréguliers qui, se voyant maintenant abandonnés par le généralissime, n'eurent plus d'autre idée en tête que de traiter avec l'ennemi, à condition d'obtenir la vie sauve et la liberté. Des assemblées tumultueuses où les soldats, plus désireux d'en finir que les officiers, imposèrent leur volonté, eurent lieu dans la forteresse (2). Dans le même temps, le séraskier, qui voulait à tout prix occuper la place avant que la négociation de Londres aboutît à la Triple-Alliance, se montra disposé à signer une capitulation avantageuse et

(1) Jurien de la Gravière, *la Station du Levant*, II, 136.

(2) « ... Les irréguliers se soulevèrent, mirent à la place de leurs chefs une Epitropie et on reprit les ouvertures. La terreur la plus vive occupait l'âme des capitaines. L'horrible manque de foi du monastère ne leur laissait aucun espoir... Les soldats l'emportèrent et la capitulation fut acceptée... » Rapport de Fabvier au gouvernement grec. (Papiers de Fabvier.)

honorable pour les assiégés. Un officier de la marine autrichienne alla, le 31 mai, faire connaître officieusement ses intentions aux chefs de l'Acropole. Ces derniers lui répondirent qu'ils étaient prêts à traiter. Mais — n'ayant sans doute qu'une confiance médiocre dans la médiation de l'Autriche (puissance trop partiale en faveur des Turcs) — ils demandèrent que la négociation fût conduite aussi par des officiers des escadres française et anglaise et voulurent que Fabvier s'unît à eux pour solliciter l'intervention collective des trois puissances. Le chef des réguliers ne s'y refusa pas.

Le lendemain, 1er juin, l'amiral de Rigny, arrivé dans les eaux de Salamine, voulut bien, les chefs des escadres anglaise et autrichienne n'étant pas là, se charger seul de la négociation, ce dont les assiégés lui témoignèrent leur reconnaissance. Dès lors l'affaire ne fut plus conduite que par lui.

« Le 1er juin, raconte-t-il, j'arrivai au mouillage de Salamine... J'y trouvai un brick de guerre autrichien dont le capitaine vint le lendemain me donner communication des pièces ci-jointes, nos 2 et 3, desquelles il résultait que la garnison désirait reprendre la négociation...

« Le 2 juin, je reçus par les avant-postes turcs... la lettre ci-jointe n° 5, par laquelle les chefs de l'Acropolis stipulaient les conditions qu'ils désiraient obtenir, en me laissant toutefois quelque latitude pour les modifications (1). J'entrai alors immédiatement en communications avec le visir et, après trois jours de discussions, il consentit à accorder la capitulation (pièce n° 6).

« Le 5 juin au matin, elle fut acceptée par les chefs de la garnison.

« Dès le 2 juin j'avais fait prévenir de ce qui se préparait les chefs grecs à Égine, le gouvernement grec à Poro et quel-

(1) La principale de ces conditions était que toute la garnison pût sortir avec armes et bagages. Le pacha ne voulut d'abord accorder cet avantage qu'à Fabvier et à ses réguliers, le refusant aux autres, à moins que les habitants d'Athènes enfermés dans l'Acropole (il y en avait environ 800) ne fussent exclus de la condition de sortir libres. Mais l'amiral insista tellement qu'après trois jours de résistance, Reschid finit par céder sur tous les points.

que bâtiment de guerre anglais que ce soit qui se trouverait sur ces points.

« Mais avant de mettre à exécution la capitulation il était obligatoire pour moi... de prendre les mesures que l'agitation et le ressentiment manifestés dans le camp turc ne rendaient que trop nécessaires... Les troupes albanaises se rappelaient le massacre de leurs compatriotes, après qu'ils eurent capitulé au Pirée; elles paraissaient disposées à se venger.

« Le visir parvint à faire reculer ces Albanais en les faisant contenir par sa cavalerie. Je plaçai trois de mes officiers à la tête de la colonne (1) et je me mis moi-même à l'arrière-garde avec les trois chefs albanais que les Grecs avaient demandés pour otages. On se mit en marche en cet ordre et nous arrivâmes à la marine, où les embarcations des bâtiments de Sa Majesté et celles d'un brick et d'une goélette de Sa Majesté Impériale, à défaut de bateaux grecs, dont aucun ne se présenta, embarquèrent 1,838 personnes, femmes, enfants, malades, blessés, etc., avec armes et bagages, et qui furent ensuite déposées par nos soins sur l'île de Salamine.

« J'ose me flatter que dans cette circonstance critique j'ai obéi aux vœux de l'humanité... Je crois qu'il est peu d'exemples dans la guerre actuelle et dans de telles circonstances d'une capitulation aussi avantageuse et aussi fidèlement exécutée (2)... »

Ainsi se termina, moins tragiquement que celui de Missolonghi, mais après avoir duré presque aussi longtemps, ce siège d'Athènes qui avait, lui aussi, durant de longs mois, tenu toute l'Europe anxieuse et en suspens. Sans doute la capitulation de l'Acropole paraissait pour la Grèce un désastre irréparable, puisque la Roumélie tout entière était maintenant au pouvoir du séraskier. Mais la résistance des assiégés s'était prolongée assez pour que l'Angleterre, la France et la Russie, qui négociaient depuis si longtemps, se missent enfin d'accord. La Triple-Alliance était déjà virtuellement conclue au moment où les Grecs sortaient des murs de l'Acropole. Le traité fut

(1) Le colonel Fabvier marcha lui aussi à la tête de la colonne.
(2) Archives de la marine, BB[4] 488.

officiellement signé peu après (6 juillet) et dès lors la Grèce put se considérer comme sauvée.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que ce traité n'eût pas eu lieu — ou qu'il eût été moins avantageux pour les Grecs — si l'Acropole se fût rendue longtemps auparavant, par exemple en décembre 1826. Or cette prolongation de la résistance pendant six mois était due au colonel Fabvier qui, dans les circonstances que l'on sait, avait renouvelé aux assiégés leur provision de poudre. N'eût-il rien fait de plus pour le peuple hellène, il eût pour cela seul mérité son éternelle reconnaissance.

CHAPITRE XIII

L'EXPÉDITION DE CHIO

Juin 1827-Mars 1828.

État de la Grèce après la chute de l'Acropole. — Reconstitution du corps régulier. — Nouveaux démêlés de Fabvier avec le gouvernement grec. — Effets du traité de Londres. — Expédition de Chio : difficultés de tout genre et nouvelles déceptions. — Fabvier et Capodistrias. — Triste fin de l'expédition.

Le traité de Londres devait sauver la Grèce. Mais les quelques semaines qui s'écoulèrent entre la chute de l'Acropole et l'époque où la convention du 6 juillet fut portée à sa connaissance furent pour le peuple hellène une période d'inexprimable angoisse et de profonde détresse.

Toute la Grèce continentale était ou semblait au pouvoir des Turcs. On s'attendait à voir Reschid, maître d'Athènes, marcher sur le Péloponèse et faire sa jonction avec Ibrahim qui, à ce moment-même (juin-juillet), occupait les provinces de Gastouni, de Nostitza et se rapprochait visiblement de Corinthe. Dans les îles, Hydra allait, disait-on, de nouveau servir d'objectif à la flotte ottomane. En présence d'ennemis aussi formidables, les Grecs étaient presque absolument sans ressources, sans gouvernement. Capodistrias parcourait l'Europe pour s'assurer la bienveillance des grandes puissances et n'était pas près d'arriver en Grèce. Le pauvre triumvirat chargé par intérim du pouvoir exécutif n'avait ni argent ni troupes et ne pouvait se faire obéir de personne. Craignant d'être coupé de ses communications avec la Morée, il quittait Poros, et se transportait (26 juin) à Nauplie, où il se trouva bientôt sous la menace, plutôt que sous la garde, des chefs rouméliotes qui

se disputaient la possession de cette place (1). Cochrane était allé tenter — sans succès, du reste — un coup de main à Alexandrie. Le *généralissime* Church n'avait plus guère qu'un millier d'hommes à sa disposition, soit à Salamine, soit à Éleusis. Les chefs irréguliers qui s'étaient séparés de lui pillaient à qui mieux mieux et traitaient les territoires qu'ils occupaient en pays conquis (2).

Au milieu de cette anarchie le corps régulier conservait encore, grâce à Fabvier, quelque apparence d'ordre et de discipline, mais se ressentait lui aussi cruellement des misères du temps présent. Des hommes qui étaient entrés dans l'Acropole au mois de décembre précédent, quatre-vingt-dix étaient morts. Les autres, à peu près nus, sans souliers, dévorés de vermine, mouraient de soif et de faim (3). De Salamine, où certaines familles athéniennes leur firent la charité de quelques vivres, Fabvier se hâta de les transporter à Méthana. De six cents hommes qui étaient restés après lui dans ce camp, quatre cents avaient été emmenés par Cochrane, qui les avait mis à la disposition de Church (et qui, du reste, avait enlevé les canons et vidé les magasins du corps régulier). Ces malheureux, envoyés sans cesse au feu en première ligne, avaient été décimés par l'ennemi. Les survivants, vêtus de haillons et privés de tout, étaient aussi mal en point que leurs camarades de l'Acropole. Tant bien que mal, le chef des réguliers rassembla et réconforta tous ces pauvres gens et, grâce à quelque peu d'argent qu'il reçut alors tant de France que des îles grecques, put leur payer deux mois de solde (sur treize ou quatorze qui leur étaient dus) (4).

(1) Les frères Grivas tenaient la ville et le fort du Palamidi, tandis qu'en face d'eux leur adversaire, Photomaras, occupait le fort d'Itchkalé.

(2) Colocotronis, maître d'une partie de Péloponèse, n'obéissait, comme d'ordinaire, qu'à lui-même. Les Hydriotes et les Spetziotes n'agissaient que suivant leurs propres inspirations. A Egine les Psariotes faisaient les maîtres. Les réfugiés crétois se comportaient de même dans les petites Cyclades. Monemvasia, sous Jean Mavromichalis, était un nid de pirates. L'Acro-Corinthe, naguère occupée par Kitsos Tsavelas, l'était maintenant par Jean Notaras, qui l'avait achetée avec ce qu'il avait gagné en vendant une partie des magasins de Church. — V. GERVINUS, *Histoire de la régénération de la Grèce*, II, 405.

(3) BYZANTIOS, p. 134-135.

(4) BYZANTIOS, p. 135. — Papiers de Fabvier.

Mais il lui eût fallu, pour reconstituer son camp retranché et sa petite armée des ressources matérielles, un réconfort moral et des marques de sympathie qui lui manquaient. Si quelques patriotes grecs (1) tenaient à honneur de le consoler, de l'encourager, de lui témoigner leur reconnaissance, beaucoup d'autres, au contraire, à ce moment ne le payaient que de la plus noire ingratitude. La reddition de l'Acropole et l'aggravation apparente du péril national les affolaient au point qu'ils imputaient à Fabvier la perte de cette forteresse, dont la longue résistance était due à son héroïsme et dont il s'était refusé à négocier de son chef la capitulation. L'Anglais Church oubliait que lui-même avait, plus d'un mois avant ladite capitulation, donné aux défenseurs de la place l'ordre de traiter avec l'ennemi, prétendait maintenant qu'elle eût pu tenir longtemps encore et se plaignait de l'intervention de l'amiral de Rigny par une lettre que ce dernier releva avec la dernière énergie (2). Les anciens capitaines irréguliers de l'Acropole (Kryézotis et les autres), après l'avoir retenu malgré lui dans la place et l'avoir supplié de leur servir d'intermédiaire auprès de l'amiral de Rigny pour traiter avec les Turcs, rejetaient sur lui et sur ce dernier toute la responsabilité de la reddition. « Nous

(1) Papadopoulo, Mavrocordato, etc.

(2) « ... Vous avez, lui écrivit de Rigny, éprouvé quelque surprise en apprenant que la garnison de l'Acropolis avait manifesté le désir de renouer une capitulation. La mienne n'est pas moins grande en voyant de quelle manière vous interprétez ce qui s'est passé... La garnison de l'Acropolis, depuis l'évacuation de Phalère, n'avait d'autre moyen de salut que la négociation dans laquelle je me suis cru suffisamment autorisé à intervenir... La garnison, qui avait dans les mains un ordre signé de vous d'accepter une première capitulation, en était réduite... à ne plus chercher qu'à se procurer les meilleures conditions possibles. Elle s'est adressée à moi pour cela. Il vous est libre de penser que les forces sous vos ordres étaient mieux disposées pour secourir la citadelle que lorsque les troupes grecques, à portée de fusil du camp turc, présentaient l'apparence d'un secours immédiat. Il m'est permis de penser autrement. J'ai rempli mon devoir en obéissant aux lois de l'humanité... Je me flatte que vous penserez, quand vous aurez pris connaissance de la capitulation ci-jointe, que ce n'a pas été sans quelque succès... J'ai été obligé, à défaut de barques grecques, d'employer les bâtiments de Sa Majesté au transport de 2,000 personnes. Quant aux moyens que j'ai pris pour rassurer une garnison intimidée par des souvenirs récents, je ne demande à personne de m'en savoir gré. » Lettre citée par Jurien de la Gravière (*La Station du Levant*, II, 140-141.)

demandons, écrivaient-ils le 15 juin au gouvernement, de paraître en justice avec M. Fabvier pour que toute la nation apprenne la vérité que renferme cette accusation contre l'auteur de nos malheurs (1). » Et l'odieuse ineptie de cette imputation était encore surpassée par celle du bruit répandu dans le peuple que la citadelle d'Athènes avait été vendue à Reschid pacha par Fabvier et l'amiral de Rigny.

Le gouvernement, il est vrai, n'accueillait qu'avec un parfait dédain de pareilles accusations. Le rapport, très exact et très net, que Fabvier lui adressa sur ses opérations depuis son retour de l'Eubée jusqu'à la capitulation d'Athènes, rapport qui se retrouve dans ses papiers et que nous avons déjà plusieurs fois cité, suffisait évidemment à l'édifier sur sa conduite. Mais cet homme de cœur, qui n'avait jamais été endurant, n'était pas d'humeur à ne traiter que par le mépris les aboyeurs qui venaient de l'outrager. Il voulait qu'ils fussent punis et les dénonçait avec indignation au gouvernement par une série de lettres de l'une desquelles nous extrairons ce passage, pour donner au lecteur une idée de son exaspération :

« ..... Je réitère ma demande officiellement et exige une rétractation des capitaines ou leur châtiment. Je demande aussi justice des intrigues qui m'ont retenu avec mon corps dans Athènes et réponse du général Church sur les points suivants ; 1° Pourquoi, sachant que je n'étais pour rien dans le commandement de l'Acropole, il a engagé M. Le Blanc à s'adresser à moi quand il s'est agi de capituler; 2° pourquoi, ayant donné l'ordre par écrit d'accepter une capitulation honteuse, il permet qu'on m'attaque impunément quand il sait que la garnison ne voulait plus tenir et que cependant ce n'est que plus d'un mois après son ordre que nous sommes sortis, avec les honneurs de la guerre, sauvant les familles et les blessés et rendant à la nation un corps qui pourrait la sauver à lui seul et qui vaut mieux que tous les forts de la Grèce.

« ... Je veux satisfaction publique... Votre nation m'a recher-

(1) *Observateur autrichien* (*Œsterreicher Beobachter*), du 15 septembre 1827.)

ché et je n'ai rien accepté d'elle. Je veux du moins qu'elle sache qu'elle avait bien placé sa confiance.

« Vous voudrez bien donner le commandement du corps à un autre. »

Cette démission fut renouvelée le 7 juillet par une lettre où, après avoir adressé au pouvoir exécutif les comptes financiers du corps régulier, comptes d'où ressortaient les grands sacrifices d'argent qu'il avait faits pour ses soldats, le chef des tacticos exposait dans les lignes suivantes ses légitimes griefs et sa résolution de se retirer :

«... Je ne vous parlerai ni des intrigues et des pièges auxquels j'ai été en butte, ni de l'abandon dans lequel on a laissé ce corps. Je me tais aussi sur les causes qui m'ont retenu à Athènes. Je laisse les récriminations inutiles. Fatigué de voir un homme demeurer étranger à tous les partis, on a renoncé à ses services en donnant le commandement en chef des troupes de terre à un général napolitain (1). Je ne suis pas venu ici pour parcourir une carrrière militaire. Je n'ai rien voulu recevoir et j'ai tout donné. Mais j'ai demandé et obtenu du gouvernement qui m'avait recherché une autorité absolue sur le corps et de n'avoir d'ordres à recevoir que du gouvernement lui-même. Ma conscience me défend d'instruire une brave jeunesse à combattre de pied ferme les ennemis de son pays pour la voir égorger ensuite sous les ordres d'hommes sans aucune connaissance de la guerre ni du commandement. J'ai vu périr sous mes yeux trois cents de mes chers enfants, tomber au pouvoir de l'ennemi dix pièces de campagne que j'avais préparées avec tant de soin, vider ces magasins que j'avais remplis et conservés depuis deux ans, dépenser à mon insu l'argent qui m'était destiné. Ce corps, de près de mille hommes encore, reste seul, sans argent, sans vêtements, désorganisé. Mais ce débris du moins a fait son devoir; il a acquis de la bravoure et du patriotisme, l'habitude de la privation et de la fatigue. Il renfermait assez d'éléments pour vous former une armée nationale... Une main qui ne m'est pas invisible

(1) C'est Church qu'il désigne ainsi, parce que cet officier avait gagné son titre de général au service du roi des Deux-Siciles.

vous a dirigés. L'unique espérance de vos amis va disparaître: C'est avec le cœur navré que je quitte un pays digne de tant d'intérêt, tourmenté de tant de cruelles angoisses. Mais enfin le colonel Fabvier ne peut ni ne doit combattre sous les ordres du général Church (1). »

A tant de sommations, de plaintes et de menaces, le pauvre gouvernement de Nauplie, qui ne voulait se brouiller ni avec Fabvier ni avec ses calomniateurs, parce qu'il avait besoin de tous, ne répondait rien ou ne faisait que des réponses évasives et dilatoires. Son embarras fut encore augmenté, en même temps que son impuissance, quand les deux partis qui se disputaient la possession de Nauplie (celui de Grivas et celui de Photomaras), en vinrent aux prises (10 juillet) dans cette ville même, qu'ils bombardèrent, pillèrent et rendirent durant huit ou dix jours inhabitable. La population dut s'enfuir. Le corps exécutif se retira au milieu de la rade, dans l'îlot de Bourdzi : l'assemblée nationale resta sous le canon des factieux. Les malheureux triumvirs appelèrent à leur secours différents chefs et notamment Fabvier qui, ayant pour principe de ne pas s'immiscer dans les querelles des Grecs et d'obéir toujours au gouvernement (2), accourut en toute hâte avec deux bataillons d'infanterie, quelques cavaliers et quelques canons, mais ne tarda pas à s'apercevoir que, dans ces conjonctures, la présence aux portes de Nauplie d'un chef étranger, alors mal vu par une partie des Grecs, contribuerait moins à éteindre qu'à raviver la guerre civile et, fort sagement, repartit presque aussitôt pour Méthana (3).

Cette courte expédition amena du moins le gouvernement à s'expliquer enfin, non sur la plainte des chefs de l'Acropole, mais sur l'offre de démission du colonel. Expressément invité à conserver, au moins à titre provisoire, le commandement du corps régulier, cet officier ne crut pas devoir, vu les circons-

(1) Papiers de Fabvier.
(2) Byzantios, p. 135.
(3) Les troubles de Nauplie prirent fin quelques jours après par un arrangement que le commodore Hamilton ménagea entre les deux partis.

tances, refuser son concours au corps exécutif (1) et rentra dans son camp où, malgré les désertions, il améliora un peu, durant quelques semaines, l'état moral et la condition matérielle de sa petite troupe.

Il est vrai que, tout en demandant à Fabvier de rester à la tête de ses troupes, les pauvres triumvirs n'avaient pas osé, à ce qu'il semble, faire connaître à Church à quelle condition *sine quâ non* il y avait consenti ; si bien que le généralissime anglais se croyait en droit de donner des instructions au colonel et lui en donnait encore (par lettre du 18 juillet)(2) en vue d'une expédition qu'il projetait de faire sur les côtes de la Grèce orientale. A cette dernière communication, le chef des réguliers répondit froidement qu'il avait été prié de *conserver son commandement jusqu'à ce que le corps législatif fût en liberté et qu'aussitôt qu'il aurait reçu la décision des deux corps, il aurait l'honneur d'en faire part* au général (3). Mais Church ayant fait semblant de ne pas comprendre et lui ayant de nouveau prescrit un mouvement de troupes (4), le bouillant Français crut devoir cette fois riposter sans le moindre ménagement : « ...L'assemblée de Damala, lui écrivit-il, m'a ôté ce commandement en vous nommant général en chef, et, si je suis resté jusqu'à ce jour à la tête de ce corps, c'est pour lui procurer quelques ressources et le maintenir dans l'ordre. *Du reste, j'espère que vous n'avez jamais pensé sérieusement que je puisse servir sous vos ordres* (5). »

En même temps, Fabvier écrivait au corps exécutif qu'il ne lui convenait ni de servir sous les ordres de Church ni de se mettre en rivalité avec lui (6). Et peu de jours après (1er août): « ... Je dois vous rappeler, déclarait-il, que je ne puis en

(1) « Je pars, lui écrivait-il le 15 juilet, pour Méthana, où je maintiendrai le corps régulier de tous mes efforts, jusqu'à ce que les deux corps réunis (*c'est-à-dire l'exécutif et le législatif*) m'aient ordonné de le remettre à celui qui doit en prendre le commandement. » — Papiers de Fabvier.

(2) Papiers de Fabvier.

(3) Lettre du 19 juillet 1827. Papiers de Fabvier.

(4) Lettre du 8-21 juillet. Papiers de Fabvier.

(5) Lettre du 26 juillet. Papiers de Fabvier.

(6) Lettre du 26 juillet. Papiers de Fabvier.

aucune manière servir sous les ordres de M. le général Church. Il a fait de graves fautes et en fera encore et je ne veux pas y mêler ma responsabilité. Je veux également demeurer comme par le passé étranger à toutes les manœuvres politiques qui ont amené la ruine de ce pays. La seule condition à laquelle j'aurais pu servir encore votre pays était de conserver jusqu'à l'arrivée de M. Capo d'Istria le commandement absolu du corps et la faculté d'agir contre l'ennemi comme je l'entendrais, sans avoir rien à démêler aux affaires intérieures que de fournir au gouvernement la garde qu'il croirait convenable dans un lieu où il n'y aurait pas d'autres troupes... » Et il se plaignait encore qu'on n'eût pas répondu catégoriquement au sujet « de la prétendue dénonciation des capitaines de l'Acropole ».

Le même jour, il donnait avis à Church de la lettre qu'il venait d'adresser au gouvernement avec prière de la lui communiquer. Mais près d'une semaine plus tard le *généralissime* déclarait n'en n'avoir pas encore connaissance et se bornait à assurer Fabvier de sa haute estime (1), tout en ayant l'air de se considérer encore comme son chef, puisqu'il lui annonçait son intention d'aller voir le corps à Méthana et l'invitait à lui en envoyer un état nominatif et numérique. Nous ne savons ce que le colonel répondit à ses compliments. Mais deux lettres qu'il écrivit au corps exécutif le 28 août dénotaient de sa part une intransigeance plus que jamais pressée d'en finir. Par la première, il déclarait avec hauteur que la situation qui lui était faite *était contraire à son honneur* autant qu'aux intérêts de la Grèce. « Je ne veux pas qu'on puisse croire que j'hésite à abandonner ce commandement si l'assemblée nationale me l'a ôté et je ne veux pas, d'autre part, avoir la charge de soutenir ce corps tandis que depuis longtemps on fait tout pour me priver de la gloire de combattre l'ennemi. Je vis loin de ma patrie, de mes amis, je supporte privations et fatigues, je ne vous coûte rien, — tout cela avec plaisir, pourvu que cela soit utile à la Grèce... » Par la seconde, Fabvier informait le gouvernement qu'il lui envoyait plusieurs officiers et sous-officiers

(1) Lettre du 27 août 1827. Papiers de Fabvier.

du corps chargés de lui réclamer cent mille piastres depuis longtemps promises pour l'entretien de cette troupe. « Ces messieurs, ajoutait-il, vous prieront aussi au nom du corps et du mien de prendre une décision définitive à son égard. Dès le 25 juin, je vous ai écrit pour vous le remettre et je vous envoie cette députation parce que je ne veux rien d'équivoque à mon égard et désire que la nation conserve ce corps en bon état, quel que soit le chef que vous lui donnerez. Le corps régulier n'est ni à Fabvier, ni à Church, ni à Cochrane, ni à Capo d'Istria; il est à la Grèce et ne servira qu'elle. »

Sans en avoir la preuve écrite, nous croyons que Fabvier obtint enfin gain de cause, du moins en ce qui touchait à son commandement. Les deux corps exécutif et législatif, sans désavouer publiquement ni punir les capitaines de l'Acropole pour leur dénonciation calomnieuse à son égard, acceptèrent pleinement (comme il le rappela plus tard bien des fois) les conditions auxquelles il consentait à rester à la tête des réguliers jusqu'à l'arrivée de Capodistrias. Tout contact fut, du reste, rendu bientôt impossible entre Fabvier et Church, qui partit peu après pour une expédition en Acarnanie et en Épire, tandis que le colonel, comme on va le voir, reçut mission d'opérer à proximité des côtes d'Asie Mineure.

Après quelques semaines de dépression morale et de cruelle angoisse, les Grecs avaient repris courage en constatant que Reschid pacha demeurait immobile à Athènes; qu'Ibrahim, menacé par Colocotronis, se détournait de l'Achaïe pour se porter de nouveau sur la Messénie; enfin que la flotte égyptienne tardait à rejoindre la flotte turque à Navarin (1). Mais ce qui par-dessus tout les enhardissait à cette époque, c'était la nouvelle du traité de Londres qui, vers la fin de juillet, fut connu dans toute l'Europe.

Par cette convention l'Angleterre, la France et la Russie s'étaient unies pour offrir aux deux parties belligérantes leur médiation et pour la leur imposer au besoin. Ces trois puissances ne se proposaient point, il est vrai, par là de donner

(1) Elle ne parvint dans ce port qu'au commencement de septembre.

une entière satisfaction au peuple hellène. N'ayant pu empêcher la Grèce de naître, elles voulaient bien lui garantir enfin qu'elle vivrait. Mais elles prétendaient restreindre son développement au gré de leurs convenances. Leurs flottes, réunies dans la Méditerranée, eurent ordre d'interdire aux Turcs l'approche du littoral hellénique depuis le golfe de Volo jusqu'au golfe d'Arta, mais de ne permettre aux Grecs aucune attaque contre les Turcs en dehors de ce périmètre. Les territoires circonscrits par le traité devaient, avec les Cyclades, former un État autonome, mais tributaire du Sultan, qui en resterait le suzerain.

Si ce n'était pas là tout ce que souhaitaient les Grecs, le traité de Londres n'en fut pas moins accueilli par eux avec enthousiasme. En attendant mieux, la concession faite par les puissances à leur patriotisme leur paraissait bonne à prendre. Ils comptaient bien, du reste, les entraîner plus loin qu'elles ne voulaient aller. Pour cela, que fallait-il? se hâter de saisir de nouveaux gages. Une fois qu'il y aurait fait accompli, les puissances n'oseraient pas, pensaient-ils, les obliger à restituer leurs dernières conquêtes. *Beati possidentes*, a dit de nos jours un grand politique.

Il y eut alors chez les Grecs une fièvre d'espoir et d'ambition qui se manifesta par des attaques multiples et simultanées contre les possessions turques. Church reçut l'ordre d'aller assaillir les provinces de la Grèce occidentale. Kryézotis et plusieurs autres irréguliers eurent mission de se porter sur l'Attique et la Béotie pour pousser ensuite, s'ils le pouvaient, jusqu'en Thessalie. Cochrane, Hastings, Miaoulis durent avec leurs vaisseaux pénétrer dans le golfe de Corinthe pour seconder ce double mouvement du côté de la mer Égée; l'île de Crète, où plusieurs foyers d'insurrection s'étaient rallumés, redevint un des principaux objectifs du patriotisme hellénique. Plus loin même, et presque sur le littoral de l'Anatolie, les Grecs résolurent de porter sans retard leur drapeau en chassant les Ottomans de l'importante île de Chio.

S'emparer de Chio, d'où l'on pourrait surveiller et peut-être saisir le grand port de Smyrne, c'était, à leur sens, porter à la

domination ottomane le coup le plus sensible qu'elle pût recevoir sur les côtes de l'Asie Mineure. D'ailleurs, n'était-ce pas un devoir que de venger les dévastations et les affreux massacres dont cette île avait été victime en 1822?

Les Turcs ont passé là, tout est ruine et deuil, avait dit le poète (1). Vingt-trois mille Chiotes avaient été égorgés, quarante-sept mille avaient été vendus comme esclaves. Quelques milliers étaient restés dans l'île, où ils menaient une vie abjecte et misérable. Les autres avaient fui et n'aspiraient qu'à rentrer dans leur malheureuse patrie. Ce furent ces exilés qui, en août 1827, soumirent au gouvernement grec le plan de l'expédition. Une *épitropie*, ou commission dirigeante, fut instituée par eux pour la préparer et la surveiller. Bientôt il ne resta plus qu'à désigner le chef qui la commanderait.

Le gouvernement ne se laissa point arrêter par la pensée que les grandes puissances pourraient bien s'opposer à l'expédition. Il ne se préoccupa guère non plus des voies et moyens d'exécution. De l'argent, il n'en avait pas. Mais la Commission de Chio s'engageait à faire pour cette entreprise de gros sacrifices. Elle offrait même de prendre à sa charge les frais de l'expédition (2). Le Corps exécutif n'en demanda pas davantage et décida que l'expédition aurait lieu. Quant au chef qui aurait à la conduire, il l'avait sous la main dans la personne de Fabvier, qui réclamait sans cesse l'honneur de marcher à l'en-

(1) Victor Hugo, *les Orientales*.

(2) C'est du moins ce qu'affirmait plus tard Capodistrias, qui, le 17-29 février 1828, écrivait à la *démogérontie* de Chio : « ... Vous avez... pris les armes pour délivrer votre patrie, *sans vous être assurés d'avance des fonds indispensables pour y réussir*. Vous vous êtes livrés à cette entreprise hasardeuse au moment où le traité de Londres ne pouvait vous donner aucun encouragement... » D'autre part, dans une lettre à Miaoulis (7-19 mars), cet homme d'État s'exprimait en ces termes « ... L'expédition malheureuse de Chio a été faite *pour le compte et aux frais des Chiotes*. Le gouvernement grec que j'ai remplacé eut la faiblesse et l'imprudence d'y donner son assentiment et de prendre sur sa responsabilité... une entreprise qui... ne pouvait être utilement sous sa direction. D'ailleurs, quand même elle y aurait été, encore n'avait-il, ou ne pouvait-il espérer, dans sa détresse extrême, les moyens de la soutenir assez vigoureusement pour assurer le sort de Chio... » *Correspondance du comte Capodistrias* (Genève, Abraham Cherbuliez, 1839, 4 vol. in-8°, t. Ier, p. 441-498.)

nemi et que ne contentait pas le minimum de satisfaction promis aux Grecs par le traité du 6 juillet. «... C'est une honte, Messieurs, lit-on dans la lettre du 28 août déjà citée, que depuis si longtemps on n'entende pas un coup de fusil contre les Turcs... Si le Sultan refuse... les honteuses conditions qu'on vous propose, soyez en mesure d'agir; s'il les accepte, refusez-les, vous; ne vous chargez pas de cette honte d'avoir consacré l'esclavage de vos enfants au mépris de tant de sang versé et de tant de familles ruinées; ne perdez pas en un jour le fruit de sept ans de souffrance et de travaux... Sachez vivre libres ou mourir. Dans ce cas, je reste le dernier. Mais pour avoir un hospodar et des rajas, vous n'avez pas besoin de volontaires.»

On voit que le chef des réguliers n'était pas homme à reculer devant une nouvelle aventure. Il lui venait bien, il est vrai, parfois à la pensée que les entreprises dont les Grecs faisaient alors tant de bruit n'étaient pas toutes assez sérieuses pour mériter qu'il s'y associât. Appelé par les chefs de l'insurrection crétoise à se mettre à leur tête, il croyait devoir, à cette époque même, décliner leur invitation (1). Il soupçonnait, à d'autres moments, que le gouvernement grec *voulait se défaire de lui et l'envoyer avec ses réguliers dans quelque piège comme celui d'Athènes* (2). Mais les soupçons ne pouvaient dominer longtemps cette âme loyale et ferme. Le gouvernement lui offrait ce nouveau commandement avec une insistance si flatteuse; il lui promettait, ainsi que l'épitropie, un concours si résolu, que le hardi volontaire ne résista pas longtemps à ces instances. Et comme d'habitude, une fois qu'il se fut donné, ce fut sans retour.

Le gouvernement, il est vrai, ne le payait guère que de bonnes paroles, et cela seul eût dû le rendre méfiant. Après plusieurs semaines de préparatifs, et à la veille de s'embarquer, il n'avait ni argent ni vivres. L'artillerie de siège faisait presque entièrement défaut. Il en était de même de la cavalerie. En fait de troupes on avait sous la main les mille tacticos de

(1) Lettre au Conseil de Candie, 21 août-2 septembre 1827. (Papiers de Fabvier.)

(2) Lettre du 16-28 août au Corps exécutif.

Méthana, habitués jusqu'à un certain point à la discipline, et quinze cents irréguliers, dont l'obéissance était fort douteuse. Les uns et les autres étaient, du reste, faciles à détacher du drapeau. En août et en septembre, les recruteurs de Church et de Cochrane en avaient fait déserter un certain nombre. En octobre, l'épitropie de Candie venait embaucher les soldats de Fabvier jusque dans son camp et il fallait les lui reprendre de force (1). La dissolution du corps expéditionnaire ne pouvait être prévenue que par un prompt départ.

D'autre part, les chefs des trois escadres alliées (de Rigny,

(1) Cochrane essayait depuis quelque temps de former pour son compte un corps régulier sous les ordres de son compatriote Urquhart. Fabvier, dès le mois de juillet, se plaignait que l'Anglais cherchât à lui prendre des hommes et écrivait à Cochrane : « ... Au mépris de vos ordres on enrôle à Syra des hommes du corps que je commande. Plus que cela, ces mêmes hommes écrivent ici, sollicitent la désertion, promettent en votre nom deux mois de solde d'avance et trois talaris par mois... Douze hommes sont partis, la plupart sous-officiers. J'en ai repris six à Hydra. On dit aux soldats que le gouvernement m'a retiré le commandement du corps, que je me refuse à obéir, qu'en conséquence on a résolu de me jeter avec le corps dans quelque expédition périlleuse... » Vers la même époque, le chef des réguliers reprochait amèrement au gouvernement d'être « opposé à la recherche des déserteurs », recherche qu'il faisait faire pour sa part de divers côtés, ordonnant d'*employer la force s'il était nécessaire*. Plus tard (14 octobre), il dénonçait au Corps exécutif les manœuvres des Candiotes pour lui enlever ses soldats : « Depuis longtemps je savais que les députés de Candie travaillaient à la destruction du corps. Un nommé Capato, officier chassé du corps pour lâcheté par Gordon, était leur émissaire. On promettait aux soldats 50 piastres par mois, dont deux d'avance. Je parlai aux soldats et pris quelques mesures, entre autres celle de chercher à faire honte à MM. les députés de Candie. Hier soir, je fus informé qu'une goélette arrivait aux pieds de Mazomata pour prendre les déserteurs à minuit. Je ne voulus pas les retenir de force, puisque le gouvernement lui-même semble concourir à la destruction du corps en s'opposant à la recherche des déserteurs... On enrôle aussi pour la Roumélie. On annonce beaucoup d'argent et on offre jusqu'à 150 piastres par mois aux canonniers. Est-ce de la trahison? ou seulement cette anarchie qui préside aux affaires de la Grèce?... C'est ce que j'ignore. Mais je dois avouer que ma patience et mes forces sont à bout et je regrette vivement que le gouvernement n'ait pas repris ce corps comme je l'en ai prié tant de fois. Il paraît qu'on préfère qu'il périsse entre mes mains. » Aux Candiotes eux-mêmes il écrivait le lendemain : « ... Il faut traiter avec vous par la force. Je vous préviens donc que si, dans le courant de la journée, vous ne rendez pas les hommes que vous avez entraînés du corps régulier et si je trouve encore une trace de vos intrigues, je vous traiterai avec une rigueur qui servira d'exemple pour longtemps. » — (Papiers de Fabvier.)

Codrington, Heyden), suppliés par les Chiotes de s'intéresser à leur entreprise, l'avaient formellement désapprouvée. Vers le milieu d'octobre, les amiraux écrivaient au colonel pour le détourner d'une expédition dont ils entendaient laisser au gouvernement grec toute la responsabilité. « ... J'ai reçu l'ordre d'aller à Scio, répondit-il, j'irai à Scio. Ce n'est que dans le cas où le gouvernement donnerait contre-ordre que je renoncerais à l'expédition et je ne m'arrêterais que devant une force supérieure (1)... »

Le gouvernement d'Égine, auquel il en référa, pensa comme lui qu'il ne fallait pas attendre que cette force vînt lui barrer la route. Aussi, profitant de ce que les trois amiraux étaient encore devant Navarin, Fabvier se hâta-t-il de mettre à la voile et de se rendre à Psara d'où, en quelques heures, il pouvait conduire ses troupes à destination. C'est là sans doute qu'il apprit la destruction de la flotte turco-égyptienne (qui avait eu lieu le 20 octobre). Electrisé, comme tous les Grecs, par cette grande nouvelle, il franchit enfin le dernier pas et vint mouiller devant Chio dès le 28 au soir.

Ce ne fut pas tout à fait sans peine qu'il put opérer son débarquement. A Psara, la solde étant en retard, une partie des troupes s'était un moment révoltée. Devant Chio, il y eut complot pour ne pas descendre (2). Mais Fabvier paya d'exemple et, le voyant à terre, on le suivit. Dans la journée du 29, les Turcs, pris à revers aux abords de la place, furent taillés en pièces. Mais Yousouf pacha, qui commandait dans l'île, put se retirer dans la citadelle avec les débris de sa troupe, pendant que les Grecs occupaient la ville, non sans la piller de leur mieux. Dès le lendemain, le colonel mit en batterie les quelques pièces dont il pouvait disposer et commença le bombardement du château. Puis il somma la garnison de se rendre (1er novembre) (3). Mais là s'arrêtèrent ses succès

Dès lors, ce vaillant homme n'éprouva plus que des mé-

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Rapport de Fabvier au gouvernement grec, 25 octobre-6 novembre 1827. — (Papiers de Fabvier.)

(3) Papiers de Fabvier.

comptes. Yousouf qui, lui aussi, était un brave, ne se laissa pas intimider par sa sommation. Il lui restait quelques bons soldats. Il avait cent cinquante pièces d'artillerie. Sa forteresse commandait la mer d'une part et, de l'autre, était défendue par d'épaisses murailles, où Fabvier ne put jamais faire brèche, parce que l'artillerie nécessaire lui manquait et qu'elle lui fit défaut jusqu'à la fin du siège. Le chef des tacticos n'avait que trois pièces de 24, une de 12 et quelques mortiers qui lui furent fournis par Cochrane. Aussi suppliait-il, dès les premiers jours, le gouvernement grec de lui en envoyer d'autres. Il y en avait, disait-il, à Méthana, à Poros, à Égine, à Nauplie. Il demandait, dans sa mauvaise humeur, si *l'on voulait en faire des confitures* (1). Malgré ses incessantes réclamations, on ne lui envoya rien, ou à peu près. On disposait pour d'autres expéditions des envois qui lui avaient été annoncés. On se déclarait dépourvu de tout. Les moyens de transport, disait-on, faisaient défaut. Puis on craignait d'irriter les puissances qui avaient désapprouvé l'entreprise de Chio. Fabvier fut souvent réduit, faute de poudre, à ne pouvoir se servir des quelques pièces qu'il avait sous la main. On ne lui en fournissait que par quantités insignifiantes, cinq ou dix barils à la fois. Il en était de même des projectiles. Il passa parfois des journées entières sans pouvoir tirer un seul coup de canon (2). Ce siège n'était en réalité qu'un blocus.

Encore pour que ce blocus fût efficace eût-il fallu que le château ne pût recevoir du dehors ni munitions, ni renforts, ni vivres. Or, des barques turques lui en apportaient sans relâche sous les yeux de Fabvier exaspéré, sans que la flotte grecque, mouillée dans la rade de Chio, fît jamais rien pour les en empêcher. Et cette incurie s'explique par l'excellente raison que ladite flotte était à peu près abandonnée de ses équipages. Elle était montée surtout par des marins chiotes, naguère exi-

(1) Rapport cité plus haut du 25 octobre-6 novembre.

(2) « Voilà dix jours, écrivait-il vers la fin de novembre, que nous restons au même point, et peut-être ces dix jours suffisaient pour prendre la place. Point de cartouches, point de poudre, et cependant nous sommes à portée de pistolet. » — (Papiers de Fabvier.)

lés, qui n'avaient pu revoir leur terre natale sans éprouver un violent désir d'y descendre, et qui, une fois descendus, n'avaient plus songé qu'à se procurer, par un pillage en règle, d'amples dédommagements aux douleurs de l'exil. « Nous sommes ici sans force navale, écrivait Fabvier le 6 novembre; les marins chiotes qui, par patriotisme, ont voulu le service sans solde, ont tous déserté et pillent partout (1)... » « Ces hommes, qui voulaient servir sans solde, disait-il un peu plus tard (20 novembre) dans une proclamation, se sont jetés comme des vautours sur le pays que nous avions conquis. Sans voir un seul Turc, ils ont ravagé les propriétés de leurs frères. Abandonnant les vaisseaux, ils ont rendu nul le blocus; ont retardé l'arrivée des munitions, des canons, etc. Enfin tous les autres désordres qui ont eu lieu ont été causés par leur exemple. Les Sciotes ont élevé la population indigènes contre nous. Ils se trompent s'ils croient que j'attacherai mon nom à de pareils désordres (2)... »

Il eût fallu pouvoir réprimer de tels excès. Mais il ne suffisait pas d'en avoir envie. Nous voyons bien à cette époque et plus tard encore le loyal philhellène interdire aux marins de porter des armes à terre. Il veut que les capitaines des navires les retiennent à bord. Il essaie d'organiser une garde rurale pour la défense des champs et des villages; il prescrit la visite des navires, la saisie des objets quelconques rapportés de terre sans autorisation. Mais la fréquente répétition de pareils ordres prouve combien ils étaient inefficaces; et le pillage dura jusqu'à la fin du siège.

Ces singuliers libérateurs ne furent pas seuls, du reste, à mettre Chio en coupe réglée. Le jour même du débarquement les troupes de terre s'étaient répandues dans la ville et avaient fait main basse sur tout ce qu'elles avaient trouvé à leur convenance. Les maisons consulaires même n'y avaient pas été respectées; on y avait enlevé aux gens *jusqu'à leurs chemises* (3).

(1) Rapport cité plus haut.
(2) Papiers de Fabvier.
(3) On trouve dans les papiers de Fabvier de vives réclamations adressées à cet égard au chef des Réguliers par le consul de France, Fleurat,

Le colonel, il est vrai, était bientôt intervenu, avait institué un *politarque* et avait préservé la malheureuse cité d'un pillage plus prolongé. Mais, depuis, les soldats, à l'exemple des marins, s'étaient répandus dans l'intérieur des terres et y vivaient comme en pays conquis, sans se priver de rien. « Les campagnes, écrivait Fabvier en novembre, commencent à se peupler de bandits qui se permettent tout et dont le nombre grossit chaque jour. Leur exemple entraînera les autres et nous serons dans une caverne de voleurs. Demain je commencerai à y mettre ordre. »

Fabvier dut bientôt envoyer jusqu'à cinq compagnies (un cinquième ou un quart de l'effectif), pour opérer des battues dans toute l'île, arrêter les pillards, les désarmer, les ramener ou les expulser. Mais les résultats de ces recherches furent médiocres (1). Il eût fallu employer la moitié du corps expéditionnaire à pourchasser l'autre.

Ce qui aggravait le désordre, c'était le conflit aigu qui, dès le début, s'était produit entre le colonel et l'administration instituée à Chio par l'épitropie. Ce conseil de *démogérontes*, qui prétendait se faire rendre des comptes par Fabvier et l'enfermer dans ses attributions militaires, ne lui inspirait que du mépris. Ces patriotes se cachaient, paraît-il, au bruit du canon et semblaient, comme les marins chiotes, avoir pour principal

et par l'amiral Dandolo, commandant de l'escadre autrichienne du Levant (12-14 novembre.) : « ... J'ai fait, répondait Fabvier, arrêter et punir deux des coupables et rechercher avec activité, quoique sans fruit jusqu'aujourd'hui, les objets appartenant aux personnes protégées. Je ne désespère pas d'être plus heureux et de pouvoir dédommager ceux qui ont souffert... » (Lettre du 17 novembre.) Un peu plus tard (30 novembre), l'amiral de Rigny écrivait sur ce sujet : « ... Les nouveaux venus... mirent tout au pillage. Les maisons consulaires furent insultées et pillées. On pénétra même dans le consulat de France sans égard pour le vice-consul... dont le fils venait d'être tué à Navarin. Je dois dire toutefois que Fabvier fit des efforts pour arrêter ces infamies... Les Grecs catholiques, dépouillés, traqués, se réfugiaient dans les consulats, espérant y trouver asile. Mais ces asiles, que dans la sanglante catastrophe de 1822 les Turcs avaient cependant respectés, ne le furent pas par les Grecs en 1827; on enleva jusqu'à la dernière chemise de ces malheureux... » — (Arch. de la marine, BB4, 488, fol. 322-335.)

(1) Ordres du 27 novembre, du 14 décembre, etc. — Papiers de Fabvier.

but de centraliser et de régulariser le pillage à leur profit. Qnand il voulut mettre la main sur la récolte du *mastic,* revenu public de l'île, pour en faire bénéficier ses troupes dénuées de tout, ils jetèrent les hauts cris. Par contre, quand il leur réclama la solde et les vivres promis par la commission, ils firent la sourde oreille. « Je vous déclare, écrivit-il bientôt au gouvernement, que je ne puis continuer les opérations militaires, si au milieu je dois avoir des gens qui sont dominés par la peur et par l'intérêt. Pour un boulet qui approche de la maison qu'on a désignée pour l'autorité civile, tous sont dispersés, et cependant ils prétendent donner des ordres. Avez-vous vu les lièvres commander aux chiens? Comme mon nom m'est plus cher que vos épitropies, que l'île de Chio elle-même, je vous déclare que, si cela continue, je fais arrêter l'épitropie... J'agirai militairement, mettrai l'île sous la bannière de la croix, et après vous ferez ce que vous voudrez (1)... »

On voit en effet par diverses lettres de lui qu'il ne craignait pas, au besoin, de se substituer à l'autorité civile. Un jour, il soumit tout un canton au régime purement militaire (2). Une autre fois, ses hommes n'ayant pas reçu leurs rations, il déclara qu'il allait les envoyer prendre des vivres dans les campagnes, au risque de provoquer une recrudescence de pillage (3). Il reprochait au gouvernement de lui avoir promis pleins pouvoirs sur l'île de Chio et de ne lui avoir pas tenu parole. Avait-il tout à fait raison ou tout à fait tort? Je ne sais. Ce qu'il y avait de certain, c'était que tant de mauvais vouloir d'un côté et si peu d'endurance de l'autre devaient rapidement augmenter le désarroi de l'expédition. Entre deux autorités rivales, les troupes étaient partagées. Les marins tenaient pour les démogérontes, qui les comblaient de faveurs; les réguliers restaient fidèles à Fabvier; les irréguliers n'étaient fidèles qu'à eux-mêmes, c'est-à-dire à leurs habitudes. La désertion augmentait. Les tacticos eux-mêmes étaient gagnés par l'indiscipline;

(1) Lettre du 25 octobre-6 novembre 1827. — Papiers de Fabvier.
(2) Lettre aux démogérontes, 31 octobre-12 novembre. — Papiers de Fabvier.
(3) Lettre aux démogérontes, 2-14 novembre. — Papiers de Fabvier.

des officiers quittaient le corps parce qu'ils se prétendaient victimes de passe-droits, d'autres parce que des soldats avaient refusé de leur obéir. A la fin de décembre, une tentative de révolte éclatait et le colonel dut chasser de l'île un capitaine « comme voleur, lâche et révolutionnaire (1) ».

Pendant que Fabvier se débattait ainsi dans son impuissance, Yousouf pacha recevait sans cesse de nouveaux renforts. Les puissances alliées ne reconnaissaient pas le blocus de Chio et avaient même quelque temps paru résolues à mettre, au besoin par la force, les Grecs à la raison. « Nous ne souffrirons pas, avaient écrit les trois amiraux au gouvernement grec peu après la bataille de Navarin (24 octobre), que vous cherchiez à agrandir le théâtre de la guerre... Nous ne souffrirons pas que les Grecs fassent aucune expédition, aucun blocus hors des limites de Volo à Lépante. Nous ne supporterons pas que les Grecs portent l'insurrection à Chio ni en Albanie... Il ne vous reste aucun prétexte : l'armistice de mer existe de fait, la flotte turque n'existe plus. Prenez garde à la vôtre ».

Si, à ce moment, Fabvier n'eût pas déjà pris la mer, les amiraux l'eussent sans doute arrêté. Rigny, qui se rendit à Smyrne vers la fin d'octobre, se trouva en présence d'un fait accompli et dut tout d'abord se borner à faire des représentations à Cochrane, qui, se trouvant alors dans les parages de Chio, répondit qu'il ne faisait qu'obéir aux ordres du gouvernement grec. Au fond, Rigny n'avait personnellement nulle envie d'user de rigueur et il ressort de sa correspondance qu'il était plutôt d'avis de gagner du temps dans l'espoir que les

(1) Papiers de Fabvier. — C'était un certain Georges Carabini, que le colonel dénonçait au gouvernement comme ayant cherché à fomenter la révolte parmi les soldats. Voici en quels termes Fabvier avait signifié (le 29 décembre) aux démogérontes l'expulsion de Carabini : « ... Je suis résolu à ne pas souffrir plus longtemps la présence de ce lâche intrigant. Il n'est dangereux, du reste, que parce que vous le voulez ; il peut tromper quelques pauvres soldats d'après le succès qu'a eu leur mutinerie à Ipsara. Qu'il parte donc ce soir et que ceux qui l'accompagnent sachent que les ordres sont donnés pour que demain au matin justice sévère soit faite; d'après l'ordonnance que j'ai rendue, tout révolutionnaire sera désarmé, dépouillé et embarqué; et quant au chef, il pourra lui arriver pis, s'il reste demain ici... » — (Archives de la Société historique d'Athènes, 430.)

Turcs, exaspérés par l'affaire de Navarin, seraient rendus plus traitables par la prolongation de la campagne de Chio (1). C'est tout d'abord par la persuasion qu'il essaya d'agir sur Fabvier. Deux officiers, l'un Français, l'autre Anglais, allèrent communiquer au chef des réguliers la note du 24 octobre et lui représenter que, *dans aucun cas, même le château pris, Chio ne pourrait appartenir à la Grèce et qu'ayant agi avec une vigueur extrême contre la flotte turque pour lui imposer l'armistice de fait, les amiraux devaient faire également obéir la flotte hellénique.* Mais ils n'ébranlèrent pas sa résolution. « J'ai dû répondre, écrivit-il, que, chargé par le gouvernement de réduire l'île de Scio, je ne pouvais l'abandonner que par son ordre... Si des forces européennes se présentent avant l'arrivée de vos ordres, je ne céderai qu'à la force... M. de Reverseaux me proposa une suspension d'armes. Je n'ai pu l'accepter et le feu continue (2)... »

Quelques jours plus tard, une goélette autrichienne ayant fait mine de forcer le blocus, il l'arrêta à coups de canon (15 novembre). Le commodore Hamilton vint, après Reverseaux, lui remontrer qu'il lui faudrait sous peu évacuer l'île; que les trois amiraux le voulaient; que déjà Cochrane s'était éloigné de Chio (c'était la vérité). Mais le colonel répéta qu'il ne bougerait pas tant qu'il ne serait pas relevé de sa mission par ceux qui l'en avaient chargé. Or, le gouvernement d'Egine, ne voulant ni le rappeler ni rompre en visière aux trois puissances, avait trouvé un moyen fort simple d'esquiver la difficulté,

(1) « ... On peut considérer la tentative de Chio comme un moyen que nous avons entre les mains de menacer ou de calmer les Turcs... Je demande l'avis des représentants (*c'est-à-dire des ambassadeurs des trois puissances à Constantinople*) sur la nécessité ou la convenance de mettre à exécution la menace faite aux Grecs de ne pas souffrir cette expédition. En attendant, je vais envoyer à Chio un bâtiment de guerre pour essayer une suspension d'armes... » Lettre de l'amiral à Guilleminot, ambassadeur de France à Constantinople, 3 novembre 1826 (Archives de la marine, BB[4], 588, fol. 323-325.) — Les instructions données par l'amiral au commandant de Reverseaux, qu'il envoyait à Chio, furent rédigées en conséquence : « ... Vous sentirez que, *sans faire de signification formelle*, le but de votre apparition serait d'amener toute transaction qui établirait d'abord une cessation d'hostilités entre les Turcs et les Grecs à Chio... » (Arch. de la marine, BB[4], 488, fol. 326.)

(2) Papiers de Fabvier.

c'était de ne pas répondre. Et Fabvier persistait encore en décembre à ne pas bouger.

Les amiraux étaient, au fond, plus embarrassés que lui. Comment l'eussent-ils contraint à quitter Chio, quand leurs gouvernements semblaient à la veille de rompre avec la Porte? Le sultan se refusait à toute concession et commençait à prêcher la guerre sainte. Le 8 décembre, les ambassadeurs des trois puissances quittaient Constantinople. La guerre pouvait résulter d'une pareille détermination. En attendant, les amiraux crurent devoir fermer les yeux sur le siège de Chio.

De Rigny, qui était l'ami du colonel, désirait le voir sortir de son étrange aventure à son honneur, c'est-à dire par la prise du fort. Sans doute il lui déclarait qu'il *ne pouvait protéger son expédition*, empêcher les Turcs « d'aller de chez eux chez eux ». « C'est déjà beaucoup, ajoutait-il, que nous vous laissions faire, car je devrais ne pas souffrir une barque grecque dans le canal. » Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'il le laissait faire. « Portez-vous bien, lui écrivait-il; prenez vite le château. Je suis sûr que, quand vous aurez pris ce château, il faudra rendre Chio; mais alors, du moins, en compensation (1). »

Fabvier bénéficiait de cette condescendance, mais n'osait espérer qu'elle durât longtemps. Il savait bien, d'autre part, qu'elle ne pouvait dépasser certaines limites et que Rigny lui-même ne pouvait la pousser jusqu'à tolérer la piraterie hellénique qui, depuis Navarin surtout, rendait l'Archipel intenable pour les navires de commerce. Les forbans grecs ne respectaient aucun pavillon. Amis, ennemis ou neutres, tout leur était bon à prendre (2). Vainement les trois amiraux, par la note du

(1) Lettre confidentielle du 27 décembre 1827. « Si, en revenant de Navarin, lit-on également dans cette pièce, je vous avais rencontré allant à Chio, je vous aurais prié de rebrousser chemin. Depuis, les choses ont changé, et j'ai pensé qu'il fallait laisser perdre du terrain aux Turcs, puisqu'ils sont si entêtés... » (Papiers de Fabvier.)

(2) Lettre de Rigny au ministre de la marine, 18 nov. 1827. (Archives de la marine, BB4, 488 fol. 330-331.)

Voici comment, d'après une autre lettre de l'amiral, du 12 janvier 1828, procédaient les pirates grecs : « ... Dans ces actes de piraterie il y a une distinction à faire. Les uns sont commis par des bandits de toute espèce, naviguant avec ou sans commission du gouvernement et pillant tout ce

24 octobre, les avaient menacés de les mettre à la raison *manu militari*. Ils ne semblaient avoir tenu aucun compte de ces menaces. En un mois ils capturèrent, au dire de Rigny, 81 bâtiments entre la Grèce et l'Asie Mineure. L'enseigne français Bisson, assailli par une bande de ces malfaiteurs, se fit sauter avec eux plutôt que de leur abandonner son navire (1). Rigny, comme Codrington et Heyden, dut faire la police de l'Archipel à coups de canon. « Nous avons donné ordre, écrivait-il à Fabvier, de couler bas tout ce qui croise hors des limites... Si vous pouvez gouverner votre flottille, tenez-la bien, car je crains d'être obligé d'aller la détruire; les ordres sont donnés de couler bas ce qui s'en écartera. Je vous prie de donner publiquement cet avis à toutes les îles, et si vous n'êtes pas assez fort pour faire un exemple, envoyez-moi les délinquants. Le bagne de Toulon en fera justice. Voilà le moyen de sauver les Grecs. » (3 janvier 1828.) [Papiers de Fabvier.]

Le colonel s'efforçait très loyalement pour sa part de réprimer la piraterie. Il conviait à cette œuvre non seulement les démogérontes de Chio, mais ceux des îles voisines, par exemple ceux de Samos, auxquels il écrivait vers la fin de décembre : « Je vous propose de nous tenir unis pour poursuivre les

qu'ils rencontrent. Les autres se cachent sous une forme légale : tel corsaire... se fait donner par le gouvernement une patente pour aller en course. Muni de cette pièce, il se trouve en règle contre les bâtiments de guerre européens. Il a soin de n'en pas user tant qu'ils sont à vue ou que les marchands sont escortés. Mais il arrête tous les bâtiments qu'il rencontre sans protection, commence par s'emparer de ce qui lui convient; ensuite il conduit à Egine, devant un tribunal dit des prises, celle qu'il a faite. Le gouvernement reçoit 15 pour 100 de la valeur, le reste est au capteur, et on laisse aller le bâtiment nu et dépouillé de tout... sous le prétexte de marchandise turque ou contrebande de guerre, Sont-ce des cotons, des soieries, des productions de l'empire ottoman? Ce sont des propriétés turques, donc confisquables. Voilà le fond et la forme. Cette parodie se joue depuis trois ans. » (Archives de la marine BB[4], 500, fol. 9-10.)

(1) « J'ai appris, écrivait peu après Fabvier avec une douloureuse indignation, l'horrible attentat de Stampalie et la mort héroïque de mon compatriote... » Lettre à l'amiral de Rigny, 15 décembre 1827. Ce dernier rendait pleine justice à Fabvier qui ne perdait aucune occasion d'exprimer sa réprobation à l'égard des pirates et des pillards. « ... Je vais, lui écrivait-il le 3 janvier 1828, envoyer et faire imprimer en France vos proclamations. Je suis aise qu'un Français s'exprime contre des bandits comme vous le faites... » (Papiers de Fabvier.)

pirates dans ces parages... Je suis décidé à les poursuivre de tout mon pouvoir (1)... » Son pouvoir, il est vrai, se réduisait à peu de chose. Il n'avait sous ses ordres qu'une petite goélette, dont le capitaine reçut de lui les instructions les plus rigoureuses. « Vous mettrez, lui dit-il, la plus grande sévérité envers tout ce que vous trouverez sans papiers ou avec apparence d'armement. Vous m'amènerez tous les individus suspects et leurs bateaux. En cas de résistance, vous coulerez à fond (2)... » Et peu après, comme des soldats recommençaient à piller les maisons consulaires de Chio, il instituait un conseil de guerre pour en faire justice (8 janvier 1828).

Les amiraux savaient gré à Fabvier de ces intentions. Rigny, très désireux de le sauver, poussait envers lui la complaisance jusqu'à l'extrême limite qu'il n'eût pu franchir sans manquer à son devoir. Mouillé dans le voisinage de Chio, il surveillait la mer, non seulement pour la purger des pirates, mais pour signaler en temps utile au colonel l'approche d'une flotte turque, depuis longtemps annoncée et qui parut le 10 janvier dans les eaux de Mételin. Dès qu'il en eut connaissance, il en informa Fabvier et envoya quelques bâtiments de son escadre reconnaître les forces ottomanes, s'arrangeant de façon que cette démonstration fît au Turc l'effet d'une menace et l'amenât à se retirer. « Nous ferons très peur au Turc, écrivait-il au colonel, et je ne demande pas mieux qu'ils croient que nous les houspillerons. Je ne fais rien pour les détromper. Faites-moi prévenir st vous les voyez venir. Si je suis encore ici ou que j'y aie du monde, j'enverrai *comme pour voir* (3). »

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Lettre du 25 déc. 1826. (Papiers de Fabvier.)

(3) Lettre du 12 janvier 1828. Dans une autre, du 2 février suivant, l'amiral s'exprime ainsi : « ... Les bâtiments turcs s'en sont retournés à Constantinople. Vous voyez que, sans bruit ni trompette, et en envoyant de temps à autre les compter à Metelin, ils ont pris peur... » Papiers de Fabvier. — Le 9 février, Rigny écrivait au ministre de la marine : « L'escadrille qui était venue de Constantinople à Mételin est retournée aux Dardanelles. La position que j'avais prise à Vourla... lui a laissé des doutes sur les chances qu'elle courait en quittant le port. J'ai laissé s'entretenir ces doutes en envoyant de temps en temps l'observer, et elle a pris le parti de s'en retourner. J'ai réussi par là... à écarter encore une crise... qui eût efficacement secondé l'effort que se propose de faire le

Rigny ne cessait, d'autre part, d'insister auprès de son ami pour qu'il évacuât enfin l'île de Chio. Il l'informait que Capodistrias arrivait à ce moment en Grèce et l'adjurait d'aller le rejoindre à Egine où, à la tête du corps régulier, il servirait sûrement mieux que partout ailleurs les intérêts helléniques (10 janvier 1828). Fabvier ne contestait pas la justesse de ces réflexions. Mais son cœur se révoltait à la pensée de *donner le signal du départ quand on parlait de l'arrivée des Turcs* (11 janvier 1828). « Laissez-nous courir nos destinées ; que le sang coule pour la liberté, peu importe... Pour moi, travaux, sang, je donne tout avec plaisir, s'il en retourne quelque chose à la gloire du nom français (1)... »

Ce vaillant homme, décidé à se défendre en désespéré, n'admettait pas que personne à Chio fût moins résolu que lui. Comme les habitants de l'île, redoutant les vengeances turques, commençaient à émigrer, il déclara que *tous étaient libres de fuir le danger; mais qu'une si belle contrée ne devant pas être habitée par un vil troupeau d'esclaves, les biens des fuyards seraient confisqués, moitié au profit de la chose publique, moitié au profit des braves Grecs qui attendaient en chantant l'arrivée de l'ennemi* (2).

Les soldats de Fabvier furent-ils séduits par cette promesse? Furent-ils galvanisés par son exemple? L'un et l'autre sans doute. Le fait est qu'à deux reprises les troupes de Yousouf-Pacha s'étant ruées avec furie sur les assiégeants, ceux-ci les refoulèrent dans la forteresse après en avoir fait un grand carnage (3). Et dans le même temps le capitan-pacha, intimidé par de Rigny, finissait par s'éloigner de Mételin (4).

Tout cela était fort heureux. Mais le château de Chio n'en continuait pas moins de résister, parce qu'il recevait sans cesse

Grand Seigneur dans son manifeste... » (Arch. de la marine, BB[4], 500, fol. 36.)

(1) Lettre du 11 ou du 12 janvier 1828. (Papiers de Fabvier.)

(2) Ordre du 11 janvier 1828. (Papiers de Fabvier.)

(3) Fabvier assure dans un rapport (du 11 au 19 janvier) que de 1,000 hommes qui étaient sortis de la citadelle 150 à peine purent y rentrer et que sept drapeaux furent pris aux Turcs. (Papiers de Fabvier.)

(4) V. plus haut, p. 356.

de nouveaux renforts (1). Fabvier eût voulu détruire dans le port de Tchesmé, qu'il était allé reconnaître en décembre, les moyens de transport qu'y entretenaient les Turcs. Il projetait même mieux, rêvant de porter la guerre jusqu'à Vourla, jusqu'à Smyrne, et de révolutionner la population grecque d'Asie Mineure. En janvier 1828, il proposait aux démogérontes de Chio une descente dans la presqu'île de Kara-bouroun. Mais ils refusèrent de le seconder, si bien que, malgré ses récents succès, Fabvier dut reconnaître à son tour la parfaite impossibilité de mener à bonne fin l'entreprise de Chio.

Mais il mettait encore son amour-propre à ne pas quitter l'île que le gouvernement grec ne lui en eût donné l'ordre. Capodistrias venait enfin de débarquer à Égine (24 janvier 1828). Fabvier, on se le rappelle, ne s'était engagé à garder son commandement que jusqu'à l'arrivée de cet homme d'Etat. Mais il voulait que Capodistrias le rappelât. C'est ce qu'il lui demandait, du reste, en ces termes dès le mois de janvier : « ... Je réitère ma prière, ou plutôt ma sommation, de me remplacer de suite. En tout cas, je ne puis rester dans la situation actuelle puisque mes moyens ne me le permettent pas et que... je ne veux faire ni l'aventurier ni le pirate, ni être à la solde de qui que ce soit (2)... » Un peu plus tard il revenait à la charge en se plaignant amèrement des *sottises* dont *on lui faisait supporter le poids,* ainsi que du découragement de ses troupes, de la désertion et du pillage : « ... Je ne réponds de rien passé cinq à six jours, et je suis fatigué à l'excès (3)... »

Capodistrias n'approuvait pas, n'avait jamais approuvé l'expédition de Chio; mais il ne pouvait la désavouer publiquement sans compromettre en Grèce sa popularité (4). Il se

(1) Lettres de Fabvier à Capodistrias (du 19 janvier au 13 février) et aux démogérontes de Chio (22 janvier, 1er, 15 février). (Papiers de Fabvier; — Archives de la Société historique d'Athènes, 923, 882, 918.)

(2) Lettre écrite du 11 au 19 janvier 1828. (Papiers de Fabvier.)

(3) Lettre écrite du 19 janvier au 13 février 1828. (Papiers de Fabvier.)

(4) Voir sa véritable pensée dans une lettre qu'il adressait le 19 mars suivant à l'amiral Miaoulis : « Je ne pouvais pas la désapprouver en rappelant le corps des troupes régulières et le commandant, le colonel Fabvier, sans compromettre l'existence des malheureux habitants de

disait que, si Fabvier finissait par s'emparer de la forteresse, les Grecs sans doute ne la garderaient pas, mais pourraient en faire un objet d'échange; que, s'il n'y parvenait pas, il reviendrait diminué, discrédité; dans ce dernier cas Capodistrias ne tarderait pas sans doute à être débarrassé d'un auxiliaire encombrant, hautain, mal vu de l'Angleterre comme de la Russie, et que lui-même au fond n'aimait guère. Quoi qu'il dût arriver, il lui paraissait bon de l'encourager à ne pas lâcher prise. Et c'est ce qu'il fit plusieurs fois (31 janvier, 6 février), le couvrant d'éloges, le piquant d'honneur, lui représentant que les *bons et malheureux habitants de Chio plaçaient en lui toutes leurs espérances*, que nul autre ne pourrait achever ce *qu'il avait si glorieusement commencé*, etc., etc (1). Quant à lui envoyer des secours, il ne le pouvait pas, disait-il. L'argent, l'artillerie, les munitions, les hommes, tout lui faisait défaut. Il avait bien sous la main la flottille de Miaoulis et il allait la mettre à sa disposition (2). Mais plusieurs semaines s'écoulaient encore et la flottille ne paraissait pas dans les eaux de Chio.

Le malheureux soldat, enguirlandé mais abandonné, n'osait malgré tout quitter son poste et se bornait encore à exhaler dans les lettres confidentielles sa légitime irritation : « Par la nullité du blocus, écrivait-il vers la fin de février, sont entrés dans la place deux mille hommes..., des munitions, des vivres. Depuis trois mois je suis avec quatre pièces à dominer une place qui en a près de cent cinquante. Je manque presque toujours de poudre, bombes et boulets, et je répète que je n'oserais faire la brèche, n'ayant pas assez de troupes capables de monter à l'assaut... Je répète encore à Votre Excellence que ce n'était que pour lui conserver ce corps, que je croyais qu'elle prendrait pour base de son administration, que j'ai consenti à cette expédition. Il est impossible que Votre Excellence ne soit aussi trompée sur le compte des troupes irrégulières, et la honte et

cette île. Je ne pouvais pas non plus la sanctionner en envoyant au colonel Fabvier les objets de guerre, les munitions, l'argent qu'il me demandait instamment... » — *Correspondance du comte Capodistrias*, I, 498.

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Lettre de Tricoupis et de Mavrocordato à Fabvier (16-18 février 1828). (Papiers de Fabvier.)

le ravage dont elles ont couvert la Grèce n'ont pu encore ouvrir les yeux à certains Grecs... Votre Excellence désire apprendre la chute de Chio, ce ne sera pas par moi. Une main qui me frappe depuis longtemps s'y oppose (1). Je ne me soucie pas de jouer le rôle de Cassandre... Je vous réitère ici ma demande d'un remplaçant en vous priant d'observer que ce n'est pas une prière de ma part. C'est un droit que j'exerce, ayant promis d'abord d'aider la Grèce pendant deux ans, puis ayant prolongé avec condition de l'arrivée de Votre Excellence, n'ayant reçu des Grecs que des outrages et des comités de l'Europe des promesses... En quittant le commandement je resterai près de Votre Excellence, si elle le désire, pour lui donner les renseignements qu'elle croira pouvoir tirer de moi. Après quoi je rentrerai chez moi, faisant des vœux pour sa gloire, c'est-à-dire pour le bonheur de la Grèce (2)... »

C'était là un langage fort clair. Mais Capodistrias s'obstinait à ne pas le comprendre. Il voulait que Fabvier gardât jusqu'au bout la responsabilité d'une entreprise inexécutable parce qu'il ne lui donnait pas les moyens de l'exécuter. Il l'exhortait encore le 5 mars à « accélérer la chute du château de Chio ». Or à ce moment il n'ignorait pas que le colonel non seulement n'avait aucune chance de le prendre, mais n'était même pas sûr de pouvoir ramener de Chio les débris de sa petite armée.

Le corps expéditionnaire était en pleine dissolution. Si les tacticos obéissaient encore tant bien que mal, il n'en était pas de même des irréguliers. Fabvier était impuissant à empêcher la désertion parce que, malgré ses réclamations et ses menaces, les démogérontes étaient toujours en retard pour les vivres et

(1) Fabvier fait ici allusion aux intrigues anglaises dont il était en effet depuis longtemps victime.

(2) Lettre confidentielle écrite du 18 au 27 février. A cette dernière date, Fabvier écrivait encore au président : « ... Vous n'avez pas voulu me croire... Tout est brisé. Je vais prendre position pour favoriser l'évacuation. Les démogérontes vous diront le reste... J'ai eu l'honneur de vous dire franchement que je n'ai conservé ce corps que jusqu'à votre arrivée. La première démarche que j'attendais donc de vous était l'envoi d'un remplaçant... J'ai le droit d'exiger d'être remplacé, et je l'exige. » Le 2 mars, le colonel renouvelait encore les mêmes plaintes et la même sommation. (Papiers de Fabvier.)

pour la solde. Vers la fin, le pain manqua aux troupes pendant dix jours de suite. L'épitropie de Chio poussait à la révolte, non seulement les palicares, mais aussi les réguliers. Elle n'eût pas été fâchée que Fabvier et les quelques Français groupés autour de lui périssent dans une émeute militaire. « J'apprends, lui écrivait le 1er mars l'amiral de Rigny, que la lâcheté des Grecs de l'épitropie va jusqu'à menacer d'un assassinat les Français qui se sont employés dans les troupes grecques et leur chef même... Je fais savoir que si aucune violence est faite à aucun des étrangers, de quelque nation qu'ils soient, la commission elle-même en répondra; quant aux bâtiments grecs qui, sous le prétexte du blocus de Chio, ne font que piller, je vais les faire chasser et les détruire partout où on les rencontrera. Il faut venger enfin toutes les infamies qui se commettent (1). »

Fabvier cependant continuait à faire bonne contenance; il ne voulait pas qu'on pût croire ses troupes capables de se révolter et il les défendait contre Rigny lui-même. « Je suffis pour les conduire, lui écrivait-il le 2 mars, et n'ai d'elles que des marques d'attachement, malgré les intrigues de quelques mauvais sujets. Il pourrait y avoir tout au plus quelque chance d'assassinat ou d'empoisonnement. Mais dans ce cas même je désirerais que la masse ne soit pas punie pour un crime qui lui serait étranger (2). »

Ce qui n'était que trop vrai, c'est que la plus grande partie des troupes ne voulait plus se battre. Le 6 ou le 7 mars, la plupart des postes devant le château furent abandonnés. La situation de Fabvier devenait désespérée. Malgré tout il ne voulut quitter l'île que quand l'arrivée d'une flotte turque qui vint, le 12 mars, jeter à la fois plusieurs milliers d'hommes

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Papiers de Fabvier. — Rigny savait bien ce qu'il en était. « A Chio, écrivait-il le 4 mars, des rixes journalières s'élèvent entre les Grecs même. Fabvier a manqué d'en être la victime. On s'est révolté contre lui et on l'a menacé parce que, ne voulant pas imiter l'usage barbare de maltraiter ou de vendre des prisonniers, il a voulu... leur donner la liberté... L'ignoble commission ou épitropie de Chio... a excité les troupes contre lui et il a failli, pour prix de ses services, en être la victime... » (Archives de la marine, BB4 500, fol. 84.)

dans la forteresse, lui en fit absolument un devoir. Alors eut lieu une retraite lamentable et qui faillit se terminer par un désastre. Les soixante-dix-huit petits bâtiments grecs qui avaient si singulièrement tenu le blocus s'étaient portés sur la côte occidentale de l'île. Les irréguliers, en complète révolte, allèrent les y rejoindre pour s'embarquer en toute hâte, avec les démogérontes, sur cette flottille, où beaucoup d'habitants de l'île, fuyant les vengeances turques, ne trouvèrent place qu'à prix d'argent. Des femmes, des enfants, privés de tout, furent abandonnés parce qu'ils ne pouvaient payer le nolis. Quant au colonel et aux sept ou huits cents réguliers qui lui restaient, on n'en eut cure, et on eût été bien aise qu'ils fussent perdus. Scaramonga, l'un des démogérontes, déclara « qu'il verrait la mer rouge de sang qu'il n'enverrait pas une barque pour les sauver (1) ».

Poursuivi et serré de près par l'ennemi, Fabvier dut se jeter avec ses hommes dans l'îlot stérile de Mesta, où il resta plusieurs jours sans pain, sans eau et sous le feu des Turcs. Il y aurait péri si l'amiral de Rigny n'avait mis à sa disposition un de ses vaisseaux, la *Fleur-de-Lis*, dont le commandant, Lalande (2), eut à faire preuve d'autant d'habileté que de sang-froid et d'énergie pour opérer le sauvetage de ces malheureux,

Voici comment cet officier, dans son journal de bord (3), raconte les faits douloureux par lesquels se termina la malencontreuse expédition ds Chio.

«... Le 17 (*mars*), à 4 heures du soir, mes trois canots étaient de retour à bord et avaient rapporté 64 femmes, enfants et vieillards, réunis par familles. Les maris étaient restés à terre avec une partie de leurs effets et je leur avais fait promettre de venir les prendre le lendemain matin. Ces malheureux me confirmaient ce que je savais déjà. Ils avaient été obligés de fuir sur ce rocher les soldats grecs, qui battaient, violaient et tuaient

(1) C'est du moins ce qu'affirme Fabvier dans un mémoire qu'il adressa quelque temps après au gouvernement grec contre les démogérontes et dont le brouillon se trouve dans ses papiers.

(2) Plus tard vice-amiral.

(3) Archives de la marine, BB[4], 900, fol. 101-108.

en fuyant les Turcs. Un homme dont on avait tué la femme ce jour-là avait apporté deux petits enfants et avait été suivi par deux autres petits enfants dont on avait tué le père et la mère. Aussitôt que j'eus embarqué ces fugitifs, je fis voile pour l'île Mœsta. Le colonel Fabvier a si peu d'influence sur les chefs irréguliers et sur la population qu'il n'a même pas pu leur persuader d'aller à Mœsta, point favorable pour que l'embarquement y soit protégé, et qu'ils se jettent sur tous les îlots et les rochers, d'où l'on peut facilement les fusiller de la côte...

« Le 18... je pris la résolution d'aller déposer nos fugitifs à Syra. Les canots que j'avais envoyés à terre apportèrent des familles grecques et m'annoncèreut qu'on allait m'en envoyer autant que j'en pourrais prendre.

« Le colonel Fabvier m'écrivit pour me prier d'envoyer prendre sur le rocher ceux auxquels j'avais promis assistance. Je louvoyai jusqu'à dix heures pour gagner le rocher. Mes canots eurent de la peine à le trouver. Enfin à minuit ils revinrent à bord chargés de 61 femmes et enfants. Deux autres bateaux devaient embarquer au jour une grande quantité de ces malheureux. Mes canots apportèrent ceux qui, étant trop misérables pour payer leur passage, seraient restés abandonnés. Enfin il ne resta sur le rocher que 8 femmes qui ne voulurent pas s'embarquer, parce que leurs maris étaient restés à terre.

... A la récapitulation nous nous sommes trouvés chargés de 80 hommes valides, 32 vieillards, 129 femmes et enfants, 97 petits enfants, en tout 412 personnes.... Je ne pus arriver à Syra que le 20, à trois heures du matin... A midi tous les fugitifs étaient débarqués.

« ... Le 21 mars, au point du jour, j'étais à la pointe de Mœsta. J'envoyai M. Mathieu, enseigne de vaisseau, à bord du brick de Scaramonga. On envoya un exprès au colonel Fabvier pour lui porter la lettre dont je m'étais chargé pour lui et celle que je lui écrivais. M. Mathieu attendait une réponse lorsque le colonel arriva et il fut témoin d'une très vive discussion entre lui et l'épitropie. L'épitropie avait à bord de l'argent pour payer les troupes et, comme elle ne les payait pas, il y avait eu

révolte au camp. Pour l'apaiser on avait promis de payer au bout de quarante-huit heures. Ce temps était écoulé et cependant l'épitropie ne voulait pas payer. Le colonel Fabvier leur représentait tous les désordres que pourrait occasionner une pareille résolution, les chargeait de tous les malheurs qu'il prévoyait et les menaçait de les dénoncer au gouvernement comme des voleurs, etc. Le colonel, qui comptait venir à bord, y renonça parce que les Grecs qui étaient venus avec lui pour demander la solde n'osaient pas retourner au camp sans lui, dans la crainte d'être assassinés...

« Le 22 mars, au jour, je remarquai beaucoup de mouvements parmi les bâtiments au mouillage des îles de Mœsta, et tous appareillèrent, la plus grande partie à vide. Nous en comptâmes 78. J'envoyai d'abord à bord d'un brick y (1)..., qui me dit que ce mouvement avait été ordonné par le colonel Fabvier, dans la crainte que ses soldats ne prissent la fuite. J'envoyai ensuite à bord du brick de Scaramonga, qui répéta que ce mouvement se faisait d'après les ordres du colonel Fabvier. Je ne savais trop que croire de tout cela...

« Le 23 mars, je fus joint par un bateau monté par des soldats du colonel, qui me priait de lui envoyer un canot à l'îlot où il était réfugié, victime de la plus infâme trahison. Je lui envoyai un canot avec un officier et j'expédiai un autre officier à bord de Scaramonga. Celui-ci fut de retour le premier. Il avait appris de l'épitropie que le colonel Fabvier, surpris par un millier de Turcs tout au plus, s'était mis en retraite après quelques coups de fusil; qu'ils lui avaient envoyé des munitions, des vivres et des bateaux pour passer sur l'île; qu'il leur avait demandé de l'eau et qu'ils lui avaient envoyé quatre barriques. A midi, le canot envoyé à l'île revint, et M. Guillet me rendit ainsi compte de sa mission : Le colonel Fabvier avait été investi d'un pouvoir supérieur par le gouvernement grec. Cependant l'épitropie ne voulait point lui obéir; elle le laissait sans vivres, sans eau, sans munitions et avait fait partir sans son ordre tous les bateaux qui étaient sa dernière ressource.

(1) Ici un mot illisible.

Du reste, le colonel était exaspéré contre l'épitropie. Je me rendis immédiatement à bord du brick le *Nelson*, où je trouvai les épitropes aussi mécontents du colonel que le colonel l'était d'eux. Ces messieurs prétendirent qu'ils lui avaient envoyé tout ce qu'il avait demandé..; que le colonel avait tort de se plaindre du départ des 78 bâtiments, puisque c'était d'après ses vues que ce départ avait eu lieu et que lui, Scaramonga, était porteur de sa lettre; enfin que, puisque le colonel avait des vivres, des munitions et pouvait faire de l'eau, ils allaient le laisser et se rendre auprès de l'amiral Miaulis... Je représentai qu'ils rendaient en ce moment trois mille soldats victimes d'une discussion de pouvoir qui n'eût jamais dû exister, puisque le colonel était revêtu d'un pouvoir supérieur; que je trouvais affreux d'abandonner trois mille malheureux dans un îlot sans seulement s'inquiéter si moi, étranger, je voudrais bien les empêcher de mourir de faim et de soif. Ceci amena la communication de nouveaux griefs : « Nous serions restés si nous ne courions pas les plus grands dangers en communiquant avec les troupes. Nous ne serions plus maîtres de nos bâtiments s'ils y venaient, nos vies même seraient en danger. » Je représentai encore que ces raisons étaient loin d'être suffisantes pour les livrer aux yeux du monde entier, qui les accuserait d'avoir sacrifié leurs compatriotes à leur haine pour un individu. Enfin... j'obtins non sans peine qu'ils laisseraient ici un brick chargé de diriger tous les bâtiments éparpillés sur la côte et ceux qu'ils pourraient rencontrer à l'îlot de Mœsta... Scaramonga n'osant même pas laisser communiquer ses canots avec la terre, je me chargeai d'y faire parvenir un peu de biscuit, qu'il désirait y envoyer, et d'y joindre de l'eau de mon bord. Je chargeai M. Guillet de remettre ces provisions au colonel Fabvier, de lui rendre compte de mon entretien avec l'épitropie, et de lui demander sa dernière détermination; qu'il me paraissait clair qu'on l'abandonnait et qu'avec la meilleure volonté du monde je ne pourrais emporter seul trois mille hommes. — Les canots revinrent à sept heures, rapportant des barriques qui avaient été vidées en un clin d'œil, et quatre blessés que le colonel me priait de recueillir. M. Guillet me remit

la protestation ci-jointe du colonel Fabvier (1) et me rendit compte de sa position. Il ne manquait pas de vivres pour le moment. Il avait aussi assez de munitions, puisque les Turcs n'avaient pas de bateaux pour l'attaquer. Mais il ne pouvait rester longtemps ainsi et ne voyait de ressources qu'en moi. Il espérait que je suffirais. Une moitié des irréguliers était déjà partie et le reste cherchait tous les moyens de déserter. Il pourrait évacuer demain; il irait où je pourrais bien le mettre.

« Le 24 mars, au point du jour, j'entrai dans le golfe de Mœsta en même temps que deux bricks, l'un grec, l'autre ionien. J'envoyai un canot avec un officier au colonel Fabvier, qui me fit prier d'envoyer mes canots à terre prendre ce que je pourrais de ses troupes et qu'il allait aussi en embarquer le plus

(1) « Monsieur le commandant, l'horrible attentat commis par la démogérontie de Scio, lit-on dans cette pièce, me détermine à vous demander de prendre la peine de constater les faits suivants, pour que justice sévère soit faite... :

« 1° Que par le refus non fondé de payer ce qui est dû aux troupes, ils ont engagé les irréguliers à commettre des désordres;

« 2° Que la fuite de la commission et de tous ses employés, le 13 mars, laissant les troupes sans vivres, sans munitions, a été la première cause de la désertion des soldats irréguliers;

« 3° Que n'ayant pas obéi à l'ordre de faire passer la cavalerie à Ipsara, puisqu'elle est inutile dans ces rochers et déferrée, elle a déterminé la perte de tous les chevaux;

4° Qu'ayant donné l'ordre infâme de retirer tous les bâtiments..., elle a jeté dans le désespoir toutes les troupes, qui se sont précipitées sur le rivage, d'où il m'a été impossible de les remplacer sur les positions où je les plaçais et où j'espérais tenir plusieurs jours. Les irréguliers, s'étant procuré quelques barques, s'échappèrent en grand nombre;

« 5° Qu'ayant tenu les bâtiments pendant le combat du 23 hors de portée et n'ayant pas envoyé de munitions ni d'eau sur un rocher aride, elle aurait fait passer tout au fil de l'épée sans la bravoure des troupes régulières;

« 6° Q'en refusant des barques pour la nuit suivante elle rendait notre perte certaine si on n'avait pas trouvé quelques bateaux, qui ont suffi pour la troupe, qui arrivée dans un îlot aride se trouve exposée à un sort plus triste, puisque les bâtiments empêchent toute communication avec elle et que sans eau ni vivres elle serait bientôt anéantie.

« J'attends de votre loyauté que vous voudrez bien faire cette enquête. Je ne vous demande pas de secourir ces malheureux, c'est une gloire à laquelle s'attache toujours le pavillon français.

« Il y a sur cet écueil quarante familles de Scio qui... ont été refusées à bord du *Scaramonga*, parce qu'elles n'avaient pas de quoi payer le nolis. Nos soldats leur donnent du peu qui leur reste.

« J'ai l'honneur... »

qu'il pourrait sur les bâtiments qu'il avait à sa disposition, pour les déposer à Ipsara et revenir en chercher d'autres. Je fis mettre mes canots et ma chaloupe à la mer; les embarcations ne purent transporter à bord que 463 hommes, parmi lesquels se trouvaient les blessés. Dans toute autre circonstance ce chargement eût été plus que suffisant. Les deux bricks mouillés le matin firent route avec un chargement complet. Une goélette expédiée par l'amiral Miaulis arriva dans la soirée et remit au colonel Fabvier des dépêches du gouvernement. L'amiral ignorait la position critique du colonel et la goélette repartit pour l'en prévenir. Tous les malheureux qui n'avaient pu trouver un passage faute d'avoir de quoi le payer et ceux qui avaient d'abord refusé de s'embarquer se rendirent en foule sur la côte. La frégate *la Junon* était occupée au nord de l'île à en recueillir le plus qu'elle pouvait. Il était de toute urgence que l'amiral Miaulis avisât aux moyens de les sauver et la goélette lui fut expédiée aussitôt.

« Le 25 mars, je fus obligé d'aller conduire mes canots jusqu'en dedans de l'îlot du large. J'avais l'intention de prendre 600 hommes; il s'en trouva à bord 655.

« Le colonel Fabvier arriva à bord à midi. Il m'annonça que toutes les dispositions étaient prises pour l'embarquement de cinq à six cents soldats qui restaient à terre et qu'il avait laissé un lieutenant-colonel pour en diriger l'embarquement sur les bâtiments qui devaient arriver d'Ipsara ou sur ceux expédiés par l'amiral Miaulis. Ces troupes avaient quelques vivres et je leur envoyai pour obvier à un retard inattendu huit sacs de biscuit. J'attendis jusqu'à six heures du soir près de l'îlot du large afin d'être bien certain que tout était tranquille, et je fis route pour Syra... Ce port étant très fréquenté, le colonel Fabvier devait y trouver plus facilement les moyens de faire transporter ses soldats et d'envoyer des secours et des bâtiments à ceux qui sont restés sur l'île de Mœsta ou sont allés à Ipsara. — Le colonel me répéta ce qu'il avait dit à M. Guillet... : Sa troupe et lui avaient été victimes de la plus lâche trahison; l'épitropie avait voulu cacher ses déprédations en leur ôtant tout moyen d'échapper au fer de l'ennemi

et à la faim. Sa position n'était point du tout désespérée avant que l'épitropie ne fît partir les bâtiments, et jusque-là elles avaient assez bien gardé leurs positions. Mais l'appareillage des bâtiments fut le signal d'une vraie déroute. Tous se mirent à fuir vers la marine, où ils eussent été facilement massacrés sans la bonne conduite des troupes régulières.

« Je casai les soldats par compagnie dans tous les endroits où ils gênaient le moins. Je pris à ma table le colonel Fabvier et six officiers; l'état-major en prit le plus possible et j'installai les autres sur des tables de la cuisine; tous mouraient de faim. Tout allait bien lorsque nous reçûmes dans la nuit une bourrasque du sud assez violente.

« Le 26 mars, la brise fut molle et variable toute la journée.

« Pendant la nuit du 26 au 27 il fit une brise carabinée du nord-ouest. Je louvoyai toute la nuit et mouillai le 27 à sept heures du matin... près de Syra.

« J'envoyai porter au gouvernement une lettre du colonel Fabvier et le fis prier d'envoyer des canots pour débarquer mes passagers. Un envoyé de M. le gouverneur arriva peu après et fit diverses objections sur le débarquement des troupes : Je répondis que mes passagers ne m'avaient payé le nolis que jusqu'à Syra, que je les y débarquerais et qu'il prît ses mesures en conséquence. Pour lever toute difficulté le colonel Fabvier se rendit à terre. M. le gouverneur l'attendait à la Santé et, après bien des difficultés, il fut résolu qu'il allait envoyer des bateaux prendre les troupes. — Pendant ce collogue, les Chiotes réfugiés à Syra depuis longtemps et auteurs de la dernière expédition s'ameutèrent et dirent des injures au colonel lorsqu'il sortit. Il n'en continua pas moins sa route par terre au lazaret, en disant à M. le gouverneur qu'il songeât bien à maintenir son monde en paix, parce qu'il ne répondait de la tranquillité de sa troupe qu'à cette condition. Le débarquement s'opéra tranquillement; le peuple était attroupé, mais ne soufflait pas le mot. Le canot qui avait porté le colonel Fabvier à terre amena à bord M. le gouverneur, qui venait me remercier de l'assistance que j'avais donnée à ses compatriotes, me faire part de ses inquiétudes, me demander des renseignements

sur la position des hommes restés à Mœsta et réfugiés à Ipsara, enfin me prier d'engager le colonel Fabvier à se modérer (1). — Lorsque le débarquement fut terminé, le colonel revint à bord. Il ne savait encore quelles mesures on prendrait pour transporter les troupes et envoyer les secours à Mœsta; mais il était décidé à y envoyer un bâtiment à ses frais si on hésitait plus longtemps. Il espérait que la tranquillité ne serait point troublée, ne s'inquiétait nullement des clameurs du matin et ne les attribuait qu'à quelques émissaires de l'épitropie, dont il allait dévoiler les turpitudes en exigeant qu'on fît de suite une enquête.

« J'appris le soir qu'une seule rixe avait eu lieu, entre quelques habitants et un soldat grec; mais que, le gouverneur ayant fait publier un ordre de police très sévère et le colonel Fabvier faisant faire des patrouilles et se promenant lui-même en ville, tout était rentré dans la plus parfaite tranquillité. Le colonel a une grande influence sur ses troupes, j'en ai pu juger pendant leur séjour à bord. Je n'en ai jamais vu de plus tranquilles et d'aussi soumises... »

(1) Le récit du capitaine Lalande est confirmé, dans ses traits principaux, par divers auteurs, et notamment par Byzantios, p. 153-155. On peut en rapprocher aussi l'extrait suivant des *Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate* (Joseph Kerviller), publiés par son fils (H. Champion, édit., 1893), p. 195-197 : « 29 mars 1828... Nous découvrîmes sur un rocher beaucoup de gens qui nous faisaient des signes de détresse. Nous mîmes aussitôt en panne pour y envoyer un canot. A son retour, on nous dit que sur cet îlot s'étaient réfugiées près de 500 personnes; qu'à la pointe la plus rapprochée étaient des hommes armés qui, à mesure que les fugitifs arrivaient, les dépouillaient complètement, en avaient tué plusieurs qui n'avaient pas d'argent, avaient violé des femmes et exerçaient sur tous les plus révoltantes atrocités. Un bateau, moyennant une gourde par tête, passait sur l'îlot ceux qui avaient pu soustraire quelque argent à la rapacité des palicares; mais les autres restaient en proie à toutes les horreurs de la famine. La position de ceux qui avaient pu atteindre le rocher n'était guère meilleure; depuis quatre jours ils manquaient d'eau et de vivres. Plusieurs femmes avaient accouché dans cette affreuse retraite; quelques-unes étaient mortes quelques heures après... Les troupes de Fabvier seules, disaient-ils, nous protègent sans nous piller et partagent avec nous un morceau de pain... La *Fleur de Lys* mouille près de nous; elle a conduit à T... les réfugiés de Chio, et dans un second voyage elle a porté à Syra Fabvier et ses troupes, qu'on y a reçues à coups de fusil. On y a même tenté d'assassiner le général, qui n'est parvenu à dissiper la populace que le sabre à la main et la baïonnette au bout du fusil... »

CHAPITRE XIV

FABVIER ET CAPODISTRIAS

Mars 1828-Mai 1829.

Mécontentement de Fabvier. — Son désaccord avec Capodistrias. — Sa rentrée en France; accueil qui lui est fait. — Mission qu'il reçoit du ministère Martignac. — Mésintelligence persistante entre Capodistrias et lui. — Il quitte définitivement la Grèce.

A la fin de mars 1828, Fabvier, rentré à Méthana, reconstituait tant bien que mal sa petite troupe réduite maintenant à un millier d'hommes, et exhalait sa colère contre l'épitropie de Chio en menaces et en accusations d'une violence extrême, que les témoins impartiaux de sa dernière campagne (1) ne trouvaient guère exagérées. « J'accuse de concussion et de trahison, écrivait-il au chef du gouvernement grec, l'épitropie de Chio, et la plupart des employés de désobéissance, les capitaines Papa-Nicoli et Lebeschi et *(ici un mot illisible)* d'un complot tendant à faire périr trois mille Grecs dans les plus terribles angoisses. Je prie V. E. de prendre connaissance de cette affaire et de faire justice; sans quoi elle verrait éclater des vengeances particulières (2)... »

D'autre part le chef du Tacticon n'était guère moins irrité contre Capodistrias qui, tout en l'encourageant à poursuivre jusqu'au bout une entreprise qu'il blâmait et dont il déclinait pour sa part la responsabilité, l'avait constamment laissé sans secours. Fabvier n'avait jamais éprouvé pour Capodistrias, au temps où il ne pouvait le connaître que de réputation, la

(1) Notamment l'amiral de Rigny. V. sa lettre du 31 mars 1828 au ministre de la marine. (Arch. de la marine, BB⁴, 500, fol. 117-118.)
(2) Papiers de Fabvier. — V. aussi BYZANTIOS, p. 154.

moindre sympathie. Ses préventions contre lui s'aggravèrent encore et le portèrent à le juger non seulement avec sévérité, mais parfois même avec une certaine injustice quand il l'eut vu de près et eut à entretenir avec lui des rapports personnels. Il y avait incompatibilité radicale d'humeur, de caractère et d'habitudes entre ce soldat si ouvert, si franc, si primesautier, si peu capable de contenir ses sentiments et le diplomate cauteleux, retors, que la Grèce avait maintenant à sa tête, digne rival de Metternich dans l'art de la feinte et du mensonge, fertile en expédients et en subterfuges (πολυμηχάνευς, comme le vieil Ulysse), sachant mener de front les intrigues les plus compliquées et les plus contradictoires, disant rarement le fond de sa pensée et dissimulant avec un art infini ses répugnances, ses aversions sous les apparences de l'approbation, de la sympathie ou de l'amitié. En second lieu, sous le rapport des mœurs et tendances politiques, il n'y avait aucun point de contact entre un Français fils de 89, qui s'était donné pour tâche de servir dans toute l'Europe la cause de la liberté, et ce Corfiote russifié dont l'idéal politique paraissait être l'autocratie des tsars; entre un soldat citoyen qui, sans croire à la nécessité de la République, n'admettait pas qu'un gouvernement pût être fondé sur autre chose que sur la volonté nationale, le partage des pouvoirs, la puissance de l'opinion et des assemblées, et ce politique autoritaire qui, en Grèce comme en Russie, proclamait l'excellence de la dictature; qui, dès son arrivée à Égine, venait de suspendre la constitution de Trézène, d'écarter de lui la représentation du pays, de la remplacer par une commission purement consultative (1), de s'emparer de tous les pouvoirs; enfin de supprimer les libertés communales, si chères de tout temps au peuple hellène. Malgré certains ménagements de pure forme, Capodistrias ne témoignait que peu de confiance aux promoteurs de constitutions, comme les Mavrocordato et les Condouriotis. Il aspirait au temps où il pourrait sans danger les écarter des affaires et gouverner sans eux et même contre eux. Or ces hommes étaient tous des amis

(1) Le *Panhellénion*, dont les membres, au nombre de vingt-sept, avaient tous été nommés par lui.

de Fabvier. C'étaient eux seuls qu'il jugeait capables de régénérer la Grèce et de la bien gouverner. On voit combien il lui était difficile de s'entendre avec le nouveau chef de la nation grecque.

Mais une autre raison eût suffi pour le lui rendre à la fois suspect et odieux : c'est qu'à ses yeux Capodistrias, agent docile du gouvernement russe, ne songeait qu'à lui inféoder son pays. Hâtons-nous de déclarer que cette opinion de Fabvier nous paraît non seulement exagérée, mais peu équitable. Capodistrias aimait, croyons-nous, sincèrement la Grèce. Il lui a consacré son talent; il lui a sacrifié sa fortune et sa vie. Mais il entendait ne la servir qu'à sa manière et, sans vouloir qu'elle devînt une province russe, il est certain qu'il ne voyait pas de salut pour elle en dehors de la protection du tsar. Fabvier, plein de l'antipathie qu'inspiraient aux vieux soldats de l'Empire les hommes du Congrès de Vienne et de la Sainte-Alliance, était, de son côté, fort sincère dans son jugement sur les tendances de Capodistrias. On sait quelles étaient depuis longtemps ses vues personnelles sur l'avenir de la Grèce et sur les devoirs de son gouvernement. Le peuple hellène, qui s'était soulevé malgré les grandes puissances; qui avait si longtemps lutté seul, contre toute espérance, ne devait, à son sens, pas plus accepter le protectorat russe que la suzeraineté turque. A tort ou à raison, Fabvier était convaincu qu'il pouvait d'ores et déjà se suffire à lui-même. Il avait, du reste, une façon à lui, fort généreuse, mais un peu chimérique, de résoudre la question d'Orient, et à cet égard on verra qu'il ne changea jamais. Suivant lui, l'équilibre européen et la civilisation moderne n'avaient pas d'ennemi plus redoutable que l'empire russe. Il fallait à tout prix empêcher cette puissance envahissante de franchir le Danube et d'absorber Constantinople. Au moment où Nicolas Ier s'apprêtait à entrer en campagne contre le sultan (1), le péril moscovite paraissait à Fabvier tout à fait imminent et, plus que jamais, redoutable. Les Turcs semblaient incapables de résister. Qui donc sauverait l'Europe?

(1) Il lui déclara la guerre peu après et, dès le 7 mai, ses troupes, franchissant le Pruth, pénétrèrent dans les principautés danubiennes.

Suivant Fabvier, ce ne pouvait être que la Grèce, non pas la Grèce étriquée, réduite au Péloponèse et aux îles, comme la voulait la diplomatie, mais la Grèce intégrale, embrassant non seulement l'Attique, la Béotie, l'Acarnanie et l'Étolie, mais l'Épire, la Thessalie, la Macédoine et formant un grand État vraiment capable de faire barrière contre l'ambition russe. En tout cas, si ce rêve grandiose ne se pouvait réaliser et si la Grèce devait décidément être *protégée*, il souhaitait qu'elle ne le fût pas plus par la Russie qu'il n'avait voulu précédemment (1) qu'elle le fût par l'Angleterre; c'était de la France seule qu'elle pouvait attendre un patronage à la fois efficace, libéral et désintéressé.

En résumé, Fabvier, à son retour de Chio, était bien résolu à ne pas conserver son commandement sous Capodistrias. Mais il n'était pas homme à se retirer sans tenir compte des circonstances difficiles où se trouvait le pays et à refuser même à un politique qu'il n'aimait pas les services que ces circonstances pouvaient pour le moment exiger de lui. C'est pourquoi nous le voyons à cette époque se conformer au désir du gouvernement en mettant un peu d'ordre dans son établissement de Méthana; en relevant le moral et la discipline de sa petite troupe, dont il s'efforce de nouveau d'assurer le recrutement. Le 7 avril, il reçoit au camp la visite du chef de l'État, qui le comble d'éloges. Les jours suivants, sur la demande de Capodistrias, il envoie divers détachements tenir garnison à Nauplie, à Corinthe, à Poros, etc. Lui-même se rend dans la première de ces villes pour s'y concerter avec le Bavarois Heideck, qui y commande (et que le Président, *in petto*, lui a désigné pour successeur). Puis, en mai, la peste étant signalée à Hydra et à Spetzia, il est requis de prendre les mesures nécessaires pour isoler ces îles, et pendant plusieurs semaines il consacre toute sa vigilance et son activité à cette pénible tâche (2).

Cette besogne accomplie, Fabvier n'entendait pas tarder davantage à se retirer. Du reste, Capodistrias, aussi désireux, dans le fond, de le voir partir qu'il l'était lui-même de s'en

(1) Voir les trois chapitres précédents.
(2) Papiers de Fabvier.

aller, semblait prendre à tâche d'augmenter ses dégoûts en retardant indéfiniment les satisfactions que le vaillant capitaine attendait de lui. L'épitropie mise en cause par le colonel l'accusait, de son côté, d'abus de pouvoir, de violences ; lui imputait à crime la levée du siège du château, la retraite sur Mœsta, et rejetait sur lui toutes les responsabilités non seulement militaires, mais pécuniaires, de l'expédition. Le gouvernement avait institué pour prononcer sur ce litige une commission arbitrale de trois membres, le premier nommé par lui, le second par le *syntagmatarque* et le troisième par les démogérontes. L'arbitre désigné par Fabvier, Papadopoulo, s'était récusé, à raison de ses rapports d'amitié avec les deux parties ; il lui avait fallu en trouver un autre (1) et tout un mois s'était ainsi perdu en préliminaires. Après cela, le semblant d'enquête commencé par la commission s'était prolongé plusieurs semaines sans aucun résultat appréciable. Fabvier avait, par une longue note (dont nous retrouvons le brouillon dans ses papiers), formulé avec précision et en détail ses nombreux griefs contre l'épitropie. Il voulut aussi être entendu, fut confronté avec ses adversaires et n'eut pas de peine à les confondre. Mais on ne lui rendit pas pour cela justice, ou du moins on ne la lui rendit pas comme il le voulait. En juillet, le procès était encore pendant. Capodistrias manœuvra sourdement de façon à ce que, malgré l'évidence des faits, les coupables ne subissent pas le châtiment réclamé contre eux par le chef du corps régulier. Après plusieurs mois de procédure, la commission se contenta de disculper Fabvier et n'ordonna pas de poursuites contre ses calomniateurs, se bornant à les déclarer pécuniairement responsables pour la partie de la solde correspondante à l'expédition qui restait due aux troupes ramenées de Chio (2). Et encore cette déclaration devait-elle rester à peu près lettre morte, puisque Fabvier, une année plus

(1) Les trois commissaires furent finalement : pour Fabvier Clonaris, pour le gouvernement Gennatas et pour l'épitropie Masson.

(2) « Κατεδίκασε τὴν ἐπιτροπὴν τῶν Χίων νὰ πληρώσῃ τοὺς μισθοὺς ὅλους τοῦ στρατοῦ καὶ ἀθώωσε τὸν Φαββιέρον ἀφ' ὅλας τὰς κατηγορίας, τάς ὁποίας Χῖοι τινὲς ἠθέλησαν νὰ τὸν προσάψωσεν. » BYZANTIOS, p. 155.

tard, put encore constater que les épitropes ne s'étaient pas acquittés de leur dette (1).

Le bouillant philhellène n'attendit pas jusque-là pour résigner enfin son commandement. Encore s'il eût pu, dans une certaine mesure, s'entendre avec Capodistrias sur l'organisation et la direction militaire du corps régulier, peut-être eût-il fini par se rendre aux instances peu sincères du rusé Corfiote, qui l'invitait à le conserver. Mais à cet égard, comme à tant d'autres, aucune entente n'était possible entre ces deux hommes. Fabvier voulait que le Tacticon fût pour la Grèce une armée nationale et qu'elle n'en eût pas d'autre. Il fallait, à son avis, supprimer les bandes irrégulières et les fondre dans le corps régulier, soumettre sérieusement la nation à la loi de 1825 sur le recrutement; faire que la nouvelle armée eût non seulement un chef unique, seul responsable, mais un centre administratif et militaire où tous les services fussent étroitement rattachés; enfin que les fonds nécessaires à l'entretien des troupes et du matériel lui fussent en tout temps garantis. Il voulait aussi qu'un camp fût établi près des frontières turques et que le gouvernement employât toutes ses forces, reconstituées à l'européenne, à délivrer la Grèce continentale, où Church et Ypsilanti, à la tête de bandes sans cohésion, luttaient alors péniblement et sans succès (2). A ce moment même l'armée russe entrait en campagne du côté du Pruth. Il fallait profiter sans retard du désarroi où cette agression allait mettre la puissance turque pour pousser résolument jusqu'en Épire, en Thessalie, en Macédoine et prendre sans retard possession des territoires qui devaient constituer le grand État rêvé par Fabvier. Il y avait, dans de pareils calculs et de pareils plans, des exagérations et des illusions contre lesquelles devait forcément réagir un diplomate de profession comme Capodistrias. Ce dernier

(1) Lettre de Fabvier à Capodistrias (17 mai 1829). (Papiers de Fabvier.)

(2) Church opérait du côté de l'Acarnanie et du golfe d'Arta; Ypsilanti, du côté de l'Attique et de la Béotie. Le premier avait pour auxiliaire un Français, le colonel Dentzel, vieil ami de Fabvier, qui ne l'avait pas vu sans une vive contrariété consentir à servir sous les ordres d'un général anglais. (Papiers de Fabvier.)

ne croyait pas qu'on pût de longtemps obtenir l'abdication des chefs de bandes et la fusion de leurs troupes dans l'armée régulière, non plus que la soumission du pays à un système légal de recrutement. Il ne pensait pas que les grandes puissances fussent disposées à laisser le nouvel État grec absorber la majeure partie de la péninsule des Balkans. Enfin il faut ajouter que cet homme d'État, très jaloux de son autorité et désireux de la garder intacte le plus longtemps possible, ne voulait à aucun prix voir près de lui un *généralissime* qui, disposant de toutes les forces militaires de la Grèce, eût pu le tenir en échec ou lui faire la loi. Il redoutait surtout la coopération d'un homme aussi entreprenant, aussi autoritaire, aussi peu endurant que Fabvier. Habitué à tabler moins sur les chances de la guerre que sur les possibilités diplomatiques, il était d'avis que l'intérêt de la Grèce était de ne pas heurter de front les grandes puissances et d'avoir l'air tout d'abord de se contenter du peu qu'elles lui concéderaient, sauf à en profiter pour tâcher plus tard de s'élargir et d'obtenir davantage. En ce qui touche à l'organisation des troupes, on voit par sa correspondance (1) que pour le moment le mieux était, à son sens, qu'elles se composassent de trois éléments distincts : 1° un corps régulier de trois à quatre mille hommes, aux ordres immédiats du gouvernement; 2° des bandes irrégulières formant un effectif d'égale force; 3° enfin un contingent à peu près équivalent recruté à l'étranger et à la solde de l'État grec. C'étaient là trois armées indépendantes l'une de l'autre, qui, habilement maniées par lui, devaient, à ce qu'il pensait, se contrebalancer et, en toute circonstance, lui donner le moyen de demeurer le plus fort.

Fabvier, ne pouvant lui faire partager ses vues, lui adressa, vers la fin de mai, une lettre à la fois dure et triste pour lui notifier sa résolution de se retirer. « ... Votre Excellence, lui écrivait-il, ne trouvera dans ce pays aucune lueur de patriotisme ni d'instruction, si ce n'est dans le corps régulier. De plus, ce peuple, si longtemps plongé dans l'esclavage et privé

(1) Voir notamment sa lettre au général de Loverdo du 15 décembre 1828. (*Corr. de Capodistrias*, II, 454-466.)

de l'usage des armes, n'est pas naturellement brave. L'éducation et le sentiment de l'honneur peuvent le rendre tel. Lorsqu'ils auront compris que leur drapeau les conduit dans le chemin de l'honneur, qu'ils se verront estimés du gouvernement et chéris du peuple, vous pouvez vous attendre à des prodiges. Telle est la troupe que j'ai l'honneur de commander aujourd'hui; telle elle sera sans doute sous tout autre chef que vous lui donnerez, pourvu qu'il soit sincère dans sa marche, simple dans ses mœurs. — Il y a deux ans, j'avais trois mille cinq cents hommes sous les armes, un arsenal suffisant pour leurs besoins, le germe de tous les établissements militaires. Ce phénomène rassurant pour la population, qui n'aurait rien coûté à l'État, conjura contre lui tous les ennemis de l'ordre et même les intrigants étrangers. On le frappa de toutes parts; il s'écroula et avec lui mon espérance de voir la Grèce acquérir son indépendance avec plus de gloire qu'elle n'en obtiendra des décisions des puissances européennes. J'ai chaque jour des preuves qu'on ne me permettrait pas d'achever quelque œuvre glorieuse. Indépendamment donc des autres motifs qui me contraignent de me retirer, et l'honneur me permettant de le faire puisque les dangers sont passés, c'est encore un service à rendre à la Grèce de laisser un autre recueillir le fruit d'un arbre que j'ai planté. Et croyez qu'après la France la Grèce est ce que j'ai de plus cher au monde (1)... »

En même temps le chef du Tacticon adressait ses adieux tant aux troupes demeurées à Méthana qu'aux divers détachements envoyés dans diverses places. Nous voyons par des lettres qu'il reçut peu après de plusieurs de ses subordonnés ou de ses amis quelle émotion et quels regrets sa détermination excita tant chez les Grecs que chez les philhellènes qu'il avait eus sous ses ordres (2). Fabvier comptait, tant en dehors

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Un de ses officiers, nommé Cavallo, lui écrivait le 21 mai de Nauplie : « Je ne puis vous exprimer la consternation que vos adieux apportèrent dans l'âme de vos enfants. Des sanglots, des pleurs, plus de contenance, et personne ne pouvait y résister. La scène que vous aviez voulu épargner par votre absence n'a été que plus triste. Ils se réunirent aussitôt, les officiers et sous-officiers, après la lecture de vos adieux, et

du Tacticon que dans ses rangs, des administrateurs et des amis fidèles, qui ne pouvaient oublier, malgré la rudesse parfois blessante de ses façons et de son langage, son infini dévouement à la Grèce et l'amour passionné qu'il lui portait encore. On lui savait gré d'avoir appris l'idiome des Hellènes, d'aimer à le parler, de porter leur costume et de ne perdre aucune occasion d'exprimer sa foi dans l'avenir de leur race (1).

vinrent chez moi me témoigner le déplaisir et le regret de perdre un père aussi bienfaisant. Le jour suivant ceux de Palamidi, cavalerie et artillerie, tour à tour s'écrièrent mille fois : « *Vive le colonel Fabvier! Vive* « *notre père!* Et tout loin qu'il puisse être, il sera toujours présent à « notre mémoire; son souvenir servira de délassement toujours à nos « peines et à nos fatigues à venir. »

Le commandant Justin, dans une lettre du 7 juin (datée de Tacticopolis), lui exprimait, pour sa part, ses regrets en ces termes : « ... Croyez, mon colonel, que j'éprouve un regret bien sincère de vous voir quitter le corps régulier. C'est maintenant que vous serez peut-être à même de juger combien je vous ai toujours regardé comme le seul capable de le conduire ou de lui imprimer avec de faibles moyens le sceau du véritable honneur... » — Un peu plus tard (17 juillet), le colonel de Heideck, son successeur dans le commandement des tacticos, ne se montrait pas moins affligé de son départ : « ... Je ne veux pas vous laisser partir sans vous répéter l'assurance de mon estime sans bornes et de mon amitié la plus sincère... Je suis bien peiné de la résolution que vous avez prise de quitter ce beau pays, et croyez qu'il y en a beaucoup qui partagent cette peine avec moi. La seule récompense, mais sûrement aussi la meilleure, que vous emporterez pour le bien que vous avez fait à cette malheureuse Grèce est dans votre conscience et dans l'estime des hommes qui ont eu l'avantage de vous connaître. Mais elle suffit et vous n'en avez jamais demandé d'autres... » (Papiers de Fabvier.)

(1) « ... Il portait le costume albanais, dit un officier de la marine française qui le vit vers cette époque (juin 1828)... Il avait avec lui, comme aide de camp, M. Molière... Ces messieurs, soit pour se conformer aux coutumes du pays qu'ils sont venus défendre, soit par habitude, ont pris toutes les attitudes et les gestes des Grecs, de telle sorte qu'il serait difficile maintenant de les reconnaître pour étrangers... La conversation roula sur le caractère grec. Il nous assura que, quoiqu'il fût peut-être de tous ceux qui avaient embrassé leur cause celui à qui ils avaient fait le plus de mal, il ne pouvait cependant pas s'empêcher de les aimer. Le caractère du Grec moderne, disait-il, est absolument le même que celui de l'ancien. S'ils sont dans l'inaction, si quelque grand intérêt ne les force pas à agir, enfin s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, ils deviennent susceptibles d'ingratitude et de tous les crimes. Mais si vous pouvez les émouvoir par de belles actions; si, pressés de toutes parts, ils sont contraints de se montrer, il n'est pas de choses dont ils ne soient capables. Désintéressement, grandeur d'âme, intrépidité, tout semble naturel en eux. Cependant ils ont encore leurs jours, il faut les prendre à point. En

Tout cela, Capodistrias ne l'ignorait point. Il n'était point non plus sans savoir que si Fabvier était très populaire en Grèce, il l'était encore plus en France, où les poètes célébraient sa gloire (1), où le parti libéral l'élevait aux nues; où le gouvernement lui-même (surtout depuis l'avènement du cabinet Martignac) ne voyait presque plus en lui le conspirateur de 1820, le proscrit de 1823, et commençait plutôt à le regarder comme un auxiliaire utile de sa politique en Orient. Le nouveau ministère français pensait qu'après le grand éclat de Navarin il y aurait pour le drapeau blanc de la légitimité, peu gâté de la gloire jusqu'en 1827, à la fois honneur et profit à prêter au peuple hellène une assistance efficace qui, au moment où les troupes russes pénétraient dans l'empire ottoman, ôterait au tsar tout prétexte de pousser ses succès jusqu'en Grèce et retiendrait la Grèce elle-même dans le cas où, profitant des circonstances, elle eût voulu s'étendre démesurément vers le nord. On sait que, conformément à ces vues, l'Angleterre et la France décidèrent (d'accord, du reste, avec la Russie elle-même, qui ne pouvait s'y opposer) qu'un corps expéditionnaire serait envoyé en Morée pour obliger Ibrahim à évacuer cette presqu'île. Ce corps, naturellement, ne devait pas être fourni par la Russie. L'Angleterre ne pouvait être non plus chargée de l'expédition parce que, maîtresse des îles Ioniennes, on eût craint qu'une fois établie dans le Péloponèse

un mot, ce sont des hommes très difficiles à mener. Mais si l'on a su se les attacher et les connaître, on peut en faire tout ce que l'on veut. Lorsqu'on prend le commandement, ce n'est point un langage particulier qu'il faut leur parler, c'est celui de tout le monde, c'est le langage en action. Si vous les menez au combat, marchez-y le premier, ils vous suivront; faites des prodiges de valeur, ils vous surpasseront; mais ils seront perdus si vous n'êtes pas assez fort pour leur frayer la route... » (Joseph KERVILER, *Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate*, p 215-216.)

(1) Voir dans les *Orientales* la pièce intitulée *Enthousiasme*, qui fut écrite en 1827 et d'où je détache cette strophe :

« Commande-nous, Fabvier, comme un prince invoqué !
Toi qui seul fus au poste où les rois ont manqué,
Chef des hordes disciplinées:
Parmi les Grecs nouveaux ombre d'un vieux Romain,
Simple et brave soldat qui, dans ta rude main,
D'un peuple as pris les destinées ! »

elle ne fût tentée de le garder; d'ailleurs, se posant vis-à-vis de la Porte comme sa protectrice attitrée, elle croyait avoir intérêt à ne pas froisser le sultan en exécutant elle-même une opération militaire à laquelle ce souverain ne pouvait pas se montrer insensible. Bref, il fut décidé (19 juillet 1828) que le corps expéditionnaire serait exclusivement français, sauf à Charles X à rappeler ses troupes dès que leur présence en Morée ne paraîtrait plus strictement nécessaire.

Avant même qu'il parvînt à destination, les trois puissances avaient résolu de se faire représenter à titre officieux auprès du gouvernement grec par des agents diplomatiques, et la France avait pour sa part expédié en Grèce le colonel Juchereau de Saint-Denis (1). Cet officier était arrivé à Égine vers le milieu de juin et y avait été d'autant mieux reçu qu'il apportait à Capodistrias un subside de cinq cent mille francs, avec l'espoir de mensualités importantes pour l'avenir (2).

Le moment eût été, on le voit, mal choisi pour rudoyer Fabvier ou pour le traiter avec dédain. C'est pourquoi Capodistrias, loin de paraître pressé de voir partir l'ancien chef du Tacticon — dont il avait, dès le commencement de juin, offert la succession à l'Allemand Heideck (3) — témoignait, en paroles, le plus vif désir qu'il revînt sur sa démission, et allait jusqu'à lui faire en présence de l'agent français des reproches pour l'avoir donnée. Fabvier, qui n'était pas dupe de cette comédie, mais qui ne voulait pas avoir aux yeux du colonel Juchereau le tort de refuser purement et simplement ses services à la Grèce, répondait en renouvelant une fois de plus l'exposé des conditions auxquelles il entendait exercer le commandement du corps régulier.

« Aujourd'hui, écrivait-il au Président le 30 juillet, que le

(1) Juchereau de Saint-Denis, né en 1778, avait été autorisé, plus de vingt ans auparavant, à entrer au service de la Turquie comme directeur et instructeur du génie militaire. Fabvier avait pu le voir à Constantinople en 1807.

(2) Le gouvernement français déboursa pour la Grèce, dans la seule année 1828, la somme de 3,588,000 fr., sans compter, bien entendu, ce que lui coûta l'expédition du général Maison. (Pellion, *la Grèce et les Capodistrias*, 139.)

(3) *Corr. de Capodistrias*, II, 139-140.

gouvernement français montre avec tant de loyauté l'intérêt qu'il porte à la nation grecque, je ferais volontiers le sacrifice d'oublier le passé pour faire de nouveaux efforts pour un peuple que j'aime et admire, pour seconder Votre Excellence dans sa pénible et glorieuse tâche; mais... je ne puis agir que dans ma conviction; je répondrais mal à votre confiance en entreprenant ce que je ne me sens pas en état d'exécuter.

« Votre Excellence m'a dit que nous partions de deux bases opposées. Cette conviction m'a appris que j'étais désormais inutile.

« Je croyais qu'il était dans l'intérêt de cette cause d'élargir autant que possible le territoire grec, le purger par les armes de l'ennemi qui le souille. J'ai la conscience que la chose est possible. Je crois que quelques lauriers de plus ne rendraient pas les Grecs indignes de la bienveillance qu'on leur témoigne...

« ... Cette institution (*l'armée régulière*) ne peut être accessoire; elle doit être la base de tout ou succomber...

« Réunir tout ce corps en un camp où arriveraient des recrues volontaires en grand nombre, si on autorise l'enrôlement des irréguliers; les conscrits appelés par la loi le compléteraient. Que ce camp soit à la frontière et que ces troupes entreprennent le plus tôt possible une expédition. Dans ce cas, en y joignant un nombre convenable d'irréguliers et avec plein pouvoir d'agir, je ne doute pas qu'il ne soit possible de dégager la partie de la Romélie qu'il y aurait espoir de conserver.

« En suivant cette marche, j'accepte votre confiance et toutes les responsabilités qu'elle entraîne (1)... »

A de pareilles propositions, Capodistrias, qui avait d'abord fait semblant de réfléchir, répondit le 13 août, quand il fut bien assuré que le corps expéditionnaire français ne lui ferait pas défaut (2), par une fin de non-recevoir absolue.

« ... Vous ne pouvez plus douter, lui écrivit-il, des regrets

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Ce corps était alors réuni à Toulon, où il s'embarqua pour la Grèce le 17 et le 19 août.

avec lesquels je vois que le point de vue sous lequel vous envisagez l'institution du corps régulier ne peut pas être — *pour le moment* — celui du gouvernement grec.

« ... Le corps régulier existe; le gouvernement fait et fera ce qu'il faut pour lui donner de la consistance et, lorsque les circonstances le permettront, ce corps remplira sans doute la mission qui lui est réservée.

« S'il vous plaît jusque-là de réserver... au gouvernement grec l'espoir des services que vous pouvez lui rendre, vous ajouterez de nouveaux titres à ceux que vous avez déjà à sa reconnaissance (1)... »

C'était un congé en bonne forme. Vainement, deux jours après, Capodistrias essaya-t-il d'atténuer la dureté froide de sa dernière lettre par les formules flatteuses de celle qu'il lui adressa (15 août) au sujet de la liquidation de ses comptes (2). C'était là pure comédie. Cette liquidation, du reste, consistait simplement dans la promesse de payer à Fabvier 52,000 piastres dont il s'était personnellement endetté pour le corps régulier.

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Le Tacticon, malgré les promesses du gouvernement grec, n'avait jamais eu de caisse ni de comptabilité régulières. Bien des dépenses avaient été opérées sans que le colonel pût les prouver par des pièces justificatives. C'est ce qu'il avait établi le 19 juillet par une note si convaincante que Capodistrias, le 15 août, lui écrivait : « ... Le gouvernement ne peut pas confirmer des comptes qui n'ont pas subi le contrôle exigé par les règles; mais il n'hésite pas à déclarer que ceux que vous avez présentés offrent tellement les garanties d'une fidélité scrupuleuse qu'il a cru de son devoir d'accorder immédiatement le paiement des 52,000 piastres que vous avez demandées sur le déficit de 11,500 colonates pour l'acquittement de vos dettes. — Ces garanties sont : 1° qu'une grande partie des sommes manifestées dans vos recettes, provenant de donations particulières directement adressées à vous et ne se trouvant pas par conséquent dans les livres du gouvernement, n'aurait jamais pu être connue si vous n'en aviez pas fait la déclaration; 2° que la totalité des dépenses, comparée au nombre des individus qui ont composé le corps dans les différentes époques, est loin de présenter un excès, mais est extrêmement modique... — Le gouvernement se plaît à apprécier les *garanties* que présente votre dévouement à la cause grecque et le caractère noble, généreux et loyal que vous avez manifesté dans toutes les occasions... — Le gouvernement ne se dispense pas de faire reviser régulièrement vos comptes et de vous donner, ou plutôt de se donner à lui-même la satisfaction de les publier un jour, accompagnés des témoignages de sa gratitude pour l'offre que vous avez faite pour l'excédent de la somme de 52,000 piastres. » (Papiers de Fabvier.)

On lui avait demandé de renoncer en faveur de l'État à tout ce qui lui était dû en sus de cette somme, et il y avait consenti sans hésiter. Il n'avait jamais reçu ni voulu d'appointements. Aucune satisfaction ne lui était donnée au sujet de sa part de prise du *Tagliaferro* (1) retenue jadis par le gouvernement et sur laquelle il estimait qu'il lui revenait encore 333,000 piastres, qu'il eût voulu distribuer à titre de récompenses à ses anciens compagnons d'armes (2). En résumé, Fabvier se trouvait joué de toutes façons par le Président. Aussi éprouvait-il en partant un violent désir de se venger de lui.

Il s'embarqua le 23 août, à Navarin, sur un bâtiment de l'escadre française où l'amiral de Rigny lui avait donné passage, sans vouloir attendre l'arrivée du corps expéditionnaire français, dont le chef, le général Maison, était parti de Toulon le 17 août. Cette détermination de sa part surprit quelque peu ses amis. On croyait en effet généralement, tant en France qu'en Grèce, qu'il allait être rappelé dans l'armée avec le grade de maréchal de camp. Son neveu Charles Fabvier, de Nancy, lui écrivait le 11 août qu'il ne tenait qu'à lui de mettre un terme à sa longue disgrâce et l'engageait — discrètement — à se montrer moins cassant et moins raide envers le gouvernement de la Restauration (3). Mais le fier

(1) Voir plus haut, p. 298-299.

(2) On trouve dans ses papiers un tableau indiquant la répartition qu'il désirait faire entre eux de cette somme.

(3) « ... Plusieurs journaux ont annoncé qu'une brigade serait mise sous vos ordres. M. Trézel... nous écrit que toutes les occasions possibles vous seraient offertes de rentrer dans les rangs de l'armée française... C'est presque le seul moment heureux que votre pauvre mère ait passé depuis votre départ... Le souvenir de sa tendresse pour vous, celui de l'attachement si profond que vous portent tous ceux qui vous connaissent... adouciront, je l'espère, l'amertume qu'auraient pu jeter dans votre âme ces injustices et ces vexations sans nombre dont on vous a abreuvé ici. Peut-être mettrez-vous un peu plus de douceur, plus d'amitié dans vos relations avec le gouvernement, en songeant qu'il y a ici deux vieux bras qui veulent vous presser encore avant de se raidir pour toujours... » De son côté Regnaud de Saint-Jean-d'Angély écrivait le 15 août à son ancien chef : « ... Il y en a ici qui prétendent que le général Maison vous porte un brevet de maréchal de camp... Si votre projet était de rentrer dans l'armée, vous ne pourriez le faire par une meilleure porte, et Trézel, comme sous-chef d'état-major, peut graisser le pêne et les gonds... »

soldat laissait dire et avait d'autres idées. Ce n'était pas pour le moment un grade qu'il voulait demander au ministère français. Le général Maison, qu'il rencontra en mer, lui offrit de le remmener en Morée comme attaché à son état-major. Il déclina poliment cette proposition et préféra continuer sa route.

Il avait conçu le dessein et l'espoir de faire imposer à Capodistrias sa collaboration par le gouvernement français, qui avait quelque peu le droit de parler haut en Grèce et d'exiger que le corps régulier fût reconstitué selon ses vues. C'est ce qu'il donnait à entendre à M. de Caux, ministre de la guerre, en lui écrivant, dès son arrivée à Toulon (4 septembre), pour se mettre à sa disposition en ce qui concernait les affaires de la Grèce (1). C'est ce qu'il déclarait fort nettement dans une lettre à son jeune ami Grasset, secrétaire de l'agence de France en Grèce (8 septembre) : « ... Sans doute un jour ou l'autre on sera forcé d'évacuer; mais il faut qu'alors la Grèce soit établie et que l'alliance nous en reste... Il faut que j'organise la force armée, et c'est pour rester dans cette chance que je n'ai pas voulu prendre rang dans l'armée française. J'aimerais mieux que cela se fût fait sans cela. Mais cet autre n'a pas voulu et, si on ne prend pas des mesures sages, on nous donnera encore de la pelle au c.. sans qu'il y ait rien de fait (2)... » Avec un peu moins de précision, mais en termes suffisamment clairs, Fabvier révélait à Capodistrias lui-même ses espérances et ses projets : « ... Vous avez senti que je ne serais à ma place ni en commandant un corps grec dans ces circonstances, ni en changeant tout à coup et prenant du service dans l'armée d'occupation. Je ne pouvais pas agir comme particulier. Si le gouvernement de mon pays

(1) Après lui avoir fait part de son désaccord avec Capodistrias, il ajoutait : « ... J'ai cru devoir me réserver pour attendre la volonté de mon souverain et conserver toutes les chances honorables de servir en même temps la cause de l'humanité et l'intérêt de mon pays, et mon premier devoir dans ce cas est d'offrir le résultat de mes études et de mon expérience dans un pays mal connu, digne de s'élever sous la protection de la France et d'un poids qui peut devenir considérable... » (Papiers de Fabvier.)

(2) Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8385.

m'ordonne maintenant de travailler pour la Grèce dans cette nouvelle direction, je le ferai avec zèle, mais le devoir me dispensera de la responsabilité (1)... »

On voit par d'autres passages (de ses lettres à Grasset) que ce n'était pas seulement une mission du gouvernement français qu'il désirait obtenir. Il eût voulu en recevoir une aussi d'une assemblée nationale en Grèce, ce qui eût mis Capodistrias tout à fait à sa merci « ... Je suis très disposé à aller leur faire une force nationale, et après ils seront chez eux. Mais je crains la fourberie de cet autre. Ainsi je ne serais pas fâché s'il était possible, comme *c'était l'intention* (2), que je fusse nommé par l'assemblée nationale pour commander et organiser les forces grecques (3)... Je désire fort être renvoyé là-bas et n'ai pas voulu suivre le général Maison pour conserver cette chance. Si on me rappelle, que ce soit pour diriger toute l'affaire militaire... je suis le seul qui y soit propre... Je serais bien aise que ce fût l'assemblée nationale qui prît cette décision. Ce serait une tâche un peu fatigante; mais j'ai encore quelques bonnes années dans le ventre (4)... »

Absorbé dans son projet grec, Fabvier fut préservé des entraînements politiques où eût pu le jeter la joie de se retrouver en France après un si long exil, étant donné surtout l'accueil quasi-triomphal que lui valut, partout où fut signalée sa présence, sa glorieuse popularité. Son retour causa dans tout notre pays une émotion sympathique et joyeuse, constatée non seulement par les journaux du temps (qui relatent les visites, les adresses, les invitations reçues par le colonel à Toulon et ailleurs), mais aussi par les rapports de police dont il fut l'objet et que nous retrouvons aux Archives nationales (5). Ayant appris son débarquement à Toulon, où il demeura près d'un mois en quarantaine, le sous-préfet de

(1) Lettre datée de Toulon, septembre 1828. (Papiers de Fabvier.)
(2) L'intention de qui? Sans doute de certains amis que Fabvier avait en Grèce, Mavrocordato et autres chefs du parti constitutionnel.
(3) Lettre du 8 septembre citée plus haut.
(4) Lettre du 20 septembre. (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8388.)
(5) Arch. nat., F^7 6993, dossier 13970.

cette ville et le préfet du Var demandèrent si, vu le rôle qu'il avait joué de 1820 à 1823, il n'y avait pas lieu de le mettre en arrestation. Il leur fut répondu de Paris que le colonel n'avait jamais été condamné et que ses agissements en 1823 n'avaient donné lieu à aucune instruction contre lui (1). Il fallait donc le laisser libre et se contenter de le surveiller étroitement, mais discrètement, ce qui fut fait tout le temps que dura son séjour en France. Nous voyons donc par les rapports qu'il lui fut, à Toulon, Marseille, Valence, Lyon, etc., offert des banquets ou des sérénades, mais qu'il se déroba le plus possible à toutes manifestations. A Paris, les étudiants voulurent le fêter au Quartier latin. Plusieurs officiers émirent l'idée d'une souscription par laquelle les membres militaires de la Légion d'honneur lui abandonneraient le dixième de leur traitement de légionnaires (2). Mais Fabvier semblait prendre à tâche de se montrer le moins possible et d'éviter tout ce qui eût pu faire croire qu'il revenait en agitateur. S'il descendit à Paris chez La Fayette, dont il était depuis longtemps redevenu l'ami le plus respectueux et le plus dévoué, il s'y tint fort tranquille et s'efforça de n'y pas attirer l'attention sur sa personne. En Lorraine même, où il alla embrasser son frère et sa vieille mère, il ne resta que deux jours (6-8 novembre), étonna tout le monde par sa réserve et ne contenta pas « les curieux qui le questionnaient sur les affaires publiques et sur les siennes personnelles ». Tout au plus voulut-il bien dire qu'il avait été reçu avec bienveillance dans le monde gouvernemental et qu'il allait retourner en Morée.

Sa grande affaire lui paraissait en très bonne voie. A Paris, les ministres de la guerre et des affaires étrangères l'avaient fort bien reçu. Il avait été présenté au roi et au dauphin, qui lui avaient fait l'accueil le plus flatteur. Bref, il n'eut pas de peine, à ce qu'il semble, à faire admettre au gouvernement français ses idées au sujet de l'organisation de l'armée

(1) Ministère de la guerre. (Archives administratives, dossier du général Fabvier.)

(2) Depuis le 1er décembre 1824 Fabvier était rayé des cadres de l'armée et n'avait droit comme colonel à aucun traitement.

grecque et c'est lui que le ministère voulut bien pour sa part charger de cette opération. Des instructions qui lui furent données le 18 novembre il résulte qu'il était chargé par le roi d'aller en Grèce proposer à Capodistrias la reconstitution du corps régulier suivant ses vues. Le Tacticon (pour l'entretien duquel Charles X promettait un subside mensuel) serait mis en état de pouvoir se substituer aux troupes irrégulières d'une part, et de l'autre au corps expéditionnaire français (1). Il semble bien, de plus, que le gouvernement français, sans oser le dire, ne répugnait pas à l'idée que cette armée prît à bref délai l'offensive contre les Turcs et leur enlevât, pour arrondir le nouvel État, une partie de la Grèce continentale, notamment l'Attique, sans compter l'île d'Eubée (2).

Le fait que l'ancien conspirateur de 1820, l'ancien manifestant de la Bidassoa, était si bien traité par les ministres de Charles X et par Charles X lui-même devait naturellement lui valoir une grande considération dans le monde politique, là surtout où l'on croyait avoir quelques avantages particuliers à tirer de la révolution hellénique. Certaines avances paraissent lui avoir été faites à cette époque par le duc d'Orléans qui, malgré sa déconvenue de 1826, n'avait pas tout à fait renoncé à l'espoir de faire de son second fils un roi des Hellènes. Louis-Philippe pensait que, le parti français paraissant devoir être le plus fort en Grèce, le colonel n'aurait plus de motifs pour contrecarrer la candidature du duc de Nemours, et qu'en le flattant un peu il serait aisé de transformer cet ancien adversaire en un nouvel auxiliaire de sa politique. Fabvier fut invité à dîner à Neuilly le 14 novembre et traité par le duc et

(1) Ce corps, dont l'effectif était de 14,000 hommes, avait débarqué en Morée à la fin d'août 1828 L'évacuation de cette presqu'île par Ibrahim, évacuation que Méhémet-Ali avait prescrite à ce dernier par suite de la convention que les Anglais lui avaient fait signer à Alexandrie, s'était ensuite opérée sans autre résistance que celle du *château de Morée*, qui avait obligé les Français à tirer quelques coups de canon (septembre-octobre).

(2) La minute des instructions données à Fabvier se trouve dans son dossier personnel aux Archives administratives de la guerre (n° 1146.)

par ses enfants comme un véritable héros (1). Et ces avances ne furent pas faites tout à fait en pure perte. Car on verra plus loin qu'ultérieurement, à diverses reprises, l'idée d'offrir aux Grecs comme roi un prince français (c'est-à-dire un fils du duc d'Orléans) fut présentée par Fabvier comme très opportune, en même temps que très profitable à la France.

Cependant Capodistrias n'était pas sans savoir ce que l'ancien chef du Tacticon avait obtenu du ministère Martignac. Aussi s'efforçait-il de réagir contre les préventions du gouvernement français. On voit par une lettre fort longue et très soignée qu'il adressait le 15 décembre 1828 au général de Loverdo (2) quel mal il se donnait pour prouver qu'il n'était pas une créature du gouvernement russe, pour se disculper de l'accusation de n'être pas libéral, pour se défendre d'avoir eu des torts envers les chefs du parti constitutionnel. Mais on y voit aussi combien il souhaitait peu d'avoir de nouveau

(1) « ... J'ai vu Fabvier ce soir, écrivait à cette date même un familier du duc. Il a dîné à Neuilly. C'est un homme d'assez haute stature; une tête énorme; cheveux et moustaches noirs; la moustache des plus épaisses. La figure est douée d'une expression tour à tour bienveillante et dure; son sourire est plein de finesse, comme sa parole. On a peine à le suivre, tant son débit est rapide et saccadé. Il paraît avoir quelque peine à s'exprimer, mais il y a du mouvement et comme une couleur orientale dans son langage. Il s'aide du geste et de l'œil; son ton est moqueur et il est rare qu'il ne critique pas.. — Il aime la Grèce et les Hellènes, mais il en parle... comme un homme qui les connaît autrement que par les gazettes... Son zèle pour leur cause ne l'a pas aveuglé sur les vices de leur caractère social; mais il les aime pour les avoir adoptés, défendus, disciplinés, et il se loue de leur attachement à sa personne. — Capo d'Istria fait de longs discours, mais il réussit peu là-bas avec ses finesses diplomatiques. Les philhellènes ne sont pas attirés en Grèce par des motifs désintéressés; ils ont plus d'une fois compromis cette sainte cause par l'ardeur de leurs prétentions, leur zèle pour les places. La Bavière s'est distinguée dans cette ambition funeste... Il se plaint amèrement des préjugés répandus par les ambitieux inutilement accourus au service des Grecs contre cette malheureuse nation. Pour lui, il retourne à son poste, muni des pouvoirs du gouvernement français, pour appliquer à l'organisation d'une armée régulière une partie des sommes qui sont accordées aux Grecs.. — Pendant toute cette soirée, les yeux des jeunes princes était fixé sur le *héros*, que l'auguste auditoire n'embarrassait nullement; il est vrai qu'il n'aurait pas trouvé chez de simples citoyens plus de sympathie, de bon accueil et de bienveillance... » — CUVILLIER-FLEURY, *Journal intime*, I, p. 3 et suiv.

(2) *Corr. de Capodistrias*, II, 454-456.

Fabvier pour coopérateur. « J'apprécie infiniment, écrivait-il, les nobles sentiments qui animent cet officier distingué en faveur de la Grèce et les services qu'*il s'est efforcé de lui rendre*. Je crois aussi que parmi les étrangers aucun ne peut lui être plus utile *du moment* qu'*il voudra être moins absolu et moins exclusif dans ses opinions*. S'il se décide à revenir en Grèce, je ne négligerai aucun soin pour le mettre à même d'atteindre le but qui aura motivé son retour... »

Ce style ne dénotait à coup sûr ni une extrême sympathie pour Fabvier ni un vif désir de le revoir à Égine. — Du reste, en décembre, Capodistrias n'ignorait pas qu'il venait d'être pris, à Londres, des mesures qui allaient renverser tous les projets de l'entreprenant philhellène. La Russie et l'Angleterre n'avaient pu voir qu'avec déplaisir les projets du ministère Martignac. C'est de leurs alarmes qu'était né le protocole du 16 novembre 1828, auquel la France, par crainte de voir l'alliance brisée, n'avait pas cru devoir refuser son adhésion. Cette convention portait : 1° que les trois puissances alliées, sans préjuger la question des limites définitives de la Grèce, ne lui garantissaient pour le moment que la possession de la Morée et des îles ; 2° que la France, maintenant qu'Ibrahim avait évacué la Morée, rappellerait le gros de ses troupes, mais pourrait en entretenir encore une petite partie dans cette péninsule jusqu'à ce que le gouvernement grec fût jugé en état de se passer de ce secours. C'était là porter le coup le plus funeste au plan du colonel Fabvier. En effet, il était évident que Capodistrias, assuré du maintien de plusieurs régiments français en Morée (1), se refuserait à augmenter l'effectif du corps régulier dans la proportion indiquée par ce philhellène; et, le gouvernement grec s'abstenant, pour complaire aux trois puissances, de nouvelles attaques sur la Grèce continentale, la fusion que Fabvier voulait provoquer entre les bandes irrégulières et le Tacticon serait impossible. Ces bandes se trouvaient alors presque toutes dans la Grèce continentale; il ne fallait pas compter qu'elles en revinssent de gaîté de cœur

(1) Il resta en Grèce au départ de Maison (1829) une brigade de 4,500 hommes commandée par le général Schneider.

pour s'amalgamer en Morée avec le corps régulier et se mettre aux ordres d'un étranger.

Fabvier était parti de Paris plein d'ardeur et de confiance, sans savoir ce qui venait de se passer à Londres. Il n'eut connaissance qu'en arrivant à Navarin (21 décembre) des dépêches qui, en conséquence du protocole, avaient été envoyées, le 26 novembre, au général Maison. Sa déception fut profonde et fort douloureuse. Les nouvelles instructions portaient que le corps régulier serait bien organisé de façon à pouvoir être substitué aux troupes françaises, mais qu'il n'aurait d'autre destination que de pourvoir à la sûreté du gouvernement et à la garde des places fortes (du Péloponèse). Du reste, comme on semblait prévoir que Capodistrias s'efforçerait de réduire à des proportions misérables le corps qui devait être confié à Fabvier, cet officier était autorisé à n'accepter le commandement qu'à des conditions convenables et dignes de lui.

Quant à ce dernier, malgré la surprise pénible qu'il venait d'éprouver, il faisait encore bonne contenance et ne paraissait pas disposé à quitter la partie. « ... Le général Maison, écrivait-il le 27 décembre au ministre des affaires étrangères, avait reçu avant mon arrivée des instructions à mon sujet renversant à peu près le projet que Votre Excellence avait adopté... Cependant, il me semble toujours utile d'essayer si M. le Président sera convaincu de la nécessité d'avoir une organisation, dans le cas où on aurait l'espoir d'arriver au but progressivement... » Dans une lettre du même jour au ministre de la guerre, il revenait à l'idée de marcher contre les Turcs et d'agir énergiquement sur l'assemblée nationale (1) : « ... On pourrait s'emparer de l'Eubée, malgré toute la puissance turque, et de là on commande véritablement en Romélie... L'assemblée nationale va avoir lieu. Il serait utile qu'un envoyé français recommandable se trouvât près d'elle. Le Président a amené les choses au point qu'il peut s'y traiter des

(1) Cette assemblée n'était pas encore formée, et Capodistrias n'avait garde de la réunir tant qu'il n'était pas assuré de la composer à son gré et d'y être le plus fort.

choses très graves et que la France y aurait tout poids (1)... »

Dans les premiers jours de janvier, il se rendit à Égine avec le général Durrieu, chef d'état-major du corps expéditionnaire français, qui avait à se concerter avec le Président sur les conditions de l'évacuation et sur la remise de certaines places fortes aux troupes régulières du gouvernement grec. Capodistrias ne manqua pas de lui faire ostensiblement l'accueil le plus gracieux. Mais Fabvier s'aperçut bientôt qu'il n'avait absolument rien gagné sur lui. A la suite de pourparlers préliminaires et infructueux, le Président l'invita à lui remettre des propositions écrites (2) (peut-être pour les communiquer aux agents de la Russie et de l'Angleterre). Et, après huit jours de réflexions ou d'entretiens nouveaux, Capodistrias déclara finalement l'entente impossible.

« ... Il est de toute impossibilité, écrivait-il le 15 janvier à La Ferronnays, vu les antécédents malheureux et les circonstances actuelles de ce pays, de fonder l'ordre intérieur sur l'organisation exclusive de troupes régulières nationales. M. le colonel Fabvier ne partage pas cette opinion... J'apprécie infiniment les nobles sentiments qui animent cet officier en faveur de la Grèce; j'apprécie encore plus la droiture avec laquelle il m'a développé les motifs de sa conviction. Cependant il a reconnu avec moi que, la responsabilité d'une décision quelconque sur une question si grave pesant tout entière sur le gouvernement, c'était à lui, et à lui seul, à prononcer... Il a reconnu aussi qu'en limitant l'organisation... à la seule formation des garnisons des forteresses et dans le but unique de maintenir l'ordre dans la péninsule, il n'entrevoyait pas l'occasion de rendre à ce pays les services importants qui seuls peuvent justifier à ses yeux la part active qu'il prendrait... à cette réforme. Nous avons 2,000 hommes organisés déjà en troupes régulières. Comme il ne s'agit pas d'armer les forteresses pour les mettre en état de se défendre contre une agression extérieure, il ne serait pas difficile de porter ces

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Lettre au général Durrieu du 9 janvier 1829 (*Corr. du comte Capodistrias*, II, 517-518.

2,000 hommes à un nombre suffisant à ce service, sans procéder pour le moment à une réorganisation générale... Une pareille tâche ne serait pas à la hauteur des talents de M. le colonel Fabvier, d'autant plus qu'elle n'est nullement conforme à ses opinions (1)... »

Un peu plus tard, le Président, instruisant le colonel de Heideck (qui commandait maintenant le corps régulier) des vastes projets de Fabvier et de ses déconvenues, se montrait bien décidé à ne pas céder, quand même la France le menacerait de le priver de ses subsides. « Si l'on adopte ce mode pour nous faire suivre une autre marche, déclarait-il, on se trompe. Nous avons de quoi vivre jusqu'au 15 du mois de février; nous pouvons donc attendre... J'accepte... ce qu'on voudra faire pour augmenter et pour perfectionner le corps de troupes régulières... en conservant les mêmes bases quant aux choses et aux hommes; et je n'accepte rien, si l'on veut me forcer à bouleverser le tout pour admettre de nouvelles bases (2)... »

Enfin, le 31 janvier, Capodistrias invitait assez clairement Maison à le débarrasser de Fabvier en l'appelant auprès de lui : « Il ne dépend plus de moi d'utiliser pour le moment les nobles sentiments qui animent ce brave officier en faveur de la Grèce. Je lui ai donné lecture de mes réponses à M. le comte de La Ferronnays et j'ai abandonné à ses propres décisions le parti qu'il jugera convenable de prendre. Puisque Votre Excellence est disposée à l'appeler à son quartier général, il ne me reste qu'à témoigner le regret que j'éprouve de n'avoir pas pu utiliser les talents dont cet officier a donné tant de preuves... (3). »

Quant à Fabvier, tout en constatant le complet échec de ses propositions, il paraissait encore disposé non pas à renoncer à la partie, mais à passer outre.

Rendant compte au général (le 25 janvier) de ses entretiens avec Capodistrias, il disait lui avoir rappelé tout ce qu'il avait

(1) *Corr. du comte Capodistrias*, II, 517-518.
(2) *Ibid.*, II, 534-535.
(3) *Ibid.*, III, 14.

fait pour le corps régulier; lui avoir reproché l'abandon où ce corps avait été laissé, le traitement privilégié des bandes irrégulières. Il avait déclaré au Président qu'il était, lui, Fabvier, meilleur juge que personne en pareille matière; que si on voulait le laisser mettre les choses sur un autre pied, il ferait de son mieux et qu'aussitôt l'organisation terminée, il se retirerait, « lui laissant le fil à la main ». Il lui avait représenté tout ce qu'il devait de reconnaissance au gouvernement français; il lui avait enfin mis le marché à la main en lui déclarant qu'il ne pourrait pas accepter une situation « peu digne de la confiance dont il avait été honoré » par son gouvernement. Tout avait été inutile; le Grec n'avait pas cédé (1).

Il représentait d'autre part au ministre des affaires étrangères (le 31 janvier), qu'il fallait faire de la Grèce un état vraiment fort, capable de se suffire à lui-même et de former une barrière solide contre l'ambition moscovite. On ne devait pas laisser à la Russie, dont les armes avaient été assez malheureuses pendant la campagne de 1828 (2), le temps de prendre sa revanche. Les Grecs ne demandaient qu'à marcher. Ils détestaient les Russes. Quant à Capodistrias, « ... J'ai tout tenté, écrivait Fabvier, pour convaincre le Président de la loyale bienveillance du gouvernement. Je suis resté avec lui en bons termes... J'ai feint d'ignorer ses manœuvres... Le peuple grec, ajoutait-il, est admirable dans sa résignation; dernièrement... Stratfort Canning voulait préparer un changement. Le personnage... proposé par les Anglais et dont je vous ai garanti le patriotisme (3), a eu avec ses collègues la sagesse de se refuser à toute démarche qui pourrait amener quelques troubles... L'assemblée nationale aura bientôt lieu. Le Président la prépare par la corruption. Néanmoins elle serait unanime si on lui proposait quelque chose de positif... Il est indispensable que près de l'assemblée il y ait une personne de

(1) Papiers de Fabvier.

(2) Les troupes russes avaient dû lever le siège de Silistrie et opérer une fort pénible retraite.

(3) Nous ne savons au juste qui Fabvier voulait désigner ainsi. Peut-être était-ce Mavrocordato?

confiance, un projet arrêté sur la marche que le gouvernement français a l'intention de suivre (1)... »

Malheureusement pour Fabvier, le gouvernement français ne voulait plus se prêter à ses desseins. Maison avait pour instructions de le contenir plutôt que de le seconder et, dans le cas où ses agissements lui paraîtraient compromettants pour le ministère, de le rappeler formellement auprès de lui en l'attachant à son état-major. Ce général, qui avait pour lui beaucoup de considération et de sympathie, n'eût pas voulu le contrister ou le froisser par de trop impératives injonctions. Il commença par lui donner à entendre — amicalement — qu'il ferait bien de ne pas rester à Égine (2). Mais Fabvier ne voulait pas comprendre à demi-mot. Il persistait donc à demeurer dans cette île, où il était encore en février et où il n'est pas téméraire de penser qu'il s'entretenait avec ses amis du parti constitutionnel (Mavrocordato et autres) des moyens de réagir contre la politique du Président. C'est sans doute à cette époque qu'il envoyait au général Sébastiani un mémoire dont nous retrouvons la copie dans ses papiers et que Mavrocordato avait rédigé pour protester contre le tort que le protocole du 16 novembre faisait à la cause hellénique.

Invité probablement par Capodistrias, qu'impatientait la persistance du colonel à ne pas quitter Égine, Maison lui écrivit le 19 février pour l'informer qu'il l'attachait à son état-major. Comme il ne lui enjoignait pas formellement de revenir, Fabvier se contenta de répondre (1er mars) qu'il acceptait cet honneur, mais qu'il croyait devoir attendre à Égine le débarquement du nouveau résident en France, le baron Rouen. Il se montait la tête de plus en plus. Il voulait que le gouvernement français prît Capodistrias par la famine en lui supprimant tout subside. D'autre part, le Président, qui à ce moment même quittait Égine pour se rendre à Nauplie et commencer une campagne électorale dans le Péloponèse, tenait à ne pas y laisser derrière lui un mécontent comme Fabvier. Ce fut pour

(1) Papiers de Fabvier.
(2) Lettre du 24 janvier 1829. (Papiers de Fabvier.)

répondre à son désir que Maison, le 8 mars (1), invita enfin — courtoisement, mais fort nettement — le colonel à venir le rejoindre à Modon. Cette fois le philhellène dut bien obéir.

Capodistrias obtint peu après un succès diplomatique de quelque importance. En prévision de la réouverture — alors imminente — des hostilités sur le Danube, l'Angleterre voulait être armée d'un texte qui empêchât les Grecs de se jeter sur les Turcs au midi pendant que les Russes les attaqueraient de nouveau par le nord. Mais pour avoir le droit d'exiger d'eux qu'ils se tinssent tranquilles, il fallait bien leur accorder quelques avantages. En conséquence, la conférence de Londres, par le protocole du 22 mars, fixa aux golfes d'Arta et de Volo la limite du futur État hellénique, c'est-à-dire qu'elle lui promit une portion relativement considérable de la Grèce continentale. Il est vrai qu'en retour elle invitait les Grecs non seulement à s'abstenir de toute marche en avant, mais à évacuer tout ce qu'ils avaient occupé par les armes en dehors de la Morée et des îles. Le protocole portait en outre que la Grèce, tout en devenant autonome, resterait vassale et tributaire de la Porte. Son gouvernement devait être celui de la monarchie héréditaire; enfin le prince appelé à gouverner la Grèce ne devrait être pris dans aucune des familles régnantes d'Angleterre, de France ou de Russie.

Cet arrangement satisfaisait la Russie par la clause de vassalité imposée au nouvel État (2); l'Angleterre, par l'exclusion dynastique dont il frappait la famille de Bourbon; la France, par l'extension de territoire qu'il accordait à la Grèce. Cha-

(1) Papiers de Fabvier. — Ce même jour Maison écrivait au ministre de la guerre : « ... La mission dont vous aviez chargé le colonel Fabvier étant entièrement manquée..., je l'ai rappelé près de moi en lui annonçant qu'il serait traité comme colonel d'état-major... » Le 20 mars, il ajoutait : « ... J'ai positivement ordonné au colonel Fabvier de revenir ici; je compte l'emmener en France; sa présence ici inquiéterait le Président... » (Ministère de la guerre, Archives administratives, 1146.)

(2) Cette puissance ne voulait pas voir les populations chrétiennes de l'empire ottoman acquérir une pleine indépendance politique, qui les aurait soustraites à son ingérence; elle tenait au contraire à ce qu'elles restassent rattachées à cet empire par un lien de vasselage qui lui servirait constamment de prétexte pour renouveler son intervention.

cune de ces trois puissances faisait, du reste, au fond, ses réserves et se promettait bien de profiter des circonstances pour le transformer en un règlement plus favorable à ses intérêts propres. Quant à Capodistrias, il ne pouvait, sans doute, sous peine de perdre dans son pays toute sa popularité, se déclarer pleinement satisfait. Il fit savoir aux agents de la Triple Alliance qu'il lui était impossible de rappeler ses troupes de Romélie ; il profita même du moment où les Russes rouvraient les hostilités contre les Turcs pour envoyer des renforts à Ypsilanti et à Church, qui firent des progrès sensibles dans la Grèce continentale pendant le printemps de 1829 (1). Mais, d'autre part, en affectant de prendre le protocole au pied de la lettre et de regarder la Grèce comme définitivement constituée par la nouvelle garantie des puissances, il put se montrer plus que jamais réfractaire au plan de réorganisation militaire proposé par Fabvier.

Du reste, voulant prévenir ou atténuer le mécontentement que son opposition à ce plan eût pu causer au gouvernement français, il lui demanda bientôt de mettre à sa disposition environ deux cents officiers et sous-officiers du corps expéditionnaire pour les attacher momentanément au corps régulier, dont ils deviendraient les instructeurs et organiseraient définitivement les cadres. Le maréchal Maison (2) avait agréé cette proposition, ce qui n'était pas sans augmenter la mauvaise humeur de Fabvier. Il est vrai qu'il voulut aussi donner pour commandant en chef au Tacticon un Français, son propre sous-chef d'état-major (le général Trézel), dont le Président se serait bien passé (3). Mais Trézel ne lui inspirait pas les mêmes craintes que Fabvier. Puis, il avait obtenu cette satisfaction

(1) Church, qui était, lui aussi, en dissentiment avec Capodistrias, quitta son commandement après ces derniers succès et laissa ses troupes sous les ordres du colonel Dentzel.

(2) Le chef du corps expéditionnaire français venait d'obtenir le bâton de maréchal par ordonnance royale du 22 février 1829.

(3) Ne pouvant absolument éviter cette tutelle de l'état-major français, il eût voulu tout au moins voir à la tête du Tacticon un officier moins avancé en grade, par exemple un simple chef de bataillon ; mais toutes ses finesses furent inutiles, et il lui fallut accepter Trézel, qui succéda comme chef du corps régulier au colonel de Heideck (août 1829.)

que l'effectif du corps régulier ne serait pas sensiblement augmenté et que, pour longtemps encore il y aurait en Grèce trois éléments militaires distincts et à peu près équivalents, entre lesquels, par d'habiles manœuvres, il pourrait continuer à demeurer le maître.

Cependant Fabvier, exaspéré, rêvait maintenant de renverser Capodistrias. Mais ce dernier le surveillait de près, de loin, redoutant de sa part quelque coup de main, et n'était pas homme à lui laisser la liberté de soulever contre lui soit le corps régulier, soit la population civile. « ... On nous travaille de toutes parts, avait-il écrit à Heideck dès le 14 janvier... Il est d'un grand intérêt de veiller de près à vos tacticos. Il ne serait pas impossible qu'on tâchât de pervertir leur esprit afin de les porter à vouloir d'autres règlements ou d'autres régulateurs (1)... » A partir de mars, les dispositions du colonel à son égard devinrent si hostiles qu'il crut devoir demander à Maison de le retenir à Modon, sans lui permettre la moindre excursion dans l'intérieur de la Morée, où il eût pu essayer de soulever les esprits contre lui. Capodistrias fit pourtant encore bon visage à son ennemi en avril, quand il alla faire ses adieux au maréchal. Mais il fut offusqué, paraît-il, de le retrouver encore vêtu à la grecque et en témoigna quelque mécontentement (2).

Il est certain que Fabvier ne dissimulait guère à cette époque son désir d'écarter du pouvoir le protégé de la Russie. « ... Avec un faible corps français (écrivait-il à Sébastiani au commencement d'avril), on pourrait enlever tout jusqu'au Vardar, d'un seul élan, entraînant avec soi quarante mille Grecs

(1) *Corr. du comte Capodistrias*, II, 510-512.

(2) « Le Président avait écrit au maréchal que ma présence à Égine l'inquiétait, ce qui a engagé le maréchal à me rappeler. Ici il m'a fait mille politesses, mais a déclaré au maréchal que j'avais trop d'influence et qu'il pouvait se trouver quelque circonstance politique où je l'embarrasserais, qu'il voulait pour gouverner avoir tout le pouvoir et que j'avais pour la Grèce des sentiments exagérés, etc... Il a vu avec un vif déplaisir que je portais l'habit grec et craint mes voyages... Le Président a désiré que je ne fisse aucun voyage, parce que, dit-il tout franchement, j'ai trop la confiance des Grecs... » Lettres de Fabvier à Édouard Grasset. 17, 27 avril 1829. (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8390, 8389.)

en armes. Pour cela, il faut avant tout renvoyer le Président, obstacle au bien par ses vues funestes et son incapacité en fait de gouvernement. Si on ne veut pas l'ôter soi-même, que les deux cabinets (1) appuient seulement les Grecs en signifiant que les sacrifices qu'ils ont faits ne doivent pas avoir pour but d'établir en Grèce le pouvoir absolu, mais un système analogue à celui qui nous régit. Il n'y pliera jamais et les Grecs feront le reste... Vous, mon général, qui portez tant d'intérêt à ce pays..., vous qui aspirez à voir la France reprendre son rang et sa gloire, engagez le gouvernement à prendre un parti digne d'elle et qu'elle ne recueille pas pour prix de tant de sacrifices une déconsidération inévitable. N'est-il pas temps que nous reparaissions au rang d'où nous sommes tombés?... Vous le savez, ce n'est ni de repos ni d'industrie que nous avons soif, c'est de gloire... »

« ... On pourrait, lisons-nous dans une autre lettre (du 8 avril), se portant rapidement en avant, s'emparer des populations de la Thessalie, Macédoine, Épire, etc.; enfin avec l'aide des puissances intéressées on créerait une nation grecque qui, dans vingt ou vingt-cinq ans, serait plus forte et surtout plus mobile que la Turquie... Quant à moi, je me trouve heureux d'avoir acquis ici... une influence à offrir à mon gouvernement. Si on ne l'utilise pas, il me restera le souvenir d'avoir au prix de mon sang soutenu ce malheureux pays jusqu'à ce qu'on soit venu à son secours et offert de belles chances (2)... »

Vers la fin d'avril, Fabvier parlait d'appeler un prince français, sans se soucier des protocoles: « Si on se déclare pour un prince français, écrivait-il le 27 à Grasset, il est probable que cela s'arrangerait avec l'Angleterre et l'Autriche, qui sont dans leurs petits souliers (3); le ministère français serait probablement entraîné et dans ce cas il est maître de faire ce qu'il veut... »

Le même jour, dans une lettre au ministre de Caux, il s'exprimait non moins clairement: « ... Je ne conserve de relations avec personne et ne sors pas d'ici pour condescendre aux désirs de M. le Président et de M. le maréchal. Néanmoins, on m'a en-

(1) La France et l'Angleterre.
(2) Lettre au général Guilleminot.
(3) A cause de la reprise des hostilités par les armées russes.

voyé prévenir que, si le gouvernement y consentait, un fort parti de l'assemblée nationale appellerait un de nos princes au trône de la Grèce... La France a fait beaucoup. Elle peut d'un mot faire plus, sauver ce peuple du funeste sort qui l'attend de tomber au rang d'une province russe, éviter à l'Europe le danger de voir dans quelques années les Barbares à quarante-huit heures de l'Italie et enfin ajouter un nouvel éclat à la couronne française, qui deviendrait la protectrice de la Méditerranée... »

« ... Ce ne sont plus, écrivait-il d'autre part à Guilleminot, comme autrefois, quelques comédiens qui voulaient être maréchaux, chambellans, ambassadeurs, etc., surtout escroquer de l'argent. C'est tout ce qu'il y a de plus considérable sur le continent et dans les îles. Le moment est pressant... Le jour est arrivé où la Russie veut mettre la dernière main au plan suivi depuis longtemps... Tout dépend en ce moment de la France... c'est sur elle que pèseront les reproches, si on laisse consommer le crime de laisser pénétrer les Russes dans ces contrées (1)... »

Fabvier dut bien, à la fin, se rendre compte qu'il parlait et écrivait en pure perte : « J'attends, écrivait-il tristement vers la fin d'avril, qu'on me renvoie d'un pays qui peut-être n'aurait plus eu besoin de libérateur et de gouverneur si je n'y avais pas été avant eux. Je rentrerai chez moi tranquille et sans envier les faveurs qui sont tombées de toutes parts; ma part dans le passé me suffit (2). » Il est certain que Maison commençait à le trouver encombrant et gênant. Le 13 mai, c'est-à-dire au moment où le maréchal faisait déjà ostensiblement ses préparatifs de départ, Fabvier lui adressait encore une longue lettre pour lui rappeler ce qu'il avait fait en Grèce, ce qu'il avait voulu, ce qu'il voulait encore et, après y avoir raconté ses déceptions, la terminait par ces mots : « ... Vous savez que mes instructions sont d'attendre les ordres du ministre. Néanmoins, Votre Excellence étant mon chef direct, je la prie de vouloir bien décider ce qu'elle jugera à propos (3). »

(1) Lettre du 27 avril 1829.
(2) Lettre à Édouard Grasset, du 29 avril 1829. (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8391.)
(3) Papiers de Fabvier.

En réponse à cette lettre, Fabvier reçut, dès le lendemain, un ordre formel de départ : « Personne, écrivait le maréchal, ne rend plus que moi justice aux nobles sentiments qui ont dirigé votre conduite en Grèce. Il n'est pas possible de porter plus loin le courage, la constance et le désintéressement. Je sais aussi que vous pouviez être d'une grande utilité dans ce pays pour la formation des troupes régulières, si votre mission eût été agréée par le gouvernement grec. Il n'en est pas ainsi, et je dois dès lors la considérer comme terminée. Le gouvernement du roi m'ayant ordonné de vous rappeler près de moi, j'ai rempli cette première partie de mes instructions en vous invitant à vous rendre à Modon. Maintenant je juge non seulement inutile à la cause que vous voulez servir, mais peu convenable pour vous-même la prolongation de votre séjour en Grèce et je désire que vous reveniez en France avec moi... La nouvelle position dans laquelle vous vous trouvez placé par le gouvernement du roi vous impose le devoir de rentrer en France. Vous faites partie de l'état-major général de l'armée, et ce qui n'a pas été désigné pour faire partie de la brigade d'occupation doit quitter la Grèce (1)... »

Fabvier ne pouvait qu'obéir. Il partit. Mais dans son exaspération contre Capodistrias, il annonça que tout n'était pas fini, qu'il serait pour le Président plus redoutable encore à Paris qu'à Égine ou à Modon (2). C'était là simple propos d'homme en colère. Il ne pouvait plus se faire beaucoup d'illusions sur les chances qui lui restaient de voir adopter ses vues par le gouvernement français. Il n'était, du reste, pas moins irrité contre ce gouvernement que contre Capodistrias lui-même et, la nature ne l'ayant pas fait courtisan, il n'était guère disposé à faire quoi que ce soit pour gagner sa confiance ou ses bonnes grâces.

(1) Papiers de Fabvier.
(2) « Je pars, écrivait-il à Grasset... mais cela vaut mieux... Là-bas, je soignerai les affaires plus efficacement qu'ici; vous en verrez des marques... Je suis bien aise d'aller à Paris, où je peux plus qu'on ne pense. Le maréchal s'est trompé, mais il n'a pas plus de poids que bien d'autres... » (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8397, 8392.)

CHAPITRE XV

FABVIER ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET

(1829-1834)

Fabvier et la question grecque en 1829 et 1830. — Voyages en Lorraine et en Italie. — Journées de Juillet : Fabvier général et commandant de la place de Paris. — Sa démission. — Sa participation aux affaires de Pologne et d'Espagne. — Nouveau mémoire sur la Grèce. — Fabvier candidat à la députation.

Malgré tant de mécomptes, Fabvier ne revenait ni dégoûté de la Grèce ni moins disposé que précédemment à la servir. A peine rentré en France — vers la fin de juin (1) — il se hâta de se rendre à Paris, où il s'efforça de réveiller le zèle de ses amis personnels, aussi bien que celui du gouvernement, en faveur de la cause hellénique. Il n'est pas téméraire de supposer que La Fayette et Sébastiani, qui (le 9 juillet) attaquèrent assez vivement à la Chambre des députés le protocole du 22 mars, furent documentés par lui sur l'état de la Grèce et sur le gouvernement de Capodistrias. Nous savons d'autre part qu'il alla voir le ministre de Caux, tant pour lui rendre compte de sa conduite que pour l'éclairer sur la politique du Président, le détourner de lui accorder d'autres subsides tant qu'il y persisterait et lui soumettre de nouveau ses plans pour l'extension et l'organisation de la Grèce.

Fort peu après, il est vrai (8 août 1829), Martignac fut remplacé au pouvoir par l'ultra-royaliste Polignac, qui devait naturellement témoigner moins de bienveillance que son prédécesseur à Fabvier regardé, non sans raison, comme un

(1) Le préfet du Var annonce, le 26, qu'il est arrivé la veille à Toulon sur la frégate *la Didon* avec le maréchal Maison. (Arch. nat., F^7 6722, liasse 8982 o. g.)

libéral impénitent. Cependant les papiers du colonel et les notes de son petit-neveu (1) nous apprennent qu'il alla rendre visite au chef du nouveau ministère et que ce dernier lui fit un accueil aussi empressé que flatteur. L'ancien chef des réguliers développa sans doute devant le favori de Charles X cette idée, qu'il fallait non seulement donner a la Grèce l'indépendance, mais la pourvoir d'un territoire assez vaste et d'une organisation assez forte pour qu'elle pût se suffire à elle-même et surtout se passer de la Russie.

A ce moment même le tsar paraissait plus menaçant que jamais pour l'Europe entière. La campagne de 1829 lui avait été favorable; ses troupes victorieuses occupaient Andrinople (19 août) et semblaient devoir arriver sans obstacle jusqu'à Constantinople. Dans ces circonstances, l'idée de faire dans la péninsule des Balkans un grand État grec, assez consistant pour arrêter le débordement de l'ambition moscovite, n'était pas pour déplaire au prince de Polignac. On sait, du reste, que ce ministre, beaucoup plus enclin que Fabvier lui-même aux rêves grandioses et aux utopies, parla un moment de refaire en grande partie la carte de l'Europe par une combinaison dont la Grèce eût été l'élément initial et dont l'empire ottoman eût fait principalement les frais. Suivant ses vues, tandis que la Russie eût pris pour elle la Moldavie et la Valachie et que la Bosnie avec ses entours eût été attribuée à l'Autriche, le nouvel Etat hellénique, comprenant la plus grande partie de la péninsule des Balkans, eût été adjugé au roi des Pays-Bas, dépossédé de ses États, dont la moitié méridionale (Belgique, Luxembourg) serait devenue française et la moitié septentrionale (Hollande) eût été allouée à la Prusse; cette dernière puissance eût, de plus, acquis le royaume de Saxe, dont le souverain serait venu régner sur l'ancienne Prusse rhénane (2).

M. de Polignac fit-il part à Fabvier de son étrange rêverie?

(1) M. Édouard Fabvier, de Nancy, décédé depuis 1895.

(2) Ajoutons qu'on aurait offert à l'Angleterre les colonies hollandaises. — La Bavière, arrondie, aurait cessé de former deux tronçons séparés. — Les États barbaresques seraient devenus indépendants.

Nous ne savons. Du reste, le traité d'Andrinople, conclu peu après (14 septembre), allait couper les ailes à cette imagination déréglée. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que le plan de Polignac, homme de 1815 et de la Sainte-Alliance, taillant l'Europe, comme au Congrès de Vienne, sans aucun souci du droit des nationalités, n'aurait pas séduit Fabvier, fils de 89, qui n'admettait pas, qui n'admit jamais qu'on partageât les nations comme des troupeaux et ne voulait de remaniements territoriaux que s'ils étaient demandés ou librement acceptés par les populations intéressées.

Le colonel n'eut, du reste, que des relations très éphémères avec le nouveau ministère, dont les tendances rétrogrades étaient trop manifestes pour que l'idée de se mettre à son service lui entrât seulement dans l'esprit. Les vieux libéraux ses amis (comme La Fayette) ne lui auraient pas plus pardonné qu'il ne se fût pardonné à lui-même d'avoir cherché à plaire aux hommes qui, par les ordonnances de Juillet, devaient rendre une nouvelle révolution inévitable. L'amiral de Rigny, à qui le portefeuille de la marine avait été offert dans cette combinaison, n'avait pas osé l'accepter. Fabvier, qui n'avait reçu du cabinet Martignac d'autre grâce que d'être relevé de son état de réforme et replacé dans le cadre des officiers à demi-solde (1), ne voulut rien demander de plus au cabinet Polignac. Le nom du nouveau ministre de la guerre (Bourmont) lui inspirait une sorte d'horreur et il lui eût répugné d'avoir à solliciter quoi que ce soit de l'ancien chouan qui, passé au service de Napoléon, avait, la veille de Waterloo, passé à l'ennemi (2).

(1) Par une décision royale du 4 juillet 1829, qui le rétablissait dans la jouissance d'un traitement de non-activité de 3,000 francs à compter du 1er novembre 1828. — Le rapport du ministre de la guerre provoquant cette décision porte qu'on n'avait pu établir que Fabvier eût été transfuge en Espagne en 1823; que, d'autre part, il pouvait être excusé d'avoir pris du service en Grèce sans autorisation du gouvernement français; que, du reste, il avait constamment professé, depuis son arrivée dans ce pays, « des sentiments de respect et de dévouement pour le Roi » et « tenu une conduite judicieuse et fort honorable dans toutes les affaires de la Grèce ». — (Ministère de la guerre. Archives administratives, 1146.)

(2) « Seul, écrivait-il à Grasset le 28 novembre, armé seulement de ma sincérité de cœur, j'ai fait plus pour l'honneur du nom français que 15,000 hommes et un maréchal. En voilà assez pour se passer des

Il reprit donc simplement, le 26 août (1), le chemin de la Lorraine, son pays natal, où il se proposait de faire cette année un séjour de quelque durée. Mais il ne se désintéressait pas pour cela des affaires de la Grèce. En octobre, en novembre, il s'étendait, dans ses lettres à Grasset, sur la question hellénique, déplorant les fautes commises et se déclarant prêt à les réparer. Le traité d'Andrinople l'indignait... « On va mettre un Russe à recueillir le fruit de tant de sang versé en Grèce et on lui prodigue les moyens de tout genre, et lui vous paye en insolences et en ingratitude. Le voyez-vous maintenant pourquoi il ne voulait pas de quelqu'un qui pût rapidement organiser la nation grecque militairement, transporter les limites au delà même de celles désignées ? (2)... »

Capodistrias, qui avait fini par réunir un semblant d'assemblée nationale (en juillet), en avait obtenu sans peine la confirmation des pouvoirs dictatoriaux qu'il exerçait depuis dix-huit mois (3). « ... Je n'ai point été surpris, écrit Fabvier, du potage d'Argos. On a ce qu'on a voulu. Vous vous rappelez que j'avais protesté contre la remise de l'argent. Je savais ce qu'on en ferait (4)... »

Un peu plus tard (28 novembre), il rappelait encore quel rôle il eût entendu jouer en Grèce si on eût voulu le seconder. « ... Aucun individu grec ou étranger n'a acquis la confiance que j'y conserve.

« ... Il n'y avait rien de facile... comme de profiter de la disposition des Grecs, qui ont un si grand esprit de nationalité, pour fonder un État destiné à recueillir tous les débris de la Turquie et l'élever contre la Russie. Au lieu de cela on gor-

faveurs des gens qui osent mettre un Bourmont à la tête de l'armée... » (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8394.)

(1) Arch. nat., F7, 6993.

(2) Lettre du 29 octobre 1829. (Arch. de la société historique et ethnologique d'Athènes, 8393.)

(3) Le panhellénion fut seulement remplacé par un Sénat de 27 membres, dont 7 devaient être nommés directement par le Président et les autres choisis par lui sur une liste triple de présentation formée par l'assemblée nationale. Capodistrias était, du reste, chargé de pourvoir librement aux vacances, au fur et à mesure qu'il s'en produirait.

(4) Lettre du 29 octobre citée plus haut.

geait d'argent un Russe qui n'en faisait que plus l'insolent (1)... »

Cependant la question hellénique préoccupait encore beaucoup la conférence de Londres. L'Angleterre et la France craignaient, en maintenant la Grèce dans l'état de vassalité vis-à-vis de la Porte, d'augmenter les moyens qu'avait déjà la Russie de se mêler, sous couleur de protéger les chrétiens, des affaires de l'empire ottoman. La première de ces deux puissances ne voulait pas, d'autre part, que le nouvel État grec fût trop voisin des îles Ioniennes. Un nouveau protocole (3 février 1830) déclara la Grèce indépendante, en lui enlevant l'Acarnanie et lui désigna le prince Léopold de Saxe-Cobourg (2) comme son futur souverain. Tous ces arrangements ne charmèrent que médiocrement Fabvier : « ... Dites-moi ce que vous saurez de Saxe-Cobourg, écrivait-il le 5 mai 1830. Quant à moi, je désire grand bien aux Grecs; mais je ne vois pas que les emprunts, les expéditions, etc., les aient rendus plus heureux et plus moraux. Capo d'Istria doit avoir un peu le nez cassé, quoiqu'il n'en fasse pas le semblant. Toujours est-il que je n'aurai pas grand'peine à le remercier, car je suis le seul, je crois, qui n'aie reçu pas même une lettre de compliment quand je suis parti... (3). »

Fabvier n'oubliait donc pas la Grèce. Toutefois, elle ne le préoccupait plus, comme précédemment, au point de lui faire négliger son pays natal et ses affections privées. Il passa cette fois plus de quatre mois dans sa chère Lorraine, au milieu d'amis d'enfance et de compatriotes qui, comme son vieux protecteur le général Drouot (4), lui étaient chers à bien des

(1) Lettre à Grasset. (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8394.)

(2) Né en 1791, mort en 1865. Il avait épousé en 1816 la fille unique du prince de Galles (plus tard roi d'Angleterre sous le nom de George IV). Devenu veuf peu après et sans enfants, il était néanmoins resté en Angleterre, où il jouissait d'une grande influence. On sait qu'ayant refusé le trône de Grèce, il devint un peu plus tard roi des Belges (1831).

(3) Lettre à Édouard Grasset. (Arch. de la Société historique et ethnologique d'Athènes, 8396.)

(4) Fabvier avait jadis servi sous ses ordres dans la garde impériale et n'avait cessé depuis d'entretenir avec lui des relations les plus affectueuses.

titres; près de ce frère qu'il avait jadis si souvent rudoyé sans avoir jamais cessé de l'aimer; près de ce neveu, devenu maintenant un homme, auquel il avait, à diverses reprises, adressé par écrit de si virils conseils. Il put enfin donner à sa vieille mère la consolation de ne pas mourir loin de lui.

C'est aussi à cette époque que nous voyons reparaître dans sa vie un sentiment plus vif et plus ardent que les affections de famille; sentiment dont nous avons signalé la naissance discrète et romanesque en racontant sa jeunesse et dont le réveil allait donner à sa destinée une orientation toute nouvelle. Il avait retrouvé en Lorraine cette duchesse de Frioul qui lui avait inspiré jadis une adoration si respectueuse et si passionnée (1), et qui semblait encore, après son veuvage, trop au-dessus de lui par son titre et par les conventions sociales pour consentir à lui accorder sa main. Du reste, la veuve de Duroc avait paru, depuis 1813, vouloir se consacrer sans réserve à l'éducation de sa fille, alors au berceau. Fabvier avait-il éprouvé d'elle quelque refus? Avait-il gardé au cœur le vague espoir que, s'il pouvait offrir un jour à la duchesse de Frioul un nom illustre et une grande situation militaire, elle voudrait bien agréer ses vœux? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis douze ou treize ans, la politique, les conspirations, la guerre de Grèce ne lui avaient guère laissé le loisir de penser au mariage.

Mais à l'automne de 1829, quand il rentra dans son pays, relativement jeune encore et tout auréolé de gloire, et qu'à proximité de sa ville natale il retrouva au château de Clémery la veuve de Duroc, alors âgée de quarante ans à peine, il éprouva certainement le désir de lui plaire. Elle de son côté, touchée sans doute de sa constance, non moins que flattée des hommages d'un soldat maintenant célèbre dans toute l'Europe, ne se défendit pas plus à son égard de la sympathie que de l'admiration; suivant certains rapports de police, le bruit d'un projet d'union entre la duchesse et lui courait à Pont-à-Mousson en septembre 1829; le 22 de ce mois, devait avoir lieu à

(1) Voir les chapitres II, III, IV et V de cet ouvrage.

Clémery une réunion où assisterait le général Drouot et où il serait traité d'un double mariage : celui de la duchesse avec Fabvier, et celui de sa fille avec le fils du général Marie (1).

Cette fête de famille n'eut pas lieu, parce que sur ces entrefaites Hortense Duroc était tombée malade, et si gravement qu'au bout de fort peu de jours on désespéra de la sauver. Le 23 septembre l'infortunée jeune fille rendait le dernier soupir. La douleur de la duchesse fut si vive et donna à ses amis de telles craintes pour sa santé que Fabvier ne put se résoudre à s'éloigner d'elle et, au lieu de retourner à Nancy, demeura près de deux mois à Pont-à-Mousson, d'où il allait tous les jours la voir à Clémery.

Lui-même fut, très peu après, cruellement frappé par la mort de sa mère, dont les funérailles eurent lieu le 6 décembre. Bientôt, d'autre part, le marquis d'Alménara, père de la duchesse de Frioul, accourant d'Espagne pour la consoler aussi, fut arrêté par la maladie à Paris, où elle se rendit pour le soigner (décembre) (2). Tant de malheurs accumulés en si peu de temps rendirent plus étroite l'affection qui unissait le colonel à la veuve du grand-maréchal. Dès lors il ne voulut plus la quitter et elle-même, en attendant que son deuil et sa santé lui permissent de réaliser son projet de mariage, ne put se résoudre à se séparer de lui. Des médecins lui ayant ordonné de voyager, elle résolut, au commencement de 1830, d'aller visiter l'Italie. Il fut décidé que Fabvier l'y accompagnerait. Mme Duroc, sa belle-sœur, dut être aussi du voyage (3).

Le départ eut lieu peu de temps après. Le 25 janvier, on était à Lyon. Le 9 février, on franchissait le Pont-du-Var. En mars, on était à Rome, où l'on fit un séjour d'environ deux mois. C'est de cette époque, à ce qu'il nous semble, que datent les rapports affectueux qui, jusqu'à la fin de la vie de Fabvier,

(1) Arch. nat., F[7] 6993, dossier 18970.

(2) Tous ces détails et la plupart de ceux qui précèdent nous sont fournis par les rapports de police mentionnés plus haut. — Le marquis d'Alménara mourut à Madrid quelques mois plus tard (septembre 1830).

(3) C'est du moins ce qui nous semble résulter d'une lettre par laquelle Fabvier, à son retour, écrit de Paris à son neveu que Mme Duroc doit lui apporter un cadeau de la part de la duchesse.

devaient exister entre lui et la famille Bonaparte. Il ne paraît pas qu'il eût eu, jusqu'à l'époque qui nous occupe, de relations privées avec les parents de Napoléon. Il se lia d'amitié avec plusieurs d'entre eux pendant ce voyage et par l'entremise de la duchesse de Frioul, qui avait jadis longtemps vécu aux Tuileries et se trouvait, de plus, être une amie d'enfance d'Hortense de Beauharnais (1). L'ex-reine de Hollande habitait alors la ville de Rome avec ses deux fils, dont l'aîné devait succomber l'année suivante au milieu de l'insurrection des Romagnes et dont le plus jeune, Louis, devait être un jour Napoléon III. Son salon, où se pressaient les libéraux et les carbonari, était le rendez-vous de tous ceux que quelque regret ou quelque espérance rattachaient au nom de Bonaparte. La politique n'en excluait pas les plaisirs. Celui de Mme Lætizia, mère de Napoléon, qui tenait aussi sa petite cour à Rome, était plus austère, mais n'attirait guère moins de visiteurs. L'ex-roi Jérôme était également fixé à Rome avec ses deux enfants (2), depuis 1823. Le prince de Canino (Lucien Bonaparte) y demeurait de son côté. Tout ce monde de mécontents et d'agités, qui ne parlait que de gloire et de liberté, fut vu de près par Fabvier qui, sans devenir l'ami politique des Bonaparte, ne se défendit pas d'une certaine sympathie personnelle pour ces exilés. Il la leur témoigna plus tard, tant sous la monarchie de Juillet que sous la seconde République, avec quelque imprudence peut-être, mais à coup sûr avec un complet désintéressement, et Napoléon III, dont il était l'ami personnel, ne devait jamais l'avoir pour courtisan.

De Rome, les voyageurs gagnèrent Naples, où ils étaient au mois de mai. Puis ils reprirent, par Florence, où ils paraissent avoir séjourné quelque temps, le chemin de la France. En juillet la duchesse de Frioul s'arrêtait encore à Aix-en-Savoie, pendant que Fabvier continuait sans elle sa route vers Paris. Pourquoi le colonel s'était-il décidé à retourner seul dans la capitale? Nous ne savons au juste. Mais on peut supposer sans

(1) Voir plus haut, p. 50, 97.

(2) La princesse Mathilde, née en 1820, et le prince Napoléon, né en 1822.

imvraisemblance que les circonstances politiques n'étaient pas étrangères à sa détermination. Peut-être ses amis de Paris, en prévision des événements graves que préparait l'inconsciente folie de Charles X, l'avaient-ils invité à hâter son retour. Après l'adresse des 221, la dissolution de la Chambre et les élections nouvelles, le bruit qu'un coup d'État était imminent se répandait de toutes parts. Rien d'étonnant à ce que Fabvier, même sans avoir été averti, voulût accélérer sa rentrée pour voir de près ce qui allait se passer.

Quoi qu'il en soit, il dut se féliciter de n'être pas resté plus longtemps en route. Le jour même où il rentrait à Paris, le 27 juillet, la révolution commençait. La veille, les fatales Ordonnances, depuis longtemps pressenties par le public, avaient paru dans le *Moniteur*. Presque aussitôt les journalistes avaient déclaré publiquement qu'ils n'y obéiraient pas. Vingt-quatre heures après, les premières barricades s'élevaient, les premiers coups de feu étaient tirés dans les rues. L'insurrection se propageait comme une traînée de poudre. Le 28 au matin la grande bataille éclatait dans toute la capitale; la cocarde et le drapeau tricolores reparaissaient de toutes parts, et Fabvier écrivait à la hâte les lignes suivantes à son neveu :

«... Me voici arrivé à Paris depuis hier au soir. Je suis tombé au milieu d'un tapage auquel je ne comprenais rien. Aujourd'hui cela augmente encore. Il y a déjà des tués et des blessés en grand nombre. Dieu sait où tout cela nous conduira! Dieu sait aussi qui diable a mis tout cela en train! A moins que ce ne soit la conséquence inévitable de ce qui existe depuis quinze ans. On dit que Rouen est en l'air, que Lyon va suivre. Où va-t-on? Qui le sait? Mais la couleur d'aujourd'hui est bien grave. On abat dans tout Paris le signe royal et les prudents marchands devancent les insurgés. Ce soir on prétend de part et d'autre frapper le grand coup. La plupart des postes ont été désarmés ce matin avec peu de résistance. On dit que la ligne ne veut pas tirer; la garde seule tient. Polignac a des troupes bivouaquées dans son jardin et sur le boulevard. On parle d'arrestations et, en attendant, le peuple est le maître. C'est toute la masse et non une plaisanterie de jeunes gens comme

autrefois. Comme si c'était une fatalité, c'est le maréchal Marmont qui commande Paris ! C'est de l'huile sur le feu.

« On vient de me dire que la Préfecture, l'Hôtel de Ville, la Préfecture (1) et tous les faubourgs supérieurs des deux rives sont au pouvoir du peuple. La garde nationale s'organise. Le nombre des tués et blessés augmente. Le 5e de ligne a refusé de faire feu, etc.

« Adieu. Je ne sais si les postes partiront ce soir... »

Quel rôle joua Fabvier pendant les *trois glorieuses?* C'est ce que nous ne savons pas au juste. Le 30 juillet, nous le retrouvons à l'hôtel des Invalides. Y exerçait-il un commandement? Nous l'ignorons. A cette date Lafayette et le général Gérard, ses amis, venaient d'être chargés par la commission municipale de l'Hôtel de Ville, l'un du commandement de la garde nationale, l'autre du ministère de la guerre et du commandement des troupes actives. Ce dernier, à qui le colonel s'était empressé d'écrire, lui répondait sur-le-champ par le billet suivant, dont nous retrouvons l'original dans les papiers de Fabvier :

« Je reçois votre lettre, mon cher colonel. Je vous envoie le colonel Smalikowski que vous me demandez pour vous remplacer à l'hôtel des Invalides. Si vous voulez venir me trouver au Carrousel et me servir de chef d'état-major, vous me rendriez service.

« Amitiés.

« Comte GÉRARD.

« 30 juillet. »

Fabvier se rendit aussitôt à cet appel, et voilà comment ce vaillant soldat sortit enfin de sa longue disgrâce. Il fut donc, et à sa grande joie, étroitement mêlé aux événements d'où résultèrent l'exil de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe? Voir arborer de nouveau ce drapeau national abattu en France depuis les triomphes de l'étranger; voir les libertés publiques garanties par un contrat solennel entre le chef de

(1) Il faut sans doute ajouter ici : *de police.*

l'État et les représentants du pays, c'était tout ce qu'il avait souhaité dans ses longues années d'exil. Il n'avait jamais demandé la République; il ne la désira jamais. Une royauté constitutionnelle, soucieuse de l'honneur national, respectueuse de la liberté, fidèle à ses engagements, tel était à ses yeux le gouvernement qui convenait le mieux à la France. Aussi la monarchie de Juillet ne devait-elle pas avoir de partisan plus convaincu, plus ferme et plus dévoué que lui.

Y avait-il pour cela chez lui quelque arrière-pensée d'intérêt personnel? Se préoccupait-il à ce moment, comme tant d'autres, de places et de faveurs? Il y songeait si peu que, juste au lendemain de cette révolution qui lui rouvrait en France toute grande la carrière des honneurs, il semblait encore désirer par-dessus tout être renvoyé en Grèce pour y reprendre son œuvre interrompue.

La condition du peuple hellène ne s'était pas améliorée depuis le 3 février 1830. Capodistrias avait, tout en simulant le désir de voir l'élu des grandes puissances monter sur le trône, manœuvré sournoisement de telle sorte que Léopold de Saxe-Cobourg, ne trouvant ni sécurité ni dignité dans la royauté qui lui était offerte, avait pris le parti de la décliner (21 mai). La conférence de Londres ne savait à qui offrir la couronne qu'il avait refusée. En Grèce, le Président se faisait chaque jour de nouveaux ennemis par ses complaisances pour la Russie aussi bien que par son mépris des libertés publiques (1). Les primats des îles, de Romélie et du Magne

(1) Sur le gouvernement de Capodistrias et les causes de la catastrophe par laquelle il devait se terminer, voir, d'une part, Papadopoulo Vretos, *Mémoires biographiques et historiques sur le Président de la Grèce, le comte Jean Capodistrias* (Paris, Didot, 1837, 2 vol in-8°), ouvrage on ne peut plus favorable à la politique du Président; — de l'autre Pellion (général), *La Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française de 1828 à 1834* (Paris, Dumaine, 1855, in 8°), livre où cette politique est au contraire sévèrement jugée. — Voir également la *Correspondance de Capodistrias*, que nous avons plusieurs fois citée; — les *Lettres et documents officiels relatifs aux derniers événements de la Grèce qui ont précédé et suivi la mort de Capodistrias jusqu'au 31 octobre 1831*, publiés par plusieurs membres du comité grec de Paris (Paris, Didot, 1831, in-8°); — Lesur, *Annuaire historique*, de 1829 à 1833; — G. Isambert, *L'Indépendance grecque et l'Europe* (Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8°), etc.

qu'il avait écartés systématiquement du pouvoir, commençaient à lui refuser l'obéissance. La guerre civile fermentait autour de lui. C'est alors que Fabvier fit parvenir au général Gérard une note relative aux affaires helléniques, document dont il n'était pas l'auteur, mais auquel il crut devoir joindre ses propres réflexions sur cette matière. Ces réflexions remplissaient une *lettre d'envoi*, très étendue, dont il existe une copie dans ses papiers et où il s'efforçait une fois encore de démontrer qu'il y avait intérêt pour l'Europe à ce que la Grèce fût un grand État, et à ce qu'elle ne subît pas plus longtemps l'influence prédominante de la Russie.

« ... Le mal que l'on a fait, disait-il, est grand... Néanmoins, il y a un remède. Qu'un homme généreux, si on en trouve un parmi les princes, se jette en Grèce, sans argent, sans troupes : il réussira et bénira le ciel d'avoir entrepris cette belle tâche. Je pense que le gouvernement pourrait s'entendre avec l'Angleterre à ce sujet... Si l'on n'était pas de suite d'accord sur le choix du prince et qu'on eût l'espoir de quelque temps de paix pour la France, je m'engagerais à réaliser ce que j'ai indiqué. Je ne demande qu'une frégate et un an, pas un sou et pas un homme... »

Fabvier ne se faisait-il pas encore illusion? Nous ne saurions le dire. Du reste sa proposition n'eut aucune suite. Louis-Philippe ni ses conseillers de prédilection (les Dupin, les Molé, les Sébastiani, les Guizot) n'étaient gens à se jeter dans de pareilles aventures et à y compromettre la royauté de Juillet, encore chancelante. Gérard voulait si peu pour sa part laisser repartir Fabvier pour l'Orient que, le jour même où ce dernier lui adressait la lettre que nous venons de citer (c'est-à-dire le 4 août 1830), il le faisait nommer maréchal de camp et l'investissait du commandement de la place de Paris et du département de la Seine. Peu après, Louis-Philippe constituait son premier ministère (11 août). Gérard, pourvu du bâton de maréchal de France, y gardait le portefeuille de la guerre. La Fayette devenait de son côté, le 16 août, commandant général des gardes nationales du royaume. La présence de ses meilleurs amis au pouvoir, dans des circonstances encore fort

difficiles, ne lui permettait pas de se dérober à la tâche honorable, mais ingrate autant que pénible, qui lui était offerte. Il ajourna donc encore en l'acceptant la réalisation de son rêve hellénique. Mais il songeait si peu à prolonger son nouveau commandement pour en tirer un parti quelconque qu'avant d'entrer en place il annonça l'intention bien arrêtée de le résigner dès que le rétablissement de l'ordre public le lui permettrait (1).

La tâche du commandant de la place de Paris était alors on ne peut plus ardue. La capitale était encore profondément troublée par la récente révolution. Tous les services publics étaient en désarroi. Les nouvelles autorités fonctionnaient avec peine au milieu des débris de la monarchie qui venait de s'écrouler. Le nouveau général avait « à licencier la garde royale; à disposer sans éclat de ces nombreux, zélés et bruyants volontaires qu'avait soulevés la révolution; à reconstituer les corps de la garnison de Paris; remettre en ordrel es divers détachements que la fermentation avait écartés de leurs corps et dirigés sur Paris... maintenir l'ordre dans Paris si agité; enfin régler le service commun entre la troupe de ligne et la garde nationale au moment de la création... (2) »

Fabvier eut la satisfaction de remettre dans l'ordre, sans violence et par son seul ascendant moral, toutes les troupes auxquelles il eut affaire à cette époque troublée. Veut-on savoir par un trait précis comment il s'y prenait pour les faire rentrer dans la discipline et dans le devoir? « En 1830, a-t-il écrit beaucoup plus tard, la nouvelle de l'insurrection de Paris arrive à Bourges. Le général qui y commandait fait monter à cheval le 5ᵉ régiment de cuirassiers pour le conduire dans la Vendée. Tous les officiers le suivent, tout le reste du régiment

(1) « Dans les premiers jours d'août, M. le général Gérard... me proposa le commandement de la place de Paris. Je refusai d'abord, et mes motifs étaient l'ignorance de ces fonctions et le peu de goût que je me sentais pour elles. Cependant je cédai devant les considérations d'utilité et avec cette condition... que ce ne serait que jusqu'au jour où les choses auraient repris leur cours naturel... » Lettre adressée par Fabvier au maréchal Soult, ministre de la guerre, le 2 janvier 1831. (Papiers de Fabvier.)

(2) *Ibid.*

marche sur Paris... Un sous-officier vint m'annoncer l'arrivée du 5e à Sèvres. J'y cours,... je lui adresse des paroles sévères : « Vous ne pouvez vous justifier d'avoir cédé au sentiment « patriotique qui a saisi toute la France qu'en redoublant de « discipline et de subordination... Comme je tiens à l'honneur « de votre numéro, je vous promets qu'aucun sous-officier ne « sera fait officier. » Un unanime cri de joie me répond. Je place le régiment à la caserne des Célestins. Par sa modestie et sa tenue il contribue puissamment au rétablissement de l'ordre. Quelques jours après, le corps d'officiers m'arrive à son tour. Je les présente au régiment... et je fais sonner un ban. Sans me laisser le temps de parler, les rangs se rompent; officiers, sous-officiers, cuirassiers, tous se mêlent et s'embrassent en pleurant. Certes, j'aurais plaint le carré ennemi qui se serait trouvé ce jour-là devant le 5e cuirassiers (1)... »

Fabvier avait aussi à ramener au calme les masses populaires qu'échauffait encore par moments la fièvre des barricades. « J'ai commandé ici, a dit plus tard Fabvier, après juillet, et j'ai reçu sur ma poitrine des émeutes et des tempêtes aussi fortes qu'on en pouvait braver. J'ai mis ma poitrine partout, mon épée nulle part, et pendant six mois que j'ai commandé, pas une goutte de sang n'a coulé... Savez-vous quelles mesures j'ai prises? Je les ai trouvées dans mon cœur, j'ai parlé d'honneur et de patrie... (2) »

Dans ces pénibles circonstances, il pensait, comme La Fayette, que le premier devoir d'un chef était de payer de sa personne et de faire l'impossible pour prévenir tout conflit entre le

(1) Fabvier, *De l'armée et de la nécessité de créer un conseil supérieur de la guerre* (Paris, Garnier, 1849), p. 9. On voit aussi par la correspondance officielle du commandant de la place de Paris quelle peine il dut prendre, en août et septembre 1830, pour amener certains corps de formation récente et révolutionnaire (comme les *Volontaires de la Charte*, le bataillon de la *Garde nationale de Paris*, etc.) à quitter la capitale et en répartir les hommes entre diverses garnisons de province, pour rétablir l'ordre dans certains régiments (comme les 15e et 53e de ligne, le régiment des hussards de Chartres), leur faire prêter serment au nouveau roi, etc. (Ministère de la guerre, Archives historiques, Correspondance militaire générale, août, septembre 1830.)

(2) Discours prononcé à l'Assemblée législative le 16 février 1850. (*Moniteur*, 1850, p. 574-578.)

peuple et les soldats. Plus d'une fois sa patience et sa longanimité furent mises à de rudes épreuves. Le procès des ministres de Charles X l'obligea notamment à plusieurs reprises à déployer vis-à-vis de ses concitoyens ameutés plus d'énergie et de vrai courage qu'il ne lui en eût fallu vis-à-vis de l'ennemi sur un champ de bataille. Polignac et trois de ses anciens collègues, déférés à la Cour des pairs, étaient enfermés à Vincennes en attendant leur mise en jugement. Louis-Philippe ne voulait pas que leurs têtes tombassent. Mais à Paris, où on avait vu en juillet le sang couler à flots par leur faute, on demandait contre eux la peine capitale. Le 17 et le 18 octobre, une foule furieuse se porta devant le donjon où ils étaient détenus; puis devant le Palais-Royal, demeure de Louis-Philippe, en proférant des cris de mort. On ne parvint qu'à grand'-peine à la dissiper, et l'honneur de ces deux journées, où l'effusion du sang fut évitée, revint pour une bonne part au nouveau commandant de la place de Paris (1). Quand il fallut transférer les accusés au Luxembonrg, où ils devaient être jugés (le 10 décembre), c'est Fabvier qui se mit à la tête de leur escorte et qui, non sans mérite, les préserva de toute violence. Enfin, le 21, au milieu de la foule menaçante qui se pressait autour du palais, c'est encore lui qui, à la tête de deux cents cavaliers, protégea miraculeusement leurs personnes et les ramena sains et saufs jusqu'à Vincennes (2).

Chose étrange, Fabvier ne gagna pas, par tant de services, la faveur du nouveau gouvernement. Il n'était pas assez courtisan; puis il était de cœur avec le parti du *mouvement*, qui admettait à l'intérieur le développement progressif des libertés publiques et à l'extérieur la revanche des nationalités opprimées par la Sainte-Alliance, tandis que Louis-Philippe pensait,

(1) Voir la Correspondance militaire générale d'octobre 1830 au ministère de la guerre. (Archives historiques.)

(2) Les anciens ministres paraissaient si en péril qu'on crut devoir les reconduire au donjon aussitôt après la clôture des débats et sans attendre que l'arrêt eût été rendu (on sait qu'ils furent condamnés à la détention perpétuelle). — Voir sur ces journées si troublées la Correspondance militaire générale de décembre 1830 au ministère de la guerre (Archives historiques) et notamment les dépêches de Fabvier au général Pajol, commandant de la 1re division militaire.

avec le parti de la *résistance*, qu'il fallait surtout comprimer l'esprit révolutionnaire au dedans et ne lui donner aucun encouragement au dehors. A tort ou à raison, Fabvier était regardé au Palais-Royal comme une créature de La Fayette, et Louis-Philippe, n'ayant plus besoin de ce dernier pour s'élever au trône, avait hâte de se débarrasser de cette espèce de maire du palais. Depuis le 16 novembre, le maréchal Gérard, son ami, était remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Soult, politique sans foi qui ne pouvait inspirer aucune confiance au parti libéral. Après l'affaire des ministres, La Fayette, dépouillé du commandement général des gardes nationales du royaume, renonça par dépit à celui de la garde nationale de Paris (26 décembre). Dupont de l'Eure (1), le plus autorisé de ses coreligionnaires politiques, ne tarda pas à le suivre dans la retraite. Restait encore au pouvoir Laffitte qui, abreuvé de dégoûts par Louis-Philippe, prolongea péniblement quelques semaines l'existence du cabinet du 2 novembre (2), mais dut enfin se retirer en mars 1831 pour faire place au ministère résolument conservateur de Casimir Perier.

Le général Fabvier n'attendit pas si longtemps pour solliciter la *faveur* d'être mis en disponibilité (2 janvier 1831) (3). Hâtons-nous d'ajouter que fidèle, comme il devait le rester jusqu'en 1848, à la royauté de Juillet, il ne prit point en quittant son commandement l'attitude d'un mécontent ou d'un frondeur. Il ne fut point, du reste, regardé comme tel par le gouvernement qui, vers la fin de mars, l'appela à figurer à la tête d'une brigade dans une grande revue passée par le roi (4) et qui, le 27 juillet suivant, le nomma grand officier de la Légion d'honneur.

Il n'en demeura pas moins plusieurs années en état de

(1) Ministre de la justice.

(2) Ce cabinet, où dominaient les hommes du mouvement, avait été formé après la dissolution de celui du 11 août, où les hommes de la résistance (Molé, Guizot, de Broglie, etc.) n'avaient pas voulu rester plus longtemps.

(3) Correspondance militaire générale de janvier 1831 au ministère de la guerre. (Archives historiques.)

(4) Papiers de Fabvier.

disponibilité, ce dont il profita tout d'abord pour réaliser enfin le projet de mariage qui, depuis longtemps, lui tenait tant au cœur. C'est en avril 1831 qu'il épousa la duchesse de Frioul. Mais cette union, malgré le bonheur intime qu'elle lui procura, ne pouvait entièrement satisfaire un soldat citoyen dont la politique ou la guerre sollicitaient sans cesse l'activité. Sans en avoir la preuve, j'inclinerais à croire qu'en résignant son commandement il avait quelque peu cédé à l'attrait des honneurs parlementaires. Bien que la nature ne l'eût pas fait orateur et que son caractère entier dût peu se prêter aux compromissions et aux intrigues du Palais-Bourbon, il espérait sans doute acquérir à la Chambre assez d'autorité pour égaler ceux de ses compagnons d'armes qui, par cette voie, étaient devenus hommes d'État. C'est comme députés que les Sébastiani, les Gérard et plusieurs autres généraux avaient pris dans le monde politique une importance qui obligeait le gouvernement soit de compter avec eux, soit de recourir à leurs services. Il se disait peut-être que pareille fortune lui était réservée. Quoi qu'il en soit, dès les élections générales du 5 juillet 1831 on le vit poser sa candidature dans le cinquième collège du département de la Meurthe (circonscription de Sarrebourg), d'où sa famille était originaire. Sa gloire et sa popularité eussent sans doute constitué pour lui de sérieuses chances de succès auprès du suffrage universel. Mais la petite oligarchie des électeurs censitaires lui préféra un riche industriel, Chevandier de Valdrôme, qui s'inspirait avant tout des intérêts locaux et qui fut élu par 72 suffrages, tandis que l'ancien philhellène n'en obtenait que 48. Trois mois plus tard, ce dernier s'étant présenté dans le cinquième collège du Loiret (Montargis), en remplacement de Cormenin, fut encore battu, cette fois par un propriétaire foncier, nommé Bleuart, qui ne lui laissa que 100 voix et en réunit pour sa part 174 (1er octobre 1831).

Comme il était difficile à décourager, il devait encore recommencer plusieurs fois. En attendant il crut devoir user largement de sa liberté d'action en soutenant de son mieux, comme autrefois, la cause des peuples qui revendiquaient soit

leur indépendance nationale, soit leurs libertés intérieures méconnues. A l'encontre de Casimir Perier, il croyait que la France, après s'être délivrée elle-même, devait aider les autres nations à se délivrer aussi; qu'il y allait de son honneur, comme de l'avenir de sa nouvelle constitution; et qu'à défaut de ses armées, au moins ne devait-elle pas ménager aux peuples soulevés les secours pécuniaires ou les enrôlements volontaires. Il était, depuis 1830, président de la commission des récompenses nationales et à ce titre s'efforçait de dédommager les proscrits et les victimes de la Restauration de leurs souffrances passées. En 1831, il est de plus secrétaire du comité polonais dont La Fayette est le président et seconde par tous les moyens en son pouvoir le gouvernement insurrectionnel de Varsovie (1). Il en recommande la cause, par un chaleureux appel (dont nous retrouvons un exemplaire dans ses papiers) à ses compatriotes de Lorraine. A plusieurs reprises il envoie aux *Français du Nord* des médecins, de l'argent, des armes. Le 3 septembre, au moment où la cause polonaise est déjà presque perdue, il fait encore partir un convoi de volontaires, de munitions et de fusils (2).

A une autre extrémité de l'Europe, sa sollicitude vient également en aide à d'autres opprimés qui, eux aussi, veulent redevenir libres. On sait quels liens l'unissaient depuis 1823 aux libéraux espagnols, dont il avait alors si vainement secondé la cause. Beaucoup d'entre eux, fuyant la tyrannie de Ferdinand VII, s'étaient réfugiés en France ou en Angleterre et y attendaient une occasion propice de reparaître dans leur pays avec le drapeau constitutionnel. Ils avaient cru la trouver dans la révolution de Juillet. Dès le mois d'août 1830, une junte insurrectionnelle, dont les principaux membres (Mendizabal, Isturitz, Calatrava, San-Miguel, Martinez de la Rosa, etc.) avaient jadis pris une part importante au mouvement de 1820, avait été formée à Paris par ces exilés et s'était mise en

(1) On sait que l'insurrection qui avait éclaté dans cette ville à la fin de novembre 1830 se prolongea jusqu'au mois de septembre de l'année suivante.

(2) Papiers de Fabvier.

rapport avec un comité français pour la délivrance de l'Espagne, comité formé de Dupont de l'Eure, Viardot, Marchais, Schœlcher, Chevallon, Étienne Arago, etc. Tandis que ces deux groupes délibéraient, deux patriotes espagnols qui étaient hommes d'action plutôt que de parole, le général de Torrijos (1) et Flores Calderon, avaient réuni au pied des Pyrénées un assez grand nombre de leurs compagnons d'exil, à la tête desquels ils proposaient de rentrer en armes dans leur pays. Le général Juan Valdès, qui paraissait agir sous leurs ordres, avait adressé de Bayonne, dès le 8 août, tant au maréchal Gérard qu'au général Fabvier, des lettres par lesquelles il accréditait auprès d'eux le colonel Lopez Pinto pour solliciter le concours du nouveau gouvernement français. Cet officier s'était efforcé de démontrer au maréchal, par un mémoire daté du 15 septembre et que nous avons sous les yeux (2), combien Louis-Philippe, menacé d'une coalition absolutiste et non reconnu encore par Ferdinand VII, avait intérêt au renversement de ce souverain; combien cette opération serait facile s'il voulait s'y prêter. Le roi des Français, pour effrayer le despote espagnol, avait donné des espérances aux patriotes, les autorisant par exemple à faire en France des dépôts d'armes, fermant les yeux sur leurs enrôlements et prenant envers de Torrijos des engagements — au moins moraux — qui ne devaient pas peu l'encourager. Peu après, il est vrai, reconnu par Ferdinand VII, il avait cru devoir retirer son appui à ces malheureux. Aussi Valdès et Mina, qui avaient pénétré en octobre 1830 dans les provinces basques et en Navarre, avaient-ils subi le plus lamentable échec. Depuis, d'autres réfugiés, sous de Torrijos, s'étaient portés sur Cadix (janvier, mars 1831), mais n'avaient pas été plus heureux; beaucoup d'entre eux, faits prisonniers, avaient été impitoyablement fusillés.

Sans se décourager, de Torrijos, retiré à Gibraltar, s'y préparait activement à une nouvelle entreprise. En juillet 1831, il

(1) Sur les rapports antérieurs de de Torrijos avec Fabvier, voir le chapitre IX de cet ouvrage.

(2) Papiers de Fabvier.

chargeait son beau-frère, le colonel Miniussir, de se rendre à Paris, où sa femme se trouvait déjà depuis plusieurs mois, pour tâcher d'intéresser à sa cause le roi, les ministres, les chefs du parti libéral, et il donnait avis de cette mission à Fabvier, lui demandant son concours personnel et ne semblant pas douter qu'il ne lui fût assuré (1). Arrivé à Paris, cet officier adressait à Fabvier (en octobre) un mémoire pathétique sur le régime de terreur que subissait alors l'Espagne, sur l'intérêt qu'il y aurait pour la France à y mettre un terme et sur la nécessité d'un secours pécuniaire qui permît aux patriotes opprimés de reprendre les armes (2). Un peu plus tard (novembre), il lui communiquait une longue lettre de Calderon et de Torrijos. « Dites à tous les patriotes, écrivaient ces deux chefs, et surtout aux généraux La Fayette et Fabvier, que le sort du peuple espagnol est entre leurs mains et que par notre organe il a recours à eux... Le sort de l'héroïque Pologne peut se décider en Espagne... Le gouvernement libre de l'Espagne reconnaîtra l'existence politique de ce pays dans ses anciennes limites... Cet exemple serait suivi par la France libérale et... cette noble résolution serait soutenue sur les bords de la Vistule par 200,000 Français, 100,000 Espagnols et 50,000 Portugais (3)... »

A l'époque où ces lignes avaient été tracées (le 15 octobre), la Pologne libre n'existait déjà plus. Miniussir n'en renouve-

(1) « ... Vous, lui écrivait-il, le défenseur courageux de la liberté de tous les pays, vous ne serez pas indifférent au sort d'une nation grande et courageuse, à laquelle une armée française arracha le bonheur dont elle jouissait et les institutions qu'elle avait conquises. Vous êtes témoin et c'est par votre entremise que, malgré de bien grands embarras, nous fîmes pour la France opprimée tout ce qui était en notre pouvoir. Je puis avec orgueil vous rappeler ce que je fis moi-même sous ma seule responsabilité, et plus qu'un autre je dois espérer de vous et des patriotes français un retour bienveillant... L'influence bien méritée et le crédit dont vous jouissez parmi les patriotes ne vous donneront-ils pas les moyens et l'occasion de nous rendre service pour service? Ces patriotes associés et réunis pour servir la liberté, l'honneur et la dignité de la France compteront-ils pour rien notre conduite d'alors? Ne se croiront-ils pas obligés à réparer les maux que cette même France nous a causés?... » Papiers de Fabvier.

(2) Papiers de Fabvier.

(3) *Ibid.*

lait pas moins, le 22 novembre, ses instances auprès de Fabvier : « ... Vous connaissez la confiance que vous inspirez au général de Torrijos et à tous les Espagnols, qui pensent avec justice que vous n'oubliez pas un peuple dont vous saluâtes les drapeaux aux jours de sa liberté. C'est *(pour)* connaître s'il nous reste l'espérance de lutter victorieusement pour la plus belle des causes que cette lettre vous est principalement adressée, ou si... le cœur navré je dois désabuser le général de Torrijos et lui dévoiler l'impuissance de faire quelque chose pour lui, en revanche de ce qu'il a fait en d'autre temps pour les patriotes français (1)... » En même temps, Miniussir rédigeait une note sur la *possibilité d'organiser une légion d'émigrés espagnols... pour servir au besoin d'appui aux opérations de l'armée constitutionnelle de la péninsule, si des circonstances particulières obligeaient la France à changer de politique*. Ce corps, disait-il, pouvait être aisément porté à un effectif de 1,600 hommes. Il émettait l'idée de le répartir entre plusieurs dépôts d'instruction dans des villes du midi de la France et rappelait que la question du chef à lui donner avait déjà été soumise à Fabvier (2).

Fabvier s'intéressait vivement à l'entreprise de de Torrijos. Il venait d'avancer de sa bourse une somme de 600 francs pour venir en aide à la femme de ce général, qui se trouvait sans ressources à Paris, quand tout à coup (vers la fin de décembre), il reçut de La Fayette les lignes suivantes : « ... Il m'arrive ce soir même une désastreuse nouvelle. On m'assure que notre pauvre de Torrijos est tombé avec soixante hommes dans le piège que je redoutais depuis longtemps pour lui et qu'il a été fait prisonnier à discrétion. Puisse cet avertissement n'être pas vrai! Mais j'ai peur qu'il ne soit trop réel (3)... »

La nouvelle était malheureusement exacte (4). La catastrophe s'était accomplie depuis plusieurs semaines. L'infortuné

(1) Papiers de Fabvier.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Elle fut confirmée à Fabvier le lendemain par un billet du comte d'Harcourt qui se retrouve dans ses papiers.

de Torrijos, sorti de Gibraltar avec cinquante-deux patriotes, s'était laissé attirer dans un guet-apens et avait été fusillé à Malaga, le 5 décembre, avec tous ses compagnons. Cette cruelle exécution coupa court, pour un temps, à tous les projets des libéraux espagnols; Miniussir ne demanda plus dès lors à Fabvier que d'aider Mme de Torrijos à obtenir de Louis-Philippe la pension à laquelle paraissaient lui donner droit les engagements secrets de 1830 (1) et qu'il finit par lui faire accorder (2).

Si Fabvier regrettait l'avortement de la révolution espagnole, il déplorait bien plus encore celui de la révolution polonaise. Il avait compté sur cette dernière non seulement pour reconstituer une grande nationalité amie de la France, mais pour faire échec à la Russie et donner à la Grèce, qu'il n'oubliait pas, la possibilité d'acquérir enfin des limites dignes d'elle.

Depuis la fin de 1830, l'Etat hellénique était en combustion. Mavrocordato, Condouriotis et quelques autres chefs du parti constitutionnel ou anti-russe, réunissant autour d'eux une sorte d'assemblée nationale, avaient formé à Hydra un gouvernement en opposition avec celui de Nauplie. L'arrestation du vieux Pierre Mavromichalis, que le Président avait fait enfermer au Palamidi, avait amené le soulèvement des Maïnotes. En juillet 1831, Miaoulis était venu, pour le compte des Hydriotes, s'emparer de la flotte grecque dans la rade de Poros; en août, plutôt que de la laisser tomber au pouvoir de l'amiral russe qui était venu l'attaquer au nom du Président, il y avait mis le feu. Le 9 octobre, Capodistrias avait été assassiné par Georges et Constantin Mavromichalis, l'un fils et l'autre frère du prisonnier. Son frère Augustin avait bien été proclamé Président à sa place, mais l'assemblée nationale et les insurgés l'avaient dès le mois d'avril 1832 contraint à abdiquer et à quitter la Grèce. Un gouvernement de sept membres, repré-

(1) Dans une lettre adressée quelque temps après au général à propos de cette affaire, Mme de Torrijos parle expressément de la *convention que son malheureux mari avait faite* avec le gouvernement français. (Papiers de Fabvier.)

(2) Lettre de Mme de Torrijos, du 4 mai 1832. (Papiers de Fabvier.)

sentant le parti constitutionnel, s'était formé, mais sans pouvoir se faire reconnaître dans la totalité du pays, où la guerre civile semblait devoir s'éterniser.

La conférence de Londres, pour mettre un terme à cette anarchie, élaborait à ce moment un nouveau protocole, qui fut signé le 7 mai et en vertu duquel la Grèce, agrandie du territoire arcananien, devait avoir pour roi le jeune Otton, second fils du roi de Bavière.

Cette solution n'était point celle qu'avait souhaitée Fabvier, qui n'avait sans doute pas renoncé à tout espoir de jouer un grand rôle politique ou militaire en Grèce. Son avis était toujours qu'avant de donner à ce pays un roi il fallait le pacifier, l'organiser, le rendre assez fort pour se suffire à lui-même. Il paraissait toujours disposé à se charger de cette tâche, après l'accomplissement de laquelle un prince français pourrait, à son sens, être appelé à régner sur les Hellènes. Il nous apprend qu'en février ou mars 1832 Casimir Perier lui avait demandé *un rapide exposé de sa persuasion sur les affaires helléniques et lui avait promis de le faire appeler pour traiter à fond cette question.* Si nous ne possédons pas cette note, nous pouvons en deviner le sens d'après le mémoire très étendu qu'il rédigea sur la même question, et sans doute aussi à l'adresse du gouvernement français, quelques semaines après la mort de ce ministre (1).

Ce dernier document, daté du 12 juin 1832, et dont il existe une copie dans ses papiers, débute par un exposé des fautes commises par la diplomatie; puis des dispositions et des intérêts des grandes puissances (Russie, Autriche, Angleterre, France) dans les affaires helléniques. Viennent ensuite des considérations sur le rôle joué par la Turquie depuis 1821, sur le caractère de la nation grecque prise dans son ensemble, puis sur les différentes populations dont elle se compose (1° Roméliotes; 2° Magniotes; 3° Marins d'Hydra, Spetzia et Psara; 4° Moraïtes; 5° Insulaires de l'Archipel). Après avoir retracé l'histoire du corps régulier et sa conduite personnelle en

(1) Mort du choléra le 16 mai 1832.

Grèce, l'auteur s'étend sur les erreurs et les abus de Capodistrias. Enfin, cherchant un remède au mal, Fabvier pose en principe qu'il faut avant tout et à tout prix désarmer les bandes irrégulières pour transformer en colons dans les parties fertiles et pourtant incultes du pays les hommes qui les composent, ainsi que les vagabonds d'origine grecque chassés des provinces turques et les montagnards qui meurent de faim au milieu de leurs rochers.

« En fixant, écrit-il, dans des communes entourées d'un riche territoire ces bandes toujours errantes de malheureux expatriés, Souliotes, Albanais, Macédoniens, etc., connus sous le nom de Roméliotes, et tous les expatriés de Smyrne, Constantinople et de pays aujourd'hui sous la domination turque; en reconnaissant les services qu'ils ont rendus; en soulageant leur misère; en donnant un asile assuré et un travail productif et paisible à leurs familles, on les dérobera à l'influence de leurs capitaines, qui se servent d'eux comme de moyens de rapines et les tyrannisent ensuite, tandis que ces mêmes chefs préféreront un état stable et heureux à des gains chaque jour plus rares et plus périlleux.

« Quand on offrira aux Magniotes, ces sauvages héros, des terres fertiles dans les plaines, on en verra un grand nombre descendre des montagnes pour prendre des mœurs plus douces. Ceux qui y demeureront se trouveront plus à l'aise et seront moins dangereux.

« Ces hommes, en devenant cultivateurs et propriétaires, respecteront la propriété d'autrui.

« Les Hydriotes, Spetziotes, etc., trop entassés dans les îles, seraient répandus dans les vallées qui entourent les ports. Leurs familles y trouveraient des moyens d'existence que leurs rochers stériles leur refusent et qu'elles ne doivent attendre que de la solde des marins, d'où la piraterie quand le commerce ou la guerre leur manque.

« Cette population ainsi casée, on organisera facilement la défense de l'État. On peut compter en Grèce 60,000 fusils et 20,000 marins. Avec la constitution physique du pays et de pareils défenseurs, il n'y a rien à craindre d'un ennemi...

« J'ai présenté à M. de Caux un projet pour cette organisation, en y comprenant une armée permanente de 10,000 hommes restant trois ans sous les drapeaux.

« Quant aux finances, les revenus sont plus que suffisants, mais il faut que la perception en soit laissée aux autorités municipales.

« L'assemblée nationale aurait à consacrer ce système municipal qui a rendu possible tant de prodiges, et à décréter l'organisation dont j'ai tracé une légère esquisse, à régler la forme du gouvernement central; puis elle se bornerait à la question des impôts. — Un Sénat renfermant tout ce qui mérite la vénération du pays pourrait représenter d'une manière permanente la Grèce, d'ailleurs régie dans ses diverses localités par des règles qu'il est impossible de rendre uniformes.

« C'est alors que seulement on peut songer à envoyer un roi. Une fois le pays organisé, rien ne pourra le détacher de la France.

« *Conclusion.* — Le gouvernement pourrait déclarer à la conférence que les mesures prises jusqu'ici ne lui paraissent pas satisfaisantes et ne terminent rien; que la nomination d'un roi qui ne veut pas partir sans argent et dont rien ne garantit l'établissement dans ce pays non organisé n'amènerait que de nouveaux embarras, surtout pour le gouvernement français, le plus intéressé, puisqu'il a le désir bien naturel de retirer ses troupes et de cesser des dépenses sans objet.

« Qu'il demande qu'on s'occupe de l'organisation du pays avant de lui proposer un roi. En voyant présenter ces intentions à l'assemblée nationale par une personne de confiance qui promettrait l'appui de la France, les Grecs comprendraient le but de ces propositions et s'y livreraient avec une grande joie.

« Il faut surtout que les Grecs sachent qu'on ne les livrera pas à la vengeance du tsar.

« On voit un peuple qui tend à renaître. C'est à la France de seconder une si heureuse résurrection. C'est au prince éclairé qui, le premier, a compris cette question dans toute son étendue à recueillir une gloire pure et exempte de tout danger

pour la France, en dirigeant ce peuple, qui s'attachera à lui par le double lien de l'intérêt et de la reconnaissance. »

Ce mémoire n'arrêta sans doute pas longtemps l'attention de Louis-Philippe et de ses ministres, moins que jamais (1) disposés à se jeter dans les aventures d'Orient et à favoriser la politique du mouvement. L'Angleterre et la Russie eussent, du reste, fait fort mauvais accueil à un projet que son auteur déclarait lui-même devoir profiter surtout à la France. La conférence de Londres s'en tint au protocole du 7 mai, que le roi de Bavière s'était empressé d'approuver. En Grèce la guerre civile continua quelque temps encore et les troupes françaises en subirent parfois le contre-coup. En janvier 1833, il se produisit à Argos entre elles et les bandes irrégulières un conflit qui coûta la vie à plusieurs centaines de Grecs et dont nous trouvons le récit dans une longue lettre adressée à Fabvier par un de ses anciens compagnons, le commandant Maillet (2). C'est peu après ce pénible incident que le jeune Otton, avec 3,500 soldats bavarois, débarqua en Grèce (6 février 1833), où une régence, instituée par son père, prit aussitôt la direction des affaires (3). Dès lors Fabvier, déçu, ne cessa pas de s'intéresser à l'avenir de la Grèce (4), mais dut renoncer à l'espoir de la servir selon ses vues et de réaliser à l'avantage de la France les plans tant de fois élaborés par lui pour sa régénération.

Il chercha, du reste, bientôt à satisfaire par d'autres moyens sa légitime ambition. La carrière parlementaire continuait à le tenter. Aussi le voyons-nous, en mai 1833, tenter de nouveau

(1) Les républicains et les légitimistes s'agitaient à ce moment à Paris et en Vendée. La révolution belge était la seule en Europe que la royauté de Juillet eût l'intention de soutenir avec quelque énergie.

(2) Papiers de Fabvier. — Cet officier, après avoir servi d'aide de camp à Fabvier, était devenu chef de bataillon dans la brigade d'occupation. Il périt à Navarin peu de temps avant le rapatriement de cette brigade, qui eut lieu avant le mois d'août 1833. — Pellion.

(3) Cette régence avait à sa tête le compte d'Armansperg, assisté du général de Heideck et de M. Maurer.

(4) Voir notamment dans ses papiers ce que lui écrivait, le 22 octobre 1835, le major Tourret, ancien philhellène, qui était entré au service de la Grèce et qui y est mort longtemps après, sur le despotisme de la régence bavaroise, la dispersion des anciens tacticos, etc.

la fortune électorale, cette fois dans le deuxième collège de la Meurthe (Nancy *extra muros*), circonscription dont sa ville natale, Pont-à-Mousson, était la localité la plus importante. Le député de ce collège, M. Thouvenel, ayant donné sa démission, le général Fabvier crut devoir briguer sa succession.

« ... Après de longues et glorieuses guerres, lisons-nous dans sa profession de foi (1), nous n'avions obtenu qu'une charte *octroyée*, que, sous le drapeau blanc, on ne pouvait invoquer qu'en vain. Aujourd'hui le drapeau tricolore témoigne que ce que la France a fait en 1830 elle l'a fait dans le plein exercice de sa puissance et de sa liberté. Ainsi cette charte, qui garantit nos droits et trace nos devoirs, est consacrée et légitime.

« La France veut la monarchie constitutionnelle; hors d'elle... je ne vois que désastre et déchirements; avec elle... je conçois la jouissance régulière de ces droits inappréciables, de ces libertés de personne, d'opinion et de conscience, de cet empire de l'ordre et de la loi sans lequel il n'y a pas de société. Appuyés sur ce principe, les députés de la nation peuvent veiller à la garde de nos droits, les réclamer sans faiblesse comme sans hostilité; ils peuvent obtenir pour ce peuple, dont l'héroïsme a tant fait, la part de prospérité qui lui appartient. Jamais, il est vrai, les classes aisées n'ont plus fait que dans ces derniers temps pour celles qui ne le sont pas. Mais cette bonté, qui est dans nos mœurs, doit passer dans nos lois. Propager l'instruction primaire, éteindre les monopoles, diminuer les charges publiques par un emploi exact des deniers de l'État, voilà ce qu'il faut obtenir... De tels biens ne peuvent découler que d'un état de choses stable et respecté, d'une confiance entière entre la Nation et le Roi...

« Je soutiendrai donc cette charte désormais légitime et l'ordre de choses auquel elle sert de base.., je m'opposerai de tout mon pouvoir à tout ce qui peut exciter... des discussions

(1) *Journal de la Meurthe* (24 mai 1833. — J'adresse ici mes plus vifs remerciements à M. Favier, conservateur de la bibliothèque municipale de Nancy, qui, à la suite de patientes recherches, a bien voulu me communiquer d'intéressants extraits de ce journal et d'autres feuilles locales sur les diverses candidatures politiques du général de 1833 à 1849 inclusivement.

propres seulement à diminuer nos forces et compromettre notre indépendance, le bien le plus précieux, celui dont dérivent tous les autres. »

Cet exposé de principes, si conservateur, ne pouvait cependant plaire aux légitimistes qui, sans être fort nombreux dans le collège de Nancy (*extra muros*), l'étaient assez entre deux candidats pour faire pencher la balance en faveur de celui auquel ils accorderaient leurs suffrages. Or, le baron de Lacoste du Vivier (1), concurrent du général, leur inspirait plus de sympathies que l'ancien proscrit de la Restauration et que l'ancien chef d'état-major du maréchal Gérard. C'était, comme Fabvier, un enfant du pays. Comme lui, c'était un soldat. Le général Drouot, dont il avait été aide de camp, se portait publiquement garant de son mérite, qu'il croyait devoir attester impartialement, comme celui de Fabvier (2). Bref, le résultat de l'élection ne fut pas favorable à ce dernier, qui, sur 166 votants, n'en réunit que 66, tandis que le commandant de Lacoste obtenait 97 suffrages (30 mai).

Ce nouvel échec ne découragea pas le général qui, l'année suivante, à l'occasion des élections générales, crut devoir se présenter à la fois dans deux collèges : d'une part dans celui de Nancy *extra muros*, où M. de Lacoste fut réélu par 103 voix contre 59; de l'autre dans celui de Toul, où l'amiral de Rigny, qui était né dans cette ville et qui, après avoir été longtemps ministre de la marine, l'était présentement des affaires étrangères, le battit d'autant plus aisément que les républicains seuls, au nombre de 25, se prononcèrent pour la candidature de Fabvier (21 juin 1834) (3).

(1) Lacoste du Vivier (Marie-Joseph-Maurice, baron de), né à Pont-à-Mousson, le 19 octobre 1789, chef d'escadron d'artillerie, élu député du 2e collège de la Meurthe le 28 mai 1333; réélu le 21 juin 1834, le 20 février 1836 (après sa promotion au grade de lieutenant-colonel), le 4 novembre 1837, le 29 septembre 1838 (après sa promotion au grade de colonel), le 3 mars 1839 et le 9 juillet 1842; maréchal de camp le 28 octobre 1845; réélu encore le 29 novembre 1845 et le 1er août 1846; éloigné du parlement par la révolution de février; général de division le 14 juillet 1851; mort à Vichy (Allier) le 10 juillet 1854.

(2) *Journal de la Meurthe* (26 mai 1833.)

(3) L'amiral fut élu par 110 suffrages.

Ces deux nouveaux mécomptes furent sans doute fort sensibles à l'ame fière et impressionnable de Fabvier. Ils suffiraient, je crois, pour expliquer la retraite presque absolue dans laquelle, durant plusieurs années à partir de cette époque, il parut vouloir se confiner.

CHAPITRE XVI

FABVIER LIEUTENANT-GÉNÉRAL ET PAIR DE FRANCE

1834-1848

Fabvier à Razay; ses travaux agricoles. — Il est nommé lieutenant-général. — Sa brochure sur l'Orient en 1840. — Ses sentiments politiques et religieux au moment où il entre à la Chambre des pairs. — Ses discours sur la Pologne, la Grèce, la Suisse; sur l'armée, sur l'Algérie, sur la religion catholique.

Vers la fin de 1834 Fabvier alla fixer sa résidence en Touraine et, durant plusieurs années, parut vouloir s'y faire oublier. La duchesse de Frioul avait, on se le rappelle, avant de l'épouser, perdu l'unique enfant qui lui restât de son premier mariage avec le grand-maréchal Duroc. Ne voulant pas garder un domaine où elle n'eût plus retrouvé que de cruels souvenirs, elle s'était hâtée de vendre le château et la propriété de Clémery (près Pont-à-Mousson), qu'elle avait si longtemps habités avec sa fille. Devenue la femme de Fabvier, elle en employa le prix à acheter le château et la terre de Razay, situés dans l'arrondissement de Tours, à peu de distance de Châteaurenault. C'est là que le général s'établit avec elle et se comporta longtemps de telle sorte qu'on put le croire à jamais revenu de ses fières ambitions et de ses belliqueuses fantaisies.

Son changement d'orientation n'avait pas, à mon sens, seulement pour cause les déconvenues électorales qu'il venait d'éprouver. Je l'attribuerais aussi volontiers à la froideur que lui témoignait le gouvernement de Juillet. Fabvier, qui n'avait jamais été courtisan et n'était pas d'humeur à le devenir, n'avait ni su ni voulu se glisser dans l'intimité de Louis-Phi-

lippe (1). Il n'est pas téméraire de penser que son étroite liaison avec La Fayette et la façon brusque dont il avait résigné le commandement de la place de Paris lui avaient fait quelque tort dans l'esprit de ce souverain (2). Plusieurs années s'étaient écoulées et le général, malgré sa bonne envie de servir son pays, n'avait pas été rappelé à l'activité. Ni la double expédition de Belgique (1831-1832), ni la guerre d'Afrique ne lui avaient valu, ce qu'il souhaitait le plus au monde, l'honneur d'être envoyé devant l'ennemi. Il avait, certes, le cœur trop bien placé pour se détacher, par rancune personnelle, d'un régime politique qu'à tort ou à raison il regardait comme l'idéal tout à la fois de l'ordre et de la liberté, et auquel, on le verra plus loin, il devait au contraire s'attacher de plus en plus en vieillissant. Il lui avait, cette année même, dans une circonstance grave (3), manifesté une fois de plus son loyal dévouement. Mais trop fier pour se plaindre et pour solliciter, il jugea sans doute qu'en présence de ministres qui ne croyaient pas devoir recourir à ses services la seule attitude digne de lui était celle du recueillement et de la retraite. Quoi qu'il en soit, il semblait à cette époque ne vouloir plus consacrer son esprit d'initiative et son énergie qu'aux purs travaux de la paix.

Il avait toujours eu (m'écrivait son fils il y a quelques

(1) «Mon père n'a pas été dans l'intimité de Louis-Philippe... Pendant son règne, il n'a pas eu de rapports particuliers avec lui ni avec les princes, qu'il a connus dans ses inspections... » (Lettre de M. Eugène Fabvier, fils du général, du 6 juillet 1887.)

(2) Peut-être aussi Louis-Philippe lui gardait-il un peu rancune, sans le dire, de l'opposition qu'il avait faite en Grèce, de 1825 à 1826, à la candidature du duc de Nemours. Beaucoup plus tard, sous la seconde République, le général, écrivant à un ami, s'exprimait en ces termes au sujet du roi de Juillet : « ... Le *National*... dit... que j'étais le pair le plus dévoué à Louis-Philippe. A la personne, j'en avais peu de motifs, *puisqu'elle m'avait toujours maltraité*; mais au maintien du gouvernement, oui... » (Lettre à Victor Poirel, du 2 mai 1849, — communiquée par M. Zeiller.)

(3) Il est signalé par le général Pajol, commandant la première division militaire, comme s'étant présenté à l'état-major général, à l'occasion des journées des 13 et 14 avril (1834) « pour offrir ses services contre les ennemis de l'ordre établi ». (Ministère de la guerre, Archives administratives, 1146.)

années (1) une véritable passion pour l'agriculture. On se souvient du projet de colonisation qu'il avait soumis en 1825 au gouvernement grec. Dans le coin de Touraine où il vint se fixer, les procédés employés pour l'exploitation du sol étaient encore, paraît-il, très arriérés et très imparfaits. Il se donna pour tâche de combattre la routine par son exemple et par ses leçons. Et ses efforts, nous dit-on, ne furent pas infructueux (2). Il passa donc sans tristesse plusieurs années dans cette belle retraite de Razay, partageant son temps entre les travaux qui, avec ceux de la guerre, convenaient le mieux à ses goûts et la vie de famille, qui, après de lointaines aventures, lui paraissait singulièrement douce. Il y élevait avec une virile sollicitude un fils unique, né de son mariage avec la veuve de Duroc (3). Il n'en restait pas moins sensible aux infortunes politiques qu'il avait laissées derrière lui. La preuve en est qu'il recueillit à Razay plusieurs officiers polonais réfugiés en France après les tristes événements de 1831 et qu'il fit de l'un deux le régisseur de ce grand domaine (4).

(1) Lettre du 6 juillet 1887.

(2) M. Édouard Fabvier, son petit-neveu, dans des notes que nous avons plusieurs fois citées, rapporte — sans oser l'affirmer — que la culture de la pomme de terre n'était pas encore pratiquée à cette époque en Touraine et qu'elle y fut popularisée par le général.

(3) « ... J'aurais été charmé de vous voir pousser jusqu'en Touraine, écrivait-il le 22 septembre 1838 à son ami Poirel... Vous auriez vu notre doux ménage, mon aimable enfant avec son angélique mère, au milieu de champs qui prennent chaque jour l'aspect le plus florissant et dont les travaux m'intéressent beaucoup. J'y trouve une activité suffisante; matière à observer, à m'instruire, et, au bout de tout cela, une bonne chance pour laisser à notre enfant un bon morceau de pain et même du beurre dessus. Quant à moi, vous savez que je me passe facilement de pain, à plus forte raison de beurre. Mais la génération actuelle a l'estomac plus exigeant et il faut s'y conformer... » (Lettre communiquée par M. Zeiller.)

(4) Cet ancien obligé de Fabvier est mort à Bordeaux en 1902, âgé de quatre-vingt-dix ans. (Lettre de M. Eugène Fabvier, du 16 avril 1903.)

On voit aussi, par la correspondance privée du général, que les travaux agricoles ne lui faisaient pas oublier la France, qu'il souffrait de ne pas voir remontée au rang où il l'avait vue autrefois. « .. Ces pensées de patrie (écrivait-il à Poirel le 1er juillet 1835), qui autrefois faisaient nos délices; qui nous soutenaient au milieu des plus rudes travaux, sont amères aujourd'hui, malgré la douceur de la vie privée. Je sens autant qu'homme qui vive ce que c'est qu'une femme et un enfant tous deux

Les années 1835, 1836 et 1837 s'écoulèrent ainsi pour lui dans un calme profond et sans incident. Même, en cette dernière, il était si résigné à ne plus être qu'un homme privé qu'il parlait de prendre sa retraite et qu'il l'eût fait si le ministère de la guerre eût voulu lui compter comme temps de service les années passées en Grèce de 1824 à 1828 (1). Mais cet avantage lui fut refusé et bientôt après Fabvier fut enfin relativement tiré de l'oubli par le gouvernement de Juillet.

Il dut ce retour de faveur, qu'il n'avait pas sollicité, croyons-nous, aux amis puissants et dévoués qu'il avait conservés dans l'armée (2). Son dossier administratif prouve que le maréchal Gérard avait conservé pour lui la plus affectueuse sollicitude. On peut aussi sans témérité admettre que son ancien camarade Bernard (3), ministre de la guerre de 1836 à 1839, tint à honneur de le rappeler à l'activité et voulut lui fournir ainsi la possibilité de gagner enfin les étoiles de divisionnaire, que les Trézel, les Gourgaud et tant d'autres de ses compagnons de jeunesse portaient déjà depuis plusieurs années (4).

Le 24 juillet 1838, Fabvier était mis à la tête d'une des bri-

accomplis. Jamais je ne les embrasse sans un soupir étouffé offert à la France de ma jeunesse... » (Lettre communiquée par M. Zeiller.)

(1) Ministère de la guerre, Archives administratives, 1146.

(2) « ... Le ministre, écrivait-il le 22 septembre 1838 (à V. Poirel), avait voulu me nommer lieutenant-général. Les autres m'ont repoussé, qui sous un prétexte, qui sous un autre; mais le fond de l'affaire, c'est que tous les emplois désirés sont mis comme un butin sur la table du conseil et que là on partage. — Ministre de la guerre, vous voulez un préfet, donnez-moi un lieutenant-général, et ainsi de suite. — Je dois dire cependant que le ministre de la guerre a été très bien pour moi et qu'il a été emporté par ses collègues civils, c'est-à-dire Montalivet, Salvandy, Barthe, Martin du Nord, etc., qui se trouvent, dit-on, en vertu des institutions constitutionnelles, investis du droit de juger mes droits et mes services. Du reste, je suis très froid sur tout cela. J'évalue à leur taux actuel toutes les dignités du jour et comme je vois peu de chances d'utilité, je ne m'en inquiète guère. Viennent les affaires, ma place sera bientôt trouvée. Vous savez que je trouve des commandements sans qu'on m'en donne...» (Lettre communiquée par M. Zeiller.)

(3) Qui avait servi avec lui en Dalmatie pendant les années 1806 et 1807.

(4) Gourgaud depuis 1835, Trézel depuis 1837.

gades d'infanterie réunies au camp de Saint-Omer. Le zèle et l'expérience militaire dont il fit preuve dens sa nouvelle tâche lui valurent d'être désigné par le général Darriule (1), commandant du camp, pour le remplacer après son départ et procéder à la dislocation des troupes (11 octobre). Un peu plus tard, il était nommé membre du comité de l'infanterie et de la cavalerie (21 décembre), puis appelé à commander une brigade du corps de rassemblement sur la frontière du nord (22 janvier 1839). Le 29 mai suivant, il est chargé du commandement du département des Landes. Enfin le 25 juillet 1839 paraît l'ordonnance royale qui le crée lieutenant-général. A ce titre il entre de nouveau dans le comité de l'infanterie et de la cavalerie (3 avril 1840). Peu de temps après il devient inspecteur général de l'infanterie (1841) et, sans cesser de l'être, il prendra place, quatre ans plus tard, dans le comité d'état-major (14 septembre 1845).

Les travaux techniques qui absorbèrent dès lors une bonne partie de son temps ne l'empêchèrent pas de s'intéresser, dans des circonstances graves, à la politique générale. La Grèce, la question d'Orient tenaient toujours une grande place dans ses préoccupations. Nous en trouvons la preuve dans une brochure qu'il crut devoir publier au mois de mai 1840, c'est-à-dire au moment où, l'empire turc paraissant de nouveau menacer ruine (par suite des récentes victoires de Méhémet-Ali), l'Europe put se demander avec inquiétude si les grandes puissances sauraient s'entendre pour le consolider ou en viendraient aux mains pour se partager ses dépouilles. La France, favorable au pacha, était alors menacée de voir se reformer contre elle la grande coalition de 1814 et de 1815. Comment résoudre se problème oriental qui, depuis si longtemps, mettait la dipomatie à la torture et d'où chaque jour pouvait sortir une guerre générale? Fabvier, qui avait toujours fait de la politique avec son cœur plutôt qu'avec sa raison et qui, sans trop s'embarrasser de ce qui était possible, demandait avant

(1) « ... On remarque dans le général Fabvier l'homme de guerre et de haute intelligence... » Rapport du général Darriule. (Ministère de la guerre, Archives administratives, 1146.)

tout ce qui lui semblait juste, crut avoir trouvé la solution de la question et se fit un devoir de la proposer sans ambages à l'opinion publique et au gouvernement de son pays.

L'opuscule qu'il écrivit à cette intention porte ce simple titre : *Orient* (1). L'auteur commence par déclarer que, vu les circonstances, il considère comme une obligation stricte de faire connaître au public son « opinion profondément établie » sur les affaires d'Orient. «... A plusieurs reprises, ajoute-t-il, depuis douze ans, le gouvernement m'a demandé des rapports sur les affaires d'Orient. Dans les notes que j'ai remises à MM. de La Ferronnays, Polignac, Gérard, Perier, etc., on ne trouvera rien que les événements ne soient venus justifier... »

Pour préserver la paix du monde et « satisfaire à la fois la religion, la justice et l'humanité », il n'y a, suivant lui, qu'à renvoyer les Turcs en Asie et leur substituer les Grecs en Europe.

A l'appui de cette solution radicale et quelque peu simpliste, le vieux philhellène retrace rapidement les efforts de la nation grecque pour reconquérir son indépendance. L'Europe, au lieu de la laisser faire ou de la seconder sans réserve, l'a entravée « d'emprunts, de gouvernants étrangers, de toutes les souillures de la civilisation ». De plus, elle n'a pas permis à tous les Grecs de s'affranchir. Les sujets du roi Otton ne forment qu'une faible partie de cette nation ressuscitée. Tout ce qui habite le Pinde, le Pélion, l'Olympe; tout ce qui cultive l'Épire, la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, l'Albanie même, doit faire partie de la Grèce.

« Voilà près de six millions d'hommes qui doivent avoir quelque poids dans la balance et dont on semble ignorer l'existence. Ils peuvent présenter trente mille marins et cent cinquante mille soldats; des ressources de tout genre, qu'ils sacrifieront avec joie pour leur grande et juste cause. La question n'est plus désormais entre les Égyptiens et les Turcs, entre les Turcs et les Russes; elle est entre les Russes et les Grecs et sera traitée avec toutes les fureurs de la jalousie. Les

(1 Paris, Bohaire-Delaunay. Broch. in-8° de 23 pages, 1840.

Turcs ne peuvent plus se soutenir en Europe. C'est donc aux puissances de l'Occident à juger s'il est utile et juste que les Russes s'emparent de contrées auxquels ils n'ont aucun droit, ou si elles doivent être rendues à leurs antiques et légitimes possesseurs... »

Il est faux, au dire de Fabvier, que les Grecs soient portés à invoquer ou à accepter le protectorat russe. Il rappelle l'impopularité de Capodistrias, créature du tsar, et Miaoulis brûlant la flotte hellénique plutôt que de la remettre à l'amiral Ricord. La Grèce, décidément, ne veut être qu'elle-même.

Quant aux Turcs, un seul moyen de régénération leur est offert, c'est de se rapprocher et d'aller se concentrer en Asie. S'ils restent en Europe, ils n'y pourront bientôt plus vivre que sous la loi d'autrui. On a pensé que Méhémet-Ali pourrait relever l'empire turc. C'est là une profonde erreur.

« La prétendue régénération de l'Égypte se borne à l'organisation éphémère d'une masse obéissante entre les mains d'aventuriers. Les Arabes ne peuvent atteindre qu'au grade de capitaine dans l'ordre militaire; les Turcs et les Européens arrivent seuls aux hauts grades. Il en est de même pour tout. Méhémet-Ali a trouvé de l'appui en France dans les souvenirs d'Égypte, dans la presse qu'il soudoie. Tout cela n'est que passager... Cette domination n'est qu'une énormité; ces écoles, ces hôpitaux, ces fermes-modèles, des chimères. Cette flotte tant vantée n'est qu'une vaine ostentation qui ne lui cause qu'une dépense sans but; elle est équipée partout par des Grecs, qui cherchent là une solde jusqu'au jour où leur question sera traitée de nouveau. Il en est de même pour celle de Constantinople. Construites toutes deux sous l'empire de l'émulation qui enflamme les deux rivaux, elles seront immobiles quand les Grecs le voudront... Jamais l'humanité n'a été outragée aussi constamment et aussi méthodiquement que sous Méhémet-Ali; la misère et la désolation sont au point que bientôt il ne pourra plus alimenter sa monstrueuse organisation... »

L'idée d'une *nationalité arabe* n'est, dit l'auteur, qu'une pure illusion. Méhémet-Ali se présente comme Turc, comme défen-

seur de l'Empire turc; mais il ne peut, en réalité, rien faire pour lui. Se substituer au Sultan, il n'y pense pas; il sait bien que c'est impossible et que, s'il osait ceindre lui-même le sabre d'Othman, il périrait aussitôt. Quant à reconnaître l'Égypte comme État indépendant, l'Europe ne peut y songer. Ce nouvel État, par les alliances qu'il chercherait à contracter avec telle ou telle des grandes puissances, augmenterait les embarras actuels.

Ainsi, rien à espérer des Turcs, rien de l'Égypte. L'Empire ottoman ne pourrait se consolider en Europe que par la protection de la Russie. Là est le danger pour l'Occident, et l'auteur, vieux russophobe, le fait ressortir avec la plus énergique insistance. Le tsar en viendra-t-il à ses fins en proposant un partage? « ...Partage de quoi? Partage du bien d'autrui. Lors du partage à jamais déplorable de la Pologne, on put gémir de l'immoralité de quelques souverains, de l'incurie de quelques autres. Aujourd'hui que les parlements délibèrent en présence des peuples attentifs, à la lueur de la presse, commettre ou permettre de pareils attentats! Toute morale aurait donc disparu du monde?... » Du reste, « quoi qu'on fasse, dans ce partage, l'avantage sera toujours pour la Russie, le danger pour l'Occident... » En somme, il n'y a de légitime et de sacré que le droit des peuples. Il faut le respecter.

En terminant, l'auteur fait appel au roi des Français, au roi très chrétien, comme il l'appelle. C'est à lui, qui s'est constitué en Europe « le conservateur de la paix », de se faire « l'arbitre et le bienfaiteur des peuples de l'Orient ». Il en appelle aussi à l'Europe, qui ne peut rester indifférente au danger dont elle est menacée. Il espère bien, en somme, que la paix ne sera pas troublée. Mais si la guerre doit éclater, son âme de patriote et de soldat n'en est pas effrayée. « Non, s'écrie-t-il, le tzar n'ira pas à Constantinople si le roi ne le veut pas, s'il peut lui montrer du doigt le poids qu'il est prêt à jeter dans la balance... Si nous devions rentrer dans cette carrière si longtemps parcourue à travers tant de sang et de larmes, que le roi proclame sa généreuse résolution, elle sera reçue aux

acclamations des peuples... Pour nous, s'il le faut, nous nous croiserons comme nos pères, et comme eux nous dirons : *Dieu le veut !* »

La question d'Orient était beaucoup plus compliquée et plus difficile à résoudre que Fabvier ne le croyait. L'ardent philhellène ne tenait pas compte des nationalités slaves qui occupent une si grande place dans la péninsule des Balkans et qui n'étaient pas plus qu'aujourd'hui disposées à se laisser absorber par la Grèce. Il était aussi trop porté à croire que l'Europe se préoccuperait exclusivement, comme lui-même, du péril russe. Il était enfin dans l'erreur en supposant Louis-Philippe capable d'assumer d'autorité un arbitrage qui eût pu le conduire à la guerre. On sait que le gouvernement de Juillet, malgré la mauvaise humeur que lui causait le traité du 15 juillet 1840, recula devant tout conflit, laissa réduire à des proportions plus que modestes la puissance de Méhémet-Ali et ne rentra qu'un an plus tard, grâce à des arrangements bâtards qui ne terminaient rien, dans le concert européen (1).

Nous ne savons si la brochure de Fabvier fit quelque bruit dans le public, ni si les idées qu'il avait émises furent discutées par les diplomates. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut tenu nul compte de ses conseils. Ils lui valurent seulement la reconnaissance des Grecs, dont il se regardait comme le concitoyen (2) et avec lesquels il n'avait pas cessé (nous en trouvons la preuve dans ses papiers) d'entretenir les relations les plus affectueuses et les plus cordiales. Peu après (en 1841), la Société archéologique d'Athènes se fit un devoir de l'admettre au nombre de ses membres, et la lettre de remerciement qu'il lui adressa (3) est un nouveau témoignage de sa sollicitude pour l'avenir de la nationalité hellénique. Nous savons d'autre part qu'il avait à Paris les rapports les plus amicaux avec

(1) Convention dite des *détroits*, 13 juillet 1841.

(2) « ... L'Assemblée nationale, écrivait-il le 30 janvier 1842, en m'honorant du titre de citoyen grec, a payé magnifiquement quelques gouttes de sang versées pour une sainte cause... » (Papiers de Fabvier.)

(3) Le 30 janvier 1842. (Lettre citée ci-dessus).

Colettis, ministre plénipotentiaire du gouvernement grec. Rentré dans son pays et devenu premier ministre après la révolution de 1843, qui valut à la Grèce l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, cet homme d'État ne devait pas cesser de regarder Fabvier comme le meilleur ami que les Hellènes eussent encore en France. Plusieurs de ses lettres, que nous avons sous les yeux, en font foi.

Pendant les cinq années qui suivirent la crise de 1840, le général partagea obscurément sa vie entre les joies de la famille et l'exercice de ses devoirs professionnels, passant une bonne partie de son temps à Razay, surveillant l'éducation de son fils, concourant aux travaux des comités militaires et remplissant avec zèle ses fonctions d'inspecteur général d'infanterie, tant en France qu'en Algérie, où, au cours d'une longue tournée (de juillet à décembre 1842 (1), il observa de près les premiers effets de la conquête africaine sur l'état d'esprit, les mœurs et les habitudes de nos officiers et de nos soldats.

Il ne fut appelé de nouveau à jouer un rôle politique de quelque importance que lorsque le gouvernement de Juillet, depuis longtemps assuré de son dévouement, crut devoir l'appeler à la pairie (23 septembre 1845). Fabvier, jadis candidat malheureux à la députation, put enfin se mêler aux débats parlementaires, qui tentaient depuis si longtemps sa patriotique ambition.

Il ne devait pas, il est vrai, s'y faire une place en rapport avec sa réputation, non plus qu'avec ses désirs. Bien qu'il parlât avec énergie, chaleur et facilité, la nature ne l'avait pas fait véritablement orateur, non plus qu'écrivain. Il exprimait sa pensée sans ménagements et sans mesure, ne trouvant pas toujours le mot juste. Ses discours, quelque peu rugueux et sans harmonie, péchaient par la composition et par l'ordonnance. Aussi ne devaient-ils pas toujours retenir suffisamment l'attention de ses auditeurs.

(1) A Alger, il retrouva son compatriote et ami l'architecte Victor Poirel, qui avait jadis combattu avec lui pour la cause hellénique et avec qui, on l'a vu, il entretenait depuis longtemps la correspondance la plus affectueuse.

Sous le rapport politique, le nouveau pair de France était devenu un conservateur, dans la plus stricte acception du mot. Sans renier les principes de 89, dont il se réclama toute sa vie, il était fermement convaincu que la démocratie mènerait la France aux abîmes. La Charte de 1830, le régime censitaire, la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe lui paraissaient, comme à Guizot et à ses collègues du ministère, le *nec plus ultrà* du progrès. Si ses amis d'autrefois, les Manuel, les La Fayette, eussent encore vécu, peut-être se fût-il moins aisément laissé gagner par cette politique de résistance. Mais ils n'étaient plus et Fabvier, dont les vœux, d'ailleurs, n'étaient jamais allés au delà de la monarchie constitutionnelle, s'était depuis quelques années, peut-être sans s'en douter, rapproché des hommes qui, comme Louis-Philippe, croyaient devoir refuser résolument à la démocratie toute concession nouvelle. Le parti de l'opposition dynastique ne lui paraissait composé que d'ambitieux, beaucoup plus préoccupés de conquérir des portefeuilles que de consolider la royauté de Juillet et fort capables de l'ébranler en semant la division parmi ses amis. Il fallait, à son sens, soutenir énergiquement le cabinet du 29 octobre, palladium de l'ordre public. Ce n'est pas qu'il usât pour lui de complaisance, qu'il approuvât ses compromissions et ses intrigues, qu'il ne réprouvât avec force ceux de ses actes qui lui paraissaient de nature à compromettre l'honneur du régime parlementaire ou la dignité du pays (1). Mais ce

(1) Voir notamment ce qu'il écrivait à Victor Poirel le 18 février 1843 : « ... La mousse qu'a élevée la question du droit de visite a laissé un venin qui s'aigrira par d'autres causes successives pour produire je ne sais quoi, qui, nous conduisant au pied du mur, fera voir clairement notre faiblesse réelle. D'un côté on redoute une révolution sociale; de l'autre on s'appuie sur cette crainte. De toutes parts on se sent et on se veut hors d'état de soutenir en Europe une position indépendante, on gaspille tout en attendant, et c'est ainsi que la France descend par degrés dans un abîme dont on ne voit pas le fond. — On pense généralement que le ministère actuel n'ira pas loin. M. Molé viendra à la présidence, pour y faire quoi? Je ne sais. Il a du moins une qualité positive, son cœur a une place pour la patrie et une autre tout près pour l'honnêteté... Je vis dans la retraite et réponds ferme : Présent! quand le devoir m'appelle. Car il y a toujours des devoirs envers cette pauvre malade que nous autres appelons la patrie, quoique ce mot, autrefois magique, ne se fasse plus entendre ni lire nulle part. J'y crois encore malgré tout, même avec un

ministère défendait, à ses yeux, la *vraie liberté* contre l'esprit révolutionnaire, le socialisme, l'anarchie. C'était assez pour qu'il ne crût pas devoir lui ménager son concours.

Fabvier n'était pas moins conservateur en religion qu'en politique. Le catholicisme, qu'il n'avait jamais renié, était devenu pour lui depuis quelques années l'objet d'un culte ardent et presque mystique (1), qui n'admettait plus de transactions. C'était, à son sens, la pierre angulaire de l'édifice social. La France ne pouvait être heureuse, libre, forte, que par lui. C'est ce que Fabvier se montrait prêt à répéter en toute occasion, avec une sincérité manifeste, mais non sans une certaine intempérance de forme qui devait réjouir ses adversaires et mettre parfois à la gêne ses propres amis.

Si l'on ajoute qu'au-dessus des principes conservateurs, au-dessus même de la religion, il mettait toujours l'humanité, la patrie, l'honneur ; que toute vilenie et tout parjure lui étaient odieux et qu'il avait peine à soupçonner chez les autres la bassesse et la félonie dont il se sentait incapable, on se rendra pleinement compte de l'état d'esprit où il était quand il entra dans le monde parlementaire et du peu d'influence que cet état d'esprit lui permit d'y exercer.

Le *Moniteur* nous permet d'apprécier la louable activité avec laquelle il s'associa aux débats de la Chambre des pairs.

Les questions de politique étrangère l'amenèrent plusieurs fois à la tribune. Il ne les traita jamais qu'avec le souci de concilier, dans la mesure du possible, le droit des peuples, la paix générale, l'intérêt et la dignité de la France. Cette préoccupation est très visible dans son discours du 20 mars 1846 sur la Pologne, dont la cause, si populaire en France depuis longtemps, l'était devenue plus encore par suite de l'occupa-

secret espoir. Que Dieu me le conserve jusqu'à la fin! Je ne suis... dans aucun camp. J'attends. Voilà ma philosophie, puisque philosophe je suis... » (Lettre communiquée par M. Zeiller.)

(1) Voir, pour se rendre compte de son état d'esprit, le début du discours prononcé par lui en 1844 aux funérailles de l'amiral Lalande : « Le Seigneur est courroucé contre nous et frappe à coups redoublés... Allez donc, Lalande, puisque le Maître vous appelle, c'est qu'il n'a plus besoin de vous en France... » (Papiers de Fabvier.)

tion de Cracovie et des récents massacres de Gallicie. Montalembert et Victor Hugo venaient de protester éloquemment contre ces attentats. Fallait-il pour cela que le gouvernement français se laissât aller à des provocations impuissantes ou dangereuses contre les trois puissances co-partageantes? L'orateur ne le pensait pas. «... Je vois, disait-il, dans cette manifestation des inconvénients ; elle a comme un caractère de menace; la menace est toujours nuisible, elle aigrit les cœurs généreux et va jusqu'à leur faire oublier les lois de la justice et celles de la prudence... » Il n'en flétrissait pas moins hautement les violences du gouvernement russe. Quant à la France, elle est, s'écriait-il, « toujours prête à tous les sacrifices et à tous les efforts quand il s'agit d'une cause qu'elle croit juste ; mais ici, si notre affection est assurée aux Polonais, nos intérêts sont en seconde ligne par une juste disposition de la Providence... La France s'associe à tout ce qui est grand, noble et généreux; mais, dans cette circonstance, ce n'est pas à elle à en prendre l'initiative... Si d'autres vœux doivent encore se manifester, qu'on les porte au pied des autels ; là seulement la prière convient... Je désire que les Polonais restent fidèles à leur foi... Qu'ils conservent aussi leur esprit de nationalité. Qu'ils se garent des doctrines dangereuses; qu'ils écartent d'eux les fauteurs de tous désastres, qui cherchent à affaiblir, à renverser l'ordre social... Je désire donc que les Polonais attendent de la protection de Dieu, de l'affection de l'Europe, l'avenir qui, je l'espère, leur est destiné... J'ai entendu avec plaisir M. le ministre des affaires étrangères (1) quand il a dit que le premier devoir du gouvernement du Roi est envers son pays, le nôtre ; que, quelque juste et sainte que soit une cause, il ne doit pas s'empresser à la servir en exposant la France à des dangers évidents... (2) » Ce discours, où se révélaient à la fois, un peu confusément, toutes les tendances politiques et religieuses de Fabvier, se terminait par une charge assez inattendue contre les philosophes du dix-huitième siècle, que l'orateur déclarait respon-

(1) Guizot.
(2) *Moniteur*, année 1846, p. 710-711.

sables des excès de la Terreur et des effroyables guerres de Révolution et de l'Empire.

Si Fabvier ne demandait pour la Pologne qu'une assistance un peu platonique, il se montrait un peu plus exigeant en ce qui concernait la Grèce. Stimulé par Colettis, qui, récemment, lui avait demandé son concours dans les termes les plus pressants et les plus flatteurs (1), il contribua, par son discours du 18 mai 1846, à faire voter le projet de loi autorisant le gouvernement à payer le dernier semestre échu des intérêts de l'emprunt hellénique garanti par la France. Après avoir retracé les origines de la guerre de l'Indépendance, les efforts héroïques des Grecs pour redevenir une nation, il signalait le tort qu'avaient eu les grandes puissances de soumettre cette nation à peine émancipée à leur protectorat et à la domination arbitraire d'une régence allemande, cause de tant de troubles. Il répétait que les Grecs n'avaient nulle tendance à s'inféoder au tsar. Il s'efforçait surtout de les laver des accusations dont ils étaient l'objet. «... On leur reprochait, dit-il, des désordres. Je suis resté six ans en Grèce;... j'ai entendu parler de sept assassinats, dont deux commis par des étrangers. Il n'y avait alors de police que celle que le peuple faisait lui-même. On a peint ce peuple comme difficile à conduire, et nul n'est plus soumis que lui envers ses chefs, nul n'est plus accessible à la persuasion. On a parlé de ses guerres civiles. En 1824, le souffle étranger avait mis les armes en mains aux deux partis qui se présentaient devant Tripolitza. Le combat allait s'engager, quelques coups de fusil se faisaient entendre. L'évêque sort avec la croix, suivi de son clergé; se porte entre

(1) Lettre de Colettis à Fabvier du 30 avril 1846 : « ... Je sais avec quelle persévérance vous continuez de faire pour la Grèce tout ce que votre position vous met à même d'entreprendre. J'ai été, pendant mon séjour à Paris, témoin de votre zèle en notre faveur et j'ai su, à cette époque, comme à celle où vous combattiez dans nos rangs, apprécier la noblesse et la chaleur de votre philhellénisme... Continuez, mon cher général, à aimer la Grèce et à l'aider. Dans les circonstances présentes elle a besoin du secours de tous ses amis. Vous avez combattu pour l'affranchir... Il s'agit maintenant d'affermir sa liberté et de développer en elle les éléments qui conservent les nationalités, civilisent les peuples, font grandir les États. Là encore votre philhellénisme a un grand rôle à jouer... » (Papiers de Fabvier.)

les deux armées, les réprimande, les bénit et les dissipe. Voilà les guerres civiles des Grecs. On les disait avides d'argent. Lors du premier emprunt, les barriques d'or, arrivant d'Angleterre, sont transportées par les soldats à l'hôtel du gouvernement; une barrique tombe, se brise; l'or se répand sur les marches et dans la rue; tout est rapporté au Trésor; il ne manque pas une seule pièce. Comparez... ce trait à la négociation et à la gestion de l'emprunt... Aucun pays ne pratique mieux les vertus domestiques; les hommes y sont bons maris et bons frères, les femmes modestes et fidèles, les enfants respectueux... » Après cet éloge, d'une exagération inconsciente, Fabvier demandait qu'on laissât aux Grecs le temps de s'organiser, de s'administrer, qu'on leur épargnât toute « mesquine taquinerie... » Il était d'avis que le gouvernement français devait se montrer particulièrement bienveillant envers les Grecs, leur laisser notamment le temps nécessaire pour s'acquitter de leurs dettes. « Que toutes les puissances, disait-il enfin, imitent cette conduite; qu'elles n'abusent pas de la force; qu'elles respectent la justice; car, comme le dit Eschyle, avec le temps les noires Euménides effacent par des revers l'éclat dont on brille aux dépens de la justice (1). »

Si Fabvier n'avait pour la Grèce, comme pour la Pologne, que des paroles d'estime et de sympathie, il n'en était pas tout à fait de même à l'égard de la Suisse, qu'il traitait avec quelque sévérité, le 15 janvier 1848, à l'occasion de la discussion de l'adresse, d'où, à propos des cantons helvétiques, il voulait faire rayer les mots : *ces fidèles amis de la France*. Cette République lui était suspecte parce qu'elle lui paraissait alors un foyer de propagande démagogique et anti-catholique. « J'espère, disait-il, que la Suisse sera juste et sage. Si elle ne

(1) Ce discours (*Moniteur*, 1846, p. 1424-1425), d'une bienveillance peut-être excessive pour la Grèce, combla d'aise le ministère Colettis, et Fabvier, par une ordonnance du roi Otton, en date du 18-30 septembre 1846, fut nommé grand-croix de l'ordre du Sauveur. — Par une longue lettre du 10 octobre suivant, que nous retrouvons dans ses papiers, Colettis renouvelle avec effusion ses remerciements au général et lui rend compte en détail de l'état intérieur de la Grèce, ainsi que des projets du cabinet pour surmonter les difficultés présentes.

l'était pas, si elle nous envoyait quelques brouillons, nous lui enverrions en échange quelques-uns des enfants de Paris; ils se connaissent... » Mais il s'attachait surtout à rappeler qu'en 1813 elle avait ouvert le pont de Bâle aux ennemis de la France. « Par cette porte funeste, s'écriait-il, sont entrées les premières colonnes qui ont envahi notre territoire. La Suisse, dans cette circonstance, n'a pas cédé à la puissance des armes, elle n'a pas livré le plus léger combat; elle a reçu le prix de sa faiblesse. Les ruines d'Huningue l'attestent et ce qui l'atteste plus douloureusement encore, ce sont ces citoyens français si nombreux qui ont été changés en Suisse (1). Je veux bien calmer mes souvenirs. Pour cela, je les reporte... avec la plus profonde vénération, vers ces rois de Saxe et de Danemark qui nous ont été fidèles jusqu'au dernier jour... Leurs couronnes s'en sont trouvées plus légères; mais leur gloire ira croissant d'âge en âge. A chacun le prix de ses œuvres. En 1813, la Suisse s'est imposé une tache qui ne sera pas facile à laver... La fidélité, Messieurs, ne jouons pas avec un tel mot. La fidélité, c'est la sœur de l'honneur, c'est sa sœur jumelle (2). »

Si la politique étrangère amena plusieurs fois Fabvier à prendre la parole à la Chambre des pairs, il est un sujet qui l'y amena bien plus fréquemment, parce qu'il le connaissait mieux et pouvait en parler avec une incontestable autorité. Je veux dire l'armée, dont l'organisation, l'état moral, les devoirs lui inspirèrent de nombreux discours, où éclatent à chaque ligne sa compétence professionnelle, ainsi que son patriotisme large et libéral et la haute idée qu'il se faisait de l'honneur militaire.

Il lui arriva plus d'une fois de devancer son temps en proposant des innovations dont on ne voulut pas alors reconnaître la nécessité et dont l'adoption n'a eu lieu malheureusement que de nos jours. C'est ainsi qu'il avait pour idée fixe

(1) Fabvier fait ici allusion à la partie du département du Mont-Terrible qui fut en 1814 détachée de la France et annexée à la Suisse.

(2) La proposition de Fabvier ne fut pas adoptée. (*Moniteur*, 1848, p. 102.)

la création d'un *Conseil supérieur de la guerre* destiné à coordonner les différents services de notre administration militaire et à leur donner méthodiquement la direction d'ensemble qui leur manquait. « L'armée, disait-il le 26 juin 1846 (1), est divisée en spécialités trop marquées. Aujourd'hui encore et pendant quelques années le roi pourra porter au ministère de la guerre des généraux qui ont pris part à des grandes guerres, qui ont eu l'occasion de connaître, d'étudier, de juger des opérations d'ensemble. Mais, dans quelques années d'ici, on ne pourra plus appeler au ministère de la guerre qu'un homme sorti d'une de ces spécialités; et il serait impossible à ce ministre de traiter des questions d'ensemble s'il n'était appuyé par un conseil supérieur de la guerre, dépositaire des anciennes traditions, des saines doctrines qui ont fait la puissance et la gloire de la France.

Un an plus tard (3 août 1847), il revenait encore avec insistance sur cette proposition (1).

Mais on ne voulut pas le croire; on ne l'écouta pas davantage quand, dans le même discours, il demanda que la loi de recrutement fût améliorée; que les régiments ne fussent plus répartis en France d'après les exigences locales, habitude, suivant lui, « funeste à l'esprit et à la discipline militaire », et quand il fit ressortir la nécessité de renforcer la défense de nos côtes, ainsi que celles de nos frontières de l'est et du sud-est. On n'avait pas non plus (le 27 avril 1847) prêté une attention suffisante à ses observations sur le remplacement, sur les *marchands d'hommes*, dont il réprouvait la peu intéressante industrie, et sur l'impérieuse nécessité de recruter de bons sous-officiers, ce qui, à son sens, devait avoir lieu surtout par enrôlements volontaires. « Chacun sait, disait-il, de quelle importance sont les sous-officiers dans l'armée, rapprochés du soldat, logeant, vivant avec lui... Le sous-officier acquiert la confiance du soldat par une fréquentation incessante, le pénètre de tous ses devoirs et surtout de l'amour du drapeau. Degré entre lui et l'officier placé trop haut pour tout

(1) *Moniteur*, 1846, p. 1928.
(2) *Ibid.*, 1847, p. 2887.

faire, en même temps tuteur et confident du soldat, vienne la guerre, le sous-officier est tout-puissant sur lui... Les bataillons se déploient, chacun forme trois rangs; à deux pas en arrière sont les serre-files également espacés. Ce sont les sous-officiers, les lieutenants et sous-lieutenants. Chacun se trouve chef d'un petit peloton de douze à quinze hommes. Puissant d'une autorité fondée à l'avance sur le respect et l'affection, le serre-file, calme, attentif, bravant la mort sans pouvoir la donner, dirige le feu qui doit abattre tout ce qui est devant le front; par ses soins les armes sont bien chargées, bien abattues, les cartouches fournies. Il retire les morts et les blessés, fait serrer les files; il encourage ou réprimande à propos. A quatre pas en arrière des serre-files est le chef de peloton; en arrière encore le chef de bataillon. Puis de là la colonne d'attaque s'élance, baïonnettes basses, criblée de boulets et de mitraille, rien ne l'arrête si les serre-files soutiennent et règlent son élan (1)... »

Fabvier ne voulait pas seulement que l'armée fût bien organisée, bien commandée. Il souhaitait aussi que, depuis les généraux et les officiers, jusqu'aux simples soldats, elle donnât l'exemple du désintéressement, de l'abnégation, de l'honneur (2); qu'elle ne se ravalât jamais elle-même par de misérables préoccupations de gain ou d'avancement. « On a dit, lisons-nous dans son discours du 29 mars 1847, qu'un contrat existait entre l'État et l'armée. Un contrat entre la France et son armée, Messieurs! Le contrat, c'est l'amour de la France pour son armée et le dévouement sans bornes de l'armée pour la patrie.. Un contrat! La première condition de ce contrat serait de donner du pain aux soldats; allez voir sur les champs de bataille si nos soldats refusent de combattre parce qu'ils

(1) *Moniteur,* 1847, p. 963.

(2) « ... Le bonheur de l'homme, lisons-nous dans le discours qu'il avait prononcé sur la tombe du général Roguet le 9 novembre 1846, ne consiste pas à traîner une longue et obscure vieillesse, à acquérir d'immenses richesses qui restent amoncelées sur le bord de la tombe : le bonheur de l'homme de bien, c'est de s'endormir dans une conscience pure, dans le souvenir d'une vie consacrée tout entière à la défense et à la gloire de la patrie, l'espoir que tant de bonnes leçons ne seront pas perdues pour elle... » (*Moniteur,* 1846, p. 2732.)

n'ont pas de pain... On a parlé d'un principe démocratique. De la démocratie, il n'y en a pas dans l'armée; depuis le roi, qui est son chef, jusqu'au dernier soldat, tout est noble, parce que chacun a la mission et le devoir de tout sacrifier, sa vie même s'il le faut, pour le salut et la gloire de la patrie (1)... »

« Le gouvernement, déclarait-il quelques mois plus tard (3 août 1847), trouvera toute facilité quand il parlera cette belle langue d'honneur et de patrie; il fera taire cette fièvre d'avancement qui désole l'armée, en rompt l'harmonie; en frappant à propos il en rétablira l'honnêteté ébranlée. La profession des armes est de même que celle de la magistrature et du clergé, quand elle s'exerce avec un désintéressement absolu; autrement c'est le plus vil des métiers (2)... »

Ces dernières paroles étaient une allusion aux désordres qu'il avait parfois pu constater, particulièrement dans l'armée d'Afrique. Cette armée qu'il avait vue de près, en plein travail de conquête, il l'eût voulue non seulement glorieuse, mais désintéressée, humaine, irréprochable sous le rapport de l'argent. Nul n'avait, à certains moments, parlé d'elle en termes plus émus, plus admiratifs. Il louait comme il le fallait ceux de nos soldats qui savaient mourir au champ d'honneur. Mais il ne s'apitoyait pas outre mesure sur ceux qui se laissaient prendre. A propos du massacre de Sidi-Brahim (3) et des prisonniers qu'il s'agissait de racheter, il faisait connaître en ces termes toute sa pensée (séance du 2 juin 1846) : «... Trois cents soldats ont été massacrés par des hordes féroces. Je les regrette amèrement, mais je les regrette comme ils sont morts, sans faiblesse; leur récompense est leur sacrifice même. Ils sont allés rejoindre ces glorieuses et nombreuses cohortes qui les ont précédés, qu'ils ne dépareront point; leur sort est plus beau que celui des captifs rachetés... » La bravoure, l'endurance de nos soldats d'Afrique étaient, disait-il, au-dessus de

(1) *Moniteur*, 1847, p. 647-648.
(2) *Ibid.*, 1847, p. 2337.
(3) Il s'agit du désastre subi le 22 et le 23 septembre 1845 par les troupes du lieutenant-colonel de Montagnac, qu'avait surprises et enveloppées Abd-el-Kader.

tout éloge. «... Que nous demandaient-ils? Des grades? De l'argent? Non, des travaux, des combats pour la défense et la gloire de la France. Je déclare ici que jamais, ni nulle part, je n'ai rien vu de plus touchant, de plus magnanime que le dévouement et la constance de nos soldats de l'armée d'Afrique. Je les ai vus accablés de lourds fardeaux, sous un ciel de feu, dévorés par un sol brûlant, en proie à toutes les privations, aux maladies cruelles, penchés sur de longs bâtons, tirant de leurs poitrines haletantes des soupirs douloureux. A la voix de leurs chefs ils franchissaient des distances immenses pour aller chercher quelque danger. En voyant passer ces vénérables colonnes..., j'ai fléchi le genou devant tant de vertu... » Mais s'il s'attendrissait au souvenir de ces braves, il frémissait à la pensée que quelques faits contraires à l'honneur pussent porter atteinte à la réputation de sa chère armée. Le peuple français, s'écriait-il, « aime et respecte son gouvernement, paye de lourds impôts, donne ses enfants au service de la patrie. Eh bien! le prix de tous ces sacrifices, c'est que l'honneur de la France ne reçoive aucune atteinte, que sa chère armée triomphe et que sa pureté si célèbre ne soit point altérée. Vous porterez un regard sévère sur tout ce qui pourrait entacher les lauriers si souvent arrosés de votre sang *(il s'adresse aux généraux)*, vous ne ravalerez pas cette question au niveau des misérables millions qu'on se dispute; vous laisserez aux spéculateurs l'or et l'argent et leur préférerez le bronze qui se dresse sur les places publiques pour commander le respect à la postérité (1)... »

Peu de jours après (30 juin 1846), Fabvier faisait connaître à cet égard toute sa pensée. Dans un discours très étendu, il retraça d'abord à grands traits l'histoire de la guerre d'Afrique, expliqua pourquoi le système de conquête générale et à outrance qui avait prévalu dans les conseils du gouvernement n'avait pas son approbation, s'éleva contre les dépenses écrasantes qu'une telle guerre imposait à la France et insista surtout sur les violences, les horreurs auxquelles elle avait tant

(1) *Moniteur*, 1846, p. 1617.

de fois donné lieu, ainsi que sur la nécessité d'y mettre un terme. Il faut en finir, déclarait-il, avec « toutes ces rigueurs inutiles, toutes ces dévastations aussi nuisibles à nous-mêmes qu'aux Arabes; car, quel que soit le prix que la France attache à la possession de l'Algérie, elle ne la veut pas cependant aux dépens d'intérêts plus chers. Son armée a toute sa confiance, parce qu'elle est fidèle et dévouée, son dévouement désintéressé, parce qu'elle ne reçoit de ses chefs que de bonnes leçons et de bons exemples. Il ne faut pas que tant de vertus s'altèrent; on doit y veiller et savoir écarter d'une jeunesse sans expérience toute tendance au désordre et à la cruauté... » Précisant davantage, le général s'attaquait à l'esprit de spéculation, critiquait les projets de colonisation relatifs à l'Algérie; puis, revenant aux procédés militaires de la conquête, flétrissait les « projets barbares de refoulement et d'extermination. Il est un peu tard, ajoutait-il, pour le reconnaître, après s'être laissé entraîner à d'horribles dévastations; de longtemps le pays ne possèdera de nombreux bestiaux, des arbres fruitiers; ce sera un grand retard...; de longtemps enfin cette population ne sera rentrée dans un état de soumission paisible qui, quoi qu'on en dise, est assez dans sa nature... » Il fallait, affirmait Fabvier, respecter les mœurs des Arabes et surtout leur religion.

Dans le même discours, le général s'étendait aussi avec clairvoyance sur cette idée que l'Algérie, contrairement à une opinion trop accréditée, était, en somme, une mauvaise école pour notre armée et surtout pour nos généraux. On n'a que trop vu, hélas! en 1870, combien il avait eu raison. «... On regardait cette guerre comme une distraction, remarquait-il en 1846. Le cautère est devenu une plaie profonde (1).

(1) « ... Les événements d'Afrique, écrivait-il à Poirel le 1er novembre 1845 (à propos de l'affaire de Sidi-Brahim), ne m'ont pas surpris. Je m'attends à bien d'autres. Le mal est dans le fond... Exemple : les horribles exactions de Mostaganem, etc. Vous voyez le résultat de l'extension sans bornes avec la population armée, etc. Au lieu d'aller pied à pied, d'une manière définitive et donnant aux Arabes une région de protection véritable, avec la soumission, etc. — Tout cela nous mènera bientôt à une grande confusion... Une plaie qui s'envenime chaque jour finira par

L'Afrique, disait-on, aguerrit notre armée. Hélas! nos soldats, la plupart des officiers qui ont fait ces campagnes sont peu propres à en faire d'autres. Les plus élevés se sont fait de la guerre une idée fausse en grandissant au milieu d'escarmouches contre des peuplades sans organisation, sans artillerie, sans sabres, sans baïonnettes, et, arrivés dans les hauts rangs de l'armée, lui donneraient une direction funeste dans une guerre réelle. Les corps, dans un séjour de huit ans, se peuplent de sous-officiers dont l'instruction est à peu près nulle. Les réglements établis pour l'armée en temps ordinaire deviennent en Algérie à peu près inexécutables (1). On y supplée, il faut bien le dire, par des faux, que l'autorité accepte ou tolère. Cette habitude déplorable gagnera, si l'on n'y prend garde, toute l'armée (2)... Ces troupes... faudra-t-il les habituer à tacher leurs mains de sang et de pillage? Leurs mœurs, celles de la France n'en seront-elles pas altérées?... C'est avec peine que j'ai entendu excuser les rigueurs exercées sur la population arabe. Croit-on éviter le scandale? Les faits sont vrais. Permettez-moi de n'en point citer; le scandale serait d'y paraître insensible (3)... »

Fabvier, heureusement inspiré, quand, fort de son patriotisme et de son expérience de soldat, il s'attachait à traiter

effrayer la France... Voilà de la belle prudence! d'abord un exutoire; puis une pépinière, une grande distraction un peu énervante; puis peut-être une maladie mortelle... » (Lettre communiquée par M. Zeiller.)

(1) « ... Il est arrivé dans plusieurs circonstances, disait Fabvier dans un autre discours (du 9 avril 1847), qu'on a fait des écritures de manière à les mettre ce qu'on appelle bout à bout. Il naît de là des habitudes qui croissent et qu'il ne faut pas laisser s'établir dans l'armée... » (*Moniteur*, 1847, p. 739.)

(2) Cette habitude fut encore dénoncée l'année suivante à la Chambre des pairs par le marquis de Boissy, qui à ce propos s'exprimait en ces termes (séance du 29 mai 1847) : « ... J'ai entendu qualifier de faux ce qui s'est passé en Afrique et ce qui a été appelé par un noble général mettre les écritures bout à bout... Je demande à M. le Ministre de la guerre s'il compte faire quelque chose pour rétablir la régularité dans les écritures et pour empêcher les déplorables gaspillages que tout le monde évalue au moins à 30 p. 100 de tout l'argent dépensé en Afrique.. Vous saurez qu'il y a tel instrument qui peut valoir 3 ou 4 francs et qu'on a fait payer à des soldats jusqu'à 800 francs... (*Moniteur*, 1847, p. 1351.)

(3) *Moniteur*, 1846, p. 1964-1965.

des questions militaires, parlait avec moins de mesure et de sagacité politique quand, mû seulement par la générosité de son cœur ou par l'ardeur de ses convictions, il s'attaquait à d'autres sujets. C'est ainsi que, ne voyant pas le danger qu'il y avait pour la monarchie de Juillet à laisser rentrer en France des Bonaparte, il s'associait imprudemment à Victor Hugo pour soutenir la pétition de l'ex-roi Jérôme demandant à être rappelé de l'exil (séance du 14 juin 1847). Il représentait presque comme un héros ce personnage parce qu'il n'avait pas trahi la France comme Bernadotte ou comme Murat et parce qu'il avait commandé — nominalement — une division sur le champ de bataille de Waterloo. Oubliant le passé, si peu recommandable, du roi carnavalesque imposé jadis à la Westphalie par la fantaisie de Napoléon, il demandait en termes émus qu'il fût traité comme « le vieux villageois qui a défendu son pays » et qu'il pût mourir en paix dans sa France si chère. Sans doute, il n'ignorait pas que le nom de Bonaparte pouvait réveiller certaines inquiétudes. L'évadé de Ham (1), avec son double et récent attentat, était présent à toutes les mémoires. Mais ce souvenir ne troublait nullement la confiance de Fabvier. « On vous a parlé, disait-il, de dangers, d'inquiétudes; on vous a nommé un prince; mais c'est là que se trouve toute sécurité. Lors de sa première tentative de Strasbourg, je l'ai blâmé amèrement; mais je me suis rangé sous l'indulgence dont la loi a fait preuve. Pour la seconde tentative de Boulogne, mon blâme a été absolu, mon indignation sans bornes. D'un tel prétendant il n'est rien à craindre. J'espère que la réflexion a amené chez lui un repentir sévère et profond et même de cruels remords. J'espère aussi que, si la France était menacée, rompant son exil, il viendrait se jeter dans un bataillon français et laverait ses torts dans des flots de sang ennemi (2)... »

Fabvier n'avait à ce moment aucun doute sur la stabilité

(1) Louis Bonaparte, qui, après ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne, avait été condamné à la détention perpétuelle (1840) et était parvenu à s'enfuir de sa prison en 1846.

(2) *Moniteur*, 1847, p. 1568.

de la monarchie de Juillet. Vers la fin de 1847, il était fort loin de croire à l'imminence d'une révolution. Tout au plus admettait-il la possibilité de quelques criailleries parlementaires. « Nous sommes ici dans le calme, écrivait-il à un ami, attendant la session, qui sera peu bruyante s'il faut s'en tenir aux apparences, mais qui peut s'y fier (1)?... »

En tout cas son dévouement à la royauté de Juillet, ainsi qu'aux principes conservateurs, était plus ferme et plus ardent que jamais. Sans oublier la liberté, il se préoccupait surtout du maintien de l'ordre. L'ordre, à son sens, devait avoir pour base la religion. De plus en plus Fabvier voyait dans le catholicisme, strictement pratiqué, la condition *sine quâ non* du bonheur, du salut pour la monarchie qu'il servait, pour la patrie qu'il aimait de toute son âme. Presque à la veille du 24 février, son exaltation mystique s'exhalait à la tribune dans une harangue étrange où, laissant entièrement de côté la politique pratique, il présentait à la France la foi romaine comme unique moyen de vivre libre et forte et de reprendre son rang dans le monde. Les débats de l'adresse en réponse au discours du trône venaient de commencer. Le projet mis en discussion renfermait ce paragraphe : « Nous accueillerons avec empressement les nouvelles propositions qui auront pour objet d'améliorer la situation et les *habitudes morales* des populations. » C'est à propos de ces derniers mots que Fabvier se fit un devoir d'exprimer publiquement, avec ampleur et sans ambages, ses sentiments religieux (séance du 11 janvier 1848) (2).

«... L'unique base de la morale, déclara-t-il nettement, c'est la religion ; le Roi le sait bien, lui, successeur de tant de rois très chrétiens. Soyons donc catholiques et l'ordre renaîtra partout où il a été troublé, c'est-à-dire partout où les croyances religieuses ont été affaiblies. En effet, quel moyen d'ordre est aussi puissant? Partant d'un même point pour arriver au même but en traversant la vie, nous avons des instructions

(1) Lettre à Edouard Grasset, du 3 novembre 1847. (Papiers de Fabvier.)

(2) *Moniteur*, 1848, p. 64.

infaillibles ; notre loi nous commande l'union, l'amour des devoirs, le mépris de ces richesses dont le culte conduit à tous les malheurs et à toutes les hontes. Par elle nous supportons les revers, l'infortune, comme des épreuves dont la récompense nous attend ; par elle le repentir vaut l'innocence.

«... Soyons religieux et par conséquent justes et désintéressés ; vous verrez en France renaître le bonheur pour tous, et pour notre patrie l'union, la puissance et la gloire...

« Ministres du Roi, honorez la religion ; c'est là qu'est le salut de tous. A ce propos, j'ai un grave reproche à vous adresser. Voici à quel sujet :

« Il y a quelque temps, réunis dans l'église des Invalides, nous attendions avec recueillement le prêtre qui allait demander à l'Éternel de recevoir dans sa miséricorde cet Oudinot, l'un des vaillants champions de la France. Tout à coup, un Arabe traverse l'église, va jusqu'à l'autel, sans donner le moindre signe de respect, prendre la place d'honneur qui lui était assignée. La douleur d'une telle souillure pénètre nos vieux soldats ; elle s'exprime par un murmure que tempère à peine la sainteté du lieu. Pour moi, j'ai eu peine à contenir mon cœur irrité... »

Considérer comme une souillure l'assistance d'un musulman à une cérémonie catholique dénotait de la part de Fabvier un état d'âme très singulier. L'exposé de principes qu'il venait de faire entendre à la Chambre des pairs ne provoqua ni railleries ni murmures. Mais j'imagine que les vieux voltairiens irréductibles qui étaient encore nombreux dans la haute Assemblée durent discrètement sourire en l'écoutant. Pour lui, il crut certainement avoir rempli un devoir sacré, et, au souvenir de ce discours, il n'eut plus tard jamais aucun regret (1).

(1) L'année suivante, Fabvier était candidat (dans le département de la Meurthe). Un de ses amis lui ayant exprimé la crainte que le souvenir de cette profession de foi catholique ne lui fît du tort, il lui écrivait (le 2 mai 1849) : « ... Est-ce que c'est sérieusement que vous me présentez cela comme une objection ? Faut-il être Juif pour plaire aux Lorrains ? Et la liberté prive-t-elle un homme du droit de suivre la religion de son père

Après avoir lu cette dernière citation, l'on n'aura pas de peine à comprendre l'étonnement douloureux, mêlé d'irritation, avec lequel il allait accueillir la révolution de Février, et l'âpre sévérité avec laquelle il jugea plus tard les hommes de la seconde République.

et de sa mère sans l'imposer à personne, et quand il trouve dans ses principes la plus douce et la plus puissante morale, il faudra que je regarde cela comme un obstacle! » (Lettre communiquée par M. Zeiller.)

CHAPITRE XVII

DERNIERS ACTES, DERNIERS DISCOURS

1848-1855

Révolution de Février; Fabvier mis à la retraite. — Sa mission officieuse en Danemark, son retour. — Il est élu représentant de la Meurthe à l'Assemblée législative. — Ses discours sur le Danemark, sur l'armée, sur Abd-el-Kader, sur le suffrage universel, sur le conseil supérieur de la guerre, etc. — Son attitude après le coup d'État. — Ses dernières années et sa mort. — Conclusion.

Fabvier, qui n'avait ni prévu ni souhaité la révolution de Février, ne vit en elle qu'une catastrophe, grosse de périls pour la tranquilité publique en France et à l'étranger. N'ayant point été républicain de la veille, il ne fut pas non plus de ces palinodistes qui se proclamaient républicains du lendemain. Ce n'est pas que son âme généreuse et droite ne fût capable de comprendre et même d'aimer le principe du suffrage universel. On verra plus loin qu'il ne tarda pas à s'y rallier très sincèrement. Pour le moment il n'était préoccupé que de préserver son pays de l'anarchie et de l'invasion. Il redoutait à l'intérieur des troubles assez graves pour mettre la France dans l'impossibilité de résister à un nouvel assaut de l'Europe monarchique — ou même de l'Europe révolutionnaire. Aussi, sans éprouver la moindre sympathie pour les hommes du gouvernement provisoire (1), était-il trop bon citoyen non seulement pour leur faire de l'opposition dans l'œuvre de défense sociale et nationale qui leur incombait, mais pour leur refuser son concours de soldat.

Nous voyons par une lettre de lui, qui se trouve au ministère

(1) Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, Louis Blanc, Albert, etc.

de la guerre (1), que, comme beaucoup d'autres généraux aussi peu républicains que lui (les Bugeaud, les Changarnier, etc.), il se mit, dès le 26 février, à la disposition de ce gouvernement « pour le maintien de l'ordre matériel et surtout pour la défense de son pays contre l'étranger ». Quels sentiments témoignèrent à Fabvier, dans le début, les hommes de l'Hôtel de Ville? Nous ne le savons pas au juste. Il est probable toutefois qu'ils se montrèrent disposés à utiliser ses services. Nous trouvons dans ses papiers une dépêche du gouvernement provisoire, en date du 24 mars 1848, l'invitant à se rendre le lendemain à l'Hôtel de Ville, « pour une communication personnelle importante ». De quoi s'agissait-il? Nous ne pouvons exactement le dire. Peut-être fut-il chargé à cette époque, en ce qui touchait à la défense de nos frontières de l'Est, d'une mission d'étude à laquelle il fait allusion plus tard dans un de ses discours à l'Assemblée législative (2). En tout cas, cette mission ne l'éloigna pas de Paris, ou ne l'en éloigna que pour peu de temps. Il y était en effet à la fin d'avril, époque où, les dispositions du gouvernement à son égard ayant changé (nous ignorons pourquoi), il fut de sa part l'objet d'une mesure qui lui fut cruellement sensible et qu'il ne devait jamais lui pardonner.

L'état-major général de l'armée et de la flotte renfermait un grand nombre de généraux et d'amiraux fort âgés et dont beaucoup, ayant rendu de brillants services autrefois, notamment sous l'Empire, ne paraissaient plus pouvoir en rendre de fort utiles en 1848. Le gouvernement provisoire, soucieux de rajeunir et de républicaniser ce cadre, porta les décrets du 11 et du 17 avril qui, supprimant la seconde section de l'état-major général institué par la loi de 1839, mettaient d'office à la retraite trente-huit généraux de division (3), vingt-sept généraux de brigade, sans compter plusieurs vice-amiraux et

(1) Archives administratives, 1146.
(2) Discours du 30 janvier 1851. (*Moniteur*, 1851, p 315-317.)
(3) Parmi lesquels nous citerons, à côté de Fabvier, les généraux Bachelu, de Fézensac, Darriule, Rapatel, Gourgaud, Rulhière, d'Astorg, de Bar, etc.

contre-amiraux. La plupart de ces officiers tenaient leurs derniers grades de la Restauration ou du gouvernement de Juillet. Cette mesure était, disaient ses auteurs, motivée par « la nécessité de renfermer le cadre de l'état-major général dans les limites commandées par les besoins de la République ».

Fabvier, qu'une récente ordonnance royale (de novembre 1847) avait maintenu, malgré son âge de soixante-cinq ans, comme général *en activité,* dans la première section de l'état-major général, était loin de s'attendre à être compris dans ce travail d'élimination. Son irritation fut extrême. « Vous m'ôtez au mépris des lois, écrivait-il, le 30 avril, au ministre de la guerre (1), une épée qui a bravement défendu la France, une épée qu'un autre peuple révère; vous l'ôtez à une main vigoureuse, quand votre patrie est en danger. Rentrez en vous-même, vous y trouverez un blâme sévère (2). »

Il ne se borna pas, du reste, à cette protestation *ab irato.* Mais il fut un des promoteurs de celle que les officiers généraux de terre et de mer frappés par les récents décrets adressèrent dès le 2 mai au gouvernement provisoire. Ce document porte que la loi du 4 août 1839 sur l'état-major général a été violée. Les officiers mis, suivant eux, indûment à la retraite, se déclarent atteints, non seulement dans leurs droits, mais dans « leurs sentiments patriotiques » et dans « leur honneur ». Ils ajoutent « qu'ils ne reconnaissent point à un gouvernement provisoire le droit de briser la loi qui protège l'armée », et que « la décision de toutes les questions qui touchent à la force militaire de la France, principale base de l'indépendance nationale, ne peut appartenir qu'à un gouvernement définitivement constitué (3) ».

Les signataires de cette pièce adressèrent peu après une pétition non moins ferme et beaucoup plus explicite à l'Assemblée nationale, qui venait de se réunir (le 4 mai) et entre les mains de laquelle le gouvernement provisoire avait résigné

(1) Qui était alors François Arago.
(2) Ministère de la guerre, Archives administratives, 1146.
(3) Papiers de Fabvier.

ses pouvoirs. Les termes de ce recours étaient relativement modérés. Il n'en était pas de même des *Observations* sur les décrets, que Fabvier prit la peine de rédiger lui-même pour les adresser aux représentants du peuple et qui, bien qu'un peu adoucis (sans doute par quelque main amie) (1), étaient encore suffisamment violents pour faire le plus grand tort à la pétition elle-même.

« Un fait énorme, écrivait le bouillant général, c'est la désignation individuelle, sans information, sans jugement, de 65 officiers généraux destitués, déclarés *à jamais* indignes de servir la France.

« Il est à croire que le gouvernement provisoire ignorait la portée du décret qu'il a rendu sous des influences fâcheuses... Il n'aurait pas de gaîté de cœur privé la France de services utiles et outragé tant de gens de cœur.

« Oter à l'armée ses chefs expérimentés pour lui en donner de nouveaux, c'est accroître cette fièvre d'avancement qui a déjà fait assez de mal, c'est menacer toutes les positions acquises.

« Les régiments dont on admire la tenue, la discipline, le dévouement, à qui les doit-on, si ce n'est à ces généraux que l'on proscrit, peut-être parce qu'ils ont résisté à l'esprit de désordre qui va l'emporter? Devant une lutte probable, on destitue presque tous les chefs qui ont commandé dans des guerres réelles, qui savent manier les différentes armes, science ignorée aujourd'hui par la trop grande division en spécialités et dont l'importance a été méconnue par le précédent ministre de la guerre...

« Téméraires sont ceux qui aspirent à commander des armées, des divisions même, sans y avoir été préparés par degré, sans avoir fait la guerre réelle, sans s'être assurés qu'à la bravoure du soldat ils joignent celle du chef...

« Plus téméraire et plus coupable encore, le gouvernement qui confierait le sort de la France à des mains inexpérimentées.

(1) Il existe plusieurs exemplaires de ces *Observations* (autographiées) dans les papiers de Fabvier.

« Le gouvernement provisoire, étranger aux affaires militaires, regrette sans doute aujourd'hui d'avoir cédé à de mauvaises influences.

« L'Assemblée nationale ne voudra pas sanctionner la violalation des lois constitutives du pays, mettre la France en danger. Elle réprouvera des décrets dictés par l'imprudence et l'ingratitude. »

Cet appel ne fut pas écouté. L'Assemblée, dans sa séance du 17 juin, crut devoir passer à l'ordre du jour sur le recours des généraux mis à la retraite. Les décrets d'avril furent maintenus. Aussi, dès le lendemain, Fabvier exhalait-il sa colère dans une lettre adressée à la *Commission des généraux de terre et de mer* et du brouillon de laquelle nous détachons le passage suivant :

«...·Il n'est point de pouvoir humain dont des hommes de cœur puissent accepter ce jugement d'incapacité ou d'indignité; et puisque, dans la situation actuelle, ils ne peuvent qu'attendre un gouvernement définitivement constitué,· un ministre qui n'ait pas pour but l'holocauste des soldats de l'Empire à des ambitions pressées de se trouver les seules gloires vivantes de l'armée; qui, respectant les services rendus, tienne quelque compte de ceux que peuvent rendre les officiers généraux dont on brise l'épée, ils attendront! (1). »

Le bruit de ces protestations se perdit dans le retentissement des journées de Juin. Quel rôle joua pendant cette crise douloureuse le général Fabvier? Nous l'ignorons. Nous ne trouvons son nom nulle part dans les documents relatifs à cette époque. Mais nous voyons que, peu après, le colonel de la 3e légion de la garde nationale de Paris ayant donné sa démission, un de ses amis lui offrit de soutenir sa candidature au commandement de ce corps (13 juillet) (2). Rien n'indique qu'il ait donné suite à cette ouverture. Il demeura dans la vie privée où le décret du 17 avril l'avait fait rentrer. Mais il ne cessa pas pour cela de s'intéresser aux affaires publiques. Il en suivait les divers incidents avec une curiosité passionnée

(1) Papiers de Fabvier.
(2) *Ibid.*

et ne perdait guère une occasion de manifester, avec sa vivacité ordinaire, son ressentiment contre les hommes du 24 février, ainsi que contre ceux qui, leur ayant succédé au pouvoir, avaient refusé de se rendre à ses réclamations. Le général Cavaignac, chef provisoire du pouvoir exécutif (1) et candidat à la présidence de la République, ne lui inspirait ni confiance ni sympathie; et l'animosité qu'il lui témoignait allait parfois jusqu'à l'injustice. C'est ainsi que, presque à la veille de l'élection présidentielle (6 décembre), la commission des récompenses nationales instituée jadis par le gouvernement provisoire ayant fait connaître la liste de ses propositions et le public ayant pu constater que des parents des assassins qui avaient attenté aux jours de Louis-Philippe ou de sa famille figuraient sur cette liste, Fabvier regarda, fort à tort, Cavaignac comme responsable de ces propositions et lui adressa la lettre suivante : « Si vous avez signé le projet de décret publié dans les journaux et accordant des récompenses nationales pour prix de l'assassinat, dût la France entière vous élever à la présidence, je déclare refuser mon obéissance à un gouvernement dont vous seriez le chef (2). »

On peut supposer sans peine, bien qu'on n'en ait pas la preuve, qu'il soutint la candidature de Louis Bonaparte à la présidence et travailla de toutes ses forces à en assurer le succès. A coup sûr, il applaudit à l'élection de ce personnage, dont il avait cependant, nous l'avons dit, réprouvé les tentatives pour renverser le gouvernement de Louis-Philippe. Le prince, dans lequel il n'avait vu précédemment qu'un criminel ou un égaré, s'élevait maintenant au pouvoir par des voies régulières et en vertu de la Constitution que le peuple français s'était librement donnée. Il portait un nom qui, aux yeux de Fabvier, était toujours le symbole de la grandeur et de l'honneur de la France. Fabvier, du reste, dans sa loyauté profonde et un peu naïve, ne pouvait admettre (on en verra la preuve), que, malgré ses antécédents, le nouveau chef de l'État fût homme

(1) Depuis le 24 juin 1848.

(2) Lettre reproduite dans l'*Histoire de mon temps*, du comte DE BEAUMONT-VASSY.

à trahir son serment et à violer la Constitution. Faisait-il pour cela très grand cas de lui? Nous n'oserions l'affirmer. Il ne devait jamais se poser devant lui ni en solliciteur ni en courtisan. Mais il est certain qu'à ce moment il le préférait à tout autre comme président de la République. Et si l'on ajoute à ces considérations que des rapports d'amitié personnelle s'étaient établis de longue date entre lui et la famille Bonaparte, on n'aura pas de peine à comprendre avec quelle facilité une mission de haute confiance lui fut donnée peu de temps après par le nouveau gouvernement.

Le Danemark, qui avait jadis si bien mérité de la France par la fidélité qu'il lui avait témoignée en 1813 et 1814, avait maintenant grand besoin de ses bons offices. A ce petit État appartenait de très longue date le duché de Sleswig, dont la possession lui avait été garantie, dans les termes les plus positifs, par les traités de 1720, de 1773 (1) et de 1815. Ces derniers lui avaient également reconnu celle du Holstein, pays allemand situé au sud du Sleswig et qui, tout en dépendant du roi de Danemark, était partie intégrante de la Confédération germanique. La première de ces deux provinces n'avait, de par le droit public de l'Europe, absolument rien de commun avec ladite Confédération. Malheureusement il existait depuis longtemps (2) entre les deux duchés un lien administratif qui avait tout d'abord rendu possible l'infiltration progressive de l'élément germanique dans le Sleswig, où, en 1848, environ les deux cinquièmes de la population étaient de langue allemande. Sous couleur de *délivrer* ces *frères* qu'ils représentaient comme opprimés par la cour de Copenhague, les patriotes de Berlin et de Francfort avaient maintenant la prétention d'englober de gré ou de force dans l'Allemagne unitaire qu'ils aspiraient à fonder le Sleswig tout entier, y compris la majorité danoise. Un soulèvement avait été habilement fomenté dans les duchés par les pangermanistes dès le mois de mars 1848; bientôt, les insurgés ne paraissant pas de force à résister aux troupes du

(1) R. de Bouillé, *Des Droits de la couronne de Danemark sur le duché de Sleswig* (Paris, 1847, broch. in-8°), p 15.
(2) Et notamment depuis 1688. *Ibid.*, p. 22-23.

roi Frédéric VII (1), des contingents prussiens et fédéraux étaient venus à la rescousse ; le Jutland même avait été envahi par les Allemands. Le Danemark avait fait une belle résistance. Mais il eût probablement succombé sans l'intervention diplomatique de plusieurs grandes puissances (Angleterre, Russie, France); intervention d'où était résulté un armistice de sept mois, conclu à Malmoe le 26 juillet et durant lequel les duchés, évacués par les Danois d'une part, de l'autre par les Allemands, devaient être administrés par une commission mixte, représentant les deux parties contendantes. Or, au commencement de 1849, cet armistice tirait à sa fin et, si la cour de Copenhague n'était pas disposée à se relâcher de ses droits, le parlement de Francfort ne l'était nullement à renoncer à ses prétentions. Le roi Frédéric et ses ministres se méfiaient un peu de l'Angleterre, qui ne jouait pas tout à fait franc jeu à leur égard, et n'espéraient pas beaucoup de la Russie, qui avait intérêt pour le moment à favoriser les cours de Vienne et de Berlin (2). Aussi n'étaient-ils que plus portés à invoquer les bons offices de la France, qui, sans parler de la gratitude qu'elle devait au Danemark, pouvait être incitée à le servir par cette considération que, les duchés une fois annexés au futur empire, les unitaires de Francfort ne manqueraient pas — ils l'annonçaient déjà — de revendiquer comme terres allemandes également l'Alsace et la Lorraine.

Frédéric VII, tout en demandant plus que jamais à la France de ne pas lui refuser son concours diplomatique, souhaitait aussi qu'à défaut d'un concours armé elle permît à un de ses généraux les plus expérimentés de venir en Danemark étudier sa situation militaire et l'aider à élaborer son plan de campagne. Fabvier lui avait été désigné comme capable de remplir cet office par un de ses anciens collègues de la Chambre des pairs, le duc Decazes (3), qui, allié par mariage à la famille

(1) Qui venait de succéder à son père Christian VIII le 30 janvier 1848 et qui devait régner jusqu'en 1863.

(2) Le tsar Nicolas Ier soutenait alors passionnément ces deux cours dans leur lutte contre le parti révolutionnaire en Allemagne.

(3) Ancien ministre de Louis XVIII, grand référendaire de la Chambre

royale de Danemark, avait des raisons particulières de s'intéresser au sort de cet État; et il avait, malgré son âge, accepté d'enthousiasme l'honorable mission qui lui était offerte. Vu l'estime qu'avait pour lui le Président de la République, ainsi que ses ministres, et leur désir à tous de rendre discrètement service à Frédéric VII, l'assentiment du gouvernement français lui fut accordé sans hésitation. Il fut donc entendu qu'il se rendrait en Danemark à titre privé et que, sans compromettre en rien la République française, qui, officiellement, ne pouvait que rester neutre, il serait autorisé à fournir personnellement au roi ses avis sur la direction à donner à l'armée danoise pour la prochaine campagne.

Fabvier quitta Paris vers la fin de février 1849, traversa rapidement l'Allemagne, s'arrêta quelques jours dans les duchés pour y étudier un peu l'état des choses et, accompagné d'un jeune officier (Duval de Fraville) qui lui servait d'aide de camp ou de secrétaire, arriva le 11 mars à Copenhague, où il fut reçu avec la plus grande considération et logé au palais royal (1). Dès le lendemain, il put adresser au ministre des affaires étrangères de France, Drouyn de Lhuys, une longue dépêche qui dénote à la fois sa résolution, son dévouement au Danemark et sa foi dans le succès de la cause qu'il venait d'embrasser.

Après quelques lignes sévères à l'égard de « cette Germanie, monstre qui, à peine né, se présente avec un appétit tel que, si l'on n'y mettait ordre, rien ne pourrait l'assouvir..., c'est un honneur, ajoutait-il, pour le Danemark de résister le premier à une injuste et odieuse agression... Les Danois sont résolus à tout braver pour seconder leur roi dans cette grave circonstance. Ils vont combattre; la prudence même leur en fait une loi; car, tandis que les rebelles s'organisent, reçoivent des

des pairs de 1834 à 1848. Il avait épousé en 1818 Mlle de Saint-Aulaire, petite-fille, par sa mère, du dernier prince régnant de Nassau-Sarrebruck et petite-nièce de la duchesse de Brunswick-Bevern, qui avait obtenu du roi de Danemark Frédéric VI, son parent, la transmission du duché de Glucksberg en faveur des nouveaux époux.

(1) Lettre de Fabvier au général Rulhière, ministre de la guerre (22 mars 1849). (Papiers de Fabvier.)

renforts, des officiers, achètent des armes et des bâtiments à l'étranger, les finances du Danemark s'épuisent, les peuples des provinces envahies sont ruinés et sont exposés à perdre chaque jour, dans le doute où on les retient, de leurs sentiments de fidélité. Pour le Danemark, les revers sont peu à craindre. S'il succombe glorieusement dans la lutte de terre ferme, sa marine lui procurera de larges compensations et une rude vengeance. 1807 n'est pas oublié (1), la confiance et l'espérance du roi et de la nation reposent uniquement sur la France. C'est quelque chose de touchant que cette affection qui résiste à tant d'épreuves. L'accueil que j'ai reçu, malgré la réserve à laquelle j'ai été strictement fidèle, m'a touché profondément... Le patriotisme qui anime depuis le roi jusqu'au dernier des citoyens a su tenir à l'écart la fièvre révolutionnaire, tout en réglant d'un commun et cordial accord les limites des droits et des devoirs de chacun... Vous savez que le droit du Danemark est parfaitement juste et qu'il n'en cédera rien ; sans doute la France le soutiendra de tout son poids dans son intérêt propre, dans celui de la justice et surtout en souvenir de l'héroïque constance que nous a montrée le Danemark à l'époque de nos revers... (2) »

L'armistice devait être dénoncé le 20 mars et la guerre devait recommencer le 26. Aussi l'envoyé français s'était-il hâté, comme on le voit par une note qu'il rédigea le 13 mars, d'étudier la composition de l'armée danoise dont, à cette date, il évaluait l'effectif à 33,280 hommes pour les troupes actives, 5,840 pour les troupes de garnison et des vaisseaux, 5,400 pour les troupes du train et la réserve de cavalerie, 7,700 pour les nouvelles levées (à exercer), — en tout 52,220 hommes. Il s'empressa, d'autre part, d'élaborer un plan de campagne qui fut accepté par le gouvernement danois et dont l'effet, pensait-il, devait être foudroyant (3). Il fallait, à son

(1) Allusion au bombardement de Copenhague par les Anglais en 1807.

(2) Papiers de Fabvier.

(3) « N'ayant point voulu accepter aucune apparence de commandement, j'ai vu avec plaisir que tous ont accepté, sans hésitation, mon plan de campagne, tellement que les ordres ont été donnés aussitôt et

sens, transporter rapidement par mer un gros corps d'armée dans le sud du Sleswig, pour y prendre à revers les forces principales des insurgés, qui occupaient le nord de ce duché et qui, attaquées d'autre part en tête par les troupes du Jutland, seraient infailliblement exterminées.

«... Je proposai (1) de porter avec les nombreux moyens de transport disponibles 12,000 ou 15,000 hommes d'infanterie dans le Swan-Sen, en s'assurant d'abord de Maesholm, des villes de Kappel et d'Arnis qu'on aurait armées sur-le-champ, et marchant rapidement sur la position de Cossel, s'assurant à la droite de Missunde et la gauche sur Eckernfohrde. Pendant ce temps, une escadre légère serait venue débarquer un millier d'hommes au sud d'Enckernfohrde, si les reconnaissances, ayant ramené quelques paysans de la côte, avaient dit que, comme il était probable, cette ville, alors sans garnison, pouvait être enlevée d'un coup de main et ses batteries prises à revers. La position de Cossel promptement mise en défense, ayant pour avant-postes Holm et Hochendorf, la réduction d'Eckernfohrde aurait été facile; des barques canonnières, entrées dans le Windelby-Noer, auraient aidé à la défense de cette presqu'île de Cossel, qu'une journée de travail aurait rendue inexpugnable. Arrivée là, l'armée ne courait aucun danger, bordée d'un côté par la baie d'Eckernfohrde, de l'autre par le Schlien, dans lequel les chaloupes canonnières pouvaient arriver jusque devant Sleswig. Elle aurait eu en tout cas sa retraite assurée sur Maesholm en réunissant tous ses transports dans les baies d'Olpenis, ayant toujours pour dernières ressources l'entrée dans les îles de Maesholm par les têtes de pont de Kappel et d'Arnis, car l'armée était certaine de ne pas trouver sur chacune des deux rives du Schlien une armée d'une force égale à la sienne. Si les circonstances avaient été favorables, et les forces ennemies restant à Flens-

que tout est prêt. Le plan est irrésistible et, avec nos trente mille hommes, j'aurais accepté la guerre contre les quatre-vingt mille Allemands annoncés... » Lettre au général Rulhière, ministre de la guerre de France, 22 mars 1849. (Papiers de Fabvier.)

(1) Lettre au général Rulhière, citée ci-dessus.

borg, l'armée pouvait marcher rapidement sur Sleswig, s'en emparer et s'y retrancher. En même temps, la cavalerie danoise du Jutland, ayant tourné tous les avant-postes de l'ennemi, s'approchait des plateaux d'Appen-Rade, se tenant successivement en communication avec Ribe, Lygum-Kloster et Tonder; se mettait en contact avec l'ennemi, pressait ou retardait sa retraite. Pendant ce temps débouchait la colonne restée à Sonderborg, qui suivait et pressait l'armée ennemie qui, dans sa retraite nécessaire, devait passer entre Sleswig et la rivière de Treen ou sur la rive droite de celle-ci. Dans les deux cas, sa destruction totale, ou tout au moins la délivrance complète du duché, était certaine. L'armée, dès lors réunie, pouvait border l'Eyder et, les armées allemandes arrivant en nombre trop supérieur, l'armée danoise pouvait se retirer, partie à Sleswig et Cossel, désormais en bon état de défense, et l'autre se repliait à pas lents vers le Jutland en jetant à Sonderborg une partie de son infanterie.

« La guerre pouvait ensuite se continuer avec des chances favorables; toutes ces opérations étaient l'affaire de quatre à cinq jours. Le moindre résultat en était la dissolution de l'armée assiégée, et peut-être les résolutions de l'Allemagne en auraient été ébranlées... »

L'intervention de la diplomatie ne permit pas la réalisation d'un plan sur lequel Fabvier fondait tant d'espérances. En effet, de nouvelles propositions, tendant à la paix, ayant été faites au Danemark, il s'ensuivit une prolongation de huit jours de l'armistice. Le 22 mars, Fabvier en informait le général Rulhière, ministre de la guerre de France, non sans exprimer quelques regrets d'être obligé de s'arrêter en si beau chemin. Du reste, il croyait à ce moment que cette prolongation serait effectivement suivie de la paix. Aussi parut-il pendant quelques jours ne plus songer qu'à donner des avis au gouvernement danois en vue de la réorganisation de ses forces militaires, ce qui devait être œuvre de longue haleine.

Un long mémoire (1), dont nous retrouvons le brouillon

(1) Daté du 24 mars.

dans ses papiers, donne une idée assez exacte des vues de Fabvier à cet égard. On y lit d'abord des considérations générales sur la monarchie danoise et sur les nécessités de sa défense. « Il faut, ajoute-t-il, pour qu'une armée soit puissante, non qu'elle soit nombreuse, mais qu'elle soit instruite, confiante en elle-même par sa cohésion, par ses habitudes d'obéissance et d'affection pour ses chefs, dont la sollicitude s'exerce chaque jour envers le soldat; il faut que non seulement elle possède un bon corps d'officiers, mais aussi des sous-officiers capables et exercés... » Partant de ce principe, Fabvier en pose un autre, c'est qu'il faut que le soldat serve au moins sept ans, comme en France. Du reste, c'est en grande partie l'organisation de l'armée française, avec son système de recrutement et d'incorporation, son mode de nomination des officiers et sous-officiers, ses inspections générales, la prédominance de l'infanterie sur les autres corps, le remplacement, etc., qu'il offre comme modèle au Danemark. Il faudra seulement, à son sens, et pour les raisons déjà tant de fois exposées par lui-même, y ajouter la création d'un Conseil supérieur de la guerre. La formation et l'instruction des corps d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie sont enfin de sa part l'objet des considérations techniques les plus minutieuses.

Les espérances de paix que Fabvier avait en rédigeant ce travail ne se réalisèrent pas. En demandant la prolongation de l'armistice, les Allemands n'avaient pas été de bonne foi. Les huit jours qu'elle dura furent mis à profit par eux pour faire pénétrer dans le Sleswig, au mépris des clauses de l'armistice, des masses de troupes telles que les Danois (qui, fidèles à leurs engagements, n'avaient pas bougé) ne pouvaient plus même les arrêter et que le plan présenté peu auparavant par Fabvier devenait inexécutable. Le 3 avril, ils prirent l'offensive avec une telle supériorité numérique que l'armée du roi Frédéric, tout en disputant honorablement le terrain, dut se retirer vers le nord. Au lieu de pouvoir attaquer, les Danois durent songer simplement à se défendre dans le Jutland et à se faire, en vue de l'avenir, une forte position

militaire sur le flanc oriental du Sleswig. Cette position, Fabvier l'avait déjà indiquée avec une grande sûreté. C'était celle de Duppel. Quant à la défense dans le Jutland, elle devait, à son sens, prendre pour base principale la place de Fridericia. Ces deux idées furent nettement indiquées par lui dans un nouveau mémoire qu'il rédigea le 9 avril, avant de quitter le Danemark (où il n'était pas convenable qu'il restât maintenant que l'armistice avait fait place à la guerre).

«... Il faut, lisons-nous dans ce travail (1), achever soigneusement les travaux de Duppel. Quand l'armée sera menacée dans sa fausse position actuelle, elle y laissera deux brigades pour la défendre, dont l'une pouvant loger à Sonderborg et l'autre rester à Duppel en s'éclairant au dehors, et envoyer le reste de l'infanterie à l'armée du Jutland; celle-ci, bien commandée, s'éclairant jusqu'à la mer du Nord, inquiétant sans cesse l'ennemi, profitant des occasions favorables, se retirant devant les forces supérieures, cherchant à couper les corps isolés pour obtenir des avantages successifs qui auront un bon effet et en même temps aguerriront l'armée. Si l'armée ennemie marche contre elle, elle se retirera pas à pas, jettera dans Fridericia cinq à six mille hommes d'infanterie, une batterie et cinq à six cents chevaux, devant lesquels l'ennemi devra laisser un corps d'observation contre lequel la garnison devra toujours agir, puis l'armée continuera sa retraite si l'ennemi la poursuit, et marchera sur lui s'il se retire.

« Les forces de l'ennemi ainsi écartées permettront de nouvelles attaques soit sur Kappel, soit sur l'île d'Als, soit sur Fridericia. Il est difficile qu'une telle guerre ne cause pas de grands dommages à l'ennemi, à moins qu'il ne soit décidé à augmenter le nombre de ses troupes : d'ici là, peut-être, les circonstances politiques lui en ôteront la pensée et la retraite de l'ennemi ne tardera pas à se prononcer.

« En attendant, point d'engagement général qui compromette l'unique armée du Danemark. Point de combat sans but ; commandement unique et absolu.

(1) Intitulé : *Plan de campagne dans le Sleswig.* (Papiers de Fabvier.)

« A voir les masses énormes de troupes allemandes qui sont envoyées avec tant d'empressement dans le Sleswig, on comprend que l'Assemblée de Francfort veut s'appuyer de l'orgueil germanique et qu'elle espère terminer rapidement cette affaire avant l'orage qui, de toutes parts, grossit contre elle (1). C'est une avalanche qui aura sans doute peu de durée. Il faut la laisser passer et ne pas compromettre la précieuse armée danoise qui, se contentant de combats légers propres à l'aguerrir, pourra dans peu, je l'espère, contribuer à la délivrance de provinces si injustement envahies. »

Vu la situation, ce nouveau plan était le meilleur que pussent suivre les Danois. Ils l'approuvèrent, ils l'appliquèrent, autant que les circonstances le leur permirent, et, finalement, s'en trouvèrent bien. Quant au général, il ne tarda pas à quitter Copenhague, comblé de remerciements par le roi qui le nomma grand-croix du Danebrog, et par ses ministres (2). Dès le 18 avril, rentré à Paris, il répondait en ces termes aux journaux qui attribuaient son retour à une divergence de vues entre lui et le gouvernement danois :

« Le roi de Danemark ayant fait demander au général Fabvier de venir visiter son armée et de lui donner son avis sur la campagne qui allait s'ouvrir, se rappelant la constante amitié du Danemark pour la France, il accepta avec empressement une mission dont la durée ne devait être que de six semaines et lui permettait de revenir avant les élections.

« Le roi se plut à combler d'honneurs et de confiance un représentant de la France et de son armée ; la nation entière l'imita. Le général reconnut bientôt que l'armée danoise était digne de son honorable patrie.

« L'armistice expirait le 26 mars. Le 20, un plan d'opérations fut adopté à l'unanimité du Conseil. Le succès en était certain; huit jours suffisaient pour délivrer la province envahie.

« Une prolongation de huit jours de l'armistice changea

(1) Allusion aux mesures prises tant par la Prusse (dont le roi venait de refuser la couronne impériale offerte par le Parlement) que par l'Autriche pour obliger cette Assemblée à se disperser.

(2) Papiers de Fabvier.

tout. Au mépris des cabinets médiateurs, quarante mille Allemands, suivis bientôt de vingt mille autres, furent jetés dans les duchés par l'Assemblée de Francfort.

« Alors il fallut reconnaître que le Danemark seul ne pouvait lutter contre toute l'Allemagne, et le général Fabvier trouva le roi et les ministres facilement d'accord sur la nécessité de tenir en réserve la précieuse armée danoise jusqu'au jour (prochain sans doute) où l'Europe ouvrira les yeux sur un attentat qui est la violation de tous les traités anciens, de celui même de 1815, et une menace, qu'on ne dissimule pas, contre la France, la Suisse, la Hollande, la Russie, etc.

« Alors l'armée danoise reparaîtra au premier rang dans la lutte. Aujourd'hui, après quelques combats honorables, elle est, malgré elle, condamnée à l'inaction. Le général Fabvier, avec l'agrément et les regrets du roi et de ses ministres, du ministre de la guerre surtout, son ami, rentre en France, sa présence en Danemark étant désormais peu utile et le terme de son absence étant arrivé (1). »

Au moment où il revenait de Copenhague, l'Assemblée constituante terminait ses travaux et les électeurs allaient procéder au choix des députés à l'Assemblée législative. Fabvier rentrait en France avec l'intention de se porter candidat dans son pays natal (la Meurthe), où cette fois ses chances de succès étaient fort sérieuses. En ce département, comme en un grand nombre d'autres, les journées de Juin avaient produit dans l'opinion publique un mouvement très accentué de recul; l'élan démocratique de 1848 avait fait place à un sentiment de réserve méfiante à l'égard de la République; les partis conservateurs étaient maintenant maîtres du terrain. Du reste, Fabvier, toujours sincère et loyal, n'était nullement disposé à ruser avec le suffrage universel et à se présenter pour ce qu'il n'était pas. Une lettre qu'il écrivait à cette époque (21 avril) à son vieil ami Poirel (2), en l'invitant à la montrer, faisait connaître avec la plus

(1) Ministère de la guerre. (Archives administratives, 1146.)

(2) L'original de cette lettre se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque municipale de Nancy.

honorable franchise qu'il était et entendait rester conservateur. Il y rappelait fièrement que, « malgré tant d'années d'ingratitude d'un gouvernement aveugle », il avait toujours « voulu le soutenir contre ses propres fautes... Je le déclare, écrivait-il ensuite, tout pair, député, général qui s'est dit républicain de la veille, engagé qu'il était par ses serments, celui-là a manqué à l'honneur... » Il rappelait un peu plus loin le rôle de la Chambre des pairs, qui seule avait « fait quelque chose de bien dans les dernières sessions, puni les prévaricateurs (1), rejeté deux mauvaises lois, etc... Pour moi, ajoutait-il, qu'on lise mes discours à cette tribune, soit sur l'armée, soit sur l'Algérie, soit sur Abd-el-Kader; enfin dans cet horrible aveu de catholicisme qui a fait jeter les hauts cris au *Patriote* (2), on verra si je n'ai pas toujours voulu soutenir le gouvernement en l'arrêtant dans ses écarts, ce qu'on ne sait pas assez dans le public. Aujourd'hui que tout est en ruines, il faut tout relever, et les hommes les plus aveugles doivent sentir le danger et chercher des guides honnêtes et sincères, des hommes qui pèsent dans la balance et qui mettent au service de la patrie au bord de l'abîme tout ce qu'ils ont acquis d'expérience et de puissance sur les esprits et sur les cœurs... »

L'opinion publique se montra, dans la Meurthe, très favorable à la candidature de Fabvier, qui fut adoptée par divers comités et figura simultanément sur plusieurs listes (3). Vainement le *Patriote de la Meurthe,* pour diminuer ses chances de succès, le représenta-t-il comme un vieillard affaibli par l'âge et peu capable de rendre les services qu'on attendait de lui. Le général indigné chargea son neveu Charles (4) de répondre à cette attaque (4 mai), et il parut effectivement dans le *Journal de la Meurthe* du 12 mai une note inspirée par lui, où étaient éner-

(1) Allusion au procès Teste et Despans-Cubières.

(2) Allusion au discours qu'il avait prononcé, en janvier 1848, à la Chambre des pairs et que nous avons cité plus haut.

(3) Notamment sur la liste présentée par le comité l'*Écho des campagnes*, sur la liste de la *Commission napoléonienne du département de la Meurthe, etc.*

(4) Papiers de Fabvier.

giquement rappelées non seulement ses campagnes d'autrefois, mais la mission si active et si honorable qu'il venait de remplir en Danemark (1).

En fin de compte, le jour des élections venu (13 mai 1849), Fabvier triompha sans peine et passa, avec 41.697 suffrages, le cinquième sur les neuf nouveaux représentants de la Meurthe (2), qui tous appartenaient comme lui soit au parti purement conservateur, soit à la portion la plus modérée du parti républicain.

A l'Assemblée législative, où il siéga naturellement à droite, il se préoccupa tout d'abord d'une question qui, vu son récent voyage à Copenhague, lui tenait particulièrement au cœur. Nous voulons parler de l'affaire danoise, au sujet de laquelle il prononça son premier discours. Nous trouvons dans ses papiers une longue lettre, en date du 31 mai, par laquelle le général danois Hansen lui rendait compte (sans doute par ordre du roi) des derniers incidents de guerre dont le Jutland et le Sleswig venaient d'être le théâtre, ainsi que des négociations engagées, et lui demandait instamment de ne pas abandonner une cause qu'il avait déjà si bien servie. A la suite des deux violents combats de Kolding (20-23 avril), l'armée danoise avait dû se retirer; les Allemands, dès le 7 mai, étaient entrés dans le Jutland; ils avaient investi Fridericia, où de grands moyens de défense avaient été réunis, pendant que 15,000 à 16,000 hommes et une artillerie formidable se concentraient dans l'île d'Als pour pouvoir déboucher dans le Sleswig et prendre les envahisseurs à revers dès que les circonstances le permettraient. D'autre part, sous les auspices de la Russie et de l'Angleterre, des pourparlers avaient lieu à Londres en vue de la conclusion d'un armistice et, simultanément. un représentant du roi Frédéric essayait à Berlin de traiter directement de la paix. Hansen ajoutait qu'il ne croyait ni à la sincérité de la Prusse, ni à la bonne volonté de l'Angleterre et que la Russie, intéressée à soutenir la Prusse et l'Au-

(1) Papiers de Fabvier.
(2) Ces neuf représentants étaient : MM. de Vatry, d'Adelswærd, Gérard, le général Fabvier, Michaud aîné, Monet, Salmon, de Foblant et Viard.

triche contre la Révolution, ne semblait pas très disposée à défendre le Danemark contre les prétentions allemandes. » Le seul espoir qui nous reste, ajoutait-il, est que la France ouvre enfin ses yeux sur le danger que court l'état politique de l'Europe par l'esprit d'envahissement des Allemands. Si la France ne s'en mêle pas, nous subirons la loi du plus fort et serons forcés d'entrer dans la ligue allemande. Il serait de l'intérêt de la France de déclarer que les États composés de provinces allemandes et non allemandes, l'Autriche, la Prusse, la Hollande, le Danemark, ne sauraient faire partie de la ligue allemande et devraient par conséquent en sortir *en entier;* sinon, la ligne allemande se composera de toute l'Allemagne et de tous les Etats qui ont quelque connexité avec l'Allemagne. Une telle association de tant d'États, ayant une population de plus de 80 millions d'habitants, sous la direction d'un pouvoir central, à Berlin ou à Francfort, dictera la loi à toute l'Europe (1)... »

Fabvier n'était pas homme à rester sourd à un pareil appel. Fort peu de temps après, le 26 juin, nous le voyons monter à la tribune et interpeller le ministre des affaires étrangères sur les affaires danoises. Il expose d'abord la question, telle qu'elle est posée depuis 1848, et rappelle la fidélité du Damenark envers la France en 1813 et 1814 et ce qu'elle lui a coûté (2). Il établit que, contrairement aux prétentions allemandes, la plus grande partie des habitants du Sleswig sont bien des Danois. Le roi Frédéric et ses sujets sont les meilleurs amis de la France. Ils ne comptent que sur elle. Le fougueux général conseille sans ambages d'entrer militairement en Allemagne, au nom des traités méconnus. La guerre vaut mieux qu'une paix honteuse. Du reste, nous-mêmes, ne sommes-nous pas menacés? « Il y va de l'honneur de la France et de son intérêt, ajoutait Fabvier (qui, en cela, ne voyait, hélas! que trop juste), car l'*Allemagne ne nous cache pas qu'aussitot que son appétit sera éveillé par la conquête du Sleswig, l'Alsace et la Lorraine sont aussi dans sa pensée* (3). »

(1) Papiers de Fabvier.
(2) C'est-à-dire la Norvège.
(3) *Moniteur*, 1849, p. 2168.

Cet avertissement prophétique ne fut pas écouté par l'Assemblée législative, qui passa simplement à l'ordre du jour sur l'interpellation de Fabvier. Pour le moment, le Danemark se tira seul d'embarras, par la vaillance avec laquelle il défendit Fridericia et la grande victoire qu'il remporta le 6 juillet devant cette ville sur les Allemands, qui durent se retirer et accepter un nouvel armistice à longue échéance. Mais il ne devait pas toujours en être ainsi, la France aujourd'hui ne le sait que trop.

Hanté plus que jamais de cette idée que la France pouvait d'un moment à l'autre (vu l'état alors si troublé de l'Europe) être amenée à tirer l'épée, Fabvier ne renonçait pas à l'espoir de faire rapporter le décret qui l'avait mis à la retraite. Aussi soutint-il (le 19 juillet 1849) la pétition du général de Castellane (1) qui, atteint comme lui par ledit décret, demandait à reprendre sa place dans l'état-major général de l'armée, ce qu'il ne pouvait évidemment obtenir sans que beaucoup d'autres l'obtinssent aussi. Il tonna, suivant sa coutume, contre la *fièvre d'avancement* des jeunes officiers. Il affirma surtout sa propre validité, sa persistante énergie. «... Vous nous dites que l'âge nous a glacés. L'âge? Mais notre désir à tous est d'accord avec nos forces. Viennent les dangers de la patrie et je défie aucun de vous de mettre le pied plus avant que moi dans ces dangers, dans le combat! Vous qui m'interrompez, savez-vous qui je suis? Parce que je n'ai pas fait ma biographie, parce que je ne l'ai pas répandue dans l'armée, croyez-vous que je n'ai pas combattu pour mon pays? Moi qui vous parle dans ce moment, j'ai le corps couvert de onze blessures, dont deux reçues à la défense de Paris (2). »

S'il n'obtint pas gain de cause, il put, du moins, se consoler dans une certaine mesure en prenant part, avec sa vivacité ordinaire, chaque fois qu'il en trouva l'occasion, aux discus-

(1) Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface, comte de Castellane, né le 21 mars 1788, colonel sous l'Empire, nommé lieutenant-général le 9 janvier 1833, pair de France le 3 octobre 1837. Rappelé à l'activité en 1849, il devint plus tard maréchal de France (2 decembre 1852) et mourut le 16 septembre 1862.

(2) *Moniteur*, 1849, p. 2401.

sions parlementaires relatives à l'armée. On voit par le *Moniteur* qu'il y intervint fréquemment et qu'avec son expérience technique il y apporta généralement — chose rare chez les militaires de profession — des préoccupations d'ordre civil et politique qui, à nos yeux, lui font le plus grand honneur. Fabvier avait toujours été d'avis que le soldat ne devait être ni au-dessus ni en dehors de la nation, qu'il se confondait avec elle et qu'il fallait soigneusement éviter tout ce qui pouvait le lui rendre suspect ou le mettre avec elle moralement en conflit. C'est ainsi que, le 28 janvier 1850, comme on discutait à l'Assemblée la proposition d'accorder des récompenses à la garde nationale mobile de Paris pour la vaillance avec laquelle elle avait combattu l'insurrection de Juin, il s'éleva contre cette proposition. «... Les récompenses, dit-il, pour du sang versé par des mains françaises sont tristes à recevoir (1)... »

Une autre fois (le 16 février 1850), il s'agissait de la création de grands commandements militaires que certains membres de la gauche, comme Pascal Duprat, repoussaient parce qu'ils y voyaient des facilités offertes à l'ambition du président Louis Bonaparte, depuis longtemps suspect aux plus clairvoyants. Fabvier, dans sa droiture native et peu soupçonneuse, ne croyait nullement à la probabilité d'un coup d'État. «... Je connais, disait-il à ce propos (non sans quelque naïveté), le serment du Président de la République; il engage son honneur, cela me suffit. Et d'ailleurs, je sais et chacun sait que le parjure ne peut pas être un degré au trône... » Pour lui, s'il combattait aussi l'institution des grands commandements, c'était simplement parce qu'il y voyait une mesure de défiance à l'égard du peuple et que cette mesure pouvait produire un fâcheux effet à l'étranger. A ses yeux, le peuple français était « le plus noble, le plus loyal, le plus facile à gouverner... Si vous ne savez pas le gouverner, ajoutait-il, laissez-le... Quand ce peuple a été vainqueur, en juillet, en février, maître de Paris; quand il a été en juin maître du faubourg, où a-t-il porté le meurtre et le pillage?... J'ai le droit de parler de ce peuple et

(1) *Moniteur*, 1850, p. 323.

j'ai le droit d'être écouté. Je suis une preuve vivante de ses vertus... J'ai commandé ici pendant six mois et demi après juillet, et pendant ce temps j'ai reçu sur ma poitrine des émeutes et des tempêtes aussi fortes qu'on en pouvait braver; j'ai mis ma poitrine partout, mon épée nulle part, et pendant six mois que j'ai commandé, pas une goutte de sang n'a coulé... Savez-vous quelles mesures j'ai prises? Je les ai trouvées dans mon cœur, j'ai parlé d'honneur et de patrie (1). »

Fabvier n'était pas, on le voit, de ces conservateurs qui méprisent les masses populaires et ne les trouvent bonnes qu'à fournir à l'État des soldats ou de l'argent. Un discours très ému, presque éloquent, qu'il prononça le 31 mai 1850, lors du grand débat d'où résulta (si fâcheusement pour la République) la mutilation du suffrage universel, prouve qu'il était alors très sincèrement rallié au principe essentiel de la démocratie et que la *vile multitude* dont Thiers venait de parler avec tant de dédain n'était pas à son sens moins digne que la bourgeoisie d'exercer des droits politiques. Comment ce conservateur endurci ne voyait-il pas que, si lui et ses amis ne dirigeaient pas le suffrage universel dans la voie du progrès républicain, il se jetterait infailliblement dans les bras du César de rencontre dont la Montagne dénonçait dès lors — mais en vain — les secrètes visées? Je ne puis me l'expliquer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne voulait pas que le peuple perdît son droit de suffrage. Peut-être, comme plus tard certains hommes de l'*ordre moral*, se fût-il accommodé d'une république démocratique, à condition qu'elle restât solidement entourée d'institutions monarchiques. Quoi qu'il en soit, nul ne défendit avec plus de chaleur que lui l'intégrité du suffrage universel.

« ... Nous ne pouvons pas, dit-il, toucher à ceux qui nous ont nommés, qui ont nommé notre Président. Nous ne pouvons pas nous créer des collègues sous des conditions différentes de celles par lesquelles nous existons nous-mêmes... On

(1) *Moniteur*, 1850, p. 577-578.

a dit qu'on redoutait la multitude! La multitude! M. Thiers a appliqué à la multitude, comme il l'appelle, l'épithète de *vile*... Une fois j'ai vu la multitude accueillir les ennemis (1); ce n'était pas la multitude dont l'honorable M. Thiers parlait, c'était la multitude en habits et en jabots... Tandis que la multitude dont je parle applaudissait à l'entrée des étrangers, favorisait l'invasion des étrangers et refusait des armes, la *vile* multitude de Chalon-sur-Saône défendait la ville contre les étrangers. C'était dans ce temps-là aussi que la *vile* multitude défendait la ville de Bordeaux contre les étrangers... Ces trois millions de citoyens que vous appelez la multitude sont les plus vertueux, les plus solides patriotes; ils peuvent être entraînés, égarés, comme les multitudes de tous les temps. Mais les crimes qu'ils peuvent commettre, il faut les imputer à ceux qui auraient dû les éclairer et les mieux gouverner... J'ai entendu des personnes dire : « Cette loi est mauvaise et je la « voterai. » Si je commettais une pareille bassesse, je n'oserais pas rentrer parmi mes concitoyens (2)... »

Fabvier n'était encore une fois que trop bon prophète, sans savoir au juste quelles pourraient être les conséquences de la loi nouvelle. Épris par-dessus tout de justice et de loyauté, il répugnait violemment à tout ce qui lui paraissait inique, bas ou peu délicat. Le 8 juin 1850, par exemple, il ne craignait pas de scandaliser ses amis de la droite en prenant la défense du républicain Guinard, dont les sentiments généreux lui étaient connus et qu'il s'agissait d'envoyer aux îles Marquises en donnant à la loi de déportation un effet rétroactif. Il rappelait hautement que cet homme de cœur avait sauvé Polignac en 1830, le général Petit en 1848, au péril de sa vie. « Je n'enverrai pas Guinard aux îles Marquises, déclarait-il, je n'y enverrai ni lui ni ses compagnons. Je ne le puis pas, vous ne le pouvez pas vous-mêmes, Messieurs... J'espère que de nouveaux troubles ne nous agiteront pas. Mais s'il en était ainsi, à ces hommes, que vous auriez présentés comme des martyrs, vous auriez suscité des vengeurs plus redoutables qu'eux...

(1) Le 31 mars 1814, à Paris.
(2) *Moniteur*, 1850, p. 1890.

Pour tant de trésors qu'elle verse sur nous, la religion a une condition unique, unique comme la prière dans laquelle elle nous est enseignée : « Pardonnez-nous nos offenses, comme « nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés (1)... »

La générosité chevaleresque de Fabvier éclate également dans un discours qu'il prononça le 25 novembre 1850 à propos d'Abd-el-Kader. On sait que, ce chef ayant été capturé à la fin de 1847, l'engagement avait été pris par le gouvernement français de le transporter en pays musulman, à Alexandrie ou Saint-Jean-d'Acre, et de l'y laisser en liberté. Cet engagement, pour des raisons admissibles sans doute, mais contestables aussi, n'avait pas été tenu. L'émir avait été conduit en France; interné d'abord au château de Pau, il l'était actuellement au château d'Amboise. Fabvier plaida sa cause avec son entrain et sa vivacité ordinaires. Il lui avait semblé qu'elle serait facile à gagner d'un mot. Mais comme on l'avait laissé parler assez longuement, sans faire mine de l'approuver : « Ce n'est pas, ajouta-t-il, sans quelque rougeur au front que je continue. Vos pères m'auraient interrompu déjà. Jamais la noblesse française n'aurait souffert un doute à cet égard; jamais la grande République n'aurait permis qu'on lui posât une pareille question... Je voudrais savoir si cette Assemblée dira pour la France : L'honneur n'est rien, les traités sont nuls, le manque de foi est accepté comme règle de conduite... » Comme, à un certain moment, le bruit des conversations couvrait sa parole : « Je vais, si vous voulez, s'écria-t-il, vous parler un peu des lavoirs et des bains publics; ça vous intéressera davantage. » Puis revenant à sa thèse : « Le peuple arabe, déclara-t-il avec force, fût-il le plus belliqueux de tous les peuples; Abd-el-Kader fût-il le plus habile et le plus perfide des chefs, l'honneur de la France n'en est pas moins engagé? Qu'attendez-vous donc, messieurs, s'il n'y a pas de danger? Et s'il y a du danger à remplir son devoir, le caractère français dit : Raison de plus (2)... »

Fabvier ne fut pas heureux à ce moment dans ses efforts

(1) *Moniteur*, 1850, p. 1992.
(2) *Ibid.*, p. 3361.

pour faire rendre à l'émir sa liberté. Il ne le fut pas non plus deux mois plus tard (30 janvier 1851), quand il vint soutenir devant l'Assemblée législative sa proposition d'instituer enfin ce *Conseil supérieur de la guerre* dont il avait déjà tant de fois et si vainement démontré la nécessité. En 1849 déjà il avait cru devoir publier sur cette importante question une brochure que nous avons eu occasion de citer et il avait fait ressortir à la tribune, dans les termes les plus pressants, combien la France était intéressée à ce que l'innovation réclamée par lui ne fût pas plus longtemps retardée (1). Dans le nouveau discours, très étudié — mais un peu touffu et chaotique — qu'il fit entendre à l'Assemblée sur cette question, il remontra longuement une fois de plus combien, à côté de ministres qui n'étaient jamais assurés du lendemain, la présence d'un Conseil supérieur de la guerre permanent et capable d'imprimer aux affaires militaires une direction générale et méthodique était indispensable; combien était ancienne à cet égard la préoccupation des hommes sérieux et soucieux de notre avenir militaire Il faisait observer que l'autorité du ministre ne serait nullement amoindrie par cette institution. Poursuivant son argumentation, l'orateur représentait tout ce qui résultait de funeste et d'alarmant du défaut de coordination des divers services du ministère (infanterie, cavalerie, artillerie, génie), examinait l'un après l'autre tous ces services, en faisait remarquer les défectuosités et les abus. Passant à l'examen des défenses générales de la France, il en signalait l'insuffi-

(1) Séance du 14 novembre 1849 : « ... Parcourez l'Europe, avait-il dit, nulle part vous ne trouverez de places en aussi mauvais état qu'en France... Je ne veux rien entendre, ni prérogatives ni fictions, quand il s'agit de mon pays. Je vous dis que mon pays n'est pas bien gardé... Quant à la stratégie active, c'est à peu près la même chose... Vous aurez la paix, mais il y aurait telle condition à laquelle je ne me rangerais pas, ni moi ni personne, je crois. Ainsi, si vous voulez avoir la paix, il faut préparer la guerre. Il faut que vos armes soient prêtes, il faut que vos chefs soient instruits, il faut que les généraux travaillent, il faut que les troupes travaillent... J'ai été frappé au cœur, quand j'ai été rejeté du service de ma patrie dans la retraite. Je pourrais y rentrer... mais je n'ai rien demandé, et quand je dis adieu à l'armée du haut de cette tribune, je veux lui léguer un bon exemple, celui de ne jamais rien demander. » (*Moniteur*, 1849, p. 3677.)

sance avec une prophétique clairvoyance. « ... Des frontières, s'écriait-il, vous n'en avez plus. L'ennemi, en se retirant en 1815 , vous a emporté les clefs de la France. Le but de ces traités n'était pas autre. Comptant sur une paix perpétuelle, on n'a rien fait jusqu'ici, quelques travaux çà et là, qui ne sont ni coordonnés ni calculés.. L'Europe est armée, tout s'agite autour de nous, souvent avec le ton de la menace ; tenez-vous donc prêts... Vous avez des places fortes pour à peu près 400,000 mille hommes de garnison. Il faut savoir celles d'entre elles que vous conserverez pour points d'appui, pour points de dépôts, pour bases d'opérations, pour pivots d'opérations. Rien de tout cela n'est prévu et au jour de la guerre vous verrez les généraux en chef abandonner les places pour renforcer leurs armées ou leur donner des garnisons trop faibles, et tout cela sombrer, comme c'est toujours arrivé, aux mains de l'ennemi... » Fabvier répétait après cela ce qu'il avait représenté à la Chambre des pairs, sur l'insuffisance de nos fortifications soit du côté de la Manche, soit du côté des Alpes. Enfin, comme s'il eût pressenti spécialement les douleurs que nous réservait *l'Année terrible :* « Voulez-vous parler, ajoutait-il, des provinces de l'Est et de deux belles et vaillantes sœurs, Metz et Strasbourg, qui sont maintenant aux avant-postes, qui renferment des amas énormes de fusils, de canons, des fonderies, des dépôts de munitions de toute espèce? Eh bien ! *tout cela est à la discrétion de l'ennemi le lendemain de l'invasion.* Cependant, messieurs, ces deux provinces si patriotes et si belliqueuses de l'Alsace et de la Lorraine méritent qu'on s'en occupe. *Il faut donc que vous y pensiez.* Aussi rien n'est encore prêt de ce côté (1)... »

Ces paroles, répétons-le, étaient prononcées en janvier 1851. Dix-neuf ans plus tard, à la veille de l'invasion, notre frontière de l'Est était toujours dans le même état; *on n'y avait pas encore pensé !*

Le discours que nous venons de citer peut être considéré comme le testament politique et militaire de Fabvier. A partir

(1) *Moniteur*, 1851, p. 315 317.

du jour où il le prononça, il ne se fit plus entendre que par de très brèves observations à l'Assemblée législative (1). En juin et juillet 1851, quand se posa la question de la revision de la Constitution, il se montra favorable à cette mesure, mais demanda « le retour clair et net aux principes du suffrage universel », par lequel il voulait que fût élue, s'il y avait lieu, la future Assemblée constituante (2). Enfin, le 7 novembre, au moment où le conflit entre la représentation nationale et le Président de la République arrivait à l'état aigu, nous le voyons déposer une proposition relative à la garde de l'Assemblée (3). En quoi consistait-elle? C'est ce que nous ignorons. Dix jours plus tard, d'ailleurs, sans doute encore par excès de confiance dans la loyauté de Louis Bonaparte, Fabvier votait contre la proposition des questeurs, qui eût peut-être rendu impossible le coup d'État (4).

Comment Fabvier, qui aimait le Président et qui s'était porté garant de son honneur, accueillit-il le crime du 2 décembre? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il ne fut pas des 220 représentants qui se réunirent dans l'après-midi du 2 décembre à la mairie du X[e] arrondissement et qui furent incarcérés par les auteurs du coup d'État. Peut-être n'avait-il pas été averti à temps. Par contre, il ne fut pas non plus de la commission consultative que Louis Bonaparte désigna parmi les membres de l'Assemblée et qui l'aida à élaborer la Constitution dictatoriale du 14 janvier. La seule faveur qu'il reçut du nouveau gouvernement — et nous aimons à penser qu'il ne l'avait pas sollicitée — fut sa réintégration dans le cadre de l'état-major général de l'armée, où il fut replacé par décret du 1[er] janvier 1852, en même temps que d'autres généraux atteints comme lui par les décrets d'avril 1848. Ce ne devait être pour lui qu'une satisfaction d'amour-

(1) Notamment le 14 avril 1851, à propos de la défense du Havre (*Moniteur*. 1851. p. 1109-1110), le 18 et le 24 juin au sujet de Lyon et de l'état de siège (*ibid.*, p 1722, 1788), le 26 novembre à propos de Noukahiva, lieu de déportation (*ibid* . p 2962), etc.

(2) Séances du 2 juin 1851 (*Moniteur*, 1851, p. 1560-1957.)

(3) *Moniteur*, 1851, p. 2783,

(4) *Ibid.*, 1851, p. 2?76.

propre assez platonique; car, vu son âge (70 ans), il n'était pas probable qu'il dût être rappelé à l'activité et, de fait, il n'y fut jamais rappelé.

Sans faire d'avances politiques au prince-président, Fabvier lui témoigna sans doute sa gratitude pour cet acte de réparation. Il la lui témoigna encore un peu plus tard, et avec plus de désintéressement, quand Louis Bonaparte eut cru devoir remettre en liberté le prisonnier d'Amboise, Abd-el-Kader. Nous voyons même, par une lettre qu'il adressait le 8 novembre 1852 à son neveu Charles, qu'il se rendit à Saint-Cloud pour le féliciter. Mais il ne put obtenir audience, et, lui ayant écrit pour le louer d'avoir, *de sa main généreuse, effacé enfin un tache imprimée à l'honneur de la France*, il ne reçut, ajoute-t-il, qu' « un mot de réponse assez embarrassée (1) ».

Là se bornèrent, croyons-nous, les rapports du vieux général avec le gouvernement issu du coup d'État. Quand Louis Bonaparte se fut fait proclamer empereur, Fabvier ne lui demanda rien et se tint à l'écart, respectueux et digne, fidèle à ses souvenirs et à ses amitiés d'autrefois. Il avait en 1846 vendu la terre de Razay. Mais il avait en 1850 fait l'acquisition d'un autre domaine, appelé Beauchêne, à proximité du premier. Il s'y retira définitivement pour s'y livrer encore aux travaux agricoles qui avaient pour lui tant d'attrait (2). Il n'en sortit plus guère que pour faire quelques séjours de courte durée à Paris, où il aimait à revoir de vieux compagnons d'armes, ainsi que d'anciens collègues de la Chambre des pairs ou de l'Assemblée législative (3), et en Lorraine, où il se fit un devoir d'assister en 1855, avec quatorze autres divisionnaires, à l'inauguration de la statue du général Drouot. Ce fut en revenant de cette fête qu'il tomba malade à Beauchêne pour ne plus se relever. Pour essayer de le sauver, son fils et sa femme le ramenèrent bientôt à Paris, où il fallut le

(1) Lettre communiquée (en copie) par M. Édouard Fabvier, petit-neveu du général.

(2) Renseignement fourni par M. Eugène Fabvier, fils du général.

(3) Entre autres Berryer, qui, dans la séance du 16 juillet 1851, avait rappelé en termes émus et éloquents la part qu'il avait prise à la guerre de l'Indépendance hellénique (*Moniteur*, 1851).

transporter couché et où tous les secours de la science furent impuissants à prolonger sa vie. Il s'y éteignit le 14 septembre 1855, à l'âge de soixante-treize ans.

Sa mort, qui eût fait tant de bruit si elle se fût produite vingt-cinq ans plus tôt, passa presque inaperçue au milieu du retentissement de la guerre d'Orient, qui arrivait alors glorieusement à son terme par la prise de Sébastopol. Ses funérailles eurent lieu au Père-Lachaise devant une assistance relativement restreinte. Quelques discours émus furent prononcés sur sa tombe; un entre autres par Victor de Tracy, qui avait été l'un de ses camarades à l'École polytechnique. Et ce fut tout. A l'étranger, dans les pays auxquels il s'était le plus particulièrement dévoué, sa mémoire fut célébrée avec plus d'éclat que dans sa propre patrie. La Grèce surtout, que, durant la guerre de Crimée, le gouvernement français venait de traiter avec une certaine défaveur (1), mit un empressement significatif à rappeler, par les honneurs qu'elle lui rendit, les services qu'elle devait à ce Français d'autrefois. Le roi des Hellènes, ses ministres, les Chambres et un grand nombre de personnages de marque, contemporains de la guerre de l'Indépendance, adressèrent à sa veuve, dans les termes les plus émus et les plus flatteurs, l'expression de leurs regrets. Les autorités d'Athènes lui rendirent un hommage plus solennel encore. A la suite d'un décret porté en son honneur, elles célébrèrent pour sa gloire, à l'Acropole même, c'est-à-dire en un lieu où tout rappelait encore ses exploits, une fête funèbre au cours de laquelle son éloge fut prononcé en leur nom par le savant Rangabé.

En France, une brochure intéressante et vive ayant pour titre: *Le général Fabvier en Grèce*, fut publiée quelque temps après (1858) par M. Mézières, alors professeur à la Faculté des lettres de Nancy. Mais à dater de cette époque le silence se fit autour d'un nom qui avait pourtant été, un quart de siècle

(1) Les Grecs, excités par la Russie auraient voulu profiter de la crise orientale pour attaquer la Turquie. Mais l'Angleterre et la France les en avaient empêchés en envoyant au Pirée deux escadres et même des troupes de débarquement.

auparavant, un des plus justement populaires de l'Europe. Fabvier devint ainsi peu à peu, dans son propre pays, et même en Lorraine, une sorte de personnage légendaire, dont la vie glorieuse était non pas méconnue, mais presque entièrement inconnue de la plus grande partie du public. A l'heure actuelle même, il n'est pas suffisamment sorti de l'oubli et il attend encore dans sa ville natale un monument digne de lui (1).

L'auteur de ce livre ne regrette pas les longues années qu'il a passées à recueillir les éléments de son histoire et à retracer aussi exactement que ses moyens d'information le lui ont permis une vie trop ignorée et qui méritait de ne pas l'être. Ce n'est pas seulement pour la venger d'un injuste oubli qu'il a pris la plume. Il n'est pas de ceux qui croient que l'histoire soit faite uniquement pour exposer les faits et pour mettre hommes et choses à leur place légitime. Il pense qu'elle a aussi pour mission de donner à ceux qui la lisent un enseignement moral faute duquel, à son sens, elle ne vaudrait pas la peine d'être écrite. Ce n'est pas tout de raconter et de raconter fidèlement. Il faut aussi que du récit se dégage naturellement une leçon qui, par l'admiration du bien ou par l'horreur du mal, nous fortifie, nous virilise et nous rende meilleurs.

Nous ne pensons pas avoir fait œuvre inutile en retraçant en détail la vie, si mal connue de nos contemporains, du général Fabvier. Ce n'est point un panégyrique de ce personnage que nous avons voulu écrire. Nous n'avons dissimulé au lecteur ni ses imperfections ni ses erreurs, ni ses défauts, ni ses fautes. Il ne trouvera pas mauvais que nous n'ayons pas dissimulé davantage ses nobles qualités et ses belles actions. Si Fabvier n'a pas commandé de grandes armées et s'il n'a pas toujours été heureux dans ses entreprises militaires, on ne saurait méconnaître en lui le talent d'organisateur, le don du commandement, l'endurance extraordinaire, l'intrépidité communicative qui lui valurent la confiance illimitée de ses sol-

(1) Le projet de lui élever une statue à Pont-à-Mousson, sérieusement agité en 1899, n'a pu, par suite de regrettables dissentiments locaux, être réalisé.

dats et l'admiration de ses contemporains. Qu'il ait été homme d'action beaucoup plus que de plume ou de parole, cela n'est pas surprenant chez un soldat qui ne rechercha jamais la gloire de l'écrivain non plus que de l'orateur, et l'on ne saurait pourtant oublier avec quelle énergie, quelle netteté, soit dans ses discours, soit dans ses écrits, il sut souvent exprimer sa pensée. S'il n'a pas eu toutes les qualités de l'homme d'État; s'il lui est arrivé de mal juger les événements et les hommes, de se tromper sur le choix des moyens, de faire du tort à sa cause par ses emportements, son intransigeance et la ténacité de ses illusions, il a eu au plus haut degré les vertus les plus souhaitables à un homme public : le courage civique et la fidélité à son parti. Mais ce qui doit principalement garder son nom de l'oubli, c'est l'amour passionné qu'il eut pour sa patrie et la liberté ; ce sont les beaux exemples qu'il a donnés en servant l'une et l'autre avec un désintéressement et un dévouement absolus, exemples que nous nous honorerons toujours d'avoir remis en lumière. Bon Français s'il en fut, il a jugé que son devoir envers son pays ne le dispensait pas de s'intéresser à ceux qu'il voyait, au loin, occupés à secouer ou à repousser d'injustes dominations; il les a aimés, il a lutté pour eux de toute son âme. Il a élargi la patrie et servi l'humanité, sans confondre jamais l'une avec l'autre. Soldat vaillant et fougueux, pénétré plus que pas un de ses obligations militaires, il n'a jamais admis que l'armée pût devenir au profit de n'importe quel homme ou de n'importe quelle cause un instrument d'oppression; il l'a voulue toujours étroitement attachée au peuple d'où elle sort, toujours préoccupée du bien public dont elle est la garantie suprême. Parlementaire, il n'a pas cru que la raison d'État ou l'intérêt d'un parti puissent jamais autoriser ni bassesse, ni trahison, ni lâcheté, ni manquement à la parole donnée. D'autres ont pu être plus que lui l'éloquence, le génie politique, la victoire. Fabvier fut plus que personne le courage, la générosité, l'honneur. Voilà pourquoi nous ne croyons pas avoir tout à fait perdu notre temps en écrivant son histoire.

SOURCES DE CET OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE

SOURCES MANUSCRITES (1)

A. — PAPIERS DE FABVIER.

§ 1. — *Pour la première période* (1782-1814).

1. Trois pièces relatives à la candidature de Fabvier (Jean-Charles), père du général, à la place de commissaire du roi au tribunal de district de Pont-à-Mousson (1790).

2. Quinze lettres de Fabvier à son père, du 23 ventôse an XI au 3 novembre 1812.

3. Quatorze lettres de Fabvier à sa mère, du 27 germinal an XI au 6 mars 1813.

4. Une lettre de Fabvier à Mlle Richard, sa tante, du 18 prairial an XIII.

5. Soixante-sept lettres de Fabvier à son frère, du 17 prairial an XIII au 28 mars 1814.

6. Trois cahiers de notes (de 58, 53 et 38 pages) renfermant le journal de voyage de Fabvier depuis son départ de Constantinople jusqu'à son arrivée à Téhéran (10 septembre-4 décembre 1807).

7. *Voyage de Constantinople à Téhéran.* — Rédaction sommaire des notes ci-dessus (brouillon de la main de Fabvier); 26 pages.

8. *Avant-propos.* — Ce manuscrit, de 14 pages, paraît être la copie d'un travail de Fabvier sur les événements qui amenèrent l'envoi de la mission Gardane et sur la formation de cette ambassade.

9. *De Caswin à Téhéran et Considérations générales* (géographiques, politiques, militaires, etc.). — Copie d'un rapport de Fabvier daté de Téhéran le 13 janvier 1808 (12 pages).

10. *État militaire persan.* — Brouillon de la main de Fabvier (14 pages).

11. *État militaire persan.* — Copie du travail qui précède, suivie de la copie d'un *Projet d'organisation de l'artillerie persane par M. Fabvier, adjudant-major d'artillerie* (29 pages).

(1) Conservées par sa famille.

12. *Travaux à Hispahan.* — Copie du rapport de Fabvier (58 pages).

13. *Voyage d'Hispahan à Téhéran avec de l'artillerie.* — Copie d'un rapport de Fabvier à Gardane (10 pages).

14. *Mémoire sur le choix d'un établissement à faire dans le golfe persique.* — De la main de Fabvier (11 pages).

15. *Coup d'œil d'un militaire sur la Perse.* — Brouillon de la main de Fabvier (3 pages).

16. Ordre du général Gardane à Fabvier, du 13 février 1809 (signé de Gardane).

17. Brouillon d'une note fournie au général Pelet sur la campagne de 1809 en Pologne (3 pages, de la main de Fabvier).

18. Brouillon d'une note adressée à l'Empereur par Fabvier (avec lettre d'envoi au général Drouot) le 12 avril 1815, sur la bataille et la capitulation de Paris du 30 mars 1814.

19. *Sixième corps, campagne de France.* — Manuscrit de la main de Fabvier (21 pages).

20. *Note sur les principaux événements de la campagne de France dans lesquels ont figuré les troupes sous les ordres du maréchal duc de Raguse.* Brouillon de la main de Fabvier (32 pages).

(21. *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de 1814* (32 pages). — Reproduction de la note qui précède et manuscrit de l'ouvrage imprimé en 1819.

§ 2. — *Pour la seconde période* (1814-1823).

1. Cinquante et une lettres de Fabvier à son frère, du 19 avril 1814 au 21 mai 1819. (Cinq de ces lettres n'existent qu'en copie, de la main de M. Édouard Fabvier, petit-neveu du général)

2. Sept lettres de Fabvier à son père, du 25 avril 1814 à la fin d'août 1815.

3. Une lettre de Fabvier à sa mère, du 22 juillet 1815.

4. Copie (par Fabvier) de la déclaration du duc de Raguse en sa faveur (1818).

5. Extrait d'un discours du général Foy à la Chambre des députés (copie de Fabvier).

6. Deux pièces (de la main de Fabvier) relatives à la *Souscription ouverte pour ceux des détenus de l'affaire du 19 août qui ont besoin de secours* (1821).

7. Carnet d'adresses de Fabvier (saisi par la justice le 13 octobre 1822).

8. Journal de voyage de Fabvier en Angleterre et en Espagne. Cahier in-8° de 36 pages, dont manquent les deux premières. Le journal va du 7 décembre 1822 au 3 février 1823.

9. Brouillon de trois pièces (de la main de Fabvier) adressées au gouvernement espagnol en janvier 1823.

10. Deux notes (de la main de Fabvier) relatives aux *dépêches de Paris* et à *l'armée d'observation* (un peu avant l'affaire de la Bidassoa, en 1823).

11. Brouillons de cinquante-trois lettres relatives aux affaires d'Espagne, adressées par Fabvier à différents destinataires (Manuel, La Fayette, Lallemand, San-Miguel, Capaz, Torrijos, Ballesteros, L. (général Laffitte?) et destinataires inconnus) en 1823.

12. Trois pièces, dont deux de la main de Fabvier et une imprimée, sur l'affaire de la Bidassoa.

13. Brouillon d'une lettre de Fabvier au *Constitutionnel* sur sa déposition devant la Chambre des pairs (2 juin 1821).

14. Note de Fabvier relative à Bories, l'un des quatre sergents de la Rochelle (1822).

15. Note d'un agent de Fabvier relative à ses dépenses de voyage de décembre 1822 à février 1823.

16. Lettre de Fabvier à son neveu, Charles Fabvier (fin de 1823).

17. Une lettre de Fabvier aîné, frère du colonel, à son père (25 avril 1814).

18. Six lettres de Fabvier aîné au colonel, du 21 mai 1819 au 5 décembre 1822.

19. Quarante et une lettres adressées à Fabvier en 1820, 1821, 1822 et 1823 par divers correspondants (Béranger, La Fayette, Laffitte, Manuel, Mauguin. Sainneville, le général Molitor, le colonel de Briqueville, Georges La Fayette, Bénit, Duvergier, etc.).

20. Lettre du général Berton à Fabvier (3 mars 1818), relative à Canuel.

21. Lettre à Fabvier, signée Henry, du 28 juillet 1818, relative à l'affaire Canuel.

22. Lettre de Pietri (A.-M.) à Fabvier (25 août 1830) sur la conspiration de 1820.

23. Trois pièces autographiées, relatives à l'affaire de 1820.

24. Copies de cinq chansons patriotiques du temps de la Restauration (1821-1822). — Quatre copiées de la main de Fabvier.

25. Lettre du colonel Lawœstine à Fabvier (18 décembre 1822).

26. Lettre de l'ex-lieutenant Pégulu (21 septembre 1830), relative aux affaires de 1822 et 1823.

27. Deux brevets de l'ordre du Lys signés en blanc (par le comte de Damas-Crux, le 30 octobre 1815).

28. Trois nominations en blanc à des commandements, signées par le duc de Bellune, ministre de la guerre, en 1822.

29. Huit passeports français et espagnols se rapportant aux affaires d'Espagne de 1822 et 1823.

30. Trois pièces se rapportant aux entreprises industrielles de Fabvier sous la Restauration.

31. Sept pièces judiciaires (assignations. ordres d'arrestation, de perquisition, quittance d'amende), se rapportant aux années 1820, 1821 et 1822.

§ 3. — *Pour la troisième période* (1823-1829).

1. Fragment de cahier renfermant les minutes (presque toutes de la main de Fabvier) de cinquante-cinq pièces relatives au service du corps régulier (lettres au gouvernement grec, à divers officiers, ordres du jour, instructions diverses), du 16-28 juin au 30 juillet-11 août 1825.

2. Registre renfermant : 1° plusieurs états du personnel des officiers du corps régulier (de la main de Fabvier); 2° les minutes de soixante-dix-neuf pièces (presque toutes de la main de Fabvier) relatives au service du corps régulier (lettres au gouvernement grec, à Capodistrias, ordres, proclamations, etc.), du 25 juin-7 juillet 1827 au mois de mars 1828; 3° plusieurs états de recettes et de dépenses (de la main de Fabvier).

3. Registre cartonné contenant : 1° copie (de la main de Fabvier) de plusieurs pièces relatives à la candidature du duc de Nemours au trône de Grèce en 1825 et 1826; 2° minute (de la main de Fabvier et inachevée) de la note remise par le colonel au comte d'Agout sur les affaires de Grèce, avec une lettre d'envoi; 3° minute (de la main de Fabvier) de deux lettres, l'une à Capodistrias du 18-30 juillet 1828, l'autre de Capo-

distrias, du 1er-13 août 1828; 4° copie d'une note envoyée au général Sébastiani le 22 janvier 1829 sur les affaires de Grèce: 5° un état de la marine grecque, en 1829 ou 1830 (de la main de Fabvier); 6° minute (autographe) d'une lettre adressée par Fabvier au maréchal Gérard le 4 août 1830 sur les affaires de la Grèce.

4. Autre registre cartonné, renfermant les minutes (de la main de Fabvier) de dix-neuf pièces relatives aux affaires de Grèce (lettres à Maison, de Caux, Sébastiani, Guilleminot, Capodistrias, etc.), 1828-1829.

5. Minutes (presque toutes de la main de Fabvier) de quatre-vingts pièces relatives aux affaires de Grèce (propositions et rapports au gouvernement grec ou à l'assemblée nationale, ordres, proclamations, états de situation, lettres à divers correspondants), du mois de mai 1825 au 4 septembre 1828.

6. Copie des deux lettres de Fabvier à Capodistrias du 18-30 juillet 1828 et de Capodistrias à Fabvier du 1er-13 août 1828.

7. Copie d'une « note demandée par les principaux des Grecs ».

8. Soixante-douze lettres d'Alexandre Mavrocordato à Fabvier, du 10-22 mai 1825 au 19-31 mars 1828.

9. Vingt-quatre lettres de De Croze à Fabvier, du 19 juin 1825 au 30 août 1826.

10. Deux cent six lettres et pièces diverses (en français, en grec, en italien) adressées à Fabvier, relativement aux affaires de Grèce, du 24 octobre 1824 au 14 mai 1829. (Vingt-six lettres de Capodistrias, dix de Tricoupi, six de Rheineck, trois de Heideck, treize de l'amiral de Rigny, quatre du comte d'Harcourt, quatre du général Church, dix de l'amiral Cochrane, trois du colonel Dentzel (dont une incomplète), deux de La Fayette, deux de C. Metaxa, deux de Gordon, cinq du maréchal Maison, une de Guilleminot, cinq de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (dont deux incomplètes), deux de Charles Fabvier (neveu du colonel), une de Gourgaud, une du général Gérard, etc.)

§ 4. — *Pour la quatrième période* (1829-1855).

1. Huit lettres (dont quatre autographes) et un discours de Fabvier — sur divers sujets — du 28 juillet 1830 au 8 novembre 1852.

2. Copie d'une note de Fabvier sur les affaires de Grèce, remise en 1832 à Casimir Perier (35 pages).

3. Treize lettres sur les affaires de Grèce adressées à Fabvier, du 1er octobre 1829 au 15 novembre 1846, par divers correspondants (colonel Gérard, Maillet, Touret, Rangabé, Colettis, Mavrocordato, Delyannis, etc.).

4. Quatre lettres (dont une de Fabvier), relatives au *Comité central en faveur des Polonais* (du 25 avril au 10 décembre 1831).

5. Lettres, notes et mémoires relatifs aux affaires d'Espagne de 1830 et 1831, adressés à Fabvier, du 8 août 1830 au 16 avril 1845 (vingt-neuf pièces).

6. Neuf pièces relatives aux services militaires de Fabvier (du 11 juillet 1829 au 24 mars 1848).

7. Neuf pièces (dont une imprimée et une autographiée) sur la mise à la retraite de Fabvier et son recours contre cette mesure (1848).

8. Une lettre de Victor Poirel à Fabvier, du 20 juin 1835.

9. Six pièces relatives aux affaires du Danemark en 1849. (Minutes de quatre lettres de Fabvier, — de notes du même auteur sur l'armée danoise, — lettre du général Hansen à Fabvier.)

Pièces posthumes.

Trois lettres autographes (Angelopoulo, Cassandrès, général Trézel) et douze pièces autographiées relatives à la mort du général Fabvier et aux honneurs rendus en Grèce à sa mémoire.

B. — MANUSCRITS DIVERS.

§ 1. — *Pour la première période* (1782-1814).

1. Archives administratives du ministère de la guerre : classement des officiers généraux (divisionnaires), 2e série, n° 1146 (dossier de Fabvier).

2. Notes fournies par M. Eugène Fabvier, fils du général, et M. Édouard Fabvier, son petit-neveu.

§ 2. — *Pour la seconde période* (1814-1823).

1. Archives nationales, série F[7] (*Police générale*) : 6659 (conspiration de La Rochelle), 6661 (Libri-Bagnano), 6663 (transfuges), 6670 (dossiers Berton), 6676-6677 (conspiration du 19 août), 6687 (sociétés secrètes), 6726 (affaire de Belfort), 6743-6744 (officiers en disponibilité), 6937, 6973 (rapports de police sur l'armée), 6946 (Chauvet), 6991 (Nantil, Delamotte), 6995 (étrangers de distinction). — Série CC (*Sénat conservateur*, *Chambre et Cour des pairs*), 515-534 (procès de la conspiration du 19 août devant la Cour des pairs).

2. Archives administratives du ministère de la guerre : 1° classement des officiers généraux (divisionnaires), 2e série, n° 1146 (dossier Fabvier); 2° classement des généraux de brigade, n° 1443 (dossier Laffitte).

3. Note sur les affaires d'Espagne (1822-1823), fournie par M. Menendez Pelayo.

4. Notes fournies par M. Eugène Fabvier, fils du général, et M. Édouard Fabvier, son petit-neveu.

§ 3. — *Pour la troisième période* (1823-1829).

1. Archives nationales, série F[7] (*Police générale*) : 6722-6725 (affaires de Grèce), 6993 (le colonel Fabvier), 6995 (étrangers de distinction, chansons).

2. Archives administratives du ministère de la guerre : 1° classement des officiers généraux (divisionnaires), 2e série, n° 1146 (dossier Fabvier); 2° classement des généraux de brigade, n° 770 (dossier Roche).

3. Archives historiques du ministère de la marine (aux Archives nationales), BB[4] 463, 473, 488, 489, 500, 501, 502, 510, 511 (correspondance de l'amiral de Rigny avec le ministre de la marine, de 1825 à 1829).

4. Archives administratives du ministère de la marine (dossier de De Croze).

5. Notes fournies par M. Eugène Fabvier, fils du général, et M. Édouard Fabvier, son petit-neveu.

6. Bibliothèque nationale d'Athènes : manuscrits, n° 1642 (dossier renfermant plusieurs lettres du général Roche, relatives aux affaires de Grèce, 1825-1826).

7. Archives de la Société historique et ethnologique d'Athènes; nos 373-379, 381-411, 413-451, 517-528, 533-567, 697, 761, 767, 872, 877,

879-885, 887-895, 897-910, 912-939, 1038-1043, 1096, 1147-1232, 1566, 1568-1584, 7058 (expédition de Chio); — 1604, 1619, 8379-8382, 8399, 12676 (correspondance administrative et militaire relative au corps régulier, du 30 juillet-11 août 1825 au 1er-13 juin 1827); — 8378-8392 (lettres de Fabvier à Édouard Grasset, secrétaire de l'agence de France en Grèce, et pièces diverses, de juin 1828 au 19 mai 1829).

§ 4. — *Pour la quatrième période* (1829-1855).

1. Archives nationales, série F^7 (*Police générale*), 6693 (le colonel Fabvier, 1829).
2. Archives historiques du ministère de la guerre : correspondance militaire générale, mois d'août, septembre, octobre, novembre et décembre 1830.
3. Archives administratives du ministère de la guerre : classement des officiers généraux (divisionnaires), 2e série, n° 1146 (dossier Fabvier).
4. Huit lettres de Fabvier à Victor Poirel, du 5 août 1831 au 2 mai 1849 (communiquées par M. Zeiller, membre de l'Institut).
5. Bibliothèque municipale de Nancy, manuscrits : lettre de Fabvier à Victor Poirel, du 21 avril 1849 (au sujet des élections).
6. Notes fournies par M. Eugène Fabvier, fils du général, et M. Édouard Fabvier, son petit-neveu.

SECONDE PARTIE

SOURCES IMPRIMÉES

§ 1. — *Pour la première période* (1782-1814).

Paillart, *Éloge de M. Fabvier, conseiller à la Cour de cassation.* — Nancy, 1859, broch. in-8°.

Gardane (Ange de), *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse, fait en 1807 et 1808.* — Marseille, 1808, in-8°.

Price, *A Journal of the British Embassy to Persia.* — London, 1825, in-4°.

Sir Harford Jones Brydge, *An Account of His Majesty's Mission to the Court of Persia in the years 1807-1811.* — London, 1834, 2 vol. in-8°.

Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse.* — Paris, 1821, in-8°.

Mission du général Gardane en Perse sous le premier Empire (lettres du général publiées par un de ses fils). — Paris, 1865, in-8°.

Fain, *Manuscrit de 1812.* — Paris, 1823, in-8°.

Correspondance de Napoléon Ier. — Paris, 1858-1870, 32 vol., in-8°.

Du Casse, *Mémoires et Correspondance politique et militaire du roi Joseph.* — Paris, 1854. 10 vol., in-8°.

Macdonald (maréchal), *Souvenirs.* — Paris, 1892, in-8°.

Pelet (général), *Mémoires sur la guerre de 1809.* — Paris, 1821, 4 vol. in-8°.

Ségur (général comte de), *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812.* — Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

Marmont, duc de Raguse (maréchal), *Mémoire justificatif, réponse à la proclamation datée du golfe Juan, le 1er mars 1815.* — Gand, 1815, broch. in-8°.

Marmont, duc de Raguse (maréchal), *Mémoires.* — Paris, 1856, 8 vol. in-8°.

Bourrienne, *Mémoires.* — Paris, 1829-1831, 10 vol. in-8°.

Fabvier, *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de 1814.* — Paris, 1819, in-8°.

Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — Paris, 1845-1862, 20 vol. in-8°.

Vaulabelle (Achille de), *Histoire des Deux Restaurations.* — Septième édition. 10 vol. in-8°.

Viel-Castel (de), *Histoire de la Restauration.* — Paris, 1860-1870, 20 vol. in-8°.

H. Houssaye, *1814.* — Paris, 1888, in-12.

§ 2. — *Pour la seconde période* (1814-1823).

Fabvier, *Lyon en 1817*. — Paris, 1818, broch. in-8°.

Chabrol (de), *Sur les événements de Lyon en 1817*. — Paris, 1818, broch. in-8°.

Sainneville (Charrier), *A Monsieur le Rédacteur du* Journal de Lyon. — (19 mars 1818), 1 p. in-12.

Fargues (de), *la Vérité sur les événements de Lyon en 1817*. — Paris, 1818, broch. in-8°.

Canuel, *Réponse à l'écrit intitulé « Lyon en 1817 »*. — Paris, 1818, broch. in-8°.

Sainneville (Charrier), *Compte rendu des événements qui se sont passés à Lyon depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816 jusqu'à la fin d'octobre 1817*. — Paris, 1818, broch. in-8°.

Fabvier, *Lyon en 1817, seconde partie*. — Paris, 1818, broch. in-8°.

Marmont, duc de Raguse (maréchal), *A Son Excellence Monsieur le duc de Richelieu, président du conseil des ministres*. — Paris, 1818, 4 p. gr. in-8° (défense de Fabvier).

Pétition à la Chambre des députés (pour le retour des cendres de Napoléon). — Paris, 14 juillet 1821 (pièce signée Gourgaud, Fabvier, Briqueville, Cossin, Hartmann).

Procès du général Canuel. — Paris, 1819, broch. in-8°.

Recueil des pièces relatives à la conspiration du 19 août, imprimé par ordre de la Chambre des pairs. — Paris, 1821, 3 vol. in-8°.

Moniteur universel, année 1818, p. 478, 751, 863, 875, 886, 890, 920, 1203, 1299, 1310, 1395, 1422, 1423, 1424, 1451, 1478, 1502, 1503, 1518; — année 1819, p. 30, 37, 58, 63, 80, 81, 123, 128, 527, 879, 885.

Kœchlin (Jacques), *Relation historique des événements qui ont eu lieu à Colmar et dans les communes environnantes les 2 et 3 juillet 1822*. — Paris, 1822, broch. in-8°.

Planzeaux (colonel), *Affaire de la conspiration de l'Est*. — Paris, 1823, in-8°.

Bibliothèque historique, t. IV, p. 116 (réponse à l'écrit intitulé : *Grenoble et Lyon*).

Lista de los señores diputados à Cortes. — Madrid, 1823, 4 p. gr. in-8°.

Réponse à quelques discours prononcés au sujet de la guerre contre l'Espagne, par un sous-officier de l'armée d'observation, membre de la Légion d'honneur. — Paris, 1823, broch. in-8°.

Martignac (de), *Essai historique sur la révolution d'Espagne*. — Paris, 1832, 3 vol. in-8°.

La Fayette, *Mémoires, correspondances et manuscrits publiés par sa famille*. — Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8°.

Marmont, duc de Raguse (maréchal). *Mémoires*.

Broglie (duc de). *Souvenirs*. — Paris, 1885-1888, 4 vol. in-8°.

Odilon Barrot, *Mémoires*. — Paris, 1875-1876, 4 vol. in-8°.

Les bords de la Bidassoa, poème en un chant et en vers, par un ancien volontaire royal du département de l'Aisne. — Paris, 1823, broch. in-8°.

Mme Lenormant, *Souvenirs et correspondances tirés des papiers de Mme Récamier*. — Paris, 1859, 2 vol. in-8°.

Villèle (comte de), *Mémoires et correspondances*. — Paris, 1888-1890, 5 vol. in-8°.

Vitrolles (baron de), *Mémoires et relations politiques*. — Paris, 1884, 3 vol. in-8°.

Pontois, *la Conspiration du général Berton*. — Paris, 1877, in-8°.

Guilbert (Anaxagore), *les Sergents de la Rachelle*. — Paris, 1848, in-8°.

Vaulabelle (Achille de), *Histoire des Deux Restaurations*.

Viel-Castel (de), *Histoire de la Restauration*.

§ 3. — *Pour la troisième période* (1823-1829).

Œsterreicher Beobachter (*Observateur autrichien*), n°s des 4 janvier, 4 novembre, 6 décembre 1825; 4, 17, 31 mai, 2 juillet, 16, 25 septembre, 16 octobre, 2 décembre 1826; 9 février, 6, 31 mars, 18 avril, 8. 10, 21, 26, 29, 30 juin, 2, 28 août, 12, 14, 15, 16, 17 septembre, 27 octobre, 1er décembre 1826.

Vie du colonel Fabvier (sans nom d'auteur). — Paris, 1826, in-32.

Gazette de Lausanne, n° du 12 juin 1827.

Le Spectateur oriental, n°s des 1er janvier et 22 décembre 1827.

Γενικὴ Ἐφημερὶς τῆς Ἑλλάδος, n° du 15-27 février 1828.

Le Messager des Chambres, n° du 20 décembre 1828.

Lesur, *Annuaire historique*, années 1825-1829.

Comte Capodistrias, *Correspondance*. — Genève, 1839, 4 vol. in-8°.

Corps expéditionnaire de Morée (ordre du jour, discours de l'amiral Miaulis, réponse du lieutenant-général Maison, lettre de S. E. le comte Capodistrias, réponse du lieutenant-général Maison). — Patras, 1829, 4 p. in-4°.

Christos S. Byzantios, Ἱστορία τοῦ τακτικοῦ στρατοῦ τῆς Ἑλλάδος ἀπὸ τῆς πρωτῆς συστάσεως τοῦ κατὰ τὸ 1821 μέχρι τῶν 1823. — Ἐν Ἀθήναις, 1837, in-12.

Papadopoulo Vretos, *Mémoires biographiques et historiques sur le président de la Grèce, le comte Jean Capodistrias*. — Paris, Didot, 1837, 2 vol. in-8°.

Pisa, *Résumé des luttes de l'armée régulière*. — Athènes, 1841, in-8°.

Photios Chrysanthopoulos (ou Photakos), Περὶ συστάσεως τοῦ τακτικοῦ στρατοῦ. — Ἐν Ἀθήναις, 1841, in-8°.

Περίληψις τῶν συμβάντων τοῦ τακτικοῦ σώματος ἀπ' ἀρχῆς τῆς πρωτῆς συστάσεως ἀυτοῦ μέχρι τῆς ἐλεύσεως τῆς Α. Μ. τοῦ σεβαστοῦ ἡμῶν ἄνακτος. — Ἐν Ναυπλίῳ, 1841, broch. in-12 (sans nom d'auteur).

Gordon, *History of the greek revolution*. — London, 1832.

Tricoupis, Ἱστορία τῆς Ἑλληνιαῆς Ἐἰπαναστάσεως. — Londres, 1853-1857, 4 vol., in-8°.

Pellion (général), *la Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française de 1828 à 1834*. — Paris, 1855, in-8°.

A. R. Rangabé, *Discours prononcé à l'Acropole à l'occasion de la solennité célébrée par ordre du peuple dans le Parthénon en mémoire du général Fabvier* (dans une brochure publiée sous le titre de : *Funerailles du général Fabvier*. — Paris, 1856, broch. in-8°.)

Gervinus, *Insurrection et régénération de la Grèce* (trad. française). — Paris, 1863, 2 vol. in-8°.

Οἱ κατὰ τὸν ὑπὲρ ἀνεξαρτησίας τοῦ Ἑλλενικοῦ ἔθνους ἀγῶνες τοῦ τακτικοῦ σώματος. — Ἐν Ἀθήναις, 1865, in-8°.

Mezières, *Le général Fabvier en Grèce* (extrait des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas). — Nancy, 1858, broch. in-8°.

Vaulabelle (Ach. de), *Histoire des Deux Restaurations*.

Villèle (comte de), *Mémoires et Correspondance.*

Viel-Castel (de), *Histoire de la Restauration.*

Jurien de la Gravière (amiral), *La Station du Levant.* — Paris, 1876, 2 vol. in-12.

E. Yéméniz, *Scènes et Récits de la guerre de l'Indépendance.* — Paris, 1869, in-12.

Joseph Kerviler, *Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate,* publiés par son fils. — Paris, 1893, in-12.

Cuvillier-Fleury, *Journal intime.*

Charalampe Anninos. Οἱ Φιλέλληνες τοῦ 1821, ἱστορικαὶ σημειώσεις (articles publiés dans le journal τὸ Ἄστυ, d'Athènes, en juin 1897.

G. Isambert, *l'Indépendance grecque et l'Europe.* — Paris, 1900, in-8°.

§ 4. — *Pour la quatrième période* (1829-1855).

La Fayette, *Mémoires.*

Odilon Barrot. *Mémoires.*

Papadopoulo Vretos. *Mémoires biographiques et historiques,* etc.

Pellion (général). *La Grèce et les Capodistrias.*

Fabvier (général), *Orient.* — Paris 1840. broch. in-8°.

Lettres et documents officiels relatifs aux derniers événements de la Grèce qui ont précédé et suivi la mort de Capodistrias jusqu'au 31 octobre 1831, publiés par plusieurs membres du Comité grec de Paris. — Paris, Didot. 1831. in-8°.

G. Isambert, *l'Indépendance grecque et l'Europe.*

Francisco Valdes. *A todos los individuos del ejercito español.* — Placard in-fol., sans date (mais évidemment de 1830).

Manuel Flores Calderon et Jose Maria de Torrijos, *Manifiesto à la nacion,* 4 p. in-fol., 1830.

Moniteur universel, année 1847, p. 646, 655, 660, 739, 963, 1068, 1294, 1351, 1568. 2273. 2337. 2368. 291 : — année 1848, p. 64, 102 ; — année 1849. p. 1389. 1938, 2168. 2401. 2443. 2610. 2631, 2677, 2678, 4159, 4160 ; — année 1850. p. p. 114-323. 577, 578, 704. 1020, 1403, 1502, 1503, 1812, 1889. 1992, 2273, 3361, 3475, 3534 ; — année 1851. p. 160, 315, 317, 602, 619. 908, 910, 1109, 1110, 1397, 1510, 1560, 1722, 1788, 1957, 2037, 2070, 2783. 2962.

Journal de la Meurthe, n^os des 13 février, 19 juin 1831 ; 22 avril. 8, 24, 26, 28, 30 mai, 7, 10, 18, 24 juin 1833 ; 22 avril. 4, 6, 12, 19 mai 1849.

L'Espérance de Nancy, n^os des 28 avril, 3 mai, 18 novembre 1849.

Le Patriote de la Meurthe et des Vosges, n° du 10 mai 1849.

Beaumont-Vassy (comte de), *Histoire de mon temps.* — Paris, 1855-1858, 4 vol. in-8°.

De Quincy et R., *M. Fabvier, lieutenant-général.* — Paris, 1849, broch. in-8°.

R de Bouillé, *Des droits de la couronne de Danemark sur le duché de Slesvig.* — Paris, 1847, broch in-8°.

E. Delmas, *De la guerre du Danemark et de l'Allemagne en 1848* (extrait du *Spectateur militaire* de novembre 1848). — Paris, 1848, broch. in-8°.

Funérailles du général Fabvier (discours). — Paris, 1856, broch. in-8°.

Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet.* — Paris, 1884-1892. 7 vol. in-8°.

Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848.* — Paris, 1850-1853, 3 vol. in-12.

V. Pierre, *Histoire de la République de 1848*. — Paris, 1873-1878, 2 vol. in-8°.

P. de la Gorce, *Histoire de la Deuxième République française*. — Paris, 1887, 2 vol. in-8°.

Allen, *Histoire de Danemark*, trad. française. — Copenhague, 1878, 2 vol. in-8°.

S. B. Thrige, *Danmarks historie i vort Aarhundrede* (Histoire du Danemark au dix-neuvième siècle). — Copenhague, 1888-1889, 2 vol. in-8°.

INDEX DES NOMS PROPRES

C

G

H

I

J

M

N

T

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

FABVIER ET LA TERREUR BLANCHE

(1815-1817)

CHAPITRE VI

FABVIER ET CANUEL

(1817-1819)

CHAPITRE VII

CONSPIRATION DE 1820

(1819-1821)

CHAPITRE VIII

LES COMPLOTS MILITAIRES ET LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE

(1821-1823)

CHAPITRE IX

AFFAIRE DE LA BIDASSOA

(*Février-décembre* 1823)

CHAPITRE X

LES DÉBUTS D'UN PHILHELLÈNE

(Décembre 1823-*juillet* 1825)

CHAPITRE XI

LES PARTIS EN GRÈCE. — CAMPAGNE DE NÈGREPONT

(Juillet 1825-*avril* 1826)

CHAPITRE XII

RÉGULIERS ET IRRÉGULIERS. — CAMPAGNE D'ATHÈNES

(Avril 1826-*juillet* 1827)

CHAPITRE XIII

L'EXPÉDITION DE CHIO

(Juin 1827-*mars* 1828)

CHAPITRE XIV

FABVIER ET CAPODISTRIAS

(Mars 1828-*mai* 1829)

CHAPITRE XV

FABVIER ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET

(1829-1834)

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4982.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Correspondance militaire de Napoléon Ier, extraite de la Correspondance générale et publiée par ordre du ministre de la guerre. Dix vol. in-18. Prix de chaque vol. . . . . 3 fr. 50

Mémoires du général baron de Marbot. 45e édition. Trois vol. in-8° avec portraits en héliogravure. Prix de chaque vol.. . 7 fr. 50

Histoire de la Restauration, par C. Dareste. Deux vol. in-8°. 15 fr.

Journal intime de Cuvillier-Fleury, publié avec une introduction par Ernest Bertin. Tome I. *La Famille d'Orléans au Palais-Royal*, 1828-1831. Un vol. in-8° avec deux portraits . . . . 7 fr. 50
Tome II. *La Famille d'Orléans aux Tuileries et en exil* (1832-1851). Un vol. in-8° avec un portrait . . . . 7 fr. 50

L'Indépendance grecque et l'Europe, par Gaston Isambert, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel. Ouvrage orné de deux héliogravures, de quatre reproductions en phototypie et d'une carte. Un vol. in-8° . . . . 8 fr.

Histoire de la monarchie de Juillet, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. Tomes I et II. 3e édition, revue et augmentée. Deux vol. in-8° cavalier. . . . . 16 fr.
Tome III. 3e édition. Un vol. in-8° cavalier. . . . . 8 fr.
Tome IV. 3e édition. Un vol. in-8° cavalier. . . . . 8 fr.
Tome V. 2e édition. Un vol. in-8° cavalier. . . . . 8 fr.
Tomes VI et VII. 2e édition. Deux volumes in-8° cavalier. . . . 16 fr.
(Ouvrage couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.)

Histoire de la seconde République française, par P. de La Gorce. 3e édition. Deux vol. in-8°. . . . . 16 fr.

Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente, avec une introduction par Camille Rousset, de l'Académie française. Ouvrage orné de deux portraits d'après David et d'après Gérard. 7e édition. Un vol. in-8° . . . . 7 fr. 50

La Station du Levant, par Jurien de la Gravière. Ouvrage enrichi d'une carte spéciale. Deux vol. in-18 jésus . . . . 8 fr.

Histoire de la République de 1848, par Victor Pierre.
Tome Ier : *La Révolution*, 24 février-20 décembre 1848. 2e édit. In-8°. Prix. . . . . 8 fr.
Tome II : *La Présidence*. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Le Parti libéral sous la Restauration, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. 2e édition. Un vol. in-18. . . . . 4 fr.

Souvenirs d'un historien de Napoléon. — **Mémorial de J. de Norvins**, publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie. Tome Ier : 1769-1793. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . 7 fr. 50
Tome II : 1793-1802. In-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50
Tome III : 1802-1810. In-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50

Récits de guerre et de foyer. **Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio**, d'après les souvenirs inédits de la maréchale, par Gaston Stiegler. Préface de M. le marquis Costa de Beauregard. 9e édition. Un vol. in-8° avec deux portraits . . . . 7 fr. 50

L'Opposition royaliste. — **Berryer, de Villèle, de Falloux**, par Ch. de Mazade, de l'Académie française. Un volume in-18. . 3 fr. 50

Monsieur Thiers. *Cinquante années d'histoire contemporaine*, par Charles de Mazade. Un vol. in-8° . . . . 7 fr. 50

PARIS, TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4982.



